

A. Laboulbène

Heliog Dujardin, Paris [illegible] pinx

JOSEPH-ALEXANDRE

LABOULBÈNE

PROFESSEUR D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET DE LA CHIRURGIE
A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
MÉDECIN DE L'HOPITAL DE LA CHARITÉ
PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

(1825-1898)

PAR LES DOCTEURS

LOUIS BEURNIER
Chirurgien des Hôpitaux de Paris, Membre de la Société de Chirurgie

ET

PIERRE CAMBOURS
Ancien Préparateur du Cours d'Histoire de la Médecine et de la Chirurgie
à la Faculté de Médecine de Paris

AVEC UNE

PRÉFACE DE M. LE PROFESSEUR LANNELONGUE
de l'Institut



DIJON
IMPRIMERIE DARANTIERE
65, RUE CHABOT-CHARNY, 65

1901


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

TITRES ET FONCTIONS

Externe des hôpitaux de Paris ;

Interne des hôpitaux de Paris ;

Elève et lauréat de l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris (1er prix, concours de 1849) ;

Lauréat de l'internat des hôpitaux de Paris (accessit, 2e place au concours de 1851 ; prix au concours de 1853, médaille d'or avec prolongation de deux années) ;

Récompense pour soins donnés aux cholériques à l'hôpital de la Charité (médaille d'argent, 1855) ;

Lauréat de l'Académie de médecine (médaille d'argent en 1850, deuxième prix en 1852) ;

Lauréat de l'Institut : 1° encouragement pour les prix Monthyon de médecine et de chirurgie en 1855 ; 2° mention honorable en 1861 ;

Agrégé de la Faculté de médecine de Paris (concours de 1860) ;

Médecin du bureau central des hôpitaux de Paris (concours de 1861) ;

Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, de l'hôpital Necker et de la Charité ;

Membre de l'Académie de médecine (1873) ;

Professeur d'histoire de la médecine et de la chirurgie à la Faculté de médecine de Paris (1879) ;

Membre de la Société nationale d'agriculture de France ;

Président de l'Académie de médecine (1893) ;

Membre de la Société médicale des hôpitaux ;

Membre fondateur, titulaire, puis honoraire de la Société de biologie ;

Président de la Société de biologie (1882) ;

Membre honoraire de la Société anatomique ;

Membre et ancien président de la Société entomologique de France ;

Membre de la Société impériale zoologico-botanique de Vienne.

DÉCORATIONS

Officier de la Légion d'honneur (1871) ;
Officier de l'Instruction publique ;
Commandeur de l'ordre du Sauveur de Grèce.

ENSEIGNEMENT

Cours faits de 1848 à 1852 dans le laboratoire de Charles Robin sur l'anatomie générale, avec démonstrations;

Cours faits dans les hôpitaux au lit du malade, comme interne de 1849 à 1855, comme médecin du bureau central et comme médecin des hôpitaux de 1861 à 1890;

Suppléance officielle pendant les deux années 1864 et 1866 du cours magistral d'anatomie pathologique du professeur Cruveilhier;

Cours faits pendant le semestre d'été de l'année 1878 à la Charité dans l'amphithéâtre de la Faculté, avec l'agrément du doyen et du professeur Hardy;

Cours officiel d'histoire de la médecine et de la chirurgie de l'année 1879 à l'année 1899.

Au temps où nous sommes, on doit considérer comme aussi fausses que décevantes ces paroles du roi Salomon : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil (1), » car le critique le plus sévère est amené lui-même, par la force des choses, à reconnaître soit les transformations brusques et intenses qui sont l'œuvre du génie, soit celles moins éclatantes qui émanent de connaissances sans cesse agrandies et qui aboutissent à des solutions nouvelles, non entrevues ou non appliquées utilement encore.

Nous pouvons le voir dans les leçons faites par un maître dans l'art de la pensée sur l'Histoire médicale de certains âges qui se montrent tout d'abord comme des sommets à pic, d'apparence isolée, bien qu'ils se rattachent, en réalité, par la base ou par des couloirs dissimulés, à d'autres massifs, non sans grandeur souvent, représentant la tradition, c'est-à-dire une suite de temps vécus, au milieu des courants d'opinions et d'idées fausses ou vraies.

Doué d'un esprit large, précis et plein de clarté, assoupli par un savoir général aussi varié qu'étendu, Laboulbène, tout imprégné de son sujet, a pu en aborder l'examen avec une entière liberté et une parfaite bonne foi. Ayant consacré sa vie à l'observation médicale, il en a retiré une pénétration précieuse pour l'éclaircissement

(1) Ecclésiaste, chapitre I, 9.

des points obscurs et pour devenir un narrateur sincère et convaincu. Il vous entraîne, et on l'y suit complaisamment, sur le terrain qu'il a conquis par l'effort, et il y fait naître un puissant intérêt.

Grâce à des soins pieux et à des goûts qui avaient su devenir identiques, le récit de nos plus grands faits contemporains, comme l'antisepsie, l'anesthésie, le journalisme médical, seront placés désormais à côté des événements culminants de la médecine du passé, tels que les Livres hippocratiques, Galien et son œuvre, Celse et la Médecine à Rome, Sydenham, Paracelse et Van Helmont, la Renaissance anatomique du XVI[e] siècle, l'Ecole de Salerne, etc.

Contraste étrange par la dissemblance des temps, des horizons et des aperçus, mais fertile en enseignements nombreux, qui permettent toujours de retrouver sans exception la méthode et le fil conducteur qui ont préparé et assuré le succès de la doctrine ou de la découverte.

LANNELONGUE,
de l'Institut.

Paris, janvier 1901.

JOSEPH-ALEXANDRE LABOULBÈNE

(1825-1898)

« Dans mon enseignement comme dans mes recherches, j'ai constamment cherché la vérité ; ami de tout progrès, mais voulant en constater la réalité. »

J.-A. Laboulbène.

A l'extrémité orientale de cette partie de la pittoresque ville d'Agen appelée les Cornières, vieille rue marchande de la cité, où, sur un parcours de plus de trois cents mètres, des maisons symétriques à arcades se succèdent et forment comme un péristyle dans lequel se concentrait autrefois toute l'animation agénaise, on voit encore, près des Halles, sur une ancienne maison, une enseigne portant le nom, devenu illustre, de Laboulbène.

C'est là, dans la patrie de Sulpice Sévère, des Scaliger et de Bernard Palissy, non loin de la promenade des Graviers, où s'élève la statue en bronze du perruquier poète Josmin, que naquit, le 25 août 1825, Joseph-Alexandre Laboulbène.

Son père exerçait fort honorablement la profession de négociant en draps. Ayant bien réussi dans son commerce, il pensait que nulle autre carrière ne pourrait procurer plus de bonheur à son fils. Aussi, s'il le plaça à l'institution Laboubée, réputée à cette époque comme la meilleure de la ville, ce fut non pas pour en faire un homme de lettres ou de sciences, mais seulement afin qu'il acquît le savoir nécessaire pour diriger intelligemment sa maison. Ses aspirations n'allaient pas plus loin.

Sa mère, de l'ancienne famille des Pozzi, femme très digne et fort distinguée, adorait ses deux fils, son aîné Alexandre et son

cadet Ulysse, et ne pouvait se faire à l'idée d'un éloignement possible un jour. Elle n'avait dans sa vie qu'un but : c'était de les garder auprès d'elle et de les entourer constamment de ses soins assidus et de son inépuisable affection.

Lorsque Alexandre eut quinze ans, son père jugea que l'instruction de son futur successeur était suffisante. Il le retira donc de la fameuse institution et se l'adjoignit dans son commerce.

Mais, pendant ses premières années de pension, le jeune élève avait pris le goût du travail et avait manifesté pour l'histoire naturelle ce penchant qui devait dominer toute sa vie. Il n'ignorait pas que Lacépède était, comme lui, né à Agen. La vie de cet illustre savant avait fortement impressionné son esprit, et il désirait ardemment suivre ses traces, non par ambition, car il n'en eut jamais, mais pour satisfaire ses goûts. Il était loin alors de se douter que de lui aussi sa ville natale devrait plus tard être fière.

Aussi, tout en se conformant sans murmurer à la volonté paternelle, il conserva dans son esprit l'amour de ces premières études, et il profita des loisirs que son père lui laissait pour les continuer seul et sans secours. Les rares moments de liberté qui lui étaient accordés, il les passait à satisfaire sa passion pour les sciences naturelles. Il s'amusait à collectionner des oiseaux, qu'il empaillait lui-même. Les papillons étaient aussi l'objet de sa sollicitude ; mais c'étaient surtout les insectes qui, dès cette époque, le captivaient davantage.

Après ses promenades dans les campagnes, d'où il rapportait le produit de ses chasses, il distinguait les échantillons précieux qu'il avait pu recueillir, il les cataloguait et il les classait dans des vitrines modestes que la munificence paternelle lui avait permis d'acquérir.

Il parvint ainsi à réunir une collection très complète et très curieuse ; et c'est alors que, souffrant d'être enfermé dans le cercle étroit qui semblait devoir l'enserrer pour toujours, il pensa à quitter la carrière commerciale où il était entré surtout par obéissance et, en tout cas, bien à regret.

Il ne tarda pas à se mettre en relation avec plusieurs notabilités de la contrée, savants et collectionneurs comme lui, qui, comprenant de suite quelles espérances on pouvait fonder sur le jeune et acharné travailleur, le présentèrent à Léon Dufour, de Saint-Sever, entomologiste fort distingué et membre correspondant de l'Institut.

Ce fut une visite à ce savant qui décida définitivement de son avenir, ainsi qu'une ascension au pic du Midi de Bagnères-de-Bigorre, qu'ils firent de concert en septembre 1844 et pendant laquelle Léon Dufour eut tout le loisir de juger son jeune compagnon.

Sur les conseils de celui qu'il considérait déjà comme son maître, Alexandre, bien qu'il eût alors dix-neuf ans, reprit ses études classiques, qu'il avait interrompues en troisième ; et, quelques mois plus tard, il se présentait à Cahors aux examens du baccalauréat ès-lettres et obtenait son diplôme avec mention. L'année suivante, il passait avec succès en Sorbonne son baccalauréat ès-sciences.

En effet, en septembre 1845, Léon Dufour conduisit ses deux fils à Paris. Laboulbène vint se joindre à eux à Bordeaux ; et, pendant le long trajet en diligence, la trilogie médicale future, comme la désigna plus tard le professeur de botanique Bonafous de Turin, inaugura les relations intimes que la mort seule a dénouées plus de cinquante ans après ce voyage.

Léon Dufour resta quinze jours à Paris et installa les trois futurs docteurs au numéro 15 de la rue d'Enfer, en face d'une des portes latérales du jardin du Luxembourg et non loin de la demeure du naturaliste Duvernoy, de Montbéliard, qui occupait alors la chaire de Cuvier au Collège de France.

C'était à cette époque le quartier le plus sain de Paris, au haut de la montagne Sainte-Geneviève, près de l'Ecole de médecine, à proximité des magnifiques collections d'horticulture du jardin du Luxembourg.

Pour ne pas trop obérer la modeste subvention mensuelle de cent francs que leurs familles faisaient à chacun des trois jeunes gens, la sollicitude paternelle, sachant par expérience ce que coûtait à un petit budget d'étudiant la vie quotidienne à Paris, les avait mis dans leurs meubles, ce qui réduisait à dix francs par mois et par tête le prix du loyer. En se chauffant au même foyer et en travaillant autour d'une même table éclairée par une petite lampe à huile, il leur fut possible de ne jamais demander à leurs parents, qui jouissaient seulement de l'aurea mediocritas, un supplément d'appointements.

La vie de chaque jour était fort modeste, et le vénérable fils de Léon Dufour, dont l'amitié pour le camarade de ses jeunes années ne s'est jamais démentie, nous raconte que le matin on allait

aux cours et à l'hôpital, l'après-midi aux cours et aux exercices de dissection. Il ajoute que ces travaux étaient interrompus seulement par des repas d'une extrême frugalité, et dont le vin fut toujours proscrit.

Le soir, en hiver, on rentrait au logis pour rédiger les leçons de la journée; et, à dix heures, chacun s'étendait sur son petit lit, de fer, où il dormait à souhait.

Telle était, entre 1845 et 1850, la vie d'un étudiant sérieux; telle était l'existence que mena le maître à ses débuts, que beaucoup de jeunes gens menaient encore de mon temps, et dont peu s'accommoderaient aujourd'hui.

Cette vie de travail et de sage liberté était cependant égayée par quelques instants de plaisir. Les dimanches d'hiver, les trois amis faisaient une promenade aux Champs-Elysées, qui, à cette époque cependant peu lointaine, ne se prolongeaient pas au delà du rond-point actuel; plus loin, il n'y avait que terrains vagues et même champs de blé.

Dès que les premiers rayons du soleil annonçaient le printemps, le jour du repos était employé à des excursions botaniques et entomologiques dans les environs de Paris. Le soir, ni les cafés, ni les maisons de jeu, ni même la fameuse Chaumière, voisine cependant de la rue d'Enfer, ne vit l'un ou l'autre des membres de la trilogie.

Léon Dufour leur avait ménagé la connaissance d'un ami de Meyerbeer, M. Gouin, qui leur envoyait souvent des billets de parterre pour l'Opéra, dont ils profitaient quelquefois avec bonheur, mais que, fréquemment aussi, absorbés par le travail, ils octroyaient à des camarades moins assidus.

Le professeur Duvernoy donnait régulièrement ce que l'on appelait à cette époque des soirées à thé, auxquelles les trois étudiants manquaient rarement. Ils y firent des relations scientifiques précieuses, qui entretenaient en eux le goût de l'étude et leur donnaient une saine émulation.

Laboulbène surtout, que Léon Dufour avait présenté à ses nombreux amis du Muséum et des Sociétés savantes, profita, plus que ses camarades, de cet excellent milieu universitaire; car, guidé par ses aptitudes spéciales, il continuait plus que jamais, outre ses études médicales, ses recherches entomologiques.

C'est chez le professeur Duvernoy qu'il se lia d'amitié avec les Fairmaire, les Guérin-Méneville, puis avec Milne-Edwards et

Rayer, qui devait être plus tard son mentor médical et exercer une si grande influence sur toute sa carrière.

L'union de Laboulbène et des deux frères Dufour resta complète pendant près de trois ans. A ce moment Gustave Dufour se dirigea vers la médecine militaire, sur les conseils du docteur Moizin, membre du conseil de santé de l'armée. Il quitta donc Paris pour aller à l'Ecole de Strasbourg, où le professeur de botanique Frey, ami de son père, le prit sous sa protection.

A la suite de cette séparation, en 1848, Laboulbène et Albert Dufour abandonnèrent le nid de la rue d'Enfer et vinrent habiter au troisième étage du n° 20 de la rue Servandoni, ce tranquille passage entre le Luxembourg et Saint-Sulpice. Ils s'adjoignirent un artiste landais, Emile Bandelli, qui, après un an, dut rentrer dans sa famille et fut remplacé par un ami de collège des deux étudiants, M. Aymon, que sa santé obligea bientôt aussi à quitter Paris.

Un Agénais, Louis Amblard, étudiant en médecine et depuis botaniste distingué, renoua la trilogie durant un an.

Pendant ce temps Laboulbène avait concouru avec succès à l'externat des hôpitaux, et il pensait bien ne pas s'en tenir à ce premier échelon des dignités hospitalières. Il se présenta à l'internat en 1850, et sa nomination fit cesser cette bonne vie commune sans toutefois porter atteinte aux sentiments de vieille amitié de Laboulbène et des Dufour. Le dernier survivant des Dufour nous l'écrit, et nous sommes heureux de transcrire intégralement cet hommage de pieuse amitié, qui nous rappelle, à bien des centaines d'années de distance, les antiques liaisons dont nous parlent Homère et Virgile :

« La mort seule a rompu ce faisceau cordial ; mais, le seul qui reste marchant dans la même bonne vie spirituelle que ceux qui en ont bénéficié en entrant dans l'éternel repos, la trilogie sera, je l'espère, reconstituée dans cet au-delà de la vie d'ici-bas pour ne jamais finir. »

En 1849, Laboulbène avait concouru pour le premier prix de l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, qu'il avait obtenu à l'unanimité des suffrages ; puis il participa au concours pour la médaille d'argent de l'internat, où il eut la seconde place à la fin de l'année 1851.

Lorsqu'il fut arrivé au terme de ses quatre années d'internat,

dont il avait accompli la dernière dans le service de Rayer, à la Charité, il voulut avoir la consécration suprême, à laquelle il s'était dès longtemps préparé, et il prit part à ce rude combat de la médaille d'or, tant désirée à cette époque, parce qu'alors sa possession assurait d'habitude dans un bref délai, à son heureux titulaire, la nomination comme médecin des hôpitaux.

Ses premières épreuves furent remarquables ; mais celles de ses concurrents ne le furent pas moins, et les lutteurs se présentèrent aux compositions définitives avec d'égales chances de succès. Le sujet proposé fut le cæcum ; et, tandis que les candidats s'épuisèrent à exposer au jury tout ce que les auteurs avaient décrit à propos de cet organe, Laboulbène, original entre tous, insista presque uniquement sur l'anatomie comparée et remporta la médaille de haute lutte.

Combien de fois le maître a-t-il raconté à ses élèves cet épisode marquant de sa vie ! Il le rappelait toujours avec plaisir, nous disant que, dans les concours, il fallait chercher à tout prix à faire une épreuve différente, comme point de vue, de celles des autres concurrents. Rien ne peut mieux peindre les tendances que son esprit avait dès le jeune âge et qu'il conserva jusqu'à ses dernières années.

La médaille d'or conférait alors deux années d'internat supplémentaires. Laboulbène les passa chez Rayer, que son jeune esprit avait apprécié à sa juste valeur, dans les salles Saint-Michel et Sainte-Marthe de ce vieil hôpital de la Charité, où il avait déjà été de nombreuses années comme élève bénévole, comme stagiaire, comme externe et comme interne, et qu'il ne voulut plus tard jamais abandonner.

Peu après avoir obtenu la médaille d'or, il fut reçu docteur en médecine, le 8 mars 1854, après la soutenance d'une brillante thèse, inaugurale « sur le nævus en général et sur une modification particulière et non décrite observée sur un nævus de la paupière supérieure. »

En même temps, son maître Rayer le faisait nommer médecin par quartier du prince Jérôme Bonaparte, qui fit de lui un ami et lui témoigna la plus grande confiance. Il était son médecin préféré, et le prince le désigna pour l'accompagner dans tous ses voyages. Laboulbène rendait bien à son auguste malade l'affection dont il l'honorait. Pendant la dernière maladie de Jérôme Bonaparte à son château de Villegenis, il resta jour et nuit au chevet

du prince jusqu'à l'heure fatale. Après sa mort, il quitta le Palais-Royal.

Mais il y avait laissé, comme partout où il passait, des souvenirs d'impérissable amitié. N'oubliant pas son affectueux dévouement, la princesse Mathilde ne manqua jamais de témoigner le plus vif intérêt à celui qui avait été le médecin de son père pendant ses dernières années. Une artistique médaille d'or rappela à Laboulbène son séjour au Palais-Royal. Plus tard, la princesse le reçut dans son salon si recherché; et, lorsqu'il mourut, elle daigna exprimer les vifs regrets qu'elle ressentait de cette perte si inattendue. Il resta le médecin de la princesse Clotilde et fut souvent mandé comme consultant auprès du prince Napoléon.

Pendant le temps qu'il passa au Palais-Royal, deux événements importants marquèrent la vie de Laboulbène : il fut reçu agrégé de la Faculté à la suite d'un concours très remarqué qu'il termina par une thèse sur les névralgies viscérales encore consultée aujourd'hui, et il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 6 août 1860.

Médecin des hôpitaux au concours de 1863, il fut élu le 2 décembre 1875 membre de l'Académie de médecine dans la section d'anatomie pathologique.

En 1864 et 1866, le professeur d'anatomie pathologique Cruveilhier, obligé par raison de santé de ne pas faire son cours, dut demander des congés. Laboulbène fut désigné pour le suppléer, et il occupa provisoirement cette chaire de la façon la plus distinguée. Il se trouvait prêt par ses études antérieures à cet enseignement et eut le bonheur de voir ses efforts couronnés de succès. La seconde fois qu'il reçut cette délégation, en 1866, il refusa d'accompagner un riche client dans un voyage merveilleux pour accomplir ce devoir, qui était en même temps pour lui un immense plaisir, tant était grand son amour pour les élèves et pour l'enseignement.

Son vénéré maître, Léon Dufour, qui l'avait conduit à Paris, répétait souvent cette maxime de Cuvier : que « l'Homme n'était pas bien connu quand on ne l'étudiait que dans l'Homme. » Aussi, Laboulbène avait pris le goût de l'anatomie comparée et avait appris à disséquer les organismes les plus simples pour mieux analyser la complication des organismes supérieurs. Ces études l'avaient mis sur la voie de l'anatomie générale; et, pendant de

nombreuses années, il prépara le cours de son savant maître et ami Charles Robin.

Préoccupé constamment des études qui faisaient le bonheur de son existence, il avait songé à créer une société, nous dirions volontiers un salon, où il pût en causer avec des savants compétents en ces matières. Il conversa de cette idée si chère avec Charles Robin, Claude Bernard, Lebert et Houel, et ils fondèrent de concert en 1848 cette fameuse Société de biologie, d'où sortirent et d'où sortent encore tant de travaux intéressants et féconds. Pendant cinquante ans, Laboulbène fut un des collaborateurs les plus assidus de cette société, comme en témoignent l'importance et le nombre des mémoires, notes et communications diverses qu'il y présenta et qui sont reproduits dans les comptes-rendus, publiés à partir de 1849. En 1882, il fut nommé à la présidence, qu'il remplit avec toute l'autorité que lui donnait sa connaissance approfondie des sujets qui étaient discutés.

Il était depuis longtemps membre de la Société entomologique. C'est en 1846 que Laboulbène, « étudiant en médecine et auteur de nombreux travaux, » y fut présenté par Guérin-Méneville et nommé sans discussion. Les commissaires rapporteurs étaient Dupont et Cheiche. En 1858, il devint vice-président et en 1860 il arriva à la présidence, à laquelle il fut réélu en 1872 et en 1889, tous ses collègues désirant lui témoigner leur admiration pour son œuvre et leur sympathie pour sa personne.

C'est qu'en effet le maître était bon, et tous ceux qui l'ont connu ou seulement approché n'ont jamais oublié son excellent cœur.

Son aspect physique respirait cette bonté morale. Grand, vigoureux, taillé en hercule, très carré d'épaules, semblant destiné à vivre jusqu'à l'âge le plus avancé, il avait cette douceur que possèdent les forts de cœur et d'esprit; sa face était glabre, comme celle des médecins de son époque; mais il paraît que dans sa jeunesse il avait porté barbe et moustaches à l'exemple de notre Ambroise Paré, qu'il vénérait tant. Il racontait à ce propos une histoire fort amusante. Envoyé par son maître Rayer auprès d'un de ses malades, un vieux diplomate, il le soigna, comme il en avait l'habitude, avec le plus grand dévouement et eut le bonheur de le guérir. A ce moment il était dans une période de concours, et le client pensa lui être fort utile en l'engageant à faire tomber barbe et moustaches. En effet, à cette époque, les médecins avaient conservé l'habitude d'avoir les lèvres et le menton rasés.

C'était peut-être un reste du temps de Molière, mais la coutume le voulait. Laboulbène se conforma à cet avis du vieux diplomate ; il le fit et fit bien.

Certes, en 1860, le malade eût difficilement accepté un médecin n'ayant pas le facies de rigueur ; mais Laboulbène n'avait jamais songé à faire argent de ses titres, et ce ne fut pas dans un but de gain qu'il suivit le conseil qui lui était donné. Tout à la science, il attendait d'elle toutes ses jouissances ; et, se contentant de ses modiques ressources, il ne songeait qu'à ses études. Modeste entre tous, ennemi de toute réclame, jamais il n'alla aux clients ; ce furent les clients qui vinrent à lui, et, pendant plus de trente ans, il eut à soigner beaucoup plus de malades qu'il ne souhaitait. Dès qu'ils connaissaient Laboulbène et qu'ils l'avaient apprécié, ils devenaient tous ses fidèles amis.

Ce bon était en même temps un courageux et un fort. Il aimait sa patrie d'un ardent amour et souffrit cruellement des périodes tristes et tourmentées qu'elle eut à traverser.

La première occasion qui se présenta à lui de faire preuve de son courage et de son dévouement fut l'épidémie de choléra de 1855, pour laquelle une médaille d'argent lui fut décernée.

Quinze ans plus tard, pendant l'année terrible, au moment du siège de Paris, Laboulbène, qui eût pu rester tranquillement médecin de l'hôpital Necker, demanda à prendre du service. Il fut nommé médecin de l'hôpital militaire du Gros-Caillou ; mais il considérait qu'il n'avait pas encore accompli tout son devoir. Il ne se borna pas à soigner les soldats dans son service ; il parcourut les remparts et même les avant-postes au péril de sa vie, sans jamais se départir de son calme, et y recueillit les blessés et les malades. C'était pour lui le devoir, et il était toujours là où le devoir et la voix de sa conscience l'appelaient.

On pensa en haut lieu que ce dévouement méritait une récompense, et la croix d'officier de la Légion d'honneur qui brillait sur sa poitrine était une croix militaire. Elle lui fut décernée le 22 février 1871 pour sa belle conduite.

Vinrent ensuite les sombres jours de l'insurrection, pendant lesquels Laboulbène continua à faire, scrupuleusement et courageusement, son devoir. Il habitait alors rue de Lille, et son appartement fut incendié par les insurgés pendant qu'il était à l'hôpital. Une partie de sa précieuse bibliothèque fut détruite, et peu s'en fallut que ses curiosités entomologiques ne subissent le même sort.

Par bonheur, deux domestiques dévoués, sachant combien le maître attachait de prix à ses cartons d'insectes, s'en saisirent au milieu des flammes et les emportèrent dans les caves entre deux matelas. Rien n'était endommagé.

Ces collections étaient déjà connues de tout le monde scientifique, et les savants furent tellement émus, à la nouvelle du sinistre que, détail étrange et vraiment amusant, Laboulbène reçut des lettres de toutes parts, de France et de l'étranger, pour lui demander, non pas s'il était sain et sauf, mais si les collections étaient intactes et n'avaient pas souffert.

Cette triste période avait été plus douloureuse encore pour Laboulbène que pour la plupart de ses contemporains, car au chagrin qu'il ressentait des malheurs de son pays se joignait pour lui une grande peine de cœur. Au moment de la déclaration de guerre, son mariage était prochain. Les événements séparèrent les deux futurs époux, et ce ne fut qu'un an plus tard qu'il put enfin s'unir à la compagne digne et dévouée qui fit le bonheur de sa vie et partagea pendant près de trente ans ses joies et ses rares ennuis.

Laboulbène avait à ce moment perdu presque tous les siens. Son père était mort depuis déjà bien des années; sa mère avait succombé avant 1870 ; il ne lui restait plus que son unique frère Ulysse, qu'il chérissait, mais qui habitait au loin dans le pays natal et qui, d'ailleurs peu soucieux d'exercer sa profession d'avocat, voyageait souvent.

Aussi, il adopta en quelque sorte la famille et le pays de Mme Laboulbène; et, bien qu'heureux de revoir le plus souvent possible son vieil et cher Agen, la maison qui l'avait vu naître et la propriété de campagne de ses parents, il allait d'ordinaire passer ses vacances dans ce beau pays d'Anjou, dont le charme du climat et la richesse agricole le captivaient vivement.

La vie était là toute patriarcale. Son beau-père l'aimait tendrement, et cette affection était réciproque. Ils résidaient dans deux habitations presque contiguës et se voyaient à toute heure du jour. Laboulbène faisait de son temps trois parts. Il employait l'une à travailler et surtout à préparer son cher cours d'hiver au moyen des nombreux documents qu'il avait apportés. Une autre était consacrée à des promenades et surtout aux soins du jardin. Il cultivait lui-même plusieurs centaines de rosiers, qui rivalisaient de beauté, et c'était son orgueil d'avoir la plus merveilleuse collection de roses de la contrée.

La troisième partie de son temps était réservée à l'entomologie, et il la faisait la plus large possible : il parcourait les prés et les bois pour y découvrir des échantillons rares, et il s'en faisait apporter par les paysans d'alentour.

Le soir, toute la famille se réunissait, et c'était le tableau le plus touchant de l'union la plus complète et du bonheur absolu dans la confiance et l'amitié.

Depuis quelques années, Laboulbène parlait souvent du grand plaisir qu'il aurait à fêter bientôt le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance de son beau-père, encore plein de verdeur, gai convive et charmant causeur. C'était là un de ses plus chers désirs. Cet anniversaire devait avoir lieu dans l'été de l'année 1899 ; mais, hélas ! le gendre n'y assistait pas et avait précédé dans la tombe le vieillard qui l'avait tant aimé.

A Paris, sa vie était active ; il avait de grandes et belles relations. On appréciait son esprit. Sa conversation était vive et imagée, souvent exubérante, avec une pointe de verve un peu frondeuse et souvent un certain tour gaulois, le tout rehaussé d'une nuance de solennité.

Simple de goûts, il avait l'horreur et le mépris de la mise en scène. Son appartement du boulevard Saint-Germain fut le rendez-vous des plus hautes notabilités scientifiques ; mais ce que le maître aimait par-dessus tout, c'était de se trouver seul avec quelques bons et vrais amis. Assis au milieu de son salon ou appuyé à sa cheminée, il devisait avec eux des événements marquants de sa vie ou des choses du moment. Jamais il n'apportait dans la discussion aucune passion malsaine, et sa parole n'allait point au delà de sa pensée, tout en en étant le miroir fidèle, car il ne sut jamais déguiser sa pensée. « J'engage, avait-il dit, tous à éviter dans leurs discours ou leurs écrits toute personnalité, toute allusion dépassant les limites de la discussion la plus sincère et la plus courtoise. » Cette belle pensée, à laquelle il se conforma toujours, a été conservée, et elle sert aujourd'hui d'épigraphe au journal anglais The entomologist's monthly magasine.

Un des meilleurs jours de l'année était pour lui le jour de la Saint-Joseph. Ses élèves et ses intimes amis avaient coutume de venir à cette occasion lui exprimer tous leurs vœux ; et, le soir, quelques-uns d'entre eux se réunissaient autour de sa table familiale et de tout cœur souhaitaient à leur hôte prospérité et longue vie.

Ce passionné de l'enseignement attendit plus qu'il n'était juste une chaire de professeur titulaire. Ses études l'avaient spécialement aiguillé depuis longtemps du côté des recherches anatomo-pathologiques, et c'était la chaire d'anatomie pathologique qu'il convoitait entre toutes et qui semblait devoir lui être réservée. Mais elle ne devint point vacante. Laboulbène se tourna alors du côté de la chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie, devenue libre à la fin de 1878; et, au commencement de l'année 1879, il arriva enfin à cette situation si longtemps désirée. Seuls, ses amis et ses élèves savent à quel labeur il dut s'astreindre pour faire les magistrales leçons que nous avons tous lues ou entendues; mais rien ne lui coûtait, s'il pensait être utile aux auditeurs confiés à ses soins. Lorsqu'il partait en vacances, il était toujours accompagné de volumineuses caisses de livres anciens et modernes, qu'il avait découverts dans ses studieuses recherches chez les bouquinistes ou qu'il avait empruntés à la bibliothèque nationale ou à celle de la Faculté de médecine.

Ses dix dernières années furent passées dans le bonheur qui couronnait si justement une carrière si dignement et si honorablement remplie. Il fut nommé en 1891 membre de la Société nationale d'agriculture dans la section hors cadres, où il siégeait aux côtés du duc d'Aumale. Il ne manquait jamais aux séances de cette docte compagnie, où son expérience fut précieuse; et, si la mort ne l'eût enlevé à un moment qui est la vieillesse pour la plupart, mais qui semblait être pour lui la force de l'âge, l'Institut lui eût sans doute ouvert ses portes à bref délai.

A la fin de l'année 1890, il atteignait la limite d'âge comme médecin des hôpitaux. Lorsqu'il avait quitté l'hôpital Necker, peu d'années après la guerre, il avait pu choisir à la Charité le service qu'avait eu antérieurement Rayer. Il ne voulut jamais l'abandonner. Longtemps avant son admission à l'honorariat il eût pu aller à l'Hôtel-Dieu, qui est pour beaucoup le suprême désir et le couronnement de la carrière hospitalière; mais il avait dans les salles Saint-Michel et Sainte-Marthe de pieux souvenirs de jeunesse, et il désira y terminer ses fonctions.

Sa demeure était ainsi merveilleusement placée pour ses occupations : à quelques pas de la Charité, plus près encore de l'Académie, à dix minutes de la Faculté, il était au centre de tout ce qui lui était cher.

A Necker et à la Charité, il ne cessa jamais de donner à ses

élèves cet enseignement dont il avait été si reconnaissant à ses maîtres. Les jeunes étudiants venaient en foule dans son service, car, comme les Bucquoy, les Hérard, les Moutard-Martin, il les initiait avec le plus grand soin au diagnostic médical, à la thérapeutique et surtout à la percussion et à l'auscultation. Deux catégories de malades venaient assidument à sa consultation hospitalière, qu'il faisait toujours lui-même : les saturnins, dont il s'occupait tout spécialement par intérêt scientifique et pour continuer les traditions historiques de la Charité, et les patients atteints du tænia, car ses travaux sur les parasites de l'homme étaient universellement connus.

Tous les étudiants qui avaient passé par ses mains, Laboulbène les entourait de ses soins, s'intéressait à eux, leur prodiguait ses conseils et les appuyait de toute son influence et de tout son crédit. Lorsque, reçus docteurs, ils étaient partis pour prodiguer aux malades les bienfaits des leçons du maître, il conservait avec eux à distance d'amicales relations. Il considérait les fonctions de médecin des hôpitaux et de professeur comme un véritable sacerdoce, et son inépuisable charité adoucissait bien souvent le sort des déshérités de la fortune que le hasard avait placés dans les salles qu'il dirigeait.

Il était, d'ailleurs, bienveillant pour tous, et son humeur était toujours égale. Il savait que la colère est mauvaise conseillère et est la marque d'une âme faible. Sa constante bonhomie était toujours prête à devenir serviable. Jamais il ne médisait de personne; jamais il n'avait pour quiconque un mot aigre ou blessant; sa courtoisie et son aménité étaient parfaites.

Tous les élèves de la Faculté qui l'ont connu savent combien, aux examens, il était paternel. Loin de chercher, comme certains, à embarrasser les candidats, ce qui est toujours facile, il les interrogeait avec bienveillance, et, s'ils paraissaient intimidés, il les rassurait, cherchait par de bonnes paroles à les encourager et avait toujours pour préoccupation d'être juste et de distinguer le vrai mérite. Aussi était-il très populaire parmi les étudiants et universellement aimé.

Lorsque l'un d'entre eux manifestait des dispositions spéciales et avait l'intention de se diriger vers les sciences naturelles ou vers la carrière des concours, il l'adoptait, il le recevait chez lui, il le traitait comme un fils. C'est ainsi que beaucoup de médecins et de chirurgiens des hôpitaux, beaucoup d'agrégés, beaucoup

aussi de naturalistes sont sortis de ses mains. Ils formaient autour du maître une élite intellectuelle qui le vénérait; il en était comme le centre d'où s'épandaient ces rayons.

Sa dernière visite à l'hôpital de la Charité, lorsque sonna l'heure du départ, donna lieu à une touchante manifestation. Tous ses anciens internes présents à Paris tinrent à y assister; quelques-uns même vinrent de province. Un des plus anciens était son cousin germain Pozzi, qui, arrivé déjà à une haute situation, avait voulu lui témoigner son respect et sa reconnaissance et suivait avec nous le maître qui visitait ses malades une dernière fois avec autant de conscience et de dévouement que lorsqu'il était jeune médecin du bureau central.

Dans le cours de sa longue carrière hospitalière il avait eu cependant un chagrin. Ayant reçu de sa famille une solide éducation religieuse, il avait conservé de vraies et fortes convictions, qu'il n'a jamais cachées et que tous doivent respecter, parce qu'elles étaient sincères. Il souffrit dans son cœur de chrétien lorsque l'administration remplaça les religieuses, qu'il aimait tant, par des surveillantes laïques. Sortant pour une fois de son habituelle placidité, il protesta violemment. Sa véhémence en cette circonstance fut pour lui, paraît-il, la cause de quelques ennuis; mais il répétait souvent qu'il recommencerait sa protestation, s'il avait à la refaire, l'ayant accomplie dans la sérénité de son âme pour ce qu'il pensait être le bien des malheureux confiés à ses soins.

Peu après qu'il eut quitté les hôpitaux, l'Académie de médecine l'élevait à la présidence, rendant ainsi hommage à sa haute science et à sa parfaite intégrité. Pendant cette année 1893, il déploya à diriger les délibérations de cette savante assemblée son tact exquis et sa délicate urbanité, et aucun de ses collègues n'a oublié sa parfaite courtoisie et sa scrupuleuse correction.

Nous pensions tous que cet homme de bien nous quitterait chargé d'années et que, comme les patriarches antiques, il verrait ses vertus récompensées par une longue vie. Nous ne devions pas avoir ce bonheur.

Nommé juge du concours d'agrégation de médecine en 1897, Laboulbène, toujours soucieux des devoirs et des responsabilités qui lui incombaient, apporta à l'accomplissement de ces fonctions toute sa conscience et tout son esprit de justice. Obligé de siéger chaque jour pendant de longues heures, il se trouva fort fatigué à la fin des trois mois que dura ce concours.

Quinze jours environ après la séance terminale, il venait voir un des miens atteint de la grippe. Après sa visite au malade, il me demanda à passer un instant dans mon cabinet de travail ; et, là, assis en face de moi, il me fit une terrible révélation : il me montra sa jambe gauche œdématiée.

Je compris de suite qu'il était perdu ; mais, contenant mon émotion, je cherchai à le rassurer, lui disant que c'était là la conséquence de la fatigue que lui avait causée le concours et qu'il n'y avait qu'un léger œdème dû à des varices internes. Alors, calme et résolu, il me dit ces paroles qui resteront à jamais gravées dans ma mémoire : « Mon cher ami, j'ai la maladie dont est mort Trousseau ; il n'y a rien à faire ; je suis perdu ; mais, pour Dieu en qui je crois, que cela reste entre nous deux jusqu'à ma fin, et surtout que ma chère femme n'en sache rien ; elle en mourrait ; vous le lui direz plus tard. » J'ai tenu ma parole, et c'est ici la première fois que je révèle ce secret, que mon maître m'avait autorisé à dévoiler lorsqu'il ne serait plus.

Il rentra chez lui, s'étendit sur la chaise-longue de son cabinet et se refusa absolument à se mettre au lit. Ce ne fut que sur l'ordre formel de son cher ami Lannelongue qu'il s'y décida ; et, alors, commença pour lui une véritable torture. Ce repos forcé fut un supplice atroce pour un homme aussi actif. Il dépérit rapidement, tandis que son membre augmentait peu à peu de volume ; l'appétit, qu'il avait toujours eu excellent, faiblissait.

Cependant, vers le commencement de juin, tout s'était amendé ; il avait pu quitter le lit pour quelques instants et faire quelques pas. Aussi on jugea le moment propice pour le transporter à Saint-Denis d'Anjou, où l'on espérait que l'air et le soleil amélioreraient un peu son état. A ce moment, la veille de son départ, il reçut la nouvelle de la mort presque subite de son frère Ulysse. Ce malheur lui porta un coup d'autant plus terrible qu'il ne pouvait aller lui rendre les derniers devoirs.

Néanmoins, quelque temps après, il partit pour l'Anjou ; et, pendant les premières semaines, il parut réellement renaître à la vie. Une saison à Bagnoles de l'Orne fut conseillée dans le but de diminuer l'œdème et eut, en effet, ce résultat. Mais, un mois environ après son retour de cette station, au commencement de novembre, l'état empira brusquement ; l'estomac se refusa à toute alimentation, et le maître s'éteignit le 10 décembre dans les bras de sa femme, dont le dévouement fut admirable, et entouré de

tous les siens, de son fidèle préparateur le docteur Cambours et de son ami le docteur Rivaud, qui n'avaient cessé de lui prodiguer leurs soins les plus affectueux.

Une quinzaine de jours environ avant sa mort, il avait voulu entendre une dernière fois la messe dans la petite église de Saint-Denis d'Anjou. Il s'y fit transporter, et, conséquent avec les principes de toute sa vie, il fut heureux d'avoir accompli ce pieux pèlerinage.

L'œuvre de Laboulbène, a dit Jaccoud dans l'éloge funèbre qu'il fit de lui à l'Académie, veut être jugée à la lueur de sa date; elle marque une époque. C'était, en effet, le temps où déjà l'épanouissement dominateur des études microscopiques pouvait être prévu ; et, fervent adepte de la science nouvelle, il n'a pas peu contribué à ses progrès. Médecin, anatomo-pathologiste, naturaliste, il réunissait en lui une triple personnalité scientifique.

Au point de vue professionnel, il a offert le type du clinicien instruit et consciencieux, du médecin désintéressé. On ne lui connut jamais d'ennemi parmi ses confrères.

Ses travaux d'anatomie pathologique, consignés dans le traité qu'il publia en 1879, devinrent rapidement classiques, et ses travaux historiques resteront comme un monument grandiose élevé à la science.

Enfin, son autorité en entomologie était universellement reconnue. Il découvrit plusieurs espèces nouvelles auxquelles on a donné son nom. Arbitre des incertitudes et des controverses sur ces sujets, il était consulté de tous les points de la France et d'au delà pour la détermination des variétés discutées et des éléments parasitaires. Son amour de l'entomologie ne cessa qu'avec la vie.

Pendant les dernières semaines de sa maladie à Saint-Denis d'Anjou, il se faisait encore apporter des insectes, qu'il étudiait avec sa minutie habituelle et qu'il classait avec soin. Léon Dufour, en mourant, lui avait légué sa collection, qu'il a complétée et enrichie pendant plus de trente ans. Des savants de tous les pays venaient l'admirer et l'étudier, et c'est alors que Laboulbène, enfermé avec eux dans la pièce où elle était soigneusement conservée dans des armoires spéciales, éprouvait les plus grandes satisfactions de sa vie de naturaliste. C'était là aussi que souvent, dès qu'il avait quelques instants de liberté, il se retirait pour se livrer à son plaisir favori, et que, armé de son microscope, il réexami-

nait tous ses curieux échantillons et étudiait les nouveaux qui lui étaient parvenus.

Dès longtemps il avait exprimé le désir que la collection Dufour-Laboulbène figurât au Muséum. Ce désir a été scrupuleusement respecté, et on peut maintenant y admirer ses merveilleux cartons, parfaitement intacts.

Le musée d'Agen, installé dans la « maison de Montluc » du XVIe siècle, dont la toiture et le bel escalier en pierres à colonnes torses sont admirablement conservés, aura aussi sa part des collections du maître, qui contribueront à témoigner, avec les débris de sculptures, les panoplies, les estampes et les tableaux, de l'intensité de la vie régionale et de la grandeur de nombreux enfants de l'Agénais.

Le dernier vœu de Laboulbène avait été d'être inhumé dans ce pays où il avait eu tant de bonheur. Il repose maintenant dans le petit cimetière angevin, non loin de cette demeure familiale qu'il a tant affectionnée, et l'on aperçoit de sa tombe ce champ de rosiers qu'il soignait avec tant d'amour. La piété de sa veuve a élevé en cet endroit une chapelle qui rappelle aux habitants celui qui les aimait et auquel ils rendaient bien son affection.

Telle fut la fin prématurée du maître, à laquelle aucun de nous ne pouvait s'attendre quelques mois auparavant. Sa vie toute d'honneur et de loyauté méritait d'être donnée en exemple ; et, si la justice immanente n'est pas un vain mot, il est aujourd'hui à la droite, au premier rang des justes et des bons.

LOUIS BEURNIER.

Janvier 1901.

L'œuvre de Laboulbène est énorme et multiple.

Elle comprend trois parties bien distinctes : les travaux historiques, les travaux médicaux et les travaux d'entomologie et d'économie rurale.

Mme Laboulbène nous a fait l'honneur de nous confier le soin de rassembler les premières leçons que fit le maître au début de chaque année scolaire. Ce sont elles que nous publions dans ce volume.

A la suite, nous avons cru devoir insérer la liste complète des travaux de Laboulbène avec les indications bibliographiques nécessaires.

Nous nous sommes attachés à reproduire avec un soin scrupuleux le texte même des paroles du maître, heureux si nous avons pu ainsi, en même temps que faire goûter aux lettrés et aux curieux un délicat régal, faire revivre pour ses élèves et ses amis celui dont ils garderont toujours le plus pieux souvenir.

Louis Beurnier et P. Cambours.

L'ANCIENNE FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

En arrivant à une position depuis longtemps désirée, on éprouve, en même temps qu'une grande joie, les sentiments d'une vive reconnaissance pour ceux qui vous ont témoigné leur sympathie et leur dévouement. Cette gratitude, je tiens à l'exprimer aux maîtres éminents qui m'ont élevé jusqu'à eux et aux chers amis qui m'ont soutenu dans une lutte exceptionnellement difficile. De plus, comme le voyageur qui atteint un sommet péniblement gravi, jetant un regard sur le chemin parcouru, je retrouve tous les souvenirs du passé, la vie de concours, les anciens d'hôpital, je revois par la pensée les condisciples, les compagnons de la route. Parmi eux, je ne puis, surtout en ce moment, ne pas évoquer le souvenir de Paul Lorain, un de mes prédécesseurs, mon camarade d'études, mon ami toujours fidèle.

Paul Lorain devait à son labeur et à sa rare intelligence ses succès dans la lutte et sa nomination au professorat. Appartenant à l'Université par sa naissance, par des liens nombreux de famille, il avait une personnalité puissante, il groupait autour de lui, à l'hôpital et à la Faculté, des élèves nombreux et sincèrement attachés. Son culte pour la vérité, ses écrits d'une trempe si vigoureuse et si vraiment scientifique faisaient encore plus ressortir, par un heureux contraste, sa riche imagination, son élocution si facile et si élégante. Aussi savant que modeste, aussi généreux que savant, doué des plus hautes qualités de l'esprit et du cœur, Lorain était aimé de tous ceux qui l'ont connu ; notre amitié, qui datait de l'internat, durait toujours aussi vivace sans qu'un nuage soit venu la traverser jamais. Permettez-moi de placer l'enseignement que je commence aujourd'hui sous les auspices de ce nom qui m'est si cher et qui vous est si sympathique, de Paul Lorain.....

L'histoire de la médecine, qui doit nous occuper, est une science des plus vastes; bientôt je vous indiquerai son étendue et ses divisions, mais auparavant il m'a semblé que dans cette leçon d'ouverture vous aimeriez à connaître vos aînés, où ils se trouvaient, et aussi quel est l'endroit où nous sommes. En un mot, j'ai pensé qu'un *coup d'œil historique sur l'ancienne Ecole de médecine de Paris* avec ses élèves et ses maîtres vous offrirait un véritable intérêt et une utilité réelle, car vous pourrez apprécier une des plus fortes et des plus remarquables institutions médicales qui aient jamais existé.

D'où vient la Faculté actuelle? Quelle a été son origine? Vous vous rappelez tous l'époque où nous fêtions avec grand plaisir et, pour plusieurs peut-être, sans trop savoir pourquoi, la Saint-Charlemagne. C'est que l'établissement des écoles d'où provient l'Université remonte à Karl I[er], à Charles le Grand. Il institua sous ses yeux, dans le palais d'Aix-la-Chapelle, les écoles appelées palatines ou commensales et plus tard celles qui fonctionnèrent par son ordre dans les abbayes et les cloîtres, écoles abbatiales. Ces écoles dispersées, en se groupant et en réunissant leurs forces, ont constitué un corps avec ses coutumes et ses statuts, et vers 1200 apparaît le *Studium parisiense*, l'*Universitas scholarum parisiensium*, l'Université. Un peu plus tard, vers 1250, les élèves sont tellement nombreux qu'on les répartit suivant la nationalité. De là, cette division archaïque des quatre nations : France, Picardie, Normandie, Angleterre, plus tard Allemagne, admise dans le *Studium parisiense* ou l'Université de Paris. Je rappellerai que le palais Mazarin où siège l'Institut était le collège des Quatre-Nations universitaires.

Les études arrivant à se spécialiser, des séparations ou distinctions nouvelles se produisent. Les théologiens, les premiers, rédigent des statuts, établissent des grades : bachelier, licencié, maître ou docteur, s'installent dans le local de la Sorbonne sous le nom de Faculté de théologie. Les légistes, de leur côté, vont au Clos-Bruneau, rue Jean-de-Beauvais, aujourd'hui disparu pour le percement de la rue des Écoles. Les maîtres de l'Université qui étudiaient la médecine rédigent aussi des statuts particuliers, se donnent un chef sous le nom de doyen, adoptent un sceau, écrivent leurs actes sur un registre et nomment leur école *saluberrima medicorum Facultas*. La Faculté était fondée vers l'an 1270;

l'Université se composait des quatre facultés, de théologie, de décret, de médecine et des arts. Vous voyez que la faculté de décret correspond à la faculté de droit et celle des arts à la faculté des lettres.

Pour mettre de l'ordre dans un exposé où tant de sujets, tant de noms et tant de dates se multiplient, cherchons d'abord l'endroit où existait l'ancienne école ou Faculté de médecine ; nous nous occuperons ensuite de ceux qui nous ont précédés, des élèves et des maîtres.

La vieille Faculté ne se trouvait pas dans le local actuel, qui est moderne et date seulement de 1774. Elle existait entre l'Hôtel-Dieu et la place Maubert, sur la rive gauche et au bord de la Seine, entre les rues actuelles de la Bûcherie et de l'Hôtel-Colbert.

Mais, pendant le treizième et le quatorzième siècles, nos aînés, ne connaissant pas le luxe et n'ayant pas de local spécial pour leurs réunions, s'assemblaient tantôt dans un coin de Notre-Dame de Paris, ou de l'église Saint-Julien-le-Pauvre, dans celle de Sainte-Geneviève-des-Ardents élevée en souvenir des épidémies faméliques et céréales qui ont tant affligé le moyen âge, dans celle des Mathurins, etc. Les actes avaient lieu chez l'Ancien, chez le Doyen, ou chez un maître-régent plus grandement logé que les autres.

Pendant cette période qui a duré près de deux cents ans, nous signalerons l'acquisition d'un pauvre immeuble près de la rue des Escholes, devenue en 1300 rue du Fouarre (feurre ou paille), maison située rue des Rats, actuellement de l'Hôtel-Colbert. Au milieu du quinzième siècle, le premier bienfaiteur de la Faculté, Jacques Desparts, médecin de Charles VII, donne généreusement trois cents écus d'or à l'aide desquels on répare et on bâtit, puis, en 1481, le doyen, Mathieu Dolet, peut recevoir dix maîtres régents et des élèves.

Je vous engage à lire, dans une intéressante étude, de notre savant bibliothécaire M. A. Chéreau, l'histoire des efforts couronnés de succès des vieux maîtres-régents, qui, sans ressources et avec un zèle admirable, ont vaincu toutes les difficultés. Cette étude, publiée dans l'*Union médicale* de 1866, est accompagnée de figures sur bois, qui vous serviront si vous allez visiter la place où commença la Faculté de médecine.

Le trait caractéristique de l'ancienne Faculté, c'est d'avoir voulu s'appartenir, et sans aide, sans argent à elle, d'arriver à la cons-

truction d'un amphithéâtre d'anatomie, ou, comme on disait alors, d'un théâtre anatomique.

M. Laboulbène énumère les diverses acquisitions des maisons de la Couronne, de l'Aigle d'Or, de l'Image Sainte-Catherine, des Trois-Rois et du Soufflet, placées auprès de l'immeuble primitif. Enfin, en 1604, un amphithéâtre en bois s'élève, mais il est sans étages, balayé par les eaux de la Seine, non endiguée à cette époque; il ne pouvait durer longtemps. Riolan fils, aidé par André du Laurens, parvient en 1617 à en faire bâtir un nouveau et il y commence un cours d'anatomie le 20 décembre 1620.

Mais les bâtiments de l'école menaçaient ruine et en 1638 les maîtres régents pensent à quitter leur chère Faculté, et, chose remarquable, demandent sans l'obtenir le local du Collège de Bourgogne, où est la Faculté actuelle. Ils allaient être contraints à abandonner la rue de la Bûcherie quand leur arriva une donation de 30.000 livres, réduite plus tard à 20.000, qui leur permit de faire les réparations si urgentes. Le donataire était Michel Lemasle des Roches.

L'amphithéâtre de Riolan a servi pendant cent vingt-cinq ans; il a été remplacé le 18 février 1745 par un autre bâtiment remarquable, inauguré par Winslow. Quelques années plus tard, en 1775, les études anatomiques y étaient toujours en vigueur; mais alors la Faculté est forcée, par le mauvais état des constructions, de se loger rue Jean-de-Beauvais, à la place occupée par l'École de droit, venue elle-même dans son local actuel de la place du Panthéon.

Le théâtre anatomique, l'amphithéâtre de Winslow est toujours debout, ainsi que les anciennes constructions de la rue de la Bûcherie.

A l'extérieur, au coin de la rue de la Bûcherie et de la rue de la Huchette, s'élève un bâtiment arrondi, surmonté d'une coupole, c'est l'amphithéâtre de Winslow; en bas, sur la rue, était l'ancienne demeure des appariteurs ou bedeaux. Sa destination est bien changée; vous la connaîtrez quand je vous aurai rappelé qu'il y a dans les grandes villes des maisons de physiologie exubérante, réglementée, et, de même qu'on trouve en anatomie pathologique des cellules géantes, on trouve sur ces maisons des numéros géants. Celle-ci porte le n° 13.

Au delà, en entrant dans une cour assez spacieuse, on aperçoit à gauche la porte de l'Amphithéâtre : la façade ne manque pas

d'élégance; le fronton triangulaire est supporté par des colonnes doriques; en haut sont les armes accompagnées de la devise de la vieille Faculté, *Orbi et urbi salus*. En face la salle des assemblées et celle des écoles sont devenues des logements à bon marché et un lavoir public. J'ai pu lire sur une plaque de marbre l'inscription concernant la donation de Michel Lemasle des Roches.

L'intérieur de l'amphithéâtre de Winslow est parfaitement circulaire et large d'environ dix mètres. En haut règne une pièce où se trouvent représentées alternativement en relief, et très reconnaissables, des Cigognes portant un rameau d'origan dans leur bec, un Coq, plus un animal rapporté par un estimable auteur, M. Corlieu, à une Salamandre. Vous avez pu remarquer à Fontainebleau et au Havre la Salamandre héraldique sous toutes ses formes; elle ne ressemble pas à ce que j'ai vu ici; j'ai constaté en effet un animal ailé, trapu, peu allongé, la langue exserte, et je le rapporte bien plutôt à un Dragon qu'à tout autre emblème. J'espère pouvoir, avec la photographie ou l'héliogravure, reproduire un jour ces figures, et vous jugerez ainsi la valeur de mes opinions sur elles.

Recherchons présentement ce qu'étaient les escholiers ou étudiants et les maîtres régents ou docteurs. Nous pénétrerons ensuite dans la vie intérieure et le développement successif de la Faculté, nous suivrons sa marche dans le temps.

Les étudiants de la rue du Fouarre, au moyen âge, debout à cinq heures du matin en été, à six heures en hiver, se rendaient souvent à tâtons dans les logis ou salles, ni dallés, ni pavés, mal éclairés, où ils se plaçaient à terre sur le foin ou la paille. Le maître, pour être plus élevé, avait une provision ou un tas de paille plus forte.

L'étudiant en médecine, ou *philiâtre*, devait savoir le grec, le latin, avoir fait deux années de philosophie. Il lui fallait le titre de maître ès arts, qui lui donnait le droit de porter un costume noir dans les cérémonies; il assistait aux cours des bacheliers et des professeurs et apprenait à devenir un discoureur habile. Le temps d'études variait de vingt-huit à trente-six et quarante-huit mois, les études faites dans une autre Faculté comptaient pour moitié à celle de Paris.

M. Laboulbène indique ensuite ce que devenait le philiâtre après le *tempus auditionis;* il avait à subir, — et subir est le

mot, — bien plus encore qu'aujourd'aui, les examens du baccalauréat, de la licence et enfin de la maîtrise ou doctorat, dernier grade.

Le *baccalauréat en médecine* n'avait lieu que tous les deux ans, les années paires, les docteurs des diverses Facultés devaient passer leur baccalauréat. Remarquons le nombre restreint de 5 à 10 des candidats, tandis que le nombre des étudiants en médecine est actuellement d'environ 5,150. Les ajournements étaient fort rares. Les examens duraient une semaine entière, le candidat restait sur la sellette deux heures et demie, examiné par deux anciens et deux nouveaux maîtres régents, plus le doyen. La feuille de papier où les candidats étaient inscrits par ordre alphabétique ne portait que deux notes : *sufficiens*, *incapax*. Il n'y avait point comme aujourd'hui les ressources et les degrés de passablement satisfait, bien et extrêmement satisfait.

Après le succès des examens, le candidat prêtait un serment particulier et s'engageait pour les thèses. Les examens étaient subis en robe longue et en bonnet carré.

(M. le professeur Laboulbène explique les divers genres de thèses, nombreuses, mais peu longues ; il en place des spécimens sous les yeux des auditeurs : thèses quodlibétaires (quod libet), thèses cardinales, et il fait observer que les candidats ajournés, ne pouvant se représenter que dans deux ans, allaient se faire recevoir dans quelque faculté secondaire, ce qui faisait une sélection utile en faveur de Paris.)

Remarquez, dit M. Laboulbène, combien ces études étaient longues, pénibles, difficiles. Le diplôme était enfin reçu, mais que de temps perdu et quel malheur que ce zèle, cette persévérance aient été dirigés dans cette voie étroite et scolastique, qui faisait apprendre et tirailler un texte dans l'explication ou l'argumentation sans fin ! Quel éloignement de l'étude des faits, de l'observation, de l'expérimentation !

La parole écrite, le dogme, était un fort inexpugnable ; les citations, les tirades pédantesques suffisaient. Les hommes de génie l'ont déploré ou en ont montré le ridicule : Salisbury au douzième siècle, Pétrarque au treizième, Molière et Lesage au dix-septième et au dix-huitième.

Passons à la *licence en médecine*. Le bachelier faisait le matin des lectures ou conférences dans une petite chaire, commentant Hippocrate, Galien, Avicenne, Rhazès, etc. Il s'exerçait à parler

en public; maître le matin, il devenait élève le reste de la journée, écoutant les leçons des professeurs.

Une coutume excellente, trop rare de nos jours, était le choix fait par le bachelier d'un maître régent auquel il s'attachait, qui devenait son conseiller, son guide, son appui, auprès duquel il se formait à la pratique de la médecine en suivant son protecteur.

Après deux années et deux thèses quotidiennes, après avoir répondu à divers examens d'anatomie, de chirurgie et de pratique, les bacheliers se rendaient au domicile des régents et faisaient des invitations au chancelier devant donner la licence, aux hauts fonctionnaires, aux membres du Parlement, de la cour des comptes, des aides, au gouverneur de Paris, au prévost des marchands, aux échevins, pour leur faire juger du savoir des médecins que la Faculté allait donner au monde, *urbi atque universo orbi.*

Les licentiandes ou candidats pouvant être licenciés, après une cérémonie spéciale et un classement rigoureux, se rendaient en corps chez le chancelier de l'Université.

M. le professeur Laboulbène dépeint leur cortège, leur passage du Pont-au-Double, leur licence *legendi, interpretandi et faciendi medicinam hic et ubique terrarum;* enfin le banquet terminant la fête.

Le licencié pouvait exercer la médecine sans *maîtrise* ou *doctorat;* mais l'habitude des malades manquait souvent, la majorité ambitionnait le doctorat, qui les incorporait à la Faculté et les élevait dans la confrérie médicale.

M. Laboulbène énumère les formalités de la maîtrise, la supplique, l'acte de vespéries et la cérémonie du doctorat dans les salles inférieures décorées aux frais du candidat et pour lesquelles il dépensait bien plus que les quelques francs donnés aujourd'hui aux appariteurs pour la robe usée de la thèse. Il montre le nouveau docteur debout prononçant le fameux *juro,* dernier mot sorti de la bouche de Molière expirant. A ce sujet, il ne faudrait pas juger ces cérémonies par leur côté prêtant au ridicule; les maîtrises et les jurandes avaient toutes des coutumes singulières et souvent fort compliquées.

Le titre de docteur ne remonte qu'à la fin du quinzième siècle; avant cette époque les maîtres de la Faculté étaient *magistri regentes.* Leur nombre n'était pas très élevé : 72 en 1550; 85 en 1603 ; 164 en 1780 et 144 en 1787. Mais, objecte M. Laboulbène, les maîtres régents faisaient presque à eux seuls la famille médi-

cale et la Faculté tout entière. Il existe actuellement à Paris, sans compter les magnétiseurs, les somnambules, etc., près de 2000 médecins, ce qui fait environ un pour 500 habitants. Autrefois il y avait à peine un médecin par 850 habitants, toutes proportions gardées.

Les frais d'études étaient énormes, comparés à ceux de l'époque actuelle où l'étudiant dépense 1.300 ou 1.500 francs. Au milieu du siècle dernier, ils s'élevaient de 5.000 à 5.500 livres.

La palme du doctorat, pour employer le style voulu, ne donnait pas droit à la régence; un dernier acte était passé, et un stage de deux ans nécessaire avant d'être admis aux fonctions d'examinateur et de professeur. Le maître régent faisait alors pendant dix ans partie du banc des jeunes, puis il passait au banc des anciens.

Je vous ai présenté en quelque sorte l'anatomie de l'ancienne Faculté ; je veux actuellement vous faire connaître sa vie privée et publique, vous dire ce qu'étaient l'ancien, le doyen et les professeurs.

La Faculté actuelle compte trente-deux professeurs, trente-sept agrégés, le doyen, les deux assesseurs, le secrétaire, plus les bibliothécaires, les prosecteurs, aides d'anatomie, chefs de clinique, etc., ainsi que des fonctionnaires utiles et nombreux. Autrefois elle était formée par tous les docteurs régents sans exception.

L'ancien de la Faculté était le plus âgé et le plus vénéré, ses privilèges étaient considérables. Absent, il était considéré comme présent, ses jetons d'honoraires étaient doubles ; en l'absence du doyen, il convoquait la Faculté.

Nos anciens, à nous, s'appellent Jules Cloquet et Jean Bouillaud. Aussi loin qu'ait pénétré la science médicale, le nom de l'anatomiste et du chirurgien éminent, celui du médecin philosophe et du grand clinicien sont connus, leurs œuvres utiles sont admirées. A aucune époque, l'ancienne Faculté n'a eu plus que nous pour ses chers anciens d'affection et de respect !

Le doyen était le chef de la Faculté. L'ancien en remplissait d'abord les fonctions, devenues plus tard électives. Le doyen ne professait pas; il représentait la Faculté dans toutes les occasions et dans les cérémonies publiques, il dirigeait la Faculté et enfin il rédigeait les *Commentaires* dont nous vous présentons deux tomes : le premier et le dernier de cette inestimable collection. Notre bibliothèque renferme de bien précieux manuscrits et de

bien rares volumes parmi les 55.000 qu'elle compte aujourd'hui. Tout pâlit devant les *Commentaires*. Il manque un et peut-être deux volumes aux vingt-quatre qui existent. S'ils se rencontraient jamais dans une vente publique ou privée, ce ne serait pas trop, ce ne serait pas assez que de les placer dans le plateau d'une balance et que de charger l'autre plateau du plus précieux métal jusqu'à dépasser l'équilibre.

M. Laboulbène parle ensuite des professeurs, au nombre de deux seulement dans l'origine, et il compare les deux Facultés de Paris et de Montpellier sous ce rapport. La vieille Faculté ne connut pas le concours, dont nous sommes le partisan convaincu. L'enseignement n'était pas permanent, mais temporaire, et tous pouvaient y prétendre. Aucun insigne ne distinguait le professeur du maître régent. Le costume actuel date de novembre 1803.

Avant de raconter les luttes de la Faculté avec Théophraste Renaudot, la chambre royale, la Société royale de médecine, les chirurgiens de robe courte et les chirurgiens lettrés ou de robe longue, M. Laboulbène lit la fière déclaration de Riolan, expliquant bien l'esprit de la vieille Faculté :

« Notre eschole a été fondée et entretenue aux despens des médecins particuliers qui ont contribué pour la bastir : elle n'a pas eu pour fondateurs ny les Roys de France, ny la ville de Paris, desquels elle n'a jamais reçu aucune gratification en argent pour la bastir, doter et entretenir...

« Cette compagnie n'est point demeurée oisive, mais continuellement a travaillé, soit en estudiant pour se rendre capable de servir le public, soit en enseignant pour former des successeurs...

« Elle a enseigné la médecine, gratuitement, à ses despens. Quelque chose qui arrive, elle fera toujours son devoir. »

Cet aperçu demeurerait incomplet, si je ne vous faisais pas remarquer les banquets et dîners si nombreux donnés par les docteurs régents, la salle haute où s'étendait la belle galerie des portraits et des bustes, où l'on voyait reproduits les portraits de Baillou, de François du Port, Ellain, Dieuxivoye, Philippe Hecquet, Fernel, Riolan, Jean Loysel, Claude Perrault, Hamon et l'inimitable Guy Patin.

Chère ancienne, chère grande Faculté! Je vous ai montré sa force, je ne vous ai pas caché ses faiblesses ; elle avait sa dignité

à elle, elle avait sa noblesse à elle, qu'elle a élevées aussi haut que dignité et que noblesse puissent monter; mais son immobilisme la condamnait à disparaître, elle ne comprenait pas le progrès.

C'est le progrès qui caractérisera la Faculté actuelle. Le 4 décembre 1878, date désormais historique, M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, a posé la première pierre de la nouvelle école pratique de la Faculté. De nouveaux laboratoires s'élèvent de toutes parts. Des cours de clinique de maladies mentales, d'ophthalmologie, de maladies des enfants vont commencer. Partout le labeur incessant, partout une vie nouvelle, partout le progrès.

L'ancienne Faculté a langui dix-sept ans après avoir quitté les écoles de la rue de la Bûcherie; elle a vu sa rivale, l'Académie de chirurgie, inaugurer l'endroit où nous nous trouvons. C'est ici qu'elle a siégé : les amphithéâtres ont peu changé de destination; ainsi que la salle actuelle des thèses, le musée Orfila était la bibliothèque, tandis que la bibliothèque actuelle était la salle de réunion de l'Académie de chirurgie. L'emplacement des bureaux et de l'entrée renfermait des lits de malades.

Enfin le flot du progrès, devenu révolutionnaire, monte, déborde, confond les institutions antérieures ; l'École de santé succède à l'ancienne Faculté de médecine, et plus tard la Société royale de médecine et l'Académie de chirurgie sont remplacées par l'Académie de médecine.

Après cette étude sur ceux qui nous ont précédés, je dois vous exposer les divisions de l'histoire si vaste de la médecine et de la chirurgie, puis vous indiquer la place de ce cours.

L'histoire de la médecine comprend tout d'abord la *pathologie historique*. C'est la question de beaucoup la plus considérable et l'une des plus importantes. A elle se rapportent les descriptions des maladies anciennes de tous les temps et de tous les pays; elle envisage l'homme où il a vécu, atteint par les maladies saisonnières et telluriques, ainsi que par les inévitables traumatismes. L'action de l'atmosphère, les influences de la nourriture, l'entraînement des besoins et des passions ont déterminé les premières maladies observées.

La *monographie historique* a succédé peu à peu aux vagues notions médico-chirurgicales; les phénomènes pathologiques ont

été constatés avec une précision croissante; les observations ont été groupées, puis comparées, successivement élevées au rang de maladies distinctes, par leur origine, leur évolution, leur terminaison.

La *symptomatologie* qui frappait tout d'abord les premiers médecins s'est perfectionnée de plus en plus, et la technique d'exploration interne et externe est devenue peu à peu ce que vous la voyez de nos jours. Les anciens avaient un diagnostic incomplet; mais, admirables observateurs, ils s'attachaient au pronostic et nous ne les avons guère dépassés dans cette appréciation de l'issue heureuse ou funeste des maladies. Ils recherchaient avec grand soin l'étiologie, les causes pathogéniques saisissables.

La *symptomatologie*, le *diagnostic*, le *pronostic*, l'*étiologie historique* seront l'objet d'une étude féconde et instructive.

La *taxonomie historique* vous montrera le cadre grandissant des maladies, celles-ci se dégageant du chaos où elles étaient confondues : la fièvre typhoïde, cette maladie si française, séparée des pyrexies par Louis; les lésions et les affections cardiaques si nettement délimitées par Millaud, et de même celles du cerveau et de la moelle épinière. Vous verrez qu'il y a des maladies éteintes, comme la peste d'Athènes, et d'autre part des maladies nouvelles, par exemple, le saturnisme et l'absinthisme.

La *thérapeutique historique* a commencé par les sacrifices, les invocations, les prières aux divinités bienfaisantes ou malfaisantes; le fétiche tourmente encore le malade pour les peuples enfants de l'intérieur de l'Afrique ou les peuplades américaines non civilisées. Le malade était entouré des objets secourables non par leur propriété médicative, mais pour une intercession médiate auprès du fétiche qui devait les hanter ou les habiter. De plus, les devins ou les sorciers poussent encore des cris ou font faire un grand bruit pour délivrer le patient en effrayant le mauvais génie. De la sorte, en constatant les objets, surtout les plantes utiles administrées de toute manière et derrière lesquelles étaient cachées les puissances bienfaisantes, on est arrivé par le plus simple empirisme à une matière médicale de hasard offrant néanmoins quelques données utiles.

La tradition indiquait les meilleurs remèdes, ceux qui réussissaient le mieux ou le moins mal. Les Arabes ajoutèrent les métaux aux plantes; les rêveries astrologiques admirent l'action des planètes et des étoiles. Enfin, secouant le joug des préjugés, la

thérapeutique s'est enrichie de l'étude physiologique des médicaments; elle a précisé l'étude des indications, faisant table rase de bien des choses anciennes, mais conservant les acquisitions précieuses lentement amassées.

L'*hygiène* a dû remonter aux temps préhistoriques, et elle faisait partie des cultes primitifs. Imposée aux peuples dans un but utile; elle est passée à l'état scientifique avec les médecins grecs. L'*histoire de l'hygiène* jusqu'à notre époque où elle est si cultivée montre sa haute place publique et privée pour préserver soit les populations, soit l'individu isolé.

L'*anatomie* et la *physiologie historiques* sont de date relativement récente. Ni les Grecs ni Aristote n'ont disséqué de corps humains, mais il est probable qu'à l'école d'Alexandrie la science anatomique a eu de sanglantes origines. On aurait ouvert des hommes vivants. Celse et Tertullien l'ont affirmé. L'histoire doit enregistrer ces faits que l'humanité déplore. Du reste, on ne peut les juger qu'en se reportant au milieu où vivaient ces anatomistes des premiers âges et au mépris qu'inspiraient alors les souffrances des esclaves.

L'*histoire des doctrines* avec les fluctuations des systèmes qui se sont succédé en médecine vous montrera que, si les faits rigoureusement observés sont impérissables, les hypothèses prématurées sont fragiles. Elles ne durent que le temps nécessaire pour en démontrer la fausseté ou l'impuissance.

L'établissement des *institutions* constitue une des branches les plus curieuses de la médecine historique. L'exposé que je vous ai fait de l'*ancienne Faculté de Paris* se rapporte à une des plus remarquables institutions médicales.

Les médecins de tous les temps qui ont fait faire des progrès à notre science, ceux qui ont marqué leur place par leur savoir, leur dévouement prennent rang dans la *biographie médicale historique;* leurs écrits composent la *bibliographie médicale.*

Vous pouvez apprécier dès maintenant le vaste domaine de l'histoire de la médecine. Le cours de cette année se rapportera à la *pathologie historique* et, si je ne me trompe, à une de ses parties les plus intéressantes. Il faut être de son temps et de son pays. Or, vous savez qu'en ce moment la question des maladies épidémiques préoccupe les populations et les gouvernements; les émotions qu'avait fait naître la peste de Vetlianka sont à peine calmées. D'autre part, les académies et les sociétés savantes re-

çoivent journellement des travaux relatifs aux maladies parasitaires et au rôle des infiniment petits dans un grand nombre d'affections de l'homme et des animaux. J'étudierai avec vous l'*histoire des maladies épidémiques* et *des maladies parasitaires*. Je les suivrai dans le temps et dans l'espace. Je vous démontrerai combien est utile, j'allais dire indispensable, l'histoire de la médecine, combien elle vous servira dans vos études.

Un mot encore, et j'aurai fini. Depuis que je suis chargé de cet enseignement, j'y pense tous les jours et souvent la nuit : je tiens tant à vous le rendre profitable ! Je me suis dit bien des fois que, si je voulais faire connaître, par exemple, le cours de la Seine dans Paris ou une de ses rives, je devrais commencer par indiquer l'état présent, actuel, et puis rechercher et exposer les modifications survenues. De même, dans l'étude de l'histoire, le moment actuel de nos connaissances doit servir de base assurée, de terme de comparaison.

C'est ainsi que je tiens à vous exposer l'histoire de la médecine et de la chirurgie en partant de l'état présent, en remontant au passé, ayant toujours en vue l'avenir. Et laissez-moi vous le dire en comptant sur vous, c'est à vous, les jeunes, à vous, chers élèves aux ardentes inspirations, à vous qu'appartient l'avenir !

HISTOIRE DU JOURNALISME MÉDICAL

(1679-1880)

Je vais essayer de vous exposer rapidement, dans cette première leçon, l'histoire du journalisme en général et du journalisme médical en particulier.

Il en est du journal et du journalisme comme de tant d'autres choses excellentes dont nous jouissons sans nous inquiéter d'où elles viennent et des efforts tentés pour les obtenir. Le messager est si bien reçu, son apparition est si habituelle, qu'il semble en avoir toujours été ainsi ; plusieurs seront surpris en apprenant que deux cents ans à peine nous séparent de la naissance du journalisme. Dès l'abord, semblable à un mince ruisseau, le journal a grandi à travers mille obstacles ; présentement, il s'étend au loin dans un lit large et profond, où il coule majestueusement et à pleins bords.

Au commencement du XVIIe siècle, le journal n'existait pas dans notre pays ; il faut arriver en 1631 pour constater l'établissement du journalisme dû à un homme de progrès, à un médecin, auquel la postérité sera toujours reconnaissante, à Théophraste Renaudot. Ne croyez pas que ce soit sans efforts inouïs que Renaudot ait réussi dans sa tentative. Il a eu pour adversaire un des doyens de notre ancienne Faculté, il a lutté avec Guy Patin. L'histoire impassible et impartiale doit rendre à chacun sa part de travaux et de mérite ; il ne vous déplaira pas, messieurs, que le professeur d'histoire de la Faculté mette en présence les grandes figures de Renaudot et de Guy Patin, en les plaçant dans le milieu où elles ont rayonné.

Théophraste Renaudot est né à Loudun en 1584. C'est à Paris qu'il commença à s'instruire sous un maître en chirurgie, se fermant dès l'abord les portes de l'ancienne Faculté qui n'aimait pas les chirurgiens, surtout ceux de robe longue. Il alla prendre le bonnet de docteur à Montpellier, dans le court espace de trois mois, puis il voyagea pendant plusieurs années. De retour à Loudun il pratiqua son art avec succès ; sa réputation s'étendit au loin ; il paraît s'être rendu dans le Poitou en 1610 et s'être fait connaître de deux personnages importants : Armand de Richelieu, évêque de Luçon, et Joseph Leclerc du Tremblay ; le premier devenu, vous le savez, le puissant cardinal-ministre ; le second, son confident et son bras droit, celui que Gérome a représenté dans un tableau remarquable : l'Eminence Grise.

Ardent, conscient de sa force, Renaudot quitta son pays natal pour venir se fixer à Paris en 1612. A cette époque, nul ne pouvait y exercer la médecine s'il n'était docteur de la Faculté, ou attaché à quelque personne royale. Renaudot, aidé par ses protecteurs, obtient le titre de médecin du roi et prête serment entre les mains de Douart, premier médecin de Louis XIII. Il surmonte les difficultés du début, il ouvre même une école pour vivre. Richelieu, qui connaissait les hommes, lui donna bientôt le brevet de « commissaire général des pauvres, tant valides qu'invalides, du royaume. »

Renaudot s'était installé en plein Paris, en pleine cité, rue de la Calandre, près du palais de justice, et l'ancienne Faculté, ainsi que je vous l'ai exposé l'année dernière, était rue de la Bûcherie, sur la rive gauche de la Seine. La Faculté condamnait et repoussait l'emploi des remèdes fournis par la chimie, ou l'alchimie, comme on disait encore. Renaudot prôna, célébra et prépara l'antimoine ; il l'employa hardiment ainsi que les médicaments chimiques. De plus il établit « des consultations charitables ou gratuites » avec délivrance des médicaments, et la foule se dirigeait rue de la Calandre. Vous voyez déjà poindre d'orageux dissentiments et de sérieux conflits avec la Faculté, gardienne sévère et immuable des vieilles traditions.

Outre les traductions gratuites et la fourniture des drogues pour les malades, Renaudot, pour venir en aide aux travailleurs pauvres, fonda chez lui une sorte d'établissement de prêts sur gages. Les nécessiteux y affluèrent, recevant environ le tiers du prix d'estimation des objets, les dépôts devenant la propriété du

prêteur s'ils n'étaient pas retirés au temps convenu. Ce système de prêts sur gages, nouveau en France, fonctionnait au nord de l'Italie et le peuple lombard l'appelait « Monte di Pieta. »

Enfin, messieurs, représentez-vous une époque où les moyens de publicité manquaient, où on ne connaissait les événements que par ouï-dire, où on était obligé de crier par les rues ce qu'on voulait annoncer au public. Pensez à ce qui résulterait demain de la disparition des affiches et des journaux. Renaudot était si frappé de cet état de choses qu'il établit, toujours chez lui, sous le nom de « bureau d'adresse ou rencontre », un office de publicité. Chacun pouvait se procurer l'adresse ou le renseignement dont il avait besoin ; les acheteurs et les vendeurs s'y rencontraient ; un registre renfermait ce dont les uns voulaient se défaire, ce que les autres voulaient acquérir. Les nouvellistes s'y donnaient rendez-vous. L'utilité du bureau d'adresse fut vite démontrée, les établissements se multiplièrent et le fondateur en fut nommé maître général.

De cette conception, Renaudot passa vite à une autre. Il était renseigné mieux que personne par les bureaux de publicité, il avait pour ami d'Hozier, le célèbre généalogiste, qui entretenait une correspondance spéciale et des plus étendues avec les provinces et l'étranger ; il possédait un fonds inépuisable d'anecdotes dont il faisait part à ses nobles malades pour les distraire. Ses vives et intéressantes causeries ne tarissaient point la soif de nouvelles qu'éprouvaient les gens oisifs.

Il écrivit ses anecdotes, il en fit faire des copies qu'il distribua dans le cours de ses visites.

Ces « nouvelles à la main » obtinrent une vogue considérable ; Renaudot, ne pouvant suffire aux demandes, pensa à les faire imprimer et à les vendre à tous, aux malades comme à ceux qui se portaient bien. Son puissant protecteur Richelieu, auquel il demanda l'autorisation nécessaire, comprit vite de quelle importance serait une feuille racontant les événements en quelque sorte sous la dictée du pouvoir ; il donna l'autorisation. Le premier numéro du premier de nos journaux, suivant l'expression d'Eugène Hatin, parut le 30 mai 1631 sous le titre de Gazette.

Pour comprendre ce titre et pour connaître ce qui existait déjà hors de France, il est indispensable que je vous donne un aperçu de ce qui avait déjà été tenté dans l'antiquité et jusqu'au XVIIe

siècle, pour arriver à la publicité, c'est-à-dire pour porter les événements à la connaissance du public.

Je ne vous dirai rien des anciens dominateurs asiatiques, bien que Josèphe ait parlé d'historiographes chargés d'écrire jour par jour les événements publics. Les Grecs n'ont eu que des éphémérides, ébauches d'annales historiques. Les Romains étaient beaucoup plus avancés sous ce rapport.

Dans les premiers temps de Rome, suivant Victor Leclerc, le grand pontife, afin de conserver les souvenirs publics, écrivait sur une table blanchie, exposée dans sa maison, tous les événements de chaque année et le peuple pouvait la consulter. Ces tables ou tablettes portaient le nom des consuls ainsi que des autres magistrats et tout ce qui concernait le Sénat, les comices, les affaires militaires. On y trouvait enregistrés les triomphes, les statues érigées et de plus les fléaux, les éclipses, etc. Rome n'eut pendant plusieurs siècles que les annales historiques des pontifes.

Plus tard, quand la domination romaine se fut étendue sur le monde presque tout entier, apparurent les acta diurna, bien plus analogues aux journaux que les annales tabulaires. Les acta renfermaient les moindres détails de nature à présenter quelque intérêt, et, au dire de Suétone, la publication en serait devenue quotidienne sous la dictature de Jules César. Ces acta diurna seu publica renfermaient les procès-verbaux des assemblées du Sénat et de plus, les cérémonies funèbres, les incendies, les exécutions, les longévités et fécondités extraordinaires, la description des fêtes du cirque, le succès ou la chute des acteurs. Tacite signale l'avidité avec laquelle on lisait les acta diurna « pour y voir ce que n'avait point fait Thraséas » qui avait osé protester par son abstention contre les félicitations portées par le Sénat à Néron, sur la mort d'Agrippine. Toutefois, l'importance qu'aurait pu prendre cette apparence de journalisme à Rome avait tout de suite été amoindrie. Tibère, Domitien surveillaient les publications ; rien de contraire à leurs vues n'y pouvait paraître. D'autre part, les citoyens riches avaient des esclaves copiant les diurna ; Tacite nous apprend encore qu'on les envoyait dans les provinces et dans les armées. Cicéron parle de Chrestus dont la feuille copiée (compilatio) était célèbre et très répandue.

Quand Rome s'écroula, les acta, embryons de nos journaux, disparurent. Le journal est un signe et un besoin de la vie civili-

sée. Les barbares, après la conquête, en étaient juste au point où César nous représente les Gaules quand il y pénétra. « Les Gaulois, dit-il, étaient très avides de nouvelles ; ils couraient après les voyageurs et les forçaient à s'arrêter pour leur apprendre ce qu'ils savaient de nouveau. »

Le journal n'exista point au moyen âge ; le moine comme le bourgeois notaient silencieusement les événements du jour, et il faut descendre jusqu'au commencement du XVIIe siècle pour trouver le journal imprimé. Toutefois, il a dû y avoir et il y a eu certainement dans beaucoup de pays, comme en France avec Renaudot, des lettres de nouvelles, des anecdotes manuscrites, des papiers-nouvelles, des nouvelles à la main.

La gazette, le journal moderne, serait née à Venise suivant une tradition à peu près unanime. Ce point d'histoire est des plus intéressants, et il me paraît aujourd'hui élucidé. Oui, si l'on veut parler des feuilles manuscrites ; non, s'il s'agit du journal imprimé.

Dans l'Encyclopédie méthodique, Voltaire, au mot Gazette, s'exprime ainsi : « Gazette, relation des affaires publiques. Ce fut au commencement du XVIIe siècle que cet usage utile fut inventé à Venise... On appela ces feuilles qu'on donnait une fois par semaine gazettes du nom de gazetta, petite monnaie revenant à un de nos demi-sous, qui avait cours alors à Venise, etc. » D'autres écrivains, Chalmers entre autres, placent la naissance du journal non pas au XVIIe, mais au XVIe siècle, en 1536. Enfin, la version la plus accréditée est que le gouvernement de Venise avait, du temps des guerres contre les Turcs, fait lire sur la place publique un résumé des nouvelles de la guerre ; selon d'autres, placer dans certains endroits des bulletins écrits, Notizie scritte, et on donnait une petite pièce de monnaie, appelée gazetta, pour assister à la lecture, ou pour prendre connaissance des bulletins ou même pour les acheter.

Eugène Hatin a obtenu sur ce sujet des renseignements précis de Valentinelli, conservateur de la bibliothèque Saint-Marc, et voici ce qui lui a été affirmé. Les documents à l'appui de la question à élucider faisant absolument défaut, on en est réduit à une tradition amplifiée et couverte de broderies poétiques. Il est certain toutefois que, dans un temps bien antérieur à la découverte de l'imprimerie, mais impossible à préciser, le Sénat de Venise faisait rédiger des notices sur les faits survenus dans la ville et dans l'Etat, lesquelles notices étaient remises aux agents de la

république vénitienne. On appela ces notices Foglietti, Fogli d'avvisi, petites feuilles, feuilles d'avis. Plus tard, à une époque qu'on ne saurait déterminer, il était pris copie de ces feuilles à l'usage des particuliers, et cette diffusion eut lieu par un corps de copistes nommés Scrittori d'avvisi. Il est insoutenable que ces notices aient été livrées à la curiosité publique moyennant la rétribution d'une gazetta; cela est tout à fait en opposition avec la nature soupçonneuse du gouvernement vénitien, qui ne souffrait qu'à grand'peine, et seulement pour les patriciens, la circulation de ces notices qu'il ne permit jamais d'imprimer.

La première pièce de monnaie appelée gazetta a été frappée en 1536. Remarquez bien cette date, c'est celle de Chalmers, et l'origine de cette gazetta valant deux sous vénitiens ou un sou de France a été confondue avec l'origine du journal. Ce qui est absolument sûr, c'est que le premier journal imprimé à Venise sous le nom de gazette apparaît en 1760 quand notre gazette de Renaudot comptait déjà près de cent trente ans d'existence.

Le mot de gazette se trouve du reste dans notre langue bien avant l'établissement du journal, auquel le fondateur donna expressément le nom de gazette « parce qu'il était, suivant son expression, plus connu du vulgaire avec lequel il fallait parler. »

Si l'origine du journal non manuscrit n'est pas vénitienne, et je vous l'ai prouvé, voici, d'après Eugène Hatin, la date probable des premières feuilles périodiques. Anvers aurait imprimé le premier journal en 1605; puis il aurait apparu en Allemagne en 1612 ou 1615, en Angleterre en 1622, en Hollande en 1626, en France en 1631.

Revenons à Théophraste Renaudot.

Le novateur avait établi des consultations gratuites pour les malades, il avait fourni des secours aux travailleurs pauvres avec les prêts sur gages, il avait fondé la gazette imprimée.

Serez-vous surpris que l'envie se soit attachée à Renaudot, que des attaques passionnées aient dénaturé ses intentions, sous l'influence d'idées contraires aux siennes; que des ennemis se soient dressés pour amoindrir son mérite et renverser ce qu'il avait édifié?

Fort de l'appui du pouvoir, ayant de son côté la faveur publique, Renaudot nous a fait part de ses tribulations dans sa Gazette. Les attaques auxquelles il était en butte l'émeuvent, l'irritent, mais ne l'effrayent pas. Il exprime dans un style imagé cette pensée magnifique : « Le journal tient de la nature des torrents, il se

grossit par la résistance. » D'autre part, Richelieu, qui avait trop à combattre pour ne pas se servir du journal naissant, envoyait à la Gazette des articles entiers; Louis XIII n'est pas resté étranger à la publication de plusieurs nouvelles. La Gazette au début était de format in-4°, avec quatre colonnes sur une seule page. Elle avait pour titre unique le mot Gazette et, dès le sixième numéro, la date de publication et le bureau de rédaction sont indiqués à la fin en lettres italiques : Au bureau d'adresse, rue de la Calandre, sortant du marché-neuf, près les palais, à Paris.

Renaudot, pour avoir plus d'autorité comme directeur de la Gazette, reçut le brevet en titre d'historiographe de la couronne. J'ai cherché à la Bibliothèque nationale, dans le rare exemplaire du Recueil des Gazettes en 1681, le portrait, le seul qui nous reste peut-être, de Th. Renaudot. Il est représenté assis devant son bureau. Le front est vaste, plissé; les yeux grands, largement fendus avec un regard vif, intelligent. Le visage est dépourvu de grâce, déparé par un nez court, largement épaté. Les cheveux sont rares, les poils de la barbe et de la moustache sont clairsemés et incultes. L'ensemble n'offre rien de prétentieux, il indique la bonté et on devine un esprit primesautier, actif et tenace.

Arrivé à l'apogée de sa renommée, Renaudot eut, par Richelieu, la concession d'un vaste terrain situé dans le faubourg Saint-Antoine, pour y construire une maison destinée à devenir un hôtel des consultations charitables. Cet hôtel, dans la pensée du ministre, pouvait devenir le siège d'une université royale destinée à amoindrir la Faculté de médecine, si fière de ses prérogatives.

Mais, bientôt après, Renaudot perd ses protecteurs, Richelieu et Louis XIII. Il avait lancé une épigramme contre Guy Patin qui relève le gant et il se trouve de plus en plus exposé aux coups de ses ennemis. Les accusations, les épithètes les plus dures lui sont prodiguées. Il attaque la Faculté qui répond par un factum « contre son calomniateur ». Il perd procès sur procès, la concession du terrain lui est retirée, il est condamné à cesser les consultations charitables, à fermer le bureau d'adresse ; la Gazette seule survit, grâce à la faveur de Mazarin. Renaudot accablé de tristesse, n'ayant que peu de fortune, mais adoré de ses deux fils Isaac et Eusèbe, qui ont tour à tour été repoussés des examens, puis admis au baccalauréat, à la licence et doctorat, meurt le 25 octobre 1653.

Voyons maintenant quel était l'adversaire de Renaudot, celui qui l'a renversé, le fougueux Guy Patin.

Il nous apprend lui-même qu'il était né un vendredi dernier jour d'aoust 1601, près de Beauvais, « à Hodenc-en-Bray. » Son père François « était bien fait, parlait d'or et n'était point vicieux » ; sa mère, Claire Manessier, était d'Amiens. Après avoir fait ses humanités à Beauvais, le jeune Guy Patin, subissant l'attraction de Paris, s'y rendit pour étudier la philosophie. De retour dans sa patrie, il résiste à ses parents qui voulaient lui faire embrasser la carrière ecclésiastique; puis, sur les conseils de Riolan, il étudie la médecine. Ses débuts furent brillants ; pendant son baccalauréat il fut fait archidiacre des Ecoles, ensuite il fut coiffé du bonnet doctoral, le 17 décembre 1622. Dix ans plus tard, on le voit professeur de chirurgie à la Faculté puis au Collège de France. Il fut élu doyen de la Faculté de médecine en 1650 et 1651, et je vous affirme que nul n'a été plus que lui un doyen vigilant et très rigide observateur des statuts.

Guy Patin est mort le 1er avril 1672. Il fut enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois. Vous pourrez voir un beau portrait de lui dans l'antichambre qui précède la salle du conseil. Ce portrait d'Antoine Masson date de 1670 ; il a été donné à la Faculté par Guy-Erasme Emmerez, filleul (filiolus) de Guy Patin.

Le célèbre doyen est en petit costume noir, avec un large col blanc rabattu ; la tête est fine, le visage amaigri, allongé ; les yeux noirs et pénétrants, le nez droit, long, aquilin ; la bouche à lèvres minces, sarcastique ; le menton pointu ; les cheveux abondants, bouffants et grisonnants.

C'est bien ainsi qu'on devait le représenter, par la pensée, le satirique par excellence, le génie épistolaire fait homme, ce chroniqueur audacieux, tantôt sérieux, tantôt plaisant, flagellant les vices, les abus, les ridicules de son époque. L'historien n'est point un panégyriste, mais je ne puis oublier et ne point vous dire que Guy Patin avait une érudition immense, une mémoire prodigieuse, que dans ses lettres écrites aux Belin, de Troyes ; à Charles Spon ; à Falconnet, de Lyon ; aux Salins, de Beaune, et autres, il s'est montré tour à tour philosophe, poète, bibliographe consommé. Bayle a prétendu que Guy Patin avait été correcteur d'imprimerie dans sa jeunesse, et, en effet, ses jugements sur les livres sont d'une sûreté vraiment surprenante ; sa colère devient implacable contre les éditions mal imprimées et incorrectes.

Guy Patin était très versé dans les sciences médicales, il affectionnait surtout les anciens : Hippocrate, Galien, et de plus Fernel, Duret, Houillier, Baillou. Vous voyez le cas qu'il devait faire de quiconque délaissait les anciens, Hippocrate et Aristote, et par conséquent de Renaudot. Il regardait les apothicaires comme des « cuisiniers arabesques », la « gent stibiale » l'horripilait; or, Renaudot était chimiste et vantait l'antimoine. Guy Patin, démophile à sa manière, détestait le pouvoir du ministre, il était du « parti de l'aversion contre Richelieu », il ne tarit pas de mots à l'emporte-pièce « sur la race mazarinesque » et Renaudot avait Richelieu pour protecteur.

Par ces quelques oppositions de caractères et de vues, il vous est facile de juger que la lutte serait terrible entre ces deux hommes. Une épigramme, insérée par Renaudot dans la Gazette, avait commencé l'attaque. La pratique de Guy Patin n'était point compliquée : il saignait beaucoup, nous pouvons dire très copieusement, il purgeait avec des minoratifs, surtout le séné, et employait volontiers « la ptisane à l'eau de son ». « Les trois mots, saignée, sené, son, commencent chacun par la lettre S ; et les apothicaires ennemis de Guy Patin l'avaient appelé en conséquence « le Docteur aux trois S ».

Voici l'épigramme que Renaudot fit circuler sous forme de « nouvelle à la main » :

Nos docteurs de la Faculté
Aux malades parfois s'ils rendent la santé
Ont besoin de l'apothicaire ;
Mais Patin plus adroit, de par la charité
Avec trois S les enterre.

Guy Patin blessé au vif ne pardonnera jamais au « gazetier » ; toute sa verve, tout son entrain, il les apportera dans les ripostes habiles, vigoureuses, acharnées ; il inspirera « les rabat-joie contre l'antimoine triomphant » ; sa colère sera aussi mordante que furibonde, et quelles épithètes « le gazetier, le camus, le honteux trafiquant de toutes choses, l'infâme usurier, l'odieux charlatan, blatero, nebulo hebdomadarius ».

En ce temps d'intrigues, de complots, de publicité restreinte, au XVIIe siècle enfin, la justice avait souvent de lentes allures, mais elle rendait des arrêts. Renaudot eut recours à elle, il assigna

Guy Patin en personne; celui-ci ne resta pas en arrière et répondit par une assignation pareille devant la même juridiction. Nous dirions aujourd'hui : double procès en diffamation. Ce procès fut jugé le 14 août 1643 ; Richelieu, étant mort au mois de décembre 1642, Renaudot n'avait plus son grand appui.

Les magistrats donnèrent raison au docteur de Paris qui soutint lui-même sa cause. Le contentement de Guy Patin fut extrême et au sortir de l'audience il dit à son adversaire : « Monsieur Renaudot, vous avez gagné en perdant, vous étiez camus en entrant ici, vous en sortez avec un pied de nez. »

La Faculté avait institué comme Renaudot des consultations gratuites données tous les samedis par les docteurs-régents, de dix heures à midi, rue de la Bûcherie. Mais Renaudot ne se tenait pas pour battu ; il continuait à employer l'antimoine et il en vint à réclamer de la reine régente la confirmation de la cession des terrains du faubourg Saint-Antoine. Guy Patin sut entraîner la Faculté pour assouvir sa haine contre « le gazetier, courtier d'annonces et empoisonneur », et le prévôt de Paris, par arrêt au Châtelet le 9 décembre 1643, donna sentence « par laquelle deffences sont faites (à Renaudot) d'exercer la médecine, ny faire aucune conférence, consultation ny assemblée, dans le bureau d'adresse ou autre lieu ». Renaudot en appelle du jugement rendu ; en outre, il demanda l'enregistrement des lettres-patentes qui lui donnaient le droit d'exercice sous Louis XIII. L'effort était suprême, l'Université de Paris s'était jointe à la Faculté de médecine ; d'autre part, la Faculté de Montpellier, chancelier, professeurs et docteurs-régents prêtaient leur concours à Renaudot. La cour « met l'appellation à néant... condamne l'appelant à l'amende et ès-dépens... lui fait très expresses inhibitions et deffences de plus vendre, ny prêter à l'avenir sur gages... » Le triomphe de Guy Patin était complet.

Faut-il, messieurs, regarder Guy Patin comme absolument injuste et trop agressif ? Etait-il donc si rempli de colère et de fiel ? J'ai voulu avoir l'avis de notre bibliothécaire Achille Chereau qui depuis longtemps vit, en quelque sorte, avec Guy Patin et ses œuvres, et il n'a point cette opinion. Reportons-nous au temps où vivait le doyen pour apprécier sa poursuite contre Renaudot : l'ancienne Faculté, appuyée sur ses statuts, était immuable ; toute atteinte aux dogmes antiques lui paraissait un crime. Guy Patin repoussait, comme Riolan, l'immortelle découverte d'Harvey,

parce que Galien avait déjà expliqué le cours du liquide sanguin, il combattait Pecquet. Il était bien du XVIIe siècle, car il dit froidement, dans une de ses lettres au sujet des malheureux atteints de la rage ou hydrophobes : « Il faut les estouffer dans leur lit à force de couvertures », « ou bien leur faire avaler une pilule de six grains d'opium tout pur afin qu'au bout de deux jours il n'en soit plus parlé, car au bout de trois heures ils sont morts, il ne reste plus qu'à les enterrer. » Combien, il devait être âpre et même cruel pour le « Gazetier » !

Ecoutez le jugement de l'historien si intègre et si loyal de l'ancienne Faculté de médecine, de Jacques-Albert Hazon, dont nous possédons le beau portrait peint par Philippe de Champaigne. Il dit en parlant de Guy Patin : Homme d'une rigide probité, censeur de son siècle, d'une grande littérature, célèbre parmi les savants de son temps. En effet, Guy Patin avait l'amitié vive et chaude ; il fut étroitement lié avec Pierre Gassendi et les personnages les plus érudits. Il aimait avec passion ses autres fils, mais il n'eut pas les joies paternelles de Renaudot, son ennemi, car l'aîné de ses enfants, Robert Patin, succomba phtisique en 1670 et le second Charles, le Carolus chéri, mourut exilé à Padoue.

Comme deux plantes vigoureuses et placées sur un étroit espace, Guy Patin et Renaudot ont vécu l'un près de l'autre, le premier, arbre épineux et touffu dont le second devait suivre le tronc et les branches pour arriver au jour. Les forts aiguillons ont déchiré l'écorce et pénétré le second en pleine moelle : de ses trois rameaux, deux sont restés sous l'ombre, le troisième a dépassé le faîte et fourni en plein air feuilles, fleurs et fruits. Les rameaux qui n'ont repris vigueur que plus tard, ce sont les consultations charitables et les Monts-de-Piété ; celui qui a conquis sa place au grand soleil, c'est le journalisme !

On chercherait vainement dans la gazette de Renaudot le moindre article médical, c'est d'abord, suivant les propres termes du fondateur, « le journal des rois et des puissants de la terre ». La médecine eut un organe spécial, vingt-six ans après la mort de Renaudot, et celui qui le fit paraître fut Nicolas Blégny. Il y a, entre le créateur du journalisme, en France, et le premier journaliste médical, la différence du diamant dont l'éclat incomparable est de premier ordre, avec le strass qui ne brille que par le nombre des facettes et dont la valeur est toujours inférieure.

Nicolas Blégny quitta Chaumont, sa ville natale, et vint jeune

à Paris chercher fortune; c'est à tort que Dezeimeris le fait parisien. Il crie bien haut qu'il est issu de très noble et très ancienne maison de Blégny; son père était maître apothicaire et sa mère une simple bourgeoise. Vous verrez la Faculté lui donner son vrai titre. Le blason de Nicolas était fantastique; mais, suivant la fine remarque d'Achille Chereau, on peut facilement et à volonté composer cet écu de mauvais aloi, en employant la langue héraldique, au chef sans vergogne, au chevron d'ambition, au pal aiguisé d'astuce, à la bande batailleuse, fuselée d'intrigue, cousue de clinquant.

Nicolas loge, dès son arrivée, chez un sien frère, concierge des Ecoles de chirurgie; puis il se fait compagnon chez un barbier. On le voit s'occuper en artiste de la construction des bandages; il fonde un amphithéâtre de dissection, des bains et étuves; il compose ou fait composer des livres qu'il signe de son nom ou d'un nom supposé. Il publie à tout propos des ouvrages et, chose digne d'être rapportée, la plupart sont bons. Blégny évite d'abord de se brouiller avec la Faculté, car il ne possédait pas le moindre parchemin universitaire; plus tard il la combat ouvertement par ses écrits et par ses actes, il dédie même un de ses livres « aux docteurs en médecine des Facultés provinciales et étrangères pratiquant à la Cour de Paris. » Avec Desnoues, son compère, il se procure le corps d'une petite fille de six ans enlevé au cimetière de Saint-Sulpice. Ce cadavre est repris par huissier, au nom de la Faculté ; Desnoues subit le fouet ; Blégny est condamné par contumace au bannissement. Mais il élude les sévérités de la justice; la compagnie de Saint-Côme le repousse et c'est à Caen, en Normandie, qu'il prend le bonnet de docteur, le 8 octobre 1683. Son besoin d'inventions, son dédain pour la routine ne lui laissent pas de repos; il établit des infirmeries pour les pauvres honteux, une maison de santé pour pauvres et riches; il appelle son laboratoire « des quatre nations » parce que les fenêtres s'ouvrent sur la place de ce nom; il invente un almanach d'adresses comparable au bottin de nos jours; puis, à l'imitation de Bourdelot, il crée une « Académie des nouvelles découvertes en médecine » publiant des mémoires par cahiers. Vous voyez enfin apparaître le Journal médical.

Mais ce n'est pas tout, loin de là : le thé, le chocolat, le café ont été vantés et propagés par Nicolas Blégny. Il fabrique des cafetières et chocolatières perfectionnées, des « cassolettes à lampes et

à girandoles servant à parfumer et à désinfecter les chambres des appartements pour le plaisir et la santé ». Il confectionne des pharmacies portatives et redresse « les yeux bigles » avec des bésicles à ressort; il fait connaître le secret de l'Anglais Talbot pour guérir les fièvres intermittentes par le quinquina, etc. Jugez par cette énumération restreinte et incomplète de l'activité dévorante de Blégny.

Les titres et emplois qu'il s'est procurés ne sont pas moins surprenants. En 1674, il est attaché à Marie-Thérèse; il devient chirurgien ordinaire de la reine en 1678; chirurgien de Monsieur, frère de Louis XIV, en 1680, avec des gages de 1700 livres; chirurgien de la maison de Monsieur en 1685; chirurgien du roi en 1687. Il était aidé puissamment par Daquin, le créateur de la fameuse Chambre royale dont je vous ai déjà expliqué le rôle d'opposition contre la Faculté de Paris. Daquin se servait avec succès de Blégny, homme « bien fait, toujours proprement vêtu, parlant et écrivant aisément, studieux, inventif, laborieux », mais Daquin devait déchoir du faîte des grandeurs et aller mourir exilé à Vichy. Nicolas Blégny, heurtant trop fortement l'ancienne Faculté de Paris, sera écrasé par elle bien plus facilement que Renaudot; sa plume sera brisée; il sera par la suite jeté en prison.

La Faculté avait sévi contre ses propres membres qui avaient enfreint les statuts; elle vint facilement à bout du pseudo-chirurgien, qui, grâce aux protections de la cour, voulait rabaisser son autorité. Elle s'adressa à Monsieur, frère du roi, pour enlever à Blégny le privilège de publier une feuille périodique et ensuite au chancelier de France, « contre le nommé Blégny, ci-devant bedeau des maîtres-chirurgiens jurés et des sages-femmes de Paris... qui n'a pu autrefois estre reçu... en la communauté des maîtres-chirurgiens... pour son ignorance et pour ses mauvaises mœurs. » Par arrêt du conseil privé du roi, rendu le 24 mars 1682, le privilège fut retiré à Nicolas Blégny, qui, dans le cours de cette vie si extraordinairement agitée, fut emprisonné au Fort-l'Evêque, le 4 juin 1693, puis au château d'Angers; il sortit de ce dernier au bout de huit ans et se retira dans la ville d'Avignon. C'est là qu'il termina sa vertigineuse existence en 1722, âgé de soixante-dix ans, non pas oublié, mais haï, abhorré de tous les médecins et chirurgiens gradés, de bonne roche.

Le premier cahier du Journal des découvertes en médecine a été publié à Paris, le 28 janvier 1679; il contient 30 pages, for-

mat in-8°. On y trouve le fameux fébrifuge anglais de Talbot, l'élixir de Rabel, un mémoire sur les plaies; le deuxième cahier, du 29 février, est de 48 pages. La première année du journal n'est pas signée; dans la seconde (1680) l'auteur se fait connaître : Nicolas de Blégny, chirurgien du roi, maistre et juré à Paris, chez l'auteur, au milieu de la rue Guénégaud. Le titre de la feuille est changé, elle devient : le Temple à Esculape, ou le Dépositaire des nouvelles découvertes qui se feront journellement dans toutes les parties de la médecine, in-8°. La troisième année s'appelle : le Journal des découvertes concernant les sciences et les arts qui font partie de la médecine, Paris, 1681, format in-12. La dernière année (1684) fut publiée hors de France, à la suite des coups portés par la Faculté de médecine; elle parut à Amsterdam, sous le pseudonyme de Gautier, médecin de Niort, associé de Blégny, et sous le titre de : Mercure Savant, format in-12.

Nous avons vu Nicolas Blégny de près, nous l'avons analysé pièce à pièce et les défauts nous ont apparu saillants; mais de loin, l'inventeur et le chercheur, doué de qualités exceptionnelles, a été remarqué par des intelligences d'élite et apprécié par Hue, Lezot, Falconnet et par Théophile Bonet de Genève. Le journal de Blégny a même été traduit en latin et publié par Bonet sous le titre de : Zodiacus medico-gallicus, avec un long sous-titre, authore Nicolao de Blégny, Genève, 1682, format in-4°.

Tels sont, messieurs, le premier journaliste médical et le premier journal de médecine. Le second journaliste a été Jean-Paul de la Roque, originaire d'Albi, rédacteur du fameux Journal des Savants, qui a commencé en 1665. De la Roque fit paraître : le Journal de médecine et observations des plus fameux médecins, chirurgiens et naturalistes de l'Europe, tirées des journaux des pays étrangers et des mémoires particuliers envoyés à M. l'abbé de la Roque, Paris, 1683, in-12. Mais cette feuille n'eut pas le succès des nouvelles découvertes de Blégny, et Claude Brunet reprit véritablement l'œuvre de maître Nicolas en continuant un Journal de médecine, édité en 1586, par Daniel Orthemels, un des prédécesseurs de nos libraires médicaux actuels : les Baillière, les Masson, Labbé-Asselin, Delahaye, Savy, etc. La librairie d'Orthemels était placée au bas de la rue de la Harpe. De plus, Claude Brunet rédigea pendant quinze ans (1695-1709) le Progrès de la médecine, etc. par cahiers mensuels, format in-12.

La mort de Claude Brunet porte un coup terrible au journa-

lisme médical français; il reste muet pendant près de cinquante ans dans notre pays.

Il me serait impossible, à moins d'y consacrer plusieurs leçons, de vous faire connaître tous les journaux de médecine français et étrangers qui ont paru successivement. Je puis vous donner leur nombre recueilli par l'infatigable Alexis Dureau, un des bibliothécaires de l'Académie de médecine.

Le nombre actuel des journaux médicaux à périodicité fixe est pour :

La France et ses colonies		147
Paris	95	
Départements.	52	

Notre pays tient la tête, puis :

La Confédération germanique	133
Grande-Bretagne.	69
Autriche	52
Italie	51
Belgique	28
Espagne	26
Russie.	26
Hollande	16
Suisse	10
Suède et Norwège.	9
Danemark	5
Portugal	4
Principautés danubiennes	4
Turquie	2
Grèce	1
Nombre total pour l'Europe. . . .	585

Le nombre des journaux médicaux actuellement publiés est :

Amérique.	183
Asie.	15
Océanie	2
Le total des deux continents est de .	785

Le nombre des journaux médicaux créés depuis 1679 dépasse 2500.

En présence de cette quantité considérable, je dois me borner

à vous indiquer quelques prédécesseurs des journaux médicaux modernes, puis je jetterai un coup d'œil sur l'ensemble des publications périodiques actuelles.

Le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, etc., collection de 96 volumes in-12, mensuelle, parut de 1754 à 1794. Bernard, Bertrand, Grasse, Vandermonde, Augustin Roux, Dumangin, Bacher en ont été les rédacteurs principaux. Après une interruption de sept années, le journal fut repris en 1801 par Corvisart, Leroux et Boyer (octobre 1801 à octobre 1817); il comprend 40 volumes in-8°. De 1816 à 1822 et sous le titre de *Nouveau Journal de médecine*, Béclard, Chomel, Hippolyte Cloquet, Magendie, Orfila, Rostan activèrent la publication de 15 volumes in-8°.

Ce journal célèbre renferme la plupart des observations et des mémoires de l'époque, la critique des livres parus, des biographies; il est très remarquable.

Il y a parmi les journaux de médecine des publications importantes, mais dont l'existence devait être limitée à leurs fondateurs; il en est de même pour les œuvres de controverse personnelle, faites pour propager des idées ou pour exposer une pratique spéciale. Ainsi Broussais, dans les *Annales de la médecine physiologique*; Forget, dans les *Transactions médicales*; Beau, dans le *Journal de médecine*; Malgaigne, dans le *Journal de chirurgie* et dans la *Revue médico-chirurgicale de Paris*; Stanislas Laugier, dans le *Bulletin chirurgical*; Magendie, Breschet, Bazim, Gendrin, etc.

La patience la mieux éprouvée ne résisterait pas à l'énumération chronologique des journaux actuels; je vais vous en donner un aperçu en les divisant par catégories. Que de personnes je vais avoir à citer devant vous! Leurs noms appartiennent à l'histoire, et j'ai autant de bonheur à les prononcer qu'à serrer la main vaillante de ces journalistes éminents.

Une première catégorie comprend les publications qui ne paraissent qu'à intervalles assez longs, plusieurs fois dans une année, ou tous les mois, ce qui les distingue des antiques almanachs ou des annuaires modernes et ce qui leur donne le cachet du journal périodique. Les anciens Mercures, les Revues, les Annales, les Archives, tels ont été et tels sont encore leurs titres habituels.

Les *Archives générales de médecine*, fondées en 1823 par Etienne Georget et Raige-Delorme, ont eu successivement pour rédacteurs Isidore Palleix et Eugène Follin. Actuellement, après une nom-

breuse collection de séries, elles prospèrent toujours entre les mains d'un élève et ami d'Armand Trousseau, du professeur de clinique médicale, Charles Lasègue. Son collaborateur, chirurgien de mérite, sera certainement et bientôt l'un de vos professeurs de pathologie externe : vous nommez tout bas Simon Duplay.

Les *Archives de médecine* contiennent une masse inépuisable de travaux originaux, conçus dans le sens large de l'Ecole de Paris.

Beaucoup d'autres archives et revues, journaux mensuels ou deux ou trois fois mensuels, viennent prendre place dans cette catégorie. Vous trouverez une suite d'instructions et de précieux renseignements dans :

Le *Journal de l'anatomie et de la physiologie de l'homme et des animaux,* par le professeur Charles Robin; dans les *Archives de physiologie normale et pathologique*, d'Edouard Brown-Séquard, Charcot et Vulpian ; dans les *Archives de toxicologie* du professeur Henri Depaul ; dans les *Annales de gynécologie* des professeurs Charles Pajot, Courty et Théophile Gallard, etc.

Parcourez aussi le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, fondé en 1830 par Lucas-Championnière ; les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, signées par Adelon Devergie, Guérard, Orfila, Chevallier, Delpech, Tardieu, et auxquelles mon cher ami le professeur Paul Brouardel imprimera de plus en plus, soyez-en sûrs, une impulsion vraiment scientifique; la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, d'Emile Vallin.

Et parmi les journaux plus spéciaux : les *Annales médico-psychologiques*, les *Annales de dermatologie et de syphiligraphie*, de Doyon ; les *Archives d'ophtalmologie ;* les *Annales d'oculistique, des maladies de l'oreille et du larynx, d'hydrologie ;* les *Annales médico-pyschologiques*, etc., etc.

La *Revue mensuelle de médecine et de chirurgie*, et la *Revue trimestrielle des sciences médicales de France et de l'étranger*, du professeur Georges Hayem, vous tiendront au courant de toutes les publications nouvelles.

Je ne fais que vous signaler le *Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, rédigé sous la surveillance du conseil de santé des armées, et les *Archives de médecine navale*, dirigées par Alfred Le Roy de Méricourt.

A l'étranger, les principales revues et archives sont les suivantes : *Archiv für anatomie und physiologie ; Archiv für die ge-*

sammte Physiologie; Deutsche Archiv für klinische medecin; Archiv für experimentellen Pathologie und Pharmakologie; Archiv der Heilkunde; Archiv für pathologische Anatomie, etc; *British and foreing medico-chirurgical Review; the Dublin Journal of médical science*, devenue *the Qualerly journal; the Edinburgh medical and surgical journal; the Practitionner; the American journal; Boston medical and surgical journal;* les revues et journaux médicaux de Cincinnati, Indiana, New-York, etc., etc. Enfin, les publications mensuelles belges, italiennes, espagnoles, portugaises, russes.

Une nouvelle division comprend les journaux paraissant plus d'une fois tous les mois, et environ tous les quinze jours.

Ici vient se placer le *Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale*, recueil bi-mensuel qui a rendu et rend tous les jours aux praticiens de grands services. Ce bulletin a été fondé par J.-E.-M. Mecquel, le 15 juillet 1831; il a été continué en 1838 par E. Debout, puis par Félix Bricheteau. Il est entre les mains des professeurs Apollinaire Bouchardat, Léon Le Fort qui a remplacé Ferdinand Dolbeau et de Carl Potain qui a succédé à Jules Béhier. Le secrétaire de la rédaction est le sympathique Georges Dujardin-Beaumetz.

Le *Journal de thérapeutique* a été publié par le regretté professeur Adolphe Gubler avec la collaboration d'Arthur Bordier et d'Ernest Labbée. La *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale* d'Hamon de Fresnoy a fait suite au *Journal des connaissances médico-chirurgicales*.

Le *Journal d'hygiène et de climatologie* de Pietra Santa s'occupe de toutes les questions relatives à la santé publique : il paraît quatre fois par mois.

L'*Abeille médicale*, revue des journaux et ouvrages de médecine, a été fondée par Comet, ancien rédacteur d'Hygie, puis elle a été rédigée par Comet et Antoine Bossu, enfin par ce dernier. Le journal, d'abord bi-mensuel, a paru ensuite trois fois par mois; il est actuellement hebdomadaire, ce qui me fournit la transition naturelle aux publications de cet ordre.

Nous voici donc en présence des feuilles qui ne paraissent qu'une fois par semaine :

Le célèbre *Journal hebdomadaire de médecine* a succédé au *Journal universel des sciences médicales*, fondé par J.-B. Regnault, élève de Vicq d'Azir (1816 à 1830) et comprenant 59 volumes. Le

journal hebdomadaire a présenté quatre titres différents; il a eu pour collaborateurs illustres : Andral, Blandin, notre cher ancien, Jean Bouillaud, Henri Roger, Littré, Bégin, Bérard aîné, Jolly, Mélier, Roche, Trousseau, Velpeau, Dubois d'Amiens, et enfin il s'est transformé en *Presse médicale*, ancien *Journal hebdomadaire*, ayant alors pour rédacteur Amédée Latour.

La *Gazette médicale de Paris* continue la *Gazette de santé*, par J.-J. Gardane (56 années in-4°, 1er juillet 1773 à 1829). Paulet, Pinel, Marie de Saint-Ursin, de Montègre, Pillien et autres ont rédigé la *Gazette de santé*. Aucun d'eux n'a eu la personnalité puissante du rédacteur en chef de la *Gazette médicale de Paris*, depuis 1830. Esprit étendu, pénétrant, cherchant plutôt qu'évitant les controverses, ne redoutant pas d'être seul de son avis; vous avez nommé un des plus vaillants athlètes du journalisme : Jules Guérin.

Je dois donner un souvenir à un ancien rédacteur de la *Gazette médicale de Paris* que l'Institut et l'Académie viennent de perdre, à Louis Peisse, de tant d'esprit et de tant de goût. Je vous recommande ses écrits sur la médecine et les médecins. Peisse a été véritablement un Aristarque médical.

La *Gazette médicale* est aujourd'hui sous l'habile direction de Félix de Ranse, mon compatriote et mon ami; elle continue toujours la publication des comptes-rendus et mémoires de la Société de biologie qui a eu pour présidents Pierre Rayer, Claude Bernard et Paul Bert.

La *Revue scientifique de la France et de l'étranger*, d'abord *Revue des cours scientifiques* (1863-1871), fondée par Odysse Barot, fait une large place aux sciences de l'enseignement médical et donne plusieurs cours de la Faculté. Elle a été sous la direction d'Emile Aglave, jusqu'en février 1880. Actuellement, elle a pour directeurs Antoine Breguet et Charles Richet.

Le *Journal des connaissances médicales pratiques*, fondé en juillet 1833, a été rédigé par A. Tavernier, Beaude, Caron du Villars, Le Roy d'Etiolles, Tanchon, Vié, Beaugrand, Caffe. D'abord mensuel, il est aujourd'hui le *Journal hebdomadaire des connaissances médicales pratiques et de pharmacologie* de Victor Cornil et Louis-Victor Galippe.

Le *Paris médical* d'Auguste Fort est actuellement dans les mains de Jean-Eugène Bouchut.

J'arrive à la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*

et je ne puis en dire tout le bien que j'en pense. On l'a accusée d'avoir des « doctrines un peu flottantes ». Erreur, elle n'est liée à aucune opinion exclusive. Fondée depuis octobre 1853, elle suit le progrès sous toutes ses formes; elle a été un instant le Bulletin de l'enseignement médical.

Son rédacteur en chef, d'abord attaché, avec Auguste Mercier, à l'*Examinateur médical*, puis à la *Gazette médicale de Paris*, donne à la *Gazette hebdomadaire* un reflet du dictionnaire encyclopédique des sciences médicales qu'il dirige avec tant de soin et d'éclat. C'est l'excellent Amédée Dechambre.

Et je dois dire que la *Gazette hebdomadaire* a été un nid d'aiglons à forte envergure. Elle a eu pour rédacteurs adjoints : Jules Gavarret, l'éminent et regretté Paul Broca, Aristide Verneuil, dont vous devez lire et relire la leçon sur les chirurgiens érudits, leçon qui est elle-même un modèle d'érudition ; Alfred Vulpian, notre savant doyen; Jean-Martin Charcot, Germain Sée, Léon Le Fort, Sigismond Jaccoud. Si je vous cite ces noms, ce n'est pas seulement à cause du plaisir que j'ai à les prononcer, c'est pour qu'ils vous servent d'exemple, jeunes hommes d'avenir qui m'écoutez.

Beaucoup de feuilles étrangères ont le type hebdomadaire.

Abordons les journaux qui paraissent plusieurs fois par semaine.

Un seul journal a paru tous les jours, c'est le *Journal général des hôpitaux civils et militaires de Paris*, *des départements et de l'étranger* (15 août 1828 au 24 août 1829, in-folio).

L'*Expérience*, journal de médecine et de chirurgie, a été publiée tous les cinq jours. Ses rédacteurs ont été Dezeimeris et Littré, puis Henron et Raciborski (1837 à 1844, in-8°).

La *France médicale et pharmaceutique*, fondée par Félix Roubaud en 1854, est entrée en 1874 dans une phase nouvelle, sous la direction de Léon-Eugène Bottentuit, qui s'est efforcé de donner la place la plus importante à la clinique, et je puis vous dire que la *France médicale*, aujourd'hui bi-hebdomadaire, sera au 1er janvier 1881 tri-hebdomadaire, avec réduction de son format de l'in-folio à l'in-8°. Elle publie les comptes rendus de la Société clinique de Paris, fondée en 1877 par J.-B. Philippe Barth et le professeur Michel Peter. Son feuilleton a souvent été rempli par les recherches historiques d'Auguste Corlieu.

Dans la catégorie très intéressante des journaux trois fois heb-

domadaires viennent prendre place : la *Gazette des hôpitaux* et l'*Union médicale*.

La *Lancette française*, gazette des hôpitaux civils et militaires, plus connue sous le nom de *Gazette des hôpitaux*, a eu pour fondateur, le 1er novembre 1828, un journaliste de forte trempe, François Fabre, l'auteur de la *Némésis médicale* et qui s'appelait lui-même « un Phocéen ». Le format a été tour à tour in-4° puis in-folio, il est redevenu in-4°. On compte parmi les rédacteurs : Vidal de Cassis, Marchal de Calvi, Foucart, Jamain, Marcé, Armand Desprès, Eugène Bouchut, Hippolyte Brochin et Victor Révillout. Le Sourd père et son fils Ernest Le Sourd ont constamment reproduit dans leur journal si répandu les leçons des professeurs de la Faculté, de vos maîtres affectionnés : Alfred Richet, Léon Gosselin, Alfred Hardy, Phodius Panas, Benjamin Ball, Jules Parrot, Alfred Fournier, etc. Vous y trouverez encore les leçons des médecins et chirurgiens des hôpitaux, tous nommés par le concours, tous si instruits et si dévoués.

La *Gazette des hôpitaux* est des mieux informées, elle a souvent la primeur des nouvelles scientifiques.

L'*Union médicale*, journal des intérêts scientifiques et pratiques, moraux et professionnels du corps médical, a paru en 1847.

Les fondateurs sont Gustave Richelot père et Aubert Roche.

Elle a successivement paru dans les formats in-folio et in-octavo.

Fidèle à son titre, l'*Union médicale* est un des organes les plus estimés du journalisme. Son rédacteur en chef qui a d'abord dirigé l'éphémère *Gazette des médecins et praticiens*, qui s'est ensuite caché, avec Marchal de Calvi, sous le pseudonyme de Lirac, puis de 1844 à 1846, sous celui de « Jean Raymond » dans la *Gazette des hôpitaux*, est l'aimable et spirituel « Simplice » de sa chère *Union médicale*. Vous avez tous apprécié le charme, la finesse et l'aménité de la critique de Jacques-Amédée Latour.

C'est dans ces journaux paraissant de deux jours l'un, presque quotidiens, que nous trouvons une frappante analogie avec les feuilles du vieux temps rappelant la nouvelle du jour et les Zeitung, les Zeitschrift, les Tidschrift, les Times étrangers. Aussi comme on l'attend, ce journal, comme on déchire sa bande, comme on déploie son papier fraîchement imprimé! Vous connaissez, Messieurs, cette odeur spéciale et qui plaît tant, ou vous la connaîtrez tous, car vous aurez, chers élèves, une thèse au moins

à composer, à soutenir, et des épreuves à corriger. Il vous faudra tôt ou tard vous guider dans des escaliers étroits, au fond de longs couloirs et alors vous vous trouverez en présence des imprimeurs devant leurs casiers; vous apprécierez ces protes si dévoués et si intelligents. Puissiez-vous y voir encore : Nicolas, de l'*Union médicale*, le gréco-latiniste et polyglotte Joseph Boulmier, de la *Gazette des hôpitaux*, Schmidt, de la *Gazette médicale* et de la Société de biologie, qui vous remettront les feuilles humides tirées à la brosse. Votre manuscrit sera transformé dans de nouvelles pages que vous parcourrez avidement.

Pensez aux médecins des campagnes, auxquels appartiennent, ce qui nous manque dans nos cités, les grands aspects des monts, les senteurs des bois, des prés verdoyants, et aux médecins militaires dans la caserne ou sous la tente; pensez encore à nos chers confrères de la marine, à leur bord. Comme ils prennent d'une main amie ce journal qui leur arrive et qui les relie avec Paris absent!

Le temps me presse et je ne puis vous parler des journaux de nos départements. Sachez qu'ils vous seront utiles et que vous ne devez point les négliger.

Les Facultés de Montpellier et de Nancy, celles plus nouvelles de Lyon, Lille, Bordeaux, et les Ecoles secondaires ont toutes des feuilles médicales estimées. Je regrette de ne pouvoir vous en donner une idée plus complète. Mais ici, je puis dire comme le grand poète dans *Hernani* :

J'en passe et des meilleurs.....

Je veux enfin vous parler d'une dernière catégorie et ce n'est pas la moins curieuse. Elle comprend les journaux hebdomadaires, ou non, qui, par leurs allures, leurs tendances, la vivacité de leur critique, se rapprochent de la presse politique. Ce sont les pionniers scientifiques, les éclaireurs de l'avant-garde. Ils ont la sève exubérante, l'active jeunesse. Point de question brûlante qu'ils n'abordent avec prédilection, de sujet scabreux qu'ils ne dissèquent jusqu'à l'os, de fruit vert qu'ils n'ouvrent pour en connaître la saveur. Grâce à leurs piqûres, elles pénètrent dans le derme, je puis en parler, je les ai ressenties; mais soyez sans crainte, elles ne sont jamais envenimées.

Ces journalistes ont eu pour prédécesseurs Broussais, Magendie, Beau, Malgaigne et le *Moniteur des hôpitaux*, journal de la médecine et de la chirurgie pratiques, fondé en 1852 (in-4°), par

Henri de Castelnau. Vous y trouverez les comptes-rendus des cours de Claude Bernard, rédigés par un de mes prédécesseurs dans cette chaire, mon regretté ami Paul Lorain.

La *Tribune médicale*, fondée par Marchal de Calvi, prospère entre les mains de Vincent Laborde et de la jeune phalange, d'Odilon Lannelongue, de Jean-Baptiste Duguet, etc.

Le *Progrès médical* de Désiré Bourneville peut clore cette liste abrégée. C'est aux nouveaux, aux ardents que s'adresse surtout le *Progrès médical*, rapportant toutes les séances des jeunes sociétés, discutant très vivement les questions du jour. Et qui donc pourrait s'en plaindre? Et qui donc, parmi nous, voudrait l'empêcher; qui chercherait à entraver aujourd'hui l'expression de la pensée humaine? Personne, je l'espère. Ne redoutez pas les audaces extrêmes du langage scientifique : ce qui est violent ne dure pas, la compensation s'établit; après l'excès, il reste souvent un coin du voile déchiré; derrière la vivacité regrettable de la forme est un fond de justice. Faut-il cependant encourager la polémique violente? Je ne le pense pas et voici ce qui m'est arrivé à cet égard, il y a plus de quinze ans. Me trouvant en Allemagne, au delà de Berlin, à Stettin en Poméranie, dans un congrès de médecins et de « Naturforschers », après des discussions où les personnalités avaient été mises en jeu et les attaques passionnées, j'exprimai le désir formel que la polémique perdît ce caractère irritant, inutilement agressif. Ce que j'avais dit à Stettin m'est revenu par Londres; mes paroles avaient trouvé un écho et un journal *The Entomologist's Monthly Magazine* les prit pour épigraphe. Vous éprouverez l'étonnement mêlé de satisfaction que j'ai éprouvé en les lisant pour la première fois : « J'engage les auteurs à éviter dans leurs écrits toute personnalité, toute allusion dépassant les limites de la discussion la plus sincère et la plus courtoise. — Laboulbène. »

Elles sont toujours les mêmes sur chaque numéro de seize volumes parus. J'ai donc le droit de vous redire ici : Liberté entière de discussion, mais sincère et courtoise, ayant alors pour seules limites le respect des autres et de soi-même.

Oui, la presse, qui, comme le torrent, grossit par la résistance, doit avoir un libre cours, et, dans sa marche toujours progressive, elle abordera des terres inconnues, elle découvrira de nouveaux horizons. Ne craignez pas qu'elle n'envisage parfois qu'un côté restreint des choses médicales, elle arrivera à les embrasser tout

entières et à les connaître. Dans la recherche de l'utile, elle approchera de plus en plus du vrai, de la vérité. Et, à ce sujet, laissez-moi vous retracer la comparaison d'un profond penseur qui s'exprime à peu près en ces termes :

La vérité, dit-il, me représente le poteau indicateur des routes, placé au milieu du carrefour d'une grande forêt. Si vous demandez à un voyageur, qui passe venant du sud, ce qu'indique le poteau, il vous répondra que c'est le nord, car il a souvent parcouru la route en vérifiant l'inscription et il ne s'est jamais trompé. Un autre, arrivant en sens inverse, vous dira que le poteau indique sûrement le midi, car il l'a toujours consulté et il ne s'est point égaré dans sa route. Et ainsi pour ceux qui traversent la forêt allant vers l'orient et vers le couchant. Ces gens-là connaissent-ils toutes les indications que comprend le poteau? Non, car il ne faut point se borner à regarder une des faces, il faut en faire le tour. Mais, ajoute le penseur, combien peu qui puissent ou qui sachent faire le tour du poteau de la vérité!

Ce que ne peuvent quelques hommes isolés, l'ensemble des écrivains doit l'accomplir. Chaque journal, suivant ses tendances, considère une des faces du poteau, tous les journaux réunis arriveront à posséder l'ensemble. C'est dans la presse médicale que nos lointains successeurs verront à quel point notre époque s'est approchée de la vérité et quel chemin nous avons parcouru pour faire le tour du poteau.

Aussi, Messieurs, aimez, encouragez cette presse médicale. Pensez, méditez, écrivez; quand vous aurez observé un fait nouveau, quand vous serez en possession d'une idée neuve, soyez journalistes, ne fût-ce qu'une fois, ne fût-ce qu'un jour. Et, après avoir appris, par cette ébauche historique, l'origine de la *Gazette*, ainsi que celle de nos journaux scientifiques, leur indispensable utilité, leur grand rôle dans la société moderne, répétez avec moi : Honneur au journalisme médical!

HISTOIRE DES LIVRES HIPPOCRATIQUES

Vous venez entendre le cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie, et plusieurs d'entre vous pour la première fois. Soyez tous les bienvenus. Vous avez le désir d'apprendre ; vous voulez augmenter vos connaissances médicales : je vous y aiderai de toutes mes forces.

L'histoire a un grand attrait. La remarque d'un ancien, que je résume en deux mots, le prouve : *historia delectat* ; mais j'ai pris pour devise : *historia utilis*. Je tiens à ce que vous trouviez ici l'instruction médicale solide en même temps que la bibliographie. Je veux, à l'aide de l'histoire, appeler votre attention et vos méditations sur les grands problèmes médicaux et sur l'expérience des siècles, qui renferme des trésors de sagesse. Dans ce but, je vous parlerai aujourd'hui des *Livres hippocratiques*.

Toutefois, avant de commencer cette étude, il convient que je vous fasse connaître l'objet du cours de cette année. Ordinairement, le plan d'un cours vous est indiqué à la fin de la leçon. Le temps presse, vous n'êtes avertis que d'une manière rapide et fort sommaire. Je risque cette innovation de vous renseigner au début, et aussi complètement que possible ; j'espère que vous m'approuverez.

Je vous exposerai cette année l'*histoire des maladies populaires de la France*, faisant suite à l'histoire des grandes pandémies, des maladies épidémiques générales, ainsi qu'à l'histoire des maladies parasitaires qui nous ont déjà occupés.

Si j'ai choisi les maladies populaires de notre pays, c'est parce qu'il vous est indispensable de les connaître, parce que vous aurez à les combattre constamment dans votre pratique. Mais, loin de m'arrêter aux seules descriptions de ces maladies, si bien présentées par mes chers collègues, MM. les professeurs de patholo-

gie interne et externe, je chercherai à vous montrer comment la nosographie de ces maladies populaires s'est constituée à travers les âges, comment leur étiologie s'est précisée et les diverses méthodes de traitement qui leur ont été imposées. C'est par groupes que j'étudierai les maladies populaires, ainsi les pneumonies, les bronchites, les entérites, les hépatites, les néphrites, les accidents des plaies, etc., etc. Et pour ne vous citer qu'un exemple, dans les pneumonies, vous verrez comment la symptomatologie a précédé la localisation anatomique, comment le traitement a été institué, suivant les systèmes médicaux. Vous aurez successivement à apprécier Hippocrate, Galien, Cælius Aurelianus et plusieurs autres, Stoll, Broussais, Rasori, Laënnec, Hahnemann, Todd, etc. Finalement, je vous ferai connaître les variations de l'étiologie et de la thérapeutique, et je vous présenterai l'histoire des systèmes et des doctrines en médecine, avec les maladies populaires de la France.

Vous le savez déjà, ce cours n'est point archaïque. Je m'appuie sur le présent pour remonter au passé, cherchant à voir les choses telles qu'elles sont et vous montrant comment le temps a pu accroître, transformer, parfois perfectionner, c'est-à-dire réformer en améliorant les connaissances acquises, ce qui constitue le progrès. C'est, je crois, la meilleure manière de vous instruire pratiquement sur l'histoire de la médecine. Grâce aux avis qui me sont donnés et à quelque expérience de l'enseignement, je vous serai utile de la sorte, et, pour vous dire toute ma pensée, vous délaisseriez un cours d'érudition pure, dont la place serait au Collège de France et non dans notre Faculté.

Je vous ai, avec franchise, exposé mes projets et mon but. J'entre immédiatement en matière pour vous parler du plus illustre des médecins grecs, d'Hippocrate, de son époque, et des œuvres médicales qui nous sont parvenues sous son nom.

Pour beaucoup d'étudiants, et j'ajoute pour beaucoup trop de médecins, les livres hippocratiques sont un de ces objets rares et précieux qu'on estime sans les connaître. On en possède un exemplaire, choisi parmi les moins volumineux; on le fait même relier, mais on l'ouvre peu ou point.

Quelle idée doit-on se faire d'Hippocrate et de ses œuvres? Faut-il admettre, avec des commentateurs enthousiastes, que la collection hippocratique renferme toute la médecine et la chirurgie, et qu'on y découvre dans un cadre restreint les traits propres

aux maladies sous forme de tableaux d'une exécution parfaite? Ce serait une grande erreur. Faut-il voir dans les œuvres hippocratiques les premiers linéaments de l'art médical et de la science médicale? Non, et la médecine n'a pas commencé avec Hippocrate. Les éloges exagérés, presque ridicules, donnés parfois au grand médecin grec, ont même empêché qu'on se fît une idée juste des services rendus par cet homme de génie. Il ne faut point admirer de parti pris, ni admettre une opinion aveuglément ou de confiance; il faut chercher la vérité dépouillée des ornements et des voiles dont elle est trop souvent enveloppée.

Je viens de vous le dire et je le répète : l'art médical existait bien avant Hippocrate.

Sans vouloir nous occuper présentement des Hindous et des Chinois, chez lesquels des pratiques médicales ont existé depuis l'antiquité la plus reculée, il convient que je vous fasse apprécier la part des Egyptiens et des Grecs dans l'histoire la plus ancienne de la médecine.

Les Egyptiens ont présenté de bonne heure les marques de la civilisation; mais on a eu tort, à mon avis, de les regarder comme enseignant aux Grecs les notions médicales. Les Grecs ont eu un génie propre, et leurs législateurs, ainsi que leurs philosophes, Solon, Démocède, Alcmæon, Démocrite, Aristote, n'ont pas été chercher une voie hors de leur pays.

Oui, l'Egypte a été un foyer de civilisation originale, mais les hiéroglyphes déchiffrés n'ont révélé ni une érudition ni des idées supérieures. L'Egypte était comme emmaillotée dans ses coutumes antiques, et comme figée dans un moule inextensible; ses monuments ont un type unique, colossal, mais dénué de goût. Les masses des obélisques ont été mises en jeu, non par d'ingénieuses machines, mais à force de bras. Les divinités égyptiennes, raides, avec les jambes serrées et les mains collées aux genoux, représentent l'immobilité et non la vie. L'aspect de l'Egypte est sévère, mystérieux, sans poésie gracieuse.

Tout autre était la Grèce. Sa situation géographique, ainsi que la configuration de son sol, permettaient à ses habitants d'occuper le territoire, de voyager facilement, de défendre leur indépendance. Des ports, des îles nombreuses portaient les peuplades à la navigation et au commerce. Un beau ciel, un sol fertile, une température moyenne facilitaient le développement des hautes facultés, car plus l'homme est loin des nécessités de la vie, et plus

son intelligence est libre. Les Achéens, partis de la Thessalie, avaient sous le nom d'Hellènes conquis et soumis la contrée; ils étaient passionnés pour la guerre et la poésie; les chants d'Homère nous donnent l'idée d'une civilisation grecque remarquable. La guerre y était terrible, sans pitié pour les vaincus; mais la poésie célèbre les dieux, les héros, les combats, les merveilles des lointains voyages; elle crée des dieux mêlés aux hommes. Ce sont des hommes divinisés, car ils en ont les passions et les faiblesses; ils resplendissent de grâce, de grandeur et de majesté. Apollon, le dieu de la lumière et de la poésie, est aussi le dieu de la médecine; il est le père des Muses et d'Esculape qui a lui-même deux fils, Machaon et Podalire, qui se signalent à la prise de Troie.

Mon prédécesseur Daremberg a cherché avec soin la caractéristique de la période depuis l'an 600 avant notre ère jusqu'à Hippocrate; il a cru pouvoir établir que le mysticisme médical des Orientaux prédomina d'abord chez les Grecs, qu'il s'affaiblit ensuite sous l'influence de l'esprit militaire, que la médecine hiératique prit un nouvel essor quand on éleva des temples ou Asclépions ('Ασκληπιεῖον, temple d'Esculape). Les principaux temples furent ceux de Titane, de Tricca, d'Épidaure, de Cos, de Pergame. Ils n'eurent point la même célébrité; celui d'Épidaure fut longtemps le plus fameux, puis il céda le pas à Cos. Ces temples, construits non loin des rivages de la mer, près des sources vives, étaient desservis par les Asclépiades soignant les malades.

Les Asclépiades laïques enseignaient la médecine en même temps qu'ils la pratiquaient, leurs écoles étaient placées à côté des temples à Rhodes, à Cos, à Cnide, à Crotone et à Cyrène. Après celle de Cos, l'école de Cnide était la plus célèbre.

Les philosophes eux-mêmes pratiquaient l'art médical. Pythagore fonda une école à Agrigente en Italie. Les médecins voyageurs ou périodeutes (περιοδευτής) ont été en majeure partie des pythagoriciens.

Littré, dont l'autorité est si grande, reconnaît trois sources de la médecine grecque dans l'âge antéhippocratique. La première vient des prêtres-médecins ou Asclépiades placés dans les temples d'Esculape; la seconde, des philosophes naturalistes ou physiologistes qui s'occupaient de l'étude de la nature, contemplant l'univers et ses phénomènes, et qui comprenaient dans leurs recherches l'homme et les maladies. La troisième source provenait des gymnases, établissements où l'on s'occupait de diriger le régime ali-

mentaire suivant l'âge et la constitution, où la gymnastique par la marche et les exercices fut appliquée au traitement des maladies, au lieu d'être réservée pour les soldats et les athlètes.

Il résulte de ces données historiques abrégées que, longtemps avant Hippocrate, et loin de l'Egypte, la médecine était enseignée, cultivée, que des écoles rivales se disputaient la prédominance, qu'elles étaient suivies par des élèves, et que des notes et des préceptes étaient recueillis sur des tablettes ou sur des peaux d'animaux. Hippocrate, suivant la remarque de Malgaigne, a eu le rôle d'un puissant réformateur et d'un chef d'école ; il n'a pas créé la médecine, il n'en a pas été le père, mais bien le législateur.

On l'a dit avec raison, les faits et les personnages historiques sont transfigurés sous l'influence d'une tradition lointaine, et il devient malaisé pour la critique de démêler la vérité d'avec la légende. La Grèce ancienne abonde en fictions ; elle a appelé Hippocrate le divin vieillard, et le plus célèbre de ses médecins s'est élevé de siècle en siècle jusqu'au rang des divinités tutélaires. De cette apothéose pour redescendre jusqu'à terre, l'effort a dû être considérable.

Suivons pas à pas la légende hippocratique d'après les trois principaux historiographes. Le premier est l'auteur anonyme de *la Vie selon Soranus ;* les deux autres sont le lexicographe Suidas et le grammairien Tzetzès qui ont copié et amplifié soit Soranus de Cos, soit Soranus d'Éphèse, car il est sûr qu'il y a eu dans l'antiquité plusieurs médecins du nom de Soranus. Vous trouverez le texte avec variantes de *la Vie selon Soranus*, κατὰ Σωρανον, à la fin du troisième volume de l'Hippocrate d'Ermerius.

Hippocrate est né à Cos, la première année de la quatre-vingtième olympiade (quatre cent soixante ans avant notre ère), à ce que rapporte Histomaque, et sous le règne d'Abriadès, le 26 du mois Agrianus, jour consacré par les habitants de l'île à sacrifier en l'honneur de leur compatriote. Issu des dieux et des rois, par son père il descendait d'Hercule et par sa mère d'Esculape : il était fils d'Héraclite et de Phénarète ou de Praxithée, fille de Phénarète. Sa généalogie était considérable. Il eut pour maîtres des médecins illustres, des sages fameux, des rhéteurs en renom : son aïeul, Hippocrate Ier, son père Héraclide, Hérodicus de Sélymbrie, Prodicus de Céos, Gorgias de Léontium et Démocrite d'Abdère, le philosophe, qui fut aussi son client, Démocrite, le plus savant des Grecs avant Aristote.

Son éducation embrassa la médecine et le cycle entier des connaissances humaines. Quand elle fut achevée, après la mort de ses parents, il s'expatria. Pour les uns, il avait incendié les archives de Cnide ; pour d'autres, il aurait mis le feu à la bibliothèque de Cos, où l'on conservait les anciens livres de médecine et dont il était le bibliothécaire. Pour les plus sensés, Hippocrate voulait perfectionner son éducation médicale, avec le désir d'étendre le champ de ses études, de multiplier les ressources de l'expérience pour arriver à l'excellence dans la pratique.

C'est ainsi qu'il a parcouru la Thessalie, la Macédoine et la Grèce, donnant partout des preuves de savoir et semant les bienfaits sur son passage. Soranus prétend qu'Hippocrate avait reçu en songe (les songes viennent de Jupiter, dit Homère) l'ordre d'aller habiter la Thessalie où bientôt retentit le bruit de ses cures merveilleuses. Un décret public l'appela auprès de Perdiccas II, roi de Macédoine, qu'on disait atteint d'une maladie consomptive. Hippocrate arrive accompagné par Euryphon, médecin de Cnide, et reconnaît que la cause du mal était due à l'amour passionné du prince pour une des femmes du feu roi son père. Le médecin de Cos avertit cette femme, remarquablement belle, ayant nom Phila, et Perdiccas ne tarda point à guérir.

De Macédoine, Hippocrate, sur l'invitation des Abdéritains, se rendit dans leur capitale pour rendre la raison à Démocrite qu'on croyait atteint de folie. A cette époque, la peste avait éclaté en Illyrie, en Pæonie et chez d'autres peuples barbares dont les rois envoyèrent des ambassadeurs à Hippocrate, pour réclamer les secours de son art. Il reçut l'ambassade, demanda quels vents soufflaient d'habitude sur le pays et congédia les députés comme ils étaient venus, refusant d'accéder à leurs demandes. Raisonnant sur le rapport qu'ils lui avaient fait, il eut la prescience que le fléau envahirait l'Attique, l'annonça aux villes de la Grèce, afin qu'elles prissent des précautions nécessaires et à ses disciples afin qu'ils fissent leur devoir. Puis, réprimant la peste sur son passage, sauvant « non un seul champ, mais plusieurs villes », chez les Doriens, chez les Phocéens, chez les Béotiens, il arrive à Athènes où il arrête les ravages du fléau. Il chasse la peste en faisant allumer de grands feux par toute la ville et en ordonnant de suspendre de tous côtés des couronnes de fleurs odorantes ; l'air étant purifié, la maladie cessa ; les Athéniens élevèrent au

médecin une statue de fer avec cette inscription : « A Hippocrate, notre sauveur et notre bienfaiteur. »

La réputation d'Hippocrate, grandissant toujours, s'étendit jusqu'en Perse. Le grand roi Artaxerxès voulut attirer dans ses États et sa cour Hippocrate, issu des dieux, père de la santé, vainqueur des maladies, doué excellemment, illustre et honoré dans toute la Grèce, plus près en un mot des dieux que des hommes. La peste décimait les troupes persanes, et le grand roi mande Hystanès, satrape de l'Hellespont, chargé de présents et de promesses pour engager Hippocrate à son service. Mais Hippocrate, aimant sa patrie avant tout, tenant trop à son pays et à sa dignité pour accepter de telles offres, refuse avec désintéressement. Il reçoit en échange toutes sortes d'honneurs. Les Athéniens l'initièrent par un décret solennel aux mystères d'Éleusis, hommage que nul étranger n'avait obtenu depuis Hercule ; ils lui conférèrent le droit de cité et décrétèrent en outre qu'il serait nourri aux frais de la ville dans le Prytanée, et ses descendants après lui.

Enfin les Athéniens voulaient porter la guerre à Cos. Hippocrate s'employa et la guerre fut détournée. Les habitants de Cos, reconnaissants d'un tel service, lui rendirent des honneurs éclatants. Il ne reçut pas de moindres distinctions des Thessaliens et des Argiens.

Hippocrate méprisait l'argent, était de mœurs irréprochables et grand philhellène. Après la formalité consacrée du serment, il enseignait libéralement son art à ceux qui avaient le désir de l'apprendre.

Grand par le savoir et par le patriotisme, plein de vertus et de talents, comblé de jours et de gloire, Hippocrate meurt à Larisse, vers le même temps où mourut Démocrite. Il était alors âgé de quatre-vingt-dix ans, selon les uns, de quatre-vingt-cinq seulement, suivant les autres. Il y en a qui poussent sa carrière jusqu'à cent quatre et même cent neuf ans. Il fut enterré entre Gyrton et Larisse. On vit longtemps son tombeau avec un essaim d'abeilles dont le miel guérissait les aphthes des petits enfants.

Il laissa deux fils, Thessalus et Dracon, et un gendre, Polybe, ainsi que des disciples sans nombre.

Telle est, résumée d'après Littré et Guardia, la légende hippocratique. L'ignorance, l'amour du merveilleux ont encore ajouté à cette biographie si riche ; on a entassé de nouveaux récits ampli-

fiés ou embellis, et, pendant près de deux mille ans, ce que je viens de vous raconter a pris le titre de « Vie d'Hippocrate ». Il faut réduire à sa juste valeur la légende hippocratique, et c'est un honneur pour la critique française d'avoir établi sur des documents irrécusables ce que nous devons admettre du médecin de Cos. On a reproché en particulier à Littré et à Daremberg d'avoir ôté quelques fleurons de la couronne hippocratique ; c'est bien à tort, car leurs recherches si consciencieuses nous montrent Hippocrate comme un homme vraiment grand et hors de pair dans toute l'antiquité médicale.

Et d'abord que penser de la généalogie hippocratique? Elle est évidemment incertaine et controuvée. Hippocrate est, pour les biographes, tantôt le dix-septième, tantôt le dix-neuvième descendant d'Esculape, d'autres fois le vingtième descendant d'Hercule. C'est à titre de curiosité que je transcris la généalogie donnée par Tzetzès : Esculape, père de Podalire, père de Hippolochus, père de Sostrate, père de Dardanus, père de Crisamis, père de Cléomyttadès, père de Théodore, père de Sostrate II, père de Crisamis II, père de Théodore II, père de Sostrate III, père de Nébrus, père de Gnosidicus, père d'Hippocrate Ier, père d'Héraclide, père d'Hippocrate II, qui est le célèbre médecin de Cos.

Quant aux descendants d'Hippocrate, voici leur liste la plus accréditée : Thessalus et Dracon Ier, ses fils; Polybe, son gendre. Thessalus, médecin du roi de Macédoine Archélaüs, eut pour fils Gorgias, Hippocrate III et Dracon II. Dracon II eut pour fils Hippocrate IV qui fut médecin de Roxane, femme d'Alexandre le Grand. Les listes des médecins de cette famille mentionnent ensuite Hippocrate V, VI et VII. Du reste le nom d'Hippocrate était fréquemment donné en Grèce et à d'autres que des médecins.

Andréas de Caryste accuse Hippocrate d'avoir mis le feu aux archives de Cnide; Tzetzès lui fait incendier la bibliothèque de Cos ; ces rapsodies ne méritent pas qu'on s'y arrête. Les Grecs n'auraient jamais souffert que l'incendiaire d'un temple enseignât tranquillement la médecine.

La guérison de Perdiccas par Hippocrate est apocryphe. Suivant la remarque d'Hecker, on l'a fait accompagner ou venir avec Euryphon, médecin cnidien, plus âgé que lui, et son rival ; cette association tient déjà de la fable. On prétend que le médecin de Cos découvrit que la maladie de Perdiccas était causée par l'amour secret qu'il ressentait pour une concubine de son père. Cette his-

toire ressemble à celle d'Érasistrate, de l'école d'Alexandrie, qui découvrit aussi une maladie causée par l'amour. Les Arabes ont attribué une pareille guérison à Avicenne. Érasistrate reconnut la maladie d'un jeune prince en lui tâtant le pouls en présence de la femme qu'il aimait. Pour Hippocrate, on dit qu'il porta son diagnostic par les changements survenus dans l'extérieur du roi à la vue de Phila. L'histoire a été forgée avec adresse par les biographes relativement modernes qui l'ont racontée; c'eût été une erreur de chronologie que de faire tâter le pouls de Perdiccas par Hippocrate; mais la similitude avec l'histoire d'Érasistrate et surtout la présence d'Euryphon lui ôte toute vraisemblance.

Je m'arrêterai à peine aux récits sur la folie de Démocrite. La fameuse épître dans laquelle le Sénat et le peuple d'Abdère préviennent Hippocrate que Démocrite a perdu la tête, qu'ils en sont désolés et qu'ils l'attendent pour rendre la raison au malade et la joie à toute la ville; cette épître, dis-je, ainsi que toutes les pièces qui l'accompagnent en formant une sorte de roman, proviennent de faussaires et sont apocryphes. Il en est de même du discours prononcé par Hippocrate au pied de l'autel de Minerve, la tête ceinte de branches d'olivier, et détournant par son éloquence l'expédition dont les Athéniens menaçaient l'île de Cos.

Beaucoup d'écrivains et de grands artistes ont célébré le désintéressement d'Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès. La salle du conseil de la Faculté renferme la toile originale et si connue de Girodet. Mais les offres d'Artaxerxès n'ont pu être rejetées par la raison majeure qu'elles n'ont point dû avoir lieu. Les lettres à Pætus, à Hystanès, celle d'Hippocrate au mandataire du roi sont de pure invention. Je ne résiste pas à vous lire cette dernière missive arrogante, pour ne pas dire plus :

« Hippocrate, médecin, à Hystanès, gouverneur de l'Hellespont, salut.

« A la lettre que tu m'as adressée, disant qu'elle vient du roi, fais parvenir ma réponse au roi au plus tôt : Nous avons provisions, vêtement, logement et tout ce qui suffit à la vie. A moi, il n'est pas permis d'user de l'abondance des Perses, ni de soustraire aux maladies les barbares qui sont les ennemis de la Grèce. Porte-toi bien. »

Avec Guardia, je suis d'avis qu'une seule chose est louable et digne d'un médecin dans cette lettre supposée, c'est le dernier mot Ἔρρωσο, *Vale*, exprimant un souhait de santé.

Et la peste d'Athènes, et les grands feux, et les couronnes odorantes, et la statue de fer? Autant d'inventions accumulées : on en acquiert la preuve par le rôle attribué à Hippocrate pendant la peste. Il aurait remarqué que les forgerons et tous ceux qui travaillaient avec le feu étaient exempts de la maladie; il en conclut qu'il fallait purifier par le feu l'air de la ville. Mais Thucydide, qui a donné une si belle description de la peste d'Athènes, description que j'ai commentée en vous faisant connaître les pestes antiques, ne fait aucune mention d'Hippocrate, ni de ses services; il dit formellenent que tout l'art des médecins échoua contre la violence du mal, et qu'ils en furent les premières victimes. Je vous redirai donc, comme il y a deux ans, qu'Hippocrate n'a jamais combattu la peste d'Athènes. La légende intervertit d'ailleurs la marche de l'épidémie; elle la fait venir par l'Illyrie, la Béotie et la Thessalie, c'est-à-dire par le Nord, jusque dans l'Attique. Or, Thucydide, témoin oculaire, affirme qu'elle se déclara d'abord dans le Pirée et qu'elle arrivait de l'Éthiopie. Le fléau venait du Midi et non du Nord, passant en Égypte et en Libye, et envahissant Athènes par le Pirée, dans la seconde année de la guerre du Péloponèse.

Que reste-t-il donc des biographies détaillées d'Hippocrate? Rien, ou presque rien. Les historiographes les plus anciens étaient déjà éloignés de lui par un trop grand intervalle pour qu'on puisse s'en rapporter à eux. Un nuage est jeté sur la vie d'Hippocrate, dont plus de vingt-deux siècles nous séparent. Voici les seuls témoignages que nous possédions. Le premier, le plus important, est d'un contemporain admirant, citant, et peut-être ayant connu Hippocrate : c'est celui de Platon. On lit, en effet, dans le dialogue intitulé *Protagoras* : « Dis-moi, ô Hippocrate, si tu voulais aller trouver ton homonyme Hippocrate de Cos, de la famille des Asclépiades, et lui donner une somme d'argent pour ton compte; et si l'on te demandait à quel personnage tu portes de l'argent, en le portant à Hippocrate, que répondrais-tu? — Que je le lui porte en sa qualité de médecin. — Dans quel but? — Pour devenir médecin moi-même.

Ce témoignage de Platon nous donne la conviction qu'Hippocrate était médecin de l'île de Cos, de la famille des Asclépiades, qu'il enseignait la médecine et que ses leçons n'étaient pas gratuites. De plus, ce passage nous prouve que, Socrate étant l'interlocuteur dans le *Protagoras*, Hippocrate était contemporain du

fils de Sophronisque; il montre enfin que de son vivant le médecin de Cos avait une renommée étendue jusque dans Athènes, la métropole.

Platon cite une seconde fois Hippocrate dans le *Phèdre*, et il fait allusion à l'écrivain. Hippocrate est invoqué comme une autorité imposante. L'opinion du médecin de Cos, alléguée par Phèdre à Socrate, se retrouve dans un des écrits importants de la collection hippocratique.

Triller a signalé dans Aristophane un passage qu'il a rapporté au médecin de Cos — « *Mnésiloque :* Jure-moi de me sauver par tous les moyens s'il m'arrive quelque mal. — *Euripide :* Je le jure par l'éther, habitation de Jupiter. — *Mnésiloque :* Quel meilleur serment que celui de la confrérie d'Hippocrate? *Euripide :* Eh bien, j'en jure par tous les dieux. » Aristophane emploie une formule qui reproduit les premiers mots du *Serment*, l'un des livres hippocratiques; il est donc très probable qu'il a cité Hippocrate de Cos, comme Platon le comique avait cité Euryphon, le plus connu des médecins de Cnide. Nous avons vu dans la légende ce dernier, plus âgé qu'Hippocrate, l'accompagner auprès de Perdiccas, en Macédoine.

Il faut remarquer ici que Littré, qui avait d'abord admis l'opinion de Triller, l'a ensuite abandonnée d'après Letronne et Boissonade, qui pensent que ce passage d'Aristophane vise un Hippocrate d'Athènes. Daremberg est de cet avis. Je partage les idées de Pétrequin (t. I[er], p. 172, note), et je ne suis pas convaincu qu'il s'agit d'un autre Hippocrate que celui de Cos. J'ai insisté sur ce passage d'Aristophane parce que je tiens à vous montrer ici un bel exemplaire du *Serment*, imprimé en caractères d'un centimètre de hauteur et dont je dois la communication à notre bibliothécaire, M. A. Chereau.

Aristote a rapporté des citations empruntées aux livres hippocratiques. On trouve dans sa *Politique :* « Quand on dit Hippocrate par exemple, on n'entend pas l'homme, mais le grand médecin. »

J'abrège, et, à défaut de documents biographiques certains sur Hippocrate, nous pouvons affirmer que le médecin de Cos, né au v[e] siècle avant l'ère chrétienne, contemporain de Platon, de Socrate et de Périclès, a été un praticien ainsi qu'un professeur, auquel on allait de loin demander des leçons, un écrivain plein d'autorité; il avait voyagé; il composa des ouvrages, et il prolongea sa carrière au delà de la guerre du Péloponèse.

Est-il besoin de vous dire que toutes les figures que je vous montre, que ces curieuses gravures, entre autres celles de la *Gazette hebdomadaire* de 1855, que ces médailles, que toutes les représentations qu'on a données des traits d'Hippocrate sont idéales? Il en est de même du beau marbre du musée de Naples appelé le Philosophe, et auquel Daremberg a rendu son véritable nom. Ce n'est que longtemps après Hippocrate que les statues ont été des portraits. Les artistes anciens représentent le médecin de Cos la tête couverte tantôt du pileus ou chapeau thessalien, tantôt d'un pan de son manteau, et ont donné à ce sujet de longues explications. La tête couverte était regardée comme signe de noblesse ou de prudence. Ulysse est coiffé de même.

Le tombeau d'Hippocrate n'a pas été retrouvé; sa découverte prétendue avait causé une vive émotion dans le monde médical, il y a près de vingt-cinq ans. Vous pourrez voir dans l'*Union médicale* de 1857 et dans la *Gazette hebdomadaire* de 1857, et surtout de 1858, les remarques de M. Amédée Latour à ce sujet, ainsi que la démonstration manifeste de l'erreur par M. René Briau, bibliothécaire de l'Académie de médecine.

L'antiquité avait perdu les moyens de faire une vraie biographie d'Hippocrate; il existe là une lacune que rien ne peut combler. Mais les livres hippocratiques nous restent. Toutefois, nous pouvons apprécier le rôle d'Hippocrate dans son époque, la place qu'il a occupée. Praticien, professeur, écrivain, il a eu l'estime de ses contemporains; issu d'une famille qui faisait remonter son origine aux âges héroïques, il lui a donné plus de gloire qu'il n'en avait reçu; il a élevé l'école de Cos au-dessus de toutes les autres écoles rivales.

Je viens de faire justice des fables dont la vie d'Hippocrate a été le sujet. Mais le médecin de Cos, dont l'existence est incontestable, a-t-il réellement écrit? Les livres qui nous sont parvenus sous son nom sont-ils de lui ou de ses disciples? Seraient-ils tous l'œuvre de faussaires? Quels sont ceux qui lui appartiennent en propre? Quels sont ceux qui ont été ajoutés à la collection hippocratique primitive?

Et enfin, question des plus intéressantes, comment cette collection connue sous le nom des œuvres d'Hippocrate, comment les livres hippocratiques nous sont-ils parvenus?

Oui, Hippocrate a écrit. Nous avons des preuves indirectes, mais certaines, qu'Hippocrate est l'auteur de plusieurs traités

médicaux. L'authenticité des *Aphorismes*, du livre des *Articulations*, s'appuie sur les témoignages contemporains de Ctésias, qui était un Asclépiade de Cnide, et de Dioclès de Caryste, transmis par Celse et par Galien. Praxagore a combattu quelques idées d'Hippocrate. Aristote, disciple de Platon, a émis dans son *Histoire des animaux* des opinions qu'on trouve dans les *Aphorismes* et le premier livre des *Maladies*.

Les livres hippocratiques ne sont pas tous d'Hippocrate, c'est aujourd'hui un fait absolument sûr. Si on prend connaissance de la collection hippocratique feuillet par feuillet, page par page, on acquiert la conviction qu'elle résulte d'une collaboration multiple. Littré a trouvé qu'un fragment sur l'anatomie des veines, qu'on lit dans le *Traité de la nature de l'homme*, est textuellement rapporté par Aristote dans son *Histoire des animaux*. Or, Aristote dit expressément que ce morceau est de Polybe, et le témoignage aristotélique paraît irrécusable. Un fragment d'Euryphon de Cnide, rapporté par Galien, se trouve dans le deuxième livre des *Maladies*, et un écrit manifestement cnidien se trouve ainsi dans la collection hippocratique. Cette circonstance, qui a singulièrement embarrassé la critique, prouve qu'il y avait entre les écoles rivales de Cos et de Cnide une polémique suivie, et qu'on connaissait les écrits des adversaires. Hippocrate critique les *Sentences cnidiennes*; Ctésias a critiqué Hippocrate. Il est extrêmement probable que des livres cnidiens ont fait partie de la bibliothèque d'Hippocrate et auront été publiés sous son nom, comme plusieurs autres qui ne lui appartenaient pas davantage. On admet actuellement qu'il se trouve dans la collection plusieurs écrits provenant de Polybe, de Thessalus, ainsi que d'autres hippocratiques, fils ou disciples d'Hippocrate, et que dans les livres hippocratiques figurent les productions de plusieurs écrivains médicaux.

Les livres hippocratiques seraient-ils tous l'œuvre de faussaires? Plusieurs critiques de l'antiquité ont incliné vers l'opinion que certains écrits attribués à Hippocrate avaient été fabriqués. Je vous prouverai que les *Lettres*, le *Décret aux Athéniens* et les *Discours* sont apocryphes. Mais il n'est pas possible de regarder l'ensemble des œuvres hippocratiques comme supposé. Le plus grand nombre des livres est authentique, et ils portent en eux-mêmes les marques de leur validité historique. Sans compter les témoignages directs, nous constatons les allusions que les auteurs des ouvrages existants font à des ouvrages perdus. Un faussaire

n'aurait pu deviner cette foule de citations concordantes, il se serait contenté des ouvrages existants. Les médecins de la collection hippocratique se réfèrent à d'autres livres déjà composés : il y a même des indications de titres qui ne sont pas absolument identiques, mais avec une légère variété de langage qu'un auteur seul peut et sait employer. Le faussaire est toujours de la plus scrupuleuse exactitude.

Plusieurs livres des *Épidémies*, le traité des *Humeurs*, offrent des phrases à peine finies. On s'accorde à les regarder comme des notes que les auteurs gardaient pour leur usage et non pour les publier ; ce ne sont pas des faussaires.

Parmi les soixante écrits environ, qui nous sont parvenus avec le nom d'Hippocrate, quels sont ceux, véritablement hippocratiques, venant du vieillard de Cos?

Quand vous parcourrez la collection, quand vous l'étudierez avec soin, vous serez étonnés en reconnaissant que ces livres ne forment pas un ensemble. En vain y chercheriez-vous une œuvre homogène. Les traités ne se relient pas les uns aux autres, et ils offrent les plus grands disparates. Plusieurs sont complets ; d'autres, je viens de le dire, ressemblent à de simples notes, qui se suivent sans lien apparent, et parfois à peine intelligibles. Certains livres sont absolument incomplets et mutilés. Mais les livres hippocratiques se font mutuellement des emprunts ; ils sont quelquefois les abrégés les uns des autres ; il en est qui forment dans la collection totale des séries offrant la même pensée. De telle sorte que, si nous devons forcément conclure que les livres ne sont pas tous d'un même auteur, on peut cependant espérer retrouver ceux qui appartiennent à Hippocrate au milieu de ceux qui proviennent d'autres mains.

Cherchons donc parmi la collection les livres réellement attribuables à Hippocrate.

Pour arriver à cette détermination si délicate, qui avait embarrassé les premiers commentateurs et dans laquelle Galien, malgré sa vaste érudition, n'avait pu réussir complètement, il faut chercher une base solide. Les commentateurs anciens avaient d'autres renseignements que nous, mais ces documents ont eux-mêmes disparu. Les critiques plus modernes ont été un peu à l'aventure. Lémos a suivi Galien ; Mercuriali s'est étayé sur le style des écrits, règle peu solide et insuffisante ; Grüner a suivi Mercuriali ; Ackermann s'est appuyé sur la tradition et le consentement des

auteurs anciens; Grimm s'en rapporte à Érotien et à Galien; Sprengel a suivi Grüner, en ajoutant la recherche des doctrines philosophiques.

Littré, voulant retrouver les écrits d'Hippocrate dans les productions qui portent son nom, a suivi une voie nouvelle. Il a rejeté les moyens artificiels et compliqués, se renfermant dans l'examen intrinsèque de la collection. Mettant à profit les recherches des anciens, des modernes et les siennes en particulier, il a posé des règles qui lui ont permis d'établir des groupes d'écrits, caractérisés par leurs rapports naturels et séparés des autres par leurs différences.

Il s'est servi avant tout et en première ligne des témoignages directs; puis viennent le consentement des anciens critiques, la concordance des doctrines, la similitude des écrits, en dernier lieu les caractères du style.

Après avoir patiemment et savamment examiné chaque écrit ou livre hippocratique en particulier, Littré a établi onze classes principales. Il a reconnu comme étant d'Hippocrate les livres : de l'*Ancienne Médecine ;* le *Pronostic ;* les *Aphorismes ;* les *Épidémies*, premier et troisième livres; du *Régime dans les maladies aiguës;* des *Airs*, des *Eaux et des Lieux;* des *Articulations ;* des *Fractures ;* des *Instruments de réduction ;* des *Plaies de tête ;* le *Serment;* la *Loi*.

Littré attribue à Polybe les livres : de la *Nature de l'homme*, du *Régime des gens en santé*.

Je vous l'ai dit, et j'y reviendrai : la médecine existait avant Hippocrate, l'école de Cos avait des écoles rivales. Une période antérieure de labeurs et de recherches avait produit un grand nombre de livres. Littré a cru reconnaître, dans la collection des traités qui sont antéhippocratiques ou antérieurs à Hippocrate : les *Prénotions de Cos* ou *Coaques ;* le premier livre du *Prorrhétique*.

Parmi les livres hippocratiques, les suivants proviendraient soit de l'école de Cos, soit de Cnide, soit de contemporains, soit de disciples d'Hippocrate : des *Ulcères ;* des *Fistules* et des *Hémorrhoïdes ;* du *Pneuma ;* des *Régions dans l'homme ;* de l'*Art*, du *Régime* et des *Songes ;* des *Affections ;* des *Affections internes ;* des *Maladies*, premier, deuxième et troisième livres ; de la *Naissance à sept mois ;* de la *Naissance à huit mois*.

Certains livres ne seraient que des extraits d'autres livres ou

des notes, ainsi : les *Épidémies*, deuxième, quatrième, cinquième et septième livres ; de l'*Officine du médecin ;* des *Humeurs ;* de l'*Usage des liquides.*

On trouve toute une série qui, n'appartenant pas à Hippocrate, est pourtant attribuable à un même auteur : de la *Génération ;* de la *Nature de l'enfant ;* des *Maladies*, quatrième livre ; des *Maladies des femmes ;* des *Maladies des jeunes filles ;* des *Femmes stériles ;* et, de plus, un écrit qui n'est point d'Hippocrate : de la *Superfétation.*

La collection hippocratique renferme des traités qui, parce qu'ils contiennent la connaissance du pouls, ou parce qu'ils admettent le système aristotélique sur l'origine des vaisseaux sanguins dans le cœur, ou enfin parce qu'ils ont été déclarés postérieurs aux autres par les critiques anciens, seraient, d'après Littré, les plus récents de tous et posthippocratiques : du *Cœur ;* de l'*Aliment ;* des *Chairs ;* des *Semaines ; Prorrhétique*, deuxième livre ; des *Glandes ;* un fragment compris dans la compilation intitulée : de la *Nature des os.*

Les critiques de l'antiquité n'ont pas cité, soit qu'ils ne les aient pas estimés, soit qu'ils ne les aient pas connus, un certain nombre de traités, fragments ou compilations, qui par cela même forment une classe à part et ne sont pas d'Hippocrate : du *Médecin ;* de la *Conduite honorable ;* les *Préceptes ;* de l'*Anatomie ;* de la *Dentition ;* de la *Nature de la femme ;* de l'*Excision du fœtus ; Aphorismes*, huitième section ; de la *Nature des os ;* des *Crises ;* des *Jours critiques ;* des *Médicaments purgatifs.*

Il faut que je vous fasse connaître la notice des écrits perdus cités dans la collection comme étant hippocratiques : des *Blessures dangereuses ;* des *Traits et blessures*, le premier livre des *Maladies.*

Nous avons la certitude qu'il existe dans la collection des pièces apocryphes qui sont : les *Lettres*, *Décret* et *Discours*. Ces pièces non médicales vont bientôt nous occuper.

Daremberg a réduit à six les onze classes de Littré, et, par une critique heureuse, il a montré que les *Prénotions coaques* ne sont pas antérieures à Hippocrate, mais dérivent du *Prorrhétique* dont elles paraissent une compilation. Il y a des omissions dans la classification de Daremberg ; de plus, l'*Officine* figure à la fois dans deux divisions.

Pétrequin a réparti dans quatre classes seulement les livres hippocratiques dans l'ordre suivant :

Première classe. — *Groupe Ier.* — Écrits d'Hippocrate : de l'*Ancienne médecine*; le *Pronostic*; les *Aphorismes*; *Épidémies*, premier et troisième livres; du *Régime dans les maladies aiguës*: des *Airs, des Eaux et des Lieux*; des *Articulations*; des *Fractures*; des *Instruments de réduction* (Mochlique); le *Serment*; la *Loi*; de l'*Officine*; de la *Nature de l'homme*, § 1 à 9. — *Groupe II.* — Écrits probablement d'Hippocrate : des *Plaies*; des *Hémorrhoïdes et des Fistules*; du *Médecin*.

Deuxième classe. — Écrits de l'école de Cos, de disciples ou de contemporains d'Hippocrate : des *Vents*; des *Lieux dans l'homme*; de l'*Art*; du *Régime* et des *Songes*; des *Maladies*, livre Ier; des *Affections*; du *Fœtus à sept mois*; du *Fœtus à huit mois*; les *Préceptes*; *Épidémies*, livres II, IV, V, VI et VII; des *Humeurs*; de l'*Usage des liquides*; du *Régime des gens en santé* (Polybe?); *Prénotions coaques*; le *Prorrhétique*, livre Ier.

Troisième classe. — Écrits probablement cnidiens : de la *Génération*; de la *Nature de l'enfant*; des *Maladies*, livre IV; des *Maladies des femmes*; des *Maladies des jeunes filles*; des *Femmes stériles*; de la *Superfétation*; de l'*Excision du fœtus*; de la *Nature de la femme*; des *Maladies*, livres II et III; des *Affections internes*.

Quatrième classe. — *Groupe Ier.* — Écrits les plus récents de la collection hippocratique : du *Cœur*; de l'*Aliment*; des *Semaines*; des *Chairs*; le *Prorrhétique*, livre II; des *Glandes*; fragments sur la *Nature des os*. — *Groupe II.* — Compilations ou fragments non cités par les anciens : de la *Conduite honorable*; de l'*Anatomie*; de la *Dentition*; de la *Vue*; *Aphorismes*, VIIIe section; des *Crises*; des *Jours critiques*; des *Médicaments purgatifs*.

Une dernière classe à part renferme les pièces apocryphes : *Lettres*; *Décret*; *Discours*.

Enfin, Pétrequin a essayé de rechercher la chronologie des principaux livres hippocratiques : le *Pronostic* est en tête, puis les livres Ier et III des *Épidémies*, suivis des *Airs, des Eaux et des Lieux*. Après eux viennent : le *Régime dans les maladies aiguës*, les *Aphorismes*, les *Fractures*, les *Articulations*, les *Plaies de tête*, etc. Après Hippocrate paraissent les *Épidémies*, livres V et VII.

En résumé, si nous tenons compte des renseignements fournis par l'examen comparatif des divers traités, nous pouvons dire que la collection hippocratique renferme, outre les œuvres d'Hip-

pocrate, celles de Polybe, son gendre, d'Euryphon de Cnide, et d'autres mains étrangères, d'écrivains antérieurs, d'autres postérieurs à Hippocrate, ses parents ou ses disciples. Tous les livres qui ont été attribués à Hippocrate ne sont pas de lui ; on est frappé en rencontrant des lacunes, des livres tronqués ; on constate des doctrines contraires, la différence des styles, mais aussi, et j'y reviens toujours, des emprunts de certains écrits faits à d'autres.

La main qui avait tracé les livres si clairs, si corrects sur le *Pronostic*, sur les *Airs*, *les Eaux et les Lieux*, la main qui avait placé en tête des *Aphorismes* cette magnifique sentence : « La vie est courte, l'art est long, l'occasion fugitive, l'expérience trompeuse, le jugement difficile » ne se serait jamais complu à accumuler des phrases irrégulières qui ne peuvent être que des notes. La plupart des critiques anciens pensent que ces notes prises par les disciples ou les descendants d'Hippocrate, pour leur usage, ont dû être publiées telles quelles, sans ordre ; mais elles ne sont pas l'œuvre de faussaires.

Un grand nombre de noms de pays sont cités dans les livres hippocratiques. Il y est fréquemment parlé de Thasos, d'Abdère, de Périnthe en Thrace, d'Olynthe dans la Chalcidique, de Larisse, Cranon et Phères en Thessalie, des îles de Cos, de Délos et d'Andros. Les Palus (ou Marais) Méotides, les contrées du Pont, de la Libye, de l'Égypte, ont été visitées ou parcourues par les Hippocratiques ; les Européens sont comparés aux Asiatiques. Des noms et des particularités sur un grand nombre de malades sont rapportés, des demeures indiquées, et tous ces détails donnent aux observations un caractère d'authenticité et comme de bonne foi.

A la fin de la collection on trouve les pièces intitulées : *Lettres*, *Décret* et *Discours*. On doit les regarder comme apocryphes. Les *Lettres* et le *Décret* concernent la peste, dite de Thucydide, qui ravagea la Grèce pendant la guerre du Péloponèse ; d'autres *Lettres* sont relatives à la folie de Démocrite et à la *Correspondance* qui se serait établie entre ce philosophe et Hippocrate ; une *Lettre* serait d'Hippocrate à son fils Thessalus ; deux *Discours* auraient été prononcés au sujet de la guerre que les Athéniens voulaient faire à Cos.

Vous savez déjà ce qu'il faut admettre des services fabuleux rendus par Hippocrate pendant la peste d'Athènes. Les *Lettres* et

le *Décret* examinés en eux-mêmes ne supportent pas la critique. Artaxerxès s'y plaît aux antithèses : Sans être en guerre, dit-il, nous avons la guerre. « La *Réponse de Pætus*, le *Décret* du peuple d'Athènes sont d'un rhéteur. Dans le *Décret*, il est dit que les Athéniens accordent à Hippocrate des faveurs éminentes et des honneurs pareils à ceux d'Hercule parce qu'il a préservé la Grèce de la peste et refusé les dons du roi de Perse. Or, dans la réponse de Pætus à Artaxerxès, Pætus avance qu'Hippocrate a déjà été honoré des dons des Athéniens à l'égal d'Hercule et d'Esculape, pour les services qu'il leur avait rendus. Il y a contradiction évidente : Hippocrate ne pouvait avoir reçu la récompense des Athéniens au moment où il faisait le refus supposé. La méprise du faussaire est flagrante.

L'examen détaillé de toutes les *Lettres*, de celles relatives à la folie de Démocrite et de celle à Thessalus, fait connaître les inadvertances d'une composition apocryphe. Érotien, qui n'est pas rigoureux dans la liste qu'il a donnée des ouvrages qu'il regarde comme étant d'Hippocrate, ne dit pas un mot des fameuses *Lettres*.

Quant à la *Supplication* adressée aux Thessaliens et au *Discours d'ambassade*, formant la dernière série des pièces apocryphes, rien n'est plus certain que la fausseté de ces deux discours.

Les pièces apocryphes sont anciennes. Les *Lettres* et la *Correspondance* pour la folie de Démocrite ont été acceptées par les biographes ; Pline croyait qu'Hippocrate avait incendié le temple de Cos ; Plutarque rapporte que Caton l'Ancien, ayant entendu parler du refus fait par Hippocrate de secourir les barbares, dit que tous les médecins grecs avaient fait un pareil serment, et il défendit à ses enfants de les employer jamais. Galien vante le désintéressement d'Hippocrate et bien d'autres choses contenues dans la biographie apocryphe. Son enthousiasme fit accepter, par la postérité, un Hippocrate légendaire, entouré d'un prestige presque divin.

Mais la critique sensée devait faire son œuvre.

Mon très savant compatriote Scaliger, né à Agen en 1540, mort à Leyde en 1609, partageait l'idée déjà émise par son père « qu'à peine les *Lettres* sont-elles dignes de passer pour des productions du divin vieillard », et, après André Dacier, qui regarde comme des fictions ingénieuses plusieurs traits de la biographie hippocratique, Daniel Leclerc rejette hardiment les pièces apocryphes.

Lettres et *Discours* sont pour lui invraisemblables ; il le prouve par des recherches chronologiques : « Les pièces sont certainement l'ouvrage de quelque Grec demi-savant et fort peu judicieux, qui les a composées longtemps après, par un jeu d'esprit assez grossier ou pour gagner quelque argent par ce moyen. »

Schulze repousse les pièces apocryphes et la *Vie selon Soranus*. « Aucun document, dit-il, n'autorise à croire que Démocrite ait enseigné Hippocrate, au plus peut-il y avoir eu entrevue entre le médecin et le philosophe. »

En 1804, une thèse qui a fait beaucoup de bruit a été soutenue devant notre Faculté par Boulet. L'auteur de la dissertation, hardi au delà du possible, soutenait qu'Hippocrate n'a jamais existé et que les ouvrages qu'on lui attribue, les livres hippocratiques, ont une antiquité de trois mille ans. En résumé, Hippocrate n'était qu'un rêve mythologique. Regardez cette dissertation latine que je vous présente et dont voici le titre :

Boulet J.-B.-J. (*Hesdinensis*), *Dubitationes de Hippocratis vitâ, patriâ, genealogiâ, forsan mythologicis; et de quibusdam ejus libris multo antiquioribus quam vulgo creditur. — Dissertatio medico historica*. N° 153, 2 pluviôse an XII (23 janvier 1804).

La thèse de Boulet fit grand bruit. Le professeur Chaussier, qui avait l'habitude de se découvrir la tête toutes les fois qu'il prononçait ou qu'on prononçait devant lui le nom d'Hippocrate, fit réfuter la thèse de Boulet par Legallois. Il ne lui fut point difficile de renverser une à une des assertions sans fondement et tout à fait arbitraires. Depuis Boulet, un médecin français, admirateur de Broussais, a attaqué la légende hippocratique ; Houdart a montré combien la vérité était petite dans la fabuleuse relation.

Après ce que je viens de vous dire, la question doit vous paraître jugée, et c'est ainsi qu'ont dû conclure Littré, Daremberg et Pétrequin. Il faut cependant que je vous donne l'opinion d'un savant, le docteur Petersen, de Hambourg, esprit subtil, ingénieux, mais ami du paradoxe.

Petersen a accepté comme vrais le *Discours de Thessalus*, le *Décret des Athéniens* et le *Discours près de l'autel de Minerve*, qui ont une origine commune, mais qui présentent tant de contradictions. Je ne puis, faute de temps, suivre une argumentation déliée qui n'aboutit qu'à vouloir réhabiliter des fables. Littré en a fait la réfutation complète. En fin de compte, Petersen a été

obligé de rejeter la date admise d'après la concordance des anciens témoignages, pour la naissance d'Hippocrate.

Si je ne puis adopter la construction compliquée et merveilleuse du docteur Petersen, je n'en reconnais pas moins le savoir et la patience qu'il a employés pour échafauder son ingénieux système. Mais défiez-vous de ce que l'on a appelé de l'autre côté du Rhin : l'hypercritique, ce procédé qui consiste à dédaigner le sentier battu, et qui fait quitter la voie droite du sens commun, suivant la juste remarque de Guardia. On nous traite d'esprits peu sérieux et frivoles, et cependant j'ai relevé et je vous signalerai de lourdes fautes commises par nos voisins avec une grande légèreté. Mais c'est une douce manie pour l'hypercritique de pousser le savoir au delà des limites du vrai, et alors l'imagination se joue de la vérité : « L'érudition marche constamment entre la conjecture et l'hypothèse, et, lorsqu'elle s'arrête, elle trouve l'absurde au bout du chemin. »

Puisque nous pouvons admettre avec certitude que les livres hippocratiques renferment non seulement les écrits d'Hippocrate, mais aussi les papiers d'autres hippocratiques ses parents, ses disciples, ceux de ses adversaires, et de plus des écrits antérieurs et postérieurs au médecin de Cos, comment cette précieuse collection s'est-elle formée et comment nous est-elle parvenue?

La conservation des livres hippocratiques est sans exemple dans l'histoire littéraire de l'antiquité. La rédaction elle-même de la plupart des traités a subi peu d'altérations. Nous possédons ce qu'ont écrit Hippocrate et ses disciples, leurs notes elles-mêmes dans leur état primitif d'imperfection.

Il est probable que l'ensemble des écrits hippocratiques, moins les apocryphes, constitue un héritage transmis fidèlement et tel à peu près qu'il a été reçu par les parents ou par les disciples d'Hippocrate. Dès la plus haute antiquité, ces écrits avaient beaucoup de notoriété et une grande réputation. Il a dû exister de bonne heure une sorte de bibliothèque hippocratique, et les livres ont été répandus par les médecins périodeutes ou voyageurs. Ces livres, en détail, peut-être en bloc, circulaient et étaient connus sous le nom d'Hippocrate avant la fondation de la bibliothèque d'Alexandrie; Aristote possédait probablement un traité hippocratique.

La collection des œuvres d'Hippocrate ne saurait être plus moderne que l'établissement de la bibliothèque d'Alexandrie. Nous

avons là une limite sûre ; le plus ancien commentateur d'Hippocrate n'est pas Dioclès de Caryste, comme l'a cru Ackermann, c'est Hérophile, qui fut disciple de Praxagore et qui vivait à Alexandrie 300 ans avant J.-C. Hérophile avait travaillé sur le *Pronostic* (Προγνωστικόν).

L'époque de la publication de la collection hippocratique doit être rapportée au temps où ont vécu Hérophile et Érasistrate, ou en d'autres termes, aux Alexandrins. C'est alors que les textes ont été colligés, fixés et interprétés. Dès l'origine, tout ce qu'Érotien et Galien connaissaient de la collection hippocratique a dû y être renfermé. Ainsi l'existence de la collection est positive, le texte assuré, pour la génération qui a suivi les Alexandrins.

C'est vers l'an 320 avant notre ère, peu après la mort d'Alexandre, que le premier roi grec de l'Égypte, Ptolémée, fils de Lagus, établit sa bibliothèque à Alexandrie, bibliothèque qui prit de si grands développements sous ses successeurs Ptolémée Philadelphe et Ptolémée Évergète, et qui, provoquant le zèle rival des rois de Pergame, fut cause de l'invention du parchemin. L'amour des Ptolémées pour les livres a déterminé la collection définitive et la publication régulière des livres hippocratiques.

Galien a rapporté un exemple qui prouve quelle passion Ptolémée Évergète avait pour les vieux livres, quelle munificence il déployait pour se les procurer, et combien les exemplaires des plus fameux ouvrages étaient rares. Il demanda aux Athéniens l'exemplaire qu'ils possédaient des œuvres d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, afin d'en faire prendre copie, et, pour gage, il déposa quinze talents d'argent (environ 65.000 francs de notre monnaie). Après avoir fait copier les tragédies sur le plus beau papyrus, il leur donna cette copie, leur disant qu'ils n'avaient qu'à garder l'argent en compensation de ce qu'il retenait la pièce confiée. On voit par ce récit combien les livres étaient peu répandus. Les collectionneurs eux-mêmes, avant la période alexandrine, ont été les causes involontaires de la perte des livres : les matériaux pour copier étaient défectueux, les exemplaires de chaque ouvrage très peu nombreux ; ils les achetaient fort cher, s'appropriaient la seule copie existante, et, si quelque malheur trop fréquent, incendie, accident quelconque, frappait la bibliothèque, le livre était perdu sans retour.

Le même Ptolémée avait donné l'ordre qu'on demandât à tous les marchands et navigateurs qui venaient à Alexandrie les livres

qu'ils avaient avec eux. On en prenait copie, on rendait cette copie au possesseur, et l'original était déposé dans la bibliothèque avec cette inscription : livre des navires (τὰ ἐκ πλοίων). On y ajoutait le nom de celui qui l'avait apporté. Je vous donne ces détails parce qu'ils s'appliquent à l'un des livres de la collection hippocratique, le troisième livre des *Épidémies*. Apollonius Biblas nous apprend qu'il en existait trois exemplaires : celui de la bibliothèque du roi, l'exemplaire des navires, l'édition de Bacchius, disciple d'Hérophile.

Les Ptolémées payant les livres au poids de l'or, les exemplaires avaient afflué de toutes parts dans la bibliothèque, et c'était ainsi que les livres hippocratiques y étaient parvenus. Mais c'était un chaos, ou, comme dit Littré, marchandise mêlée. On fut obligé de ne les déposer dans la bibliothèque qu'après un examen préalable, et des bibliothécaires appelés *séparateurs* (χωρίζοντες) les revisaient et donnaient leur opinion, favorable ou non. Les livres jugés bons étaient mis à part avec le titre de livres de la petite table (τὰ ἐκ τοῦ μικροῦ πινακιδίου). Nous ne savons pas quels étaient les livres hippocratiques qui ont figuré sur la petite table.

Galien accuse les faussaires d'Alexandrie d'avoir altéré les œuvres hippocratiques. C'est auparavant que cela pouvait avoir été fait, car, du moment qu'un livre fut déposé dans une bibliothèque, du moment qu'il eut été le sujet de commentaires, il fut garanti contre les altérations préméditées. Tant que les livres restaient cachés, hors de la circulation, il était facile d'en changer le titre, de substituer un nom d'auteur à un autre ; c'est ce qui arriva, et en particulier pour plusieurs traités hippocratiques, lorsque la bibliothèque d'Alexandrie recueillit les livres qu'elle payait si cher. La collection ne changea plus depuis l'époque alexandrine jusqu'à Galien, mais elle a pu être modifiée depuis Galien jusqu'à nous. Il est entré des morceaux sans importance véritable et inconnus dans l'antiquité. Ce résultat est dû à ce que les bibliothèques brûlèrent bien des fois ; les livres redevinrent rares, la culture des sciences s'affaiblit, et alors on put intercaler dans la collection hippocratique des fragments illégitimes, parce qu'ils n'ont pas figuré dans les anciens dépôts publiés, parce qu'ils n'ont pas été expliqués par les commentateurs.

Les anciens avaient distingué les traités hippocratiques en livres achevés, συγγράμματα, et en recueils de notes, ὑπομνήματα. De plus, les commentateurs ayant mis certains titres différents aux

mêmes phrases, celles-ci ont été citées avec divers titres. Il n'y a pas eu, semble-t-il aux critiques les plus autorisés, de règles fixes pour l'arrangement, ce qui était déjà remarquable au temps d'Ératien et de Galien.

Ce fait prouve que les auteurs des traités n'y mettaient pas les titres, et que plus tard seulement, la division en livres et en chapitres a eu lieu, étant l'œuvre des éditeurs et non des auteurs propres. Ainsi Rufus avait divisé les *Aphorismes* en trois sections, Soranus en quatre ; Galien a suivi la division en sept, probablement parce qu'elle était la plus ancienne. C'est aussi Galien qui a partagé le *Pronostic* en trois sections.

Ces détails nous prouvent que la collection hippocratique n'avait d'abord ni ordre établi, ni titres fixes, ni divisions incontestables. Les éditeurs l'arrangèrent successivement, la distribuèrent suivant leur jugement, avec utilité, mais aussi avec arbitraire.

Si je ne devais pas avoir très fréquemment l'occasion de vous parler de la méthode hippocratique, ce serait le moment de vous dire les services rendus par le vieillard de Cos, en séparant la médecine, en la mettant à l'abri des spéculations stériles de la philosophie ou plutôt des philosophes de son époque, en rejetant les hypothèses, pour s'appuyer sur la réalité, l'étude des faits, τὸ ἐόν. La méthode antique d'Hippocrate et la méthode expérimentale moderne ne diffèrent point, car elles ont l'une et l'autre pour base les faits observés. Hippocrate déclare que l'homme vivant, pour être connu, doit être étudié dans ses rapports avec ce qui l'entoure. L'avancement de la science ne peut avoir lieu que par une seule voie ; cette voie est celle du raisonnement fondé sur l'expérience.

La méthode hippocratique est universelle et non l'apanage de quelques-uns ; il n'est pas juste de dire dans une Faculté célèbre : *Olim Cous, nunc Monspeliensis Hippocrates.* Nos chers maîtres, Andral, Chomel, Louis, Cruveilhier, Rostan, Rayer, Trousseau, etc., ont suivi la méthode du vieillard de Cos ; leurs œuvres portent l'empreinte du vrai parce qu'elles s'appuient sur la réalité. Il en est de même de l'ancien vénéré, dont la Faculté porte le deuil récent, de Jean Bouillaud, à l'esprit élevé, au caractère austère et intègre, aussi dévoué à son enseignement qu'inaccessible à la faveur. Ses immortelles recherches sur le rhumatisme articulaire, sur les maladies du cœur, sur la localisation du langage ont été faites suivant la méthode hippocratique.

La doctrine d'Hippocrate est bien différente de sa méthode. En voici un rapide aperçu ; elle est dogmatique. Il reconnaît deux ordres de causes pathologiques : le premier comprend l'influence des saisons, des climats, des âges, des localités ; le second, l'alimentation particulière à chacun, et les exercices auxquels il se livre.

D'après Hippocrate, la santé est due au mélange régulier, à l'équilibre harmonique des humeurs (antique doctrine qu'on rapporte à Alcmæon, le philosophe) et constituant la *crase*. La maladie procède du dérangement de la crase des humeurs. A cette opinion se rattache la *coction* qui provient de la chaleur innée, et les humeurs, à mesure que la maladie marche vers sa terminaison, se modifient, s'épaississent, changent de couleur, altérations qui coexistent avec l'amélioration. La maladie a une cause matérielle consistant dans une humeur qui trouble l'économie.

La coction des humeurs en prépare l'expulsion. Les efforts pour cette expulsion aboutissent à la *crise* ou au *dépôt*. La doctrine des jours critiques est le complément de celle des crises. De leur application résulte la *prognose* qui n'est ni la séméiotique, ni le diagnostic, ni le pronostic de nos jours. La prognose dominait tout l'art au temps hippocratique ; elle était la comparaison de l'état de santé avec l'état de maladie. Les hippocratiques jugeaient le dedans par le dehors avec une grande pénétration et une généralisation pleine de hardiesse.

Les éditions des livres hippocratiques sont considérables. Un grand nombre de traités ont été publiés isolément, par exemple le Ὅρκος, ou *Serment*, paru en grec, à Bâle, en 1518, in-4°, avec les fables d'Ésope. C'est le plus ancien texte imprimé de ce livre antique, sorte de papier de famille des Asclépiades. Je vous signale un travail intéressant et récent de M. le docteur Charpignon, d'Orléans, sur l'obligation de ne point pratiquer la taille, imposée par le *Serment*. Pour M. Charpignon, il s'agit, comme pour René Moreau, A. Gauthier et le professeur Malgaigne, non de la taille, mais de la castration défendue aux disciples hippocratiques. Divers livres ont été donnés avec d'autres, en latin ou en grec. Vous en trouverez une liste, ainsi qu'un abrégé des commentaires sur ces livres, dans le *Dictionnaire historique de la médecine*, de Dezeimeris, t. III, 2e partie, p. 180-197.

Les œuvres complètes, les *Opera omnia*, la collection hippocratique, en un mot, a été imprimée pour la première fois à Rome,

non en grec, mais sur la traduction latine imparfaite de M. F. Calvus. Elle a été faite, dit-on, pour François Ier, sur les manuscrits du Vatican, et elle a paru en 1525, in-folio. Je mets sous vos yeux un exemplaire de cette édition latine.

Hippocratis Coi medicorum omnium longe principis octoginta volumina, quibus maxima ex parte annorum circiter duo millia latina caruit lingua ; Græci vero, Arabes et prisci nostri medici, plurimis tamen utilibus prætermissis, scripta sua illustrarunt, nunc tandem per M. Fabium Calvum, Rhavennatem, virum undecumque doctissimum, latinitate donata, etc.

Romæ ex ædibus Francisci Minitii Calvi Novocomensis, 1525, 1 vol. in-fol.

La traduction de Fabius Calvus a été réimprimée à plusieurs reprises, entre autres l'année suivante, à Bâle, en 1526.

La première édition grecque est celle des Alde, donnée à Venise, cette même année 1526, avec un avis de François Asulan (Alde), relevant quelques erreurs échappées à F. Calvus. Voici l'édition des Alde :

Ἅπαντα τὰ τοῦ Ἱπποκράτους. *Omnia opera Hippocratis. Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ Asulani soceri Mense maii*, 1526, in-folio.

Douze ans après les Alde, en 1538, à Bâle, il parut une nouvelle édition grecque in-folio, sortie des presses de Froben, et publiée par les soins de Janus Cornarius, dont le véritable nom était Hagenbut (Haginbot ou Hambutt, d'après Pétrequin).

Je vous montre cette édition aujourd'hui hors d'usage, avec le texte grec sans notes, sans explications, sans alinéas, nu, à lignes serrées.

Ἱπποκράτους Κῴου παλαιοτάτου πάντων ἄλλων κορυφαίου βιβλία ἅπαντα. *Hippocratis Coi medici vetustissimi, et omnium aliorum principis, libri omnes ad vetustos codices summo studio collati et restaurati.* — *Froben, Basileæ*, 1538, in-folio.

L'édition de Froben est faite sur de meilleurs manuscrits que celle des Alde, et Cornarius donna ensuite, en 1545, à Venise, une traduction latine concise, qui eut un grand succès et qui fut

plus tard reproduite par Haller dans ses *Artis medicæ principes*; mais elle est bien inférieure à celle de Foes, dont je vous parlerai bientôt.

En 1588, Mercuriali publia une savante édition gréco-latine d'Hippocrate, traitant à la fois de l'interprétation du texte et de l'authenticité des livres hippocratiques, enrichie de notes, et suivie des glossaires d'Érotien, de Galien et d'Hérodote. Cet in-folio renferme le beau travail de Mercuriali.

Hippocratis Coi opera quæ exstant, græce et latine veterum codicum collatione restituta, novo ordine in quatuor classes digesta, etc., *a Hieron. Mercuriali Foroliviensi, Venetiis, industria ac sumptibus Juntarum*, 1588, in-folio.

Le plus célèbre des éditeurs anciens d'Hippocrate est Anuce Foes, né à Metz en 1528, et mort en 1595. Le livre de Foes est supérieur à tous ceux qui l'ont précédé ainsi qu'à tous ceux qui l'ont suivi, excepté Littré. C'est un monument de l'érudition médicale au XVIe siècle, élevé à la mémoire du médecin de Cos. Le grand mérite de l'édition de Foes réside dans les notes ajoutées à chaque traité. L'Hippocrate de Foes a été publié à Francfort-sur-le-Mein, l'année même de la mort du traducteur; le patient médecin de notre regretté Metz y travailla depuis qu'il eut terminé ses études littéraires et pris le grade de bachelier en médecine. Son temps fut partagé entre l'exercice de son art et l'immense labeur qu'il avait entrepris et mené à bonne fin. Un autre titre de Foes à la gratitude de la postérité est son *Economie d'Hippocrate*, recueil qu'il a composé pour se guider dans son œuvre magistrale.

Ce bel exemplaire, à reliure ancienne et remarquable, vous offre l'édition-type de Foes :

Τοῦ μεγάλου Ἱπποκράτους πάντων τῶν ἰατρῶν κορυφαίου τὰ εὑρισκόμενα. *Magni Hippocratis medicorum omnium facile principiis opera omnia quæ exstant, in VIII sectiones ex Erotiani mente distributa*, etc., *Anutio Foesio Mediomatrico medico authore. Francofurti, apud Andreæ Wecheli heredes*, 1595, in-folio.

De Foes à Littré, je vous signale l'édition gréco-latine de Van der Linden, en 2 volumes in-8°, parue à Leyde en 1665; une

autre édition gréco-latine de René Chartier (*Renatus Charterius Vindocinensis*), publiée à Paris de 1639 à 1679, formant treize tomes in-folio, et où les œuvres d'Hippocrate sont mélangées avec celles de Galien. Le maniement de ces gros volumes est fort laborieux.

Mach (*Stephanius Mackius*) a laissé inachevée, au milieu du XVIIIe siècle, une splendide édition d'Hippocrate, formant deux volumes in-folio publiés à Vienne (1743-1749). Pierrer, en 1806, a reproduit à Altembourg, en trois volumes in-8°, la traduction de Foes; et Kühn, en 1825, a donné, en trois volumes in-8°, le texte grec et la traduction latine de Foes sans les notes philologiques. Cette dernière édition n'a d'autre mérite que d'être facile à manier; c'est Foes, sous un format plus commode.

L'édition de Littré, que vous avez sous les yeux, laisse loin derrière elle toutes les précédentes; il me sera facile de vous en montrer le rare mérite; auparavant, je dois vous dire qu'après elle est venue une édition gréco-latine très remarquable, celle de Zacharie-François Ermerins, en trois volumes in-4°, publiée de 1859 à 1864.

Ἱπποκράτους καὶ ἄλλων ἰατρῶν παλλαίων λείπανα. *Hippocratis et aliorum medicorum veterum reliquiæ, Mandato academiæ regiæ disciplinarum quæ Amstelodami est, edidit Zacharias Franciscus Ermerins. Trajecti ad Rhenum*, 1859-1864, 3 vol. in-4°.

Ermerins a enrichi son œuvre de notes utiles, de prolégomènes intéressants, et il a redressé le texte grec avec grand soin et autorité; toutefois on lui reproche de n'avoir pas assez le respect de ce même texte, qu'il abrège souvent, et de publier pêle-mêle les livres authentiques avec ceux qui ne le sont pas. Les notes sont littéraires et non médicales; l'helléniste chez Ermerins n'est pas doublé du médecin.

Je vous montre encore, comme travail d'ensemble fort recommandable, *la Chirurgie d'Hippocrate*, de J.-E. Pétrequin, professeur à l'école de médecine de Lyon, donnée à Paris en deux volumes, par l'Imprimerie nationale (1877-1879), avec le texte grec, la traduction en regard et de très nombreuses notes et commentaires. Pétrequin avait été précédé par Guerbois, chirurgien de la Charité de Paris, qui avait publié en 1836 un volume in-8°, avec texte grec, sur *la Chirurgie d'Hippocrate*.

Enfin, avant de vous parler de Littré, je veux vous donner un aperçu des œuvres complètes d'Hippocrate en diverses langues :

Piquer, de 1757 à 1770, a fait à Madrid une édition contenant le texte, les versions espagnole et latine, suivies de commentaires et variantes.

Parmi les traductions en langue allemande, celle de Grimm est fort estimée. Elle a paru à Altembourg de 1781 à 1792, en quatre volumes in-12 ; malheureusement elle n'est pas terminée, quoique arrivée près de la fin.

Francis Adams a donné assez récemment, à Londres (1849), deux volumes in-8°, faisant partie des publications de la Société de Sydenham, renfermant une version anglaise fidèle, avec texte grec et notes, des divers livres hippocratiques.

Les traducteurs français sont nombreux. Le premier en date est probablement Claude Tardy, auteur d'une édition en deux volumes in-4°, 1667. Puis vient Dacier, helléniste et non médecin, qui a publié à Paris, en deux volumes in-12 (1697), les œuvres d'Hippocrate. La traduction de Dacier est restée incomplète.

Gardeil a fait paraître à Toulouse, en 1801, une traduction des œuvres médicales d'Hippocrate sur le texte grec de Foes, en quatre volumes in-8°. De Mercy, de 1811 à 1832, a donné une série de publications sur les livres hippocratiques avec le texte grec-latin-français. De 1817 à 1830, Pariset a traduit élégamment les *Aphorismes*, le *Pronostic* et les *Prorrhétiques*.

En 1833, dans l'*Encyclopédie des sciences médicales* publiée sous la direction de Bayle, les œuvres d'Hippocrate ont paru en deux volumes in-8° à deux colonnes. C'est une reproduction de la traduction de Foes, et, en majeure partie, de Gardeil.

Un traducteur d'Hippocrate en notre langue, que je tiens à citer expressément, est le professeur Daremberg. Une première édition des *Œuvres choisies d'Hippocrate* faite sur les textes manuscrits et imprimés a paru en un volume in-12, en 1843. La seconde édition, retouchée avec soin et que je vous montre, est un volume in-8° publié en 1855. L'introduction générale, les notes, les *addenda* assignent à Daremberg un des premiers rangs parmi les interprètes du médecin de Cos.

J'arrive enfin à Littré. Voici les dix volumes de son travail sur Hippocrate, œuvre capitale commencée en 1839, et qui n'a été terminée qu'en 1861.

Œuvres complètes d'Hippocrate, traduction nouvelle avec le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits de toutes les éditions ; accompagné d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques ; suivie d'une table générale des matières, par Émile Littré, Paris, 1830-1861. 10 volumes in-8°, avec cette épitaphe tirée de Galien : Τοῖς τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν ὁμιλῆσαι γράμμασιν.

L'édition de Littré offre, suivant l'avis unanime des critiques, des qualités de premier ordre. Littré a dépassé Foes par la sagacité avec laquelle il a restauré le texte en le discutant et en faisant pour cela le plus heureux usage des manuscrits qu'il a collationnés. Partout il s'est montré profond et jucicieux. Son travail ne s'est pas borné aux mots, il a restitué des portions importantes de divers traités ; de plus, chaque livre est précédé d'un argument où Littré aborde les difficultés du sujet et où il arrive souvent à les résoudre en mettant en contact la science antique avec la science moderne. Littré a pu dire : « Je ne laisse pas Hippocrate tel que je l'ai trouvé. »

Le premier des dix volumes porte la dédicace suivante :

A LA MÉMOIRE

DE MON PÈRE

MICHEL-FRANÇOIS LITTRÉ

MORT LE 20 DÉCEMBRE 1827.

MALGRÉ LES OCCUPATIONS LES PLUS DIVERSES
D'UNE VIE TRAVERSÉE,
IL NE CESSA DE SE LIVRER A L'ÉTUDE LES LETTRES ET DES SCIENCES,
ET IL FORMA SES ENFANTS SUR SON MODÈLE.
PRÉPARÉ PAR SES LEÇONS ET PAR SON EXEMPLE,
J'AI ÉTÉ SOUTENU DANS MON LONG TRAVAIL PAR SON SOUVENIR
TOUJOURS PRÉSENT.
J'AI VOULU INSCRIRE SON NOM SUR LA PREMIÈRE PAGE DE CE LIVRE,
AUQUEL DU FOND DE LA TOMBE IL A EU TANT DE PART,
AFIN QUE LE TRAVAIL DU PÈRE
NE FUT PAS OUBLIÉ DANS LE TRAVAIL DU FILS,
ET QU'UNE PIEUSE ET JUSTE RECONNAISSANCE RATTACHAT L'OEUVRE
DU VIVANT A L'HÉRITAGE DU MORT.
CE LIVRE AURA ATTEINT MA PLUS HAUTE ESPÉRANCE,
S'IL N'EST PAS INDIGNE DE L'HUMBLE, MAIS VÉNÉRABLE MÉMOIRE
A LAQUELLE JE LE CONSACRE.

Voici les lignes finales du dixième volume avant l'appendice : « Et maintenant, je prends congé d'Hippocrate, du public, de mon éditeur ; Hippocrate, à qui je dois d'appartenir à l'Académie des inscriptions ; le public, qui ne m'a pas refusé quelque appui ; l'éditeur, que n'a rebuté ni la longueur du temps ni l'étendue de l'œuvre. » Cet éditeur est Jean-Baptiste Baillière.

Par ces deux extraits, vous pourriez presque connaître Littré. Le savant éminent était un homme juste, simple et bon.

Si je n'ai pu vous donner sûrement la biographie d'Hippocrate, qu'il me serait facile de vous parler longuement de Littré ! Quand nous l'avons perdu, le 1er juin de cette année, la presse a, de toutes parts, rappelé sa vie si bien remplie, son enfance studieuse chez des parents de forte race, son instruction et son éducation solides, ses essais très remarqués. On a vanté son labeur assidu, son érudition patiente et presque universelle. On a célébré cet homme à la fois rigide et inflexible, mais souverainement bon et sensible jusqu'à l'inspiration poétique.

On a dit qu'il n'était pas agressif, et que, dans une sérénité calme, il ne répondait pas aux provocations. La gravure a reproduit ses traits si caractérisés.

Les travaux de Littré ont fait dire à l'auteur du *Dictionnaire des contemporains :* « C'est l'homme qui a produit le plus grand nombre d'ouvrages remarquables. A la fois penseur, écrivain, philologue, savant hors ligne, personne ne l'a égalé. »

Depuis un demi-siècle, car Littré était né à Paris, en 1801, les plus grands écrivains de notre temps, les chercheurs les plus laborieux ont eu recours à la science de Littré. Bien que surchargé de travail et tout entier à ses livres, il répondait à tous et il était secourable aux petits. Je l'ai vu, je lui ai parlé.

Je me rappelle, comme si c'était hier, l'époque où, voulant rester à Paris, j'ai été chez Littré. Sur la recommandation de Rayer et d'Andral, j'allai dans l'appartement de la rue de l'Ouest, dans lequel il est resté si longtemps. A l'heure qu'il m'avait fixée, je le trouvai au milieu de ses papiers et de ses livres qui couvraient partout les murs, les meubles et le parquet. Je ne fus point interdit comme je le redoutais, car je me trouvai en présence d'un homme calme et doux, au visage allongé, fortement amaigri, au front large avec les cheveux tombants, aux yeux pénétrants sous de grandes besicles, avec la lèvre inférieure proéminente et retournée. Je crus voir dans ce savant, en quelque sorte étranger

aux choses de la vie courante, un ascète, un sage. Je lui exposai simplement mes craintes et mes espérances. Il m'écouta, puis me tendit la main et me dit : « Je vous aiderai. »

Et comme il a tenu parole ! Au concours de l'agrégation, il m'a soutenu. Pendant la compétition de cette chaire où, je le dis bien haut, aucun n'aurait été aussi bien à sa place que lui, je l'ai eu pour défenseur opiniâtre. Il est de ces moments qu'on ne trouve qu'une fois ; laissez-moi donc vous dire que c'est à Littré que je dois, comme à plusieurs autres dont je garderai toujours le reconnaissant souvenir, d'avoir conquis cet enseignement auquel je veux consacrer la meilleure part de ma vie.

J'ai revu le cabinet de travail de Littré, alors que ses collègues, ses élèves, ses amis venaient lui rendre les derniers devoirs. Les livres étaient placés sur leurs tablettes, les papiers ne traînaient plus ; les académies, les sociétés savantes, les délégués des grands corps de l'État remplissaient l'espace restreint où Littré ne devait plus revenir.

L'œuvre de Littré compte deux productions colossales : l'*Hippocrate* et le *Dictionnaire de la langue française*. Pour les œuvres d'Hippocrate, Grimm avait dit « que corriger tous les livres hippocratiques dépasse les forces d'un seul homme ». Et avec ces œuvres si achevées, Littré a donné encore à la science médicale le *Dictionnaire* revu de Capuron et de Nysten, ouvrage nouveau dès la dixième édition faite avec le professeur Charles Robin ; les fines pages de critique : *Médecine et médecins ;* la traduction du *Manuel de physiologie* de Müller. Il a collaboré activement au *Dictionnaire de médecine* en 30 volumes, au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, et aussi au journal l'*Expérience* avec Dézeimeris, et encore au *Journal des savants*, etc., etc. Les œuvres de Littré excitent l'admiration ; la patrie a le droit d'être fière de lui, car il laisse dans le champ de l'érudition un sillon lumineux.

Avant de nous séparer, jetons un dernier regard sur ces livres hippocratiques, sur ce monument le plus vénérable de l'art ancien. Lorsqu'on remonte aux origines de notre science, la collection des œuvres d'Hippocrate est la dernière où l'on arrive et par conséquent la première qui se montre. Oui, la médecine avait été cultivée auparavant et elle avait donné lieu à des productions, mais tout ce qui a précédé le Vieillard de Cos a disparu ; à peine

nous reste-t-il quelques fragments épars, sans coordination, quelques feuillets et pas un livre. De plus, après la collection hippocratique, il existe pour nous une grande lacune littéraire jusqu'à l'établissement de l'Ecole d'Alexandrie; les travaux mêmes des médecins de cette école sont perdus, à part des citations et des passages. De la sorte, les livres hippocratiques demeurent debout et isolés au milieu des débris de l'antique littérature médicale grecque. Cet isolement les agrandit encore, ils sont comparables aux édifices qui restent seuls au milieu des cités anéanties, et qui paraissent d'autant plus grands et plus majestueux que les rues et les places qui les entouraient ont disparu.

Cette comparaison, messieurs, est de Littré. Je m'arrête avec elle sur ce que j'avais à vous dire aujourd'hui des livres hippocratiques. Familiarisez-vous avec ces vieux livres, parcourez-les, lisez-les, pénétrez-vous de leur esprit et servez-vous souvent de cette édition excellente qui réunit les noms glorieux d'Hippocrate et de Littré.

GALIEN ET SON ŒUVRE

Voyez sur cette carte Pergame, ville située près des côtes de la Mysie, dans l'Asie Mineure actuelle : c'est la patrie de Galien. Pergame avait un temple d'Esculape, ses murs étaient baignés à l'orient par le Caïque qui se jette dans la mer Egée, au voisinage d'une île, la célèbre Lesbos. Vous savez que les rois de Pergame avaient formé une bibliothèque comparable à celle d'Alexandrie d'Égypte; Plutarque nous apprend qu'elle contenait deux cent mille volumes. C'est à Pergame et pour remplacer le papyrus, dont les Égyptiens empêchaient la sortie, qu'on prépara le parchemin nommé par les Latins Membrana pergamena. La population de Pergame, au dire de Galien, était de 80.000 citoyens tant hommes que femmes et enfants plus 40.000 esclaves.

Nicon, sénateur de Pergame, riche et fort érudit, était le père de Galien, il nomma son fils Γαληνος, qui veut dire : calme et doux. Nicon, d'un caractère paisible voyant sans trouble les peines et les revers, frugal, à la fois philosophe, mathématicien et architecte, connaissait à fond tous les dialectes de la langue grecque. Nous ne savons pas si Galien était resté fils unique, mais sa mère, colère, emportée, rappelait, par son humeur acariâtre, Xantippe, femme de Socrate.

Hippocrate ne s'est pas mentionné dans ses ouvrages et sa biographie est nécessairement incomplète, il n'en est pas de même de Galien. Un ancien professeur de cette Faculté et un de mes prédécesseurs dans la chaire d'Histoire de la médecine en 1795, Jean Goulin, a suivi Galien pas à pas, pour ainsi dire, en recherchant les mentions consignées dans les livres galéniques.

Avec une patience à toute épreuve, Goulin a noté les passages où Galien a parlé de ses parents, de ses voyages, de ses succès, des circonstances diverses de sa carrière. Nous avons donc sur

Galien des données non douteuses, authentiques et que je vais résumer. Lablé et Daniel Leclerc ont placé en l'année 131 de notre ère la naissance de Galien ; mais Goulin démontre qu'il est né l'an 128, à la fin du mois d'août ou au commencement de septembre.

Galien eut son père pour précepteur, puis, à l'âge de quinze ans, il commença à suivre les leçons des philosophes de Pergame sur les systèmes des stoïciens, de Platon, d'Aristote et d'Epicure.

Un songe de son père le décida pour l'étude spéciale de la médecine, à laquelle il associa la philosophie. Son premier maître fut Satyrus, disciple de Quintus, qui venait de mourir. En 146, Galien perdit son père ; il avait alors dix-huit ans ; il n'était pas sorti de sa ville natale, il suivit encore les leçons des médecins de Pergame. Peu après, il eut pour second maître Pélops, qui était de Smyrne, ville peu éloignée de Pergame, et, à vingt ans, séjournant à Smyrne, Galien y composa trois petits traités.

Déjà instruit, possesseur d'une fortune qui lui permettait de fournir à tous ses besoins, Galien était en état de voyager avec fruit. Dans sa vingt-troisième année il se rendit à Corinthe pour écouter les leçons de Numésianus, le plus célèbre des disciples de Quintus. Après avoir visité Lemnos et la Palestine, il gagna Alexandrie, où il reste pendant quatre ans et profite des leçons de Straconicus, de Sabinus, de Lucius, il acquiert des connaissances approfondies en anatomie.

De retour à Pergame, après avoir observé le plus possible, dans les contrées placées sur sa route, et à l'âge de vingt-huit ans, Galien exerça la médecine et surtout la chirurgie, car il fut chargé par le pontife de traiter les blessures des monomaques ou gladiateurs. Son succès fut complet ; cinq pontifes lui donnèrent le même emploi pendant environ cinq ans.

Une sédition s'étant produite dans sa patrie, Galien au printemps de 161 se rend à Rome et y arrive au commencement du règne de Marc-Aurèle ; il avait trente-trois ans. Ses débuts à Rome firent du bruit, et, en effet, préparé par quinze années d'études sous les maîtres les plus habiles de son temps, possédant des connaissances remarquables en anatomie, ayant exercé avec succès l'art médico-chirurgical, Galien était merveilleusement préparé. De plus la dialectique n'avait pour lui aucun secret ; sa facilité pour parler ou pour écrire était surprenante, son érudition était servie par une prodigieuse mémoire. Tant de talents

naturels et acquis sont bien rarement réunis chez le même homme ; ils devaient donner à Galien une réelle supériorité.

Plusieurs biographes ont vanté les mœurs douces et le désintéressement de Galien, il tenait de son père de grands biens et les principes d'une philosophie élevée. Observez qu'il n'avait pas besoin de courir après la fortune. Ses goûts paraissent avoir été simples, toutefois il avait reçu de sa mère l'humeur batailleuse, le caractère violent, emporté, sans mesure, quand il fallait combattre un adversaire qu'il traitait en ennemi.

Galien, doué d'un talent hors ligne, fit des cours publics; il eut bientôt des envieux nombreux et puissants ; il en triompha par la force ou par la souplesse. L'envie fut, sinon désarmée, du moins réduite au silence à la suite d'une polémique soit violente, soit subtile. Après avoir étonné ses rivaux par la justesse de ses pronostics, tout ce qu'il y avait à Rome de plus éminent et de plus savant s'était intéressé à Galien. Il eut pour amis Sergius Paulus, préteur, Barbarus, parent de l'empereur Lucius Verus; Boethus, qui devint gouverneur de la Palestine, et dont il guérit en peu de jours la femme, atteinte d'une leucorrhée opiniâtre ; Septime Sévère, alors consul ; Eudème, philosophe péripatéticien, qu'il débarrassa d'une fièvre quarte.

Il n'est pas douteux que, pendant ce premier séjour, Galien n'ait écrit plusieurs livres. Il demeura quatre ou cinq ans à Rome, où, à l'âge de trente-cinq ans, il eut une luxation de l'épaule, dans une palestre. En 166, pendant que la peste dévastait Rome, Galien exécuta le projet qu'il avait formé de quitter la ville. « Je partis, dit-il, pour retourner dans ma patrie, étant âgé de trente-sept ans accomplis. »

Prêt à s'éloigner et craignant d'être retenu, il demande à ses amis de n'en rien dire à Marc-Aurèle.

Peu de temps après Lucius Verus, vainqueur de Pologèse, chef des Parthes, étant revenu à Rome et une attaque étant décidée contre les Germains, les amis de Galien parlèrent de lui aux deux empereurs.

Grâce à Goulin, nous pouvons suivre la route de Galien par la Campanie, Capoue, Brindes. Il s'embarque, et, après deux jours de navigation, il aborde à Casiope, en Epire. A Corinthe, avec un compagnon de route et dans un véhicule de louage, il passe par Megare, Eleusis et Athènes. Il arrive enfin à Pergame, où il se repose avec ses amis.

On a fait beaucoup voyager Galien avant de se rendre à Rome. Je suis d'avis que c'est surtout après avoir quitté pour la première fois cette ville, en 166, et après son retour à Pergame, qu'il a visité tour à tour Chypre, l'île de Crète, la Syrie, etc.

Pendant que Galien était à Pergame, les deux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus avaient quitté Rome et s'étaient établis à Aquilée pour la guerre de Germanie; de là, ils dépêchèrent un courrier à Galien pour le faire venir auprès d'eux. La peste décimant cette partie de l'empire, les empereurs s'éloignèrent d'Aquilée. Lucius Verus fut frappé d'apoplexie pendant la route, et, après avoir été saigné, mourut le troisième jour au fort de l'hiver, dit Galien, en 169 et peut-être en janvier 170. Galien rentre à Rome trois ans et demi après en être sorti; il y reste, malgré le désir de Marc-Aurèle qui veut l'emmener à l'armée avec lui. Mais Galien invoque un songe où Esculape lui a défendu de quitter Rome. Vous savez l'importance attribuée aux songes dans l'antiquité. Marc-Aurèle n'insiste pas et confie à Galien ses deux fils Commodus et Sextus.

Galien compose alors ses principaux ouvrages ; il partage son temps entre le soin des malades et ses livres. Il y retrace la physionomie des médecins de Rome, divisés en sectes nombreuses. Il combat avec tous, il les écrase sous les coups d'une lutte acharnée, enfin il établit un système médical bien à lui.

Je dois placer ici un trait de mœurs romaines en vous parlant de Commode, alors âgé de treize ans et l'un des fils de l'empereur Marc-Aurèle. Galien lui avait prescrit le bain parce qu'au retour du gymnase il s'était senti malade. Commode, ayant trouvé le bain trop chaud à son gré, fit jeter dans la fournaise des bains l'esclave qui avait fait chauffer l'eau.

Je pourrais vous raconter présentement plusieurs cures de Galien ; je les réserve pour plus tard quand je vous montrerai Galien anatomiste, physiologiste et pathologiste. Je veux noter cependant qu'il guérit Marc-Aurèle, revenant de la guerre de Germanie et atteint d'un dérangement d'estomac causé par l'usage d'aliments froids et grossiers. Il donna le vin additionné de poivre et prescrivit les frictions d'huile de nard. Il prépara maintes fois de la thériaque pour Marc-Aurèle.

Galien avait cinquante-deux ans, quand arriva la mort de Marc-Aurèle Antonin. Il resta sûrement à Rome après la perte de son protecteur et ami, sous les règnes de Commode, de Pertinax

et de Septime Sévère; mais après l'an 193, première année de l'empire de Sévère, on ne trouve plus de renseignements précis dans les livres galéniques.

Tout porte à croire que Galien retourna dans sa patrie et qu'il finit ses jours à Pergame, à l'âge de soixante-dix ans. Certains historiens ont prétendu qu'il mourut à Rome et qu'il y vivait encore sous Caracalla ; d'autres l'ont fait périr dans une traversée de Rome à Pergame. Cœlius Rhodiginus, par une erreur manifeste, a prolongé la vie de Galien jusqu'à l'âge de cent quarante ans. Nous avons vu les admirateurs d'Hippocrate agir de même pour le vieillard de Cos.

J'ai cherché, Messieurs, à faire revivre Galien et j'ai pu y parvenir en grande partie, avec l'aide des livres galéniques scrutés par Goulin et qui offrent un vrai luxe de renseignements biographiques. Rien de pareil n'existe pour Celse, pour Cœlius Aurelianus et beaucoup d'autres anciens auteurs grecs ou latins. Je tiens à vous le faire remarquer. La collection si considérable des livres galéniques a été commencée de bonne heure. A vingt ans, Galien avait déjà fait trois petits traités ; à trente-quatre ans, à Rome, luttant avec les philosophes et les médecins, il composait pour Boethus le traité célèbre *De l'utilité des parties du corps*. Revenu dans la métropole, Galien dominant ses rivaux donnait sa *Méthode Thérapeutique* et il établissait avec un art infini dans divers livres son système médical.

Quelle idée peut-on avoir du courage civil et militaire de Galien ? Plusieurs l'ont accusé de lâcheté, disant qu'il a fui devant la peste. D'autres ont insinué qu'il a craint les fatigues et les dangers de la guerre, en refusant à Marc-Aurèle de l'accompagner et en invoquant un songe dans lequel Esculape lui aurait défendu de quitter Rome.

Il est certain que Galien s'échappa de Rome au temps de la grande peste venue de l'Ethiopie, d'où elle s'était répandue dans le pays des Parthes et avait infecté l'armée de Verus. Je vous ai déjà parlé de cette peste quand je vous ai fait l'histoire des pandémies et des pestes antiques, de la peste de Thucydide, de la peste de Gallus, de la peste Antonine. Galien a-t-il manqué réellement de courage? Sans vouloir affirmer le contraire, ni me porter garant du courage civique et militaire de Galien, je dois dire que les médecins anciens et même relativement modernes, Sydenham en particulier, ne considéraient pas le devoir médical

comme nous le comprenons. Le milieu épidémique est notre champ de bataille qui n'est jamais déserté. Sydenham s'est jadis éloigné de Londres, ravagée par la peste.

De plus, Galien, que n'attachaient à Rome ni sa nationalité propre ni les charges d'une magistrature, avait eu avec Eudème un entretien sérieux qui mérite d'être rapporté. Un an avant le départ, Eudème, philosophe péripatéticien, avait prévenu Galien pour l'avertir de la véritable jalousie des médecins qui avaient fait chasser Quintus de la ville et qui avaient fait périr par le poison un jeune médecin de talent ainsi que deux esclaves qui le servaient. Galien confie alors à Eudème que déjà il avait le projet de retourner dans sa patrie et qu'il le mettrait à exécution aussitôt que la sédition serait apaisée. Le départ de Galien était donc prémédité un an à l'avance et il tenait à retourner à Pergame où il possédait des biens considérables de l'héritage maternel.

Le besoin de rester à Rome, après son retour, avec Marc-Aurèle, seul empereur, et venant rendre les derniers devoirs à Lucien Verus, me paraît facile à expliquer. Galien riche, mais orgueilleux, tenant à être le premier médecin de la métropole, ne pouvait accomplir ses desseins à la suite d'une armée : il invoque le songe pendant lequel le dieu de la médecine lui ordonnait de ne pas s'éloigner. Le doux Marc-Aurèle, ne voulant pas obliger son médecin à faire un voyage auquel il répugnait, partit en lui laissant la charge de soigner ses deux derniers fils.

Il me semble que celui qui, à travers l'éloignement des siècles, cherche à approfondir la conduite de Galien doit tenir compte des penchants et des mobiles que je vous ai plusieurs fois signalés. Nul doute que Galien ne soit allé à Rome pour ajouter à son savoir et pour s'y faire un nom, qu'avec ses connaissances étendues et sa dialectique habile où nul ne pouvait le dépasser il n'ait cherché le premier rang, la considération, les honneurs.

Quittant la seconde fois Pergame pour Rome, c'est-à-dire pour le plus vaste théâtre du monde, il veut combattre les médecins de toutes les sectes, il signalera la routine aveugle de la plupart d'entre eux. Et puis l'entraînement des luttes violentes, les blessures données et reçues exciteront au plus haut point sa faculté d'écrire et lui feront mettre au jour ses livres si nombreux.

Sous la critique acerbe des travaux de ses devanciers, sous l'ingéniosité de son vaste esprit, il résumera et pliera la médecine réduite à son système. Son désir sera accompli.

Me voici arrivé, dans cette étude abrégée sur Galien, à vous montrer le milieu où il vivait. J'ai besoin de toute votre attention, car le sujet est complexe et rempli de détails souvent arides. Et cependant, pour apprécier le rôle de Galien de son vivant et pour comprendre l'influence si considérable et si dominante qu'il a exercée après sa mort, il faut absolument connaître l'état de la médecine à cette époque et les sectes si nombreuses qui se disputaient la prééminence.

Hippocrate avait séparé la médecine des systèmes philosophiques de son temps ; il l'avait dirigée dans une voie sûre, il avait pris pour base le fait réel τὸ ἐὸν en rejetant les hypothèses. Le raisonnement appuyé sur les observations, expérience et induction, telle est la médecine hippocratique.

Mais les successeurs n'avaient pas suivi longtemps cette direction admirable. Bientôt plusieurs scissions se produisent, et, au lieu de voir simplement les choses comme elles se présentent, les médecins s'égarent à la recherche des problèmes insolubles : ils s'y perdent. Chacun veut avoir un système à lui, l'imagination n'a plus de bornes en s'efforçant de donner la raison de toutes choses. Les écoles dérivant de Cnide et de Cos avaient ainsi des dogmes ou des doctrines, d'où le nom de dogmatiques pris par les successeurs d'Hippocrate. A côté des dogmatiques avaient existé de tout temps les empiriques purs qui rejetaient toute espèce de raisonnement.

L'école d'Alexandrie sous les Ptolémées Lagides avait déplacé le foyer scientifique. La médecine venue de Grèce en Egypte, mais restant absolument grecque, voyait s'ouvrir avec les découvertes anatomiques de nouveaux horizons. Hérophile, qui appartenait à Cos, et Erasistrate, qui tenait de Cnide, disséquaient plus qu'ils ne philosophaient. Chacun avait son système ; mais, remarquez-le avec soin, Hérophile était hérophilien et non hippocratique, Erasistrate était érasistratéen. Les médecins hippocratiques n'avaient pas d'existence à part ; il y avait des dogmatiques, il y avait des empiriques et beaucoup d'autres. Le nom d'Hippocrate pouvait être un point de réunion dans la secte des dogmatiques, un signe de ralliement ; mais l'hippocratisme vrai n'existait pas encore ; il date de Galien qui a fait l'hippocratïsme pour l'élever en face du galénisme.

Examinons rapidement les écoles et sectes principales qui avaient surgi depuis Hippocrate jusqu'à Galien amenant une vé-

ritable anarchie médicale. Toute secte avait une doctrine à part et ces doctrines disparates, soutenues avec ténacité par des adeptes plus ou moins nombreux, avaient tantôt gagné la préséance, tantôt perdu le terrain conquis. Vous verrez qu'elles possédaient des droits bien inégaux au mérite que l'histoire reconnaît définitivement.

L'école dogmatique, nous devons commencer par elle, prétendait tout expliquer par l'antique doctrine des quatre éléments. Elle venait de Cos avec Praxagore, maître d'Hérophile, et aussi de Cnide avec Chrysippe, maître d'Erasistrate. Les philosophes ou physiologistes de Cos étaient, du reste, divisés et subdivisés sous le drapeau du dogmatisme. Dioclès, de Caryste, combat Hippocrate, quoique respectueusement. Aucun dogmatique ne regarde Hippocrate comme un oracle, c'est un guide et on n'a pour lui aucune soumission aveugle.

L'école pneumatiste admettait la suprématie du πνεῦμα, sorte d'air igné qui pénètre tout le corps. Pour les pneumatistes, les phénomènes du monde grossièrement matériel et inerte s'expliquaient par l'adjonction d'un principe ou d'un esprit, moins matériel ou immatériel.

Ils attribuaient les dérangements de la santé aux dérangements de cet esprit. Leurs explications aboutissaient à une métaphysique nuageuse. Athénée a été le chef du pneumatisme.

L'épicurisme, transporté en médecine avec la doctrine des atomes, donna par ses transformations naissance au méthodisme qui était en renom au temps de Galien. Le méthodisme, que nous trouvons développé dans Cælius Aurelianus d'après Soranus, avait eu pour chefs Asclépiade, de Bithynie, Thémison, de Laodicée, et Thessalus, de Tralles. Les méthodistes affirmaient qu'il n'y a pas une seule cause pathologique dont la connaissance importe à la pratique; ils rapprochaient et classaient les maladies suivant leurs analogies et les réduisaient à l'état de resserrement ou de relâchement des interstices, ou pores, placés entre les atomes composant le corps humain.

De là, les strictum, laxum, mixtum. Les méthodistes, à l'encontre des naturalistes dogmatiques, soutenaient que la nature n'est pas seulement secourable, mais nuisible parfois; ils accusaient l'expectation de n'être qu'une sorte de méditation sur la mort. Les méthodistes, appliquant leurs recherches aux maladies chroniques, ont rendu des services en rejetant les vaines théories,

en renouvelant l'art médical avec une thérapeutique souvent heureuse.

Les épisynthétiques et les éclectiques, suivant les idées d'Agathinus et d'Archigène, avaient le soin de prendre dans chaque doctrine ce qu'ils jugeaient le meilleur et ils avaient la prétention de fonder un système ayant les qualités de tous les autres, sans offrir aucun de leurs défauts.

Enfin, au milieu de ce chaos d'opinions différentes, des erreurs indéniables ainsi que des contradictions de systèmes opposés, l'empirisme, qui avait commencé dès les temps hippocratiques, se poursuivait, mais dégénéré, exercé par les habiles ou les fourbes, acclamé par les sots absolument comme de nos jours.

Les premiers empiriques, Philinus, de Cos, Sérapion, d'Alexandrie, refusaient à l'esprit toute puissance de dogmatiser ; la seule force de l'entendement humain était de recueillir par l'expérience des notions simples qu'on ne devait jamais réunir en système. L'empirisme, qui paraissait avoir quelque logique au début, était sous les Alexandrins, puis à Rome, tombé au dernier degré de la routine et de la nullité.

J'ai essayé de vous donner une idée sommaire et aussi peu embrouillée que possible des sectes médicales anciennes. Au temps où Galien vint à Rome, les méthodiques l'emportaient sur les dogmatiques, ceux-ci ne s'accordant guère, les uns voulant Hippocrate, les autres Hérophile, les autres Erasistrate. Les éclectiques faisaient peu de bruit ; les pneumatistes venaient après les méthodiques ; les empiriques dont le nom était devenu synonyme d'ignorance se trouvaient avec raison les moins considérés. Les spécialistes exerçaient à Rome sous toutes les formes. Notez cependant que si les empiriques employaient une thérapeutique et une polypharmacie grossières, les relations de l'Afrique avec l'Orient avaient fait arriver à Alexandrie, puis à Rome, une foule de substances médicales, inconnues et d'une grande valeur.

Galien, venu à l'heure favorable, protesta contre toutes les sectes. Il déclara ne vouloir en embrasser aucune ; il va si loin qu'il appelle esclaves les dogmatiques praxagoréens. Aux invectives, il répond par l'injure. Accablé d'épigrammes, telles que παραδοξιλόγος, faiseur de paradoxes, παραδιξοποιός, faiseur de merveilles, λογίατρος, médecin phraseur, il lance l'anathème contre les méthodistes, il insulte Asclépiade, il traite ses successeurs d'ânes de Thessalus, de Thessalus qui n'est qu'un tyran et le prince de

la folie. Cependant Hippocrate devient son dieu médical, mais ici nous devons penser à des hommages intéressés; parfois il rapetisse le vieillard de Cos, il n'a qu'une admiration raisonnée. S'il dresse un autel à Hippocrate, il place bien en face et un peu au-dessus son propre piédestal.

Messieurs, un homme aussi doué, aussi réellement capable que Galien, survenant au moment de l'anarchie médicale, eût pu, avec un jugement sévère, recueillir les notions acquises, les classer sagement, sans les façonner au joug des hypothèses, et suivant la vraie méthode hippocratique.

Tel ne fut point Galien; il avait le talent et plus de savoir qu'aucun de ses contemporains; par malheur, ces avantages précieux étaient liés à un esprit se complaisant aux explications prolixes, imaginaires, et du dogmatisme le plus absolu. De telle sorte que Galien, le grand compilateur et le systématique outré, agit, captiva beaucoup plus par ses défauts saisissants et brillants, par ses hypothèses acceptées et conservées aveuglément pendant des siècles, que par ses qualités très réelles.

Jusqu'à l'effondrement de Rome, sous les coups des barbares, la médecine ne fut point asservie à Hippocrate ou à Galien. Ce dernier resta combattu et discuté; mais les Arabes, possesseurs des livres galéniques, placèrent Aristote, Galien et Avicenne au rang le plus élevé. Pendant la longue période d'éducation des peuples qui s'appelle le moyen âge, l'autorité de Galien fut suprême, indiscutable, ayant force de loi. Il fallut Paracelse, Van Helmont, Vésale, surtout Harvey et enfin les modernes pour détrôner le galénisme si longtemps triomphant.

Je vais actuellement rechercher et préciser les travaux de Galien. Les livres galéniques ont été le point culminant, le résumé de la médecine grecque. Le médecin de Pergame a tout englobé, absorbé; il a condensé tous les systèmes pour fonder le sien. Après lui sont venus une longue suite de temps presque stériles, des compilateurs et traducteurs, les Arabes, puis l'école de Salerne, jusqu'à la Renaissance. Examinons d'abord la doctrine, le dogme galénique. C'est le côté sombre d'une grande figure, le revers de la médaille; c'est de là cependant qu'est venue la domination de Galien. Tant il est vrai, je vous l'ai déjà dit, que les défauts plutôt que les qualités frappent la foule et fondent trop souvent la réputation, jusqu'à ce qu'un examen impartial arrivant tôt ou tard rétablisse les choses et fasse justice.

Galien a voulu être le législateur médical à la manière d'Aristote qui avait classé, réglé, toutes les connaissances humaines.

Le système médical de Galien admet le raisonnement et l'expérience; tous les deux sont nécessaires. L'art a une méthode coordonnant les principes généraux et l'observation des détails. Les principes sont indispensables pour la pratique, sans eux elle devient routine; la pratique, à son tour, vérifie les principes. Sans elle, ce sont des hypothèses.

Tout cela vous semble logique et parfait. Mais dans quel ordre l'expérience et le raisonnement doivent-ils fonder la science et l'art? Galien ne le formule pas, mais tout de suite il délaisse les faits; il veut faire la médecine à l'avance, il la déduit de la physiologie, la physiologie de la physique et cette dernière de la philosophie. Vous voyez immédiatement quelle marche hasardeuse et hypothétique il adopte résolument.

J'arrive à l'exposé du système galénique.

Le corps humain est composé d'éléments, l'élément irréductible est d'une telle petitesse qu'il se dérobe à l'investigation des sens, et, comme il est simple, il échappe à la raison. Donc nous n'avons prise que sur les éléments tangibles qui sont le feu, l'air, l'eau et la terre. Chacun de ces éléments a une qualité corrélative qui lui est propre : chaleur, froid, humidité et sécheresse. Ces qualités sont nécessaires et premières comme les éléments eux-mêmes; mais elles n'existent jamais pures dans les corps, résultant moins de l'agrégat des éléments que de leur mélange, et de là résultent les qualités composées ou secondes.

Le mélange, la mixtion intime des éléments constitue le tempérament propre de chacun et toute particule du corps est distincte de toute autre. Telle particule est plus chaude, telle autre plus froide, telle autre plus humide, telle autre plus sèche; d'où le chaud sec, le chaud humide, le froid sec, le froid humide, etc. Donc autant de tempéraments des corps, qu'il y a de combinaisons possibles des quatre qualités primitives ou premières.

Le corps offre trois degrés de composition : les parties similaires, les parties instrumentales ou organes et le corps entier.

Outre les éléments, il y a quatre humeurs : sang, pituite, bile jaune et bile noire. Le sang est chaud et humide, la pituite froide et humide, la bile chaude et sèche, la bile noire ou atrabile froide et sèche. Les trois dernières humeurs proviennent du sang, le sang vient de l'aliment.

L'estomac, comme toute partie instrumentale, a quatre facultés naturelles : attractive, retentrice, altérante et excrétrice. C'est par ces facultés que s'opèrent les transformations, les sécrétions et les excrétions.

Les esprits sont le principe moteur du corps. Ils diffèrent de l'air, mais en proviennent. Dans le foie, organe préparateur du sang, l'esprit se sépare du fluide en vapeurs subtiles ou esprits naturels qui, transportés au cœur, se mêlent à l'air introduit par la respiration et forment des esprits vitaux ; dans le cerveau, ils deviennent esprits animaux.

La santé est cet état du corps dans lequel il n'y a point de douleur et où les fonctions s'exécutent sans difficulté ; elle résulte d'une température moyenne des éléments et d'une convenance ou symétrie des parties. Elle suppose une composition convenable des humeurs, une action bien réglée des esprits. Les parties similaires sont à un degré proportionné de chaud, de froid, d'humide et de sec.

La maladie est une disposition, ou une affection contre nature des parties du corps, qui empêche leur action. Il faut distinguer l'altération même du corps et l'affection ; celle-ci est une modification de l'action. Dans toute affection contre nature, on peut tout rapporter à quatre chefs : la fonction viciée, les causes précédant l'affection, les symptômes qui la suivent.

J'abrège, et je me contente de vous dire : les symptômes sont des affections contre nature, dépendant de la maladie et la suivant comme l'ombre suit le corps.

Les excrétions critiques diffèrent des symptômes en ce qu'elles résultent des efforts de la nature, tandis que les symptômes résultent de la maladie.

Les signes des maladies sont diagnostiques ou prognostiques, les signes diagnostiques sont pathognomoniques ou adjoints.

L'examen du pouls est de la plus grande importance pour le diagnostic et le pronostic des maladies.

Le premier principe du traitement des maladies est de seconder la nature et de les combattre par leurs contraires.

Galien range les remèdes en catégories selon le degré de leur puissance. Les qualités des médicaments sont réparties en quatre classes d'énergie décroissante : ainsi le poivre est chaud au quatrième degré, la cannelle au troisième, etc. S'il y a excès de qualité dans une substance, on la tempère par une autre.

L'art de composer les médicaments est fondé sur ces vases. Vous apercevez de suite la porte ouverte sur une polypharmacie compliquée et fastueuse.

Par cet aperçu rapide et sommaire de la doctrine galénique, vous jugerez le système savamment élaboré, vaste, relié dans toutes ses parties, conséquent avec lui-même. Il est rempli en quelque sorte de casiers où sont rangées les maladies avec casiers correspondants pour tous les remèdes à y apporter. Le fond du système rappelle Hippocrate, la forme est empruntée à Aristote.

Disons-le nettement, ce système qui a eu la gloire la plus éclatante a été funeste aux progrès de la médecine. Ce n'est pas lui qui doit mériter à Galien la reconnaissance de la postérité, ce sont ses découvertes, ce sont les notions sûres qu'il nous a transmises de ce qui avait été fait avant lui et dont il possédait la connaissance plus que tout homme de son siècle.

Suivons présentement Galien anatomiste, physiologiste, médecin, chirurgien, hygiéniste et thérapeutiste.

Et d'abord, Galien a-t-il disséqué des cadavres humains? Je réponds absolument par la négative. Non ; les descriptions anatomiques, souvent très fidèles, ne sont point faites sur l'homme ; le plus grand nombre proviennent de singes et d'autres animaux. Galien recommande le genre de mort le plus convenable, conseillant d'étouffer la bête sous l'eau, au lieu de l'égorger ou de l'étrangler avec une corde. Je reviendrai sur ce point important et vous le démontrerai avec Charles Daremberg. Le respect pour l'autorité galénique a été tellement servile que l'on supposait la constitution anatomique de l'homme incapable d'avoir pu changer, plutôt que de trouver Galien dans l'erreur.

L'ostéologie est bien plus complète dans Galien que chez ses devanciers. En vous parlant de l'histoire de l'anatomie, je vous ai déjà dit qu'il a bien fait connaître le sphénoïde, le temporal, le canal nasal du maxillaire supérieur, l'ethmoïde, les cornets des fosses nasales, l'articulation de la tête avec la première vertèbre.

Les muscles et les nerfs sont décrits d'après le singe, le cerveau d'après le bœuf. Les muscles qu'il a découverts, et qui étaient peu connus avant lui, sont : le peaucier, le buccinateur, le pyramidal du nez, le palmaire et le plantaire, les sphincters de l'anus, le petit pectoral, le rhomboïde, le petit droit antérieur de la tête, plusieurs des extenseurs du rachis, les intercostaux, le poplité, les lombricaux et les interosseux des pieds et des mains.

Le cœur est assez bien décrit. Il connaissait l'ouverture de la cloison inter-auriculaire nommée à tort : trou de Botal. Il voulait que le cœur ne reçût pas de nerfs, bien loin d'en être la source, comme le voulait Aristote. Pour l'angéiologie, il donne plus de place aux veines qu'aux artères ; malgré de graves erreurs, cette angéiologie est la plus importante pour l'époque.

La splanchnologie est faite d'après une sorte de compromis entre les ruminants et les carnassiers. Il admet la pluralité des lobes du foie, disposition qui ne se montre ni chez les orangs, ni chez les chimpanzés, mais qui existe chez les magots. Sa description du système génital est la suivante : les parties sexuelles de la femme sont analogues à celles de l'homme, mais retournées en sens inverse. La matrice se divise en deux portions, l'une, droite, destinée aux fœtus mâles, l'autre, gauche, destinée aux fœtus femelles.

Vous voyez que Galien n'avait ouvert que des animaux. Les anatomistes d'Alexandrie et même quelques-uns de leurs prédécesseurs connaissaient mieux l'utérus humain, de telle sorte que Galien avait tort de critiquer et de reprendre Dioclès, ainsi qu'Hérophile, dans la persuasion où il était que les animaux représentent exactement l'homme.

Je dois insister sur l'anatomie philosophique de Galien au sujet d'un de ses traités les plus précieux, à cause des descriptions anatomiques et des renseignements qu'il renferme. C'est le traité : *De l'utilité des parties du corps humain*, περὶ χρείας μορίων. *De usu partium.* La traduction : *De l'utilité des parties* me paraît préférable à celle de : *De l'usage des parties*, car il ne s'agit pas de physiologie proprement dite. Galien, sous l'empire du principe immuable des causes finales, veut prouver que les différentes parties du corps sont combinées dans un tel rapport de cause à effet, qu'on ne peut rien imaginer de mieux. C'est l'idée empruntée à Aristote : que la nature ne fait rien en vain. Ce livre n'est, en réalité, ni un exposé d'anatomie, ni un traité de physiologie : c'est une thèse pour prouver la sagesse de la nature et l'adaptation des causes finales à l'organisme humain. Galien conclut toujours des animaux à l'homme, aussi arrive-t-il à des résultats illusoires.

Quoi qu'on en ait pu dire, Galien a été un physiologiste de premier ordre et un expérimentateur. On en trouve la preuve dans les traités : *Administrations anatomiques ; Du mouvement des muscles;*

Sur le pouls; Sur la respiration; Sur les facultés naturelles, Dogmes d'Hippocrate et de Platon, et dans plusieurs chapitres du livre: *De l'utilité des parties*.

Ce n'est ni par ses trois forces fondamentales présidant à la vie des animaux, résidant dans le cerveau, le cœur et le foie, ni par les trois facultés génératrices, d'accroissement et nutritive, que la physiologie galénique est si remarquable. Les expériences sur les fonctions du cerveau, sur la respiration, sur la circulation sont, au contraire, des titres de gloire, et impérissables.

Un grand nombre d'expériences sur les fonctions du système nerveux ont été instituées par Galien. Il a constaté que, si l'on incise ou si l'on enlève sur un animal vivant la dure mère recouvrant le cerveau et le cervelet, l'animal ne perd ni le sentiment ni le mouvement. Il en est de même quand on coupe les hémisphères cérébraux, sans arriver jusqu'à un ventricule. La lésion du quatrième ventricule paralyse l'animal, celle du troisième un peu moins; celle des deux ventricules antérieurs du cerveau n'entraîne presque aucun trouble quand l'animal est jeune, mais le trouble est un peu plus marqué chez ceux qui sont vieux.

Erasistrate, voyant un bœuf blessé entre l'occipital et la première vertèbre devenir immobile, attribuait ce phénomène à la lésion seule de la membrane; il ne savait pas, ajoute Galien, que le quatrième ventricule avait été atteint.

Je ne puis vous énumérer les recherches originales de Galien sur les divisions de la moelle épinière à diverses hauteurs; il la coupait dans sa totalité ou dans sa moitié. Il savait trancher le nerf phrénique; il a donné des préceptes minutieux pour la section des muscles, des nerfs intercostaux et des côtes elles-mêmes.

L'expérimentateur nous apprend qu'il faisait des expériences sur la moelle épinière en particulier et en public. Il se servait ordinairement de petits cochons, il aurait préféré agir sur des singes; mais la comparaison avec l'homme aurait pu indigner les spectateurs. L'animal, couché sur une table, avait les membres liés. Il se servait du scalpel pour diviser la peau et les muscles postvertébraux, il pénétrait entre deux vertèbres avec un couteau pointu en fer de Norique.

Galien a voulu connaître les résultats de la perforation des parois pectorales, d'un seul ou des deux côtés à la fois, de l'incision d'une ou de plusieurs côtes, de la section et de la compression des nerfs qui se rendent aux muscles intercostaux, au diaphragme,

au larynx. On cherche, dit-il, les nerfs sur les parties latérales de la colonne vertébrale ; on passe sous eux un petit crochet, ni trop mousse, ni trop pointu. On remplace le crochet par le dipyrène, sorte de sonde terminée aux deux bouts par une olive et maintenant le nerf au niveau des bords de la plaie. On glisse enfin une aiguille avec un fil de lin et l'on serre le nœud le plus près possible de la moelle. Pour les expériences publiques, Galien, qui ne dédaignait pas un effet théâtral, nous apprend qu'avec plusieurs aides il faisait comprimer, à un signal donné, tous les nerfs; l'animal qui criait devenait instantanément muet; puis, dès que la constriction cessait, l'animal criait de nouveau. Tantôt on serre un peu plus, tantôt un peu moins, tantôt tous les nerfs, tantôt un certain nombre, et la voix se modifie en proportion devant les spectateurs émerveillés de ces changements subits. Il ajoute que la section ou la ligature du pneumogastrique le long du cou fait disparaître la voix plus complètement et plus subitement.

Galien n'a pas connu la circulation du sang ; il avait démontré, contre l'opinion d'Erasistrate, que les artères contiennent du sang et non de l'air ; mais il avait fait une expérience qui l'avait induit en erreur. Dénudant une artère, l'ouvrant et plaçant dans sa cavité une tige creuse, puis serrant les parois artérielles de manière à les comprimer sur la tige en empêchant le sang de s'écouler au dehors, il avait vu cette artère cesser de battre. Si l'on répète cette expérience délicate, on constate que le sang se coagule rapidement dans le tube, les battements disparaissent vite dans l'artère obstruée par un caillot.

Supposons que Galien eût mieux fait et mieux compris cette expérience, qui sait s'il n'aurait pas découvert la circulation du sang, ainsi que le remarque un de nos agrégés de physiologie qui a traduit Harvey et qui porte un nom cher à la Faculté.

J'abrège : il me suffit de vous avoir montré ces expériences si bien conçues et exécutées pour vous prouver que Galien a été le créateur de la physiologie expérimentale. Ceux qui ont acclamé sa doctrine ont fait peu ou point attention à ces mémorables essais. La physiologie, même après Harvey et Hallet, était presque délaissée lorsque Magendie, Flourens, Charles Bell, Burdach, Longet, Claude Bernard, pour ne parler que des morts, lui donnant l'essor expérimental, en ont fait une des parties les plus fécondes des sciences médicales.

La pathologie interne galénique offre au premier rang le traité *Des lieux affectés*, qui, suivant l'expression de Dézeimeris, est le plus beau monument qui nous reste de l'esprit d'observation de l'antiquité. Galien cherche autant à reconnaître l'affection ou la diathèse que le lieu affecté ; mais, privé de nos moyens d'investigation, il fait ordinairement un diagnostic rationnel ou médical, plus rarement un diagnostic physique et immédiat. Son but n'est pas de décrire les maladies, il cherche à établir la relation qu'il croit exister entre le lieu affecté, la nature de l'affection et certains symptômes déterminés. L'anatomie pathologique y fait à peu près défaut.

C'est un traité dogmatique, plutôt que descriptif, fondé sur cette proposition : que jamais aucune fonction n'est lésée sans que la partie qui lui donne naissance, qui en est le siège, ou qui lui en fournit la matière, en soit affectée.

Il est difficile, et même impossible, de montrer les notions exactes que Galien a données sur les maladies en les dégageant de ses ouvrages si nombreux. La lecture de ces traités est rendue pénible par un fatras dialectique, par des répétitions, des emportements de polémique. Ces longs et volumineux traités se réduisent, en fin de compte, à quelques pages importantes.

Dans ses livres médicaux, Galien a défini la fièvre une chaleur contre nature. Il l'a bien distinguée en essentielle et en symptomatique; il a compris, avant Lancisi, l'importance du voisinage des marais dans les fièvres suivies d'hydropisie et d'induration de la rate.

Je tiens à vous faire voir Galien médecin par la cure suivante, qui fit grand bruit, obtenue sur le sophiste Pausanias, affecté d'une paralysie du sentiment aux deux derniers doigts de la main et à la moitié du doigt du milieu. Le malade avait d'abord eu recours aux médecins de la secte méthodiste, qui appliquèrent force topiques émollients sur les doigts. Comme leurs émollients ne servaient à rien, ils eurent recours aux astringents. Tous ces moyens restant infructueux, le patient fit venir Galien qui demanda s'il y avait eu quelque coup ou blessure au bras. Pausanias ayant dit que non, Galien dirigea ses recherches du côté de la moelle épinière et apprit que le sophiste était tombé de voiture sur une pierre anguleuse et que le coup avait porté entre les deux épaules. D'abord, il avait existé une vive douleur qui s'était calmée pour faire place à une insensibilité qui augmentait de jour en jour. Je

devinai, dit Galien, que le mal était entretenu par un reste d'inflammation de la moelle. Je transportai en haut de la région dorsale les médicaments doux et j'obtins la guérison du malade.

Le médecin de Pergame avait pratiqué la chirurgie dans sa jeunesse, sur les monomaques ou gladiateurs ; habile à la réduction des luxations et à l'application des bandages, il n'en avait pas perdu un seul, tandis qu'auparavant ils mouraient presque tous. Plus tard, à Rome, il se livra principalement à la médecine ; voici néanmoins une observation dans laquelle il opéra avec une grande hardiesse chirurgicale.

Un serviteur de Marcellus, le mimographe, ayant reçu, en s'exerçant à la lutte, un coup violent sur le sternum, eut une carie profonde de cet os. Aucun des médecins qui avaient été appelés pour le traiter n'avait osé entreprendre d'enlever l'os corrompu, à cause du mouvement du cœur qu'on sentait immédiatement dessous et dans la crainte d'ouvrir la poitrine. Galien pratiqua cette opération ; le péricarde altéré laissait voir le cœur à nu. Le malade fut guéri en peu de temps.

Galien nous a fait connaître l'histoire d'un chirurgien téméraire, qui, ayant enlevé une partie du muscle externe du bras et voulant montrer son adresse, plongea son scalpel en dedans du muscle antérieur, fit un tour de main malheureux, coupa le médian, le radial, le cubital, l'artère et la veine humérales. Etourdi par la violence de l'hémorrhagie, il n'eut que le temps de lier les vaisseaux ouverts. Le malade n'en perdit pas moins le mouvement et la sensibilité.

J'ai rapporté ce curieux passage pour vous montrer que la ligature des artères était pratiquée du temps de Galien. Nous sommes loin d'Ambroise Paré refusant le cautère actuel et se servant de fil pour oblitérer les vaisseaux artériels ; mais la ligature était alors faite aveuglément, tandis qu'Ambroise Paré l'érigea en méthode de traitement contre les hémorrhagies.

L'arsenal chirurgical était fort pourvu au IIe siècle de notre ère. Vous pourrez lire dans l'*Union médicale* du 29 novembre 1881 la description d'une collection d'instruments, d'une sorte de trousse galénique découverte à Paris, toutefois un peu moins ancienne et datant du IIIe siècle.

Le traité principal de Galien sur l'hygiène a été longtemps le plus ancien et le meilleur que l'on possédât. En rejetant les théories, il reste un recueil de conseils judicieux. Dans ce livre *De la*

conservation de la santé, Galien passe en revue les agents nuisibles ou utiles. Il trace les préceptes pour conserver la santé dans l'enfance, la vieillesse, avec les différents tempéraments, chez ceux qui ne sont pas maîtres de leur temps.

La médecine légale doit à Galien la docimasie pulmonaire hydrostatique.

La thérapeutique galénique, basée sur la diététique, la pharmacie et la chirurgie, est surtout remarquable par le luxe des médicaments et leur véritable profusion. Galien savait que la foule vante le médecin qui prodigue les drogues. Il prépara plusieurs fois la thériaque, ayant une officine à son usage, comme les autres médecins de son époque; il donna la chair de vipères contre l'éléphantiasis, il usa et abusa de la polypharmacie avec des mélanges raffinés.

Obéissant à l'esprit de son siècle, Galien recueillait de toutes parts des préparations contre chaque maladie et il en acheta plusieurs à un très haut prix. Pour voir ou pour se procurer certaines substances, il déploya toute son activité; c'est ainsi que, pour trouver le jayet, il côtoya tout le littoral de la Lycie, dans un petit bateau et au péril de sa vie. Il se rendit à Chypre pour y connaître certains métaux; en Palestine, pour l'asphalte et l'arbrisseau produisant un baume; à Lemnos, pour y voir préparer la terre sigillée, et il peut se convaincre qu'on n'y mêlait pas de sang, contrairement à l'opinion vulgaire.

Vous avez, messieurs, une idée de Galien; vous pouvez porter un jugement en connaissance de cause; vous regardez, j'en suis sûr, le médecin de Pergame comme un des hommes les plus remarquables de l'antiquité.

Galien, commentateur et encyclopédiste, a résumé le savoir médical des anciens; il a été comme l'écho de toute la médecine grecque. Dans le système galénique, il y a des solutions pour tous les problèmes; on trouve expliqué longuement, trop longuement, ce qui ne pouvait être compris et cette manie a fait gonfler encore ses nombreux et volumineux traités.

La théorie des quatre humeurs et des quatre qualités premières a résolu toutes les difficultés. De subtilités en subtilités, le fond de vérité disparaît trop souvent au milieu d'une critique acerbe, d'une fausse humilité envers Hippocrate et du rabaissement des contemporains. Mais que d'observations précieuses lorsque Galien n'a pas sur les yeux le bandeau des idées préconçues! Quand il

regarde, sans parti pris, la nature en face, il voit juste et il dit vrai.

La collection des livres galéniques est une des plus considérables de la littérature médicale ancienne et elle vient comme importance après la collection hippocratique. Galien a écrit avec une facilité étonnante sur la médecine, la philosophie, la rhétorique, les mathématiques quantité de traités. Versé dans la connaissance des textes, il a composé des commentaires, source précieuse pour l'intelligence des manuscrits antérieurs, principalement pour Hippocrate. Les ouvrages qui nous restent de Galien, ou qui lui ont été attribués, forment une masse énorme, où tout abonde avec un luxe parfois fatigant, mais non absolument stérile.

Les œuvres de Claude Galien, témoignant de sa fécondité littéraire, ont été énumérées par lui dans son livre περι τῶν ἰδίων βιβλίων γραφὴ. Nous trouvons que Galien a composé cent vingt-cinq ouvrages non médicaux, dont quarante-cinq sur la philosophie, sur les mathématiques, la grammaire et les lois. De ses ouvrages philosophiques, trois seulement nous sont parvenus.

Quant aux livres médicaux, il nous en reste quatre-vingt-trois bien authentiques, dix-neuf douteux, plus quarante-cinq apocryphes, et enfin dix-neuf fragments.

Les commentaires sur Hippocrate sont au nombre de quinze. On évalue à quatre-vingts le nombre des manuscrits existant encore dans diverses bibliothèques. Vous avez vu dans plusieurs journaux, au mois d'août dernier, l'annonce d'une découverte, faite à Salonique, d'un manuscrit nouveau de Galien; mais la nouvelle n'a point, que je sache, été confirmée. Il est présumable que la plupart des œuvres de Galien qui sont perdues ont été consumées, de son vivant, dans l'incendie qui détruisit, à Rome, le temple de la Paix, la bibliothèque Palatine, ainsi que plusieurs maisons de la Via Sacra, entre autres une ἀποθήκη, où se trouvaient les livres galéniques et ceux d'autres auteurs médicaux.

L'indication seule des traités de Galien forme dans les biographies médicales de longues séries : je n'oserais pas vous soumettre à en écouter la lecture. Vous trouverez des renseignements suffisants pour tous les livres authentiques, pour ceux qui sont attribués à Galien, mais dont la légitimité est douteuse, pour les apocryphes, pour les commentaires, et enfin pour les œuvres non médicales, soit dans le *Dictionnaire historique de la médecine*

de Dezeimeris, Paris, 1835, t. II, p. 450-471 ; soit dans la *Nouvelle Biographie générale* de Firmin Didot frères, Paris, 1858, t. XIX, p. 246-251. Je vous recommande aussi la liste des œuvres de Galien donnée récemment par notre bibliothécaire-adjoint, L. Hahn, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, à l'article Galien, 4e série, t. VI, p. 510-513. Quelques mots seulement sur les livres galéniques les plus remarquables.

Parmi les travaux d'anatomie descriptive, d'anatomie philosophique et de physiologie, je vous signale : Περὶ ἀνατομικῶν ἐγχειρήσεων βιβλία, *De anatomicis administrationibus* libri IX, renfermant ce que Galien a laissé de meilleur sur l'anatomie. — Les περὶ ὀστέων τοῖς εἰσαγομένοις, *De ossibus ad tirones* ; — Περὶ φλεβῶν καὶ ἀρτηριῶν ἀνατομῆς, *De venarum arteriarumque dissectione liber* ; — Περὶ νεύρων ἀνατομῆς, *De nervorum dissectione;* — Περὶ μυῶν ἀνατομῆς, *De musculorum dissectione* offrent les descriptions du squelette du singe, un traité de névrologie du magot, et les muscles indiqués et distingués pour la première fois.

Le chef-d'œuvre d'anatomie philosophique ancienne est : Περὶ χρείας τῶν ἐν ἀνθρώπου σώματι μορίων λογοι ιζ', *De usu partium corporis humani libri* XVII.

Le traité physiologique : Περὶ τῶν Ἱπποκράτους καὶ πλάτωνος δογμάτων βιβλία, *De Hippocratis et Platonis decretis* libri IX, est diffus, prolixe à l'excès, plein d'arguties; mais il contient une foule d'expériences ingénieuses faites sur les animaux vivants. Le livre : Εἰ κατὰ φύσιν ἐν ἀρτηρίαις αἷμα περιέχεται, *An in arteriis natura sanguis contineatur,* écrit contre Erasistrate, est rempli d'expériences remarquables.

En pathologie, le célèbre : περὶ τῶν πεπονθότων τόπων βιβλία ζ', *De locis affectis* libri VI, est capital. Dans le livre : περι τοῦ προγνώσκειν, *De prænotione,* Galien vante son bonheur dans le pronostic des maladies et ses nombreux succès.

Le Τέχνη ἰατρικη, l'*Ars medica,* renferme l'exposition sommaire, de tout le système de Galien et n'est autre que l'*Ars parva* des Arabistes, qui a eu la plus grande faveur au moyen âge. L'*Ars medica* provient d'une traduction en latin barbare, d'après la version arabe : *Microtechni, Microtegni, Tegni Galieni.* La plus ancienne édition est de Venise, 1483, in-4°.

Quant à l'*Ars parva,* c'était le code médical du moyen âge; il était appliqué dans les écoles et commenté par les candidats à la licence et au doctorat.

Je vous signalerai encore : περὶ κράσεως καὶ δυνάμεως τῶν ἁπλῶν φαρμάκων βιβλία ιά, *De simplicium medicamentorum temperamentis et facultatibus* libri XI, ouvrage majeur sur la pharmacologie ; — Θεραπευτικῆς μεθόδου βιβλία ιδ', *Methodi medendi* libri XIV ; — Ὑγιεινῶν λόγοι ϛ', *De sanitate tuenda* libri VI ; — Περὶ κυουμένων διαπλάσεως, *De fœtu formatione*, importants en thérapeutique, hygiène et obstétrique, celui-ci regardé par Haller comme un des meilleurs traités de Galien et un des derniers qu'il ait composés.

Les éditions nombreuses et séparées des œuvres de Galien sont devenues de moins en moins utiles depuis la formation d'une collection galénique renfermant les recueils partiels antérieurement existants.

Les éditions complètes ont été d'abord latines ; mais, pour suivre l'ordre que je vous ai indiqué, je commencerai par les éditions grecques.

Γαληνοῦ α'β'γ'δ'ε', *Galeni librorum*, pars I, II, III, IV, V, Venetiis, apud Aldum, 1525, 5 volumes in-folio. Edition rare, très recherchée, n'existant pas dans notre bibliothèque. Elle est due aux soins d'Opizoni ainsi que d'Asulanus ; on y remarque des incorrections assez nombreuses.

Γαληνοῦ ἅπαντα, *Galeni Pergameni, summi semper viri, quique primus artem medicinæ universam...* traduxit, opera omnia, ad fidem complurium et perquam vetustorum exemplarium ita emendata ac restituta, ut non primum nata atque in lucem edita videri possint, Basileæ, apud Anar. Cratrandrum, 1538, 5 volumes in-folio. — Ce magnifique exemplaire vous montre cette édition due aux soins de Fuchs, de Camerarius et de Gemusœus ; elle est moins rare que la précédente, plus complète, renfermant toutefois des incorrections.

Les éditions latines complètes, les premières en date, sont aussi les plus nombreuses.

Galeni Pergamensis, medicorum omnium principis, opera, edita studio Diomedis Bonardi, physici Brixiensis, etc., Venetiis, per Phil. Pintium de Ceneto impressa, anno 1490, 2 volumes in-folio.

Une seconde édition, par Bernh. Benalius, à Venise, 1502, 2 volumes in-folio. — Une troisième édition est de 1511. — Une quatrième porte pour titre : *Quarta impressio ornatissima : continens omnes Galieni libros*, etc., Papiæ, per Jacob. Paucidrapium de Burgofrancho, 1515-1516, 3 volumes in-folio ; le troisième volume a un titre particulier. — *Impressio quinta*, Cura Scipio-

nis Ferrarii, Venetiis, expensis Lucæ Ant. de Guinta, Florentini, 1522, 3 volumes in-folio. — *Galeni operum impressio novissima*, summo labore diligentique studio ab innumeris ferme erroribus asserta... Curà Scip. Ferrarii, Venetiis expensis Lucæ Ant. de Guinta, 4 volumes in-folio.

Lucas A. de Guinta avait préparé à grands frais une autre édition dont les traductions avaient été revues. Il mourut avant de la publier, et ses fils la firent paraître. Cette édition a commencé la série des dix qui sortirent de la même imprimerie.

Galeni operum editio prima, Venetiis, apud Juntas, 1540, 4 volumes in-folio. — Editio altera, curà Augustin. Gadaldini, Acced. Ant. Musæ Brassavolæ, index, 1550, 5 volumes in-folio. — Editio quarta, quam pluribus sane castigationibus, ex variorum codicum Græcorum lectione illustrata, en 1565, 5 volumes in-folio. — Editio quinta, ibid., 1570, 5 volumes in-folio ; édition suspecte. — *Galeni opera*, sexta hac nostra editione non parum ornamenti adepta, etc., Venetiis, apud Juntas, 1586, 5 volumes in-folio. — Editio septima, curavit hanc editionem Costæus, 1597, 5 volumes in-folio. — Editio octava, ibid., 1600, 5 volumes in-folio. Editio nona, ibid., 1609, 5 volumes in-folio. — Editio decima, ibid., 1625, 5 volumes in-folio. Les deux dernières éditions sont préférées. Notre bibliothèque possède de superbes spécimens de ces éditions vénitiennes des Juntes et de beaux exemplaires des éditions de Froben, de Bâle.

Omnia Claud. Galeni Pergameni opera quotquot apud Græcos in hunc usque diem exstiterunt tum olim, tum non ita pridem hominum doctissimorum diligentia in latinam linguam conversa, deinde recognita et pristinæ integritati restituta... Basileæ, apud Frobenium, 1542, 8 tomes in-folio, plus les Isagoici libri et l'Index. — 2e édition, par Janus Cornarius, 1549, ibid., in-folio. — 3e édition, *Cl. Galeni Pergameni omnia quæ exstant*, in latinum sermonem conversa... His accedunt nunc primum Conr. Gesneri præfatio et Prolegomena, Basileæ, apud Frobenium, 1561-1562, 8 tomes in-folio, plus les Prolegomènes, les Livres isagogiques et deux Index.

Voici d'autres éditions latines :

Galeni opera omnia, curata est ex editio a Victore Trincavellio et Augusto Riccio, Venetiis, ex officina Farrera, 1541, 10 volumes in-8°.

Galeni opera omnia latine, Lugduni, apud J. Frellonium, 1550, 4 volumes in-folio. Ce n'est qu'une reproduction de la seconde édition de Froben avec un titre nouveau. 2e édition, ibid., 1554.

Galeni omnia quæ exstant latine conversa diligentia et studio J.-B. Rosarii emendata, novo ordine classibus scilicet sex disposita, etc. Venetiis, 1562, apud Vinc. Valgrisium, 3 vol. in-folio avec un Index en plus.

Les éditions gréco-latines sont au nombre de deux; l'une est de Chartier, l'autre de Kühn.

Hippocratis Coi et Claud. Galeni Pergameni Archiatron opera. Renat. Charterius, Vindocinensis, Doc. med. Paris... plurima interpretatus, universa emendavit, instauravit, notavit, auxit, secundum distinctas medicinæ partes in XIII tomos digessit, et cunjunctium græce et latine primus edidit. Lutetiæ Parisiorum, apud Jac. Villery, biliop. 1639-1679.

Cette editio copiosissima renferme à la fois les œuvres d'Hippocrate et de Galien. Elle a été considérée comme médiocre. Pour elle et sans la terminer, Chartier dépensa quarante ans de sa vie et toute sa fortune; les derniers tomes n'ont paru qu'après sa mort.

Κλαυδίου Γαλενοῦ ἄπαντα, *Claudii Galeni opera omnia* editionem curavit Carolus Gottlob Kühn, Lipsiæ, in officina libraria Car. Cnoblochii, 1821-1833. 20 tomes en 22 volumes, index. Cette édition, maniable, et offrant plusieurs traités jusqu'alors inédits de Galien, est surtout une spéculation de librairie, le texte différant peu de celui de Chartier. Les premiers volumes sont rédigés avec assez de négligence par Dindorf et Schæfer. Kühn n'a que peu collaboré.

Le projet de Daremberg et de Bussemaker était de publier une édition gréco-latine galénique; une fin prématurée n'en a pas permis la réalisation.

L'étendue considérable de la collection galénique et la prolixité de Galien ont fait sentir la nécessité d'un résumé. Plusieurs abrégés, en ont été faits. Le plus estimé est celui de Lacuna, édition de Bâle.

Voici, du reste, l'indication de plusieurs de ces abrégés :

Speculum sive epitome Galeni, seu Galenus abbreviatus, etc. Lugduni, 1516-1517, in-8°.

Epitome commentariorum Galeni in libras Hippocratis Coi. Lugduni, 1516, in-8°.

Epitome Galeni Pergameni operum, in quatuor partes digesta... per Andreæm Lacunam, Venetiis, 1549, 4 volumes in-16; — Basileæ, 1551, in-folio; — Lugduni, 1553, 4 volumes in-16; — Basileæ, 1571, in-folio; —Argentorati, 1604, in-folio.

Andreæ Lacunæ epitome omnium rerum et scientiarum quæ annotatu dignæ in Commentariis Galeni in Hippocratum exstant, Lugduni, 1554, in-8°.

Theatrum Galeni, hoc est universæ medicinæ a Galeno diffuse sparsimque traditæ promptuarium, etc., Aloysii Mundellæ, Brixiensis studio et labore per multos annos conditum nunc demum editum, 1568, in-folio.

La seule édition française est due à Daremberg; elle n'est que partielle et inachevée.

Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien, etc., par Ch. Daremberg, Paris, 1854-1857, 2 volumes in-8°.

Ses traités galéniques traduits par Daremberg sont : Que le bon médecin est philosophe ; — Exhortation à l'étude des arts ; — Que les mœurs de l'âme sont la conséquence des tempéraments du corps ; — Des habitudes ; — De l'utilité des parties du corps humain ; — Des facultés naturelles ; — Du mouvement des muscles ; — Des sectes aux étudiants ; — De la meilleure secte à Thrasybule ; — Des lieux affectés ; — De la méthode thérapeutique à Glaucon.

En prononçant le nom de Daremberg et en vous signalant sa traduction de Galien, je n'ai pas assez fait pour celui qui a occupé la chaire d'histoire de la médecine dès l'époque récente où elle a été rétablie.

Daremberg mérite mieux qu'une citation, il doit être connu de vous. Ce que je vais vous dire de lui ne sera pas un éloge suivant la coutume académique, mais un hommage dû au maître qui m'a précédé, à un homme de cœur et de talent.

En 1846, le ministre de l'instruction publique chargeait un jeune médecin de faire au Collège de France un cours complémentaire sur l'histoire de la médecine. Celui-ci s'acquittait fort bien de sa mission difficile; elle lui était continuée pendant les années 1847 et 1848.

Quel était le débutant qui venait de marquer sa place? Il se nommait Charles-Victor Daremberg : il était né à Dijon, en 1817 ; après de fortes études littéraires, il avait choisi la carrière médicale et rempli les fonctions d'interne à l'hôpital de Dijon.

Puis, ayant le goût du travail et le sentiment secret de sa valeur, il était venu à Paris. En 1841 (le 20 août), il soutenait sa thèse de doctorat : *Exposition des connaissances de Galien sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du système nerveux.* Le choix d'un sujet peu ordinaire doit nous faire penser que Daremberg l'avait en prédilection et que, dès cette époque, les œuvres du médecin de Pergame l'occupaient fort souvent.

Ce n'était pas là son début médico-littéraire, qui n'est pas connu et que voici. Ce volume de soixante-quatre pages, en grand in-8° carré, revêtu d'un cartonnage ancien, porte sur le frontispice « mon premier ouvrage » et à côté « premier livre que j'ai fait » avec la signature Ch. Daremberg. Il est intitulé *Bon jour, bon an.* C'est un calendrier pour l'année 1839, dans le genre du *Messager boiteux de Strasbourg,* avec des figures sur bois et la mention : 1re année, publiée à Auxonne, par X.-T. Saunié, imprimeur-libraire. On y trouve des éphémérides, des règles d'hygiène et de médecine pratique, des anecdotes et faits divers. Je ne sais si Daremberg a composé une grande partie de cet almanach ; mais sûrement il a rédigé les préceptes d'hygiène, de médecine et de pharmacie domestiques, ainsi que les notions d'économie rurale de « son premier ouvrage ».

Depuis son arrivée à Paris, en 1836, Daremberg suivit les cliniques hospitalières : Cloquet, Andral, Velpeau, Bouillaud ont été ses maîtres de prédilection. De plus, pendant trois années consécutives, il s'est livré, comme aide particulier et sous la direction de Blainville et de Gratiolet, à des études anatomiques dans les amphithéâtres du Muséum d'histoire naturelle. Il cherchait, le scalpel à la main, le texte sous les yeux, à reconnaître si le médecin de Pergame avait disséqué des cadavres humains. Ces recherches lui ont démontré que Galien n'avait ouvert que des singes et d'autres animaux. L'opinion de Cuvier, de Camper et de Blainville s'est trouvée absolument vérifiée. Il y a plus, les critiques de Galien contre Erasistrate et d'autres préalexandrins, au sujet de l'appareil sexuel, étaient fausses ; ces premiers anatomistes avaient réellement observé des organes génitaux humains et en particulier l'utérus de la femme.

Après deux ans d'études préparatoires, Daremberg avait été chargé, en décembre 1844, par Villemain, ministre de l'instruction publique, d'une mission médico-littéraire en Allemagne, d'une durée de trois mois ; son rapport, publié le 15 avril 1845,

fait connaître la communication qu'il a obtenue des papiers du professeur Dietz, de Kœnigsberg, mort en 1836. Les textes que Daremberg a pu copier ou collationner se rapportent à Hippocrate, à Rufus d'Ephèse, à Oribase, à Galien, à l'école de Salerne, etc. C'était une ample et riche moisson.

Les résultats du voyage en Allemagne ont été la publication du *Traité sur le pouls*, attribué à Rufus d'Ephèse, faite pour la première fois par Daremberg, en grec et en français, avec une introduction et des notes, Paris, 1846, in-8°. Puis l'*Histoire et critique des doctrines des maladies de la peau*, etc. (in *Annales des maladies de la peau et de la syphilis*, par Cazenave, juillet 1845). Vous savez que ces deux ouvrages sont de J. Rosenbaum. De plus, Daremberg, qui « est trop occupé de Galien pour songer à Oribase », signalait alors au ministre : Bussemaker d'Amsterdam, pour une publication sur Oribase. Plus tard, il a collaboré activement avec Bussemaker.

En même temps que Galien, la traduction des *Œuvres choisies d'Hippocrate* avait passionné Daremberg ; la première édition in-18 date de 1843 ; la deuxième est devenue un volume in-8°, accompagné d'arguments et de notes, précédée d'une introduction générale. Je vous ai signalé ce livre l'année dernière, à côté de l'admirable traduction de Littré.

Dans cette année 1846, Daremberg, médecin du bureau de bienfaisance et des écoles primaires du XIIe arrondissement (aujourd'hui le Ve, quartier Saint-Jacques), était nommé bibliothécaire de l'Académie de médecine; il conserva ces fonctions jusqu'en 1849 où il devint bibliothécaire honoraire, passant en titre, en 1850, à la bibliothèque Mazarine.

Pendant plus de dix ans, tout entier aux voyages et à ses publications, Daremberg tantôt chargé de missions, tantôt à ses frais, explorait les bibliothèques de Paris et de diverses contrées. Il a fait quatre voyages en Allemagne, huit en Angleterre, quatre dans toute l'Italie, deux en Belgique, deux en Suisse. Il consignait ses trouvailles dans des rapports officiels insérés au Journal de l'instruction publique, dans des notices sur les manuscrits, dans des éditions de textes grecs et latins, dans la collection salernitaine.

Daremberg a donné en 1847 la *Description et extraits du manuscrit 2237 de la Bibliothèque royale à Paris*, in-8°, 1847 ; — Aurelius, *De acutis passionibus*, texte publié pour la première

fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, corrigé et accompagné de notes critiques, in-8°, Breslau et Paris, 1847. La première leçon du cours fait au Collège de France sur l'histoire et la littérature des sciences médicales a été publiée dans le journal l'*Union médicale*, pareillement en 1847.

Les événements politiques de 1848 empêchèrent la continuation du cours de Daremberg; il n'en fit pas moins paraître les *Fragments du commentaire de Galien sur le Timée de Platon*, publié pour la première fois en grec en in-8°, 1847 et le *Résumé d'un voyage médico-littéraire en Angleterre* inséré dans la *Gazette médicale* de Paris (4 novembre 1848). Il y signale le projet d'une bibliothèque des médecins grecs et latins dont le prospectus a paru chez Victor Masson, in-8° de 69 pages, Paris, 1848.

Vous devineriez, si je ne vous la signalais pas, l'attraction puissante que Littré devait exercer sur Daremberg. Vous trouverez dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er août de cette année un aperçu, tracé par une main filiale, de cette liaison qui a duré plus d'un quart de siècle. Littré et Daremberg, étroitement unis par une amitié sincère, restaient pendant la belle saison au village du Mesnil-le-Roy, près Maisons-Laffitte, attenant d'un côté à la forêt Saint-Germain, de l'autre à la Seine.

Les journées passaient vite partagées entre le travail assidu et une clinique rurale où les deux médecins philologues allaient donner leurs soins aux pauvres du voisinage qui ont gardé leur mémoire en vénération.

Daremberg, au visage doux et méditatif, encadré de barbe et de longs cheveux, d'une obligeance extrême, homme du monde à ses heures, plaisait à Littré qui l'encourageait et l'aidait de ses conseils.

C'est au Mesnil que Daremberg est devenu de plus en plus bibliophile, chercheur des choses du passé, qu'il a acquis l'exactitude du traducteur, la clarté du style. C'est au Mesnil dans le calme de la retraite, qu'ont été composés la plupart des ouvrages de Daremberg; c'est sous l'inspiration de Littré qu'ont été conçus l'*Essai sur Galien considéré comme philosophe* (in *Gazette médicale de Paris*, juillet-août 1847), l'article Galien du *Dictionnaire des sciences philosophiques* de Franck, etc.

Littré n'était pas le seul ami et protecteur de Daremberg, qui avait de bonne heure été choisi pour collaborateur scientifique au *Journal des Débats*. La fréquentation des politiques et des lit-

térateurs lui fut très utile. Les articles de Daremberg sur l'histoire et la philosophie publiés dans ce journal, ainsi que ceux d'érudition et de littérature parus dans la *Gazette* et l'*Union médicales*, seraient intéressants à réunir, car Daremberg aimait le journalisme et sa critique impartiale, mais plutôt bienveillante, plaisait au lecteur.

Jusqu'à l'époque où, pour la seconde fois, le ministre de l'instruction publique chargeait Daremberg d'un cours d'histoire des sciences médicales au Collège de France, en 1864, ses publications, qui se sont succédé, ont une réelle importance : *Essai sur la détermination et les caractères des périodes de l'histoire de la médecine*, in-8°, Paris, 1850, paru dans la *Gazette médicale*, fragment du cours interrompu en 1848; *Œuvres d'Oribase*, texte grec et traduction française, avec une introduction et des notes par Bussemaker et Daremberg, in-8°, t. I à IV, Paris, 1851-1862 (terminé par A. Molinier); Sur un passage de Celse relatif à la division de la médecine, lettre à S. de Renzi, de Naples (in *Gazette médicale*, 1862); Notices et extraits des manuscrits médicaux grecs, latins et français des principales bibliothèques de l'Europe, 1re partie; Manuscrits grecs d'Angleterre, suivis d'un fragment inédit de Giles de Corbeil et de scolies inédites sur Hippocrate, in-8° Paris, 1853; *Glossula quatuor magistrorum super chirurgiam H. Rogerii et Rolandi*, nunc primum ad fidem codicis Mazarinei edidit, etc., Neapoli, 1854; 2e édition des *Œuvres choisies d'Hippocrate*, 1855; *Anonymi de secretis mulierum, de chirurgia, de modo medendi*, poema medicum, nunc primum edidit, in-8°, Neapoli, 1855; l'*Ecole de Salerne*, ou l'art de vivre longtemps, aphorismes en vers latins et français, traduction nouvelle avec commentaires, suivie de la *Sobriété et ses avantages*, in-12, Paris, 1857; Philostrate, *Traité sur la gymnastique*, texte grec, accompagné d'une traduction en regard et de notes, grand in-8°, Paris, 1858; A.-C. Celsi, *De medicina*, libri octo, ad fidem optimorum librorum denuo recensuit, adnotatione critica indicibusque instruxit, in-12, Leipzig, 1859; *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien*, traduites sur les textes imprimés et manuscrits, accompagnées de sommaires, de notes, de planches et d'une table des matières, précédées d'une introduction ou étude biographique, littéraire et scientifique sur Galien, in-8°, 2 volumes, Paris, 1854-1856.

J'ai mis Galien en dernier lieu, malgré la date de publication,

parce que Daremberg avait une prédilection pour les œuvres du médecin de Pergame. Il le regardait comme le représentant d'une époque, caractérisée par la plus forte synthèse médicale du passé. Vous figurez-vous, messieurs, le travail du traducteur consciencieux? Voyez la peine pour réunir des fragments parfois épars d'un texte, pour en pénétrer le sens, pour en interpréter les passages obscurs, pour la rendre vraie et compréhensible sans effort. Il faut, pour Galien en particulier, être assez versé dans la connaissance des choses médicales modernes pour juger et faire juger les choses médicales des temps passés.

Plus j'étudie les vieux auteurs, et plus je me sens de reconnaissance pour ceux qui les ont le mieux fait connaître.

Vous avez certainement remarqué les dernières lignes du titre dans le Galien de Daremberg : *Œuvres...*, précédées d'une introduction ou étude biographique, littéraire et scientifique sur Galien. Mais en ouvrant le livre, et après une dédicace à Flourens et à Andral, une préface vous apprend que la Notice sur la vie et les écrits de Galien ainsi que trois Dissertations sur ses œuvres anatomiques, physiologiques et pathologiques, qui devaient se trouver en tête du premier volume feront dans l'avenir un volume à part. Ce troisième volume n'eût pas été le moins précieux; il n'a jamais paru. Les matériaux en ont été réunis par Daremberg, j'en ai la certitude; la majeure partie a été rédigée, prête pour l'impression. J'ai signalé ces manuscrits à la Faculté, à la Bibliothèque de l'Académie de médecine qui possède les livres de Daremberg, je les ai demandés à son fils Georges Daremberg, aux éditeurs J.-B. Baillière et ses fils. Nous les avons jusqu'à présent cherchés en vain. Je ne désespère pas encore et je prends l'engagement devant vous, si je parviens à les trouver, de les publier avec soin.

Voici Daremberg chargé de nouveau du cours d'histoire de la médecine au Collège de France. Examinons ce qu'il a fait jusqu'au moment où il touche au but de ses efforts, où il est nommé professeur d'histoire de la médecine à la Faculté. Il a publié son enseignement, il a fait paraître les ouvrages suivants : *la Médecine dans Homère*, ou études d'archéologie sur les médecins, l'anatomie, la physiologie, la chirurgie et la médecine dans les poèmes homériques, in-8°, Paris 1865; *Résumé de l'histoire de la médecine* depuis ses origines jusqu'au VIIe siècle, dans l'*Union médicale*, 1865; *Résumé de l'histoire de la médecine* depuis le

VIII[e] siècle jusqu'au XV[e], dans l'*Union médicale*, 1866, avec le programme du cours pour l'année 1866-1867; *Recherche sur l'état de la médecine* durant la période primitive de l'histoire des Indous, dans l'*Union médicale*, 1867; *Résumé de l'histoire de la médecine* durant les XV[e] et XVI[e] siècles, dans l'*Union médicale*, 1868, avec le programme du cours pour l'année 1867-1868; *Etat de la médecine entre Homère et Hippocrate*, anatomie, physiologie, pathologie, médecine militaire, histoire des écoles médicales, pour faire suite à la médecine dans Homère, in-8°, Paris, 1869; l'*Histoire des antiquités grecques et romaines* avec Saglio; l'*Histoire des sciences médicales*, comprenant l'anatomie, la physiologie, la médecine, la chirurgie et les doctrines de pathologie générale, 2 volumes in-8°, Paris, 1870.

L'Académie de médecine, en 1868, avait nommé Daremberg dans la section de ses membres associés et le 2 mai 1870, il entrait à la Faculté de médecine comme professeur.

La nomination de Daremberg n'a pu avoir lieu que par le rétablissement d'une chaire ancienne et dont voici l'histoire. L'Ecole de santé organisée à la fin du siècle dernier (4 décembre 1794) avait douze professeurs et douze adjoints; une chaire réunissant la médecine légale et l'histoire de la médecine fut confiée à Lassus, avec Mahon comme adjoint. Lassus, permutant en 1795, laissa sa chaire qui échut à Goulin, mort après quatre années d'enseignement. Cabanis succéda à Goulin en 1799.

Puis la chaire d'histoire fut supprimée en 1808, à la suite d'une permutation, rétablie en 1816 et occupée par Moreau de de la Sarthe. Finalement, la chaire d'histoire de la médecine réunie à la chaire de bibliographie sombra par suite des déplorables ordonnances 1822-1823.

Ni le congrès médical de 1845 ni les efforts de la Faculté en 1859 ne purent obtenir le rétablissement de la chaire d'histoire.

Or en juillet 1869, un ancien maître des requêtes, ami des sciences médicales, Auguste-Marie Salmon de Champotran, légua une somme considérable à la Faculté pour la fondation et l'entretien à perpétuité d'une chaire d'histoire de la médecine et de la chirurgie. Cette largesse permit de combler une lacune de l'enseignement et Daremberg fut le titulaire que s'adjoignit la Faculté.

La première leçon du nouveau cours a eu lieu à cette même place, le 11 novembre 1871, il y a juste onze ans. Daremberg avait

pris pour sujet : la Démonstration historique de la supériorité des méthodes d'observation et expérimentale sur les méthodes à priori.

Le professeur était sûr des sympathies de son auditoire ; mais, disait-il. « en entendant ma voix un peu haletante, en voyant mon visage fatigué, vous devinez que ce n'est pas l'inquiétude, mais la souffrance qui me trouble » Et, en effet, Daremberg éprouvait les angoisses d'une maladie du cœur et des gros vaisseaux. Les cruels événements de la guerre franco-allemande, le siège de Paris, pendant lequel, aidant son collègue Paul Broca, il se fit médecin d'ambulance au quai Malaquais, avaient achevé de ruiner sa santé. Ayant le regret de ne pouvoir mettre la dernière main à son *Traité de Rufus d'Ephèse* qui a été terminé par Emile Ruelle, il succomba au Mesnil, le 24 octobre 1872, nous laissant l'exemple d'une vie entière de travail et de dévouement.

Tel a été, messieurs, le traducteur de Galien, l'élève et l'ami de Littré, le professeur Daremberg.

J'arrête ici ce que je voulais présentement vous dire de Galien, d'un esprit puissant et ingénieux, d'un savoir immense et encyclopédique, d'un talent hors ligne de compilateur et de polémiste.

Je vous ai montré le milieu où il a vécu. Vous l'avez vu à l'œuvre ; il avait les qualités de l'homme supérieur, mais il n'avait pas le génie qui fait exceller. Il n'a dévoilé ni la circulation du sang, ni la théorie de la respiration, ni l'anatomie générale ; il n'a pu être ni Harvey, ni Lavoisier, ni Bichat.

Un dernier conseil. Je vous recommande de prendre connaissance, par vous-mêmes, des œuvres de cet auteur extraordinaire qui a fait à la médecine beaucoup de mal et beaucoup de bien. Et pour vous soutenir dans cette lecture difficile, mais où vous trouverez profit, je vous rappellerai les propres paroles de Claude Galien, prises pour épigraphe par Littré : « Familiarisez-vous avec les écrits des anciens hommes. »

Lisez et relisez la traduction faite pour la première fois en français par Charles Daremberg.

LES MÉDECINS ARABES ET L'ÉCOLE DE SALERNE

Dans cette première leçon, je veux exposer rapidement un sujet d'un grand intérêt. Nous avons déjà vu ensemble beaucoup de médecine grecque et romaine; vous connaissez les Hippocratiques, Galien et ses œuvres. Je vous ai parlé de la renaissance médicale; je vous ai fait connaître la biographie des grands anatomistes italiens et celle de Harvey. Il existe une transition, il y a un lien entre ces époques mémorables. La médecine des Grecs, après la chute de l'empire romain sous les coups des barbares, semble disparaître. Gardez-vous de le croire ; elle passe en d'autres mains conquérantes. Quelle est la part des Arabes dans l'histoire des sciences médicales? Quel a été leur véritable rôle? Telle est l'importante et difficile question qui va nous occuper.

Pour que vous ayez sous les yeux la marche de la médecine antique, et pour préciser la période des médecins arabes, j'ai fait dresser cette carte. Suivez avec moi, en Grèce, la médecine depuis Homère et les poètes. Remarquez l'École hippocratique dans cette île, à Cos, et en face, Cnide, sa rivale placée sur le continent. Venons en Égypte; voici Alexandrie; la science médicale y reste grecque, je vous ai dit souvent et j'affirme qu'elle n'a rien emprunté aux Égyptiens. D'Alexandrie, où l'anatomie est florissante, mais où les systèmes médicaux luttent avec acharnement, la médecine émigre à Rome. Je vous rappelle Celse au Ier siècle de notre ère et Galien au IIe siècle; puis paraissent, tant à Rome qu'à Byzance, les compilateurs, Oribase, Aëtius, Paul d'Égine.

Pendant que la médecine gréco-romaine, après avoir atteint sa splendeur, son apogée, tombait en décadence, une nation se formait avec des éléments dispersés. Mahomet, au VIIe siècle, réunit les diverses tribus arabes, et les successeurs du Prophète soumettent à leur joug les provinces et les royaumes. Le flot envahisseur s'étend comme un torrent débordé; il remonte en Asie jusqu'en

Perse et atteint les frontières de la Chine ; d'autre part, il dépasse, au nord de l'Afrique, Tunis et le Maroc; puis il couvre l'Espagne et arrive jusque dans les plaines de Poitiers. Là, il est arrêté par notre Karl Martel. Enfin, il redescend en Espagne et retourne en Afrique. Il nous faut apprécier ce que devient la médecine chez les Arabes avant, pendant et après leur domination.

Le caractère primitif des tribus arabiques n'était pas la barbarie ou l'état presque sauvage des hordes du Nord qui avaient envahi l'empire romain. La chaleur du climat, la vie nomade, pastorale ou guerrière, portaient les Arabes à la contemplation ; leur imagination ardente, l'énergie de leurs sensations leur donnaient pour la poésie un talent réel. Leur médecine était superstitieuse et naïvement empirique; ils employaient des formules magiques pour éloigner les génies malfaisants.

La route de la mer Rouge les mit plus tard en rapport avec l'immobile Égypte. Ce furent peu à peu les idées philosophiques des Grecs, les maximes juives, la morale des chrétiens qui arrivèrent jusqu'à la Mecque; il en résulta un état particulier d'exaltation des esprits; l'islamisme trouva le terrain favorablement disposé.

A la voix de Mahomet (Mohammed ben Abdallah al Nabi), fuyant la Mecque (hégire, 16 juillet 622 de J.-C.) et donnant les préceptes du Koran, code religieux, civil et politique, une armée se forme pour la conquête et grossit de jour en jour. Ce n'est pas longtemps avant l'hégire que l'écriture arabe avait été fixée. N'ayant besoin que de troupes aguerries, Mahomet, qui, dit-on, ne savait ni lire ni écrire, regardait la science d'un mauvais œil, comme beaucoup d'ambitieux et de conquérants; il avait même décrété la peine capitale contre ceux qui se livreraient exclusivement aux arts libéraux. Dans ces conditions, la science médicale ne pouvait pas se développer; au plus, les devins pouvaient-ils trouver place dans les rangs de la troupe fanatique. Tant pis pour ceux que le combat mutilait ou blessait, tant pis pour ceux que l'épidémie frappait : c'était écrit. Les malheureux acceptaient leur sort en silence et les compagnons d'armes victorieux passaient et délaissaient les malades, pour aller toujours en avant.

Avec Mahomet et son premier successeur, Abou Bekhr, l'École d'Alexandrie était encore debout. Les Arabes s'emparent de la ville sous le khalifat d'Omar en 641, elle est saccagée; les dépôts

de livres, ce qui pouvait rester des bibliothèques anciennes est détruit. L'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie a été révoqué en doute par de grandes autorités, entre autres par de Humboldt et par Renan. L'événement mérite d'être discuté; précisons les faits. Il est incontestable que les Ptolémées ont établi une bibliothèque fameuse à Alexandrie, ville grecque plutôt qu'égyptienne. Ils se procuraient de toutes parts des livres, ils en faisaient prendre des copies payées fort cher, ils avaient même les ouvrages choisis de la petite table, ainsi que je vous l'ai dit en parlant des livres hippocratiques. Cette bibliothèque des Ptolémées, placée dans le faubourg *Bruchium*, a été brûlée quarante-sept ans avant notre ère, le feu ayant été communiqué à la suite de l'incendie mis à la flotte dans le port, par Jules César. De plus, une seconde bibliothèque, un dépôt de livres du *Serapeum*, comprenant probablement les parchemins de Pergame apportés à Alexandrie, fut à son tour pillée dans une émeute populaire vers 389. Vous trouverez sur ce sujet des détails qui vous intéresseront dans un article de mon collègue et ami le professeur Le Fort, paru dans la *Gazette hebdomadaire* de 1875. Par conséquent, il ne devait rester à Alexandrie que peu de chose des premières bibliothèques. Néanmoins la célèbre École devait posséder des dépôts publics ou lui appartenant, soit de livres, soit des copies d'anciens papyrus ainsi que des plus précieux parchemins. A mon avis, ce sont tous ces derniers ouvrages que la prise d'Alexandrie a fait disparaître. Il n'a dû être sauvé que les copies possédées par des particuliers, plus les livres dérobés pendant le pillage, livres qui ont été recueillis et mis au jour dans la suite.

On a parlé de la bibliothèque d'Alexandrie renfermant 700.000 volumes, de celle de Pergame en contenant 200.000; nous verrons celle de Cordoue en posséder 600.000. Il est bon de s'entendre à cet égard. Les feuilles de papyrus ou de parchemin, composant un livre, formaient un cahier assez épais, qui devenait un volume. Or, quand un auteur avait écrit dix, quinze, trente livres, qui aujourd'hui ne forment qu'un de nos volumes, il y en avait jadis quinze ou trente séparés, distincts, plus ou moins épais. En fin de compte, la bibliothèque d'Alexandrie avec ses 700.000 volumes serait réduite à 50.000 des nôtres, nombre déjà très remarquable pour l'époque; celle de Pergame aurait atteint 15.000 volumes au plus.

Sur quelles données s'appuie l'opinion de l'incendie spécial

par les Arabes de la bibliothèque d'Alexandrie? On en trouve le récit dans Aboulfarage Grégoire, dont je vous parlerai, comme médecin-historien arabe du XIIIe siècle. Le récit net, circonstancié, est inséré dans la biographie de Jean le Grammairien, autrement dit Philoponus, qui était contemporain de la prise d'Alexandrie et qui a pu en être témoin, comme Paul d'Égine, suivant la remarque du docteur René Briau. Mais tout ce que dit Aboulfarage est extrait littéralement du *Kitab el hokama* de Djemal Eddin, le plus grand bibliophile qu'aient eu les Arabes et qui écrivait d'après Abd Ellatif et peut-être d'après le *Fihrist* de Ben Ishaq Ebn en Nedim, ces derniers auteurs éloignés de 600 ans de la prise d'Alexandrie. Il en résulte une transmission de plusieurs mains. Le récit d'Aboulfarage n'est pas, comme on l'a dit, de fantaisie ou de polémique; mais il s'amplifie trop et il tient de la légende pour l'indication des livres servant pendant six mois à chauffer les bains publics.

En résumé, tout en admettant la destruction répétée, au moins partielle, d'anciennes bibliothèques dans Alexandrie, avant la prise de la ville par les Arabes en 641, je crois, avec Matter, avec mon savant collègue le professeur Verneuil, dans sa conférence historique sur les chirurgiens érudits, avec le docteur Lucien Leclerc, à la perte par le feu ou n'importe de quelle manière, de ce qui pouvait rester des dépôts publics de livres à Alexandrie. La perte a été causée par les Arabes, sous le khalifat d'Omar ben Kattab, troisième successeur du Prophète. Le grand fait historique, après la prise d'Alexandrie, a été la dispersion des savants ainsi que le déplacement du foyer scientifique s'opérant dès lors de plus en plus vers l'Orient.

Deux siècles se passent pendant lesquels les Arabes, trop fidèles aux préceptes rigoureux du Koran, hostiles aux recherches intellectuelles, ravagent par le fer et par le feu les contrées soumises. Mais, à leur tour, les redoutables vainqueurs éprouvent, conformément à une loi démontrée par l'histoire, l'action civilisatrice des peuples vaincus. Les chefs de l'Islam, les khalifes comprennent l'influence bienfaisante des sciences et des arts. Les Abbassides surtout se montrent les protecteurs éclairés des savants; ils les attirent à leur cour et encouragent leurs travaux.

Après la conquête, l'instruction scientifique est venue aux Arabes de plusieurs côtés; leurs premiers précepteurs ont été

nombreux. D'abord les Nestoriens hétérodoxes qui avaient fondé l'école persane de Djondisabour, où ils enseignaient la philosophie et la médecine, puis des Grecs et des Juifs chassés d'Alexandrie, des chrétiens syriaques, des péripatéticiens persécutés à Athènes et réfugiés en Orient.

Les médecins arabes sont extrêmement nombreux ; on en connaît plusieurs centaines d'après les patientes recherches de Lucien Leclerc. Pour vous faire connaître et apprécier les principaux de ces médecins dont les œuvres nous sont parvenues, je ne suivrai pas leur nationalité dans les États musulmans, Perse, Irak, Syrie, Égypte, Magreb, Espagne, ni une rigoureuse indication chronologique. J'établirai deux divisions : 1° les médecins des khalifats d'Orient ; 2° ceux qui ont appartenu aux khalifats d'Occident. J'insisterai sur la biographie des plus célèbres d'entre eux.

Le traité le plus ancien que les Arabes aient possédé est de Aaron (Ahroun ou Haroun el Quass) ; ce traité est perdu, sauf quelques fragments. Je vous ai fait remarquer un grand nombre d'ouvrages qui ne nous sont point parvenus, qui ne sont connus que par ce que d'autres auteurs en ont rapporté. Aaron vivait dans la première moitié du VIIe siècle ; il était contemporain de Paul d'Égine. C'était un prêtre d'Alexandrie : avant le sac de la ville, il avait composé en grec un ouvrage formé de trente livres et intitulé *Pandectes* de médecine, *Compendium* ou *Traité de l'art de guérir*. Ces livres furent traduits en syriaque par un juif de Bassora, nommé Masserdjouih ou encore Masserdjis, et par Gosius (Djasious), d'Alexandrie. D'après ce qu'en ont dit Razès et Ali Abbas, les Pandectes étaient des extraits d'écrivains dogmatiques, principalement de Galien. Je vous parle d'Aaron parce qu'il a donné une des premières descriptions de la petite vérole, maladie communiquée cinq cents ans auparavant aux Sarrasins par les peuples d'Éthiopie.

Aux VIIIe et IXe siècles, plusieurs familles médicales se font estimer comme médecins des souverains et surtout comme traducteurs d'ouvrages. Remarquez bien cette pléiade de traducteurs jouant un grand rôle dans l'essor arabe. Rappelez-vous que les khalifes orientaux aimaient et favorisaient les arts de la paix. Vous savez qu'après avoir affermi sa puissance, Almanzor le Grand (Mansour) fit bâtir la ville de Bagdad en 762, et que l'un

de ses successeurs, Haroun Errachid ou al Raschid, contemporain de Charlemagne, établit dans cette ville des écoles, des hôpitaux, des pharmacies publiques. Almamon (Mâmoun), son deuxième fils, institua une académie à Bagdad. Il y appela les savants de tous les pays, sans distinction de religion, récompensa leurs travaux et se fit un honneur de les partager. Par ses ordres, on achetait de tous côtés des manuscrits qu'il faisait traduire en langue arabe. Bagdad avait acquis une renommée universelle; on accourait pour suivre les leçons de son collège de médecine; le nombre des savants, des professeurs, des élèves de l'Académie de Bagdad était considérable; on a dit qu'il s'était élevé jusqu'à six mille.

Une famille de médecins nestoriens connue sous le nom de Bakhtichou ou Batischwa se rendit célèbre à la cour des khalifes. Georges (Djordjis), le premier Bakhtichou, quitta Djondisabour pour venir à Bagdad auprès d'Almansor. Son fils vint aussi plusieurs fois à Bagdad. Le plus important des Bakhtichou fut Gabriel (Djabril), très favorisé par Haroun al Raschid auquel il sauva la vie et dont il guérit la favorite. Les derniers Bakhtichou ont eu bien moins de renom.

Je vous signalerai encore, parmi les médecins nestoriens, Mésué et ses fils dont le plus célèbre, appelé l'Ancien ou Jean fils de Mésué (Iahya ou Iouhanna ben Massouih), était pensionné à la cour d'Haroun et enseignait la médecine; il ne paraît pas avoir été praticien. Son disciple Honein (Honein ben Ishaq), natif de Hira, est une des grandes figures du xie siècle; il devint médecin du khalife Moutaouakkel. Sprengel dit, mais sans preuves suffisantes, qu'il mourut empoisonné. Honein a été le traducteur par excellence, le plus scrupuleux de tous, n'ayant jamais omis un seul mot, ni commis de contresens. Il reproduisit en arabe Hippocrate, Galien, Pline, Ptolémée et Paul d'Égine. Ses deux fils, Isac (Ishaq ben Honein) et David (Daoud ben Honein), sont aussi des traducteurs. De plus, Hobeïch, fils de la sœur de Honein, s'est lui-même distingué par ses traductions, comme les autres membres de la famille, et on a de lui un ouvrage médical où les subtilités abondent. Costa ben Luca, de Balbek, Tsabet ben Torra, de Harran, ont été non seulement des traducteurs éminents, s'occupant de Galien, mais aussi des mathématiciens et des astronomes de l'antiquité.

Avant d'arriver à Razès, je mentionnerai Jean fils de Serapion ou Sérapion l'Ancien (Iahya ben Serapion), appelé plus tard Janus Damascenus, parce qu'il était né à Damas. Le livre de Sérapion, intitulé *Kounnach* ou *Aggregator*, était écrit primitivement en syriaque. Il fut traduit d'abord en arabe et plus tard en latin par Gérard de Crémone qui l'appelle *Breviarium*, puis par Alpago sous le titre de *Practica*. Quant à El Kendi (Abou Yousef Iakoub ben Ishaq el Kendy) ou Alkhendi, de race noble, qui jouissait d'une grande considération à la cour d'Almamon et d'Almotassem, et connaissait la science des Grecs, des Persans et des Indiens, c'est un écrivain fécond et ses ouvrages philosophiques l'ont fait placer au rang des magiciens.

Il me tarde de vous parler de Razès dont le nom arabe est : Abou Bekr Mohammed ben Zakarya Errasy.

Au sujet du nom de Razès, permettez-moi de vous faire observer que les biographes arabes mettent généralement en évidence, en vedette pour ainsi dire, le nom le plus connu de la personne qu'ils veulent désigner, que ce soit le nom vrai ou un surnom. La nomenclature classique se compose de noms qui indiquent la paternité, le nom propre, la filiation, poursuivie parfois assez loin pour éviter la confusion avec des homonymes, enfin les surnoms tirés de la patrie, de la profession même du père, de l'habitat, etc. A une certaine époque, on a ajouté des surnoms d'ordre religieux ou politique, tels que Nour Eddin, la lumière de la religion, Adhad Eddoulah, le bras ou le soutien de l'État. Ceci posé, Abou Bekr Mohammed ben Zakarya Errasy désigne un Mahomet, le père de Bekr, le fils de Zacharia, *natif de Rey*, dont nous avons fait *Razès*.

Razès naquit à Rey, Raï ou Ray, une des villes les plus considérables de la Perse. Pendant sa jeunesse, il se livra aux lettres et aux arts, il se passionna pour la musique et la poésie, il exerça même la profession de changeur. Puis il y renonça pour s'adonner à la médecine et à la philosophie, une visite faite à l'hôpital de Bagdad détermina sa vocation. Razès avait fait de si grands progrès qu'il était devenu le plus célèbre professeur de Bagdad. Il écrivit douze livres sur la chimie, art secret, qui était, disait-il, plus possible qu'impossible. Doué d'une activité infatigable, il fut successivement directeur de l'hôpital de Rey et de celui de Bagdad. Il fit quelques voyages, écrivit, pratiqua la médecine avec

grand succès et finit ses jours à Rey. Devenu aveugle à quatre-vingts ans, on prétend qu'il ne voulut pas se laisser opérer de la cataracte parce que le chirurgien chargé de cette opération ne put lui dire le nombre des membranes de l'œil. D'autres avancent que Razès, pressé de se faire opérer, aurait répondu : J'ai tant vu le monde que je ne tiens plus à le voir. Razès mourut en 932 de notre ère.

Il reste deux ouvrages de Razès. Le premier est composé de dix livres sur le traitement des maladies. Il est dédié à Almanzor le Samanéen, gouverneur du Korassan, neveu du khalife Moktasi. Cet Almanzor a donné lieu à toutes sortes d'erreurs, étant regardé comme khalife de Bagdad ou comme prince de Cordoue. Razès lui-même lui donne son vrai titre. On trouve dans ce premier ouvrage, le *Mansoury* (*Liber ad Almansorem*), un exposé des qualités que doit posséder le médecin, des règles pour sa conduite, une critique des charlatans qui rappelle les traités analogues d'Hippocrate et de Galien. Par conséquent, les médecins arabes de cette époque avaient une haute idée de leurs devoirs et de la science acquise par la lecture, la méditation, ainsi que par l'observation des malades.

Le second et le principal des ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom de Razès a pour titre *Havi*, *Haouy* ou *Continens*, ainsi appelé parce qu'il contient tout un corps de médecine pratique. Le Continent, divisé en deux parties, renferme dix-sept livres. C'est un abrégé de médecine et de chirurgie, condensant les opinions des médecins anciens et même plus modernes. Le plan n'est pas uniforme; il n'a pu être donné par Razès tel que nous l'avons aujourd'hui, car l'auteur y est cité souvent à la troisième personne; on y voit nommés des médecins grecs postérieurs à Razès, dont il ne pouvait avoir connaissance. Aussi a-t-on élevé des doutes sur l'authenticité du Continent; mais il est certain qu'il a été composé ou écrit en grande partie par Razès lui-même, et formé d'une série d'extraits, de notes, qui n'étaient point destinés à être publiés de la sorte, enfin que l'ouvrage primitif a été surchargé d'additions postérieures. Cuvier pense que c'est un recueil des leçons de Razès, remanié après sa mort.

Nous reconnaissons dans le *Haouy* ou *Continens* tout le galénisme mêlé de méthodisme. Les Arabes ont dû se trouver embarrassés en voulant suivre aveuglément les Grecs et rencontrer

des contradictions. Razès fait un aveu précieux à retenir, en disant que la diversité des opinions émises par les anciens porte la confusion dans ses idées et qu'il veut s'en rapporter à l'autorité de Galien.

La séminologie est l'étude de prédilection des médecins arabes, elle flattait leur goût pour le merveilleux et l'art prophétique. L'habileté de Razès a été grande pour annoncer la terminaison des maladies aiguës et chroniques ; il avait contrôlé au lit du malade les recherches de ses prédécesseurs, il a insisté sur l'uroscopie.

Le traité de la petite vérole et de la rougeole est capital. Razès décrit un ensemble de fièvres éruptives sous le nom commun de varioles et, chose singulière, il ne les regarde pas comme des affections nouvelles, puisqu'il croit les reconnaître dans plusieurs passages de Galien. Il donne de bons préceptes de traitement. Cet ouvrage est le plus ancien que nous ayons sur la variole, celui d'Aaron étant perdu. Je vous ai déjà parlé des notions laissées par les historiens occidentaux sur la variole au VI[e] siècle, elles précèdent celles des médecins arabes.

La chirurgie de Razès est élémentaire. Il cherchait à reconnaître si le corps était sec et la partie humide, ou inversement, pour déterminer l'onguent ou l'emplâtre auquel il fallait recourir. Il réduisait les fractures et les luxations avec des machines. Les conseils pour faciliter l'accouchement sont effroyables : si les secousses fréquentes auxquelles on doit avoir recours dans tous les cas n'amènent pas la sortie du fœtus, il faut mettre celui-ci en lambeaux et le retirer partiellement. Razès a indiqué bon nombre de médicaments tirés du règne minéral, ainsi que des préparations pharmaceutiques ; le premier il a mentionné l'eau-de-vie.

Ce qui donne à Razès un mérite hors ligne, c'est l'indication de ses devanciers grecs, persans, indiens. Quant à ses prédécesseurs immédiats, leur nombre est plus considérable que l'on aurait pu le supposer.

Nous avons les titres de 220 ouvrages de Razès. Le *Djami* et le *Fakhir* n'ont pas été traduits. En résumé, aucun médecin arabe n'a surpassé Razès qui a frayé la voie et qui a réuni l'érudition et l'expérience.

Ali, fils d'Abbas (Ali ben el Abbas el Madjoussy), surnommé le Mage ou le Magicien, est postérieur de cinquante ans environ

à Razès et d'origine persane comme lui. Son ouvrage en vingt livres, intitulé le *Maleky* ou le recueil royal, est dédié à Adhad Eddoula, émir de Bagdad. C'est un système complet de médecine d'après Galien et ses successeurs, Ali Abbas expose, avec beaucoup de méthode, la médecine entière au point de vue théorique et surtout pratique. « Les jeunes médecins, dit-il, doivent étudier longtemps dans les hôpitaux : c'est là que j'ai recueilli la plupart de mes observations. » Il ajoute qu'il s'est conformé aux préceptes de la médecine grecque, en la modifiant pour l'accommoder au climat et ne s'en écartant que pour la matière médicale enrichie par une quantité de médicaments nouveaux. Ce recueil royal, le *Maleky*, est certainement supérieur par le côté pratique à l'ouvrage si célèbre d'Avicenne dont je vais vous entretenir.

Avicenne (Al Hussein Abou li Ben Abdallah Ebn Sina) a été surnommé le prince des médecins (Reys, prince, et Cheikh, maître). Il est né à Bokhara, dans le Khorassan, en 980 et son principal ouvrage a dominé en médecine pendant plus de dix siècles. Son père lui donna une éducation très soignée; l'enfant se vantait de savoir le Coran par cœur, à dix ans. Avicenne apprit rapidement la grammaire, la dialectique, la géométrie d'Euclide, l'astronomie de Ptolémée, puis l'arithmétique avec les chiffres indiens devenus, avec quelques changements, ceux des Arabes. A vingt-deux ans, il perdit son père, il vint étudier la philosophie et la médecine à Bagdad. Travaillant avec persévérance, il prenait la nuit d'abondantes boissons pour chasser le sommeil. Il eut de bonne heure de grands succès pratiques ; on a dit de lui qu'il guérit le neveu d'un khalife d'une maladie causée par l'amour. Nous avons vu attribuer pareille cure à Hippocrate et à Galien. Quelque temps après il fut élevé à la dignité de vizir et il jouit de la plus grande considération ; mais il tomba tout à coup du faîte des honneurs au fond d'un cachot. L'émir avait conféré le gouvernement de la contrée natale d'Avicenne à son neveu; celui-ci s'était attaché Avicenne en qualité de médecin, lorsque l'émir, mécontent de la conduite du nouveau gouverneur, résolut de s'en défaire par le poison et par la main d'Avicenne. Le médecin, ne voulant manquer ni au souverain ni à son client, garda le silence et ne commit pas le crime. Le neveu, instruit du projet de son oncle, punit Avicenne du secret qu'il lui en avait fait. D'autres ont dit qu'il avait favorisé une sédition. Quoi qu'il en

soit, il s'échappa de sa prison sous l'habit d'un sufi et atteignit Ispahan. L'émir l'accueillit bien et lui donna une maison, finalement Avicenne avait su reconquérir tout ce qu'il avait perdu. Pendant les dernières années de son existence, il composa ses ouvrages déjà commencés sur la médecine et les autres sciences. Enfin, après une vie agitée, livrée aux excès du travail et des plaisirs, il fut atteint de dysenterie et mourut à Hamdan, en 1036 ou 1037, âgé seulement de cinquante-huit ans.

Laissant de côté ses publications philosophiques, je puis vous dire que son ouvrage considérable intitulé *Canon* ou *Règle* a été un classique par excellence. Avicenne a été jugé diversement; pour les uns, c'était un second Galien; d'autres ont dit qu'il avait été louche en médecine et aveugle en philosophie. Les circonstances ont favorisé l'ouvrage d'Avicenne parce qu'il formait un traité complet. Au moyen âge, les médecins s'en tenaient volontiers aux décisions d'un auteur qui dispensait de toute espèce de recherches et qu'on regardait comme un oracle. Le *Canon* contenait la majeure partie de ce qui avait été dit jusqu'alors par les médecins grecs et arabes; l'ordre qui y règne s'accordait avec l'esprit scolastique. En résumé, si le *Canon* d'Avicenne est mieux ordonné que le *Continent* de Razès, Avicenne doit plus à la lecture qu'à la pratique personnelle. Ali Abbas, inférieur à Razès, est supérieur à Avicenne.

Avec une intelligence précoce, Avicenne avait de vastes connaissances; mais, s'il raisonne et discute beaucoup, il avait légèrement observé, et, en somme, il ne montre pas d'originalité. Sa physiologie est celle de Galien, encore plus raffinée. Quand il s'écarte de Galien, il est dirigé par Aristote; comme ce dernier, il accorde trois ventricules au cœur. Sa pathologie n'est pas moins féconde que sa physiologie en subtilités outrées. Il compte quinze espèces de douleurs. Ses descriptions sont moins complètes et moins exactes que celles de Razès et d'Ali Abbas. Je dois une mention aux affections des organes génitaux qui ne se rencontrent pas chez ses prédécesseurs et que le voluptueux Persan connaissait mieux que beaucoup d'autres médecins. La matière médicale est abondante avec les acquisitions faites par les Arabes : purgatifs doux, loochs, sirops, alcoolats, camphre, emplâtres, collyres, usage du lait, du sucre, etc.

Après Avicenne, dont le *Canon* eut tant d'autorité au moyen

âge sur la pratique et l'enseignement de la médecine, je citerai Mésué le jeune, fils de Hamech, qui vécut au Caire auprès du khalife El Hakem, puis Sérapion le jeune. Mésué a écrit sur la matière médicale et la médecine pratique; il est mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans, l'an 1015. Sérapion, bien distinct de son homonyme du IXe siècle, a laissé un traité des médicaments et de thérapeutique générale.

Parmi les médecins arabes orientaux, il y a eu, au XIIIe siècle, des érudits et des historiens que vous devez connaître, car leurs écrits ont une grande importance. Ce sont : Abd Ellatif, né ainsi que mort à Bagdad (1161-1231), écrivain abondant; Djemal Eddin ebn el Kofthy, mort en 1248, un des plus ardents bibliophiles, auteur du fameux *Kitab Tarikh el hokama*, ou Livre de l'histoire des savants. Ebn Abi Ossaïbiah, dont je vous reparlerai, et qui ne fut pas seulement historien, mais encore praticien d'hôpital, est né à Damas en 1203; il mourut en Syrie l'an 1269. Ossaïbiah a composé un ouvrage des plus utiles, intitulé *Sources de renseignements sur les différentes classes de médecins*, qui, malgré ses défauts, des erreurs de chronologie, de la sécheresse et trop peu de critique, reste un monument unique devant être consulté sur les médecins de tous les peuples, soit les plus anciens, soit contemporains d'Ossaïbiah. Ce livre reproduit l'histoire la plus complète de la médecine en Orient.

Enfin, je dois une mention à Aboulfaradj fils d'Haroun, vulgairement dit Aboulfarage Grégoire ou Bar Hebræus, qui ne doit pas être confondu avec plusieurs autres Aboulfaradj. Son père était médecin; il le fut à son tour et vint à Damas, où il fut chargé d'un service de malades en même temps que Djemal Eddin. Philologue, sachant le syriaque, les langues grecque et arabe, il devint par la suite métropolitain des Jacobites. On a de lui une *Histoire des dynasties*, sorte de notices universelles, poursuivies jusqu'à la fin du XIIIe siècle, mais généralement empruntées au *Kitab el hokama*. Aboulfarage Grégoire est mort à Meraga en 1286.

Comme transition entre les médecins arabes des khalifats d'Orient et ceux de l'Occident, on trouve, en Égypte et dans le Magreb, des personnalités qui ne doivent pas être négligées. C'est ainsi qu'Omar ben Ali est un des spécialistes de l'oculistique; l'Égypte a été de tous temps le pays favorable aux ophtalmies.

Les souverains arabes traitaient généralement avec déférence et générosité leurs médecins ; aussi la fin lamentable d'Ishaq ben Amran, au IXe siècle, est-elle une exception. Originaire de Bagdad, Ishaq ben Amran vint à Kaïrouan, appelé par le sanguinaire Zyadet Allah, qui s'était engagé à le laisser repartir quand il lui conviendrait. Ishaq était chargé de vérifier les aliments du despote, et, dégoûté de cet office, il voulait s'en retourner en Orient. Zyadet décida la mort de son médecin Ishaq ; il lui fit ouvrir les veines des bras et le laissa mourir d'hémorragie ; puis il fit mettre le cadavre en croix, le laissant en pâture aux oiseaux.

Maimonide, un des plus beaux noms du judaïsme, mais plus philosophe que médecin, venu d'Espagne en Égypte, nous offre une des grandes figures du XIIe siècle. Maimonide vécut jusqu'en l'année 1204. Il écrivit généralement en arabe.

Constantin l'Africain ne doit point actuellement nous occuper ; il en sera question avec l'école de Salerne.

Le khalifat d'Espagne a été un des pays les plus heureux soumis au joug arabe. El Hakem avait établi à Cordoue une académie qui a fourni des savants distingués; elle attirait de toutes parts les étudiants, comme l'avait fait Bagdad. Au Xe siècle, la bibliothèque de Cordoue était la plus riche de l'Occident et renfermait au moins 284.000 volumes; on a dit plus tard, jusqu'à 600.000, avec 44 volumes pour le catalogue. Séville, Tolède et Murcie avaient aussi des écoles médicales.

Les premiers médecins arabes de l'Espagne arrivèrent de l'Orient comme Iounes de Harran, et d'autres, nés sur le sol ibérique, allèrent à Bagdad pour étudier; puis ils retournèrent dans leur pays à l'exemple de Mohammed ben Abdoun.

Au XIIe siècle vivait Abulcasis ou Albucasis (Aboul Kasem Khalef ben Abbas Ezzahraouy) qui n'est autre que Alzaharavius et qui mourut vers l'an 1013. C'est le premier médecin arabe dont les écrits ont été publiés à Venise, traduits en latin. Il était né à Zahara, près de Cordoue, d'où l'origine du surnom Ezzahraouy. Nous avons d'Abulcasis l'ensemble de ses œuvres en trente livres et qui porte le nom de *Tesrif*. Le premier traité publié sur la préparation des médicaments n'est pas une simple compilation, il a mérité les éloges de Haller. Puis vient le livre de la théorie

et de la pratique. Sa chirurgie, attribuée à Alzaharavius et qui est sûrement abulcasienne, comprend trois parties : la cautérisation, la médecine opératoire, les luxations et les fractures. Elle nous offre un des monuments scientifiques les plus précieux, ayant comme double mérite l'introduction des figures à côté du texte. Albucasis attribue l'abandon de la chirurgie à l'état d'ignorance des médecins pour l'anatomie; il se montre enthousiaste de l'emploi du feu, il indique quarante maladies où il ne voit pas de meilleur remède. Albucasis cautérisait les tumeurs de la lèpre noueuse et de même les ulcères cancéreux, non sur le milieu, mais à la circonférence. Dans les luxations spontanées, il employait le feu autour des cavités articulaires, il plaçait le cautère actuel sur les gibbosités commençantes, nous dirions aujourd'hui sur le mal de Pott. Le chirurgien arabe donne quatre méthodes pour arrêter une hémorragie artérielle : la cautérisation, la section entière du vaisseau qui alors se rétracte, la ligature et la compression.

Albucasis s'est montré très circonspect à l'égard des amputations des membres.

Le *Tesrif* restera comme la première expression de la chirurgie scientifique, fondée sur la connaissance de l'anatomie. Les figures dont il est pourvu sont une innovation heureuse, lui assurant toujours un succès mérité.

Eben Guefith ou Ebn Ouafed (Aboul Motharref Abderrahmann ben Mohammed ben Abel Kebir ben Iahya ben Ouafed Ellakhmy), qui a été encore appelé Abenguefit et de plusieurs autres manières, était de Tolède.

Il s'est appliqué à l'étude de Galien et d'Aristote, et surtout à rechercher l'action des médicaments simples ; il surpassa ses contemporains sur ce sujet. Ses livres renfermaient ce qu'avaient dit Galien et Dioscoride. Eben Ouafed fut élevé à la dignité de vizir et mourut en 1074.

Ce qui caractérise pour nous Eben Guefith, ce sont ses connaissances en matière médicale et en thérapeutique. Je dois vous dire cependant qu'il a poussé très loin les distinctions subtiles ; il établissait des différences au moins singulières entre les effets des médicaments et ceux des substances alimentaires. Les effets des remèdes varient, dit-il, suivant la température ; on peut les apprécier par la saveur : la chaleur produit une saveur amère, âcre et

salée ; le froid, une saveur austère, acide et styptique ; une température moyenne, une saveur douce et grasse.

Une famille médicale illustre de la fin du XIe et du XIIe siècle s'est produite en Espagne, rappelant celles des Bakhtichou, des Honein, des Mésué. Les Ebn Zohr sont connus sous le nom d'Avenzoar, et le plus célèbre de tous, l'auteur du *Teissir*, va nous occuper.

Avenzoar (Abou Merouan Ab del Malek ben Abil Ola ben Zohr), né à Penaflor, près de Séville, est un observateur ayant plus d'originalité que beaucoup d'autres Arabes, et ne copiant pas servilement ses prédécesseurs. Il était juif de religion, fils et petit-fils de médecins. En médecine aussi bien qu'en chirurgie, Avenzoar accepte Galien ; mais il le modifie, il le combat, et en beaucoup d'endroits, il se montre hippocratique.

Son père commença, vers l'âge de dix ans, à l'instruire dans son art et lui fit faire bientôt serment de ne jamais employer de poisons. Ce serment vous montre à quel point les empoisonnements devaient être fréquents chez les Arabes. On raconte qu'Abdel Moumen voulut user de purgatifs. Avenzoar imagina d'arroser une vigne avec une solution purgative et en fit manger les raisins au khalife émerveillé. Avenzoar parvint à un âge très avancé. Il fut le maître d'Averroès et mourut à quatre-vingt-douze ans à Séville, en 1162 ; il fut enterré à côté de son père à Séville, près de la porte de la Victoire.

Le livre d'Avenzoar porte le titre de *Teissir* ou *Theïsyr ;* il est remarquable, et le médecin de Séville s'y montre plus praticien que théoricien. Il dit avoir saigné son enfant âgé de trois ans seulement et avec un plein succès. En raison de sa haute position, Avenzoar paraît avoir exercé la médecine en médecin consultant ; il dédaignait la pratique des opérations chirurgicales, qu'il considère comme le lot de ses aides ; il a le même dédain pour la préparation des médicaments.

Averroès ou Averrhoes (Aboul Oualid Mahammed ben Ahmed ben Mohammed Ebn Rochd) est plus philosophe que médecin. C'est le grand commentateur arabe d'Aristote, il était né à Cordoue. Son père était justicier et grand prêtre d'Andalousie ; sa famille élevée occupait depuis longtemps les premières charges de la magistrature. Averroès étudia successivement la jurisprudence, la théologie, les mathématiques, la physique ; en méde-

cine, il eut pour maître Avenzoar. Le disciple, reconnaissant et âpre détracteur des autres médecins, parle toujours d'Avenzoar avec vénération et même avec enthousiasme. Après la mort de son père, Averroès fut revêtu de toutes les dignités ; il fit à Cordoue des cours publics de philosophie, de jurisprudence et de médecine ; mais libéral, et ayant attaqué jusqu'à la personne du khalife, il fut condamné à n'avoir de rapports qu'avec les Juifs. Accusé d'hérésie, ses biens furent confisqués. La fureur du peuple l'obligea de fuir. Il fut jugé ; les uns voulaient pour lui la mort, les autres l'infamie. Averroès fut condamné à faire amende honorable à la porte de la mosquée de Fez, et les passants lui crachaient au visage. Puis le philosophe languit dans la misère à Cordoue. Enfin il fut rappelé au Maroc auprès d'Iakoub el Mansour, et de nouveau reçut les emplois ainsi que les honneurs qu'il avait perdus ; il y mourut vers l'an 1198.

Doué d'un esprit subtil et d'un grand amour du travail, Averroès composa son principal ouvrage intitulé *Koullyat* ou *Colliget*, renfermant un grand nombre de livres pour commenter le philosophe de Stagyre. Il a écrit aussi sur la médecine, mais il doit avoir peu pratiqué. « Un honnête homme, disait-il, peut se plaire à la théorie de cet art ; mais la pratique doit le faire trembler. Quelques lumières qu'il ait, il ignorera toujours le juste rapport qui se trouve entre le tempérament du malade, le degré de sa maladie et l'application du remède convenable. » D'après cela, messieurs, attendez-vous à trouver chez Averroès un système coordonné, beaucoup de théorie et peu d'observation. Cependant il a dit qu'on ne peut avoir deux fois la variole.

Le dernier médecin arabe occidental que j'ai à vous faire connaître avec détails est Ebn el Beithâr ou le fils du vétérinaire (Dhya eddin Abou Mohammed Abdallah ben Ahmed, surnommé Ennabaty, le botaniste), qui naquit à Malaga vers la fin du XIIe siècle. Il entreprit de longs voyages et devint le plus grand botaniste de son temps. Les suffrages unanimes des académies d'Egypte l'appelèrent à la charge d'archiâtre. Il passa plus tard à la cour du roi de Damas, où il fut élevé à la dignité de vizir et comblé d'honneurs. Doué d'une prodigieuse mémoire, Ebn el Beithâr n'oubliait jamais les caractères distinctifs d'une plante ou d'un minéral qu'il avait étudiés ; il pouvait indiquer le passage de Galien ou de Dioscoride qui en traitait. La mort le sur-

prit à Damas en 1248 ; il avait écrit en arabe plusieurs ouvrages importants, et la plupart restés manuscrit, sur la botanique et la matière médicale. Un de ses amis et disciples fut l'historien Ebn Abi Ossaïbiah qui nous a conservé la biographie d'Ebn el Beithàr.

Vous connaissez maintenant les principaux médecins arabes, je vous en indiquerai encore quelques autres sur lesquels de simples renseignements bibliographiques ou le titre de travaux perdus nous sont arrivés.

Pour simplifier un sujet complexe et le fixer dans votre esprit, j'établirai plusieurs divisions principales. D'abord, à partir de la conquête arabe jusqu'au IXe siècle, puis du Xe siècle jusqu'aux XIIIe et XIVe. Nous ne trouvons pas de médecins vraiment importants sous les Ommiades orientaux envahisseurs ; ils n'avaient autour d'eux que des astrologues, des illuminés, des devins auxquels ils demandaient plutôt des miracles que des cures. Nous n'avons recueilli, par conséquent, aucun livre intéressant de cette première époque. Sous les Abbassides, la scène change ; les khalifes, les grands, des particuliers même recherchent les savants, les admettent auprès d'eux ; ils ont des médecins à gages, ils établissent des ateliers de traduction. Plusieurs familles médicales sont devenues célèbres à la cour des khalifes ; rappelez-vous les Bakhtichou, les Mésué, les Honein, en latin Johannitius, auxquels j'ajoute Sérapion, Thifoury, Costa ben Luca, Tsabet ben Corra. Les traductions abondent alors, les œuvres médicales anciennes apparaissent au jour et donnent lieu à des compilations. C'est le moment où arrivent Razès, Isac, Ali Abbas, Avicenne et les autres médecins du khalifat d'Orient. Cette période est marquée par des études grammaticales et théologiques plutôt que par des tendances philosophiques ; elle compte un grand nombre de noms médicaux ; mais, en recherchant avec soin, on trouve peu de médecins de nationalité arabe. Ceux qui le sont réellement se montrent astrologues, curieux de la nature plutôt que médecins ; les autres sont de nationalité indienne, persane, juive, égyptienne. Les Persans et les Syriens chrétiens figurent au moins pour moitié dans le total. Le titre des ouvrages est *Pandectes* ou Collection médicale, *Continent*, *Recueil*, *Canon*, *Règle*. Tous sont des sortes de *Compendium* tirés de divers auteurs cités ou non cités. Les premiers ouvrages traitent de l'hygiène surtout alimentaire, de la génération ; ils s'occupent des songes, de la

saignée, plus tard de la matière médicale et des poisons. Il y a peu ou point de chirurgie.

Du IXe au XIVe siècle, principalement sous les khalifes orientaux, nous constatons moins de traductions serviles, plus d'indépendance, des œuvres philosophiques remarquables; c'est le moment d'Albucasis, d'Ebn Ouafed ou Eben Guefith, des Avenzoar; c'est l'époque florissante des écoles de Cordoue, de Séville, de Murcie. La chirurgie apparaît surtout avec Albucasis.

Si nous examinons quelles sont les matières traitées par les médecins arabes, nous voyons que la pathologie générale est du fait d'Honein, de Razès, d'Avicenne, d'Isac; la pathologie spéciale se trouve surtout dans Isac, Ali Abbas, Avicenne, Avenzoar. La thérapeutique a occupé Mésué le jeune, Sérapion le jeune, Eben Guefith, Avenzoar et tous les compilateurs. L'hygiène est principalement dans Eliminthar, Isac, Maimonide. Vous savez que beaucoup de préceptes hygiéniques élémentaires se trouvent dans le Koran; un médecin arabe, contemporain de Mahomet et qui avait longtemps séjourné en Perse, doit avoir sa part dans ce qu'on a appelé la médecine du Prophète. C'est Harets ben Caladah; il faisait observer au VIIe siècle que ce qu'il y a de plus grave, c'est de manger quand on est rassasié. Il avait proscrit l'usage du bain après le repas, de se bien couvrir la nuit, de boire de l'eau de préférence et de n'user jamais du vin pur. Tsabet ben Corra disait finement, au IXe siècle, que « ce qu'il y a de pire pour un vieillard, c'est un bon cuisinier et une jeune femme ». Voici une anectote sur Razès chargé de choisir l'endroit le plus sain de la ville de Bagdad afin d'y établir un vaste hôpital. Il fit suspendre dans divers quartiers de la capitale des morceaux de viande et, après avoir suivi l'influence de l'air sur leur décomposition, il déclara comme le plus salubre l'endroit où les chairs s'étaient conservées le plus longtemps. Cette anecdote ne supporte pas la critique. Razès arriva à Bagdad et voulut être médecin après une visite à l'hôpital déjà existant; celui dont il s'agit ici n'a été construit qu'après sa mort.

L'anatomie et la physiologie n'ont pas fait de progrès avec les Arabes. Pour eux point de dissections, ni d'autopsies. Leur ostéologie est seule un peu avancée avec Avenzoar et Abd ellatif, Hibat Allah. Des branches nerveuses de la face et du cou, non indiquées par Galien, sont signalées par Pharès.

La chirurgie était nécessairement en retard, frappée de discré-

dit. Razès et Ali Abbas suivent Galien. Albucasis dit avoir vu commettre les fautes les plus graves : un chirurgien ouvrant un abcès du cou divise une artère et le malade meurt d'hémorragie; un autre, pour opérer un calculeux, arrache une partie de la vessie; un autre encore serre si fortement un appareil à fracture que le membre tout entier se gangrène. Le médecin-chirurgien de Cordoue a plus qu'on ne l'a cru emprunté à ses devanciers, bien qu'il ne soit pas dépouvu d'originalité dans ses descriptions, dans la recherche des indications et les procédés qu'il emploie. Malgré tout, la chirurgie arabe n'a pas perfectionné les traditions chirurgicales grecques; elle a fortement abusé de la pyrotechnie. elle est restée inférieure à Paul d'Égine.

Le docteur Bertherand, qui a étudié les médecins arabes, a insisté sur leur science ou leur habileté en obstétrique, en oculistique, en médecine légale, en climatologie, en chimie, pharmacologie et botanique. Je vous signale en particuliér sa communication récente au Congrès des sociétés savantes de la Sorbonne (voy. *Revue scientifique*, 31 mars, p. 44). C'est à Grenade que Mohamed ben Ali a créé le premier jardin botanique au XIe siècle. Ebn el Beithàr a été un botaniste très remarquable, ainsi queje vous l'ai déjà indiqué. L'opinion de E. Bertherand est trop favorable, à mon avis ; mais il est juste de reconnaître que la matière médicale doit de nombreuses acquisitions aux Arabes. Beaucoup de dénominations actuelles sont tirées de leur langue : alcool de *alkohal ;* julep de *djousab*, qui en persan signifie eau de rose; sirop de *schirab ;* naphte de *neft ;* bézoard de *badezorh*, etc.

Nous voici arrivés en face d'une question ardue, mais résolue en grande partie par la science moderne. Quelles ont été les voies par lesquelles la science médicale a pénétré ou est venue chez les Arabes ?

Il est certain que dans l'empire maladif de Byzance, les violences politiques, ainsi que les persécutions, avaient éloigné les lettrés et les savants qui avaient émigré dans les contrées voisines. D'autre part, la guerre sainte de l'Islam, les invasions sanglantes de soldats fanatiques contribuaient à l'anéantissement des livres qu'il fallut retrouver ou remplacer avec beaucoup de peine dans la suite. En ce qui nous concerne, au temps de Mahomet, la littérature scientifique grecque était réfugiée en Perse où elle était protégée par Chosroes, et en Syrie. Djondisabour avait académie

et hôpital, où enseignaient des réfugiés juifs ainsi que des Nestoriens et des Jacobites.

Des traductions d'ouvrages grecs existaient en syriaque, en hébreu, en persan. On admet aujourd'hui, d'après les recherches les plus récentes, entre autres celles d'Ernest Renan, que ce sont principalement les Syriens qui ont traduit directement sur le texte grec, tandis que les autres peuples orientaux ont traduit généralement sur le syriaque; de la sorte, le texte grec a passé par le syriaque pour arriver à l'arabe. Ceci est absolument vrai pour beaucoup d'écrits, mais ne s'applique pas à tout l'ensemble des traductions. Je tiens du docteur Lucien Leclerc que le grand mouvement des traductions opéré àl'instigation des Arabes, et pour eux, par Honein, par son fils Ishaq, son neveu Hobeïch, par Costa ben Luca, par Tsabet ben Corra, grands par la qualité autant que par la quantité, a pu et a dû se faire directement. Ces traducteurs savaient le grec et l'arabe; c'eût été une grande inutilité de faire un détour en passant par le syriaque. Disons toutefois que, lorsque nous trouvons un ouvrage traduit directement du grec en arabe, la traduction est l'œuvre non d'un Arabe, mais plutôt d'un étranger.

Nous venons de voir que les traducteurs perses, syriens, juifs, chrétiens ont introduit la médecine grecque chez les Arabes; mais ceux-ci ont-ils reçu de l'Inde quelques notions médicales?

Le problème est à l'étude. Je puis vous dire à ce sujet que l'*Ayurvéda* de Suçruta n'est plus regardé comme une production d'un seul jet, mais comme un livre complexe formé de la fusion ou de l'amalgame d'œuvres diverses, à la manière des livres hippocratiques. On avait donné tout d'abord à l'Ayurvéda une très ancienne origine; Hessler la reculait au xe siècle avant notre ère! Plus tard, on est tombé presque d'accord pour admettre que l'Ayurvéda de Suçruta était un corps de doctrine médicale ayant pénétré à Bagdad, au ixe siècle de notre ère, sous Almamon, à la faveur d'une traduction persane reproduite en arabe. Haas a entrepris de démontrer que cette dernière opinion était erronée et la question a été reprise par A. Müller. Voici les pièces du débat.

Je vous ai signalé avec soin dans la littérature arabe le livre curieux et de première importance, intitulé *Sources d'informations concernant les classes des médecins*, par Ebn abi Ossaïbiah. Le douzième chapitre traite des classes de médecins originaires de

l'Inde et renferme le passage suivant : « El Razi (Razès), dans son livre le *Continent* et dans plusieurs autres, a fait maints emprunts aux ouvrages d'un certain nombre d'Indiens, par exemple au livre de Sîrek l'Indien (nommé ailleurs Shanak) ; il en a fait aussi au livre de Susrud, etc. » Les deux noms de Sîrek et Susrud avaient été identifiés avec ceux de Saraka et de Suçruta. Cette identification a été rejetée par Haas et, pour lui, les Arabes n'ont eu, à cette époque, rien à connaître de la science médicale du bassin du Gange. A. Müller, étudiant de nouveau le douzième chapitre d'Ossaïbiah et ayant sous les yeux un manuscrit du *Traité des poisons* attribué à Sirek ou Shanak l'Indien, arrive à conclure que le livre de Shanak n'a pu être composé dans l'Inde, mais que l'auteur a utilisé au moins un des chapitres de l'Ayur-véda de Suçruta, enfin qu'il existe des concordances décisives entre les textes médicaux sanscrits et plusieurs passages du Continent de Razès.

En résumé, le livre de Suçruta, probablement dans une forme primitive, était, au VIII[e] et sûrement au IX[e] siècle, aux mains des Arabes. Parmi les compilations auxquelles donnèrent naissance les livres indiens, plusieurs, rédigées en persan, furent traduites en arabe ; tel fut le livre de Susrud cité par Ossaïbiah. Ceux de vous qui voudraient de plus amples renseignements pourraient consulter avec fruit une savante étude de M. le docteur G. Liétard, qui a paru dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* du 20 avril dernier.

La science médicale antique apparaissant aux yeux des Arabes les frappa d'admiration ; ce fut un véritable éblouissement. Les contingents fournis par la Perse et par l'Inde ont peu d'importance : c'est la médecine grecque qui domina chez les Arabes d'une manière exclusive et durable. Leur initiation est un fait unique dans l'histoire médicale ; elle fut soudaine et en très peu de temps complète dans toutes ses parties, provoquée par une foule d'hommes saisis d'enthousiasme, ayant à leurs gages des traducteurs qu'ils rémunéraient magnifiquement.

Je dois expressément vous rappeler que, dans tous les ouvrages arabes médicaux dont je vous ai donné une idée, dans les commentaires, dans les compilations, dans les livres d'une forme plus originale, c'est la médecine grecque qu'on trouve constamment. N'en exceptez pas la chirurgie d'Albucasis, regardée comme infi-

nîment plus originale que sa médecine. Le professeur Charles Daremberg, qui a pris la peine de confronter ligne par ligne cette chirurgie avec celle de Paul d'Egine, a reconnu que presque tous les chapitres sont un remaniement du livre de Paul, traduit lui-même antérieurement en arabe. Les chapitres d'Albucasis sur la cautérisation sont empruntés à la chirurgie courante des médecins vulgaires ou toubibs. La botanique d'Ebn el Beithâr est aussi en grande partie extraite de la collection médicale d'Oribase, ainsi que l'a constaté Lucien Leclerc. Avenzoar, dans son Teïssir, a travaillé avec des documents presque tous perdus ; il est l'écho des anciens médecins, il appelle leur témoignage constant sous la formule *Dicunt medici*. En définitive, c'est par un abus de langage qu'on a pu dire : la médecine arabe, car c'est toujours la médecine grecque presque seule qui a été enseignée et pratiquée dans les khalifats d'Orient et d'Occident.

Il y a plus ; je suis persuadé qu'on pourra, dans l'avenir, combler des lacunes de la médecine grecque avec des documents arabes, car beaucoup d'écrits disparus pour nous ont été à la disposition des écrivains des khalifats. Quand les manuscrits des bibliothèques espagnoles seront mis au jour, ils seront fort utiles, non point pour la médecine arabe, qui, je le répète, n'existe pas réellement, mais pour la médecine grecque d'où ils proviennent.

Si l'esprit d'initiative faisait défaut chez les Arabes, il ne faudrait pas croire leur culture intellectuelle peu élevée ou négligée. Loin de là, une imagination ardente et une curiosité insatiable leur ont fait délaisser les proscriptions de Mahomet contre l'étude profane, et en raison de la pente naturelle vers la chose défendue. L'instruction nationale littéraire avait fait les progrès les plus rapides ; il fut un moment où les Arabes furent passionnés pour toute espèce de professeur et pour toute espèce de leçon, leur envie de savoir et de connaître étant poussée de la sorte à l'extrême. Remarquez-le bien, messieurs, cet enthousiasme s'est peu à peu éteint, les étrangers traducteurs, les derniers médecins philosophes n'ont pas exercé une influence décisive. Le fatalisme devait opposer une barrière aux efforts vraiment scientifiques ; aussi, quand la source étrangère a été épuisée, les acquisitions nouvelles ont-elles été faibles ou nulles. C'est que le peuple musulman, à toutes les époques, a préféré le rebouteur ou le magicien, comme le toubib de nos jours. La science médicale a été

admirée par les grands et les lettrés, elle a été dédaignée par le vulgaire.

L'essor arabe a été merveilleux et rappellera toujours une mémorable époque. Les légendes, les contes des mille et une nuits plaisent et séduisent par leur charme oriental. L'histoire, avec sa calme impartialité, les réduit à leur valeur ; elle reconnaît qu'il n'y a pas eu de médecin arabe, comme elle a jugé dans Haroun al Raschid, souverain tour à tour brave, magnifique, libéral, bienfaiteur de ses peuples, l'homme perfide, capricieux, ingrat, ayant montré d'injustes défiances, des goûts bizarres, d'inexplicables caprices. Haroun personnifiait la domination arabe raffinée, despotique.

Les philiâtres arabes, comme ceux d'Alexandrie et de Rome, admettaient la médecine ; mais quand il arriva que le khalifat de Bagdad fut esclave sous une garde turque, quand le khalifat de Cordoue, démembré par les guerres, tomba pièce par pièce, la science médicale s'amoindrit. Il y a plus, elle redevint primitive et populaire ; le brillant essor arabe avait pris fin sans retour.

L'ECOLE DE SALERNE

Dans l'exposé rapide que je viens de faire des médecins arabes, il y a eu par la nature même du sujet une certaine monotonie ; je vais actuellement y amener de la variété avec l'histoire de l'École de Salerne. Vous aurez de la sorte, sur le tableau un peu sombre, un point lumineux.

La première période du moyen âge a vu paraître une école célèbre, *Scola Salernitana*, la plus ancienne, la première en date, la plus renommée de toutes celles qui ont été fondées en Occident après la chute de l'empire romain. Recherchons ce qu'a été cette école, quels maîtres elle a possédés et ce qu'ils nous ont légué.

Longtemps la science a été confuse à cet égard. Salerne est déjà signalée par Horace comme salubre et comme localité d'hivernage; la ville est dans une situation admirable, non loin de Naples, ayant la mer au sud, et, derrière elle, des montagnes couvertes de forêts ou remplies de plantes médicinales; l'eau y est abondante et d'une grande pureté. On a dit que toute science était venue à l'École salernitaine par Galien et par les Arabes. On admirait son beau climat, en invoquant le nom de quelques-uns de ses médecins, « syllabes harmonieuses voltigeant sur les lèvres des hommes »; mais évidemment cela ne pouvait suffire, non plus que le poème didactique, sorte de prose rimée, connu sous le nom de *Fleur médicale* ou de *Régime de santé*. Et, d'ailleurs, Galien n'a pas été dans le principe le plus répandu des médecins grecs; d'autre part, Constantin l'Africain n'est venu que lorsque Salerne avait déjà deux siècles au moins d'existence médicale.

La connaissance exacte de l'École de Salerne est trop étroitement liée aux travaux de mon prédécesseur Charles Daremberg pour que je n'insiste pas sur la manière dont l'histoire de cette institution remarquable a été éclaircie. C'est en 1837 que Hens-

chel, professeur à Breslau, s'occupant d'un catalogue des manuscrits médicaux du moyen âge, trouva un beau manuscrit méconnu du XIIIe siècle et intitulé *Herbarius*. Henschel reconnut que ce prétendu herbier contenait trente-cinq traités, tous salernitains, en grande partie inédits. Le deuxième traité, *De ægritudinum curatione*, — du traitement des maladies — se compose de cent soixante-treize chapitres; il constitue une sorte d'encyclopédie, ou, en d'autres termes, une Somme médicale analogue à celles d'Oribase, d'Aëtius et de Paul d'Égine, formée d'une suite d'extraits des maîtres de Salerne.

Le *Compendium salernitanum* a été publié par Henschel grâce à S. de Renzi, qui a lui-même enrichi la littérature médicale d'importants documents sur l'École de Salerne et qui a donné avec Daremberg une précieuse *Collectio salernitana*. En outre, Daremberg a retrouvé presque tous les traités salernitains du *Compendium* ou ceux qui ont été cités par les auteurs du moyen âge. Aussi est-il possible aujourd'hui d'apprécier les doctrines et les pratiques médicales de l'École de Salerne, ainsi que la biographie de ses médecins et de ses professeurs.

La légende a fait intervenir pour la création de la célèbre École quatre personnages : un Arabe, *Adela;* un Juif, *Helinus;* un Grec, *Pontus*, et un Latin, *Salernus*. C'est une personnification des quatre éléments, c'est encore un lustre sur une institution médicale formée par les quatre peuples les plus savants au moyen âge. Remarquez le nombre quatre, il est en quelque sorte sacramentel à Salerne : quatre maîtres auraient fondé l'école, quatre maîtres commentent plus tard la chirurgie, écrite elle-même par Roger et trois compagnons. Il y a des pilules composées par quatre maîtres salernitains.

Ackermann a prétendu à tort que Constantin l'Africain, vers l'an 1075, a été le vrai fondateur de l'École de Salerne et qu'avant lui, apportant la science des Arabes, les médecins salernitains n'avaient pas de réputation. L'histoire démontre le contraire. En 984, Adalbéron, évêque de Verdun, vient se faire soigner à Salerne, probablement pour une pierre vésicale. En 1050, l'abbé du mont Cassin, Desiderius ou Didier, qui devint pape sous le nom de Victor III, se rend à Salerne, atteint d'une maladie de langueur. En 1059, Rodolphe, surnommé Mala Corona, arrive dans cette ville « où se tenaient depuis les temps reculés les meilleures et les plus célèbres écoles de médecine ». Avant Constantin, il

est fait mention de plusieurs médecins dont quelques-uns ont déjà l'épithète de maîtres. Enfin, pour vous prouver la fausseté de l'opinion d'Ackermann, il n'est pas absolument certain que Constantin ait habité Salerne; il a composé ses ouvrages dans le monastère du mont Cassin; nulle part, on ne lui donne le titre de maître.

La fondation de l'École de Salerne, suivant de Renzi, n'est pas due aux princes lombards du Bénévent, vers le milieu du VII[e] siècle, non plus qu'aux bénédictins en 700 ou 900. Je n'admets pas l'opinion de Sprengel disant que les moines bénédictins ont établi deux écoles célèbres, l'une à Monte-Cassino, l'autre à Salerne, ni celle de Puccinotti soutenant que Salerne provient d'une corporation bénédictine à laquelle se sont affiliés peu à peu des laïques. Il en est de même pour Meyer (de Kœnigsberg) pensant que l'École de Salerne a été dans le principe une sorte de franc-maçonnerie médicale.

Les plus anciens écrits salernitains n'offrent aucune trace de doctrines sacrées, d'enseignement réservé à des initiés; les noms laïques sont mêlés avec des noms de clercs. A l'origine, toutes les autorités et tous les livres sont laïques. La somme médicale, le *Compendium salernitanum*, est un ouvrage tiré des vieilles sources classiques, d'où il est possible de conclure que les commencements de l'École de Salerne ont été laïques, mais que par la suite les moines ainsi que les clercs séculiers ont enseigné la médecine à Salerne et y ont composé des ouvrages. Ceci, du reste, rentre dans la condition des institutions médicales fondées ou transformées dans cette première partie du moyen âge.

En résumé, les archives du royaume de Naples ayant fourni les noms de médecins salernitains dès l'année 846, les textes des XI[e] et XII[e] siècles s'accordant à présenter cette École comme fort ancienne, elle est bien antérieure à Constantin l'Africain. Remarquez ce titre d'École, réservé dans la langue du temps à une réunion de savants chargés d'un enseignement officiel. Il ne s'agit pas de médecins isolés, mais d'un institut médical où les membres prirent d'abord le titre de maîtres, celui de docteur n'apparaissant dans la chirurgie de Roger qu'au XIII[e] siècle. Salerne, si bien dotée au point de vue hygiénique, a été le lieu de formation, peu après la chute de l'empire de Rome, d'une école médicale où dominait l'élément laïque et où le clergé tenait également une grande place.

Comment rattacher cette école florissante au XIe siècle aux écoles grecques anciennes? Un texte de Cassiodore, qui écrivait dès le VIe siècle, vous montrera ce qui a eu lieu, non seulement pour Salerne, mais pour tout l'Occident. Cassiodore prescrit à ses moines : « Si la littérature grecque ne vous est pas familière, lisez Dioscoride, Hippocrate, Galien, traduits en latin, Cælius Aurelianus et bien d'autres livres que vous trouverez dans la bibliothèque. » En effet, dès le VIe siècle, dès que la langue grecque cessa, par le malheur des temps, d'être répandue en Italie, il y eut une foule de traductions : Hippocrate, Dioscoride, Oribase, Galien, Soranus, Rufus, Moschion et beaucoup d'autres ont passé du grec dans un latin plus ou moins barbare et compréhensible. Il y a plus, une Somme, une Collection médicale, empreinte de méthodisme, de cette doctrine hétérodoxe combattue si violemment par Galien, a joui d'une grande faveur au début du moyen âge. Plus tard, cette Somme médicale, formée d'extraits de divers auteurs, a été mise en meilleur ordre et en meilleur latin vers 1040. On trouve une association de méthodisme pour les doctrines et de galénisme pour les recettes. Le galénisme au début n'était pas omnipotent. On méconnaissait l'autorité de Galien comme on avait méconnu celle des Césars. Les compilations et les encyclopédies étaient préférées aux œuvres originales : les méthodiques passèrent avant les dogmatiques, Soranus avant Galien. Mais quand l'ordre est bien rétabli, l'influence de Galien reprend le dessus ; en 1220 règne déjà la vraie doctrine d'Hippocrate et de Galien ; Salerne reçoit et garde le surnom glorieux de *civitas hippocratica*, cité hippocratique.

Occupons-nous présentement des médecins ou maîtres salernitains, en commençant par ceux qui ont précédé Constantin, pour finir par ceux qui sont venus après lui.

Petrocellus, vers 1035, nous a légué un traité intitulé *Pratique*, et Gariopuntus, un *Passionnaire* (*Passionarius Galeni*). Dans ces deux ouvrages, les plus anciens qui nous soient parvenus, il règne une association de méthodisme et de galénisme. Il semble que des circonstances indépendantes des auteurs aient mis les livres méthodiques entre leurs mains ; on les dirait méthodistes sans le savoir et en croyant être plutôt galénistes.

Une femme remarquable apparaît à Salerne sous le nom de Trotula. On l'a appelée Eros, mais elle n'appartient plus à la légende, grâce à de Renzi. Elle vivait en 1059, enseignant et pratiquant. Rodolphe Mala Corona trouva prête à discuter avec lui une matrone fort savante (*quamdam sapientem matronam*). Cette femme-médecin, Trotula, Trotta ou Trocta, nom commun à Salerne aux XIe et XIIe siècles, a écrit sur les maladies des femmes, sur les accouchements et, de plus, sur les autres parties de l'art médical. Tous ses livres sont d'un galénisme irréprochable. Du reste, on trouve plus tard un grand nombre de femmes, telles que Constanza Calenda, au XVe siècle, et encore Abella, Mercuriade, Rebecca, ayant écrit ou exercé la médecine, au sud de l'Italie. Vous voyez, messieurs, que ce n'est pas seulement de nos jours qu'il y a eu des étudiantes aspirant au diplôme et au titre doctoral en médecine.

Avant Constantin, nous trouvons aussi Jean Platearius, qui a été le précepteur, à Salerne, d'Égide de Corbeil. Platearius était le mari de Trotula ; son fils, Jean II, est l'auteur d'une *Pratique* ou *Practica*. Je vous signale Zophon l'Ancien ; Nicolas præpositus; Petronius, qui nous a laissé également une *Practica*, dans laquelle on reconnaît quelques additions de matière médicale de l'Orient, mais venues probablement par les relations commerciales.

Constantin paraît ; c'est véritablement une figure étrange, curieuse, du XIe siècle ; il a été surnommé l'Africain, parce qu'il était né à Carthage. Voyageant pendant quarante ans, il parcourut, dit-on, l'Arabie, la Chaldée, la Perse, l'Inde, l'Éthiopie et l'Égypte. De retour dans sa patrie, au lieu d'être bien accueilli, il fut persécuté ; accusé de magie, on voulut le faire mourir. Il se sauva, puis se fixa en Italie, par nécessité ou par choix, et le duc Robert (Guiscard) le fit son secrétaire. Dégoûté de la cour, il abandonna sa charge, se retira vers 1086 au monastère de Monte-Cassino et se fit moine bénédictin. Dans la retraite, il écrivit de nombreux ouvrages, parus sous son nom, et qui sont des extraits ou de simples traductions faites sur l'arabe, principalement de Galien, d'Ali Abbas, d'Isac, d'Ebu Eddjezzar, etc., portant les titres de *Pantegni* comprenant le *Megategni* et le *Microtegni*) ; de *Viatique ;* de *Traité des urines ;* de *Traité des fièvres ;* de *Livre de l'estomac ;* de *Livre des yeux*, etc.

Au moment où arrivait Constantin, le fonds latin était épuisé; une autre source d'instruction allait, surgir avec les Grecs, traduits en syriaque et en arabe. A cette époque, les Salernitains citaient les anciens qu'ils avaient connus par la traduction latine, et, de plus, ils se citaient entre eux. Quand les traductions sur l'arabe paraissent, Galien, si puissant parmi les auteurs arabes, domine absolument, et avec Galien, Aristote, le philosophe de Stagyre.

Constantin n'est point original, il n'a presque rien écrit de lui-même. Ses ouvrages sont ordinairement des emprunts, pour ne pas dire des plagiats, trop souvent déguisés. Quel que soit le motif qui l'ait guidé, il prenait soin d'omettre ce qui pouvait rappeler une origine étrangère ; il supprimait les noms propres ayant une tournure orientale ; enfin, quand il a traduit les œuvres d'autrui, il y mettait son nom, « afin, dit-il, que quelque voleur ne s'avise pas de lui dérober le fruit de son travail ». Son disciple, Jean Afflacius, nous a laissé une compilation sur les fièvres.

Après Constantin, vers 1100, nous trouvons Archimathæus, laissant sous son nom deux ouvrages, l'un *De l'instruction du médecin* ou *Sur la manière dont le médecin doit se comporter auprès des malades;* l'autre, sous le titre *Pratique*. Le premier rappelle les Livres hippocratiques *la Loi*, *Du médecin*, *Préceptes*. Je vous engage à le lire pour savoir avec quel soin les Salernitains avaient souci de la bienséance médicale, des soins pour la guérison, des dangers moraux de la profession. La *Practica* est une sorte de clinique, rappelant les épidémies d'Hippocrate.

Bartholomæus et Zophon le Jeune écrivent entre 1100 et 1120, puis Musandinus, postérieur de quelques années, puis encore Bernard le Provincial, de 1150 à 1160. Nous arrivons au milieu du XIIe siècle; c'est alors que paraît le fameux poème didactique appelé *Scola Salernitana*, *Flos medicinæ*, ou *Regimem sanitatis*, ou *Regimem virile*, poème qui a tant contribué à la réputation de l'École de Salerne.

Les origines de ce poème ou *Regimem* sont aussi obscures que celles de la célèbre institution médicale salernitaine; on ne peut dire avec certitude comment il s'est formé, ou quel en fut l'auteur. Il n'est pas de Jean de Milan, ni de Novoforo, ni d'Arnaud de

Villeneuve; ce dernier n'a jamais prétendu à autre chose qu'au rôle d'éditeur.

Je suis d'avis que le *Regimen*, tel que nous l'a transmis Arnauld de Villeneuve, est l'œuvre de médecins poètes ou rapsodes, une sorte de cycle poétique apparaissant vers le milieu du XIe siècle et s'achevant au commencement du XVe. A tout moment, des interpolations y ont été faites; mais quel a été le premier fonds commun? Il est impossible de le dire. Tous les vers des auteurs salernitains antérieurs à l'édition d'Arnaud n'ont aucune date, aucun nom propre, aucun titre d'ouvrage; en d'autres termes, ils ont absolument la forme impersonnelle. Chacun a pu mettre la main à cette œuvre; elle est de tout le monde, sans appartenir réellement et en propre à personne. C'est un écho populaire et de bon sens en hygiène, avec quelque chose de précis, de naïf, agrémenté de tours heureux. Arnauld de Villeneuve est le plus ancien témoin de la rédaction primitive, qui depuis s'est accrue de toutes sortes d'additions, de mains et d'époques différentes.

Le *Regimen* ou la *Flos medicinæ* a-t-il été rédigé comme une consultation médicale adressée à un grand personnage du temps? Cela est fort douteux. N'est-il qu'une suite de phrases aphoristiquées, primitivement isolées? Dans tous les cas, le caractère essentiel qu'on y trouve est d'être diététique, sans descriptions de maladies, sans thérapeutique spéciale. Ces dernières sont apocryphes ou surajoutées. Le texte d'Arnauld nous ramène à Hippocrate et à Galien, à Dioscoride et à Pline. Il n'y a rien qui trahisse l'influence arabe, ce qui prouve une fois de plus que Constantin est loin d'être le vrai fondateur de l'École de Salerne.

De Renzi, à travers une foule de noms propres et d'ouvrages, a poursuivi l'histoire de l'École de Salerne jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Alors paraît le chirurgien Roger, dont les écrits représentent bien la doctrine gréco-latine. C'est au milieu du XIIIe siècle que maître Gérard popularise par des traductions les livres arabes, et ces livres se substituent définitivement alors aux ouvrages gréco-latins.

Je tiens à vous parler des établissements de bienfaisance publique de Salerne où les hôpitaux s'étaient multipliés. Le premier dont il soit fait mention remonte à l'an 820. Ils deviennent très florissants et reçoivent des dotations considérables sous les pre-

miers Angevins (1266-1380). Les hôpitaux et hospices étaient destinés par leurs fondateurs aux malades diversement atteints, aux pauvres et aux étrangers, d'autres aux enfants trouvés, aux femmes qui se retiraient du monde. Les chevaliers de Jérusalem, les frères Célestins, les frères de la Croix, d'autres congrégations diverses dirigeaient les hôpitaux. On a dit que les croisades avaient beaucoup fait pour Salerne et même avaient contribué à sa fondation; la vérité est que les croisés ont pu retirer bénéfice de sa situation exceptionnelle. Robert, fils de Guillaume le Conquérant, revenant de la Palestine, a débarqué à Salerne pour s'y faire guérir d'une plaie au bras, que les chirurgiens avaient mal soignée.

Frédéric II a favorisé Salerne en donnant une vive impulsion aux sciences et aux lettres, en réunissant les différentes écoles en une seule université. Ses règlements, d'une grande importance, fixaient le temps des études préliminaires, littéraires et philosophiques. La scolarité purement médicale était de cinq années, plus un an de stage chez un praticien expérimenté. La chirurgie faisait partie de la médecine, mais tout médecin devant exercer la chirurgie étudiait spécialement pendant une nouvelle année l'anatomie humaine. Nul ne pouvait exercer s'il n'avait été reçu dans la forme consacrée par les membres du Collège de Salerne. Les honoraires étaient tarifés, les pauvres toujours soignés gratuitement. Les droguistes (*stationarii*) et les apothicaires (*confectionarii*) étaient placés sous la surveillance des médecins, qui ne doivent jamais faire de marché avec eux, ni mettre de fonds dans leur entreprise, ni tenir d'officines pour leur propre compte.

Vous comprenez, messieurs, que grâce à une antique renommée, les étrangers aient afflué à la célèbre École. Gilles de Corbeil a séjourné à Salerne au XIII[e] siècle; de plus, Vincent de Beauvais, dont les vastes encyclopédies sont connues sous le nom de *Miroirs*, met à profit les écrits des maîtres salernitains.

Salerne est à son apogée avec les règlements de Frédéric, mais la décadence est proche. Frédéric lui-même porte le plus terrible coup à l'École salernitaine, en créant à Naples un institut entièrement semblable et pourvu de grands privilèges. Sous la domination angevine, première et deuxième branches (1266-1435), Salerne compte encore, suivant de Renzi, plus de cent vingt médecins; les praticiens environnants sont nombreux. Mais, si l'école

exerce encore de l'influence par son enseignement, Naples attire les faveurs des souverains, la foule s'y presse, et Salerne est peu à peu délaissée. Les disputes commencent, on s'occupe plus de préséance que de science; sous les princes d'Aragon, de 1436 jusqu'au commencement du XVIe siècle, la décadence est manifeste.

Les rivalités sans cesse renaissantes achèvent d'affaiblir Salerne; elle n'existait que de nom en 1748, lorsque la Faculté de Paris consultait le Collège des médecins de Salerne, au sujet du différend élevé en France entre les médecins et chirurgiens. Enfin, un décret du 29 novembre 1811 a détruit la vieille École, modèle de toutes les universités du moyen âge.

Je n'ai pas eu le bonheur de visiter Salerne, mais je me représente avec le poète :

> Cette plage sonore où la mer de Sorrente
> Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger...

Je crois voir ces rues autrefois animées par le mouvement de la science et de la pratique médicale, aujourd'hui presque désertes. C'est là que furent Petronius, Zophon, Bartholomæus, Musandinus et tant d'autres. C'est là qu'ont passé la savante Trotula et Constantin l'Africain. J'ai évoqué des noms sur le rivage, a dit Daremberg avec tristesse, et l'écho seul m'a répondu.

Mais, si on ne trouve plus aujourd'hui à Salerne l'École antique, le souvenir des maîtres est encore vivant, et leurs œuvres nous restent.

Les écrits des médecins arabes ont eu l'heureuse fortune d'être imprimés avant ceux des auteurs les plus anciens. Je tiens à vous faire apprécier le résultat auquel on arrive à cet égard. Depuis longtemps j'ai été frappé de la date rapprochée de la découverte de l'imprimerie, par rapport aux premières éditions arabes. A moins de plus amples renseignements, surtout pour les incunables, voici comment les livres des Arabes me paraissent avoir été publiés, le plus ordinairement en partie : Albucasis (1471), Avicenne (1476), Razès (1481), Averroès (1482 ou 1484), Ali Abbas (1492).

Si maintenant vous prenez la date de la découverte de l'imprimerie, 1445; si vous vous rappelez que Celse a été imprimé pour la première fois en 1478, et devançait Galien paru en 1481, vous

voyez que l'antériorité est pour Albucasis et Avicenne, suivis par Celse. Quant à Galien, il a été imprimé la même année que Razès.

De nouvelles recherches confirmeront ou infirmeront cet aperçu.

J'ai fait disposer sur cette table, pour que vous en preniez connaissance, les belles éditions des médecins arabes que vous trouverez dans la bibliothèque de la Faculté.

Voici une série des maîtres salernitains, à commencer par Gariopontus. Baudry de Balzac, qui a compté les éditions de la *Flos medicinæ* de 1474 à 1846 seulement, en mentionne deux cent quarante. Il en existe en français, en allemand, en anglais, en italien, en espagnol, en polonais, en langue provençale, en hébreu, en persan, etc. Les plus célèbres sont d'Arnauld de Villeneuve, de Bruzen de la Martinière, Levacher de la Feutrie, etc.

Je vous recommande, en terminant cette brève énumération, de recourir sur les sujets qui nous ont occupés à deux publications récentes : l'*Histoire de la médecine arabe*, par le docteur Lucien Leclerc, en 2 volumes in-8°, et l'*École de Salerne*, traduite en vers français par Charles Meaux Saint-Marc, précédée d'une introduction par mon prédécesseur Charles Daremberg, un volume in-12 avec figures.

Messieurs, vous apprécierez présentement la période arabe, ainsi que la première école médicale du moyen âge. Vous serez convaincus qu'il n'y a pas de médecine arabe proprement dite. La médecine grecque, arrivée en Perse et en Syrie avant de pénétrer chez les conquérants mahométans, est restée avec ces derniers, sinon stérile, du moins sans beaucoup progresser; elle s'est compliquée ou elle est devenue plus subtile. Galien et Aristote arabisés, ou divinisés pour ainsi dire, ont dominé pendant une série de siècles.

Le génie créateur et fécond des Grecs manquait aux Arabes; ils avaient l'emphase orientale et le style mystique. L'immobilisme et le fatalisme devaient enchaîner pour eux le trop grand essor. La médecine étrangère n'arrivant plus, arrêtée dans sa source, la science arabe ne pouvait dépasser un niveau déterminé.

Toutefois, il serait injuste de ne pas reconnaître que les Arabes ont des droits à la reconnaissance de la postérité. Ils furent su-

périeurs à la plupart des nations contemporaines. Aucun peuple n'a produit plus de travaux dans un temps relativement court. Sans les Arabes, la renaissance eût été retardée de plusieurs siècles. Enfin les Arabes nous ont conservé les ouvrages des médecins grecs; ils ont perfectionné la chimie, augmenté la matière médicale; si leur chirurgie est encore peu avancée, nous leur devons les premières descriptions incontestables de la variole.

L'École de Salerne a eu un vif éclat et une réelle importance; elle a brillé comme un phare sur la route de l'humanité; elle rappelle ces grands foyers bien pourvus, resplendissants, auxquels on est heureux d'avoir recours et qui, semblables au soleil, ne sont pas moins utiles quand ils réchauffent que lorsqu'ils répandent la clarté.

CELSE ET SON ŒUVRE

Je vous parlerai de Celse et de ses œuvres. Celse est un auteur de premier ordre; son traité est la première collection médicale qui nous est parvenue quatre siècles après les livres Hippocratiques. Il nous a fait connaître une grande partie de ce que nous savons non seulement sur l'état de la médecine et de la chirurgie à Rome, mais encore en Grèce et surtout à l'école d'Alexandrie.

Suivez sur une carte la marche de notre science depuis les écoles rurales de la Grande Grèce : Cos dans son île et Cnide sur le continent. La médecine émigre une première fois vers Alexandrie, si bien placée entre l'Asie et l'Afrique, capitale des contrées conquises par le Macédonien Alexandre, le disciple d'Aristote. C'est là que les progrès de l'anatomie donnent une impulsion incomparable et une hardiesse étonnante à la chirurgie alexandrine. Puis, l'Égypte étant devenue une province romaine, la médecine émigra une seconde fois et vint à Rome, nouvelle capitale du monde. Mais, avant l'arrivée des médecins grecs, les Romains avaient-ils une médecine autochtone? Nous examinerons soigneusement cette question. Je puis vous assurer dès à présent que les médecins en renom qui ont exercé à Rome étaient tous Grecs de naissance, et, si leurs noms ont été latinisés ou s'ils ont pris des noms nouveaux, c'est par suite du droit de cité qu'ils avaient acquis.

Celse et Pline sont deux historiens et deux auteurs médicaux remarquables : le premier, résumant en un beau langage la médecine ancienne, le second, patient compilateur, d'un style énergique, rapportant d'innombrables extraits d'anciens médecins, ainsi que de formules et de recettes populaires. Nous devons à leur érudition une foule de renseignements qui sans eux eussent été absolument perdus. Etudions particulièrement l'œuvre de Celse.

Et d'abord, que savons-nous du célèbre auteur latin? Me sera-t-il possible de vous raconter sa vie, d'insister sur les épisodes de sa carrière, de vous dire comment il a composé ses ouvrages? Non, messieurs, Celse n'est qu'un surnom : Celsus, qui signifie élevé, haut, grand, et nous ne savons ni où il est né, ni où il a vécu. Il y a plus, on discute sur la profession qu'il a exercée. Etait-il médecin, agriculteur, légiste, rhéteur? A-t-il suivi les armées romaines? A-t-il été secrétaire d'un prince? Toutes ces suppositions ont été faites, soutenues même par des critiques habiles; en définitive, elles prouvent une seule chose, c'est que nous ne possédons rien de sûr concernant la personne de Celse. Actuellement, au lieu d'accroître la somme de notions que nous possédons sur lui, nous arrivons à la restreindre. Cherchons néanmoins à connaître le vrai nom, la patrie de Celse, les ouvrages qu'il a composés.

On lit sur le titre de la plupart des éditions du Traité de médecine (*De re medica*) ainsi qu'en tête de plusieurs manuscrits, mais les moins anciens : Aurelius Cornelius Celsus. Rhodius, et, après lui Daniel Leclerc ont douté que Aurelius, étant un nom de famille, ait pu être employé comme prénom. Jamais, dans les habitudes romaines, les deux noms des familles Aurélie et Cornélie n'auraient été réunis ensemble. Beaucoup de manuscrits portent la lettre A. Leclerc pensait que le mot Aurelius avait dû être mis d'après cette initiale et répété d'édition en édition. L'examen d'un manuscrit trouvé au Vatican et plus ancien que tous les autres nous a donné le véritable prénom de Celse : Aulus.

Enfin Bianconi montre que ce prénom Aulus était très commun dans la famille Cornélie. Les trois noms en usage chez les Romains libres font penser que Celse n'était pas d'une origine obscure. On sait que, pendant la dictature de Sylla, plusieurs milliers de personnes furent autorisées à prendre le nom de Cornelius. J'ajouterai que Columelle et Pline, qui citent souvent Celse, le désignent sous le nom de Cornelius Celsus. Au reste, Celsus était un surnom répandu. Beaucoup de personnages ayant marqué dans les sciences, le droit, la rhétorique l'ont porté. Celse, ayant écrit sur tous ces sujets, a été confondu facilement par ses biographes avec des auteurs différant de lui par leur position et même par le temps où ils vivaient. Quelle est la patrie de Celse? Ludovico Riccheri, latinisé sous le nom de Cælius Rhodiginus, et qui écrivait au commencement du XVIe siècle, a dit que Celse

était de Vérone, sans donner de motifs suffisants, et parce que les habitants de cette ville revendiquaient l'honneur de l'avoir pour compatriote. Kühnoltz, avec Roussens et Fabricius, ont regardé Celse comme Romain de naissance, mais en avouant qu'ils n'ont aucun document authentique à cet égard. Il paraît probable que Celse a séjourné à Rome.

A quelle époque Celse a-t-il vécu? On a parlé des règnes d'Auguste, Tibère, Caligula; Rhodius, dans sa *Vita Celsi*, de Néron jusqu'à Trajan, de l'an 68 jusqu'à l'an 98 de notre ère. Cette opinion est insoutenable, Pline l'ancien, mort en 79, pendant l'éruption du Vésuve, a commencé son XXIXe livre en disant que personne n'avait écrit en latin sur la médecine, et on pourrait conclure qu'à ce moment-là Celse n'avait rien produit. Mais, remarquez-le bien, Pline a cité à plusieurs reprises l'ouvrage de Celse, en se contredisant lui-même, à moins que Pline ne regardât point Celse comme médecin, ce qui est encore plus probable.

Bianconi fait Celse contemporain de Tibère; il s'appuie sur le témoignage de Columelle qui appelle Celse « un homme de son temps, nostrorum temporum vir », mais Columelle dit de lui-même qu'il était vieux en composant son ouvrage. Il est certain pour moi que Celse a écrit pendant la première moitié du siècle d'Auguste; son style est regardé comme étant de cette époque par tous les littérateurs. Celse parle de Thémison comme d'un auteur qui l'a précédé depuis peu, nuper; enfin il ne dit rien d'Antonius Musa, médecin d'Auguste, qui avait, dit-on, sauvé l'empereur, et qui était quelque peu chef d'école. Ce dernier avait traité par l'eau froide une maladie de foie du souverain ; or, Celse dit expressément que, pour les maladies du foie, rien n'est mauvais comme les remèdes froids, et il conseille les remèdes chauds. Certainement Celse se fût expliqué d'une autre façon s'il avait écrit après la maladie d'Auguste qui eut lieu l'an 22 avant Jésus-Christ ou 731 depuis la fondation de Rome.

Il faut que je vous fasse distinguer Cornelius Celsus des autres auteurs avec lesquels il a été confondu.

Pour soutenir son opinion, Bianconi, *De Celsi ætate*, attribue l'ouvrage à un Celsus, allant aux armées d'Orient avec le futur tyran; il était l'ami d'Horace, qui nous en a fait connaître le vrai nom. Il s'appelait Celsus Albinovanus. Les raisons données par Bianconi ne sont donc pas acceptables.

Notre Celsus n'est pas le philosophe épicurien de ce nom, qui

fut célèbre sous Marc-Aurèle ; ni le jurisconsulte Inventius Celsus, condamné à mort sous Domitien ; ni un Celsus, pareillement jurisconsulte, qui vécut sous Trajan.

Aulus Cornelius Celsus est absolument distinct d'Apuleius Celsus. Apuleius, plus jeune, était Sicilien et avait composé un antidote contre la rage. Il avait été à la fois le maître de Scribonius Largus, médecin de Claude, ainsi que de Vectus Valens, un des favoris de Messaline et mis à mort en même temps qu'elle. Je vous ferai connaître une curieuse inscription relative à Marcus Livius Celsus, qui reçut le titre d'archiâtre et qui était secrétaire d'une école de médecine, tabularius scholæ medicinæ. Marcus Livius Celsus est postérieur aux deux Celsus médicaux qui viennent de nous occuper : Julus Cornelius et Apuleius.

Nous arrivons maintenant à rechercher l'ensemble des ouvrages de Celse et à décider s'il était médecin.

Cette dernière question doit vous surprendre; elle a soulevé des controverses, elle est de plus en plus résolue négativement — vous entendez bien, négativement — par des autorités considérables dont je partage l'avis.

Vous savez déjà que Celse a écrit sur un grand nombre de sujets. Quelle idée peut-on se faire de l'œuvre dans son ensemble? Nous pouvons la comparer à une sorte d'encyclopédie, à un résumé des connaissances humaines. Le titre de la collection devait être : Artes; Libri artium ou De artibus. Après le traité *De re rustica* en cinq livres, venait le Traité *De re medica,* en huit livres. Un traité sur la rhétorique, probablement en sept livres, devait suivre, et d'autres leur succédaient, mais dans un ordre que nous ignorons.

Nous n'en savons pas le nombre exact; il y en avait un sur le droit, un autre sur la philosophie, un sur l'art militaire. Tous ces traités étaient du même auteur et non de divers Celsus. Nous en avons la certitude par Columelle, Quintilien, Végèce, qui tous s'accordent à citer comme auteur unique : Cornelius Celsus.

Columelle nous apprend que le Traité d'agriculture de Celse, *De re rustica*, était des plus remarquables.

Columelle appelle Celse : Celeberrimus auctor; il le cite presque constamment, il le place au-dessus de Caton, Varron, Magon. S'il le réfute, c'est avec déférence : « Je ne puis assez m'étonner que cette erreur ait été commise par Cornelius Celsus, cet homme qui connaissait non seulement l'agronomie, mais en-

core toute la nature. » Au sujet des abeilles, il dit textuellement : « Il est impossible de surpasser la science d'Hyginus, les ornements de Virgile et l'élégance de Celse. » La première phrase du premier livre *De re medica* nous prouve que ce traité suit l'agriculture, et Columelle est formel sur les cinq livres composant *De re rustica*. Nous en avons la confirmation par l'ancien manuscrit du Vatican dont je vous ai parlé à propos du prénom de Celse; il porte sur le titre : Juli Cornelii Celsi liber sextus, idemque medicinæ primus.

Enfin, un manuscrit de Padoue, qui ne comprend que le livre IV, se termine par ces mots : Artium Cornelii Celsi liber nonus, idem medicinæ liber quartus; il devient inutile d'insister, la certitude est complète.

Quintilien n'a pas rendu justice à Celse, il ne flattait que Domitien. Après avoir cité Caton, Varron, Cicéron, il dit de Cornelius Celsus : « homme d'un génie médiocre, mediocri vir ingenio, qui a écrit sur tous les arts et principalement sur l'art militaire, l'agriculture et la médecine. » La qualification est méchante, pour ne pas dire plus, s'adressant à un homme auquel on reconnaît un savoir universel. Quintilien juge Celse de la sorte, parce qu'il n'en partage pas les idées sur la rhétorique; quand il le cite, c'est pour le contredire avec aigreur. Si on a pu dire medicorum invidia pessima, on aurait pu ajouter scriptorumque. Je relève une erreur chronologique : le traité de Celse sur la rhétorique devait être postérieur à l'an 29, où parurent les *Géorgiques*, puisque Quintilien reproche à Celse d'avoir critiqué le vers 357 de ce poème virgilien.

En parlant de ceux qui ont écrit en latin sur la philosophie, le même Quintilien nomme en première ligne Cicéron, puis Brutus, et, en troisième ligne, Celse, dont les nombreux écrits philosophiques ne manquent ni d'élégance ni d'éclat, non sine cultu et nitore. Ces écrits, nous devons l'admettre, étaient remarquables.

Végèce, auteur d'une grande autorité, spécial, et qui écrivait au IVe siècle de notre ère, donne les plus grands éloges au Traité de Celse sur l'art militaire, *De re militari*. Il le cite fréquemment, et même, dans le titre de son ouvrage, il le met au premier rang avec Caton, Trajan et Adrien, ce qui est un grand honneur; car vous savez quelle importance les Romains attachaient aux choses de la guerre.

Tous les écrits, tous les traités de Cornelius Celsus ont attiré

l'attention. On peut dire que Celse a excellé, pour le fonds comme pour la forme, sur l'agriculture, l'art militaire, la rhétorique, la philosophie. Son traité de médecine est un chef-d'œuvre, et, comme c'est le seul qui nous soit parvenu, on se fait difficilement à l'idée que l'auteur ne fût pas un médecin et un médecin éminent. Examinons de près le pour et le contre.

C'est par une subtilité de commentateur que Gueuzius, suivi par Sanchez Ribeiro et Capperonnier, a voulu réfuter le jugement trop sévère de Quintilien sur Celse en défigurant le texte que je vous ai fait connaître. Au lieu de mediocri vir ingenio, on a substitué C. Celsus med. (medicus) acri vir ingenio, pour prouver en même temps que Celse était médecin. Je ne m'y arrête pas plus longtemps.

On a invoqué les passages suivants pour établir que Celse était praticien. Au sujet des ulcères de la gorge (livre IV, chap. IX, p. 227, édit. Védrènes) on lit : Asclépiade, auteur estimé de beaucoup de conseils, que nous avons nous-même suivis, recommande de boire du vinaigre très concentré... Ce liquide peut, il est vrai, arrêter une hémorragie, mais non guérir les ulcères. Dans le traitement du flux du ventre (livre IX, chap. XXVI, p. 253) il discute avec Asclépiade : Contrairement à l'opinion de ses devanciers, Asclépiade soutenait que la boisson devait être constamment froide, et même aussi froide que possible. Pour moi (ego...existimo) j'estime que chacun doit s'en rapporter à sa propre expérience, pour régler s'il convient de boire chaud ou froid. Vous voyez qu'il n'y a pas ici la prescription formelle d'un maître convaincu. En parlant de l'ictère (livre III, chap. XXIV, p. 201-202), Celse dit : Quelques médecins négligent les premiers moyens et prétendent obtenir la guérison avec les diurétiques et les aliments atténuants. Pour ma part (ego ubique)... si les forces sont suffisantes, je préfère les remèdes énergiques, si elles sont faibles, ceux qui sont peu actifs. Ceci prouve le bon sens de Celse, conseillant les moyens forts ou faibles, suivant l'état des forces. En indiquant le temps où il faut donner à manger aux fébricitants (livre III, ch. V, p. 150-151), Celse s'exprime ainsi : Quelques-uns, ayant égard à la rémission que les malades éprouvent d'ordinaire le matin, pensent que c'est alors qu'il faut donner les aliments... D'autres donnent le soir la nourriture à leurs malades. Pour toutes ces raisons, je diffère jusqu'à minuit, ob hæc ad mediam noctem decurro. Cette citation, dont le texte a été fort discuté, faisait

dire à des Étangs que Celse est pris ici en flagrant délit de pratique médicale. Acceptons le passage, admettons même que Celse ait vu et même soigné des fébricitants ; mais de ceci aller jusqu'à certifier que Celse a été médecin de profession, il y a bien loin. Je crois seulement, pour ma part, que notre auteur avait essayé de traiter les fièvres intermittentes, si communes de tout temps dans la campagne de Rome.

Celse était opérateur ou chirurgien de profession ? Rien ne le prouve. S'il donne une opinion sur l'ankyloblépharon (livre VII, chap. VII, § 6, p. 454), c'est d'après Mégès, le plus savant des médecins opérateurs de Rome.

Quand il parle d'un résultat exceptionnel de la section pour la langue bridée par le filet (livre VII, chap. XII, p. 505), il me paraît certain que la personne qu'il a connue n'avait pas été opérée par lui. Dans les chapitres sur la luxation du fémur (livre VIII, chap. XX, p. 616 et suiv.) et sur les affections de l'ombilic (livre VII, chap. XIV, p. 507 et suiv.) Celse rapporte la pratique des autres, non pas la sienne, et il se montre embarrassé pour conclure. Il avait dû assister à des opérations ou en contrôler les suites, cela n'est pas douteux. Vous savez, du reste, que la sensibilité des Romains, habitués aux combats des gladiateurs et aux supplices des esclaves, n'était pas forte. Je ne crois pas que Celse ait opéré d'une manière habituelle et hors le cas d'une nécessité pressante.

A ces passages cherchés avec soin et interprétés avec passion il serait facile d'en opposer beaucoup d'autres où Celse montre son inexpérience médico-chirurgicale.

Je vous ai prouvé que les œuvres de Celse formaient une encyclopédie latine, dont la partie médicale apparaissait à l'époque où les principaux médecins de Rome étaient de nationalité grecque ou avaient étudié dans des auteurs grecs. La langue latine n'était pas employée par eux ; Celse l'a acceptée, les mots lui manquaient pour désigner les maladies, il a eu recours aux périphrases. Quand la difficulté devenait trop grande, il se servait du terme grec, ou bien il employait la locution : Quod Græci vocant. Il note : Medici appellant, dicunt. J'ajoute qu'en agissant ainsi l'auteur latin ne devait pas avoir en vue les médecins qui étaient Grecs et qui s'exprimaient en grec, mais, en définitive, les philiâtres, les gens du monde qui tenaient à posséder des notions médicales, à s'instruire en médecine et qui se servaient de préférence du latin, leur langue maternelle.

Très souvent Celse oppose aux traitements divers des médecins ceux qui ont été mis en usage par les gens de la campagne, et, sans se prononcer, il a quelque tendance à les voir employer. Je vous citerai en particulier la manière de traiter les strumus (livre V, chap. XXVIII, § 7, p. 370-371), la pleurésie (livre IV, chap. XIII, p. 238), le mal de dents (livre VI, chap. IX, p. 436). De même pour les maladies des yeux, à propos des effusions sanguines par cause externe (livre VI, chap. VI, § 39, p. 421). Ainsi que pour l'emploi du collyre d'Evelpide, il dit qu'en l'absence de médecin ou de médicament, on peut employer le blanc d'œuf ou le lait de femme (livre VI, chap. VI, § 8, p. 402. Ce n'est pas là un langage d'oculiste expert et s'adressant aux praticiens spéciaux. Ce sont des conseils pour les philiâtres et les gens du monde.

Une dernière preuve vous sera fournie par la description des maladies des parties génitales, partes obscenæ. Quoique, à l'époque de Celse, le relâchement des mœurs fût déjà grand, la langue latine n'avait pas encore, « dans les mots, bravé l'honnêteté ». Celse observe que les Grecs ont, pour désigner les parties honteuses, des mots convenables et adoptés par l'usage, mais qui « n'ont pas même l'excuse d'être employés par les personnes qui parlent avec une certaine retenue » (livre VI, chap. XVIII, p. 447). Toutefois, cette considération ne le détourne pas d'écrire, « parce qu'il veut embrasser tout le cercle des connaissances qu'il regarde comme salutaires, ensuite parce qu'il importe surtout de répandre dans le public le traitement des affections que chacun ne montre à autrui qu'avec une extrême répugnance » (loc. cit..., p. 447). Vous voyez nettement à qui s'adresse le Traité de médecine, au public et non au médecin proprement dit.

Celse ne pratiquait pas l'art médical, il s'élève contre les médecins intéressés, qui exercent en vue du gain (livre III, chap. IV, p. 146) et qui voient trop de clients.

Il vaut mieux d'avoir, dit-il expressément (livre I, p. 39), pour médecin un ami qu'un étranger, utiliorem tamen medicum esse amicum quam extraneum.

Remarquez, messieurs, qu'en ne donnant pas à Celse la qualification de médecin nous revenons aux idées anciennes. Personne, dans l'antiquité ni même au moyen âge, n'a rangé Celse parmi les médecins romains. Pline, qui a cité plusieurs fois Cornelius Celsus, le place parmi les auctores et jamais parmi les medici. Aucun auteur médical n'a parlé de lui, ni chez les Grecs,

ni chez les Latins. Galien et Cælius Aurelianus, Aetius, Oribase et Paul d'Egine gardent un silence absolu, qui serait inexplicable si Cornelius Celsus avait été médecin et s'il avait écrit pour des médecins. Le traité *De re medica* faisait partie d'une encyclopédie pour les gens du monde, destinée au public en général, aux philiâtres en particulier.

Lorsque le Traité de Celse sur la médecine, le seul qui nous soit parvenu, fut imprimé, puis répandu, on le trouva si parfait et tellement supérieur à ce qu'on possédait en langue latine sur les sciences médicales, qu'il fut admis d'emblée parmi les classiques du premier ordre. On ne s'inquiéta pas de savoir si l'auteur était un praticien, voué à la profession médicale. Puis, on s'aperçut que l'auteur du Traité de la médecine était le même que le Cornelius Celsus de Columelle, de Quintilien et de Végèce, et alors, d'un commun accord, les savants reconnurent que Celse n'était pas médecin.

Les érudits conservaient cette opinion, tandis que les médecins qui lisaient, qui étudiaient Celse ne pouvaient imaginer que l'auteur le plus exact, le mieux renseigné qu'ils avaient entre les mains n'eût pas été un homme de métier. Daniel Leclerc Schulze et la plupart des historiens médicaux qui suivirent partagèrent et propagèrent cette idée; dix-sept siècles après Celse, on a pensé pour la première fois qu'il était médecin; mais nous devons aujourd'hui, avec Van der Linden, Bianconi, Dezeimeris, Broca Daremberg, reconnaître le contraire.

Celse était donc un compilateur, mais un compilateur de génie. Si le Traité de la médecine ne renferme presque rien d'original, s'il est une traduction des Grecs avec les réflexions de l'auteur, fort sensées, fort justes le plus souvent, ne nous étonnons pas que ceux qui avaient sous les yeux les sources où Celse avait puisé ne l'aient pas cité.

Cornelius Celsus, très instruit, n'était pas plus médecin qu'agronome ou guerrier. C'était un ami des sciences, un de ces philiâtres indiqués par Galien, qui, soit à Alexandrie, soit à Rome, et plus tard en Italie ou dans les Gaules, s'instruisaient des choses de la médecine dans les livres plutôt qu'au lit des malades. Les philiâtres discouraient médicalement; ils pouvaient traiter leur famille et leurs amis, comme nous le verrons faire à Caton le Censeur. Celse n'a été ni un praticien occupé ni un simple amateur. Sans expérience chirurgicale il expose admirablement;

mais il décide rarement et se laisse guider par son bon sens, surtout dans les questions touchant à l'hygiène.

On a dit de Cornelius Celsus qu'il était le Cicéron des médecins. Cette appellation me paraît inexacte, elle pourrait avec plus de justesse s'appliquer à Pline. Au contraire, la qualification d'Hippocrate latin me paraît mieux caractériser Celse.

Le traité de Celse, *De re medica*, comprend huit sections ou livres, divisés en chapitres et sous-divisés en paragraphes. La chirurgie, quoique moins étendue, a été, de la part des traducteurs français, l'objet de soins particuliers avec accompagnement de figures et représentations d'instruments. Sans la négliger, je tiens à insister sur la médecine proprement dite.

Le I[er] livre de la médecine est le sixième de l'ouvrage général *des Arts*. C'est en quelque sorte un résumé d'hygiène qui s'ouvre par une préface, *præfatio* ou *præmium*, des plus remarquables, par un aperçu historique et la recherche de la meilleure doctrine médicale.

Les littérateurs ont célébré, comme les médecins, ce *præmium* qui a été qualifié d'admirable, dans lequel Celse a exposé l'histoire de l'art médical depuis les temps anciens jusqu'à son époque, en citant Esculape, mis au rang des dieux, ses deux fils Podalire et Machaon ; les philosophes Pythagore, Empédocle et Démocrite, très versés dans la médecine ; Hippocrate, de Cos, remarquable par le savoir et l'éloquence, qui sépara la médecine de la philosophie, c'est-à-dire qui l'affranchit de la tutelle des philosophes. Depuis lui, Dioclès de Caryste, puis Praxagore et Chrysippe exercent notre art. Celse nous fait connaître l'Ecole d'Alexandrie avec Hérophile et Érasistrate : c'est, dit-il, à cette époque que la médecine fut divisée en trois parties. Enfin il parle de ses prédécesseurs immédiats et de ses contemporains.

Dans son examen des doctrines médicales, Celse discute tour à tour le dogmatisme hippocratique, scrutant la nature même des choses; l'empirisme, rejetant le raisonnement et n'admettant que les expériences et le méthodisme introduit par Asclépiade et auquel Thémison « a tout récemment dans sa vieillesse apporté quelques modifications ». Quoi qu'on en ait dit, et le texte sous les yeux, vous verrez que Celse n'est pas tendre pour les méthodistes, bien qu'il cite et qu'il adopte plusieurs fois les opinions d'Asclépiade. Avec une sagacité rare, Celse réfute tour à tour les hypothèses exagérées des dogmatiques, les illusions des empiri-

ques, mais aussi les prétentions outrées des méthodiques qui n'admettent « que les caractères communs des maladies, caractères qui sont de trois sortes : le resserrement, le relâchement et un état mixte ». Celse déclare qu'il veut le raisonnement appuyé sur l'expérience ; son « avis, sans adhérer à l'une ou l'autre doctrine, ne s'éloigne trop d'aucune d'elles et tient en quelque sorte le milieu entre les sentiments extrêmes », retenant de chacune ce qu'il y a de meilleur. Il n'est donc ni dogmatiste, ni empirique, ni méthodiste ; étant tout cela, il conservera en tout temps sa liberté de penser, mais il ne s'enrôlera sous aucune bannière particulière.

Je dois vous faire remarquer la division de la médecine indiquée par Celse. Des controverses nombreuses se sont élevées à ce sujet ; voici le texte : « La médecine fut divisée en trois branches (*partes*) ; l'une guérissait par le régime ; l'autre par les médicaments ; la troisième par les opérations manuelles. La première reçut des Grecs le nom de διαιτητική, la seconde celui de φαρμακευτική, la troisième celui de χειρουργική ». (Liv. Ier, préface, p. 23, édit. Védrènes.) Pour Daniel Leclerc, Sprengel, Haller, Choulant et le plus grand nombre des historiens, ce passage prouverait une division de la médecine en trois branches répondant à trois catégories de praticiens traitant les malades, les uns par l'application du régime suivant l'extension ancienne de ce procédé, les autres employant les médicaments extérieurs, les derniers pratiquant les opérations. Hocker émet une opinion moins exclusive, et qui me paraît juste : d'après lui, cette division de la médecine en trois parties ne devait pas fournir trois classes d'hommes de l'art, mais il résultait de ce partage que chacun s'attacha plutôt à l'une des branches qu'aux autres et contribua de la sorte à un perfectionnement spécial.

Pour se former une opinion impartiale à cet égard, il nous faut rechercher dans Celse comment il expose et comprend la division de la médecine. Or, la moitié de son Traité, soit les quatre premiers livres, correspond, ainsi que nous le verrons bientôt, aux maladies internes, à celles qui relevaient du régime (diététique). Dans les livres intermédiaires se trouvent les maladies externes exigeant l'emploi des topiques et des moyens extérieurs (pharmaceutique). Les derniers livres exposent ce que nous appelons la médecine opératoire (chirurgique ou chirurgie). Mais notez, dès à présent, ce fait qui vous frappera : les matières de

chacune des sections ne sont pas nettement séparées, elles sont fort souvent mélangées entre elles. De plus, l'auteur dit expressément, dans l'exposé de sa pharmaceutique : « Il importe avant tout de savoir que toutes les parties de la médecine sont tellement liées entre elles, qu'il est impossible de les séparer entièrement et que chacune tire son nom du système curatif auquel elle demande le plus. Par exemple, celle qui traite par le régime emploie quelquefois les médicaments; de même, celle qui lutte à l'aide de ces derniers doit aussi faire intervenir le régime, dont l'utilité est d'un grand secours dans tous les maux qui affligent le corps. » (Liv. V, p. 281, édit. Védrènes.) Nous devons conclure, par Celse lui-même, qu'il s'agit, en définitive, d'une division scientifique et nosologique des maladies, fondée sur la thérapeutique, ayant pour but de permettre une classification plus ou moins régulière, malgré des empiétements nombreux et réciproques des trois sujets d'études. D'ailleurs, l'histoire nous montre les médecins de l'antiquité grecque, illustres ou obscurs, pratiquant toutes les branches de l'art de guérir. Il n'existait pas de distinction acceptée ou consacrée par l'usage ; les médecins étaient également chirurgiens. Toutefois il faut reconnaître et apprécier les grands progrès que les découvertes anatomiques de l'École d'Alexandrie avaient fait faire à la chirurgie qui, nous dit encore Celse, « à cause de la grande extension qu'elle avait prise, fut consignée dans des livres spéciaux ». Il est sûr que si, du temps de Celse, des praticiens ont été appelés chirurgiens, à cause d'aptitudes individuelles, la majorité exerçait la médecine tout entière et dans son ensemble. J'ajoute, enfin, que, pour Galien qui nous donne une longue liste des spécialités médicales, ces spécialités ne sont pas des parties distinctes de la médecine qui est une, quelles qu'en soient les divisions. Galien admet, comme Celse, une division scientifique de la médecine, fondée sur la diversité des moyens thérapeutiques, mais non une division matérielle et nettement séparée.

Sprengel est dans l'erreur quand il croit que la pharmaceutique pouvait répondre à la rhizotomie, à la pharmacopolie antiques, et plus ou moins comparable à notre apothicairerie ou pharmacie. Celse dit positivement en tête du cinquième livre que la pharmaceutique est la branche de la médecine qui combat les maladies principalement par les médicaments : « Passons maintenant, dit-il, à cette partie de la médecine qui lutte plutôt à l'aide des

médicaments. » L'histoire des médicaments est ici jointe à la nosographie comme dans la première partie : la matière de l'hygiène est jointe à la diététique. Les rhizotomes anciens n'étaient pas médecins, et leur rôle était secondaire ; ils recueillaient les plantes qu'ils vendaient sur le marché soit au public, soit aux médecins. Les pharmacopoles tenaient toute espèce de drogues premières, mais du temps de Celse ne préparaient pas de médicaments. J'insisterai bientôt sur ces questions.

Revenons à l'exposé rapide du traité *De re medica*. Après le *prœmium*, le premier livre vous offrira dans la succession des principaux chapitres : De quelle manière l'homme sain doit se conduire et de quelle manière les personnes délicates. — Observations concernant le tempérament, l'âge et les saisons, — pour ceux qui ont la tète faible, — qui souffrent des yeux, de coryza, de catarrhe de la gorge, de maux d'estomac, de flux de ventre. — Conseils sur le chaud et le froid de l'air, — sur la conduite à tenir en temps d'épidémie pestilentielle.

Dans le IIe livre de la médecine, *Artium liber septimus*, Celse a exposé les signes de la maladie et les secours généraux. Il fait de continuels emprunts aux Livres hippocratiques, aux Aphorismes, au Pronostic, aux Prorrhétiques. Il passe en revue les saisons, les âges, les tempéraments, qui mettent à l'abri de la maladie, ou, au contraire, qui y disposent davantage. Il recherche les signes prémonitoires de la maladie, — les bons et les mauvais signes dans les maladies et les fièvres, — les signes qui annoncent qu'une maladie sera longue, — les indices de la mort, — les signes propres à plusieurs espèces de maladie, — les symptômes qui font espérer le retour à la santé ou craindre quelque danger.

Le régime ou la diététique est toujours opposé aux états morbides qui précèdent ; mais, ainsi que je vous l'ai dit, et sans être astreint à un ordre absolu, Celse passe à la saignée par la veine. Ce chapitre est curieux par ses développements ; l'auteur indépendant est peu soucieux des doctrines sur la révulsion et la dérivation. En principe, il recommande la saignée du bras pour les maladies générales, et le plus près possible de la partie malade pour les affections locales. Puis viennent les ventouses, d'un emploi fort ancien, car Hippocrate en parle comme d'un moyen thérapeutique depuis longtemps en usage ; les premières paraissent avoir été de corne. — De la purgation, — Du vomissement,

auquel on avait recours même en santé. — De la friction, sur laquelle Asclépiade a insisté, mais qui est due à Hippocrate. — De la gestation et de ses diverses espèces : en bateau, en litière, en chariot, dans un lit suspendu. — De la diète. — Des moyens de provoquer la sueur. — Des aliments et des boissons, tant de bon suc que de mauvais suc, doux, âcres, etc. — Des attractifs, des astringents, des émollients, des échauffants, de ceux qui durcissent et de ceux qui assouplissent les tissus.

Nous venons de voir, dans ce deuxième livre, des principes de pathologie et de thérapeutique générales. Le livre III renferme une pathologie plus spéciale avec limites assez distinctes et un traitement approprié.

Les Grecs, dit Celse, ont partagé les maladies en aiguës et en chroniques ; mais il y a un plus grand nombre de classes. Il les divise en celles qui affectent tout le corps et celles qui n'en intéressent qu'une partie. Il montre comment on reconnaît si les maladies augmentent, si elles restent stationnaires ou si elles diminuent. Il s'occupe des différentes espèces de fièvres et des diverses manières de les traiter. — Du temps où il convient de donner des boissons aux fébricitants. — Du traitement des fièvres pestilentielles, de la fièvre demi-tierce, des fièvres lentes, de la fièvre quotidienne, de la fièvre tierce, de la fièvre quarte, de la fièvre double-quarte. Remarquez la netteté des types indiqués pour les fièvres à *malaria*.

Je mentionne, parmi les chapitres du livre III, les suivants qui vous intéresseront au point de vue historique : Des trois espèces de folie. — De la maladie cardiaque, καρδιακὸς des Grecs, où on retrouve les symptômes de la suette. — Des hydropiques. — De la consomption et de ses espèces. — Du mal comitial, ainsi nommé parce que les comices romains étaient dissous lorsque quelqu'un tombait en épilepsie dans ces assemblées, pour éviter le malheur dont on croyait que cet événement était le présage. — De l'ictère, mal royal. « Il (le malade) aura un lit et une chambre ornés avec goût ; il se livrera aux divertissements, aux jeux, aux amusements et aux plaisirs qui procurent à l'esprit des distractions agréables ; voilà pourquoi cette maladie semble avoir été surnommée royale. » (Liv. III, chap. XXIV, p. 202. édit. Védrènes). — De l'éléphantiasis. — De la résolution des nerfs : générale, ἀποπληξία ; locale, παράλυσις. — Des douleurs de nerfs, du tremblement nerveux. — Des suppurations internes.

Le IVe livre de la médecine, IXe livre des arts, débute par une description des parties intérieures du corps humain, curieuse pour l'époque. Cette description indique les connaissances anatomiques dues à l'École d'Alexandrie; elle est rapportée par Celse pour faciliter la connaissance des maladies de tous les organes internes et le traitement qui leur convient. Puis viennent : le traitement des maladies de la tête. — Du rhume et de l'enchifrènement. — Des maladies du cou, des maux de gorge et de l'angine. — De la difficulté de respirer, δύσπνοια, ἄσθμα, ὀρθόπνοια. — Des ulcères de la gorge, pour lesquels Celse cite Asclépiade, mais dont il n'adopte qu'en partie les idées. — Des maladies de l'estomac. — De la douleur de côté, πνευρῖτις. — De l'hépatite. — De la rate malade. — Des maladies des reins. — Des maladies des intestins, et d'abord du choléra (uniquement *nostras*). — De la dysenterie, *de torminibus*. — De la lienterie. — Des vers dans le ventre, indication des vers plats et ronds. — De l'hystérie. — De l'écoulement trop abondant de semence. — Des douleurs de la hanche (coxalgie) et des genoux, des mains et des pieds (surtout goutteuses). — De la manière de restaurer un convalescent.

Le livre Ve énumère les propriétés des médicaments, tandis que les précédents ont eu en vue le régime (diététique). C'est par ce livre que commence la pharmaceutique, branche de la médecine employant surtout les médicaments externes. Érasistrate et aussi Hérophile ne traitaient sans leur secours aucune maladie. Asclépiade avait exclu en grande partie leur usage. Dès le temps de Celse les médicaments étaient fort composés, rarement simples. La polypharmacie a toujours plu à la majorité des malades.

Vous verrez successivement : les remèdes hémostatiques, les agglutinatifs des plaies, — les maturatifs et suppuratifs, les apéritifs (des bouches des vaisseaux), — les détersifs, rongeants, corrosifs, caustiques, escharotiques, discussifs, attractifs, expulsifs, lénitifs, — les incarnatifs (faisant renaître les chairs), les émollients.

Un chapitre important est celui du mélange des simples et de la valeur des poids. L'once romaine pesait sept deniers. Celse a divisé le denier en sixièmes ou sextants ; chaque sextant pèse, de la sorte, autant que l'ὀβολός des Grecs. J'ajoute que le triens vaut deux sextants.

Vous trouverez une longue suite de Malagmes (analogues aux cataplasmes et faits avec des plantes), — d'emplâtres et de pas-

tilles (composés principalement avec des substances métalliques), — de pessaires. — Des mixtures sous forme sèche. — Des gargarismes. Je vous signale encore : les antidotes qui remédient à des accidents extrêmement graves. Le premier qu'indique Celse contient vingt-neuf substances : le second, ou antidote d'ambroisie, fut imaginé par Zopyre pour un roi Ptolémée ; le troisième et le plus renommé est l'antidote de Mithridate qui, en le prenant tous les jours, se mit, dit-on, à l'abri du danger des poisons. Cet antidote renfermait trente-quatre substances broyées ensemble et incorporées à du miel. — Les acopes, liquides avec lesquels se font les onctions. — Les catapotes, ἀνώδυνα, anodins, qui calment la douleur et qui ont aussi d'autres usages.

J'ai eu soin de vous prévenir que la médecine et la chirurgie, telles que nous les comprenons, sont mélangées dans l'œuvre de Celse. En voici une nouvelle preuve. Après cette exposition de médicaments, il examine les troubles morbides auxquels le corps est sujet et il commence par les blessures. Il s'occupe tour à tour des blessures incurables, des blessures difficiles à guérir, des blessures dont la guérison est la plus sûre. Celse recherche l'influence de l'âge, de la constitution, du genre de vie et de la saison ; il expose les signes des blessures internes, des blessures du cœur, des poumons, du foie, des reins, de la rate, de la vessie, de la matrice, du cerveau, de la moelle épinière. Les caractères du sang, de la sanie et du pus étant appréciés, Celse donne la manière d'arrêter l'hémorrhagie dans les plaies ; après l'emploi de plusieurs moyens, il dit expressément : « Si l'hémorrhagie résiste, il faut saisir les vaisseaux qui fournissent le sang, les lier en deux endroits autour de la plaie et les couper dans l'intervalle, afin qu'ils se rétractent, tout en ayant leurs orifices fermés. » (Liv. V, chap. XXVI, § 21, p. 336.) Remarquez bien que Celse décrit la ligature des vaisseaux comme étant usuelle ; c'est probablement à l'École d'Alexandrie qu'en revient l'invention. Evelpide passe pour l'avoir apportée à Rome.

Puis viennent les traitements contre l'inflammation des plaies, — les procédés de réunion, — la manière de bander les plaies, suivies de l'hygiène du blessé et du pansement. Les ulcères et leur traitement, celui de l'érysipèle, de la gangrène, des plaies compliquées complètent ce chapitre.

Le suivant vous offrira de curieux renseignements. Il s'agit des plaies qui proviennent de morsures, soit de l'homme, soit du

singe, souvent du chien, quelquefois des bêtes féroces ou des serpents. Le traitement de la morsure du chien enragé est extrêmement remarquable : extraire le virus avec une ventouse et cautériser par le feu. Celse parle de la rage, que les Grecs appellent ὑδροφόβους, « maladie des plus tristes, dans laquelle le malade est à la fois tourmenté par la soif et la crainte de boire et où il ne reste qu'un faible espoir au malheureux blessé ». (Liv. V, chap. XXVII, § 2, p. 354.) Le traitement des morsures de serpents, de la piqûre de l'araignée et du scorpion, les remèdes contre certains poisons précèdent le traitement des brûlures.

Celse avait reconnu cinq espèces de troubles du corps. Nous venons de voir le premier par cause externe ; les autres proviennent soit d'altération par cause interne comme dans le cancer, soit par production d'un corps étranger ; tantôt par excès quand une veine tuméfiée tourne en varice, tantôt par défaut comme lorsqu'un organe est trop court. Fidèle à cet arrangement, Celse s'occupe des ulcères par vice interne ; il y place le charbon, maladie importée, le carcinome, le thériome, le feu sacré et l'ulcère chironien, qui sont énigmatiques, — puis les strumes, le furoncle, le phyma, les abcès et les fistules.

La fin du Ve livre traitait de plusieurs affections générales de la peau ; des différentes espèces de pustules, *pustulæ*, ἐξάνθημα des Grecs, — de la gale, *scabies*, ἀγρία, — des papules, — des formes du vitiligo, ἀλφός, μέλας, λεύκη, sur lesquelles l'accord historique n'existe point encore.

Le VIe livre commence par la description d'autres éruptions cutanées : du prurigo, — du sycosis, — de l'area, — des boutons et éphélides. Mais Celse est bien plus utile à connaître dans les descriptions qui suivent pour les maladies de chaque partie du corps, surtout des yeux, des oreilles, des organes des sens, à l'intégrité desquels les Romains tenaient beaucoup.

L'oculistique est fort développée ; il donne un grand nombre de collyres, *collyria*, d'après Denys, Cléon, Théodote, et surtout Evelpide, « le plus grand médecin oculiste de l'époque ». Les collyres trygode, celui appelé μεμιγμένος, les collyres chiron, sphærion, un dernier collyre liquide étaient tous d'Evelpide. Il y avait encore le collyre philalèthe, le collyre cythion ou téphrion, celui d'Hermon, celui de Nilée, le meilleur de tous et beaucoup d'autres. Je vous engage à parcourir les chapitres relatifs à la cataracte, *suffusio*, ὑπόχυσις — à la mydriase, — à l'héméralopie, etc.

Les maladies des oreilles, la surdité, les bourdonnements, la manière d'extraire les corps étrangers auriculaires précèdent les maladies des fosses nasales, leurs productions charnues, polypes, *carunculæ carnosissimæ*, — le mal de dents, « qu'on peut ranger parmi les plus atroces tourments, » — les ulcères buccaux, comprenant les ἄφθαι des Grecs, commençant par les gencives, envahissant le palais et la bouche, — la gangrène buccale, — les parotides, etc.

Après avoir parlé de la saillie de l'ombilic et donné la formule d'un emplâtre pour éviter d'en venir à une opération ou à l'emploi du cautère actuel, Celse arrive aux affections des parties génitales. C'est ici qu'il dit expressément : « Les Grecs ont... des expressions assez convenables et déjà acceptées par l'usage... il est assez difficile d'exposer ce sujet si l'on veut concilier la bienséance avec les préceptes de l'art. » (Liv. VI, chap. XVIII, p. 447.) Le mérite de Celse est grand pour être parvenu à faire passer en latin des choses que les Romains ne pouvaient dire et bien connaître faute de mots acceptés ; il n'a pas hésité devant la défaveur et presque le scandale d'une description des maladies des parties honteuses.

Les maladies de la verge, *coles*, gangrène, phagédénisme, callosité, etc. ne me paraissent pas se rapporter à la syphilis, mais plutôt aux ulcérations vénériennes non spécifiques. Les maladies testiculaires et de l'anus, les rhagades, les condylômes, les hémorrhoïdes sont traités par les bains, les emplâtres, les médicaments caustiques. Enfin, le traitement des ulcères des doigts, ongle incarné, par l'alun, les escharotiques, au besoin par le scalpel et « la cautérisation avec des fers déliés », termine le VIe livre et clôt la pharmaceutique.

Le VIIe livre *De re medicina*, ou XIIe livre *Artium*, se rapporte ainsi que le suivant à la médecine opératoire. Celse y trace brièvement l'histoire de la chirurgie. « La troisième partie de la médecine est celle qui guérit par le secours de la main... branche bien que la plus ancienne... cultivée par Hippocrate, avec plus de soin que par ses devanciers... Elle fit aussi des progrès en Egypte, dus principalement aux travaux de Philoxène, qui l'exposa en plusieurs volumes avec beaucoup de talent. Gorgias, Sostrate, Héron, les deux Apollonius, Ammon d'Alexandrie et beaucoup d'autres hommes célèbres l'enrichirent aussi chacun de quelques découvertes. A Rome également, des maîtres d'un mérite réel,

et, dans ces derniers temps surtout, Tryphon le père, Evelpide, et, comme on peut en juger d'après ses travaux, Mégès, le plus savant de tous, contribuèrent par des changements heureux aux progrès de cette science. » (Liv. VII, chapitre 1er, p. 461-462, édition Védrènes.)

Le portrait du bon chirurgien est tracé de main de maître. « Le chirurgien doit être jeune, ou du moins assez voisin de la jeunesse; il faut qu'il ait la main ferme, prompte, jamais tremblante; la gauche non moins habile que la droite ; la vue nette et perçante; l'esprit hardi ; le cœur assez compatissant pour vouloir la guérison de son malade, mais non au point de mettre, sous l'émotion de ses cris, plus de précipitation que la circonstance ne le comporte, ou de moins retrancher que le cas ne l'exige ; en un mot, il doit tout faire comme si les gémissements du patient ne l'impressionnaient pas. Peut-être demandera-ton quel est le domaine propre de cette branche, puisque les chirurgiens revendiquent pour eux le traitement de beaucoup de plaies et d'ulcères dont j'ai parlé ailleurs? Pour ma part, je crois que le même homme peut suffire à tout ; et, puisqu'il y a des divisions, je loue celui qui en embrasse le plus. » (*Loc. cit.*, p. 462-463.)

Après cet exposé, Celse donne le traitement des entorses, — des tumeurs spontanées, avec la manière de les ouvrir et de les guérir, — les bons et les mauvais signes de la suppuration. Les fistules en général, les fistules thoraciques, abdominales, celles de l'anus l'occupent ensuite ; puis vient la manière d'extraire les traits, flèches, traits à fer large ou empoisonnés et les autres espèces de projectiles. Ce chapitre est curieux à étudier.

L'auteur latin examine tour à tour : les tumeurs de la tête nommées ganglions, méliceris, athéromes et stéatomes, — les maladies des yeux curables par une opération; kystes palpébraux ; le tubercule du bord ciliaire, nommé κριθή par les Grecs, à cause de sa ressemblance avec un grain d'orge ; l'onglet des yeux, πτερύγιον ; l'encanthis ; l'ankyloblépharon ; l'ægylops ; l'irritation causée par les cils déviés ; la lagophthalmie ; l'ectropion ; le staphylôme ; les clous de l'œil ; la cataracte ; la lippitude. — Et ensuite les maladies des oreilles curables par une opération. — La manière de restaurer les mutilations des oreilles, des lèvres et du nez, — les polypes des fosses nasales, — l'ozène.

Dans le chapitre des affections de la bouche, qui se traitent par des opérations, se trouvent indiquées : les dents ébranlées ; l'in-

12

duration des tonsilles; l'inflammation de la luette; la langue bridée par le filet; l'abcès sous-lingual, grenouillette. — Puis viennent : les affections du cou; les affections de l'ombilic; la manière d'évacuer l'eau chez les hydropiques.

Les plaies pénétrantes de l'abdomen et des intestins; la rupture de la membrane interne; les varices de l'abdomen, sont à lire, ainsi que l'exposé des maladies des testicules et les opérations qui se pratiquent sur ces organes. Il en est de même pour le traitement de la descente de l'intestin ou de l'épiploon dans le scrotum; de la hernie aqueuse; du cirsocèle et de la castration. Je vous recommande les opérations qui ont pour but de recouvrir le glan découvert, paraphimosis, — de découvrir le gland, φίμωσις, — de pratiquer l'infibulation.

Les fissures calleuses de l'anus; les condylômes; les hémorrhoïdes; le traitement des varices; de l'adhérence et de la rétraction des doigts; l'amputation des membres après la gangrène, terminent ce livre VII, un des plus instructifs de l'ouvrage de Celse.

Le livre VIII de la médecine, XIIIe livre des arts, commence par un traité d'ostéologie. Après avoir décrit la position et la forme de tous les os du corps humain, l'auteur s'occupe de l'altération et de la corruption des os, des signes auxquels on les reconnaît, et de leur traitement; — des fractures, fissures, perforation et contusion des os.

La manière d'exciser les os par la trépanation forme un chapitre très intéressant. Il est suivi du traitement des fractures du crâne, du nez, du maxillaire inférieur, de la clavicule, des côtes, de la colonne vertébrale, et des divers os des membres supérieurs et inférieurs.

L'étude des luxations, luxations complètes dans lesquelles *ossa moventur sedibus suis*, est faite de la tête aux mains et aux pieds, en commençant par la luxation du maxillaire inférieur; — puis celles de la colonne vertébrale, du bras, du coude, du fémur, du genou, etc., sont complétées par les luxations accompagnées de plaies.

Cette brève et sèche énumération des VIIe et VIIIe livres de Celse, ayant plus particulièrement trait à la chirurgie, ne peut vous en donner qu'une idée imparfaite. Il vous faudra lire et relire la plupart des chapitres, et vous serez surpris des ressources que présentait alors la médecine opératoire.

Je tiens à vous donner quelques éclaircissements sur le texte et à vous signaler quelques points saillants.

L'entorse, désignée sous le terme *luxata*, *luxatio*, n'est pas la luxation vraie dans laquelle les os sont déplacés, *ossa excedunt*. L'antique traitement de l'entorse par les scarifications de la peau et les résolutifs, la laine grasse imbibée de vinaigre et d'huile est bien loin du massage, et surtout de la bande élastique soigneusement appliquée autour de l'articulation.

Plusieurs opérations décrites dans Celse conservent un intérêt historique, bien qu'elles soient abandonnées.

Les Juifs, soumis à Rome à des impositions considérables (*fiscus judaicus*) et assujettis à des inspections répugnantes, demandaient aux chirurgiens de leur rétablir le prépuce. On attirait pour cela au-devant du gland la peau extensible du fourreau, elle était fixée dans cette position sur une sonde par un lien et l'on faisait à la racine de la verge une incision circulaire, comprenant la peau seulement. Le lien n'était retiré qu'après la cicatrisation de la plaie, quand la peau déplacée avait contracté des adhérences dans sa position nouvelle. Il y avait là une autoplastie par glissement.

Vous remarquerez la petite opération restaurant les perforations auriculaires. Les trous du lobule étaient un signe d'esclavage ou de basse extraction chez les hommes. — L'infibulation des jeunes gens se faisait en passant à travers le prépuce une boucle ou une sorte de cadenas. — On avait essayé, pour guérir l'ozène, de fendre le nez, d'ouvrir largement la fosse nasale, de cautériser au fer rouge, puis de recoudre la narine. — La lippitude, blépharite chronique, avait un traitement barbare, fondé sur l'idée théorique d'une chassie pituiteuse, arrivant aux yeux par les veines des téguments de la tête. Pour couper le passage à la pituite, on pratiquait sur le cuir chevelu neuf incisions, remplies de charpie, et on les forçait à suppurer. Les plus hardis incisaient jusqu'à l'os, puis en cautérisaient la surface avec le fer rouge pour produire une légère esquille. Les modérés brûlaient les veines des tempes et du sommet de la tête.

Certaines méthodes opératoires connues à l'époque de Celse ont été longtemps oubliées. Telle est l'extraction du calcul arrêté dans l'urèthre, obtenue par la ligature du prépuce au-devant du gland et l'incision de la peau ainsi que de l'urèthre

déplacés. Il suffisait de délier le prépuce pour que la peau en se retirant recouvrît la plaie. Il y avait là une application de la méthode sous-cutanée. — L'autoplastie par glissement était pratiquée sur la face pour le nez, les lèvres et même les oreilles, comme je l'ai dit. « On ne crée point là de la chair, mais on en attire du voisinage. » (Liv. VII, chap. IX, p. 498, édit. Védrènes.) C'est la méthode autoplastique réinventée, il y a un siècle, perfectionnée par les chirurgiens français et qui porte le nom de méthode française. — On connaissait du temps de Celse la ligature en masse pour les tumeurs hémorroïdales, l'exomphale, le staphylôme, de même la ligature des vaisseaux, surtout des vaisseaux, surtout des veines. (Liv. V, chap. XXVI, § 21, p. 336.) Celse dit expressément dans l'opération de la castration : « ... Lier du côté de l'aine les veines et les artères et en faire la section au-dessous de la ligature. » (Liv. VII, chap. XXII, fin, p. 529.) Vous voyez que la ligature était connue des anciens, avant les Arabes et avant que notre Ambroise Paré l'eût remise en honneur. — La gouttière, *canalis*, était employée dans les maladies articulaires et les fractures compliquées; elle embrassait la plante du pied, elle remontait jusqu'au jarret, jusqu'à la hanche et même au-dessus. (Liv. VIII, chap. X, § 5, p. 598-599.)

Le chapitre sur l'opération de la taille pour la pierre dans la vessie doit être médité. Je mets sous vos yeux une figure de l'instrument de Mégès. La lithotomie avec fragmentation du calcul d'après Ammon, λιθοτόμος, est indiquée nettement. (Liv. VII, chap. XXVI, § 2, p. 534-539 et fig. 1. Voyez aussi, *eodem loco*, p. 540.)

La trépanation était souvent pratiquée au temps de Celse et l'instrument qu'il décrit diffère peu du nôtre, étant muni du perforatif mobile qui trace une voie sûre à la scie arrondie. Il était mis en mouvement par un jeu d'archet avec une courroie enroulée sur sa tige. La tarière était d'un usage beaucoup plus répandu que le trépan. Les anciens connaissaient parfaitement l'usage de la rugine, de la gouge et du maillet pour le traitement des maladies des os.

Vous voyez, messieurs, quel intérêt présentent les deux derniers livres du Traité médical de Celse et vous êtes surpris de la perfection à laquelle la médecine opératoire était alors parvenue. Boerhaave avouait que les opérations de chirurgie devaient se

faire à l'époque de Celse avec autant d'habileté que de son temps et qu'on donnait pour nouvelles quantité de choses qui sont dans l'ouvrage dont je viens de vous donner un aperçu. Je vous dirai quelques mots de l'arsenal chirurgical des Romains après vous avoir parlé des éditions diverses du traité *De re medica*.

LA MÉDECINE A ROME

Gardez-vous de croire, messieurs, que la civilisation romaine ait eu recours de bonne heure à la civilisation grecque; ce serait une erreur. Les premiers Romains guerroyants, établis au bord du Tibre, enrichis par les dépouilles des pays voisins qu'ils soumettaient par les armes, s'appropriaient les mœurs, les lois des vaincus, mais en leur imprimant le cachet de leur génie propre, avec cette puissance d'organisation qui permit à Rome de conserver longtemps ses conquêtes. Si au point de vue artistique les Romains n'ont point atteint les Grecs, ils ont été les plus habiles ingénieurs et les plus robustes artisans de l'antiquité.

Les Romains ont emprunté à l'Étrurie les constructions massives. Les restes étrusques formés de pierres énormes présentent, comme les monuments de l'architecture romaine, une solidité à toute épreuve. La *cloaca maxima*, qui date de deux mille ans, fonctionne aujourd'hui comme au temps de Tarquin. L'atrium romain, inconnu des Grecs, est venu de l'Étrurie. Je dois vous signaler un curieux synonyme de la langue osque, et qui jette une vive lumière sur la locution : faire une cure médicale, obtenir une belle cure. J'en dois la communication à mon savant ami le docteur René Briau. Dans la langue osque, on trouve : *curator seu medicus*, d'où il résulte que l'antique représentant de la médecine dans les contrées parlant la langue osque faisait des cures, en sa qualité de *curator*.

Les premiers médicastres romains n'ont pas été autochtones; les Étrusques ont apporté la déesse *Salus* et ses desservants; les Marses, les Sabins ont envoyé leurs enchanteurs, célébrés par Horace, et qui « bouleversaient ou rappelaient la raison ». Pendant les guerres continuelles des premiers siècles, alors que le temple de Janus, au dire de Tite-Live, n'avait été fermé qu'une

fois pendant l'espace de cinq cents ans, la médecine ne consistait qu'en recettes populaires venues un peu de partout; les médecins étaient des esclaves souvent d'origine grecque, ou, au plus, des affranchis. Des notions médicales vagues, quelques noms de maladies et de remèdes, s'introduisaient dans les familles; parmi chacune d'elles, un ou plusieurs esclaves remplissaient l'office de médecin. Il y avait une médecine domestique.

Au-dessus de l'esclave médicastre, se trouvait le médecin familial, le philiâtre, dont le farouche Caton, esprit étroit, routinier, ennemi acharné des étrangers, vous fournira un type. Il écrivait à son fils Marcus : Je t'ai interdit les médecins, *interdixi tibi de medicis*. Mais ne pensez pas que Caton, Romain du vieux parti, détestât la médecine; il a passé sa vie à se médicamenter et aussi les siens, ses amis, ses esclaves, son bétail. Il a vécu quatre-vingt-cinq ans, et sa femme est arrivée à un âge très avancé. Caton le Censeur avait acquis une expérience de garde-malade et de rebouteur, ainsi que le prouvent plusieurs passages de son Traité d'agriculture; sa crédulité vous étonnera, il regardait le chou comme une panacée, surtout le chou frisé.

Vous voyez la part qui me paraît devoir être faite à la médecine romaine primitive; elle est faible, mais elle est loin d'être nulle. Pline avance que, pendant six cents ans, Rome n'avait pas eu de médecins, et que jamais le Sénat et le peuple ne s'étaient mieux portés. L'exagération vous frappe; l'assertion de Pline s'applique aux étrangers et non aux indigènes. De plus, je dois noter que Denys d'Halicarnasse rapporte, à propos d'une peste qui ravagea Rome en 301, que les médecins ne suffisaient pas au nombre des malades. Est-ce bien exact? N'y a-t-il pas là une expression imagée? Au dire de Pline, lui-même, Cassius Hemina, « auteur des plus anciens », nous fait connaître « que le premier médecin qui s'établit à Rome fut Archagathus du Péloponèse, fils de Lysanias, en l'an 535 (219 avant J.-C.). On lui accorda le droit de cité, et on lui acheta des deniers publics une boutique dans le carrefour Acilien. Il fut appelé *vulnerarius*, médecin des plaies, à cause de sa spécialité. Sa venue fut d'abord merveilleusement agréable; puis sa cruauté à couper et à brûler lui fit donner le nom de *carnifex*, bourreau, et dégoûta de la médecine aussi bien que des médecins. »

Les médecins grecs, découragés par l'exemple, restèrent loin de Rome, et, cinquante ans plus tard, ils n'y avaient pas reparu,

lorsque Caton le Censeur, encore jeune, avait vu à la fois l'arrivée d'Archagathus et l'invasion de l'Italie par Annibal, les deux fléaux pour lui de la République : le médecin et le Carthaginois.

Il y avait donc à Rome, bien avant l'époque indiquée par Pline, une médecine populaire, domestique et privée, exercée par des esclaves, des affranchis, des médecins amateurs ou philiâtres. On ne s'occupait pas de ces derniers, et, quant aux esclaves et affranchis, les historiens qui ont beaucoup parlé des choses de la guerre et de la politique ne prenaient pas la peine de les mentionner. Le public les connaissait cependant. Les comédies de Plaute qui transportait des sujets de pièces grecques sur la scène romaine, mais qui savait *castigare ridendo mores*, nous les représentent peints sur le vif. Plaute florissait sous la seconde guerre punique; il était contemporain d'Archagathus. Il montre le beau-père de l'un des Ménechmes s'impatientant du retard de son médecin : « Il prétend qu'il vient de mettre un bandage sur la cuisse d'Esculape et sur le bras d'Apollon. Dans l'*Amphitryon*, le mari infortuné cherche son beau-frère Naucrate ; il parcourt tous les endroits où les hommes peuvent aller passer leur temps : « les temples, les places publiques, les gymnases, le marché, enfin les boutiques des médecins et des barbiers. » Dans une autre pièce, l'esclave Epidicus cherche également un homme par toute la ville et en particulier *per medicinas et tonstrinas*. Remarquez ce rapprochement des médecins avec les barbiers, et combien il est ancien. Nous verrons ce qu'était la boutique du médecin romain ; notez qu'il donnait des consultations rétribuées. Plaute fait dire à un malheureux cuisinier que l'Avare congédie après l'avoir payé principalement à coups de bâton : « On me donne un écu, c'est moins qu'il ne m'en faudra pour payer le médecin. » Cet écu, ou *nummus*, valait, d'après ce qu'on trouve dans le *Truculentus*, autre comédie de Plaute, deux drachmes, soit 1 fr. 50 de notre monnaie. Le médecin chez lequel le cuisinier allait faire panser ses contusions devait par conséquent recevoir un peu plus de cette petite somme.

En résumé, pendant la majeure partie de la période républicaine à Rome, la médecine fut exercée par des esclaves, des affranchis, des philiâtres. Les médecins étrangers arrivèrent tard, ces derniers toujours Grecs de naissance. L'activité du médecin esclave avait pour but la possibilité de s'affranchir. De là ses idées de lucre, et c'était bien ce qui faisait dire à Pline que l'art médi-

cal « était incompatible avec la dignité romaine ». Pline ne regardait comme médecin que celui qui recevait la rémunération de ses soins. Enfin, aucun médecin depuis Archagathus n'avait reçu le droit de cité, et la déconsidération, même le mépris, pesaient sur tout homme qui n'était pas citoyen romain.

Le médecin esclave, mais surtout l'affranchi et le médecin étranger de l'ancienne Rome, avaient des boutiques ouvertes aux promeneurs, comme celles des barbiers. De plus, le médecin préparait dans son officine les médicaments dont il avait besoin, il pratiquait lui-même les manipulations nécessaires. Le pharmacopole, très ancien, car il en est question en Grèce du temps d'Aristophane, n'était pas, à Rome, analogue, dans le principe, au pharmacien de nos jours. Il ne faisait que tenir les simples et les drogues à la manière des herboristes, et encore celles-ci n'allaient pas directement au malade, mais devaient passer par les mains du médecin. Ce dernier ne donnait jamais une ordonnance que dût remplir ou exécuter le pharmacopole auprès duquel il ne faisait que s'approvisionner. Les médecins qui ont écrit sur les médicaments s'occupaient également des autres branches de la médecine, la diététique et la chirurgique. Quant aux rhizotomes, ils étaient éloignés encore plus du médecin que le pharmacopole. Ils allaient cueillir des plantes, et ils les vendaient sur le marché, soit au public, soit aux pharmacopoles.

Les médecins de renom, surtout les étrangers, avaient des aides esclaves ou libres. Les médecins esclaves, inspirant de la confiance à leur maître, les accompagnaient au loin. César avait son médecin esclave. Auguste, envoyant à l'armée le jeune Caius qui devint Caligula, le fit escorter par un des esclaves médecins. L'arrivée des Grecs ne fit pas disparaître ces médecins esclaves.

Telle était la condition des médecins à Rome, esclaves affranchis ou étrangers, jusqu'à la dictature de Jules César. Mais alors un événement considérable change entièrement cet état de choses; un décret accorde aux médecins le droit de cité. Les termes de ce décret sont ainsi exprimés par Suétone : « Jules César accorda le droit de cité à tous les médecins qui pratiquaient à Rome, ainsi qu'à ceux qui enseignaient les arts libéraux, afin que cette faveur augmentât leur empressement à s'y fixer et en attirât d'autres. » Sous cette impulsion tout se transforma; l'immense avantage de posséder le titre et les droits de citoyen ro-

main fut apprécié à tel point que le nombre des médecins étrangers s'accrut aussitôt; que plusieurs devinrent célèbres par leur habileté, leur science, leurs écrits, et renommés par leur liaison d'amitié avec les plus grands personnages de l'État.

Le décret de Jules César avait pour but de favoriser la capitale de l'ancien monde, remplaçant Alexandrie. Mais la Grèce vaincue subjuguait à son tour Rome qui n'était forte que par la guerre, l'agriculture et les lois. Malgré Caton, les sciences, les lettres, les arts, « ces dons corrupteurs », s'indroduisaient, et les médecins envahissaient la cité populeuse et riche. Avant Celse, l'art de guérir était exercé presque uniquement par des Grecs, et déjà les empiriques de toute sorte, les charlatans éhontés, vendaient cher leurs drogues composées et mystérieuses. La crédulité est le triste privilége des masses ignorantes qui admirent d'autant plus qu'elles comprennent moins. Aussi les moyens hygiéniques les plus élémentaires étaient-ils délaissés pour des pratiques superstitieuses, pour des panacées illusoires, au détriment de la santé, au péril de la vie des malades.

Je ne puis actuellement que vous signaler la venue à Rome d'Asclépiade, de Pruse en Bithynie, qui fut un des médecins les plus célèbres de l'antiquité. A plusieurs reprises, je vous ai parlé des méthodistes ; d'Asclépiade, de Thémison, de Laodicée, qui réunit sous le nom de méthode la doctrine et les préceptes du maître; de leurs successeurs, Thessalus, de Tralles, l'adversaire de Galien ; Soranus, d'Éphèse, enfin le rude Cælius Aurelianus. Je vous rappelle qu'Asclépiade, l'éloquent ami de Crassus, hardi, désintéressé, préférant le séjour de Rome aux offres brillantes de Mithridate qui voulait se l'attacher, institua un traitement des maladies que Celse a mis profit. Il rejeta les drogues compliquées, appliquant les ressources du régime, voulant guérir « sûrement, rapidement, agréablement », mais n'étant pas toujours fidèle à son programme, faisant par exemple jeûner rigoureusement les fébricitants pendant plusieurs jours, prescrivant la diététique, le vin coupé d'eau de mer, les bains, la gestation, que vous avez vu employer par Celse. Il ranimait les forces, s'adressait à l'état général plutôt qu'à l'état local, veillait à la propreté du tégument, favorisait la transpiration, ne prodiguant ni les émissions sanguines, ni les vomitifs, ni les purgatifs.

Asclépiade voyait la cause des maladies, non dans les humeurs, mais dans les parties solides formées de molécules ou d'atomes

dont les interstices, tantôt relâchés, tantôt resserrés, permettaient alors l'enclavement d'autres atomes en circulation. Le médecin de Pruse rejetait les idées pythagoriciennes sur les jours critiques, admises par Hippocrate; il soutenait que la nature n'est pas toujours bienfaisante et réparatrice, et qu'elle n'est ni bonne ni mauvaise. Sans vanter outre mesure Asclépiade, sans le mettre au rang d'Hippocrate, on doit reconnaître que le fondateur du méthodisme a été un puissant réformateur. Sa doctrine a tenu en échec Galien; elle s'est perpétuée à l'école de Salerne, elle est même parvenue jusqu'à nous, sous différents noms.

Malgré l'invasion réformatrice d'Asclépiade, les efforts de Thémison, après Celse, les médicastres industriels l'emportaient de beaucoup sur les vrais médecins. La foule des guérisseurs, loin de pratiquer l'ensemble de la médecine, se divisait et se subdivisait pour exploiter le public. Les spécialistes du plus bas étage pullulaient à Rome. On trouvait, non pas des oculistes comme Évelpide, mais des opérateurs spéciaux de la cataracte et des loupes, des arracheurs de dents, des bandagistes herniaires; nous sommes loin du pudique Celse. Il y avait des gens qui pratiquaient uniquement la paracentèse, ou la lithotomie; d'autres ne s'occupaient que des oreilles; d'autres encore, des maladies de l'anus. Ajoutez les donneurs de vin ou d'ellébore, les balnéaires, les étuvistes les iatroliptes ou frotteurs d'huiles et de parfums, les masseurs, etc.

Il est important que vous soyez fixés sur les *archiâtres*, regardés à tort comme des médecins inspecteurs surveillant l'exercice de l'art, car le docteur René Briau, auquel nous devons un travail sur cet intéressant sujet, a prouvé que les archiâtres ont été de plusieurs catégories.

1° Il y a eu des archiâtres du palais, attachés à la personne du souverain, par exemple : Caius Stertinius, médecin de Claude; Andromaque, médecin de Néron, et d'autres, tels que Marcus et Demetrius. Les privilèges de ces archiâtres du palais se sont accrus sous Dioclétien, et beaucoup plus encore dans la suite, par la création d'un chef ou président des archiâtres, *præsul archiatrorum*. Vous voyez qu'Andromaque n'a pas été en tête des archiâtres palatins, comme on le croit généralement; il y a plus, Caius Stertinius n'est pas le premier qui ait porté le titre général d'archiâtre.

2° Les archiâtres scolaires méritent de nous arrêter un instant. Vous avez noté que l'arrivée des médecins grecs, à la fin de la république romaine, avait été un événement important. Thémison, ami de Cicéron et de Pompée, disciple d'Asclépiade, comme Antonius Musa qui était un affranchi, avait fondé une école, un enseignement clinique et pratique. Le maître allait voir les malades chez eux, accompagné par ses élèves ; Thessalus, de Tralles, était suivi d'un nombreux cortège. La plupart des médecins renommés avaient étudié en Grèce, notamment à Alexandrie ; ils trouvèrent que le moyen clinique n'était pas suffisant, ils cherchèrent à le compléter ; ils se réunirent en formant des sociétés, des collèges, pour se connaître et disserter sur les sujets afférents à l'art. Ils voulaient ainsi agrandir le cercle de leurs études et le domaine de l'enseignement. Dans un espace de temps assez court, l'enseignement se compléta, ainsi que nous le voyons dans Celse et dans Pline ; mais cette imitation des écoles grecques fut toujours incomplète ; les médecins venaient chercher à Rome ce qu'ils ne trouvaient plus dans leur pays asservi et appauvri : l'indépendance par le droit de cité, la richesse, le crédit, les honneurs. Ils tenaient à devenir célèbres et servaient moins la vraie science que leurs propres intérêts.

Les endroits où se réunissaient les médecins étaient les mêmes où l'on enseignait les lettres grecques et latines : le temple de la Paix, les gymnases, la bibliothèque palatine et les portiques. Ces ressources devenant insuffisantes, les médecins élevèrent sur le mont Esquilin un édifice qui reçut le nom de *Schola medicorum*, consacré à l'étude, au professorat et aux conférences. L'édification eut lieu vers la fin du principat d'Auguste ou le commencement de celui de Tibère, dans les premières années de l'ère chrétienne.

Une précieuse inscription relevée par Merculiari, et à laquelle j'ai déjà fait allusion, désigne le premier archiâtre en date, et c'est un archiâtre scolaire :

M. LIVIO CELSO TABVLARIO
SCHOLAE MEDICORVM
M. LIVIVS EVTYCHVS
ARCHIATROS OLL. D. II.

A Marcus Livius Celsus, secrétaire de l'École des médecins, Marcus Livius Eutychus, archiâtre, a donné deux urnes.

Les noms des personnages de cette inscription nous reportent au commencement de notre ère, et nous avons la certitude que le premier médecin pourvu du titre d'archiâtre n'est point Caius Stertinius Xénophon, attaché à Claude, ni à plus forte raison Andromaque, attaché à Néron, mais Eutychus, appelé *Archiatros* et non *Archiater*, cette première forme latine encore plus ancienne que la seconde. Quant à l'École médicale, on sait que l'État n'y intervenait point; les élèves payaient leurs maîtres. Il en fut ainsi jusqu'à Vespasien qui le premier institua des salaires publics pour les professeurs. Plus tard, Adrien consacra aux exercices des lettres et des sciences un établissement qui fut appelé *Athenæum*.

3° Les archiâtres municipaux et les archiâtres populaires montrent l'immixtion des médecins aux affaires publiques. Jusqu'au décret de Jules César, l'importance de la profession médicale, ainsi que les services qu'elle rend à la société, furent méconnus ou délaissés. Rien ne rappelle dans ces temps l'hygiène publique, les institutions sanitaires, la médecine légale. Le rôle du médecin était extrêmement limité; il était abandonné à lui-même, à son activité privée, de médecin à client. L'État ne s'occupait pas de lui. Aussi le médecin, comme je l'ai déjà dit, avait-il en vue le lucre condamné par Celse et par Pline.

N'allez pas conclure cependant que, si le médecin ne prenait aucune part aux affaires publiques, les mesures d'hygiène fussent absentes; seulement les médecins étaient tenus en dehors de ces mesures, et le législateur ne réclamait pas leur science. Le bon sens avait dicté une loi des douze tables qui défendait d'enterrer ou de brûler les morts dans l'enceinte de la ville. La loi appelée *lex regia*, et attribuée à Numa, prescrivait d'ouvrir le corps d'une femme morte en état de grossesse avancée pour en retirer l'enfant vivant; l'obligation s'imposait à toute personne présente au moment de la mort, et non pas au seul médecin. Ce fut cette loi qui, exécutée sur une femme de la Gens Julia, fit donner à l'enfant retiré le surnom de César. Pline et Festus disent que Cœson et le premier Scipion l'Africain durent la vie à une pareille opération. La loi Cornelia punissait l'avortement. Une loi ancienne disait que, si un médicament administré à un homme pour le sauver causait la mort, celui qui l'aura donné, s'il est d'un rang élevé, *honestior*, sera déporté dans une île; mais s'il est de basse extraction, d'un rang peu élevé, *humilior*, il sera mis à mort.

Tout ceci ne s'adresse pas plus aux médecins qu'aux autres individus : c'était donc le droit commun, et quiconque pouvait faire acte de médecin.

On voit combien les médecins romains avaient intérêt à sortir d'une pareille situation inférieure. Antonin le Pieux donna un statut par lequel des médecins publics furent institués avec des fonctions et des avantages bien définis. Il est sûr que Rome fut en retard, car beaucoup de provinces, surtout grecques, avaient des institutions précieuses de médecine publique. Le décret d'Antonin s'occupe des médecins et d'autres fonctionnaires : « Les moindres villes pouvaient avoir cinq médecins publics, les villes plus importantes, jusqu'à sept médecins, enfin, les plus grandes villes, dix médecins publics. » Ce statut d'institution ne porte pas le titre d'archiâtres municipaux, mais ce nom fut donné par la suite aux médecins « compris dans le nombre fixé » et il se généralisa sous Dioclétien.

Les archiâtres populaires de Rome furent nommés encore plus tardivement que les précédents, et, tandis que la médecine administrative était appréciée dans un grand nombre de cités de l'empire, on n'avait pas songé à employer la science des médecins pour le soulagement des malades. Leur concours fut sollicité par un préfet romain, du nom de Prætextatus, et fixé par une constitution de 368. L'institution des archiâtres populaires précéda la création d'hôpitaux, qui eut lieu vers 381. Ces archiâtres populaires reçurent un salaire annuel en échange duquel ils contractaient l'obligation de soigner gratuitement les pauvres de la ville; ce devoir ne les empêchait pas d'avoir la clientèle fructueuse des riches.

4° Il a existé probablement des archiâtres du gymnase que l'on appelait Portique du Xyste, et d'autres attachés aux collèges des vierges Vestales ; mais on a peu de données sur ces archiâtres spéciaux.

Les médecins militaires romains ne sont pas mentionnés pendant la période républicaine; ils devaient exister dans des armées absolument permanentes, mais c'est du temps d'Auguste qu'ils exercèrent des fonctions définies dans l'armée et dans la flotte. Ces médecins n'avaient pas le rang élevé que vous pourriez supposer. Ils n'étaient pas officiers, mais d'un rang au-dessous et uniforme pour tous, sans distinction. Il y avait des médecins de cohortes, des médecins de légions, des médecins de marine (*me-*

dicus duplicarius) pourvus d'une double solde. Dans les camps romains se trouvaient un *valetudinarium* destiné aux soldats malades, placé loin du *veterinarium* et de la *fabrica* ou maréchalerie, ou ateliers de forges et de charpente; on trouve des indications de *medicus castrensis*, *medicus clinicus*. De plus, dans les armées romaines, il y avait des *optiones*, aides, adjudants spéciaux, *optiones arceris*, *optiones valetudinarii*.

On peut donc admettre deux classes de fonctionnaires dans le service de santé romain : les *medici* de toute sorte; les *optiones* qui avaient pour mission de pourvoir aux besoins matériels des malades; quant aux νοσοκόμοι, c'étaient des infirmiers, non *constituti in numeris*, attachés surtout aux *valetudinaria*.

La république romaine n'intervenait pas, non plus que l'empire, pour distribuer des secours aux malades nécessiteux. La loi, qui permettait de tuer ou d'exposer les enfants que les parents ne voulaient ou ne pouvaient pas nourrir, ne prenait pas souci de la pauvreté qui inspirait le mépris, et non la compassion.

Une assistance médicale s'exerçait cependant; mais cette assistance privée avait pour but de guérir et de rétablir les travailleurs esclaves ou les mercenaires libres, afin que leurs maîtres pussent en tirer le plus de profit possible, et ne pas les laisser trop longtemps improductifs. Il fallait d'ailleurs que leurs maladies fussent curables, et dans le délai le plus court possible. Quant aux infirmes et aux vieillards, ils étaient abandonnés sans secours, et ils mendiaient pour se nourrir.

Les médecins esclaves et affranchis, de même que les étrangers, furent employés par les maîtres et aussi par des associations diverses. Il y eut des médecins attachés aux jeux du cirque et aux courses de chars qui plaisaient tant aux Romains.

De même, des médecins furent attachés aux *ludi* où les gladiateurs s'exerçaient, et dans les arènes où ils combattaient et s'entre-tuaient. On trouve des médecins dans la maison des princes, d'autres secourant les associations de mercenaires artisans libres. Il est sûr que les indigents eux-mêmes s'associaient de leur mieux, afin d'avoir des soins pour leur santé et un tombeau après leur mort.

Vous voyez combien l'assistance qui a existé à Rome différait de notre assistance publique. La philanthropie, à peu près nulle chez les anciens, est la base des secours que nous donnons à l'indigent et au malade pauvre.

Les livres hippocratiques montrent des femmes extrayant l'enfant et le délivre (ἰατρευουσαί); Phénarète, la mère de Socrate, était sage-femme. De même, à Rome nous trouvons les accoucheuses (*obstetrices*) et des matrones (*honestæ matronæ*), chargées par la loi, au nombre de trois ou de cinq, de visiter le ventre et de constater la grossesse. L'emploi des femmes exerçant la médecine sous la république romaine dans des conditions limitées fut assez grand ; plus tard, on en vit préparant les parfums et les poisons. On ne pourrait invoquer l'exemple de l'antiquité pour admettre les femmes aux plus hautes charges médicales, et, pour ma part, je repousse absolument leur admission actuelle à l'internat de nos hôpitaux.

Pline disait expressément que la médecine est le seul des arts que la gravité romaine ne se permet pas encore d'exercer, « malgré le grand profit qu'on en tire ». Virgile déclarait que le goût aussi bien que l'aptitude manquaient aux Romains plus encore pour l'art médical que pour les autres arts. L'exercice de la médecine était une source de richesses et les Romains ne se montraient pas insensibles à l'amour du gain ; mais l'art médical était entre les mains des Grecs ; on les recherchait de tous côtés. Le luxe des conquérants profitait aux industriels médicaux.

Voulez-vous avoir une idée de ce que rapportait la médecine à Rome ? Beaucoup de praticiens étaient riches de plusieurs millions de sesterces. Je puis vous fournir, grâce à mon ami M. Louis Ruau, directeur général des monnaies, des données exactes sur le sesterce, qui était le quart du denier d'argent ; le denier équivalait ainsi à quatre sesterces, et le sesterce à quatre as. Le denier représentait, en francs et centimes de l'an de Rome 513 à 707, soixante et dix-huit centimes de notre monnaie actuelle ; sous Jules César, 1 fr. 12 ; sous Auguste, 1 fr. 08 ; sous Tibère, 1 franc ; sous Claude, 1 fr. 05 ; sous Néron, 1 fr. 02 ; de Galba aux Antonins, 1 franc. Le sesterce, en moyenne, valait donc 0 fr. 25 de la fin de la République aux Antonins. Pline rapporte que des archiâtres du palais, qu'il désigne, recevaient 250.000 et jusqu'à 500.000 sesterces.

Caius Sertinius Xénophon (appelé à tort Quintus d'après Pline, le signe Q au lieu de C étant une erreur de copiste), médecin de Claude, le premier auquel nous trouvons appliqué dans les inscriptions le titre d'archiâtre palatin, recevait de l'empereur un

traitement de 500.000 sesterces par an. Il ne quittait pas Claude, et la clientèle de la ville lui en aurait donné facilement 600.000 ; il prétendait faire un sacrifice en s'attachant au prince. Caius Sertinius Xénophon était de Cos, ainsi que son frère Tiberius Claudius Cléonymus, ce dernier n'étant pas médecin ; le docteur René Briau nous a donné sur eux de très curieux renseignements. Les deux frères étaient comblés de richesses par Claude, et cependant Caius Sertinius fut complice de la mort de l'empereur. L'un et l'autre embellirent Naples en élevant des édifices publics, et ils laissèrent après eux plus de trente millions de sesterces. Crinas, de Marseille, légua aux siens dix millions de sesterces, après avoir dépensé au moins cette somme pour relever les fortifications de sa ville natale. Vous voyez par ces exemples que plusieurs médecins acquéraient des fortunes considérables, retirant de leur profession autant d'argent que « mimes et courtisanes » et vous comprenez les diatribes de Pline.

Je viens de vous donner une idée sommaire des richesses acquises par quelques médecins de Rome. Pendant les périodes de décadence, la dignité médicale si affaiblie disparaissait à tous les degrés de la profession, sauf des exceptions très rares. Les Romains dépassèrent tout ce que la Grèce avait vu en dévergondage, non seulement dans les mots, mais dans les actes. L'histoire a inscrit les noms d'Eudemus et de Vectius Valens parmi les favoris de Livie et de Messaline. Les médecins de cour étaient mêlés aux complots, ils étaient devenus « instruments de règne » ; les uns, comme Caius Sertinius Xénophon, servaient par le poison un maître pressé d'hériter ; d'autres ont été jusqu'à ouvrir les veines du personnage condamné à mort. Au milieu d'un pareil relâchement des mœurs, les médicastres de bas étage étaient à la fois donneurs de drogues et de poisons, parfumeurs et magiciens ; il n'est pas douteux que, sous le Bas-Empire, la plupart des médecins n'aient abandonné aux pharmacopoles la préparation des médicaments ou le soin d'exécuter des formules.

Voici quelques renseignements sur de nouvelles pratiques médicales et des médicaments récemment employés. Antonius Musa avait guéri Auguste par l'eau froide, *intus et extra* ; mais, d'après Dion, il tua Marcellus par ce même moyen, à moins que le jeune prince n'ait péri empoisonné. Euphorbe, frère de Musa, vit donner son nom à une plante vireuse qu'il découvrit sur le

mont Atlas. Les deux frères imaginèrent les douches froides après les bains chauds pour resserrer les pores et donner une trempe au corps, analogue à celle du fer chaud plongé dans l'eau. Charmis, qui était de Marseille, ville d'origine grecque, proscrivit le bain chaud et prescrivit les bains froids par tous les temps; aussi voyait-on, obéissant à la mode de se précipiter dans l'eau froide, jusqu'aux vieillards consulaires grelotter de froid par manie. L'hydrothérapie ne paraît pas être d'origine romaine, mais bien plus reculée, venue en partie des Grecs et aussi des peuples du Nord, Germains et Bretons; mais c'est à Rome que la méthode hydrothérapique a été précisée.

La science des poisons, extrêmement ancienne, a dû amener celle des contre-poisons. Nicandre d'Alexandrie s'occupait des thériaques, remède contre la morsure des bêtes venimeuses, et des alexipharmaques contre les poisons mêlés aux aliments et aux boissons. Mithridate avait composé un célèbre antidote de son invention, dont je vous ai parlé dans l'ouvrage de Celse et qui a exercé la verve de Bernard de Palissy. Andromaque de Crète, dit l'Ancien, médecin de Néron, composa une thériaque, amas extraordinaire de drogues de toutes sortes, qui défie le bon sens et qui nous est parvenue peut-être par cela même, encore amplifiée par les Arabes.

Celse n'employait pas les sangsues, Thémison les mit en usage : ajoutez que c'est à Thémison qu'on doit le diacode et l'hiera-picra, composé d'aloès, de safran et de drogues aromatiques. L'emplâtre diachylon nous vient de Ménécrate, qui vivait à la fin du règne d'Auguste et sous Tibère. Je borne là ces indications.

Le Traité de Celse sur la médecine est resté sinon peu connu, du moins peu cité pendant le moyen âge; à peine en retrouve-t-on quelques extraits dans Oribase et Marcellus Empiricus. L'admiration des modernes a succédé à ce long oubli, lorsque, découvert en quelque sorte au milieu du xve siècle par Thomas Perentocelli, de Sarsana, l'ouvrage *De re medica* fut imprimé en 1478, cinq années avant l'*Ars parva* de Galien et les Aphorismes d'Hippocrate. Le canon d'Avicenne, en 1476, et des fragments d'Albucasis, en 1471, sur la préparation des médicaments, ont seuls paru avant le Traité celsien de la médecine.

Celse est l'auteur médical le plus souvent édité. Goulin a donné la liste des éditions qu'il a vues; Choulant, en 1824, cite cin-

quante-cinq éditions latines, plus quinze dont il ne peut garantir l'authenticité. Des traductions en ont été faites dans toutes les langues.

J'ai fait placer sous vos yeux un exemplaire des éditions les plus remarquables, et qu'il faut connaître. La première de toutes est celle de Venise, petit in-folio, extrêmement rare, presque introuvable.

Voici le titre et les indications bibliographiques de l'*editio princeps* :

CELSVS (Cornelius). De medicina lib. VIII. F. 1 *a* : PRIMO LIBRO CORNELII CELSI || DE MEDICINA HAEC CONTINENTUR : F. 7 *b* : FINIT TABULA. F. 8 *vacat*. F. 9 *a vacat*. F. 9 *b* : BARTHOLOMAEVS FONTIVS SAXETTO SVO. S. F. 10 *a* : CORNELII CELSI DE MEDICI||NA LIBER FINIT FLOREN || TIAE A NICOLAO IM || PRESSVS ANNO || SALVTIS M || CCCC L || XXV || III.

Après cette édition viennent celles de Milan, 1481, in-folio; de Venise, 1493 et 1497, in-folio; de Lyon, 1516, in-4°.

Le Cornelius Celsus publié par les Junte, en 1524, est in-folio. Voici le Celsus des Alde, de 1528; bel exemplaire petit in-4° :

AVRELII CORNELII CELSI MEDICINAE || LIBRI VIII... Venetiis, IN ÆDIBUS ALDI, ET AN||DREAE ASVLANI SOCERI MENSE || MARTIO M. D. XXVIII.

Un autre Celsus, également des Alde, placé en tête des *Medici antiqui latini*, est de 1547, in-folio.

Je tiens à vous montrer un spécimen d'une édition parisienne signalée par Dezeimeris et contenant à la suite de Celse l'ouvrage de Scribonius Largus : elle est de 1529, petit in-folio :

AVRE||LII CORNELII CELSI DE RE || medica libri octo, etc. PARISIIS, apud Christianum || Vuechel, sub scuto Basileiensi. M. D. XXIX.

En voici une autre de 1567, également de Paris, in-folio, parue parmi les *Artis medicæ principes* d'Henri Estienne :

AVRELII CORNELII CELSI || De re medica libri octo, operis ab eo scri || pti de artibus, pars sexta || ANNO M. D. LXVII || Excudebat Henricus Stephanus, illustri viri || Huldrichi Fuggeri typographes.

Beaucoup d'éditions du XVIe siècle ont été faites à Venise, Lyon, Haguenau, Paris, Bâle, Padoue, Leyde, etc.

Van der Linden a fait paraître à Leyde, en 1567, une édition in-12, célèbre, mais fort critiquée, sortie des presses d'Elzévir :

A. CORN. CELSI || MEDICINA || LIBRI OCTO. Ex recognitione JOH. ANTONIDAE VANDER LINDEN. Lugduni Batav. apud JOHANNEM ELSEVIRIVM acad. typograph. CIↃ IↃC LVII.

Une seconde édition de Van der Linden, également in-12, en deux volumes, est de 1665.

Almeloveen a fait paraître à Amsterdam en 1713 le Traité de Celse, format in-12, avec des notes de Constantin, Casaubon, etc. Volpi en a donné un autre à Padoue, en 1722, in-8, avec trois lettres de Morgagni; un nouveau Celsus, paru en 1746, 2 vol. in-8o, renferme six lettres de Morgagni.

L'édition in-4°, de 1769, par Targa, est aussi de Padoue; elle est remarquable par des corrections et l'épuration du texte. Celle de Leyde, 1785, in-4°, faite sur celle de Targa, renferme une lettre de Bianconi, des notes et commentaires *variorum* et un lexique de l'ouvrage de Celse par G. Matthiæ.

Haller a publié à Lausanne, en 1772, les deux volumes in-8° que voici sur Celse. Ces volumes forment les tomes VIII et IX de ses *Artis medicæ principes* :

A. CORN. CELSI || medicinæ || libri octo... ||
Recensuit, præfatus est || ALBERTUS DE HALLER ||
ARTIS MEDICÆ || PRINCIPES || Tomus octavus || Tomus nonus ||
Lausannæ || sumptibus Franc. Grassel et Socior.
MDCCLXXII.

On a dit que les titres des chapitres de Celse étaient de Halter, mais vous les trouverez donnés avant lui par les éditeurs précédents. Ils sont dans les volumes que je vous ai montrés sortis des presses des Alde, dans ceux de Paris, de Van der Linden, etc.

Je ne fais que mentionner les éditions de Strasbourg, 1806, 2 volumes in-8o; celles de 1808, par Pariset, 2 volumes in-32; de Vérone, 1810, in-4°; de Ritter et Albert à Cologne, 1830,

in-8°; celle de Daremberg, parue à Leipzig en 1859, in-8°. Celle d'Édouard Milligan, d'Édimbourg et Londres, 2e édition, 1831, in-8°, est une des dernières à vous signaler.

Je ne vous parlerai en fait de traductions que des françaises. La première en date est de Ninnin, 1753, in-12. Vous l'avez sous les yeux :

TRADUCTION || des ouvrages || d'Aurelius-Cornelius || Celse, || sur la médecine, par M. NINNIN, tomes I-II, Paris, M.DCC.LIII.

La traduction de Ninnin a été réimprimée avec le texte latin en regard en 1821, 2 volumes in-12; puis en 1823, avec les noms de Ratier et Fouquier, 1823, in-18.

Vous trouverez dans la collection des classiques latins de Nisard, imprimée chez Firmin-Didot, une bonne traduction de Celse par Chaales des Étangs, in-8°, parue en 1846. Le tirage à part, grand in-8°, porte en titre :

CELSE || Traité de la médecine || en huit livres || traduction nouvelle. || Paris || J.-S. Dubochet, Le || Chevalier et Comp. || 1846.

Elle a été suivie en 1876 par celle de Védrènes, grand in-8°, la dernière pour notre pays :

TRAITÉ DE MÉDECINE || DE || A. C. CELSE, || avec texte latin, notes, commentaires, tables explicatives, figures dans le texte, et quatorze planches contenant 110 figures d'instruments de chirurgie antique, trouvés dans les fouilles de villes gallo-romaines, de Pompéi et d'Herculanum || par A. Védrènes, || précédée d'une préface || par || Paul Broca || Paris || G. Masson, éditeur || MDCCCLXXVI.

J'ai fait représenter d'après plusieurs figures prises dans Védrènes, ainsi que d'autres de l'atlas de Vulpès et de l'article *Chirurgia* (Χειρουργία) de R. Briau (dans le dictionnaire des antiquités grecques et romaines), plusieurs instruments de chirurgie du temps de Celse ou un peu postérieurs à son époque. Remarquez ces scalpels, stylets, pinces, etc., souvent à double fin, les deux bouts étant utilisés. Examinez aussi ces ventouses, et un *speculum matricis*, trouvé à Pompéi, à trois valves pouvant

s'écarter et se rapprocher. J'appelle votre attention sur les figures du curieux article de René Briau et les planches accompagnant la traduction de Védrènes. Ces modèles d'instruments anciens forment le complément du texte et vous le feront encore mieux comprendre; l'arsenal chirurgical des Romains était vraiment remarquable.

Les historiens, les commentateurs, les érudits qui se sont occupés de Celse sont très nombreux. Rhodius, en 1639, tenta d'écrire une *Vita Celsi*. Almeloveen s'est beaucoup occupé de l'encyclopédiste romain et fut surnommé Celse II par l'Académie des Curieux de la nature; Morgani, de 1720 à 1750, écrivit huit dissertations sur Celse, et, déjà octogénaire, en 1768, il revenait encore sur ce sujet de prédilection. Targa, pendant soixante années de sa longue vie, a étudié les manuscrits et les éditions de Celse.

Je ne ferai que vous désigner : Scaliger, Daniel, Leclerc, Barchusen, J.-A. Fabricius, Mahudel, Schulze, Kortholt, Eschenbach, Dujardin, Bianconi, etc., et encore dans une période plus récente : Schilling, Louis Choulant, Künholtz, Kissel, Beaugrand, Hæser, etc.

Vous avez dû remarquer, parmi les historiens de Celse, deux noms qui nous intéressent de bien près, ceux de Daremberg et de Broca. Je tiens à m'arrêter un instant sur ce dernier.

Messieurs, sous le décanat de Tardieu, après Rayer et avant Würtz, les études historiques avaient repris faveur. C'était le moment où la médecine comparée était entrée à la Faculté, où mon cher et savant maître Charles Robin professait officiellement l'anatomie générale dont il avait établi l'enseignement solide dans ses cours particuliers. Des conférences sur l'histoire de la médecine et de la chirurgie furent faites sous l'inspiration de Verneuil et de Broca, deux amis, qui, avec Follin, représentaient alors la jeune école chirurgicale.

Tous les conférenciers sont devenus professeurs, depuis notre Doyen jusqu'à Tarnier. Hélas! combien nous manquent aujourd'hui! Chauffard, Lorain, Gubler, Axenfeld, Lasègue, Parrot. Les adhésions étaient si nombreuses que plusieurs, à cause du temps limité, ne purent se faire entendre; celui qui vous parle avait préparé une esquisse sur Morgagni; mais il dut céder la place à Broca, terminant la série par une étude sur Celse.

Ceux de vous qui ont connu Broca savent qu'il était né, comme

Gratiolet, à Sainte-Foy, dans la Gironde, et qu'il a parcouru la carrière la mieux remplie, passant par les hôpitaux, prenant part à tous nos concours, enlevant de hautelutte les premières places. Écrivain d'un rare talent, Broca a laissé des travaux nombreux sur l'anatomie pathologique du cancer, le rachitisme, la pathologie des cartilages, un traité des anévrismes, un autre des tumeurs, etc., etc. Ses mémoires sur l'anthropologie sont d'un mérite exceptionnel, et Broca avait reçu de ses collègues de la Société d'anthropologie le titre glorieux et mérité de fondateur.

Les notices de S. Pozzi et de P. Horteloup vous montreront, dans des pages émues, les aptitudes et les travaux de Broca; elles vous le feront apprécier et regretter.

Il vous faudra lire, messieurs, la conférence sur Celse, à laquelle j'ai fait de nombreux emprunts. Le succès avait répondu aux efforts de l'orateur, et rien ne lui a manqué, pas même les critiques à la Quintilien, ainsi que vous le pourrez voir dans la *Gazette médicale* de l'époque (année 1865, p. 405).

Quelle perte pour la Faculté, l'Académie, l'École d'anthropologie, les Sociétés savantes auxquelles Broca donnait ses travaux, lorsque le 8 juillet 1880 arriva, comme un coup de foudre, la nouvelle de sa mort! Personnalité puissante, cœur bon et généreux, nature droite ayant pour règles le devoir et l'équité, tel était Broca.

Messieurs, j'ai tenu à ce que vous connaissiez la Collection médico-chirurgicale celsienne. Rien, ou bien peu, ne nous reste des auteurs qui ont écrit pendant les trois derniers siècles qui précèdent notre ère. Celse représente à lui seul une époque vous rappelant celle d'Hippocrate; plus tard, Galien vous en offrira une autre, répondant au point le plus avancé, sinon le meilleur, de la médecine grecque.

Vous avez vu quels efforts ont été faits pour dissiper l'obscurité presque impénétrable qui enveloppe la personnalité d'Aulus Cornelius Celsus. Il est incontestable qu'il était plutôt un médecin de livres et de cabinet qu'un praticien occupé. C'était, je vous l'ai montré, un curieux de la nature, un *philiâtre* de haut rang, instruit, pouvant, au besoin, soigner ses proches, ses amis, ses esclaves et les esclaves de ses amis.

L'œuvre considérable *Artes*, *Artium libri*, vous a offert, pour les choses de la médecine, un abrégé solide, un manuel merveil-

leusement composé, d'un style pur, mais nerveux, concis, élégant. Celse, auteur grave, procède avec le calme et l'impartialité du juge pour prononcer sur les doctrines de son temps. L'ouvrage *De re medica* est un des legs les plus précieux de l'antiquité pour apprécier la médecine grecque à Rome.

Si je suis parvenu à vous faire voir combien l'étude de Celse vous sera profitable, vous comprendrez aussi, messieurs, les sentiments que j'éprouve en vous rappelant, à propos de Celse, le souvenir et le nom de Paul Broca.

PARACELSE

Dans cette première leçon, je veux appeler votre attention sur deux personnalités remarquables et vous faire apprécier Paracelse ainsi que Van Helmont. Ils ont été qualifiés de réformateurs, de fondateurs de l'iatro-chimie, de précurseurs du vitalisme, etc. Exaltés outre mesure par les uns, absolument dépréciés par d'autres, que devons-nous penser de ces hommes étranges et si discutés?

Le vrai nom de Paracelse est Théophraste Bombast von Hohenheim. On le trouve désigné dans ses œuvres par l'ensemble de plusieurs prénoms : Aureolus Philippus Theophrastus Paracelsus Bombastus ab Hohenheim. Paracelse a signé souvent : Theophrastus ex Hohenheim eremita. Sur la pierre tombale de Salzbourg, on lit seulement : Philippus Theophrastus. Il est possible que Théophraste de Hohenheim ait pris le nom de Paracelse pour marquer sa prééminence sur Celse et sur les médecins les plus élevés; peut-être Paracelsus n'est-il que la traduction du mot Hohenheim.

Paracelse est né en 1491 (on a dit aussi en 1493), en Suisse, près de Zurich, à Einsiedlen ou Maria Einsiedlen, où se trouvait une abbaye; l'épithète d'*eremita* prise par Théophraste est relative à son lieu de naissance.

La famille Bombast von Hohenheim était fort honorable et avait son château aux environs de Stuttgart; mais, dès 1409, ce château était passé dans des mains étrangères. Le père de Paracelse, Guillaume Bombast de Hohenheim, avait étudié la médecine à Tubingue; il était médecin de l'abbaye d'Einsiedlen; sa mère, avant son mariage, était surveillante de l'hôpital annexé au couvent. En 1502, Guillaume émigra, suivi de sa famille, à Villach en Carinthie, et y exerça la médecine jusqu'à sa mort,

arrivée en 1534, à l'âge de soixante et onze ans. Le premier maître de Paracelse fut son père qui lui donna des notions de médecine, d'alchimie et d'astrologie ; il reçut également des leçons d'Eberhard Baumgartner, de Mathæus von Scheidt et de Mathias Schlach. A l'âge de seize ans, Paracelse fut envoyé par son père à l'Université de Bâle, où il étudia l'alchimie sous la direction du célèbre Tritheim, puis dans le laboratoire de Sigmund von Fugger, à Schwatz, dans le Tyrol.

Esprit ardent, inquiet, agité, Paracelse visite alors les universités d'Allemagne, de France et d'Italie et les établissements métallurgiques; il parcourt l'Espagne, l'Angleterre, la Prusse, la Pologne, et là, soit qu'il fût enlevé par les Tartares ou qu'il se fût mêlé à leurs bandes, il pratiquait, dit-il, l'alchimie. Puis, il se rend en Égypte, vient à Constantinople où il se fait initier à toutes sortes de mystères; il traverse la Valachie, la Transylvanie, etc. Pendant cette vie aventureuse, Paracelse fréquente toutes sortes de personnes, demandant leurs recettes ou secrets aux barbiers, aux baigneurs, aux devins, magiciens et astrologues, bohémiens, ainsi qu'aux bonnes femmes et même, dit-il, au bourreau. Il paraît, en outre, que Paracelse a servi dans l'armée danoise, sous le roi Christian II.

De retour en Suisse après dix ans d'absence et grâce à la protection de Hansschein, son compatriote, Paracelse fut nommé en 1526 médecin pensionné à Bâle, et devint l'année suivante professeur à l'Université. Sa première leçon eut lieu le jour de la Saint-Jean et il se servit de la langue allemande pour se mettre à la portée de tous les auditeurs, au grand scandale des savants de l'époque et rompant ainsi avec les vieilles habitudes universitaires.

Avant de commencer, il brûla publiquement les œuvres de Galien, d'Avicenne, de Razès, pour prouver que, grâce à lui, une ère nouvelle allait commencer pour la médecine, et proclamant que les boucles de ses souliers et les poils de son chignon pourraient en enseigner plus que de pareils maîtres. Théophraste se posait en réformateur comme Luther, qui, peu auparavant, avait détruit par le feu la Bulle du pape et les Décrétales, à Wittemberg. Parlant plusieurs heures de suite avec une faconde intarissable, employant les expressions les plus osées, les plus mordantes, souvent les injures les plus grossières, Paracelse

passionnait la foule, toujours prête à applaudir comme à conspuer ce qu'elle ne comprend pas.

Après des cures heureuses, ayant guéri l'imprimeur Froben d'une maladie grave, le professeur de Bâle fut à l'apogée de sa gloire, entouré d'adeptes enthousiastes, appelé auprès des grands, traitant une foule de malades dans tous les pays environnants.

En 1528, Théophraste de Hohenheim dut descendre de sa chaire et s'éloigner. La jalousie et la haine à son égard s'étaient élevées, puis accrues, en raison de ses succès ; il avait excité la jalousie et l'inimitié en dénonçant l'esprit de routine et de lucre des médecins et des pharmaciens. A la suite d'un démêlé avec un malade rapidement guéri et qui, au lieu de lui donner cent florins, prix convenu, obtint de s'acquitter avec six florins d'honoraires, Paracelse proféra des invectives contre les magistrats, et, sur le conseil de ses amis, il se retira près de Stuttgart. Là, il fut encore en butte aux persécutions qu'il suscitait ; menacé de la prison, il s'enfuit de nouveau. Sa vie devint errante et misérable. N'ayant aucun frein, vivant au milieu de la populace, s'enivrant avec des paysans et des cochers, conservant à peine pendant quelques heures sa liberté d'esprit, il guérissait des malades sur sa route et dormait où il pouvait. Il parcourut ainsi l'Alsace, la Bavière, la Suisse, la Moravie, le Tyrol, l'Autriche, la Carinthie. Enfin, après une courte maladie, et quoiqu'il prétendît posséder le secret d'une panacée de longévité, il vint mourir à Salzbourg, le 24 septembre 1541 ; il avait dicté trois jours auparavant son testament, étant à l'hôtel du Cheval blanc, y succombant suivant les uns, ou à l'hôpital Saint-Étienne, d'après une autre version. Paracelse, inhumé, selon son désir, près de l'église de Saint-Sébastien, laissa ses manuscrits à André Wendl, chirurgien de Salzbourg.

Il faut connaître quelques-unes des opinions passionnées qui ont été émises sur la vie de Théophraste de Hohenheim. La date de sa naissance a été reportée de 1490 à 1493, même 1498 (Dezeimeris), mais par erreur d'impression ; il est sûr qu'il est mort âgé au moins de quarante-sept, au plus de cinquante à cinquante et un ans.

Les ennemis de Paracelse ont fait remarquer son peu de penchant pour les femmes et sa façon dédaigneuse ou méprisante de s'exprimer sur leur compte. On a prétendu que, dans son enfance,

il avait été émasculé par le fait d'un porc ou d'une oie (injuriâ suis vel anseris), ou maltraité par un soldat qui le rendit eunuque, ce qui est problématique.

La famille Bombast von Hohenheim était, comme je l'ai déjà dit, de bonne extraction. Aussi, l'assertion d'Eraste : Fils de la terre ou du Tartare à la manière d'un certain Merlin (terræ vel tartari videtur filius instar Merlini cujusdam fuisse) est-elle complètement imaginée. L'éducation première de Paracelse est loin d'avoir été nulle ; il a reçu les leçons de son père, de Trithein, et de beaucoup de savants qu'il se plaît à citer. Toutefois, il est parfaitement vrai qu'il recherchait de préférence les hommes à secrets et les alchimistes ; il a peu ou point lu les Grecs et les Arabes, qu'il méprisait profondément. Hippocrate paraît avoir fait exception, puisque Théophraste a commenté les Aphorismes. Pendant le cours de sa vie errante, après avoir quitté Bâle, Paracelse travaillait peu, s'abandonnant à ses penchants vicieux, à toutes sortes de désordres et d'inconduite.

L'ivrognerie de Paracelse est notoire. Si les détracteurs conviennent que jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il fut sobre, s'abstenant de vin, c'est pour mieux accentuer son intempérance par la suite. Oporin, ou Oporinus, secrétaire de Paracelse, et qui le suivit au départ de Bâle, quittant femme et enfants pour l'accompagner, est fort explicite. Il raconte, dans une lettre à Veier, que Paracelse était pris d'accès de fureur pendant la nuit, que, saisissant une épée qu'il disait tenir du bourreau, il en frappait le plancher et les murailles. Oporin craignit plusieurs fois d'être atteint et d'avoir la tête fendue : il montre son maître prodigue à l'excès, sans souci du lendemain, ayant à toute occasion des habits neufs qu'il donnait au premier mendiant venu ; souvent sans une obole dans sa bourse, celle-ci était bientôt remplie d'or ; comment le précieux métal y était-il venu ? Ce récit de l'ingrat disciple, qui croyait à la transmutation des métaux, vous fait voir Paracelse atteint d'alcoolisme nettement caractérisé.

La fin prématurée de Paracelse a beaucoup intrigué ses ennemis et ses biographes. On a été jusqu'à dire que, précipité du haut d'un rocher, il s'était brisé le crâne dans sa chute ; mais, avec une pareille fracture, comment aurait-il pu, « débile de corps, mais sain d'esprit », dicter son testament ? L'empoisonnement a été invoqué ; mais les poisons ordinaires ayant peu de prise sur un pareil alchimiste, c'étaient des fragments de dia-

mant, donnés dans un but coupable, qui avaient perforé les entrailles; tel était le bruit répandu à la mort de Théophraste de Hohenheim. Nous devons, ce me semble, admettre que les émanations délétères, arsenicales, stibiées, mercurielles et autres, au milieu desquelles avait vécu ce fanatique manipulateur, ses luttes passionnées, son intempérance continuelle expliquent sa mort à un âge peu avancé.

Les objets laissés par Paracelse étaient des manuscrits, quatre ouvrages théologiques, un livre imprimé de médecine, quelques instruments de chirurgie, plusieurs objets en métal précieux.

Essayons de nous rendre compte du système de Paracelse. Je fais appel à votre patience; le langage de Théophraste est obscur, véhément, souvent contradictoire, incorrect, avec des néologismes singuliers et embarrassants. Le titre de plusieurs travaux, dont vous avez sous les yeux la collection, a besoin d'être expliqué. *Paramirum* signifie très admirable; *Paragranum*, graine par excellence; *Archidoxa*, haute doctrine. Nous trouverons encore le *Labyrinthus*, la *Berthéonée* ou petite chirurgie, etc.

Comme frontispice, je prends le portrait qu'ont laissé les contemporains : personnage maigre, avec des mèches de cheveux frisés autour de la tête, chauve par le haut, l'œil vif, le nez court, un peu de barbe hérissée.

Théophraste de Hohenheim veut renverser et détruire tout l'édifice médical construit avant lui. Faisant table rase des théories anciennes, il est le monarque de la médecine et il dit dans *Paragranum* : « Vous me suivrez, toi Avicenne, toi Galien, toi Razès, toi Montegnana, toi Mésué. Ce n'est pas moi qui vous suivrai, mais vous qui marcherez à ma suite, vous médecins de Paris, de Montpellier, de Suède, de Misnie, de Cologne, de Vienne, des bords du Rhin et du Danube, des îles maritimes, médecins italiens, dalmates, athéniens, grecs, arabes, juifs. Je ne vous suivrai pas, mais vous me suivrez et aucun de vous, en quelque lieu qu'il se cache, n'évitera que le chien ne lève la cuisse sur lui. Je serai monarque, j'administrerai une monarchie. Voilà ce Cacophraste comme il vous convient de m'appeler... » (*Præfatio in librum Paragranum*, édition de Francfort, 1603, t. Ier, p. 4 et 5; édition de Genève, 1658, t. Ier, p. 183.)

Autant qu'on en puisse juger à travers des contradictions et une orthodoxie plus que douteuse, Paracelse avait adopté des idées néo-platoniciennes et faisait tout dériver de la Divinité.

Chaque créature présente le baume astral. L'homme renferme en lui toutes les formes de la vie extérieure; il a le soleil, la lune, les astres, le ciel, la terre, l'eau, le feu, etc. « L'astronomie apprend à connaître les influences, le firmament et tous les astres, les étoiles, les planètes et le génie du ciel. Ceci nous conduit à dire que cette constellation, ce firmament et le reste que vous étudiez dans le ciel, se retrouvent dans l'homme. Vous appelez l'homme Microcosme et nous ne rejetterons pas cette dénomination, elle est juste; mais vous ne la comprenez pas bien; votre interprétation est obscure et pleine de ténèbres. Écoutez la nôtre : Comme le ciel, avec son firmament, ses constellations et le reste, est en lui et par lui-même, ainsi l'homme sera constellé puissamment et par lui-même. » (*Paramirum de Ente naturali*, IIIe traité, chap. I, édition de Francfort, 1603). L'homme est donc le Microcosme, en face de la nature extérieure ou Macrocosme. De même que le ciel a ses planètes et ses révolutions, l'homme a ses constellations, ses membres, ses équinoxes, son méridien. L'aliment ne sert à l'homme que comme le fumier sert au champ. « Il y a sept membres dans le corps : cerveau, cœur, poumons, fiel (vésicule), foie, reins, rate, qui sont en harmonie astrale avec Lune, Soleil, Mercure, Mars, Jupiter, Vénus et Saturne... Ces membres ne demandent aucun aliment, mais se suffisent à eux-mêmes, comme les sept planètes qui se nourrissent elles-mêmes, sans que l'une demande son aliment aux autres et sans rien emprunter aux astres... Le corps est double : firmamental et terrestre. Je vous le dis en vérité, l'homme se compose de deux espèces de créatures : de celles qui se nourrissent et de celles qui manquent de nourriture... Le fumier réchauffe et engraisse le champ d'une manière occulte; la nourriture produit le même effet dans le corps, d'une manière corporelle; mais elle n'agit pas sur ce qui est dans le corps (chap. II, III et IV). » Ces citations abrégées vous montrent la manière dont Paracelse expose ses idées; les rêveries y tiennent la plus large place.

Vous pressentez que, si la connaissance du Macrocosme importe seule pour apprécier le Microcosme, en d'autres termes si le corps humain est connu par l'étude seule de la nature, à quoi sert l'anatomie humaine? Elle devient absolument inutile, aussi Théophraste la méprise et la rejette : « Disséquer est une mé-

thode de paysan » ; il s'élève contre « l'habitude puérile de disséquer les cadavres, dont se glorifient les prestidigitateurs italiens ». Et cependant il est question d'anatomie dans les écrits de Paracelse; mais, sous ce nom, il y a de tout, excepté l'anatomie vraie. L'anatomie est « l'effigie astrale externe », c'est encore « la signature pour les remèdes, la forme ou l'effigie des maladies ». L'alchimie conduit à trouver ce qui constitue le corps vivant (*anatomia materialis*) et comment le corps se décompose après la mort (*anatomia mortis*). Paracelse appelle encore l'anatomie vivante : anatomie essentielle, ou spagyrique, ou chimique. Et alors surgissent les idées fantastiques : de même que le monde entier est un seul corps, de même toutes les maladies des hommes forment un seul corps. Mais tous les hommes n'ont pas une seule maladie; c'est l'anatomie vivante qui apprend les divers gisements des maladies, comme la métallurgie apprend ceux des divers filons de l'or qui, tout dispersés qu'ils sont, ne forment qu'un seul corps. Il est évident que Théophraste, n'ayant aucune connaissance anatomique sérieuse, imagine ou invente, en détournant les expressions reçues de leur sens habituel.

Avec une pareille anatomie, vous devinez une physiologie nulle. Que dire des conceptions suivantes : « Le cœur répand son esprit dans tout le corps, comme le soleil sur tous les astres et sur la terre elle-même. Cet esprit est seul utile au corps pour sa subsistance et non les sept membres. Le cerveau pénètre seulement jusqu'au cœur et du cœur regagne son centre spirituel; ce but est le seul auquel il tende. Le foie, par son esprit, marche seulement vers le sang et n'atteint pas autre chose. La rate se dirige vers les flancs et les viscères. Les reins s'ouvrent un passage à travers les lombes, les parties voisines et les voies urinaires; le poumon autour de la poitrine et de la gorge; le fiel a son mouvement vers l'estomac et les intestins. A l'aide de ces indications, vous connaîtrez si un de ces organes s'écarte de sa route et pénètre dans une voie étrangère, par exemple la rate dans celle du fiel, car alors, de toute nécessité, il s'engendre des maladies (*Paramirum*, chap. VIII). » Je m'abstiens de tout commentaire. Paracelse repousse les anciens éléments galéniques « les humeurs, qui ne sont qu'un produit de l'imagination ». Voyons ce qu'il met à la place. L'homme ou le microcosme est formé comme le macrocosme ou l'univers par quatre éléments : le feu, la terre, l'eau, l'air; c'est la théorie d'Anaxagore. Mais,

pour Paracelse, ces éléments s'associent pour constituer des éléments plus immédiats. « Tout élément se divise en trois parties, lesquelles cependant existent sous la même apparence, la même forme, la même couleur, la même figure et la même manière d'être, à savoir : le sel ou baume, la résine ou soufre, et la partie liquoreuse ou gotaronium (mercure). Ces trois parties produisent toutes choses, c'est-à-dire les procréations des éléments du corps limon et semblablement celles du corps physique. Chaque corps est constitué par ces trois parties et n'en a ni plus ni moins. Elles produisent les métaux, les minéraux, les pierres, les arbres, les plantes, en un mot, tout ce qui a la vie ou ne l'a pas. La manière d'être est autre pour les métaux, pour la chair, le sang, le bois, etc. Le médecin ne considère pas cela, mais seulement l'intérieur qui est son subjectum, et qui naît des éléments » (*Paragranum*, V. — *Labyrinthus medicorum errantium*, chap. III.)

Ailleurs, il est dit : trois substances primordiales, le soufre, le mercure et le sel, se trouvent dans ce limon dont l'homme est formé, l'homme n'est que ces trois substances. « L'alchimie ou le feu de Vulcain, en dégageant ces substances après la mort, embrasse ainsi trois éléments, trois substances, quatre astres, quatre terres, quatre eaux, quatre feux, quatre airs et toutes les conditions, les habitudes, les propriétés et les natures de l'homme, sans lesquelles il n'y a pas de maladies, notions que vous avez perdues de vue, ô médecins ! lorsque vous écriviez que les maladies naissent des quatre humeurs, lesquelles cependant n'ont jamais eu rien de commun avec les éléments et les quatre ou les trois choses (*De origine morborum ex tribus substantiis*, I, II). » En résumé, les mots sel, soufre et mercure n'ont pas, dans Paracelse, une signification précise ; ils ne répondent à aucune substance réelle. Voici ce qu'on finit par comprendre dans son exposé alchimique : ce qui brûle, il l'appelle soufre ; ce qui se volatilise ou se sublime, il l'appelle mercure (il ne saurait être question du vif-argent) ; ce qui reste à l'état solide ou terreux, il l'appelle sel. Ces mots sont des termes génériques ; il y a beaucoup d'espèces de sels, de mercures et de soufres.

Théophraste parle beaucoup des semences pour la formation et la répartition des parties du corps. Comme toujours, cette idée de semence, « matière première de toutes choses », est entourée de nuages et exprimée en termes bizarres. « Ce ne sont

pas les éléments qui sont la cause des maladies, cette cause est la semence qui germe dans les éléments et s'y accroît jusqu'à la dernière essence et la dernière matière; c'est ce qui nous fait croître nous-mêmes et de quoi aussi les maladies prennent accroissement. Cela même qui est accru est la maladie... Le médecin doit savoir que les semences des maladies sont de deux sortes : la semence *iliastrum* et la semence *cagastrum*; en d'autres termes, toute semence a été semence dès le principe, comme celle de la pomme, de la noix, de la poire, etc., et cette semence est dite iliastre; ou elle est née de la corruption et on lui donne le nom de cagastre... Ainsi les maladies iliastres sont l'hydropisie, la jaunisse, la goutte, etc.; les maladies cagastres sont la pleurésie, la peste, les fièvres, etc. » (*Labyrinthus*, chap. XI.)

Cette conception des semences me fournit une transition aux influences causales dans la pathologie de Paracelse. Nous arrivons à l'*Archeus* et aux *Entia*.

L'Archée, Archeus, Alchimiste (venant soit d'ἀρχή, commencement, autorité, soit de ἀρχεύω, commander) a son siège dans l'estomac; il préside aux actes alchimiques; il sépare dans les aliments les principes nutritifs des principes vénéneux, donnant aux premiers la teinture nécessaire pour qu'ils soient assimilés. Archeus, l'alchimiste, équivaut et répond à la nature; par sa puissance, il produit tous les changements en bien et en mal. Archeus a une tête et des mains; c'est l'esprit de la vie, il permet ou non l'exercice des opérations cachées. « La nature peut pécher quelquefois par la vertu appétitive. En effet, avant que Mars soit produit tout entier, Archeus entretient en soi par son ilech (*ilech*, principe occulte) une inimitié cachée contre le microcosme... Mais le médecin ne doit point s'occuper de cela, car, partout où Archeus simule du dégoût et prend en haine sa nature et son propre ouvrage, le médecin, comme son ministre, ne peut réprimer cet éloignement archéique. En conséquence, il faut savoir que, dans la manière de préparer les compositions, il arrive souvent qu'Archeus veut que son anatomie soit composée en une chose et point en une autre. » (*De gradibus et compositionibus receptorum ac naturalium*, t. VII, part. VII, édition Francfort, 1603.)

Dans cette obscurité, on trouve encore que l'Archée imaginaire

n'est pas seul, chaque partie du corps a un estomac ou un alchimiste pour sa nutrition. Les fonctions sont expliquées par les archées et la force sidérale, la force dérivant des astres.

Le *Livre des Êtres* fait partie du *Paramirum*. « Apprenez aussi qu'il existe cinq Êtres (*Entia*) par lesquels sont faites et produites toutes les maladies. Il y a cinq origines d'où sort une certaine origine respective, laquelle a assez d'efficacité en soi pour la production de toutes les maladies passées, présentes et futures (*Libellus prologorum*, II, 2). » Chaque *ens*, ou être, peut produire chaque maladie; il y a donc cinq pestes, cinq hydropisies, cinq jaunisses, cinq cancers, etc. Des feux quintuples régissent notre corps ou le menacent.

« La vertu des astres s'appelle être des astres (*ens astrorum*, *ou astrale*). La deuxième vertu ou puissance qui nous remue violemment et nous jette dans la maladie est l'être du poison (*ens veneni*). A propos de cet être, vous remarquerez que, quoique l'être astral lui-même ait une influence salutaire sur nous et qu'il ne nuise en rien au corps, cependant l'être du poison peut nous être préjudiciable. Étant sous sa dépendance, il nous faut subir son influence, et nous ne pouvons l'éviter. Il y a une troisième vertu qui abat et affaiblit notre corps, quoique les êtres dont on a déjà parlé aient sur nous une influence salutaire et favorable, c'est l'être naturel (*ens naturale*). Il est manifeste quand notre corps nous rend malades par son dérangement ou sa mauvaise complexion. C'est donc par lui que sont produites en grand nombre les maladies diverses, je dirai même toutes les maladies sans exception, quoique les autres êtres soient bien disposés. Le quatrième être s'entend de l'être des puissants esprits (*ens de potentibus spiritibus*), lesquels troublent et rendent malade notre corps d'après le pouvoir qu'ils en ont... Le cinquième être qui, tous les autres étant de bonnes conditions, agit sur nous est l'être de Dieu (*ens Dei*)... Notez soigneusement que chacun de ces êtres a sous sa domination toutes les maladies. Et, en ce sens, il y a cinq espèces de peste, l'une venant de l'être de l'astre, l'autre de l'être du poison, la troisième de l'être naturel, la quatrième de l'être des esprits, la cinquième de l'être de Dieu. Il en est de même pour toutes les autres maladies, et c'est à quoi vous devez faire attention et en conclure que les maladies viennent absolument de cinq principes et causes, et non d'un seul principe, comme jusqu'ici vous l'avez cru sans fondement et par

une erreur palpable, en n'admettant qu'un être unique (*Prolog.*, II, 4). » Les développements qui accompagnent cette exposition vous prouvent comment Paracelse divague, parlant de tout sans règle, de la façon la plus bizarre. Je vous fais grâce de l'espèce d'air désigné sous le nom de grand M, qui peut être souillé par l'émanation ou l'haleine des astres. Je ne reviendrai pas sur l'Alchimiste, sur l'Archée ; je passerai sur la fascination, les figures du nécromancien qui font souffrir de tout ce qu'on fait à ces images. On a voulu trouver dans les divagations sur l'être astral des données sur le milieu météorologique ; dans l'être du venin, un aperçu des principes délétères mêlés à l'aliment ; dans l'être naturel, la force vitale ; enfin, dans l'être spirituel, l'influx magnétique ; dans l'être de Dieu, une punition. Les rêveries de Paracelse auront de la peine à autoriser de telles réalités ; mais, dans ses écrits, il y a matière à soutenir des opinions même opposées. On est frappé par quelque lueur soudaine, comme vous avez pu le voir ; mais bientôt il est impossible d'être fixé, tout échappe au moment où on croit saisir quelque chose de vraiment raisonnable ou de positif.

Avant de vous parler de la chirurgie et des idées thérapeutiques de Paracelse, je veux vous signaler un écrit curieux ainsi que les livres sur les maladies tartareuses et le mal français ou la syphilis.

La *Réponse à quelques accusations* dévoile et met au jour le caractère de Paracelse, sa vie errante, le désordre de son esprit. Il est le Christ de la médecine, les autres médecins sont les faux prophètes et les antéchrists, tenant du diable le pouvoir de tromper le public. Il doit ses connaissances et ses succès à l'astronomie et à l'alchimie ; les recettes, les dénominations qu'on lui reproche sont nécessitées par des révélations qu'il a eues. (*Responsio ad quasdam accusationes et calumnias suorum æmulorum et obtrectatorum*, édition de Francfort, 1603, t. II, p. 112 et suiv.)

Le *Liber de morbis tartareis*, qui fait suite au *Labyrinthus* (*id.*, t. II, p. 180 et suiv.), est un des plus célèbres traités de Paracelse. Vous en trouverez une analyse dans une thèse passée sous ma présidence l'année dernière. (G. Muleur, *Essai historique sur l'affection calculeuse du foie*, etc. Thèse de Paris, 1884, n° 188.) Dans ce traité, Théophraste est plus compréhensible ; il indique une catégorie de maladies héréditaires, mais il mêle constamment

le faux avec ce qui est à peu près exact. Voici ce qui constitue le Tartre ou Tartare : « Toute humidité terrestre a incorporé en elle une matière qui a été créée par la nature et disposée pour la coagulation. Un exemple vulgaire éclaircira ce point : le vin vient de la terre et porte, innée en lui, la matière susdite. Dans l'opération de la coagulation, le coagulé se sépare du vin et adhère à l'intérieur du vase ou du tonneau. Cette substance s'appelle Tartare du vin. L'eau contient aussi un Tartare qui se sépare subitement de l'eau, et qu'on appelle Tartare de l'eau. On appelle aussi Tartare du lait ce qui se sépare du lait. On tire aussi un Tartare du suc des fruits et des plantes, c'est le Tartare des fruits et des plantes (chap. I). » Archeus intervient en nous, pour séparer de l'élément bon, l'élément mauvais, ce dernier rejeté par les organes excréteurs. Archeus, à la manière du charpentier qui rejette un morceau de bois pourri, fait assimiler les bonnes choses. Lorsque le travail est troublé, il se forme dans les substances liquides du corps une nouvelle substance visqueuse, imprégnée de sels terrestres, qui est le Tartare ou Tartre. Bientôt le Tartare devient une abstraction ; il est partout dans les viscères, sous toutes les formes, même celles qui ressemblent le moins aux concrétions. Il semble que chaque idée venant à l'esprit de Paracelse soit transformée en cause universelle de maladies. « Une certaine espèce de Tartare naît chez les femmes ; il est de deux espèces, c'est-à-dire qu'il se produit de deux manières chez elles : d'abord par la manière ordinaire, c'est-à-dire par la nourriture et la boisson, puis en recevant et concevant le tartare des hommes (chap. VI). »

Le Tartare imprègne l'enfant du premier au troisième mois.

Il y a quatre espèces de maladies tartariques, mais la division repose sur des caractères vagues; toutefois la description des diverses espèces de goutte et des maladies calculeuses est intéressante, et Paracelse reconnaît leur hérédité.

Les traités de la grosse vérole sont au nombre de deux; l'un, en huit livres, paraît apocryphe (*De l'origine, des causes, du traitement du mal français*); l'autre est généralement reconnu comme paracelsique. « Pour réprimer et comprimer l'audace de ceux qui, depuis plusieurs siècles, par leur étalage orgueilleux, par leurs clameurs insensées et les titres extraordinaires dont ils se parent, se sont sottement arrogé la direction de la médecine, j'ai résolu, lecteur bénévole, de dévoiler les erreurs innombrables qu'ils ont commises dans le diagnostic et le traitement du

mal français... J'appelle cette maladie : mal français, nom du pays où l'on rapporte qu'il a pris naissance... On ferait preuve d'ignorance dans l'art médical, si l'on prétendait que j'aurais dû donner à ce mal le nom de pustules, et on montrerait qu'on ne comprend pas que ce dernier est une appellation générique. » (*De tumoribus, pustulis, ac ulceribus morbi gallici*, édition latine de Genève, 1658, in-folio.) Paracelse invective encore les médecins contemporains, puis il s'élève contre les fumigations de cinabre en faveur parmi les médecins de Montpellier et de Salerne, contre l'abus des lotions mercurielles, contre les corrosifs, et enfin contre le gaïac. Vous remarquerez combien il est erroné de dire que Paracelse a le premier opposé le mercure à la syphilis, mais il veut que l'on prenne le mercure à l'intérieur.

La propriété contagieuse du *morbus gallicus* est appelée transplantation par Theophraste; mais, après cette idée juste, il prend le change en trouvant que la nature de ce mal est telle qu'il ne se transplante jamais dans aucun corps, à moins qu'il ne soit disposé à quelque autre maladie, soit externe, comme l'esthiomène, le cancer, la morphée, l'alopécie, soit interne, comme la fièvre, l'arthrite, la paralysie. Paracelse n'en sait pas plus que ses contemporains sur les origines du mal français; ce qu'il a dit du gaïac prouve que l'opinion d'une importation américaine était peu répandue : « Maintenant que je puis, comme médecin, faire connaître les causes et l'origine de l'épidémie vénérienne, d'après la nature du microcosme et les véritables sources de la vraie médecine, je dis que le mal français, comme toutes les autres maladies, vient primitivement du temps, puis de la corruption du sperme; alors, en effet, diverses espèces de métaux reçurent une certaine corruption du sperme. Ce qui le prouve, c'est que, depuis la création du monde, on n'a jamais vu une luxure plus grande, une plus grande licence, et plus de dérèglement dans les mœurs que dans le siècle où l'on observa pour la première fois chez l'homme ce genre de mal; ce temps se rapporte à environ l'année du salut 1498. A moins de vouloir contredire à l'expérience, personne ne niera que la luxure ne soit la cause de ce mal (*Morb. gall.*, IV, 3). » L'étude des formes et des complications de la syphilis est mêlée de telles fantaisies et d'expressions si étranges, qu'il n'est pas toujours facile de discerner ce que Paracelse a voulu dire. Je dois citer cette réflexion remarquable : « Toutes les fois qu'une maladie quelconque présente un carac-

tère de malignité plus grand que de raison, il faut soupçonner l'intervention du mal français. »

La Chirurgie de Paracelse est contenue dans la Petite Chirurgie ou Berthéonée, dans la Grande Chirurgie et dans le Traité des ulcères et des tumeurs contre nature en sept livres. Vous allez voir quelles sont les idées de Théophraste en pathologie externe ; sachez d'abord comment il jugeait les chirurgiens de son temps. « Venez donc ici, ô vous tous, chirurgiens, parmi lesquels je n'en ai pas jusqu'ici trouvé un seul qui mérite ce titre ; hâtez-vous d'accourir tous ensemble, ô imposteurs, afin d'apprendre à connaître chaque degré séparément selon la prescription dont vous êtes éloignés depuis quelques siècles pour vous livrer à la composition de vos réceptioncules, mendiées successivement de porte en porte aux Baucis couvertes de haillons et qui ne valent pas une écale de noix. Venez, je vous en conjure, à résipiscence, et, laissant vos onguents, vos sparadraps et vos cataplasmes, que l'on trouve çà et là, dans un mélange confus, revenez à la vraie manière de guérir. » (*De gradibus et compositionibus*, etc., liv. III, chap. VIII.)

La Petite Chirurgie ou Berthéonée a été traduite en français par Daniel du Vivier en 1623 (ainsi que la Grande Chirurgie traduite par Claude Dariot) ; je vous donnerai quelques extraits en reproduisant le texte archaïque. « Je ne veux pas que ceste mienne chirurgie soit intitulée le liure des playes, mais liure de mumie ou de la mumie. Que le liure des apostemes soit dit tel, mais le liure du baulme. Et je veux que le liure des vlceres s'inscriue le liure des liqueurs. Et le liure des esthiomenes celui du realgar (*Berthéonée*, préface paracelsique, p. 3). »

« Qu'est-ce que mumie ? La mumie est une liqueur esparse par tous les membres du corps, de telle vertu et force qu'il est requis, divisée toutefois de ceste façon : en la chair selon la nature de la chair, en l'os selon la nature d'icelui, aux artères et ligaments selon leur nature, en la moëlle, aux veines et au cuir, comme es autres... D'où s'ensuit que la mumie de la chair guerit les playes de la chair, la mumie des ligaments les playes d'iceux, de sorte que chaque partie a besoin de sa propre mumie (*Berthéonée*, I, I, § 2, p. 10). » Remarquez les trois substances, mumie, baume et réalgar, dont les maladies chirurgicales tirent leur origine. Quant à la mumie, appelée aussi par Théophraste : mercure

doux, est-ce la lymphe plastique, la synovie, quelque liqueur gluante indéterminée? Paracelse veut combattre son épanchement qui est un accident; il a entrevu les fausses membranes, les pseudhymènes, peut-être la pourriture d'hôpital; il a parlé d'esquinancie des plaies.

L'idée dominante est de tout abandonner à la mumie. Théophraste n'est pas opérateur, il conseille d'élargir certaines plaies avec des substances qui putréfient et corrodent les chairs. Il ne parle pas d'incisions à pratiquer. Sa manière d'envisager et de traiter les hémorrhagies, les fractures et les luxations est déplorable, pour ne pas dire plus. Le développement des ulcères repose sur la théorie des sels corrosifs, terreux ou réalgaux. « Un ulcère ne peut être produit, si ce n'est par les corrosifs, et il n'y a pas de corrosifs en dehors des sels. Il est nécessaire que tous ulcères prennent leur origine des sels, mais non certes de ceste façon que le sel se change, qu'il devienne meilleur ou pire, comme on se l'imagine pour les tempéraments; c'est pourquoy il faut que vous sachiez que rien n'est pire au corps, mais que le mal qui s'y trouue vient de la naissance. Le sel peut demeurer en son tempérament, de façon que sa substance n'est nullement manifestée (*Berthéonée,* II, 1, p. 134). »

Je borne là ces données sur la petite chirurgie. Le professeur Malgaigne a dit de la Berthéonée : « Fatras abominable, où le mauvais goût, l'obscurité affectée, le charlatanisme, l'ignorance forment d'épaisses ténèbres à peine sillonnées de temps à autre par des éclairs de haute raison et d'éloquence. » (*Introduction aux œuvres d'Ambroise Paré,* préface, CCXI.) Ce journal est juste, j'ajoute que les éclairs de raison sont rares et que le bon de la Berthéonée est de source étrangère ou empruntée. La Grande Chirurgie que Malgaigne déclare plus calme n'est pas plus sensée. « L'intention de celui qui veut guérir doit être de combattre les étoilles et non de purger les humeurs (*Grande Chirurgie,* II, 1, 11). » On constate l'absence de vraies connaissances chirurgicales; ici encore, les ulcères proviennent de l'influence des astres, de l'air, du chaos qui est en nous, de la corruption de nos sels. Il y a des ulcères et plaies de nitre, de vitriol, de sel gemme, d'alun, de réalgar, etc. J'ai hâte d'arriver à la thérapeutique proprement dite.

Dans le traité intitulé *Archidoxa,* Paracelse cherche les mystères

du microcosme, la manière de séparer les éléments et d'extraire les quintessences et les arcanes. L'art consiste à faire subir à la substance diverses opérations pour fixer la quintessence. Il dit aussi dans un autre livre : « Outre les essences dont j'ai fait mention dans les livres précédents, il existe une autre nature ou essence des corps qui est dite quintessence, ou, comme parlent les philosophes, accident élémentaire, ou encore, comme disent les anciens physiciens, forme spécifique. On l'appelle cinquième essence, parce que les trois premières en comprennent quatre ; par conséquent, celle qu'on nomme ici cinquième est un accident élémentaire; sa nature n'est ni chaude ni froide et en dehors de toute complexion en elle-même. Un exemple nous fera mieux comprendre : la cinquième essence est la seule qui affermisse la santé ; de même que dans un homme la force ou la santé est menée à bonne fin en dehors de toute complexion, ainsi la vertu est latente dans la nature. Car tout ce qui chasse les maladies n'est autre chose qu'une sorte de confortation, de même qu'on repousse un ennemi par la force. » (*De gradibus et compositionibus receptorum ac naturalium*, III, I.) Les idées de Théophraste sur la quintessence rappellent ce que Galien disait de certains médicaments qui agissent, non par leurs propriétés élémentaires, mais par toute leur substance. Paracelse devient à peu près incompréhensible dans ses degrés et calculs des poids entre la maladie et le médicament. Les partisans de l'homéopathie pourront réclamer Paracelse pour un ancêtre. « Sachez que les choses de la nature ne sont pas graduées, quant à la dose, dans un rapport exact avec la maladie; mais chacune de ces choses a son degré égal à sa maladie correspondante ; c'est le degré de la dose... Du reste, dans les choses de la nature et dans les maladies, il y a de chaque côté un degré... Il faut surtout chercher l'égalité entre la maladie et le médicament... La quantité de la maladie montre la quantité de la dose ; en conséquence, le médecin doit savoir quel est le poids de la maladie, car il faudra un poids équivalent pour remède. On administre le poids, non le degré ; c'est là le principe à l'aide duquel on trouve la dose.... Quand la maladie est arrivée à l'égalité, il en résulte aussitôt que la nature guérit ce qui lui est contraire (*De gradibus*, etc., VI, I et II). On lit ailleurs « que l'action d'un médicament dépend non de la quantité, mais de la vertu ».

Théophraste employait les substances les plus actives, les

poisons minéraux, et il leur devait des succès, mais aussi des revers qui lui étaient sévèrement reprochés. Il répond à ses adversaires : « Les médecins inhabiles et ignorants me poursuivent encore de leurs clameurs en disant que mes recettes sont des poisons, des corrosifs et un extrait de toutes les malignités toxiques de la nature. Pour repousser cette accusation, je leur demanderais, au cas où ils fussent eux-mêmes capables de répondre, d'abord s'ils savent ce qui est poison et ce qui ne l'est pas, ou si aucun mystère de la nature ne se cache dans le poison... Celui qui dédaigne le poison ignore ce qui se cache dans le poison. En effet, telle est la bénédiction et l'efficacité de l'arcane du poison, que le poison lui-même ne peut rien en enlever ni y ajouter... Vous savez que la thériaque est tirée du serpent vipère : pourquoi donc n'attaquez-vous pas votre thériaque qui contient le venin de ce serpent? Maintenant, si ma médecine est comme la thériaque, pourquoi la rejeter uniquement parce qu'elle est nouvelle?... Tout est poison et rien n'existe sans poison... Si le bien peut produire le mal, le bien peut aussi naître du mal.... Quant à mes recettes, remarquez seulement que tout ce que j'emploie dans leur composition contient un arcane qui sert à expulser ce qui est contraire, voyez aussi comment je procède : je sépare ce qui est arcane de ce qui ne l'est pas et j'assigne à l'arcane lui-même la dose fixée. Il me paraît maintenant certain que j'ai suffisamment défendu mes recettes; ce n'est que par jalousie que vous les calomniez, leur préférant les vôtres, quoiqu'elles ne soient bonnes à rien. Si votre conscience était loyale, vous vous abstiendriez désormais de cette manière d'agir (III, CXXIII). »

A côté des médicaments spagyriques ou chimiques, Théophraste admettait que les maladies se guérissent par les sortilèges, les talismans; il propose, pour découvrir les vertus spécifiques des remèdes, ce qu'il appelle la signature des choses. Les partisans des sciences occultes dont nous allons bientôt parler désignaient par là certaines marques, figurées ou colorées, indiquant les propriétés de ces substances : les taches de l'euphraise, comparées à la prunelle de l'œil, indiquaient la vertu curative de cette fleur dans les maux d'yeux; les grains de grenade, ressemblant aux dents, sont utiles dans les maladies dentaires; la pulmonaire, à cause de son tissu spongieux et des maculatures noirâtres de

ses feuilles, avait une grande efficacité dans les maladies du poumon ; les citrons, ayant la forme du cœur et la couleur dorée du soleil, sont d'excellents médicaments cardiaques !

Le fougueux thérapeutiste, attaquant la polypharmacie, a simplifié la préparation des médicaments, qui étaient, à cette époque, des mélanges confus de toutes sortes de drogues. Les extraits, les essences, les sels minéraux, les préparations métalliques soigneusement faites ont été un progrès ; on doit à Paracelse la teinture d'aloès composée ou élixir de propriété, la teinture d'ellébore, un laudanum qui n'a rien de commun avec celui de Sydenham, des opiats, un opodeldoch. « Autant de maladies, autant d'arcanes » qu'il recherchait et qui devaient agir sous la direction d'Archeus. Cette entité favorite, cet alchimiste n'était pas oublié en chirurgie, où Archeus est Vulcain ou le fondeur, le destructeur des corps (*Grande Chirurgie*, II, II, 11 et 12).

La thérapeutique chirurgicale de Théophraste est, du reste, presque nulle. La mumie suffit à tout. Les ulcères seraient guéris par l'usage des sels qui leur ont théoriquement donné naissance. Les hémostatiques sont insignifiants ; par contre, les escharotiques sont fort énergiques. Les moyens de contention des fractures sont d'une simplicité extrême, deux anneaux et une vis de rappel éloignant les extrêmes du membre fracturé. La Grande Chirurgie de Paracelse ne mérite pas tous les éloges que Malgaigne lui a donnés.

Afin de porter un jugement impartial sur Paracelse, il faut examiner le milieu où il a vécu. Sans cela, on s'expose à le trouver plus grand ou plus petit que sa mesure. A l'époque où paraît Théophraste de Hohenheim, douze siècles se sont écoulés depuis la mort de Galien, dont la doctrine avait fini par régner seule, d'abord teintée de méthodisme, ensuite altérée par les Arabes. Puis, les écrivains grecs dévoilés, admirés jusqu'au culte, on pensait comme les anciens, on voyait comme ils avaient vu. Le danger d'immobilité scientifique devenait menaçant.

Pendant que des travailleurs infatigables dégageaient cette lumière du passé longtemps obscurcie, d'autres chercheurs, pleins d'ardeur et d'audace, voulaient renverser le vieil édifice de la philosophie et de la médecine. Plongés dans les rêveries de la théurgie, de la magie, de l'astrologie, de l'alchimie, plusieurs d'entre eux sont devenus célèbres par leurs bizarreries, leurs

travers, les désordres de leur vie. Ces sectateurs des sciences occultes ne redressent rien par eux-mêmes; mais leur révolte contre la science reçue, révolte qui aurait abouti à une direction folle, a eu pour résultat de faire abandonner l'ornière du passé et de provoquer par d'autres mains la revision de nos connaissances. Nous pouvons placer à côté de Paracelse deux hommes qui ont mêlé à la médecine l'ensemble des sciences occultes et les extravagances de la cabale : Agrippa et Cardan.

Corneille Agrippa de Nettesheim (1486-1535), issu d'une illustre famille et né à Cologne, avait reçu une éducation soignée; il possédait des connaissances fort étendues et variées. Son inconstance naturelle, son humeur caustique lui suscitaient des ennemis et l'empêchaient de se fixer nulle part. Secrétaire de l'empereur Maximilien Ier, qu'il accompagne à la guerre, il se distingue par sa bravoure et mérite d'être fait chevalier. Bientôt Agrippa quitte Maximilien pour étudier la jurisprudence, la théologie et la médecine; ses écrits provoquent des querelles incessantes; il parcourt en vagabond l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse. Il s'arrête à Lyon, où Louise de Savoie, mère de François Ier, le nomme son médecin; peu après, il prédisait à sa bienfaitrice des revers qu'il lisait dans les astres, et il fut exilé. Arrivé dans les Pays-Bas, deux traités d'Agrippa, *De l'incertitude et de la vanité des sciences*, ainsi que sa *Philosophie occulte*, le firent jeter en prison. Revenu à Lyon, il y fut enfermé à cause d'un libelle contre Louise de Savoie. Accusé d'être en commerce avec le diable qui le suivait sous la forme d'un petit chien noir, n'ayant pu avoir ni bonheur, ni richesses, Agrippa mourut dans un hôpital à Grenoble, n'ayant pas atteint cinquante ans.

Supérieur à son siècle, Agrippa reconnaissait l'unité dans le monde. Tous les corps, disait-il, envoient et reçoivent des atomes; les éléments sont identiques dans le ciel et sur la terre; toutes les formes dérivent des archétypes, des intelligences, des constellations, des éléments corporels en harmonie avec les idées archétypes. Celui qui peut extraire des corps les esprits ou essences servant d'instrument aux intelligences parvient à créer des êtres nouveaux, à faire de l'or et autres merveilles. Tous les corps de l'univers sont liés par des sympathies ou des antipathies naturelles; les nombres ont aussi leur puissance, Agrippa établit dans une échelle septénaire, employée par Paracelse, les correspondances de toutes choses. Ces données servaient à Agrippa

pour construire la science entière, la médecine et la thérapeutique. Dans son ouvrage *Sur la vanité des sciences*, il renverse tout son édifice, critique toutes les sciences connues et décrie toutes les profesions. Comme écrivain et comme philosophe Agrippa est au moins égal, sinon supérieur à Paracelse.

Quelques mots sur Jérôme Cardan (1500-1576), de Pavie. Son père, médecin et jurisconsulte, fut son premier instituteur, mais n'aimait point son fils. Cardan étudiait avec ardeur et faisait les progrès les plus rapides; il se rendit à l'Université de Pavie; à vingt-deux ans, il y expliquait Euclide; à vingt-quatre, il était docteur. Exerçant la médecine en divers endroits jusqu'à l'âge de trente-trois ans, il fut ensuite nommé professeur de mathématiques à Milan; mais il ne conserva cette place que deux années. Alors il voyagea, parcourant l'Allemagne, la France, l'Angleterre; puis il revint dans sa patrie. Retenu en prison pendant six mois à Bologne, pour dettes, Cardan vint finalement à Rome où le pape lui accorda une pension, et il s'éteignit dans cette dernière ville.

Doué de hautes facultés, Cardan appliqua les sciences occultes à toutes les branches de la médecine. Partant du système de la vie universelle, il admet que les minéraux s'accroissent en se nourrissant, que les plantes ont des passions. Partout sont des forces vitales et des sympathies. Le soleil est en harmonie avec le cœur et l'air, la lune avec les humeurs et l'eau. Les signes de la valeur sont dans le pouce répondant à Mars, la chiromancie est souveraine. Les éléments sont l'eau et la terre, de là proviennent tous les corps sous l'action du feu qui n'est pas un élément, mais résulte d'un mouvement moléculaire. Un ouvrage des plus curieux est celui *De vita propria*, où Cardan explique ses actions, mélange de contradictions bizarres, et dans lequel il expose ses torts, ses faiblesses, même ses vices. Il avait composé deux cent vingt-deux traités; son immense savoir, son style mâle en feraient un auteur hors ligne sans son penchant pour le paradoxe, pour le merveilleux, avec une crédulité d'enfant, une vanité sans bornes. Leibniz dit que, malgré ses défauts, Cardan était un grand homme et que, sans ses défauts, il eût été incomparable. Plus mathématicien et plus philosophe que médecin, Cardan est au moins égal à Paracelse.

D'où vient donc la suprématie de Théophraste de Hohenheim faisant pendant sa vie plus de bruit que des savants d'un mérite égal, sinon supérieur au sien, et devenant un chef d'école? On en trouve les causes dans ses déclamations retentissantes, sa persévérante énergie, son étrangeté, qui le mettaient vigoureusement en relief. Beaucoup d'hommes ont eu plus de succès par leurs défauts que par leurs qualités très réelles, par exemple Galien.

Voyons d'abord ce que les contemporains ont dit de Théophraste, ainsi que ceux qui ont vécu peu après : Thomas Eraste, devenu ennemi de Paracelse, l'appelait « bête féroce, suppôt du diable, ignorant ivrogne, homme en délire ». Dessenius le qualifie de *magus monstrosus, superstitiosus, impius et in Deo blasphemus, mendacissimus, infandus, impostor, ebriosus*. Il est sûr que, pour plusieurs, Paracelse était un charlatan, un fou, et qu'il passait pour magicien, ayant pactisé avec Le Démon.

La Faculté de Paris l'avait nommé un second Luther, et Paracelse répondit : « Non, je ne suis pas Luther, je suis Théophraste... Je suis plus que Luther, qui n'était que théologien; je connais la médecine, la philosophie, l'astronomie, l'alchimie. Luther n'est pas capable de délier le cordon de mes souliers. »

Le chancelier Bacon a été des plus rudes : « Les chimistes ont à leur tête une espèce de monstre, c'est Paracelse. Singe d'Épicure dans la météorologie, il nous donne comme des oracles ce que l'autre ne propose que comme une opinion. Le destin règle tout dans Épicure; mais, plus aveugle que le destin, plus capricieux que le hasard, Paracelse ne s'en rapporte qu'à lui-même. Plus une chose est absurde, plus il est prompt à l'assurer. » Bacon appelle encore Théophraste : « enfant adoptif des ânes ». Il le compare à un sanglier fouillant le sol avec sa hure. A côté de ces qualifications, plaçons l'opinion de Ramus : « Paracelse a tant fait pour tirer les remèdes des métaux que la médecine semble née de lui ». Joseph Duchesne (Quercetanus), persiflé par Guy-Patin, prétend que Paracelse était doué d'une sorte de divination.

Il importe de connaître l'opinion des chimistes sur Paracelse. André Libavius assurait qu'il « abusait une multitude de gens avec ses remèdes et ne les a pas guéris; qu'il en a tué un bon nombre ou les a mis dans un état pire que celui où ils étaient; qu'enfin il n'a pas pu se débarrasser lui-même de la toux, de la

goutte et d'une contracture dont il était affecté ». A ce sujet, Oporin, le secrétaire, observait que son maître appelé dans une localité ne pouvait jamais y demeurer plus d'un an, ayant coutume de dire qu'il ne devait pas exercer plus longtemps son métier dans un même lieu. Ceci nous prouve qu'avec les moyens chimiques et une pratique téméraire Paracelse faisait au moins autant de mal que de bien.

Les historiens de la chimie ont constaté que les alchimistes du XVI[e] siècle ne reconnaissent pas pour leur chef Théophraste de Hohenheim; ses écrits, d'après Hœfer, ne renferment rien qui n'ait été dit avant lui. Notre vénéré Chevreul estime que Paracelse avec ses bizarreries n'a rien d'original, qu'il tient de la manière la plus intime à Basile Valentin et aux deux Isaac Hollandais. D'un autre côté, il ne vient, ajoute Chevreul, comme applicateur de la chimie à la médecine, qu'après les médecins arabes. Je dois ajouter qu'il a fait beaucoup plus qu'eux et leur est très supérieur. Théophraste de Hohenheim commence la série des chimiâtres où l'on trouve Van Helmont et Sylvius de Le Boe.

L'influence de Paracelse a été considérable. Je vous l'ai dit, son langage animé, burlesque, provocant attirait la foule, passionnait ses adeptes; les revers de sa thérapeutique ne suffisaient pas à effacer des succès inespérés, éclatants. Ses essais répétés, ses tentatives hardies ont fait la fortune des médicaments chimiques, finalement adoptés, malgré une opposition tenace, où notre ancienne Faculté se faisait remarquer au premier rang. En décrivant des substances peu connues avant lui, Paracelse a contribué à les introduire dans le traitement des maladies.

L'expérimentation ou l'expérience si souvent invoquée à son profit par Paracelse est illusoire. Il en parle, au point d'avoir séduit Bordes-Pagès, Malgaigne, Bouchut et d'autres; mais, en réalité, il n'a point mis en pratique les préceptes scientifiques indiqués dans ses œuvres et jamais suivis. Paracelse a été un grand démolisseur, ayant peu fait pour les progrès réels de la médecine, l'arrêtant plutôt avec les systématiques qui la voulaient rattacher aux sciences occultes. Je partage l'opinion de K. Sprengel, de Daremberg, de L. Boyer sur le rôle de Paracelse au plus comme novateur, mais non comme fondateur et véritable réformateur.

Van Helmont arrive un siècle après Paracelse; mais, si la chronologie les sépare, il existe entre eux plus d'une communauté d'idées ainsi qu'un égal mépris pour la médecine ancienne. Paracelse, doué d'une énergie sauvage, a les emportements d'un tribun sans mesure; Van Helmont, quoique fougueux et superbe, montre plus de retenue; sa violence est d'un gentilhomme.

C'est en 1577 que Jean-Baptiste Van Helmont, seigneur de Mérode, de Royenborch, d'Oorschot, de Pellines, etc., vint au monde à Bruxelles. Il était le dernier né d'une famille noble et n'avait que trois ans quand il perdit son père. Destiné à une carrière en rapport avec sa naissance, il suivit, malgré sa mère, son irrésistible penchant pour l'étude; ses succès furent brillants à l'Université de Louvain. A dix-sept ans, on voulut le recevoir maître ès arts; mais il refusa ce titre par humilité, après s'être examiné sévèrement et reconnu qu'il ne savait que des mots. Quittant les écoles, n'acceptant pas un canonicat, il implore les lumières d'en haut sur le choix d'une carrière. Peu satisfait des leçons de Martin del Rio, à l'école des Jésuites, il s'applique à la lecture des stoïciens et des pythagoriciens, de Sénèque et d'Epictète; il fut même tenté de se faire capucin. Puis, Van Helmont pensa au droit; mais les institutions des hommes lui parurent si fragiles! L'œuvre de Dioscoride lui montra qu'on n'avait rien ajouté aux connaissances sur les vertus des plantes. Fuchs et Fernel ne le fixèrent point; loin d'être entraîné par leur science résumant la pathologie et la thérapeutique, *Subrisi mecum*, dit-il. Enfin, Hippocrate le frappa; il apprit par cœur les Aphorismes, mais il resta moins instruit que jamais après avoir relu, annoté Galien, Avicenne et plus de six cents auteurs grecs, arabes ou modernes. Remarquez, messieurs, et cette indécision et cet insatiable désir de connaissances.

Craignant que l'art de guérir ne fût qu'une imposture, que les médecins fussent partagés entre l'incertitude et l'ignorance, Van Helmont, la face contre terre, implore de nouveau le ciel pour exercer avec profit sur ses semblables la charité dont il se sent animé à leur égard. Il a une vision qui le décide et dans laquelle il reçoit l'ordre de se faire médecin.

Van Helmont se livra tout entier à la médecine avec l'ardeur d'un enthousiaste et la constance d'un fanatique. Reçu docteur à Louvain en 1599, il visita, les années suivantes, les Alpes, la Suisse, la Savoie ; de retour en 1602, il s'occupa sans relâche

d'opérations chimiques. Après ce premier voyage, Van Helmont, ayant donné la main à une jeune personne dont il mit aussi les gants, fut atteint de gale pustuleuse; il eut une très grande peine à s'en débarrasser et il maudit les ressources insuffisantes de la médecine galénique. Puis, de nouveaux voyages en Espagne et en France succédèrent à ceux que Van Helmont avait déjà entrepris; on le trouve à Londres, en 1604, où il est reçu avec distinction; il retourne dans sa patrie pendant l'automne de 1605. Débarqué à Anvers, Van Helmont soigne de nombreux malades atteints de fièvres malignes avec hydropisie; à Bruxelles, il renonce à toute distraction, à tout plaisir, refusant des fonctions honorifiques auprès de plusieurs souverains, tout entier à ses travaux et visitant les pauvres et les prisonniers.

Un riche mariage avec Marguerite van Ranst le fixa dans une propriété, à Vilvorde, près de Bruxelles. Là, vivant presque cloîtré dans son laboratoire, il s'occupait de chimie, de pyrotechnie, s'efforçant d'être philosophe par le feu, ainsi qu'il aimait à être appelé. Il guérissait, assure-t-il, des myriades de malades qu'il traitait gratuitement et avec des remèdes merveilleux composés par lui. Mais son premier ouvrage, paru à Leyde en 1605, lui avait attiré la haine de ses confrères et des médecins galéniques; le retentissement des œuvres qui suivirent le mit en butte aux persécutions. Ses ennemis l'accusèrent de magie, il encourut la censure des autorités médicales, ses livres furent suspectés d'hérésie. Van Helmont fut rigoureusement emprisonné de 1634 à 1636, et, pendant sa captivité, il perdit deux fils atteints de la peste, sans qu'il obtînt de pouvoir les soigner.

Usé par le travail et par le chagrin, Van Helmont, après une glaciale journée d'hiver, éprouva une douleur thoracique et, atteint d'une fluxion de poitrine, il sentit qu'il approchait du terme fatal. Il dicta ses volontés à son fils et le chargea de recueillir ses ouvrages. La veille de sa mort, il écrivit à un de ses amis de Paris, prédisant sa fin dans vingt-quatre heures. Il succomba le 30 décembre 1644, à l'âge de soixante-sept ans.

Son fils, François-Mercure Van Helmont, étudia la médecine et publia, outre les œuvres de son père, plusieurs ouvrages d'un style si bizarre et si obscur que Leibniz assure que l'auteur ne se comprenait pas lui-même. Le portrait des deux Van Helmont se trouve en tête de la seconde édition des *OEuvres* publiées par Elzévier. Les traits du père, ou de Jean-Baptiste, sont remar-

quables par leur fermeté et par le front proéminent avec les cheveux courts. Le fils a les traits moins accentués, les cheveux très longs.

Les appréciations sur van Helmont et ses Œuvres ont été nombreuses dans ces derniers temps. L'Académie royale de Belgique a mis au concours, en 1865, l'histoire de la vie et des écrits du grand médecin flamand. Je vous donnerai l'indication des mémoires, ou éloges des panégyristes; je vous en recommande la lecture.

Van Helmont, tantôt violent, tantôt mélancolique, est incontestablement plus érudit, plus observateur que Paracelse; il vaut beaucoup mieux comme homme, comme médecin; il aimait son art et les malades. Polémiste habile et démolisseur des anciennes doctrines, il n'est pas aussi heureux quand il cherche à édifier, car alors il rêve, il a trop souvent des idées extravagantes. A peine ai-je besoin de vous dire combien est fausse l'assertion de Guy Patin, en guise d'oraison funèbre : « Van Helmont était un méchant pendard flamand qui est mort enragé depuis quelques mois; il n'a jamais rien fait qui vaille. J'ai vu tout ce qu'il a fait; il s'inscrivait fort contre la saignée, faute de laquelle il est pourtant mort frénétique. » La mort de Van Helmont, causée par une pleuro-pneumonie, a été absolument calme.

Je serai aussi bref que possible dans l'exposition des idées de Van Helmont; vous en trouverez le détail et les compléments dans les notices précitées et les ouvrages que j'aurai à vous signaler.

Les principes généraux ou base du système sont les suivants : Il y a partout et aussi chez l'homme la matière et l'efficient. L'agent ou l'efficient est la force séminale, principe supérieur, immatériel et occulte, jouant le rôle de bon et de mauvais génie. Van Helmont donne à cet être insaisissable le nom, déjà imaginé par Basile Valentin et employé par Paracelse, d'*Archée*, d'Architecte ou de principe déterminatif, ou d'Aura, ou de Vulcain. La vie se résume dans l'âme sensitive, laquelle, ayant reçu délégation de l'âme immortelle, répand ses facultés dans chaque organe. L'Archée est formé du souffle vital et du noyau spirituel; artisan des générations, il gouverne à l'aide d'archées subalternes émanant de lui comme les rayons lumineux d'un foyer de lumière. Le principe de la vie ou âme vitale a pour siège l'estomac, y demeure

et dirige de là toute l'économie. Les archées des reins, du foie, de l'intestin, de la matrice sont tenus à l'obéissance, et leur révolte provoque de graves désordres. L'accord de l'archée de l'estomac avec celui de la rate constitue un duumvirat remarquable et soumis à l'âme vitale. Voyez combien Van Helmont, pour expliquer la vie et ses manifestations, a créé d'êtres dont les attributions sont plus ou moins déterminées. Il admet, en somme, que la santé a lieu et se maintient quand les archées secondaires obéissent à l'archée central placé à l'orifice cardiaque et ordonnant de là au pylore d'ouvrir et de fermer la porte ; tandis que, la discorde se produisant, les maladies arrivent et varient suivant le siège de l'archée révolté.

Au-dessous de l'Archée vient le *Ferment*, expression remarquable à laquelle les théories parasitaires donnent en ce moment un attrait de curiosité et d'actualité. Mais qu'est le Ferment pour Van Helmont? C'est un être doué des facultés de la vie, empruntant sa puissance à la subtilité de ses atomes et transmettant lui-même l'influence vitale comme la lumière communique la lumière. Il y a autant de ferments que de digestions en nous. « Les ferments sont de la classe des formes et des semences, ils se sont séparés du commerce intime des qualités matérielles ; s'ils s'associent quelque qualité de ce genre, c'est pour répandre plus facilement leur force vitale... Un ferment, c'est ce qui convertit quelque chose en sa propre forme par sa vertu séminale. C'est ainsi qu'un peu de levure de bière imprime son type à toute une masse de farine d'orge et la convertit en bière ; puis, quand sa vertu s'est dissipée, cette bière redevient eau. »

Van Helmont dit encore : « Le ferment pousse quelquefois son entreprenante audace jusqu'à former une âme vivante... Ainsi s'engendrent des poux, des vers, des punaises, hôtes de nos misères, nés soit de l'intérieur même de notre substance, soit de nos excréments. » Nous sommes ici en pleine génération spontanée, poussée jusqu'à l'absurde, car l'odeur d'une chemise sale engendrerait des rats dans un vase plein de froment. Van Helmont n'a pu soupçonner le rôle des schizomycètes, mais il tenait si fort à ses ferments qu'il s'écrie : « O Paracelse, pour avoir méconnu les ferments, tu as construit de grandes fables et méconnu les principes de la nature... Ce microcosme avec lequel tu t'amuses t'a rendu ridicule aux yeux de la postérité. C'est par

les ferments que nous triomphons du virus des ulcères, car tout ce qui arrive dans la nature se fait par une vertu qui est attachée aux semences... Nous n'avons en nous ni des fontaines de sel, ni des réductions de sang en métaux cachés, ni des minéraux lessivés qui deviennent la matrice des ulcères... Les lois du microcosme ne nous sont pas plus applicables que celle des quatre éléments et des quatre humeurs des anciens avec leurs accords ou leurs discordes. »

Ce n'est pas assez pour Van Helmont de mettre partout un Archée, sorte de Providence biblique, à la place des facultés naturelles de Galien ou de la fatalité des philosophes; il prodigue la vie, il voit d'autres agents : *les Blas*. Les idées séminales, dans tout le système du monde, sont, dit-il, le principe initial excitateur de tout Blas des semences, des générations, des changements. « J'ai appelé Blas la force motive aussi bien que la force altérative, parce qu'elle n'avait pas de nom... L'homme par le Blas volontaire, l'Archée par le Blas idéal et séminal produisent des altérations diverses. L'agent séminal, désordonné, au moyen du Blas étranger, produit comme par avortement un monstre qui est proprement la maladie. » (*Ignotus hospes morbus*, édition Elzevier, 1652, § 64, p. 398, § 61-63, p. 398). Dans ce langage énigmatique, on devine que le Blas altératif répond à une force nutritive, le Blas moteur à une force motrice, et que les deux réunis sont le Blas humain, par opposition au Blas des astres ou des forces planétaires.

L'anatomie est bien faible dans les œuvres de Van Helmont; mais, différent de Paracelse, il en connaît la signification véritable; il estime Vésale son compatriote; toutefois il croit que l'anatomie après plus de mille ans d'existence n'a pas appris à mieux connaître et guérir les maladies! De plus, il ne sait pas user de l'anathomie pathologique dans le diagnostic différentiel des hydropisies, car il affirme que sur des centaines d'hydropiques, il n'en a pas vu un seul dont le foie fût affecté.

En physiologie, Van Helmont est loin de profiter, comme on l'a prétendu, de la découverte de Harvey; il admet que le sang de la veine cave arrive dans le ventricule droit et pénètre dans le ventricule gauche à travers les porosités de la cloison (*Blas*

humanum, § 20-21, p. 146, § 24, p. 147). Au sujet de la respiration il critique les anciens sur le rôle qu'ils attribuaient à l'air; pour lui, « l'air charrié par la veine artérieuse et par l'artère veineuse des poumons... l'air ainsi envoyé dans le cœur y reçoit un ferment ». Tout cela est fort vague. Quant au système nerveux, le solitaire de Vilvorde est au-dessous de Galien. « L'âme sensitive sent par la vie dans les esprits animaux; elle voit immédiatement dans le nerf optique, lequel habite dans la pupille, les espèces visibles conçues... De sorte qu'il n'est pas nécessaire que ces espèces sensibles remontent au cerveau par les nerfs... Le cerveau est seulement l'officine des esprits animaux. Aussi les nerfs ne servent pas à transporter au cerveau les espèces puisées dans la sensation, mais à répandre les esprits cérébraux aux parties où ces nerfs arrivent, pour les ranimer et les réconforter. »

La célèbre et si compliquée théorie de la sextuple digestion peut se résumer ainsi : l'aliment éprouve dans notre corps six digestions successives : la première s'opère dans l'estomac au moyen d'un acide sécrété par cet organe et d'un ferment particulier; la seconde se fait dans le duodénum, la bile neutralise l'acidité de la crème (chyme). Une troisième digestion a lieu dans les veines mésaraïques : la quatrième est sous l'influence d'un ferment venu du cœur. Enfin, par la cinquième digestion le sang artériel devient esprit vital et la sixième se fait dans l'intimité des organes où le sang se métamorphose en chair. Dans l'exposé de sa théorie, Van Helmont attaque Galien qu'il appelle *excrementitius et ignarus ;* vous pouvez voir que s'il comprend la digestion gastrique, il erre à l'aventure pour tout le reste.

Avant de vous montrer la manière dont Van Helmont expose les maladies spéciales, rappelez-vous ses formules de la maladie en général, par les révoltes et les luttes de l'Archée. En voici une autre qui mérite de vous être signalée : « Les produits et les effets des maladies sont des générations séminales, dépendant tellement des semences qu'elles en reproduisent les propriétés (*Ignotus hospes morbus*, § 77, n° 9, p. 401). Mon impartialité m'oblige à relever dans Van Helmont des aperçus profonds ou judicieux.

Van Helmont méditait beaucoup et observait principalement sur lui-même. Atteint de la gale dans sa jeunesse, avant son deuxième grand voyage, et très affaibli par le traitement qu'on

lui avait fait subir, il parvint à s'en débarrasser par un remède chimique au moyen du soufre. Lisez dans le *Journal hebdomadaire* (t. VI, p. 514-516, 27 mars 1830) le passage où Littré rapporte les angoisses du malade soumis par deux médecins fameux à forces saignées et apozèmes. Il fallait qu'il fût débarrassé d'une pituite salée ainsi que de la bile brûlée, troublant la fonction sanguine du foie et engendrant une gale purulente. Van Helmont, qui avait failli mourir moins de la maladie que du traitement, reconnut la contagiosité de la gale par semence et l'utilité des sulfureux. Il appliqua plus tard ces vues au traitement des ulcères.

Dans le traité de la Lithiase ou formation des calculs, Van Helmont nous apprend qu'il a reçu en songe la science sur ce sujet. Aucun auteur médical n'a eu autant de songes; c'est par un rêve que Van Helmont s'est décidé à embrasser la carrière médicale; rêve pour édifier sa doctrine; rêve pour écrire son traité de la peste; rêve pour ne pas jeter ses écrits au feu, etc. Galien qui avait toujours, en cas opportun, quelque songe à son service en a moins abusé. Ici, Van Helmont combat Paracelse et le tartre, et met en action un agent nouveau, coagulateur, un ferment et l'archée pour la formation du calcul. L'idée séminale calculeuse est la vraie maladie. Ce n'était pas la peine de s'attaquer à Paracelse et à son « Duelech », car le traitement ne diffère pas beaucoup de celui de Théophraste.

Vous trouverez dans le traité des Fièvres une confusion constante entre la fièvre et les fièvres. Van Helmont prête aux anciens des idées exagérées pour les réfuter; il rejette la saignée, les purgations, les vésicatoires, invention du détestable Moloch, et même les lavements qui irritent l'intestin. L'archée repousse la fièvre par le blas altératif; l'archée, dans les fièvres, s'impose du repos par intervalles; puis, reprenant sa vigueur, il s'efforce de chasser la fièvre son ennemie!

Je vous indique parmi les divers traités, ou monographies spéciales des Œuvres de Van Helmont, celui sur la Folie, où il raconte ce qu'il a éprouvé après avoir pris l'aconit et la jusquiame, et aussi celui sur la Pleurésie, où il s'est minutieusement observé. Il repousse l'origine de la pleurésie par apostème catarrhal avec fièvre et douleur locale; la veine azygos, dit-il, n'apporte pas la pituite des ventricules cérébraux dans la poitrine; c'est l'archée pleural qui entre en fureur et fabrique un acide particulier, l'épine pleurétique.

L'Asthme a reçu de Van Helmont le nom d'épilepsie du poumon, mais il l'a trop étendu et même confondu avec l'hystérie; il distingue l'asthme sec, humide et mixte et donne pour le premier les *arcana mineralia*.

Le traité de l'Hydropisie inconnue ou hydropisie rénale est loin de renfermer la découverte de la néphrite albumineuse ou du mal de Brigth. Van Helmont admet, à priori, que les reins, servant d'émonctoire à l'hydropisie, doivent eux-mêmes la produire. Les anciens avaient tort de regarder le foie comme cause ordinaire des hydropisies. Le sang extravasé dans les reins, les calculs rénaux sont la preuve de l'hydropisie due aux désordres de l'archée du rein.

Je borne là cette revue sommaire. La thérapeutique de Van Helmont est basée sur ce que, les maladies étant des idées, les remèdes sont des esprits. Il emploie les simples sans les soumettre au feu et surtout à la calcination. Il admet une vertu dynamique par le contact ou même à distance. Il emploie « les médicaments chimiques inconnus », mais indiqués par Paracelse, auquel il emprunte plus qu'il ne l'avoue. Remarquez aussi combien les idées morbides de Van Helmont sont voisines des semences morbides de Paracelse.

Il est inutile d'insister sur plusieurs pratiques de Van Helmont. Sa méthode pour élever les enfants était mauvaise; il les éloignait du sein maternel, il les privait de lait, leur donnant une panade sucrée ou miellée, bouillie avec de la petite bière. Je passe rapidement sur les procédés les plus bizarres : crapauds placés autour de l'abdomen, ceinture de serpents autour du ventre dans l'hydropisie pour effrayer l'archée, etc.

Van Helmont est le premier qui ait introduit dans la science le terme *gas*. Le professeur Maurice Berthelot croit ce nom formé sans dérivation; il ne répondrait pas au flamand *geest*, ni à l'allemand *geist*, esprit. Van Helmont regardait « le gas » comme une substance subtile unie au corps et l'appelait aussi « esprit silvestre ou sauvage », parce qu'il la considérait comme incoercible.

Le philosophe de Vilvorde a eu l'idée du thermomètre; il se servait très habilement de la balance. Chevreul, dont je vous ai donné l'opinion sur Paracelse, juge ainsi Van Helmont : « Tout en reconnaissant ce que la science lui doit..., il importe d'insister

sur le peu de place que les faits donnés par l'expérience y occupent; ce sont de faibles lueurs dans un système d'idées classées conformément à l'esprit le plus absolu que puisse manifester la méthode *a priori.* » Je tiens de M. le professeur Marcelin Berthelot, dont l'autorité est si grande, que « Paracelse et Van Helmont sont deux hommes qui ont montré du génie; mais le premier était charlatan et le second mystique ».

Arrivé au terme de cette étude, je résume ce que je vous ai dit sur les deux hommes célèbres qui viennent de nous occuper.

Paracelse, s'abandonnant sans frein aux violences de son caractère, despote, énergumène, vante l'expérience, mais ne la suit pas. Il parle et il écrit dans un langage bizarre et confus, en détournant les mots de leur signification habituelle. Théophraste de Hohenheim n'est pas un chef pour les chimistes, ni un médecin de premier ordre ; mais, dans son dédain pour les anciens dogmes, il fait voir l'importance de l'initiative personnelle. De plus, il a fixé l'attention sur les médicaments chimiques et les spécifiques.

Van Helmont, esprit vagabond, incertain, mécontent de lui-même et des autres, prenant pour des réalités ses rêves et ses visions, est le coryphée d'un vitalisme exagéré. Les éloges dont on l'a comblé ne doivent pas nous faire tomber dans un excès contraire. Plus savant que Paracelse, il a mieux observé; il a reconnu l'importance de la digestion stomacale ; sa théorie des ferments offre des aperçus profonds et qui étonnent. Mais qu'il y a loin de là aux démonstrations de Davaine et de Pasteur !

N'exaltons pas outre mesure Paracelse et Van Helmont, ces deux ardents démolisseurs du passé, ces fanatiques thérapeutistes; ne leur attribuons pas des découvertes qu'ils n'ont pas soupçonnées. Ils ne sont pas réformateurs; leurs idées fausses auraient conduit la science hors de la vraie route. Le retour d'un Paracelse n'est plus possible ainsi que l'a montré, en 1853, notre doyen, M. Jules Béclard, alors agrégé de la Faculté, en examinant et réfutant dans la *Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie* (2 décembre 1853, p. 117-121) l'ouvrage bizarre de Johann Gottfried Rademacher, qui se disait disciple de Théophraste de Hohenheim.

Sans anatomie, avec une physiologie insuffisante, la médecine ne progresse pas. Dans les siècles troublés où ont vécu Paracelse et Van Helmont, les seuls médecins, observant les malades sans

idées préconçues et véritables cliniciens, ne faisaient point dévier l'art de guérir. Aussi voyons-nous les anciennes erreurs détruites, non par les illustres rêveurs de Bâle et de Vilvorde, mais par les anatomistes des écoles d'Italie et surtout grâce à l'immortelle découverte de Villiams Harvey.

La plupart des livres, composant les œuvres de Paracelse, n'ont pas été publiés de son vivant. Recueillis par ses élèves, ils sont plus ou moins authentiques et renferment avec les idées du maître celles de ses rédacteurs. Hæser énumère quinze traités paracelsiques principaux qui, d'après Rohlfs, devraient être réduits à six : la *Practica D. Theophrasti Paracelsi*, etc., est de 1429, et la *Grosse Wundarzney* dont *Die kleine Chirurgie* forme la quatrième partie, est de 1536. L'*Irrgang und Labyrinthus des Ertzen*, und s. w., écrit en 1538, n'a été imprimé à Cologne qu'en 1564, format in-8°.

Voici de beaux exemplaires des œuvres complètes qui vous intéressent plus particulièrement et qui ont d'abord paru à Bâle, en 1575 :

AVREOLI THEOPHRASTI PARACELSI EREMITÆ, Philosophi Summi operum latine redditorum. Tom. primus-secundus. — Basileæ, ex officina Petri Pernæ, 1575. — Deux vol. in-8°, préface par Adam von Bodenstein.

Puis viennent les éditions de Huser.

La plus ancienne est celle publiée à Bâle de 1589 à 1590. Elle se compose de dix parties format in-4°.

Je vous montre un beau spécimen avec relirure ancienne de l'édition de 1603, également par Huser :

AVREOLI PHILIPPI THEOPHRASTI BOMBASTS VON HOHENHEIM PARACELSI DES EDLEN HOCHGELEHRTEN FURTREFFLICHSTEN WEITBERUMBTESTEN PHILOSOPHI UND MEDICI OPERA. Bücher und Schriften so viel deren zur Handt gebracht : und vor wenig Iahren mit und ihren glaubwürdigen eigener haugeschrieben Originalien collacioniert vergliechen verbessert : und durch IOHANNEM HVSERVM BRISGOIVM in Zehen unterschiedliche Theil in Truck gegeben. — Strasburg, in Verlegung Lazari Zetners Buchhandlers, clɔ Iɔc III (1603).

Les tomes in-folio, qui ont paru séparément, sont reliés en un seul gros volume, partie allemand, partie latin, avec table en latin.

Une édition de Strasbourg, 1616, est identique à la précédente. On a encore, sous le titre de CHIRURGISCHE BUCHER UND SCHRIFTEN, publiés par les héritiers de Huser, une édition de Strasbourg, 1605, in-folio, et 1618, in-folio, identique avec les précédentes.

Je tiens à vous montrer les éditions latines.

La collection paracelsique de Francfort est sous vos yeux, formant onze tomes en six volumes in-4°. — Un portrait de Théophraste se trouve ajouté aux divers tomes VI, VII, VIII, IX et XI.

NOBILIS, CLARISSIMI, AC PROBATISSIMI PHILOSOPHI ET MEDICI, DN. AUREOLI PHILIPPI THEOPHRASTI BOMBAST AB HOHENHEIM, DICTI PARACELSI, Operum medico-chimicorum sive Paradoxorum. Tomus primus — vndecimus genuinus. A Collegio Musarum Palthenianarum in Nobili Francofurti. Anno M DC III - M DC V (1603-1605).

D'autres éditions latines ont été publiées à Bâle, 1603-1605; à Strasbourg, 1616. En voici une de Genève. L'exemplaire que je vous montre est remarquable par la netteté de l'impression. Il est orné du portrait de Paracelse par le Tintoret et forme trois volumes in-folio reliés en deux :

AVR. PHILIP. THEOPHR. PARACELSI BOMBAST AB HOHENHEIM MEDICI ET PHILOSOPHI CELEBERRIMI CHEMICORUMQUE PRINCIPIS, Opera omnia medico-chemico-chirurgica Tribus voluminibus comprehensa. Editio novissima et emendatissima, etc. — Genevæ, sumptibus Ioan. Antonij et Samuelis de Tournes, M DC LIIX (1658).

Je vous recommande cette édition où se trouvent les livres paracelsiques qui manquent dans l'édition de Francfork en onze tomes.

Ces deux volumes, in-8° et in-4°, reliés en parchemin, sont, l'un, in-8° :

LA PETITE CHIRVRGIE AVTREMENT DITTE LA BERTHEONEE DE PHILIPPE

Aoreole Theophraste Paracelse, grand médecin et philosophe entre les Allemans, etc., avec notes et explications des termes et mots plus difficiles et tables des chapitres et matières par Daniel Dv Vivier, Chirurgien et Barbier du Roy. — Paris, chez Olivier de Varennes. M DC XXIII (1623).

Le second volume, in-4°, est intitulé :

La Grande Chirurgie de Philippe Aoreole Theophraste Paracelse, etc., traduite en françois par Claude Dariot, médecin à Beaune. — 2e édition. A Lyon, povr Antoine de Harsy, M DC III (1603).

Vous trouverez plusieurs lexiques ayant pour but d'expliquer les termes les plus difficiles employés par Théophraste. Le petit volume, aux armes de la Faculté, sous le n° 35.205 renferme un :

Dictionarium Theophrasti Paracelsi continens obscuriorum vocabulorum, quibus in suis scriptis passim utitur, Definitiones. A. Gerardo Dorneo collectum et plus dimidio auctum. Francofurti. Anno M DL XXXIII (1633).

Les biographes, les commentateurs de Théophraste de Hohenheim sont nombreux, surtout en Allemagne. Je me bornerai à vous indiquer : Baillif de la Rivière, Suavius, Dorn, Hübner, Soner, J. Peters, Scherer, Maris, Bremer, Spiess, Marx, Lessing, Mook, Frænkel, Bordes-Pagès, Ferguson, Louis Cruveilhier, Clément Jobert, Kerchensteiner (J.), Daremberg, Rohlfs, etc.; enfin Hahn, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*.

Plusieurs livres de Van Helmont ont paru pendant sa vie, de 1615 à 1644, et ont attiré sur lui la haine des Galénistes.

Le premier traité est :

Dageraad ofte nieuwe Opkomst der Geneeskonst, in verbogen Grond-Regulen der Nature (Conseils journaliers sur une nouvelle origine de la médecine dans les règles fondamentales secrètes de la nature). — Leyde, 1615, in-4°. — Autre édition en 1660, Nacranus, Rotterdam.

De magnetica vulnerum naturali et legitima curatione, contra Iohannem Roberti, etc. Parisiis, apud Victorem Le Roy, 1621.

C'est ce livre qui suscita l'accusation d'hérésie et fut en partie la cause du procès fait à Van Helmont, causant son emprisonnement, procès qui ne s'est terminé qu'après sa mort.

De aquis Spadanis, 1624. — *Supplementum de Spadanis fontibus*. Leodii, apud Leon Strael, 1624, in-8°.

Febrium doctrina inaudita. Antuerpiæ, apud Vid. Johan. Chobbari, 1642, in-12.

Opuscula medica inaudita. I, *De Lithiasi*; II, *De Febribus*; III, *De humoribus Galeni*; IV, *De peste*. — Coloniæ Agrippinæ. Apud And. Jodocum Kalkoven, 1644, in-8°.

Voici la première édition des œuvres publiées par le fils de Van Helmont, François-Mercure :

Ortvs medicinæ. Id est, initia physicæ inavdita. Progressus medicinæ novus in morborum ultionem ad vitam longam. — Avthore Johanne Baptista Van Helmont Toparchâ in Merode, Royenborch, Oorschot, Pellines, etc. Edente Authoris Filio Francisco Mercvrio Van Helmont, cum ejus Præfatione ex Belgico translata. — Amsterodami, apud Ludovicum Elzevirum, in-4°. cIↄ Iↄↄ xlviii (1648).

L'édition de 1652, in-4°, également elzévirienne, et que je vous présente, renferme les portraits des Van Helmont. Je vous la recommande. D'autres éditions : de Venise, par les Juntes, en 1651, in-folio; de Lyon, 1667, également in-folio; de Francfort, 1682, in-4°, etc., ont suivi dans le même siècle.

Le docteur Broeckx a cherché avec le plus grand soin les œuvres inédites de Van Helmont et il a été l'instigateur du concours qui a eu lieu à Bruxelles, en 1865, sur la vie et les écrits de son illustre compatriote. On lui doit de patientes recherches et finalement il a provoqué l'apparition de deux mémoires couronnés par l'Académie de médecine de Belgique, l'un de W. Rommelaere, l'autre de J.-A. Mandon. Voyez aussi le rapport sur le concours Van Helmont, par Tallois, dans le *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 2e série, t. IX, p. 985-1088, 1866.

W. Rommelaere. — *Études sur J.-B. Van Helmont* (in *Mémoires des*

concours et des savants étrangers de l'Académie royale de médecine de Belgique, t. VI, p. 281 à 552, 1866, in-4°).

J.-A. Mandon. — *J.-B. Van Helmont, sa biographie ; histoire critique de ses œuvres*, etc. (in *ibidem*, p. 553 à 739.

Je vous signale parmi les biographes et les commentateurs de Van Helmont : d'Elmotte, Buisson, Rouzet, puis Littré, Broeckx, Cunier, Goethals, Spiess, Marinus, Dezeimeris, Bordes-Pagès, Daremberg, Maximilien Marie, etc.

LES ANATOMISTES ANCIENS

Dans cette première leçon, je veux vous faire juger les découvertes et les services rendus à la science médicale par les anatomistes anciens et par les contemporains de Harvey. Nous leur devons d'avoir substitué, à des dogmes nés de l'imagination, des vérités incontestables. Vrais réformateurs, ils ont préparé la découverte de la circulation du sang ; ils ont démontré la fausseté de théories qui ont pesé si longtemps sur la médecine. Vous verrez que le XVI[e] siècle a été remarquable entre tous pour la connaissance de la structure du corps humain et pour le zèle avec lequel tant d'hommes illustres se sont voués à perfectionner l'anatomie.

J'ai souvent appelé votre attention sur l'époque relativement tardive des recherches d'anatomie normale et pathologique. Je vous ai dit que ni les Hindous, ni les Chinois, ni les Hébreux, ni les anciens Grecs n'ont eu de connaissances sérieuses du corps de l'homme. De consciencieux et récents travaux sur la médecine indienne, dans les groupes d'hymnes ou *Védas*, le *Rig* en particulier ; dans l'*Ayurveda de Susruta* permettent de signaler, d'après F. Hessler, des données anatomiques nombreuses, mais peu nettes et bien moins importantes qu'on ne l'a dit. Les quantités bizarres de 600 os, 210 articulations, 900 tendons, 500 muscles, 700 vaisseaux qui sont au corps humain ce que sont les conduites d'eau pour les jardins, ou les canaux d'arrosement pour les camps, sont loin d'être établis sur une rigoureuse constatation. Que penser des 40 vaisseaux primaires dont 10 portent l'air, 10 la bile, 10 le phlegme, 10 le sang? et des autres vaisseaux non primaires au nombre de 170 pour le sang, autant pour la bile, autant pour le phlegme? Je ne puis trouver ces connaissances tout à fait extraordinaires.

L'étude approfondie des *Védas* amène à conclure que nos

ancêtres indo-européens, les habitants des bords du Gange et les populations helléniques, ont eu la plus étroite parenté. Dans les poèmes homériques, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, on trouve environ cent cinquante mots relatifs à l'anatomie et, chose remarquable, dans les Hippocratiques plus explicites, la nomenclature des os est presque aussi indécise que dans Homère; mais les parties importantes du corps sont mieux décrites. Ceci nous indique, jusqu'à l'évidence, que les notions anatomiques se bornaient chez les plus anciens Hellènes à ce que les traumatismes, les plaies laissaient apercevoir, à ce que l'enlèvement des parties consacrées chez les victimes pouvait faire remarquer. Il est sûr que les premiers médecins de Cos et de Cnide n'ouvraient pas de cadavres humains dans un but scientifique.

Parmi les philosophes grecs, Alcmæon, le Crotoniate (500 ans environ avant J.-C.), disciple de Pythagore, aurait fait de l'anatomie sur les animaux, d'après Chalcidius. Nous trouverons Alcmæon réfuté par Aristote. D'autre part, Diogène d'Apollonie, Empédocle, Anaxagore, Démocrite et d'autres ont donné des descriptions, soit des vaisseaux, soit des organes des sens, entremêlées de théories sur la respiration et les diverses fonctions, prouvant leur ignorance anatomique; ils ne pouvaient surmonter l'horreur que leur inspirait l'idée de chercher, dans un cadavre humain, des connaissances utiles. Homère et les Hippocratiques avaient observé la nature, les philosophes l'avaient expliquée à leur manière et le plus souvent les yeux fermés.

Aristote (384 ans avant J.-C.), arrivé au déclin d'Hippocrate II, né en 460 avant notre ère, n'a pas pratiqué l'anatomie humaine. Il admet le cœur avec trois ventricules, la division du foie en plusieurs lobes, l'utérus avec deux cornes ; mais il avait disséqué un très grand nombre d'animaux. Cet homme si remarquable, livré à l'étude de la nature dans le *Nympheum* mis à sa disposition par Alexandre le Grand, examinait tous les quadrupèdes, oiseaux, serpents et poissons recueillis pour lui de toutes parts. Aristote a désigné par le mot ἀρτηρία la trachée-artère des mammifères ; il a donné le premier le nom d'ἀορτή au plus gros vaisseau du corps, mais il ne l'a pas séparé des veines ; c'est une φλέψ, tronc commun de toutes les autres veines. Le cerveau est, pour lui, un corps humide, dépourvu de sang ; les poumons sont formés d'un tissu semblable à celui d'une éponge ; ces organes servent à rafraîchir le cœur, auquel ils transmettent l'air ou

l'esprit. Aristote combat Alcmæon qui avait prétendu que les chèvres respirent par les oreilles. Ce dernier connaissait-il le conduit allant de la caisse au pharynx et appelé, plus tard, trompe d'Eustache? Avait-il trouvé le tympan perforé ou accidentellement détruit chez une chèvre pour avoir adopté une opinion aussi étrange?

Le philosophe de Stagyre disait « que les parties de l'homme sont inconnues, ou du moins qu'on ne peut en juger que par la ressemblance qu'elles doivent avoir avec les organes des animaux ». Il s'est illustré par une anatomie des animaux comparés entre eux et avec l'extérieur du corps de l'homme; il avait observé le développement du poulet, il a décrit les quatre estomacs des ruminants, il a ouvert un Caméléon vivant et précisé le mouvement des muscles intercostaux. Ce grand naturaliste avait joint des représentations d'objets à ses ouvrages, il renvoie à une figure montrant la sortie des œufs de la Seiche (*Sepia*); aucun de ces dessins n'est parvenu jusqu'à nous. Son livre sur les plantes est également perdu. Aristote présente l'exemple unique d'un homme ayant rassemblé, seul, une masse aussi considérable d'observations, les ayant classées dans un ordre systématique en rapportant les idées de ses devanciers. Je ne résiste pas à vous dire que plusieurs maladies des animaux ont été vues par lui : la morve, μάλις, chez l'âne; la ladrerie du porc, χάλαζαι; l'hydrophobie canine que l'homme, croyait-il, ne contracte jamais; la fourbure des chevaux et d'autres maladies de l'éléphant et même des poissons.

Dioclès de Caryste (354 avant J.-C.) paraît avoir écrit un ouvrage sur l'anatomie, peu regrettable au dire de Galien, qui lui reproche d'avoir eu des idées fort bornées à ce sujet. Dioclès ne connaissait pas les trompes utérines et admettait les cotylédons dans l'utérus de la femme.

Praxagoras de Cos (341 ans avant J.-C.) a été le maître d'Hérophile et il a poussé plus loin que ses devanciers les investigations cadavériques. Il détermina exactement la valeur du mot cotylédon, disant qu'il indique seulement les orifices des vaisseaux dans la matrice et que les cotylédons de la femme ne ressemblent en rien à ceux des animaux. Cette constatation fournit la preuve que Praxagoras, critiqué à tort par Galien, avait vu l'utérus humain que le médecin de Pergame n'a jamais connu. Praxagoras cherchait la cause des maladies dans les humeurs; il avait re-

marqué les pulsations artérielles, inconnues d'Hippocrate. La distinction entre les artères et les veines lui appartient ; il sépara des φλέβες les vaisseaux d'un tissu dense, dilatés après la mort et qu'il regardait comme remplis par de l'air (ἀὴρ τερεῖν, ἀρτηρία), plus ou moins visqueux.

Praxagoras avait une pratique chirurgicale très hardie, enlevant la luette dans les angines, ouvrant la cavité abdominale dans les cas de passion iliaque, afin de remettre les intestins dans leur état naturel. Pour agir de la sorte, il fallait posséder des données positives sur l'anatomie humaine que nous allons voir cultiver avec ardeur à l'École d'Alexandrie.

L'Égypte, après la mort d'Alexandre, était tombée en partage au beau-frère du conquérant macédonien, à Ptolémée, fils de Lagus, et surnommé Soter. Ce prince protégea les sciences et les arts ; le roi de Syrie et celui de Pergame l'imitèrent. De la sorte, les Grecs transportèrent en Égypte et dans d'autres contrées les connaissances médicales ; Alexandrie devint une colonie grecque sur la terre égyptienne.

Les deux Ptolémées, Philadelphe et Évergète, élevèrent les sciences à leur apogée. La bibliothèque et le musée d'Alexandrie ne cessaient de s'enrichir d'acquisitions nouvelles et précieuses. Le commerce des Grecs s'étendant au loin, jusqu'à l'Inde, faisait arriver des animaux, des végétaux, des produits inconnus. Enfin, les rois d'Égypte avaient permis aux médecins de disséquer les cadavres humains et ils assistaient eux-mêmes aux recherches anatomiques; ils déracinèrent ainsi l'ancien préjugé qui faisait considérer l'ouverture ou la violation du corps de l'homme comme un des plus grands crimes.

C'est à tort qu'on a prétendu que les Égyptiens, si adonnés aux embaumements, avaient pu acquérir des notions anatomiques avancées. Nous savons par Hérodote et Diodore que, pour l'embaumement des grands personnages, l'écrivain sacré désignait sur le côté gauche du cadavre l'endroit où il fallait faire la section. Le Parachiste pratiquait l'incision sur la fosse iliaque avec une pierre tranchante d'Ethiopie, et s'éloignait en toute hâte, car l'aversion était grande pour celui qui osait profaner une dépouille mortelle. Les intestins ayant été retirés, sans le cœur et les reins, on nettoyait la cavité abdominale, on la remplissait de myrrhe, de casse et d'aromates divers, puis on recousait les téguments. La boîte crânienne était vidée, soit par le nez, soit

par le trou occipital, à l'aide d'un couteau recourbé. Alors le corps était lavé dans une solution d'alcali fixe et laissé en repos pendant 70 jours. Après ce terme, on le lavait de nouveau, on l'enduisait d'une gomme ou résine; il était finalement entouré de toile ou de bandelettes. Les personnes peu riches faisaient injecter, avec un tube, de la résine liquide dans le ventre sans ouverture préalable; le corps était ensuite salé pendant 70 jours. Les pauvres se contentaient de laver le corps et de le faire macérer, toujours pendant 70 jours, dans une solution alcaline. En quoi de semblables procédés pouvaient-ils servir la véritable anatomie? Les parachistes ou *Prosectores* étaient méprisés et souvent accueillis ou poursuivis à coups de pierre.

Les sciences ne furent nulle part cultivées avec autant de soin qu'à Alexandrie pendant les guerres continuelles qui suivirent le démembrement de l'empire macédonien. Cette ville était le centre des connaissances humaines et du commerce du monde; les philosophes, les rhéteurs, les médecins y affluaient. Le temple de Sérapis renfermait une collection de livres; le château des Ptolémées, le *Bruchium*, où on logeait des savants pensionnés par l'État, avait une bibliothèque, un musée, une collection d'histoire naturelle. Des discussions publiques, *ludi Musarum et Apollinis*, après lesquelles on accordait des prix au vainqueur, rappelaient les Jeux olympiques. Les médecins qui avaient étudié à Alexandrie étaient par cela même en réputation.

La prospérité de l'École alexandrine fut extraordinaire dans les diverses branches des sciences, en mathématiques, en cosmographie, en grammaire, en philosophie. Des savants, des critiques, des poètes surgissaient; mais sous le septième Ptolémée, Évergète II, une révolte ayant éclaté, le souverain fit périr un grand nombre d'habitants, chassa les médecins, les philosophes et les rhéteurs. Avec les derniers Ptolémées, l'étude des sciences faiblit, et Dion Chrysostome adressait de durs reproches aux frivoles Alexandrins « plongés dans l'ivresse des plaisirs..., ayant perdu le goût des occupations sérieuses..., ne connaissant pas de plus grands malheurs que de voir un concurrent mal diriger son char dans l'arène ou que d'entendre un musicien peu habile..., aucun peuple ne portant plus loin le goût, même la fureur pour ces jeux ».

Celse, Galien et les commentateurs nous ont fait connaître les deux plus grands anatomistes de l'École alexandrine, Hérophile

et Érasistrate, dont les ouvrages ont péri. Tous les deux vivaient en Égypte, sous le règne de Ptolémée Soter, entre 305 et 280 ans avant notre ère, Hérophile étant probablement le plus ancien.

Hérophile, né à Chalcédoine, en Bithynie, était disciple de Praxagoras, de Cos. Il dut probablement à son maître le goût de l'anatomie humaine, et il la porta au plus haut point de perfection qu'il fût alors possible d'atteindre. Il disséqua un grand nombre de cadavres et, de plus, affirme Celse, auteur grave et bien informé, il ouvrit plusieurs fois des criminels vivants que lui livrait le roi d'Égypte. Tertullien a reproduit l'accusation de Celse, et je dois à M. le docteur Corlieu l'indication d'un auteur byzantin du XIIe siècle, Michel Glycas, disant (*Annales*, 2e partie, p. 290) que les anatomistes égyptiens disséquaient, vivants, des malfaiteurs condamnés à mort pour empoisonnement ou pour vol. Les recherches anatomiques d'Hérophile ont donc été sanglantes. Cette tradition épouvantable a été contestée; l'histoire impassible doit la maintenir malgré l'horreur qu'elle provoque.

Les travaux d'Hérophile ont été d'autant plus précieux que ses descriptions étaient faites sur la nature et non par analogie; le nombre de ses découvertes a été prodigieux. Étudiant les centres nerveux, il imposa des dénominations pittoresques conservées à travers les âges, *dure mère, pie mère, rets admirable, confluent des sinus* ou *pressoir*, etc. Quoiqu'il regardât les nerfs comme des canaux, πόροι, à l'exemple d'Aristote, il les sépara de ceux-ci, comme organes de sensation; il admettait toutefois la similitude des nerfs et des ligaments, car, dans un passage rapporté de ses œuvres, le ligament rond de la tête du fémur est décrit sous le nom de νεῦρον.

Hérophile avait distingué les vaisseaux du mésentère qui se rendent au foie de ceux qui vont aboutir aux ganglions, ou chylifères, ce qui prouve bien qu'il pratiquait la vivisection. En angéiologie, il appela les veines pulmonaires : veines artérieuses, parce qu'elles lui paraissaient de la nature des artères. L'ingénieux anatomiste distingua et nomma la première partie de l'intestin : Δωδεκαδάκτυλον ou *duodenum*; il démontra la différence du foie chez l'homme et chez les animaux qu'il avait sacrifiés en grand nombre.

Dans la description des parties génitales, il décrit l'épididyme et nie son existence chez la femme; il compare l'ouverture de la

matrice gravide à l'ouverture de la glotte, et les trompes utérines à des canaux demi-circulaires.

Hérophile a entrevu le rapport du battement artériel avec la respiration; il admettait des systoles pulmonaires, mais il cherchait dans le cœur l'origine des pulsations et soutenait que la mort est le résultat de la paralysie du cœur. Bien qu'il fût anatomiste avant tout, il prit parti pour la théorie humorale à la suite de Praxagoras, et il plaçait dans les humeurs la cause prochaine des maladies; il recherchait avec subtilité, dans les pulsations artérielles, dans le pouls sautillant, qu'il nomma ainsi, les symptômes pathologiques.

Érasistrate, natif d'Iulis, dans l'île de Céos, proche parent d'Aristote, fut disciple de Chrysippe, de Métrodore, de Théophraste et appartenait à Cnide. Pendant quelque temps, il resta à la cour de Séleucus Nicator, roi de Syrie, et découvrit habilement la cause de la maladie de langueur d'Antiochus, fils de Séleucus, due à sa passion pour la reine Stratonice; cette cure mémorable porta au loin sa réputation. Érasistrate, s'étant rendu à Alexandrie, abandonna la médecine pratique et s'adonna aux recherches anatomiques, partageant les travaux d'Hérophile, trouvant, comme lui, les vaisseaux lactés du chyle sur des chèvres qui venaient de manger. Érasistrate croyait d'abord que les nerfs avaient leur origine dans la dure-mère, mais ses dissections lui firent reconnaître qu'ils provenaient de la substance même du cerveau et il avoua son erreur. Il découvrit les circonvolutions, les anfractuosités cérébrales, les comparant avec celles des animaux. Il aperçut et nomma les valvules du cœur : triglochines, tricuspides et sigmoïdes, ayant pour usage de s'opposer au retour du sang. Ce fut Érasistrate qui rejeta l'opinion de Platon voulant que les boissons, au moins en partie, arrivassent dans les poumons par la trachée, et il distingua cette dernière des artères proprement dites en y joignant l'épithète τραχεῖα, âpre ou rude au toucher.

Érasistrate attribuait les pulsations artérielles au pneuma respiré par le poumon et qui les remplit, après avoir passé par les veines pulmonaires. Il y a un πνεῦμα ζωτικὸν pour le cœur, un πνεῦμα ψυχικὸν pour le cerveau. Il savait que le sang jaillit de l'artère piquée; mais, disait-il, le pneuma subtil, échappé par l'ouverture, était de suite remplacé par le sang des veines voisines,

ce qui fait voir qu'il connaissait les anastomoses des vaisseaux.

Pour Érasistrate, le corps est formé par une intrication de nerfs, de veines et d'artères, le sang apportant la nourriture, le parenchyme n'étant qu'un extravasat coagulé. La déviation des humeurs, l'erreur de lieu produit l'altération des parties solides. Autant la thérapeutique médicale d'Érasistrate était simple, consistant surtout en moyens hygiéniques, autant sa thérapeutique chirurgicale était hardie.

La dépouille mortelle d'Érasistrate fut déposée vis-à-vis de Samos, d'où le nom de Samien qui lui a été donné par plusieurs auteurs. L'étendue de ses connaissances et son austère probité lui attirèrent beaucoup d'amis et de disciples; il fut regardé comme le premier anatomiste et théoricien de son siècle. Cnide rivalisait toujours avec Cos.

Après ces deux maîtres alexandrins, je mentionnerai Eudème l'anatomiste, que Galien assure avoir pris part à leurs travaux. Eudème décrivit les os de la main et du pied, les apophyses styloïdes du temporal qu'il a comparées aux ergots du coq. Il avait, dit-on, observé le pancréas et les franges des trompes utérines.

L'influence d'Alexandrie sur la marche de la science médicale fut considérable. Jusqu'alors, on avait fait de l'anatomie humaine, pour ainsi dire, par occasion ; la curiosité scientifique des Ptolémées donna un vigoureux élan aux investigateurs sérieux. Les anatomistes étudièrent le corps de l'homme, non plus en coupant et en sectionnant presque au hasard, mais en disséquant dans un but méthodique, en cherchant exactement la situation, la configuration, les rapports des organes. Cette période admirable ne dura pas longtemps ; le goût des recherches anatomiques s'affaiblit bientôt, Alexandrie vécut sur son passé; à peine trouve-t-on, plus tard, quelques noms à citer parmi les chercheurs, entre autres celui de Lycus (entre 130 et 170 ans après J.-C.), disciple de Quintus, qui est signalé comme anatomiste et commentateur d'Hippocrate. Après les grandes écoles, arrivèrent à Alexandrie les petites sectes et l'empirisme. Toutefois les connaissances anatomiques avaient donné aux praticiens alexandrins une assurance inconnue jusqu'à eux. Ils portèrent le fer et le feu dans l'intérieur du corps humain ; ils ouvraient les cavités splanchniques pour

vider les abcès profonds, les liquides des plèvres ; ils trépanaient hardiment les os du crâne. Les spécialistes taillaient les calculeux; Ammonius imagina de rompre dans la vessie une pierre trop volumineuse à l'aide d'instruments de son invention. Vous voyez que l'idée de la lithotritie est bien ancienne.

Alexandrie domina pendant plusieurs siècles, et Strabon le géographe, qui vivait sous Auguste, rapporte qu'une génération avant la sienne Smyrne possédait une école d'Érasistratéens, tandis qu'un collège d'Hérophiléens existait présentement non loin de Laodicée, en Phrygie.

Nous voici arrivés, messieurs, aux premiers siècles de notre ère, et à Rome, où nous trouvons Claude Galien, né à Pergame en 128, résumant la médecine grecque, commentateur et encyclopédiste. Que de fois je vous ai parlé de cet homme supérieur, de son œuvre considérable, du bien et du mal qu'il a faits à la médecine! Je vais résumer brièvement ses travaux anatomiques.

Avant Galien, une citation pour Rufus, d'Éphèse, et pour Marinus, qui avaient surtout, et peut-être exclusivement, observé sur des espèces animales. Rufus dit expressément « qu'il ne faut pas chercher à connaître le foie de l'homme d'après celui des victimes sacrifiées aux dieux, car il diffère entièrement de celui des animaux ».

Les descriptions anatomiques de Galien sont généralement très fidèles ; elles ont été regardées comme infaillibles. Je vous l'ai déjà fait remarquer : le respect pour l'autorité galénique a été si grand, si complet, qu'on supposait la constitution anatomique de l'homme susceptible de changer ou d'avoir changé, plutôt que de supposer ou de trouver Galien dans l'erreur.

Et, cependant, Galien n'a pas ouvert de cadavres humains; c'est un point d'histoire acquis à la science. Les animaux qui ont servi aux expériences physiologiques de Galien sont pareillement ceux qu'il a disséqués dans un but anatomique : les singes, surtout le Magot, plusieurs mammifères, carnassiers, ruminants, solipèdes, porcins, etc. Mon prédécesseur, le professeur Charles Daremberg, a, pendant deux années consécutives, cherché au Muséum d'histoire naturelle, sous la direction de de Blainville et de Gratiolet, à reconnaître dans les descriptions de Galien, avec le texte sous les yeux, la concordance avec l'anatomie

humaine ou celle de divers animaux. Ses patientes investigations lui ont démontré que jamais Galien n'avait décrit, d'après nature, sur un cadavre humain ; toujours il a reproduit l'anatomie d'un mammifère, singe ou autre animal. G. Cuvier, Camper, de Blainville et d'autres avaient soupçonné ces faits, que Ch. Daremberg a mis hors de doute. Nous trouvons même dans Galien l'indication du genre de mort qu'il regardait comme le plus convenable pour tuer l'animal destiné aux explorations anatomiques. Il recommande d'étouffer la bête sous l'eau, au lieu de l'égorger ou de l'étrangler avec une corde. De la sorte, les parties du cou seront, comme les autres, sans lésion.

Si Galien n'est pas le premier qui ait publié des monographies sur divers points d'anatomie, il est incontestablement un de ceux qui, dans l'antiquité, ont rassemblé le plus de documents. Ses *Administrations* ou *Manipulations anatomiques*, ses livres *Sur les os*, ceux *Sur la Dissection des muscles, des nerfs, des veines et des artères, de la matrice, des instruments vocaux, etc.* sont des plus intéressants.

L'ostéologie est plus exacte dans Galien que dans Celse et dans Rufus. Il a mieux décrit le sphénoïde, le temporal, le canal nasal du maxillaire supérieur, l'ethmoïde, les cornets des fosses nasales et la cloison qui les sépare. Il a bien fait connaître l'articulation de la tête avec l'atlas, et de même les os sésamoïdes. Il avance que la mâchoire inférieure, le sternum, le sacrum, le coccyx sont composés de plusieurs pièces, le sacrum de trois, le sternum de sept. Cela est vrai pour les premiers temps de la vie ou chez certains animaux. Galien s'estimait heureux d'avoir pu observer, à Alexandrie, deux squelettes humains dont l'un était celui d'un voleur qu'on avait privé de sépulture ; il conseille à ceux qui veulent étudier l'ostéologie de se rendre dans cette ville. Il dit avoir eu des os à sa disposition, provenant de tombeaux que les débordements de rivières avaient bouleversés ; d'autres pris sur des cadavres de malfaiteurs jetés à la voirie, ou encore sur des corps d'enfants abandonnés. Dans le *Liber de ossibus ad tirones*, on trouve une description bien faite du squelette, non de l'homme, mais du singe.

En myologie, Galien a fait des découvertes en disséquant surtout les singes, « dont la structure se rapporte le plus à celle de l'homme. » Les muscles qu'il a décrits le premier, ou qui étaient peu connus avant lui, sont le peaucier, le buccinateur, le pyra-

midal du nez, le plantaire et le palmaire, les sphincters externe et interne de l'anus, le petit pectoral, le rhomboïde, le petit droit antérieur de la tête, quelques-uns des extenseurs du rachis, les intercostaux, le poplité, enfin les lombricaux et les interosseux des pieds ainsi que des mains, dont on a, mais à tort, attribué la découverte soit à Riolan, soit à Habicot. Galien a indiqué les muscles du larynx, particulièrement les sterno et thyro-hyoïdiens; il connaissait mal les muscles de l'œil et ignorait l'existence du grand oblique. Du reste, sa description de l'œil doit être celle de la brebis ou du bœuf. La structure de tous les muscles, même du cœur, est pour Galien nerveuse ou tendineuse, erreur qui a subsisté longtemps après lui.

L'angéiologie galénique n'est guère plus complète que celle des Alexandrins qu'il cite. Il donne plus de place à la description des veines qu'à celle des artères. Les veines naissent du foie, les artères du cœur. Galien n'est pas exempt de graves erreurs, mais il a connu les anastomoses des vaisseaux mammaires avec les intercostaux et les épigastriques. Sa description des veines jugulaires est faite sur des mammifères; l'aorte, dit-il, a deux branches, l'une ascendante, l'autre descendante; les carotides forment, près de la glande pituitaire, sur le cerveau, un lacis admirable, mais qui n'est propre qu'à certains animaux. Le cœur est assez bien décrit; Galien a parfaitement connu l'ouverture de la cloison interauriculaire fœtale, ainsi que sa fermeture après la naissance, ouverture si improprement nommée : trou de Botal, et qui doit porter le nom de Galien.

Daremberg a pu suivre sur les singes les descriptions des muscles, celles des artères et des veines, aussi loin que le permet le manque d'injections, car Galien se servait du chalumeau des orfèvres pour souffler dans les vaisseaux; la splanchnologie est bien plus difficile à apprécier. Les principaux viscères ont été relatés d'après une sorte de compromis entre les carnassiers et les ruminants, même d'autres espèces animales. Galien admet la pluralité des lobes du foie, disposition qui ne se montre ni chez les Orangs, ni chez les Chimpanzés, mais qui existe chez les Magots. Il dit que la femme possède les mêmes parties génitales que l'homme, ces organes étant chez elle cachés à l'intérieur. Les ovaires sont comparables aux testicules; la femme a encore des testicules accessoires qui sont fort petits, et il est difficile de dire quelles sont les parties ainsi désignées par Galien. Quant à

la matrice, elle renferme autant de cavités que la femme a de mamelles; elle se divise donc en deux portions, la droite destinée aux fœtus mâles, la gauche destinée aux fœtus de l'autre sexe. Il est sûr que Galien n'avait ouvert que des femelles d'animaux et qu'il avait tort, persuadé que les animaux représentent exactement l'homme, de critiquer Hérophile, et même quelques pré-alexandrins plus exacts que lui.

Le cerveau décrit par Galien est celui du bœuf tel qu'on le vend, ajoute-t-il, tout préparé dans les grandes villes. Il a parfaitement fait connaître l'intérieur de ce cerveau; ventricules, cloison transparente, voûte à trois piliers, et de plus : lignes saillantes de la surface concave, comparées aux cordes d'une lyre, glandes pinéale et pituitaire, infundibulum, corps annelés. Je dois citer encore : les couches des nerfs optiques, les cordons médullaires, situés à la partie postérieure des ventricules latéraux et dont la figure ressemble à celle des cornes-de-bélier ou des pieds-de-cheval marin, les tubercules quadrijumeaux surnommés *nates* et *testes*. De plus, l'appendice vermiforme, la fente, que Sylvius a depuis appelée aqueduc, faisant communiquer le troisième et le quatrième ventricules, le cordon médullaire et fibreux qui en termine l'ouverture et qu'on nomme commissure postérieure; la protubérance annulaire, les cuisses et les bras de la moelle allongée.

Galien s'est attribué la découverte du nerf récurrent; il n'a certainement pas observé chez l'homme les nerfs olfactifs, pas plus que les nerfs optiques qu'il a décrits.

En résumé, le grand médecin de Pergame s'était formé à Alexandrie, à la ville anatomique. Il regardait l'anatomie comme le fondement de la médecine; cette science a été une de ses occupations de prédilection. Moins heureux qu'Hérophile et qu'Érasistrate, auxquels il donne, tout en les critiquant, des éloges qu'il ne prodiguait pas, Galien ne jugeait les organes humains que par ceux des animaux. L'ensemble de son anatomie est bien moins remarquable que ses expériences physiologiques et, je vous l'ai dit plusieurs fois, Galien, le systématisateur à outrance, le dogmatique absolu, a été le fondateur avancé de la physiologie expérimentale. Le mérite très réel de Galien est ce qui, au moyen âge, avait le moins frappé ses fanatiques admirateurs.

Tandis que, à l'École d'Alexandrie, on avait fait de l'anatomie

humaine en ouvrant le corps de l'homme, vous venez de voir que, dans la suite et à Rome, Galien n'observait que sur des animaux, se trompant souvent dans ses inductions. Après la chute de l'empire romain, l'anatomie n'est plus cultivée ; les esprits s'égarent dans de vaines discussions, on interprète des textes, on n'interroge plus la nature. Aussi les commentateurs, Oribase (IVe siècle), Aétius d'Amide, Alexandre de Tralles (V^{e} et VIe siècles), Théophile Philarète, Paul d'Égine (VIIe siècle), n'offrent dans leurs œuvres que des reproductions et des descriptions peu ou point originales.

De longs siècles se passent, pendant que les Arabes, auxquels le Coran défendait le contact des cadavres comme une impureté criminelle, copient servilement Galien, qu'ils regardent comme un oracle. Il faut arriver au XIVe siècle pour voir poindre la renaissance anatomique ; le premier rénovateur que je dois vous indiquer est Mondini, qui sera suivi plus tard par une brillante phalange.

Mundinus ou Mondini était de la famille de Luzi et ne doit pas être confondu avec Mondino de Forli. Comme, en Grèce, pour Homère, cinq villes d'Italie ont revendiqué Mundinus; les témoignages les plus authentiques sont en faveur de Bologne, où il est né vers 1250 et où habitait son père, apothicaire, Franzoli de Luzi. Mondini a professé à Bologne; il y a ouvert publiquement des cadavres; il a composé, plus ou moins d'après nature, un petit traité, alors chef-d'œuvre, où, peu soucieux du style, mais dans un but pratique, il a rassemblé toutes les connaissances anatomiques de son époque. Le livre de Mondini, dont je vais vous montrer un beau spécimen, a été dans toutes les mains, et pendant longtemps les professeurs d'anatomie le lisaient et l'expliquaient à leurs élèves. Il a eu un grand nombre de commentateurs. Mundinus est mort en 1325 ou 1326.

Le curieux traité de Mundinus résume en quelques pages les diverses parties du corps humain, désignant leur situation, leur nombre, leur dimension, leur apparence et, de plus, leurs usages, les maladies ainsi que les accidents auxquels elles sont sujettes. La splanchnologie mérite surtout l'attention, parce qu'elle est étudiée avec plus de soin. Dans la description de la peau, Mundinus parle de la couche graisseuse placée en dehors et du pan-

nicule charnu, situé à l'intérieur de la précédente couche, lequel n'est pas nerveux comme d'autres membranes, ni charnu comme un muscle, mais composé de chair, de nerf et d'une membrane. Les ventricules du cerveau humain sont plus grands que ceux du cerveau des animaux. La pointe du cœur est dirigée vers la gauche et sa racine penche vers la droite. Il donne à l'orifice de la matrice le nom bizarre de museau de tanche.

On acquiert la certitude, en lisant ce célèbre manuel, que Mundinus a regardé dans des cadavres humains; toutefois, si on quitte la splanchnologie, on trouve que l'auteur passe rapidement sur les muscles, les vaisseaux et les os. La grossièreté de ses préparations est manifeste; ainsi, pour arriver aux muscles profonds des extrémités, il dit : après les veines (de l'avant-bras), on remarque beaucoup de muscles et beaucoup de cordons (tendons), grands et gros; donc, il ne faut pas tenter l'anatomie sur un pareil cadavre (frais), mais dans un corps desséché au soleil pendant trois ans. Les procédés pour démontrer les nerfs sont aussi défectueux.

Vous devez remarquer, Messieurs, que l'étude des os, ou l'ostéologie, placée en tête de nos ouvrages classiques, a été négligée par les anciens anatomistes, Galien excepté. Il semble que la charpente du corps leur parût un objet secondaire; ils ont commencé l'anatomie de l'homme de l'extérieur à l'intérieur, par la peau, examinant ensuite les gros viscères, le foie, les intestins, les poumons, le cœur, les muscles, les vaisseaux et en finissant par les os.

Mundinus, au lieu de s'en tenir aux observations qu'il avait faites, cherchait à les concilier avec les idées galéniques. Il avait vu l'utérus sur deux cadavres de femmes, dès 1315, en janvier et en mars, et cependant il le décrit comme Galien; il donne aux ovaires le nom de testicules de la femme et leur attribue l'usage de sécréter une humeur analogue à la salive. Il admet parfois cinq lobes au foie. Les théories de Mundinus sont très singulières: il prétend que l'abdomen est composé uniquement de parties molles et dépourvu d'os, afin de pouvoir se dilater dans la tympanite et l'hydropisie; le rasoir est l'instrument qu'il préfère pour la paracentèse, mais il ne pratique pas cette opération sur la ligne médiane, parce qu'en lésant les aponévroses, on excite les

convulsions. Il avait la passion des étymologies, partagée par beaucoup de médecins du moyen âge; c'est ainsi qu'il dérive le mot aorte de *adorta ;* celui de colon, de *a collis et cellis*, à cause des cellules où les matières alvines sont retenues et prennent leur forme.

Malgré ses imperfections et sa trop grande soumission aux dogmes galéniques, l'ouvrage de Mondini de Luzi a rendu les plus grands services. A l'exemple du rénovateur, Nicolas Bertrucci, mort en 1342, Pierre de la Cerlata, Bertapaglia de Padoue font aussi de l'anatomie.

Avant de vous faire connaître les successeurs de Mundinus, jetons un coup d'œil sur l'état de la science en Italie et en France. Je dois vous rappeler qu'au début du XIIIe siècle une ordonnance de Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi des Deux-Siciles, avait prescrit à Salerne la dissection d'un cadavre, à la place des démonstrations faites sur les animaux. Le 7 mars 1308, une nouvelle ordonnance fut rendue qui entre dans plus de détails et accorde plus de cadavres. Or, c'est à cette époque, et à Bologne, que professait Mondini de Luzi. Mais nous avons la certitude que Mundinus, s'il a, le premier, exécuté l'ordonnance royale, n'a pas commencé à ouvrir des corps. Dès 1302, Guillaume de Varignana, assisté de physiciens et de médecins-chirurgiens, a pratiqué, à Bologne, des autopsies pour découvrir un poison, et il fit connaître l'état des viscères. Il y a plus, Guillaume de Saliceti, non à Milan, comme on l'a dit par erreur, mais à Bologne même, ouvre des corps morts avant G. de Varignana et constate un engorgement sanguin du poumon. Vers le milieu du XIIe siècle, Thaddæus a fait allusion à ces ouvertures de cadavres, et, plus tard, Bertrucci les a positivement indiquées. Il y avait donc, en Italie, un courant, en faveur des études d'anatomie humaine, qui triompha de tous les préjugés.

En France, les premiers cadavres anatomisés le furent à Montpellier, grâce à Louis d'Anjou, qui, en 1376, accorda aux chirurgiens de prendre tous les ans le corps d'un des criminels qu'on exécuterait. Cette permission fut ratifiée l'année suivante par Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui était alors seigneur de Montpellier, et de plus, en mai 1396, par lettres patentes de Charles VI.

A Paris, il faut arriver au XVe siècle pour trouver le recteur

de l'Université octroyant en 1478 la dissection publique d'un cadavre à la Faculté de médecine. En 1483, on exige des bacheliers médicaux des certificats d'aptitude aux connaissances anatomiques; les ouvertures de cadavres paraissent avoir été assez communes en 1496, puisque la Faculté décide que tout cadavre qui aura servi aux études sera inhumé en terre sainte. Neuf ans après, un de nos anciens doyens, Jean Loysel ou Avis, mentionnait, le 17 janvier 1505, sur une page des Commentaires : *Incepta fuit lectura anatomica per decanum in domo regia de Nesle... et duravit lectura per tres dies integros* (Reg. mss. de la Faculté, t. III, p. 569). Quelle était donc cette innovation et pourquoi ce choix de l'hôtel de Nesle pour les démonstrations anatomiques? C'est que l'école de la rue de la Bucherie n'avait pas encore d'amphithéâtre; celui-ci ne fut construit qu'en 1604, ouvert à tous les vents et à la pluie, sans vitrage. Aussi le doyen avait réuni ses auditeurs à l'hôtel de Nesle qui occupait à peu près la place des bâtiments actuels de l'Institut, et le vieil hôtel qui avait tour à tour appartenu à Amaury de Nesle, à Jeanne de Bourgogne, à Philippe le Long, à Charles le Sage, à Isabelle de Bavière, à Charles VII, étant veuf de propriétaire, pouvait, avec ses vastes locaux, au besoin avec ses souterrains, très favorablement servir aux démonstrations anatomiques qu'on cachait aux profanes.

Nous touchons aux premières années du XVIe siècle et nous voilà déjà éloignés de Mondini de Luzi. En remontant jusqu'à l'apparition de son Traité, on constate que le novateur avait donné l'impulsion et que l'usage s'était définitivement établi dans les universités d'ouvrir chaque année devant un public choisi des cadavres humains. Un garçon barbier était chargé de l'opération qu'il exécutait sommairement avec un rasoir, puis le professeur démontrait les principales parties du corps d'après l'ouvrage de Mondini. Les procédés scientifiques de l'anatomie ne se perfectionnèrent que lentement.

Les anatomistes que je tiens à vous indiquer plus spécialement et qui se montrent au XVIe siècle, après Benivieni, de Florence, mort en 1502, l'un des plus anciens anatomo-pathologistes, après Achillini (1461-1512), et Benedetti, mort en 1525, sont : Zerbi, Bérenger de Carpi, Massa, Jacques Dubois, appelé presque toujours Sylvius.

Gabriel Zerbi ou Zerbis, célèbre par sa fin tragique plus que

par son traité, peu différent de celui de Mondini, était né à Vérone; il professa d'abord à Padoue, puis à Rome, et derechef à Padoue. Tiraboschi a réfuté toutes les calomnies dont on l'avait accablé pour expliquer sa mort. Il paraît très probable que Zerbi, séduit par l'appât d'un gain considérable, avait accepté l'offre à lui faite, par le doge de Venise, d'aller soigner un des principaux seigneurs de l'empire ottoman. Après avoir guéri son malade et chargé de richesses, Zerbi revenait en Italie sur un vaisseau, lorsque, le malade turc étant mort par imprudence, on accusa le médecin de l'avoir empoisonné en partant. Poursuivi, atteint et ramené à Constantinople, le malheureux assista au supplice d'un de ses fils, scié par le milieu du corps entre deux planches; après quoi, il fut mis à mort de la même manière, en 1505.

Le livre de Zerbi n'est pas une simple compilation de l'anatomie gréco-arabe, mais il est néanmoins si peu avancé qu'on se figure difficilement qu'il précède à peine de quarante ans l'ouvrage de Vésale.

Jacques Bérenger ou Berengario, né à Carpi, petite ville du duché de Modène, vers 1470, exerçait la chirurgie et fut professeur à Pavie, puis à Bologne, de 1502 à 1527. Après avoir fait ses premiers cours sur le porc, dans la maison du seigneur de Carpi, il avait anatomisé plus de cent cadavres humains. Il fut accusé, comme Hérophile et comme Érasistrate, d'avoir ouvert des hommes vivants; mais, si le fait est prouvé pour les Alexandrins, il est plus que douteux pour l'anatomiste italien. Cette inculpation, accueillie par le vulgaire, fut le motif dont on se servit pour l'éloigner de Bologne. Bérenger, retiré à Rome, fit fortune en employant les frictions mercurielles contre la vérole et il alla mourir, en 1550, à Ferrare.

On doit à Bérenger de Carpi d'avoir étudié, le premier, l'os basilaire et découvert les sinus sphénoïdaux, de s'être assuré que l'ethmoïde n'est pas percé de trous allant des cavités cérébrales dans les fosses nasales. Il démontra qu'il n'existe pas d'ouvertures sur la cloison interventriculaire du cœur et il affirma que le sang ne passe pas d'une cavité dans l'autre. Il a décrit les valvules sigmoïdes pulmonaires et aortiques, l'appendice du cæcum, les deux cartilages aryténoïdes, la terminaison de la moelle épinière à la douzième vertèbre dorsale; il a donné des détails et expérimenté sur la structure du rein.

Bérenger commenta l'anatomie de Mondini, il l'enrichit de notes, de corrections, de planches; cependant, encore attaché au joug galénique, il ne distingua pas toujours ce qui appartient en propre à l'espèce humaine et ce qui était décrit d'après les animaux.

Nicolas Massa, de Venise, offre dans son ouvrage des vues neuves, mais il est fortement imbu des idées dominantes. Il a apprécié les changements que fait éprouver l'état de plénitude à l'estomac et à la vessie; il a entrevu le péritoine et reconnu sur le foie de l'homme une scissure et deux lobes, tandis qu'il y en a cinq chez le chien. Il dit que le cæcum n'est pas volumineux comme un second estomac; il trouve l'appendice cæcal petit chez l'homme; le premier, il décrit la prostate. Haller place la mort de N. Massa en 1564. Je dois ajouter que Massa paraît avoir cru à la nature virulente de la syphilis, contre laquelle il préconise les fumigations mercurielles.

Jacques Dubois ou Sylvius, qu'il ne faut pas confondre avec François Sylvius De Le Boë (1614-1672), l'iatro-chimiste, le successeur de Paracelse et de Van Helmont, fit des découvertes anatomiques. C'était un des maîtres de Vésale. Notre regretté Gubler a fait, en 1865, une intéressante conférence sur De Le Boë, absolument distinct de Jacques Dubois l'anatomiste, qui doit nous occuper seul.

Né près d'Amiens, en 1478, d'un ouvrier Nicolas Dubois ou Boës, Jacques était le septième de quinze enfants. Son frère aîné, principal du collège de Tournay, à Paris, et professeur d'éloquence, l'attira auprès de lui, en 1514, et l'instruisit dans les belles-lettres. Jacques Dubois fit des progrès rapides; il posséda bientôt le latin, le grec et l'hébreu; il cultiva aussi les sciences mathématiques. C'est alors qu'il s'adonna à l'étude de la médecine, en s'appliquant surtout à l'anatomie; puis il voyagea pour son instruction.

De retour à Paris, Sylvius ouvrit des cours qui attirèrent les élèves; comme il n'avait aucun titre, la Faculté de médecine les fit fermer. Il se rendit, en 1530, à Montpellier; mais, les frais de réception lui paraissant trop considérables, il revint à Paris, et les registres de la Faculté le montrent bachelier en médecine, le 28 juin 1532. Dès lors, Sylvius se livra sans entraves à l'ensei-

gnement public; il professait au collège de Tréguier, avec un nombreux auditoire, pendant que Fernel faisait ses leçons au collège de Cornouailles, attirant peu de monde. La raison en était que Sylvius démontrait pratiquement l'anatomie humaine et la matière médicale. La chaire de médecine du collège de France étant, après la mort de François Ier, devenue vacante, à cause du départ de Vidus Vidius, appelé en Italie par Cosme de Médicis, Henri II l'offrit à Sylvius, qui hésita pendant deux années et qui, acceptant enfin cette place, l'occupa avec le plus grand succès jusqu'à sa mort, arrivée en 1555, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Jacques Dubois, que ses biographes représentent comme un thésauriseur et un célibataire endurci, doit occuper un rang éminent parmi les restaurateurs de l'anatomie au XVIe siècle. Il s'est servi de cadavres humains au lieu d'animaux (de porcs) pour ses démonstrations anatomiques; on lui doit la première mention d'injections faites dans les vaisseaux; il a décrit la valvule de la veine cave ascendante à laquelle on a donné le nom d'Eustache. Vésale lui avait montré les valvules aortiques, et il avait vu aussi les valvules de plusieurs veines. Sylvius savait que le péritoine n'est pas percé par le testicule descendu dans le scrotum, mais il s'est trompé en appelant pancréas un simple amas de ganglions mésentériques.

La croyance de Sylvius en Galien allait si loin qu'elle lui fit commettre des erreurs; ne trouvant pas la nature conforme aux descriptions de l'anatomiste grec, il invoqua des anomalies, admettant même que l'espèce humaine avait perdu de sa régularité première. Peut-être sa jalousie extrême à l'égard de Vésale servait-elle de prétexte à l'infaillibilité galénique; cette jalousie s'était accrue à un point excessif par la publication de l'ouvrage de Vésale, alors que Sylvius préparait lui-même un traité d'anatomie. Irrité de se voir précédé par son élève dans la carrière qu'il avait ouverte, il attaqua Vésale sans mesure, et, comme celui-ci démontrait les erreurs de Galien, Sylvius s'attachait d'autant plus à les soutenir. Ainsi Jacques Dubois admettait sept pièces au sternum au lieu de trois montrées par Vésale, et il ajoutait qu'autrefois les hommes étant plus gros et plus grands il était possible que, dans « ce siècle de nains », les hommes n'eussent plus que trois pièces au sternum. De même, les os du carpe sont, au dire de Galien, dépourvus de moelle; Vésale prou-

vait que non, et Sylvius prétendait que Galien avait dit vrai, parce que les os étaient plus durs et plus solides chez les anciens.

Vésale est un de ces hommes qui marquent fortement leur place dans l'histoire des sciences. Placé par la fortune au faîte des honneurs, il a fini par mourir tristement. Il a été trop loué ou indignement calomnié; on a placé trop haut ou trop bas son piédestal, car il n'a pas seul personnifié la renaissance anatomique au XVIe siècle. Son impérissable titre de gloire est d'avoir résolument attaqué et détruit l'infaillibilité galénique.

André Vésale est né à Bruxelles le 31 décembre 1514. Froppens place même sa naissance en avril 1513. L'exercice de la médecine était, en quelque sorte, héréditaire dans la famille de Vésale. Il étudia d'abord à Louvain et, fort jeune, il avait acquis des connaissances approfondies en belles-lettres, car dans la suite Aldinus Junta, le célèbre imprimeur, put le charger de corriger une édition galénique. Son goût pour l'anatomie se déclara de bonne heure; il disséquait des animaux, rats, taupes, chiens. Plus tard, Vésale éprouva une véritable passion pour l'anatomie humaine.

Ses études étant terminées, André Vésale vint à Cologne; puis, passant en France, il se rendit, paraît-il, à Montpellier, dont l'école avait une grande renommée. Paris l'attira ensuite; il y suivit Jean Guinter d'Andernach, appelé à tort Gonthier ou Gontier, plus érudit que bon anatomiste, et surtout Jacques Dubois qui, remarquant Vésale, se l'attacha, le faisant travailler avec lui. Sylvius estimait fort son élève et de même tous ceux qui le connaissaient, ainsi Guinter et Fernel. Mais le mérite de Vésale, la preuve qu'il fournit bientôt des erreurs anatomiques de Galien lui attirèrent des inimitiés. Sylvius, son protecteur, devint son adversaire acharné et s'exprimait ainsi : *Vesalium non esse sed vesanum*; par la suite, Jacques Dubois publiait le libelle dont je vous montre un exemplaire : *Vesani cujusdam calumniarum... depulsio*, publié en 1551, format in-8°. Pendant son séjour à Paris, Vésale nous offre l'exemple de tout ce que tentaient les anatomistes enlevant, pendant la nuit, les cadavres au cimetière des Innocents ou à Montfaucon, se disputant les corps accordés par l'autorité avec parcimonie, et qu'il fallait examiner vite, sans prendre le temps de tout voir. Notre ancien bibliothécaire, Achille Chéreau, a donné, dans son *Histoire des anciennes*

écoles de Paris, un aperçu de ces tribulations des anatomistes et des luttes des chirurgiens avec les médecins de la Faculté.

Les travaux anatomiques de Vésale étaient si assidus qu'ils mirent plusieurs fois sa santé, même sa vie, en danger; mais, la guerre qui avait éclaté dès 1521 entre Charles-Quint et François Ier se continuant avec violence, l'anatomiste belge dut rentrer dans sa patrie; on le trouve alors servant dans les armées impériales comme médecin et comme chirurgien. Puis, venu en Italie, l'éclat de son talent le fit nommer, en 1537, par le Sénat de la République vénitienne, professeur de médecine chirurgicale à Padoue; son enseignement attirait à l'amphithéâtre de son école la plupart des médecins européens. En 1538, il donne à Venise une édition des *Institutions anatomiques d'après Galien*, par Guinter d'Andernach « qui a été son maître, aussi bienveillant qu'instruit ». Puis, voulant montrer d'une manière évidente les erreurs de Galien, il préfère le dessin à la plume et il fait exécuter les six grandes planches anatomiques parues en 1538. Ces planches précèdent l'*Epitome*, bientôt suivi du grand ouvrage : *De humani corporis fabrica*, sorti, en 1543, des presses d'Oporin. Je vous ferai remarquer la manière dont le nom de Vésale est écrit dans son édition de Guinter et ses premiers ouvrages anatomiques; il y a Wesalius, par un W. C'est que la famille de Vésale était originaire de Wesel, dans le duché de Clèves, et le nom primitif était : Witing. Dans cette même année 1543, on vit les magistrats de Bologne et de Pise lui demander de faire des leçons dans chacune de ces villes ; l'année suivante (1544), Charles-Quint appela Vésale à sa cour et l'attacha à sa personne, avec la charge de premier médecin. Quand l'empereur eut abdiqué, en 1555, Philippe II donna sa confiance à Vésale. Le fils de Philippe II, don Carlos, ayant fait une chute dangereuse, Daga Chacon, médecin espagnol de mérite, nous a transmis la relation de la maladie du prince, auprès duquel Vésale, « homme rare et supérieur », fut appelé en consultation. Il n'y eut point trépanation du crâne, comme le voulait Vésale, mais rugination de l'os et, plus tard, élimination d'un séquestre à la partie postérieure de la tête, tout près de la commissure lambdoïde. Vésale, livré à la pratique médicale dans la cour fastueuse de Madrid, si influente, obtint des succès qui portaient au loin sa réputation; les sentiments d'admiration pour lui étaient universels.

Devenu médecin des grands, Vésale avait cessé de se livrer

aux investigations cadavériques et sa passion avait faibli au point que Fallope, lui ayant adressé une lettre pour lui indiquer des corrections notables à son ouvrage *De humani corporis fabrica*, Vésale, n'ayant pas même un crâne à sa disposition, répondit de mémoire, commettant de trop nombreuses erreurs, indignes de lui.

Si les anciens succès anatomiques de Vésale lui avaient attiré des ennemis jaloux de sa célébrité naissante, sa prospérité médicale excita bien plus encore la haine de rivaux puissants et décidés à le perdre. Un gentilhomme espagnol étant mort, en 1564, d'une maladie difficile à déterminer, Vésale obtint à grand peine de la famille l'autorisation de faire l'autopsie. Au moment où le corps fut ouvert, les assistants crurent voir le cœur encore palpitant; sans examen, saisis d'épouvante, ils coururent chez la famille du défunt. Vésale fut jugé par le tribunal de l'inquisition, accusé d'homicide ou d'impiété, il fut condamné à mort; les prières de toute la cour, l'autorité de Philippe II firent commuer la peine en un voyage expiatoire à Jérusalem. Vésale obéit, s'embarqua, vint à Chypre avec Jacques Malatesta, général des Vénitiens, et atteignit le but de son voyage. Il n'avait pas quitté la Palestine que le magistrat de Venise lui fit les offres les plus brillantes pour le faire venir à Padoue, occuper la chaire vacante par la mort prématurée de Fallope. Vésale accepta, délaissant l'ingrate Espagne, et s'embarqua pour revenir en Italie; pendant la traversée, une tempête engloutit son vaisseau et il fut jeté seul sur une des côtes de l'île de Zante. Dépourvu de tout, il périt de faim, suivant les uns, de maladie, suivant d'autres. Un orfèvre de Venise, échappé à la même tempête et abordant par hasard dans cette île, trouva le corps de Vésale, le reconnut et le fit inhumer dans l'église de la Sainte-Vierge. L'inscription que vous avez sous les yeux fut placée sur son tombeau :

TUMULUS
ANDREÆ VESALII BRUXELLENSIS
QUI OBIIT IDIBUS OCTOBRIS, ANNO MDLXIV;
ÆTATIS VERO SUÆ L,
QUUM HIEROSOLYMIS REDIISSET.

Plusieurs versions ont été faites sur la mort de Vésale; les uns l'ont fait partir pour accomplir un vœu; on a aussi prétendu

qu'il était mort empoisonné pendant la traversée d'Espagne en Palestine. J'emprunte en grande partie la relation que je vous ai donnée à l'*Essai sur l'histoire de la médecine belge* par C. Broeckx.

Je tiens à indiquer à ceux de vous qui voudraient connaître les traits de Vésale, outre le portrait paru dans ses œuvres, une belle toile actuellement placée dans la galerie du Louvre, collection italienne, n° 88. Mon ami M. Turner a montré que ce portrait est réellement celui d'André Vésale, à l'âge de vingt-six ans, et peint par Jean de Calcar, en 1540. Lisez dans la *Gazette hebdomadaire* de 1877 la découverte du personnage original et du peintre; le portrait de Vésale est une œuvre remarquable représentant l'anatomiste jeune, bien posé, à barbe et cheveux un peu roussâtres, à carnation blonde, un vrai type flamand et distingué.

L'université de Bâle possède un squelette préparé par André Vésale en 1543. Ce squelette offre une des plus anciennes préparations anatomiques connues. Vésale n'a passé à Bâle et n'y a résidé qu'une seule fois, d'après une intéressante brochure du docteur Roth, et cela en 1543, pour surveiller l'impression de son livre par Oporinus, mais nullement pour y professer. Il était extrêmement difficile, je vous l'ai dit, de se procurer des sujets pour la dissection et un seul cadavre avait été antérieurement fourni à Bâle dans ce but, en 1531. Or, pendant le séjour de Vésale, un certain Jacob Karrer fut exécuté et Vésale obtint que le corps du supplicié lui serait remis. Pendant plusieurs jours, le maître fit aux élèves, le scalpel à la main, la démonstration de l'anatomie humaine, et, quand la dissection fut achevée, il prépara le squelette : *Artis et industriæ suæ specimen*, dit l'inscription, puis il en fit don à l'université.

Les planches anatomiques et les deux volumes d'anatomie, en un mot, l'œuvre de Vésale, après la publication desquels Charles-Quint le fit venir à sa cour, produisirent une révolution scientifique. Les anatomistes cherchèrent, ou bien à suivre la route que Vésale leur avait tracée, ou, au contraire, défendirent ce qu'ils appelaient les droits de Galien. Puteus soutenait que les planches de Vésale ne sont pas exactes; il en fut de même pour Dryander, professeur à Marbourg, partisan outré de Mondini. Remarquez, messieurs, que c'étaient généralement les jeunes, et ils avaient raison, qui comprenaient l'élan donné par Vésale; ils adoptaient

ses idées et applaudissaient, tandis que les vieux galénistes, comme Jacques Dubois, enviaient ou gémissaient, et cherchaient à empêcher la vérité d'apparaître au jour.

Pour être impartial, on doit reconnaître que Vésale a suivi les vrais principes anatomiques en disséquant, comme l'avait fait Galien, sans ouvrir simplement les corps, à l'exemple de Mondini. On doit répéter bien haut que Vésale a mis l'observation de la nature au-dessus de l'autorité dogmatique ancienne. Mais il faut dire aussi que les découvertes de Vésale ne sont ni extrêmement nombreuses ni de premier ordre. Son traité renferme des erreurs; toutefois, il est injuste de prétendre qu'il ne présente qu'une édition revue et corrigée de Galien, avec de belles figures. En résumé, c'est une œuvre des plus remarquables.

Je dois encore vous prévenir qu'il faudra vous tenir en garde contre les enthousiastes sans mesure de Vésale. Ainsi Burggraeve de Gand attribue, même récemment, à Vésale des opinions erronées, des découvertes qu'il n'a pas faites, ne lui accordant pas toujours celles qui lui appartiennent. Le texte de Vésale est parfois peu conforme aux déductions du biographe. J'ai hâte de conclure que Vésale a trop bien mérité de la postérité pour que ces brèves remarques nous empêchent de reconnaître qu'il a été un des plus grands anatomistes. Il y a peu de jours encore, parcourant, avec M. le professeur Sappey, le *De humani corporis fabrica*, nous étions dans l'admiration en présence des figures qui l'enrichissent et nous constations qu'elles avaient été faites sur nature humaine, souvent par de très habiles artistes.

A la suite de Vésale, je veux vous parler de Gabriel Fallope, de Barthélemy Eustache et de Mathieu Colombo.

Fallope, de son nom de famille Gabrielle Fallopio, était né à Modène, en 1523, et non en 1490, comme le dit Tomasini. Les détails sur sa vie sont peu nombreux. Fallope fit une grande partie de ses études médicales avec Antonio Musa Brassavola, à Ferrare. Borsetti enregistre Fallopia parmi les professeurs qui enseignaient à Ferrare en 1548; il avait alors vingt-cinq ans. On croit généralement qu'il professait l'anatomie, mais Zaffarini écrit qu'il interprétait Dioscoride. Il quitta Ferrare et alla posséder un canonicat dans sa patrie. S'il n'y a pas d'erreur dans la chronique de Lancelloti, il avait cette possession quand il disséquait des cadavres à Pise. Fallope, après trois années passées à Pise, se rendit à Padoue, vers la fin de septembre 1551. Il enseignait

à la fois l'anatomie, la chirurgie et la botanique, ou, comme l'on disait alors, « les simples ». On l'a fait voyager, avec des ambassadeurs vénitiens, en Italie, en France et aussi en Grèce. Il mourut très jeune à Padoue, le 9 octobre 1562, n'ayant que trente-neuf ans. Tous les historiens s'accordent pour lui reconnaître une grande modestie et un talent hors ligne. Il parlait simplement de ses travaux et avec admiration de ceux de Vésale; quand il a dû combattre les opinions de celui qu'il proclamait son maître, il l'a fait avec une modération parfaite et de même pour les contemporains.

Fallope a-t-il été l'élève de Vésale, comme on le dit presque toujours? Haller en doutait et il est certain que, Vésale ayant quitté Padoue et l'Italie en 1544, Fallope ne put voir les démonstrations de l'anatomiste belge ni entendre ses leçons. Néanmoins Fallope est disciple de Vésale et se disait tel, par la complète et consciencieuse étude qu'il avait faite des œuvres du célèbre anatomiste.

Gabriel Fallope a été praticien distingué, botaniste instruit ; mais sa célébrité comme anatomiste efface tous ses autres mérites. Haller a dit de lui : *Candidus vir .. magnus inventor*, et de son livre : *eximium opus et cui nullum priorum comparari potest.* L'ouvrage de Fallope est donc un *libellus eximius, aureus ;* celui de Vésale restant un *opus majus*. Fallope doit être placé plus haut que Vésale; si sa renommée a été moindre, son mérite est cependant supérieur.

Les découvertes anatomiques de Fallope sont considérables. Vous en trouverez une énumération comparative dans Sprengel (*Histoire de la médecine*, t. IV, p. 15-84, trad. Jourdan, 1815). Je me bornerai à vous dire que le premier il a observé les os du fœtus, les diverses épiphyses ; qu'il a décrit, mieux que ses prédécesseurs, l'oreille moyenne et interne : vous connaissez dans le rocher l'aqueduc de Fallope. Il a insisté sur la configuration de l'ethmoïde, du sphénoïde, sur les cavités alvéolaires des dents. Il a découvert ou précisé un grand nombre de muscles et poursuivi le trajet des veines et des artères.

Fallope a bien vu, le premier, que la veine ombilicale était unique : il a fait connaître le volume et l'importance du canal artériel. Il décrivit, mieux que Vésale, l'artère carotide et montra qu'elle ne s'ouvrait pas dans les veines de la dure-mère ; de plus, il rectifia l'erreur de Vésale en faisant voir que l'artère

vertébrale s'introduit dans le crâne par le trou occipital. Il connut tous les nerfs de l'œil et beaucoup d'autres, il parla pour la première fois du glosso-pharyngien. Le ligament qui va de l'épine antérieure de l'os coxal à la symphyse pubienne a reçu son nom. La splanchnologie lui doit beaucoup : les tuniques internes de l'œsophage, de l'estomac et des intestins, les valvules conniventes, les conduits de la bile et de l'urine. Fallope fit bien connaître les vésicules séminales, les organes génitaux féminins, surtout les trompes, *uteri tubæ*, et les ligaments ronds. C'est encore lui qui a décrit les conduits lacrymaux, le canal nasal, etc., etc.

Gabriel Fallope est le premier de tous les anatomistes du xvie siècle.

Eustache ou Bartholomeo Eustachi naquit à San Severino dans la marche d'Ancône, au commencement du xvie siècle. Étudiant en médecine à Rome, il surpassa tous ses condisciples; entraîné par son goût pour l'anatomie, il s'y livrait avec ardeur et fit des découvertes. Nommé professeur à l'école, où peu de temps auparavant il était élève, il enseignait brillamment; puis il fut médecin du cardinal d'Urbine qui devint pape. Eustachi mourut en 1570.

Vésale redoutait beaucoup les critiques d'Eustache, et, cependant, ce dernier savait moins que lui s'affranchir des erreurs galéniques; il cherchait à concilier ses connaissances anatomiques positives avec les dires du médecin de Pergame. Eustache se défie trop de ce que ses yeux et sa raison lui montraient, il sacrifie trop souvent sa propre conviction à l'autorité de Galien. On doit à Eustachi d'avoir appliqué l'étude de l'organisation des animaux à celle de l'homme et il comprit les ressources de l'anatomie pathologique pour éclairer l'anatomie et la physiologie normales.

Les principales recherches d'Eustachi ont été faites sur les reins qu'il étudia aux différents âges et sur divers animaux relativement à l'homme. La comparaison de leur état sain et de leur état morbide lui permit de mieux en pénétrer l'organisation. Il a vu les calculs du bassinet et aussi de petits abcès à la surface de l'organe, il les nomme tubercules purulents. Son livre sur les dents montre la sagacité d'un habile anatomiste; il avait observé les germes des dents chez le fœtus ainsi que la double rangée correspondant à la première et à la seconde dentition. Eustachi a tracé une histoire fort complète du développement des dents chez l'homme et chez le jeune bouc. Les recherches sur l'organe

de l'ouïe sont remarquables et Eustache rapporte à Alcmaron la découverte des trompes auxquelles on a plus tard donné son nom.

Plusieurs os ont été supérieurement décrits par Eustachi, d'autres le sont d'après Galien ; il a bien vu la veine azygos et découvert le canal thoracique. Il représente la valvule de la veine cave inférieure nommée d'après lui, mais que Sylvius avait aperçue et fait connaître auparavant.

Colombus ou Matteo Realdo Colombo, de Crémone, pratiqua d'abord la pharmacie ; il étudia ensuite la chirurgie avec Palazzi et devint enfin l'élève et le prosecteur de Vésale. Ce fut Colombo qui lui succéda dans la chaire de Padoue. Après six années de succès dans l'enseignement, il vint à Pise en 1546, puis à Rome, où le pape Paul IV l'avait appelé. Colombo mourut en 1559, ainsi que l'atteste une dédicace de ses fils dans l'ouvrage posthume de leur père ; Haller place donc à tort la mort de Colombo en 1577.

Après avoir été l'ami de Vésale, Colombo le critiqua durement, relevant des erreurs qui n'existaient pas, s'attribuant des découvertes qu'il n'avait point faites ; un ton de suffisance, une présomption outrée déparent ses œuvres. Colombo était néanmoins un habile anatomiste, précis, décrivant avec beaucoup d'ordre et de méthode, et qui avait pratiqué des vivisections nombreuses sur les animaux.

Colombus a connu les vaisseaux nourriciers des os ; il a précisé la configuration des osselets de l'ouïe, la disposition des vertèbres. Il indique les ventricules laryngés, les muscles pyramidaux du nez, sourciliers, génio-glosses. Son titre de gloire est de s'être occupé et d'avoir poursuivi l'étude de la circulation pulmonaire ou petite circulation.

Il faut actuellement que je vous renseigne sur Varole, Cannanus, Ingrassia, Arantius, Coiter et Fabrice d'Aquapendente.

Varole ou Costantino Varoli était de Bologne, où il naquit en 1543. Devenu professeur de chirurgie et d'anatomie, il donnait les plus grandes espérances et avait acquis de la célébrité. Le pape Grégoire XIII le fit venir à Rome pour être son premier médecin. C'est dans cette ville que mourut Varole, âgé seulement de trente-deux ans, en 1575.

Cet anatomiste avait publié une lettre sur les nerfs optiques dans laquelle il donnait une nouvelle méthode pour la dissection du cerveau en commençant par la base; il y faisait connaître aussi plusieurs détails de structure qui ont valu à la protubérance le nom de pont de Varole. Le principal ouvrage de Costantino Varoli n'a paru que longtemps après sa mort.

Cannanus ou Giambattista Canano o Canani, dont le nom se rattache aux premières notions sur les valvules des veines, est né à Ferrare, en 1515. Il professa l'anatomie avec succès et pratiqua habilement la chirurgie. Médecin du duc Alphonse II, archiâtre du pape Jules III, Canani mourut dans sa ville natale, en 1678, dans sa soixante-troisième année.

En suivant l'impulsion de Vésale, Canani découvrit, dès 1547, les valvules des veines, azygos, rénales et iliaques primitives, ainsi que nous l'apprennent Jean-Rodrigue Amato (Amatus Lusitanus) et Fallope. De plus, Canani est l'auteur d'un livre fameux sur la représentation anatomique des muscles du corps humain et dont la rareté est des plus grandes. Le palmaire grêle est désigné comme muscle de Cannanus, qui a connu le fléchisseur sublime et ses cinq portions tendineuses. Je vous reparlerai du livre si rare de Canani.

Ingrassia ou Gianfilipo Ingrassia, né à Rachalbuto, près Palerme, en 1510, vint étudier à Padoue et fut reçu docteur en 1537. Sa réputation le fit appeler à Naples, où il occupa les chaires de médecine théorique et pratique et d'anatomie. Son succès fut très grand, mais l'amour du pays natal entraîna Ingrassia à Palerme, en 1560, et il rendit les plus grands services à ses concitoyens, principalement quand la Sicile fut ravagée par la peste. Ingrassia mourut en 1580, âgé de soixante-dix ans.

L'ostéologie et les organes des sens ont été surtout étudiés par Ingrassia, très exact, très minutieux dans ses descriptions; il s'attache aux plus petits détails. L'étrier et les osselets de l'ouïe, les apophyses du sphénoïde et des os du crâne, l'échancrure de l'atlas pour le passage de l'artère vertébrale l'ont occupé spécialement. Il s'est refusé à admettre un os dans les parois charnues du cœur.

Arantius ou Giulio Aranzio o Aranzi était né à Bologne en

1530 et il y est mort le 7 avril 1589. Aranzi eut pour maître son oncle Barthélemy Maggi et aussi Vésale à Padoue. Il étudia l'anatomie avec ardeur ; à vingt-sept ans, il occupa la chaire de médecine et pendant plus de trente ans il enseigna l'anatomie et la chirurgie. La mort d'Aranzi fut regardée par ses concitoyens comme un deuil public.

Le principal ouvrage d'Aranzi sur l'anatomie du fœtus et ses observations anatomiques renferme des découvertes importantes; avec Colombo, il est un des premiers qui aient décrit la matrice à l'état de grossesse ; il connut les artères et les veines utérines, ainsi que les vaisseaux composant le cordon ombilical. Aranzi a précisé les différences du cœur du fœtus, comparé avec celui de l'adulte, les dispositions du canal artériel, du trou ovale et de sa valvule, la communication de la veine ombilicale avec la veine porte. En myologie, Aranzi, élève de Maggi, découvrit, vers 1548, et avant Fallope (1553), le releveur de la paupière supérieure ; il décrivit le coraco-brachial, l'extenseur propre de l'index, l'obturateur externe, etc. Aranzi fit connaître les petits nodules placés au milieu du rebord des valvules sigmoïdes et qui portent son nom ; il prouva, contre Vésale, que les diamètres de l'œil ne sont pas égaux. Enfin, il affirma qu'il n'existe point de communication entre le ventricule droit et le ventricule gauche, et que le sang porté au cœur devait prendre la voie de l'artère pulmonaire ; mais il ne sut pas conclure, « trouvant là un mystère impénétrable ».

Coiter, Volcher ou Volcard, est trop peu cité, malgré son mérite. Né à Groningue, en Hollande, en 1534, il commença ses études dans cette ville, puis parcourut les universités les plus célèbres de son temps, en Allemagne, en France, en Italie. Il fut élève de Fallope, d'Eustache ; il eut pour amis Rondelet et Aldrovande. Il vint à Nuremberg et y séjourna, puis se fit médecin militaire. Il mourut, les uns disent en 1580, d'autres en 1600. Anatomiste vraiment distingué, il contribua, par la découverte de plusieurs muscles, par des observations sur la formation des os, leur accroissement, leur différence de structure chez l'enfant et chez l'adulte, aux progrès de la science. Ses ouvrages sont accompagnés de planches.

Fabrice ou Girolamo Fabrizio d'Aquapendente, né en 1537, était

d'une famille noble, mais peu fortunée. Il étudia avec Fallope, et à la mort de ce dernier, il fut chargé de démonstrations anatomiques tant que la chaire serait vacante. Lettré, d'un esprit vif et doué d'une grande mémoire, Fabrice professa l'anatomie et la chirurgie; il fut fait citoyen de Padoue, chevalier de Saint-Marc et obtint, en 1594, la construction d'un vaste théâtre anatomique. Fabrizio attirait à Padoue tous ceux qui voulaient s'instruire en anatomie ; Harvey s'est formé à ses leçons. Fabrice avait le soin d'examiner à la fois les organes du corps humain et ceux correspondants des animaux, pour déterminer ce qu'il y avait de commun dans toutes les espèces et les différences qui les distinguaient. Ce n'était plus la connaissance des parties des animaux suppléant à celles du cadavre humain, comme l'avait fait Galien, c'était l'anatomie comparée. Fabrice d'Aquapendente mourut à Padoue, le 21 mai 1619, laissant à une nièce sa fortune qui s'élevait à 200.000 ducats.

Fabrizio avait beaucoup disséqué, mais il n'a écrit qu'à un âge assez avancé et n'a pas tiré tout le profit qu'il aurait pu de ses dissections. Son ouvrage le plus remarquable : Sur les valvules des veines, est accompagné d'excellentes figures ; mais il leur assigne pour usage de s'opposer à la congestion des viscères. Il ne connut pas leur rôle véritable, qui est de favoriser le retour du sang vers le cœur. La découverte de la circulation générale ou grande circulation appartient à un de ses élèves, venu d'Angleterre, William Harvey.

J'ai abrégé, autant que possible, dans cette énumération incomplète d'hommes célèbres, les détails si multipliés de leur vie et de leurs œuvres. J'essaierai de les compléter, en m'occupant bientôt de la bibliographie. Ce que je viens de vous dire vous démontrera que la renaissance anatomique a eu lieu en Italie, que l'étude du corps de l'homme a été faite avec ardeur dans les écoles de Bologne, de Padoue, de Ferrare, de Pavie, de Milan, de Plaisance, qui ont brillé d'un vif éclat.

Le mouvement scientifique de ces écoles italiennes, qui attirait tous les savants étrangers, ainsi Vésale, Amatus Lusitanus, Harvey, n'a d'égal dans l'histoire que celui des premiers temps de l'école alexandrine, et je tiens à vous faire remarquer et rapprocher ces deux mémorables époques.

J'aurai soin de vous montrer plus tard les Livres védiques et

aristotéliques, de vous donner aussi des renseignements tirés des auteurs concordants qui citent des ouvrages perdus, par exemple ceux des Alexandrins. Actuellement, j'ai fait préparer et placer sous vos yeux des richesses bibliographiques à partir de Mundinus. Je vous signalerai encore de rares ouvrages que notre bibliothèque ne possède pas.

Vous trouverez dans le *Repertorium bibliographicum* les indications suivantes :

Anathomia Mudini emedata p (per) doctore Melerstat (versus). Martinus Mellerstat (*sic*) medicus (sine loci, anni et typographi nominibus). (Lipsiæ), in-4.

Achille Chereau cite l'*editio princeps* suivante :

Anatomia Mundini a capite usque ad pedes. Venise, 1478, in-4 ; id. 1494.

Nous possédons l'incunable que voici, nº 6520 de notre bibliothèque :

Anathomia Mundini. Venetiis, per Johannem et Gregoriu de Gregoriis fratres, 1500, in-4 gothique.

Mundinus a eu beaucoup de commentateurs, entre autres Arnaud de Villeneuve, Carcano, Curtius de Padoue, Ketham, Gentilis ou Gentile da Foligno, Beranger de Carpi, etc. Voici quelques belles éditions :

Anothomia (*sic*) Mundini praestantissimorum doctorum almi studii Ticiensis cura diligentissime emendata : impressa Papiae per magistrum Antonium de Carcano. Bologne, 1478, die 19 Decembris, in-folio.

Anatomia totius corporis humani, in Jo. de Ketham Fasciculo medicinæ. Venise, 1495 ; 1500, in-folio ; 1522, in-folio.

Anatomia emendata per Mart. (Pollichium) Mellerstat. Accedit Gentilis de Fulgineo additio, quæ est reprobatio aliquorum dictorum Mundini in anatomia prescripta. Leipzig, 1505, in-4 ; Strasbourg, 1509, in-4 ; Pavie, 1512, in-4.

Cet in-folio à caractères gothiques renferme l'ouvrage de Zerbi :

Liber Anatomie (*sic*) corporis humani et singulorum membrorum illius. Venise, 1502, in-folio.

Voici les Commentaires de Berenger de Carpi et l'Isagoge :

Commentaria cum amplissimis additionibus super anatomiam Mundini, una cum textu ejusdem in pristinum et verum nitorem redacto. Bologne, 1521, in-4 ; ibid., 1552, in-4, avec planches.
Isagogæ breves perlucidæ, ac (*sic*) uberrimæ in anatomiam humani corporis, etc. Bologne, 1522, in-4.

Le premier ouvrage renferme des observations d'altérations pathologiques et de monstruosités, le dernier est exclusivement anatomique.

Je vous signale ce volume in-4, contenant l'Anatomie de Nicolas Massa :

Anatomiæ liber introductorivs, in quo quamplurimæ partes, actiones atque utilitates humani corporis nunc primum manifestantur, quæ à cæteris tam veteribus, quam recentioribus prætermissa fuerant. Venise, 1536, in-4.

Une autre édition a paru à Venise avec un titre seul nouveau, en 1559.

J'ai choisi dans les écrits de Jacques Dubois, ou Sylvius, le Livre contre Vésale et des Commentaires sur Hippocrate et Galien :

Vesani cujusdam calumniarum in Hippocratis Galenique rem anatomicam depulsio. Paris, 1551, in-8.
In Hippocratis et Galeni physiologiæ partem anatomicam Isagoge... Paris, 1560, in-8.
Commentarius in Galeni libellum de Ossibus. Paris, 1561, in-8.

L'œuvre magistrale de Vésale renferme d'admirables figures. Vous en avez sous les yeux quelques parties, ainsi que la lettre à Fallope :

Andreæ Vesalii de corporis humani fabricâ librorum Epitome. Bâle. 1542, in-folio, avec des planches très belles.
De humani corporis fabricâ libri septem. Bâle, 1543, avec de très belles figures gravées sur bois.

Voici également l'édition de 1555. Boerhaave recommande l'édition de Bâle de 1543, pour les planches, et celle de 1555 pour le texte, corrigé par Vésale.

Anatomicarum Gabrielis Fallopii observationum examen. Madrid, 1561, in-4.
Andreæ Vesalii, invictissimi Caroli V imperatoris medici, opera omnia anatomica et chirurgica ; curâ Hermanni Boerhaave et Bernhardi Siegfried Albini. Leyde, 1725, 2 vol. in-folio, avec de très bonnes figures gravées sur cuivre et un portrait de Vésale.

Ce petit in-8 est le livre d'or, *opus eximius*, de Gabriel Fallope, suivi des volumes in-folio donnés après sa mort par ses élèves :

Observationes anatomicæ. Venise, 1651, in-8.
Gabrielis Fallopii opera genuina omnia, tam practica quam theorica, in tres tomos distributa. Venise, 1584, in-folio ; autre édition, Francfort, 1600, in-folio ; et cum operum appendice, ibid., 1600.

C'est dans le tome III des Œuvres posthumes, chapitre XIV, *De tumoribus*, que se trouve le passage contesté, où Fallope s'occupe des poisons au sujet de la douleur et des moyens de la calmer. Le duc de Toscane livrait-il aux médecins des condamnés à mort sur lesquels ils essayaient l'effet des poisons et de leurs antidotes, ou qu'ils tuaient à leur manière pour les disséquer ensuite ? On fait dire à Fallope : « En pareille circonstance, je fis avaler deux drachmes d'opium (environ huit grammes) à un homme qui avait une fièvre quarte ; l'accès qui survint arrêta l'effet du poison. Ce malheureux, qui se félicitait d'avoir échappé au danger, me demanda une seconde dose, en me suppliant d'intercéder auprès du prince pour lui obtenir sa grâce, s'il ne mourait pas sous l'action de la drogue qu'il allait avaler. Je lui donnai donc encore deux drachmes d'opium ; mais il mourut et je le disséquai. »

Les écrivains contemporains et suivants ont jugé sévèrement les expériences de Pise, que d'autres, comme Tiraboschi, ont niées. Mais on doit convenir qu'un grand nombre de faits semblables ont eu lieu même avant Fallope ; son maître, Antoine Musa Brassavole, chaque fois qu'il employait un remède nouveau, l'essayait *in scelerato homine*, c'est-à-dire sur un condamné à

mort. On accordait la vie aux malheureux soumis à ces chanceuses épreuves; l'arsenic, le sublimé corrosif, l'aconit, l'opium, divers venins ont été ainsi essayés sur des victimes expiatoires. On vit, plus tard, Ambroise Paré faire l'essai sur « quelque coquin qui avait gaigné le pendre » d'un remède venu d'Espagne et offert à Charles IX comme le plus puissant antidote connu. On donna une forte dose de sublimé à un condamné, qui succomba dans des souffrances atroces, malgré l'antidote, en regrettant « n'estre pas mort à la potence ». Il n'est pas impossible qu'au temps de Fallope le célèbre anatomiste, comme plusieurs autres, ait suivi les errements de son siècle, sur lequel le professeur A. Corradi vient de publier, au mois d'août dernier, une curieuse étude relative aux expériences toxicologiques faites *in anima nobili*.

Vous avez sous les yeux les principaux traités anatomiques d'Eustachi et de Colombo :

De renibus libellus. Venise, 1563, in-4°.
De dentibus libellus. Venise, 1563, in-4°.

Ces deux livres, réunis avec d'autres, parurent une année après sous ce titre :

Opuscula anatomica, nempe de renum structura, officio et administratione; de auditu organo; ossium examen; de motu capitis; de vena quæ azygos dicitur, et de alia quæ inflexu brachii communem profundam producit; de dentibus. Venise, 1564, in-4°; Venise, 1574, in-4°, cum annotationibus Pini; Leyde, 1707, in-8°; édition de Boerhaave, Delphis (Delft), 1726, in-8°.

Les planches anatomiques d'Eustachi ont été publiées par les soins de Lancisi :

Tabulæ anatomicæ clarissimi viri Bartholomæi Eustachii quas e tenebris tandem vindicatas et Clementis Papæ XI munificentia dono acceptas præfatione ac notis illustravit Ioh. Maria Lancisius. Rome, 1714, in-folio.
Realdi Colvmbi Cremonensis, De re anatomica libri 15. Venise, 1559, in-folio; Paris, 1562, in-8°.

La lettre de Constantin Varole sur les Nerfs optiques, etc., a pour titre :

De nervis opticis nonnullisque aliis præter communem opinionem in humano capite observatis epistola. Padoue, 1572, in-8°.

Son principal ouvrage, que voici, n'a paru qu'assez longtemps après sa mort :

De resolutione corporis humani libri quatuor. Francfort, 1591, in-8°.

Un des livres les plus rares est l'ouvrage de Cannanus ou Canani sur les muscles ; la Faculté ne le possède point dans sa bibliothèque :

Musculorum humani corporis picturum dissectio per J.-B. Cannanum, Ferrariensum medicum, in Barthol. Nigrosoli, Ferrar. patricii gratiam nunc primum in lucem edita. Sans date, in-4°, avec 27 planches gravées sur cuivre.

Voici les renseignements les plus récents que je puis vous fournir, d'après A. Corradi (*Tre lettere d'illustri anatomici del cinquecento*, in *Annali universali di medicina e chirurgia*, vol. 265, Milano, 1883), sur le traité de Canani.

Haller se procura deux exemplaires du précieux ouvrage. Morgagni affirmait que la bibliothèque du roi de Pologne en possédait aussi un exemplaire. Un autre exemplaire pouvait être consulté dans la bibliothèque de Dresde, quand parut le premier volume de la *Bibliotheca anatomica*, en 1774. C'est sur ce dernier que Choulant fit la description qu'il a insérée dans *Geschichte und Bibliographie der anatomischen Abbildung ;* il pensait que l'ouvrage n'avait plus que trois ou quatre spécimens complets. Cependant, il devait en exister un plus grand nombre, si l'on se remet en mémoire que, vers la fin du siècle dernier, Natale Saliceti en possédait un. On en pouvait voir un autre chez l'aîné des Caldani, à Padoue, et trois autres se trouvaient à Ferrare.

Aujourd'hui, les plus récents ouvrages de bibliographie disent qu'il n'existe plus que deux ou trois exemplaires de l'ouvrage de Canani : bibliothèque de Ferrare, bibliothèque de l'Université de Pavie, bibliothèque de Dresde. Il est cependant certain qu'un exemplaire complet se trouve dans la bibliothèque de l'Université de Padoue.

Ces volumes vous offrent les travaux anatomiques d'Ingrassia, d'Arantius et de Coiter :

In Galeni librum de ossibus doctissima et expertissima commentaria.

Nunc primum sedulo in lucem edita, et apte naturam imitantibus iconibus insignita. Quibus appositus est græcus Galeni contextus : una cum novâ et fideli ejusdem Ingrassiæ in latinum versione, Palerme, 1603, in-folio; Venise, 1604, in-folio.

Les deux principaux traités d'Arantius sont :

De humano fœtu opusculum. Rome, 1654, in-8°; Venise, 1571, in-4°; Bâle, 1579, in-8°.

Observationes anatomicæ. Bâle, 1579, in-8°, avec l'ouvrage précédent. Venise, 1587, in-4°; ibid., 1595, in-4°.

Remarquez parmi les ouvrages de Coiter :

De ossibus et cartilaginibus corporis humani tabulæ. Bologne, 1566, in-folio.

Coitri externarum et internarum corporis humani partium tabulæ atque anatomicæ exercitationes observationesque variæ, novis. diversis, ac artificiosissimis figuris illustratæ. Nuremberg, 1573, in-folio; Louvain, 1653, in-folio.

Externarum et internarum principalium humani corporis partium tabulæ, atque anatomicæ exercitationes, observationesque variæ, diversis ac artificiosissimis figuris illustratæ. Nuremberg, 1575, in-folio; Louvain, 1653, in-folio.

Enfin, je dois vous faire admirer tous ces in-folio, relatifs à Fabrice d'Aquapendente :

De visione, voce, auditu tractatus. Venise, 1600, in-folio.

De formato fœtu. Padoue, 1600. in-folio.

De venarum ostiolis liber. Padoue, 1603, in-folio.

De locutione et ejus instrumentis tractatus. Venise, 1603, in-4°.

Hieronymi Fabricii ab Aquapendente opera omnia anatomica et physiologica, hactenus variis locis et formis edita, nunc vero certo ordine digesta, et in unum volumen redacta. Accessit index rerum et verborum, cum præfatione Iohann. Bohnii. Leipzig, 1687, in-folio, avec figures.

Le premier de ces volumes a paru en 1600 et le dernier a été publié en 1687. En suivant une rigoureuse chronologie, ils dateraient du XVIIe siècle; mais je vous ferai observer qu'en médecine, comme pour les sciences et les arts, la division séculaire ne saurait être en rapport absolu, mathématique, avec les limites

d'un siècle ordinaire. On doit considérer, à mon avis, le xvi[e] siècle anatomique, commençant vers 1480 par les essais féconds d'anatomie humaine, atteignant son apogée avec Vésale et Fallope, se poursuivant jusqu'à la découverte de la circulation sanguine. Il est exact de dire : Siècle de Vésale et de Fallope; c'est une époque néanmoins plutôt qu'un siècle.

Lorsque j'ai feuilleté, il y a un moment, le traité de Vésale, vous avez vu les belles figures qu'il renferme. Quelques mots sur les représentations diverses du corps humain, sur l'histoire des figures anatomiques, vous intéresseront et deviendront un complément de la bibliographie.

Je vous ai fait observer qu'Aristote avait donné des images d'histoire naturelle. Une pierre gravée, dont l'antiquité paraît certaine, représente un vieillard assis devant un squelette; Blumenbach a placé cette figure en tête de son histoire des os.

On a trouvé dans des fouilles pratiquées sur l'emplacement d'une villa ayant appartenu à Antonius Musa, médecin d'Auguste, une image en marbre des viscères thoraciques et abdominaux, actuellement au musée du Vatican et sur laquelle mon collègue M. le professeur Charcot et le regretté Dechambre ont appelé l'attention (Musée du Vatican, n° 806, *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, n[os] 25, 27 et 30, 1857). Quoique placés dans un thorax et un abdomen humains, ces viscères ne sont pas ceux de l'homme, mais du singe; le cœur est dirigé verticalement, occupant la ligne médiane, la pointe atteignant à peine le diaphragme. En un mot, c'est le cœur décrit par Galien aux premiers siècles de notre ère.

On cite quatre tableaux anatomiques employés par Bertruccius qui vivait à Bologne vers 1250, et dans le petit traité de Jean de Ketham, publié en 1495, on voit, parmi de nombreuses gravures, une véritable séance anatomique, avec professeur en chaire, opérateur disséquant, démonstrateur, et six élèves autour d'un cadavre d'homme placé sur une table.

Le *Compendium philosophiæ naturalis* de Jehan Peylick, in-folio paru à Leipzig en 1499, contient des gravures peu exactes des organes de la tête, du thorax et de l'abdomen; l'*Anthropologium* de Magnus Hundt renferme des planches vraiment bar-

18

bares; tandis que le *Miroir de la médecine* (en hollandais) de Lawrens Phryesen, qui date de 1518, offre des figures assez remarquables.

Je vous signalerai d'une manière toute spéciale les quatorze miniatures anatomiques à l'aide desquelles Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, enseignait en 1306 l'anatomie à ses élèves. Ces miniatures, que vous pourrez voir à la Bibliothèque nationale (fonds Colbert, n° 2030), n'ont qu'une médiocre valeur, car leur dimension est si exiguë que l'artiste n'a pu y exprimer nettement les détails. Toutefois, ces figures nous montrent l'état de l'instruction anatomique à Paris, il y a six cents ans. Il est probable que H. de Mondeville en avait de plus grandes et de plus nettes pour ses démonstrations publiques. La tentative du chirurgien du roi, louée par Guy de Chauliac, est des plus intéressantes, car pendant le moyen âge les médecins ne se souciaient pas des figures anatomiques; leurs connaissances venaient des Arabes qui redoutaient l'ouverture des cadavres. Les médecins-chirurgiens d'alors se servaient des expressions arabes pour désigner les organes : *myrach* pour le bas-ventre, *syphac* pour le péritoine, *zirbus* pour l'épiploon, *canna* pour la trachée-artère, *mery* pour l'œsophage, etc.; les descriptions elles-mêmes, faites dans leurs ouvrages, sont inférieures, vous le savez, à l'anatomie galénique. Mundinus a commencé, sans dessins, à répandre son ouvrage en 1316. La représentation anatomique était donc chose rare à ce moment où les miniaturistes et enlumineurs habiles ne manquaient pas.

Léonard de Vinci, Michel-Ange, ami de Colombo, Raphaël ont laissé de magnifiques dessins anatomiques, mais dont les médecins ne profitaient pas. Il y a plus, les productions de ces peintres sublimes, exagérant le côté artistique, ne servaient pas la science. C'est Berengario de Carpi qui a cherché ses modèles dans la nature, sans exagération artistique ou dramatique. Ses planches gravées à Bologne en 1521, représentant les muscles de l'abdomen, les veines des bras et de la cuisse, l'utérus, sont assez exactes; néanmoins Berengario, en rapports continuels avec les artistes, se laisse trop souvent entraîner vers l'idéalité. Après les planches de Berenger de Carpi, parues en 1521 et puis en 1523 dans son Isagoge, il faut signaler les douze planches d'Ana-

tomie de la tête, de Jean Eichmann ou Dryander, recteur de l'académie de Marbourg; plus, quatre autres relatives au thorax, aux poumons et au cœur, données en 1536 et 1537.

Vésale avait préparé les figures de ses six grandes planches dues en grande partie à son compatriote Jean de Calcar. Celui-ci était venu à Venise suivre l'école du Titien et il dut plusieurs fois se rendre à Padoue pour dessiner les squelettes ainsi que les figures d'hommes et de femmes de l'Isagoge. Calcar était du duché de Clèves comme Wesel; les deux Flamands, l'un anatomiste, l'autre dessinateur et peintre, s'étaient liés d'amitié. Johannes Stephanus Calcarensis, appelé aussi Hans van Kalkaer, et Giovanni Fiammingo ou encore Giovanni di Calcare, cessa de dessiner vers 1539 et, en 1540, il fit l'admirable portrait de Vésale, qui est au Louvre et dont je vous ai parlé. Johannes Stephanus mourut jeune, à Naples.

Les six grandes planches de Vésale, imprimées d'un seul côté, sans numéro d'ordre et dont la plus haute figure mesure 43 centimètres, sont rarissimes; elles n'existent point, à ma connaissance, à Paris. Elles ont paru en 1538 à Venise et n'ont pas été mises plus tard telles quelles, ou en d'autres termes reproduites, dans les ouvrages de Vésale : le *De humani corporis fabrica* et son *Epitome*. Ces admirables planches, malgré les privilèges de l'Empereur, du roi de France et de la République vénitienne, ont été l'objet de contrefaçons nombreuses, ainsi que le témoigne la lettre de Vésale, écrite en septembre 1542, à Oporin, son ami, professeur de langue grecque et imprimeur à Bâle.

Les contrefaçons qui ont surgi à Augsbourg, à Cologne, à Strasbourg, etc. sont évidentes. Dryander en 1541, à Marbourg, emprunte surtout à Berenger ou Carpus, et aussi à Vésale, les squelettes de face et de dos réduits à 13 centimètres de haut. Quant à Ryff, Gaultier Hermann Ryff, il a tout copié, n'étant pas anatomiste et vivant de compilations; son ouvrage, paru en 1541 à Strasbourg et reproduit à Paris chez Christian Wechel, n'a rien d'original. Les belles grandes planches de Vésale, après avoir été pendant si longtemps reproduites par les anatomistes, ont servi de modèle aux artistes qui encore aujourd'hui les prennent pour modèles.

André Vésale, en s'élevant contre les anciens préjugés, en s'engageant dans une voie nouvelle, peut être considéré, sinon

comme le créateur, du moins comme le propagateur ardent de l'iconographie anatomique. Les figures sur bois, dues à « plusieurs peintres et graveurs, dont il a fallu diriger avec vigilance la main et les idées », figures que Vésale envoyait de Padoue à Bâle et qui vinrent enrichir le *De humani corporis fabricâ*, ont fait époque dans les ouvrages d'anatomie. Celles de l'*Epitome* sont encore plus belles, et la bibliothèque de l'Université de Louvain possède un exemplaire en vélin de l'anatomie de Vésale avec figures découpées et superposées. Notre bibliothèque vous offre aussi un exemplaire (n° 302 A du catalogue) où vous voyez, à la page 505, des figures superposées que nous avons admirées avec M. le professeur Sappey. Dans l'édition précédente de 1543 (n° 302), on trouve les mêmes figures, mais non superposées; elles sont placées à la suite de la page 312, sur une page 314, non numérotée.

Quand Vésale vint en Espagne, on y enseignait l'anatomie sur des mannequins.

Loys Vassé ou Louis Wassæus, de Châlons-sur-Marne, n'a pas publié de planches ou figures, comme Chéreau l'a dit par erreur; il s'agit de tableaux anatomiques où sont rangées les descriptions galéniques des parties du corps humain. Il en est ainsi de Charles Estienne, qui appartenait à la famille célèbre des imprimeurs, et de Rivière (Paris, 1545, in-folio). C'est Thomas Gemini, chalcographe, qui, deux ans après l'apparition du grand ouvrage d'anatomie de Vésale, reproduit ses planches sur cuivre et se les approprie dans son ouvrage in-folio : *Compendiosa totius anatomiæ delineatio ære exarata* (Londres, 1545). De même, les planches de l'Espagnol Jean Valverde de Humasco (in-folio, 1556), celles de Jacques Grévin de Clermont (in-folio, 1565), de C. Plantin d'Anvers (in-folio, 1572), du chirurgien anglais Jean Banister (in-folio, 1578), de Félix Plater (in-folio, 1583), de Salomon Alberti (in-8°, 1583), de Balduin Ronseus de Gand (in-8°, 1584), de Jacques Guillemeau (in-folio, 1598), d'André Dulaurens (in-folio, 1600), de Grégoire Horstius (in-folio, 1607), etc., etc., sont des imitations altérées et souvent peu réussies de l'œuvre du maître.

Mais Vésale a eu néanmoins des successeurs habiles et déjà, en l'année 1552, Eustachi préparait quarante-six figures sur

cuivre reproduisant presque toutes les parties du corps; vous avez vu son œuvre posthume publiée par Lancisi. Volcher Coiter plaçait, en 1573, dans sa grande anatomie, de nombreuses planches originales. Je vous ai dit que Cannanus a donné, en 1572, de bonnes figures sur cuivre des muscles du bras et de la main et que Varole avait laissé une anatomie enrichie de planches exactes. Je signale encore Jules Jassolin de Naples, qui représente assez exactement dans ses *Questiones anatomicæ* la vésicule biliaire, et Léonard Turnheiser, Viringius, Séverin Pineau, qui en font de même pour d'autres organes.

J'arrive à Jérôme Fabrice d'Aquapendente dont les ouvrages anatomiques sont pourvus de gravures. Fabrizio donne sur l'œil quarante-huit figures en trois planches. Le livre *De Larynge, vocis instrumento*, contient six planches montrant le larynx de l'homme et de quelques animaux. L'anatomie de l'oreille avec une seule planche est inférieure à celle de Fallope et d'Eustache. Le *De venarum ostiolis liber* représente fort exactement les valvules des veines dont Fabrice, je vous en ai prévenu, n'a connu qu'imparfaitement les usages et leur en attribue qu'elles n'ont point.

Je m'arrête avec Fabrizio, après lequel paraissent les superbes planches de Bidloo, Santorini, Chéselden, Thomas Bartholin, etc. Puis viennent, outre l'anatomie descriptive normale et pathologique, les figures d'anatomie de structure ou générale, faites avec l'aide des verres grossissants et finalement les atlas magnifiques, presque contemporains, d'Astley Cooper, de Baillie, de Hunter, de Tiedemann, de Jules Cloquet, de Bourgery et Jacob, de Cruveilhier.

Une innovation récente et fort utile, faite par M. Sappey, en 1850, dans nos ouvrages classiques d'anatomie a été l'introduction, parmi le texte imprimé du livre, de figures gravées, placées en regard de la description. Étudiant, j'ai souscrit avec bonheur à la première édition, in-12, du Manuel d'anatomie descriptive et de préparations anatomiques de Ph. C. Sappey; vous avez

aujourd'hui la troisième édition du Traité d'anatomie descriptive en quatre volumes (1876-1879), avec ses belles figures intercalées. L'ouvrage de Cruveilhier vous offre de même, à partir de la quatrième édition (1861-1871), des figures dans le texte, mais qui, pour la plupart, ne sont point originales.

Dans cette esquisse historique de l'anatomie humaine, jusqu'à Fabrice d'Aquapendente, vous avez certainement été frappés du temps qui s'est écoulé, ainsi que des difficultés qu'il a fallu surmonter avant que la connaissance du corps de l'homme ait été approfondie. D'autre part, vous avez vu les disciples de toutes les écoles, surtout celles d'Italie, pleins d'attachement pour leurs chefs. Il en a été de même dans notre pays, et plusieurs générations médicales récentes ont gardé le souvenir d'un professeur vénérable de la Faculté de Paris, de Jean Cruveilhier, auquel j'avais voué le plus respectueux attachement. L'exemple d'un tel maître mérite de vous être offert en terminant cette leçon.

Jean Cruveilhier, né en 1791, mort en 1874, fils d'un ancien médecin des armées, était de Limoges et compatriote de Dupuytren. Porté vers l'état ecclésiastique, il obéissait à la volonté paternelle en étudiant la médecine. Ses progrès furent remarquables, et, en 1816, il donna pour sa thèse un Essai sur l'anatomie pathologique.

De retour dans son pays natal, Cruveilhier exerçait la médecine et la chirurgie en province, lorsque le concours pour l'agrégation fut institué en 1823; il revint à Paris et, de haute lutte, enleva la première place. Puis, une chaire de médecine opératoire étant devenue vacante à Montpellier, Dupuytren désigna son élève, et la Faculté consultée présenta pour candidat le premier agrégé parisien. Cruveilhier se rendit à Montpellier; mais la mort prématurée de Pierre-Auguste Béclard devait ramener Cruveilhier à Paris, où le désirait le ministre de l'instruction publique et où le choix de la Faculté l'appelait. Toutefois, l'héritage de son prédécesseur était difficile et redoutable à recueillir. Il vous faudra lire, dans les *Mémoires de l'Académie de médecine* (t. XXXI, Éloge du 4 mai 1875), l'émouvant récit, par notre cher doyen, fils de Béclard, de l'attitude de Cruveilhier en face d'un auditoire hostile, dont il devint bientôt le professeur affectionné.

En pleine possession de la chaire d'anatomie, Cruveilhier tra-

vailla sans relâche, faisant lui-même toutes les préparations de son cours, recueillant les matériaux de son livre classique et si connu. Puis, quand Dupuytren, en mourant, institua une chaire d'anatomie pathologique, le vœu du testateur, le choix des élèves et de la Faculté fut rempli par le passage de Cruveilhier à la chaire nouvellement créée. Pendant près de trente ans, le professeur, avec un zèle qui ne se démentit jamais, n'a cessé de s'occuper des altérations du corps humain et de publier ses ouvrages d'anatomie pathologique, accompagnés de superbes planches. Il réorganisa la société anatomique où viennent aboutir, de toutes parts, les faits importants et les pièces recueillies dans les hôpitaux.

Le médecin, chez Cruveilhier, était à la hauteur de l'anatomiste. Son théâtre de recherches et d'exercice fut d'abord la Salpêtrière, puis la Charité. Les traits dominants du caractère de Cruveilhier ont été la douceur et la droiture. Mesuré dans sa parole, il se montrait souriant et calme, *vir bonus, anatomicus, medendi peritus.*

Élève de Cruveilhier, j'ai connu les ressources de son installation exiguë pour préparer son cours. Il y a plus, j'ai disséqué dans les anciens pavillons de l'École pratique avec Follin et Broca, d'abord aides d'anatomie, puis prosecteurs. Plus tard, j'ai été préparateur du laboratoire libre de Charles Robin. Je puis donc vous dire, en me rappelant ce qu'étaient partout les locaux, les moyens d'instruction de ce temps si rapproché de nous, combien je suis frappé de la différence qui existe avec tout ce que nous possédons actuellement.

Oui, messieurs, quand je compare le présent avec ce passé d'hier, je trouve, au lieu de la vieille École pratique disparue, et si à l'étroit entre la place de l'École, le Musée Dupuytren et l'Hôpital des Cliniques, la nouvelle École anatomique et physiologique. Celle-ci est largement espacée entre la rue nouvelle de la Faculté, les rues Antoine-Dubois et Racine; elle est pourvue de pavillons nombreux, de laboratoires et d'amphithéâtres commodes, largement pourvus d'air et de lumière, à la place de bâtiments étroits, obscurs, et d'un accès difficile.

Nous avons entendu dire à nos maîtres, à Cruveilhier en particulier, que ce dont ils disposaient était en mieux sur ce qu'ils avaient à leurs débuts. Jugez ainsi du progrès qui s'est accompli en votre faveur et qui se poursuivra encore.

La conclusion s'impose : vous devez profiter sans relâche des moyens d'étude qui vous sont offerts si largement ; il faut vous instruire sans aucune perte de l'*irreparabile tempus*.

Travaillez, messieurs ; étudiez, le scalpel à la main, cette anatomie qui vous sera si utile pendant toute votre carrière médicale.

HARVEY ET LA CIRCULATION DU SANG

William ou Guillaume Harvey est né en Angleterre, dans le comté de Kent, le 1er avril 1578. Plusieurs d'entre vous connaissent Folkestone, petit port sur la Manche, tête de ligne de chemin de fer ; c'est la patrie de Harvey, c'est dans cet endroit qu'habitait sa famille. Il était l'aîné de deux sœurs et de six frères, qui, liés par une importante association commerciale, arrivèrent à la fortune. On peut juger les vertus de la mère de Harvey par l'inscription d'une pierre tumulaire dans l'église de Folkestone et dont voici la traduction : « Le 8 novembre 1605, est morte, dans la cinquantième année de son âge, Jeanne, femme de Thomas Harvey, mère de sept fils et de deux filles ; épouse chaste et bonne, voisine charitable et indulgente, d'une humeur égale et douce ; ménagère économe et prévoyante, adorée de son mari, révérée de ses enfants, chère à ses amis, bénie de Dieu. Son âme repose dans le ciel, son corps sous cette pierre. » Harvey fut le digne fils d'une telle mère.

Dès l'âge de dix ans, William commença ses études à Cantorbéry ; puis il les poursuivit à Cambridge sur la logique et la philosophie naturelle. Après avoir terminé son éducation, il voulut être médecin et aussitôt il passe sur le continent, voyage en France, en Allemagne, en Italie, et s'arrête à Padoue. Les écoles italiennes répandaient alors un vif éclat ; elles attiraient de toutes part les étudiants, les savants, les lettrés, et Padoue, remarquable entre toutes, avait parmi ses professeurs : Fabrice d'Aquapendente, le successeur de Gabriel Fallope pour l'anatomie, et Casserius pour la chirurgie.

Après un séjour d'environ cinq années en Italie, Harvey revint en Angleterre ; il avait pris le diplôme de docteur le 25 avril 1602.

Il se fixait à Londres à l'âge de vingt-six ans, et il y épousait la fille de Lancelot Brown, praticien très estimé (1604) ; sa femme ne lui donna jamais d'enfants. Vers la même époque, Guillaume Harvey devenait membre du collège des médecins de Londres.

En 1609, Harvey fut attaché, comme médecin adjoint, à l'hôpital Saint-Barthélemy ; le docteur Wilkinson, médecin en chef, étant mort pendant cette même année, William, chargé de l'intérim, devint bientôt titulaire, c'est-à-dire médecin en chef. Harvey commença dès lors et avec succès à pratiquer la médecine. Il eut pour clients des personnages considérables : sir Thomas Howard, comte d'Arundel, qui lui avait voué une grande affection, et aussi le chancelier Bacon, alors tout-puissant. Ce dernier dut favoriser la nomination de Harvey, comme médecin suppléant ou extraordinaire de Jacques Ier, fils de Marie Stuart. Puis Harvey devint médecin du roi Charles Ier, de tragique mémoire; grâce à lui, il put expérimenter sur les animaux mis à sa disposition dans le parc de Windsor et poursuivre ses recherches physiologiques.

Harvey avait trente-sept ans lorsqu'il fut choisi par le collège des médecins de Londres pour faire des lectures publiques sur l'anatomie et la physiologie, en d'autres termes, pour y professer ces deux sciences. Dès le mois d'avril 1615, Harvey exposait ses idées nouvelles sur la circulation du sang et sur la génération des animaux. Ces notions favorites reparurent souvent dans les cours qui suivirent; plusieurs fois, le professeur fut appelé à expliquer devant le roi et les seigneurs de la cour le phénomène de la circulation. Enfin, en 1628, après quatorze années au moins de travaux, d'enseignement et de méditations, il publiait le livre: *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, qui devait rendre son nom immortel.

Je vous l'ai dit, Harvey, comme praticien, avait une vogue considérable ; la publication de son traité aurait dû l'augmenter, mais, au contraire, elle lui causa d'amères déceptions. Le résultat immédiat fut la désertion des malades, avec l'envie et la haine de ses confrères. Pour celui qui connaît un peu le cœur humain, Harvey devait éprouver le sort de tout génie novateur : on devait d'abord nier sa découverte, puis, la chose prouvée, affirmer qu'elle n'était pas sienne, qu'elle ne lui appartenait pas. Tandis que Harvey, tout entier à ses démonstrations, cherchait à convaincre ses nombreux contradicteurs, la révolution d'Angleterre s'accomplissait ; un régime nouveau allait succéder au régime ancien.

Pendant la guerre civile, Harvey, inébranlable dans sa fidélité au malheureux Charles I[er], suivit la fortune du roi ; celui-ci lui confia la direction du collège de Merton, à Oxford, en remplacement de Brent, destitué pour ses opinions politiques. Le parti vainqueur s'empressa de réintégrer Brent ; la populace de Londres pilla, puis incendia la maison de Harvey, détruisant plusieurs ouvrages manuscrits du grand physiologiste, en particulier un *Traité sur la génération des insectes*. Harvey donna l'exemple rare, dans tous les temps, d'une reconnaissance inaltérable envers son bienfaiteur, et sa bibliothèque, ainsi que ses manuscrits perdus, sa fortune anéantie, rien ne put, suivant l'expression de Béclard, ébranler sa grande âme.

Le roi mort et la ruine consommée, William Harvey, dégoûté du monde, vécut très retiré chez ses frères dont le commerce était prospère et qui lui reconstituèrent une petite fortune. Vous devinez qu'il devait en faire un noble usage. Il passa les dernières années de sa vie à Lambeth ou à la maison de campagne de l'un de ses frères, à Richmond.

Harvey fit construire à ses frais un bâtiment pour les collections et la bibliothèque du collège des médecins de Londres ; aussi les membres du collège, ses collègues, voulant lui témoigner leur reconnaissance, le choisirent à l'unanimité, en l'an 1654, pour leur président. Il déclina cet honneur, et lorsque la députation chargée de lui annoncer son élection se présenta chez lui, il répondit : « Je vous remercie de l'insigne honneur que vous avez voulu me faire, mais c'est un trop lourd fardeau pour un vieillard. J'ai trop à cœur la prospérité du grand corps auquel je m'honore d'appartenir pour la laisser péricliter entre mes mains. » Il termina en désignant celui qu'il regardait comme le plus digne.

Un ami vint trouver Harvey dans sa retraite et lui enleva, en quelque sorte, à force de supplications, le manuscrit de son ouvrage sur la génération. Harvey ne l'aurait jamais publié si cet élève et ami, Georges Ent, n'avait voulu se charger de l'impression et de la correction des épreuves. Ent a raconté son entretien avec Harvey et rapporté les paroles de tristesse de son maître. « Pourquoi, disait ce dernier, voulez-vous me faire quitter le port tranquille où j'ai désormais abrité ma vie ? Qu'ai-je besoin de me lancer de nouveau sur une mer perfide? L'orage ne m'a-t-il pas assez frappé de ses coups ? Laissez-moi passer les jours qui me restent à vivre dans un repos que j'ai assez chèrement acheté. »

Georges Ent, en possession du manuscrit, hâta la publication qui eut lieu cette même année.

Le collège des médecins de Londres, pour célébrer la gloire de Harvey, fit élever en son honneur, dans une des salles, sa statue avec cette inscription :

GULIELMO HARVEIO
VIVO MONUMENTIS SUIS IMMORTALI
HOC INSUPER, COLLEGIUM MEDICORUM LONDINENSE
POSUIT.
QUI ENIM SANGUINI MOTUM
ET
ANIMALIBUS ORTUM DEDIT, MERUIT ESSE
STATOR PERPETUUS.

Harvey continua d'assister aux assemblées du Collège et lui assura une rente de 56 livres sterling à perpétuité. Il se démit de sa charge de professeur en la confiant au docteur Scarborough. Ne soyez pas surpris, messieurs, qu'une fête annuelle ait été instituée et ait lieu, encore de nos jours, en l'honneur de Harvey et que le discours d'usage dans cette solennité porte toujours son nom.

Le portrait de Harvey, tracé par un contemporain, John Aubrey, nous apprend qu'il était de petite taille, avec les cheveux noirs, le teint olivâtre et les yeux très vifs, pleins de feu. A soixante ans, sa chevelure, toujours abondante, était devenue d'un blanc de neige.

Harvey, atteint de la goutte et grand amateur de café, paraît avoir conservé jusqu'au dernier jour la plénitude et l'intégrité de ses facultés intellectuelles. Le 3 juin de l'année 1657, il s'aperçut au réveil qu'il avait perdu l'usage de la parole. Il fit venir près de lui ses frères et neveux, à chacun il donna un souvenir; puis, la paralysie ayant progressé, il s'éteignit doucement dans la soirée, à Lambeth, âgé de quatre-vingts ans.

Les ennemis du grand Harvey n'admirent point qu'il fût mort avec sérénité ; on dit qu'il n'avait pu supporter les infirmités de la vieillesse et qu'il avait mis fin à ses souffrances par le poison; Aubrey, Wilson et d'autres nous ont montré Harvey observant avec calme le progrès du mal.

Le corps fut transporté dans l'un des grands cimetières du voisinage de Londres, à Hampstead, où il se trouve encore. Un monument a été élevé à sa mémoire dans cette localité du comté d'Essex.

Pour apprécier l'opposition faite à Harvey et pourquoi, ainsi que beaucoup de grands hommes, il a subi la calomnie et l'outrage, il faudra nous reporter au temps où il vivait. La hardiesse du novateur consistait à démontrer que, depuis plus de quatorze siècles, le dogme établi par Galien sur les mouvements du sang dans les vaisseaux qui le renferment était faux, absolument faux. Harvey n'était pas un extravagant comme Paracelse, il renversait froidement et de fond en comble l'ancienne physiologie.

Avant d'arriver aux XVI[e] et XVII[e] siècles, sur lesquels j'aurai à insister, rappelez-vous que les Hippocratiques n'ont eu aucune connaissance du courant circulaire sanguin. C'est en vain qu'on a torturé les textes et cherché dans l'expression ἅματος περίοδος le soupçon de la circulation hématique. Aristote croyait que le cœur seul et les veines contenaient du sang. Vous savez que Démotrice, Anaxagore, surtout Erasistrate regardaient les artères comme un système de vaisseaux absolument distinct des veines et rempli d'air, ou πνεῦμα. L'erreur provenait de ce qu'on avait vu, sur les cadavres, les artères vides de sang et paraissant ne renfermer que de l'air (ἀὴρ τερεῖν, ἀρτηρία). Quant au mouvement du sang dans les canaux veineux, les anciens supposaient une sorte d'oscillation ou d'ondulation, ou de flot alternatif ; de là une comparaison aristotélique avec le flux et reflux de l'Euripe, cette partie de la mer disposée en canal étroit séparant l'île d'Eubée de l'Attique et de la Béotie, aujourd'hui la mer de Négrepont. Au total, l'antiquité admettait dans le sang un mouvement de va-et-vient, en rapport avec l'inspiration et l'expiration de l'air par la trachée-artère ou artère rude.

Arrivons à Galien. Nous sommes en présence d'un système habilement conçu, mais qui n'a pas été fait ou établi d'un seul coup ; il existe disséminé dans la Collection des Œuvres galéniques, il n'est même pas toujours concordant. Le médecin de Pergame cherche, à diverses reprises, à faire plier l'observation sous l'idée préconçue ; cet expérimentateur, si habile parfois et si remarquable, a puisé dans sa riche imagination quand il ne trouvait pas ce qu'il désirait.

Fort de ses expériences, Galien prouve que les artères renferment du sang comme les veines. En ouvrant le ventre de jeunes chevreaux, on verra, dit-il, très distinctement les artères du mésentère remplies de lait (ce qui montre qu'il avait aperçu les Chylifères); mais, sur les animaux adultes, elles ont un autre aspect. Cependant jamais elles n'auront dans leur intérieur que du πνεῦμα. L'artère du bras ou de la cuisse liée en haut et en bas, puis incisée entre les deux ligatures, est toujours pleine de sang. Si avec un stylet ou un scalpel on pique, on blesse une artère, le sang s'en échappe aussitôt et, par suite des anastomoses entre les veines et les artères du corps, tout le sang de l'animal s'en échappera. Toutes les artères battent au même moment par suite d'une certaine puissance qui vient du cœur.

Pour apprécier cette puissance, Galien a fait une expérience souvent citée, répétée, et qui l'a induit en erreur : mettant une artère à nu, qu'on fasse une incision longitudinale, que, par cette ouverture, on insinue dans le vaisseau et suivant son axe un tube creux, alors, si on ferme la plaie, on voit l'artère entière exécuter des pulsations, même au-dessous de la solution de continuité. Mais, dès qu'on applique au-dessus une ligature comprenant l'artère et le tube, le pouls cesse à la partie inférieure, parce que, ajoute Galien, la ligature empêche la force pulsative de se propager le long des membranes. Le sang continue de couler comme auparavant et devrait produire le pouls... le sang n'est donc point la cause du pouls.

Cette expérience de Galien est délicate, et rapidement le sang se coagule dans le tube; on voit alors cesser les battements au-dessous du tube obstrué par un caillot. On peut se demander si, l'expérience étant bien faite par Galien, il n'aurait pas découvert le circulus du sang.

Pour Galien, les oreillettes sont des parties accessoires du cœur, l'oreillette droite se confond avec la veine cave, l'oreillette gauche avec l'artère veineuse (veines pulmonaires). Le cœur étant exclusivement formé de deux ventricules, il n'y compte que quatre orifices. Les valvules sigmoïdes et auriculo-ventriculaires, bien connues d'Érasistrate, n'offrent pas, aux yeux de Galien, un obstacle au flux et reflux du sang : les orifices des vaisseaux ne sont en aucun cas assez étroitement fermés pour que rien ne revienne en arrière. Il y a distribution et oscillation du contenu des vaisseaux.

L'os antérieur de la poitrine (sternum) étant enlevé, le cœur étant mis à nu, on lui reconnaît trois états; il se dilate lorsqu'il veut attirer quelque substance utile (diastole), se replie sur lui-même pour jouir des substances attirées, se contracte pour expulser le résidu de ces substances. Galien a souvent fait l'ablation du sternum chez les animaux; il avait vu les contractions du cœur chez le fils de Maryllas.

Le ventricule gauche contient du sang. Érasistrate, « menteur et impudent », a prétendu le contraire; mais, si l'on plonge un stylet, même très fin, dans le cœur, on fera toujours couler du sang. Les mouvements du cœur ne dépendent pas des mouvements respiratoires : il suffit de respirer plusieurs fois de suite, puis de rester sans respirer; les mouvements du cœur subsisteront. Le cœur est le principe du mouvement artériel, le cerveau est le principe du mouvement volontaire. Sur les animaux sacrifiés dans les fêtes religieuses, on voit que, le cœur étant arraché de la poitrine et placé sur l'autel, l'animal respire encore, se débat et crie jusqu'à ce que, tout son sang écoulé, il reste inanimé. Au contraire, les taureaux auxquels on a coupé la moelle épinière, à la première vertèbre cervicale, ne peuvent plus courir et tombent, ayant perdu la respiration : cependant le cœur et les artères, mues par le cœur, continuent à battre. C'est donc à tort qu'Aristote dit que le cœur est l'origine des nerfs. Cette origine est le cerveau, tandis que le cœur est l'origine des artères.

Le cœur, pour se mouvoir, a besoin de chaleur, car, quand on enlève le sternum et le péricarde, le cœur continue à se mouvoir, si on lui conserve sa chaleur naturelle; mais, si on le refroidit par l'eau froide ou par tout autre procédé, immédiatement le cœur s'arrête. D'ailleurs, chez un animal qui vient de mourir, la chaleur du cœur est plus considérable que celle de toute autre partie du corps, et principalement la cavité du ventricule gauche est très chaude.

Les veines n'ont pas leur principe dans le cœur, mais dans le foie, car elles battraient comme des artères si elles provenaient du cœur; cependant sur un animal dont on a enlevé l'appendice xyphoïde on voit battre l'oreillette droite et la veine cave qui s'y rend. Cette exception entre toutes les veines a été admirablement signalée par Galien; son observation est très exacte.

Vous voyez, messieurs, quel grand nombre de faits Galien a démontrés et mis en évidence; mais des erreurs fondamentales,

des erreurs presque incompréhensibles pour nous, l'ont empêché d'arriver à la vérité. Ainsi, pour Galien, une artère amène du poumon l'air dans le cœur (veines pulmonaires) et cette artère doit finalement rafraîchir le sang en lui envoyant sans cesse de l'air. De plus, les ventricules communiquent entre eux par les porosités ou les perforations de la cloison médiane, et de la sorte tout le sang arrive à être rafraîchi par l'air.

Galien, qui combat victorieusement Erasistrate, envoyant l'air au cœur par l'aorte, a recours aux explications subtiles pour expliquer comment sur le cadavre la veine pulmonaire contient du sang; il admet le reflux par la valvule tricuspide, l'exhalation du sang vicié ou des fuliginosités par la veine artérieuse, etc. Une expérience d'Aristote a dominé tout ce débat : l'air insufflé dans la trachée pénètre dans le cœur. Il n'est pas impossible que sur un animal en décomposition avancée, en soufflant avec force dans la trachée, on envoie de l'air dans les rameaux de la veine pulmonaire et jusque dans le cœur; mais le fait est anormal.

Cette idée du passage de l'air ou du πνεῦμα de la veine artérieuse au cœur, admise par Galien, complète celle des pores ou des perforations de la cloison interventriculaire.

Les pertuis ou les pores, ou les trous de la cloison médiane du cœur, n'ont existé que dans l'imagination de Galien, et pourtant tous les anatomistes, jusqu'à Vésale, les ont affirmés sans les voir. Pour la plupart, ils étaient plus gros dans le ventricule droit, plus petits dans le ventricule gauche; ils formaient ainsi des conduits infundibuliformes. On croyait que, fonctionnant pendant la vie, ils étaient moins apercevables sur le cadavre. Le sang qui les avait traversés devenait plus subtil, et par la chaleur du ventricule gauche une petite portion de ce sang arrivait à se dilater et à remplir les artères.

Galien, ayant admis que, dans le poumon, les extrémités des veines nourricières communiquent avec les plus fines terminaisons des artères lisses, ajoute qu'il en est de même avec les dernières ramifications trachéennes, et enfin que des communications existent également à travers la cloison ventriculaire. Si on ne les voit pas, c'est que les orifices sont très fins et qu'ensuite ils se rétractent après la mort. Il donne pour preuve de ces porosités que dans le ventricule droit l'orifice d'arrivée (orifice auriculo-ventriculaire) est plus grand que l'orifice de sortie (artère pulmonaire), tandis que dans le cœur gauche l'orifice de sortie (aorte)

est plus grand que l'orifice d'arrivée (orifice mitral) : il faut donc qu'une partie du sang passe du ventricule droit dans le ventricule gauche. Telles sont les raisons qu'invoquait Galien, et, s'il a deviné les anastomoses des artères avec les veines, il a été bien moins heureux avec les porosités de la cloison du cœur.

En pensant que le mouvement des artères est dû non à l'impulsion du sang, mais à l'ébranlement des parois par action du cœur, Galien est resté à côté de la circulation artérielle ; il a presque totalement ignoré le mouvement centripète du sang veineux, puisque pour lui le sang allait du foie aux membres. En réalité, Galien n'a connu ni la grande ni la petite circulation.

Je vous présente ici un schéma de la doctrine galénique sur les mouvements des deux sangs artériel et veineux, doctrine qui pour son auteur n'était souvent que bien confuse. Je vous engage à lire une intéressante étude sur *les deux sangs et leur distribution d'après Galien*, par M. le professeur G. Pouchet (*Revue scientifique*, nº 21, mai 1881).

La doctrine de Galien, sur la fonction du cœur et des vaisseaux, a été acceptée aveuglément par le moyen âge. Il a fallu arriver à Vésale pour voir disparaître les fossettes trouées, les pertuis, les porosités de la cloison interventriculaire, et vous savez que Vésale les admettait encore dans la première édition de sa *Grande Anatomie*, tandis qu'il les nie dans la seconde. Puis, à la suite d'observations pratiquées sur les animaux vivants, le fait du passage du sang à travers les poumons et le rôle réciproque des cavités droites et gauches du cœur parviennent à être établis.

Le premier texte imprimé où il soit question de la circulation pulmonaire date de 1553. Michel Servet l'indique dans un livre de controverse théologique : *Christianismi restitutio*. Servet a été très diversement apprécié ; Schelhorn a été jusqu'à le considérer comme aliéné. Mais la mémoire de ce martyr sera toujours respectée, son nom ne doit être prononcé qu'avec déférence. Vous allez en juger vous-mêmes.

Michel Servet, qui signalait Michael Villanovanus et parfois Reves, était né, en 1509 ou 1511, dans la Navarre, de parents espagnols. D'une nature vive, tourmentée, en quête d'idées nouvelles, il quittait de bonne heure sa patrie.

On le trouve en 1528 à Toulouse, étudiant le droit ; puis il va en Italie et assiste, à Bologne, au couronnement de Charles-Quint comme roi de Lombardie, le 22 février 1530 ; il y connaît Vésale.

Peu après, Servet, à Augsbourg, est en relation avec Mélanchthon, avec Bucer et Capiton à Strasbourg, avec Œcolampade à Bâle; il étonne les réformateurs par sa témérité, il scrute les dogmes théologiques. Plus tard, il voit Calvin et il correspond avec lui.

En 1531, Servet se réfugie en France; il assiste aux leçons et dissections de Jacques Dubois ou Sylvius, et il succède comme prosecteur à Vésale chez Guinther d'Andernach, qui le déclare un homme éminent dans tous les genres de littérature et que nul ne surpasse dans la connaissance de Galien. Mais les études médicales ne suffisaient pas à la dévorante activité de Servet; sa passion dominante était la théologie. Son premier ouvrage, publié à Haguenau, est dirigé contre le dogme de la Trinité qu'il qualifie de polythéiste. Ce livre, répudié par les églises d'Allemagne, avait contraint son auteur à la fuite. Un an après, paraît un second ouvrage sur le même sujet. En 1535, Servet est correcteur d'imprimerie à Lyon; il publie même une nouvelle édition de la *Géographie de Ptolémée*. Il s'attache au médecin lyonnais Symphorien Champier et prend, de plus en plus, du goût pour la médecine.

Deux ans plus tard, en 1537, Servet fait paraître un petit livre galénique : *Syruporum universa ratio*, et il est sur les bancs de la Faculté de médecine de Paris; toutefois adonné aux superstitions de l'astrologie judiciaire, en ayant publié une *Apologie*, il est cité au Parlement, condamné, exclu de la Faculté de la rue de la Bûcherie. Le doyen de l'époque, Jean Tagault, en a relaté les détails dans les *Commentaires* de la Faculté (t. V, folios 97 et suiv.).

De 1539 à 1542, Servet est de nouveau à Lyon, correcteur d'imprimerie chez Gaspar Treschel; il corrige la Bible de Santès Pagnini et, sous son pseudonyme de Villanovanus, il ajoute à chaque page des gloses qui excitent la colère de Calvin. Après une année passée à Charlieu dans l'exercice de la médecine, Servet se fixe à Vienne, en Dauphiné, où l'attire l'archevêque Pierre Paulmier et où « tout le monde lui voulait du bien ». S'est-il rendu de Vienne à Padoue pour prendre des grades médicaux qu'il n'a pas eus à Paris? Moréjon, l'historien de la médecine espagnole, l'affirme, quoique les registres de l'Ecole de Padoue soient muets à cet égard. Si Servet est allé à Padoue, il a sûrement eu connaissance de la circulation pulmonaire, dont il était question en Italie.

C'est à Vienne que Servet, toujours agressif et passionné, a fait imprimer clandestinement son livre sur la *Restauration du*

christianisme, qui lui a valu le bûcher. Condamné d'abord, à Vienne, à l'amende et au feu, il parvint à se sauver; mais, voulant se réfugier en Italie, il eut l'imprudence de passer par Genève. Caché dans une auberge de la ville, il débattait avec des bateliers les conditions de son transport à travers le lac, lorsque Calvin le fit prendre. Finalement, condamné de nouveau à être attaché à un pilori et brûlé vivant avec son livre tant écrit de sa main qu'imprimé, Servet subit, le 27 octobre 1553, l'épouvantable supplice au lieu dit de Champel ou Champ-du-Bourreau, et le bûcher chargé de bois vert ne se consuma que lentement. Chéreau, dans son *Histoire d'un livre*, a raconté les détails de ce martyre (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 15 juillet 1879, p. 758 et suiv.).

Le livre de la *Restitution du christianisme*, œuvre de polémique, amas confus et extraordinaire d'élucubrations théologiques et scolastiques, avait dès son apparition été poursuivi pour être détruit. Le 17 juin 1553, à Vienne, le bourreau delphinal mit le feu à un mannequin, effigie de Servet, et à cinq balles de feuilles imprimées, envoyées à Lyon et saisies chez Pierre Merrin, fondeur de caractères. Tout fut consumé, dit le procès-verbal de l'exécution. Cependant, deux à trois exemplaires et un plus grand nombre, suivant M. H. Tollin, qui prétend en avoir compté trente et un, ont échappé aux recherches des juges et aux bûchers de Vienne et de Genève. Un des exemplaires ayant passé par les mains de Colladon, l'accusateur de Servet, était, à la fin du XVII[e] siècle, l'une des raretés de la Bibliothèque de Hesse-Cassel. Après être arrivé dans la collection de Richard Mead, le savant médecin anglais, il fut, après diverses pérégrinations, adjugé au duc de la Vallière pour 3800 livres, et, à la mort de ce duc, le baron de Breteuil, ministre, l'a fait acheter pour la bibliothèque du roi au prix de 4121 livres. Actuellement ce livre, rare et précieux entre tous, se trouve à la Bibliothèque nationale de la rue Richelieu, dans la première pièce de la Galerie Mazarine, 4[e] vitrine, n° 369. D'après Flourens et Chéreau, cet exemplaire porte les marques du feu, tandis que M. Tollin croit à l'action de l'humidité ou des moisissures. J'ai pu constater, après l'incendie de ma maison en mai 1871, les divers ravages du feu sur les livres, et j'ai voulu me former une opinion, avec mes propres yeux, sur l'état du livre célèbre de Servet. De plus, faisant appel aux connaissances spéciales de M. Dureau, bibliothécaire de l'Académie de

médecine, ainsi que de M. Hahn, notre bibliothécaire, j'ai prié ces experts de m'accompagner. Grâce à l'obligeance de M. L. Delisle, administrateur général, et de M. Thierry-Poux, conservateur, sous-directeur, j'ai pu tenir le livre dans mes mains; nous l'avons examiné, puis parcouru avec soin. Le format est in-8; la reliure riche, avec tranche dorée, d'origine anglaise, provient du XVIIe siècle. La date est 1553, tant au titre et en caractères romains qu'à la fin en caractères arabes. Sur environ soixante feuillets, vers le commencement du volume, le bord est roussi, entamé, comme si des flammes l'avaient atteint; un peu de dorure est posée parfois sur quelques-uns de ces feuillets rentrants. En outre, les feuillets 142 à 152 sont troués au milieu avec des bords noircis, amincis, ou percés à jour, dans l'étendue au moins d'une pièce d'un franc en argent, comme si un charbon incandescent, un corps en ignition posé sur eux, avait eu le temps de les consumer. Le papier de fil s'effrite facilement et se fendille sur les endroits roussis; il est desséché d'une manière toute spéciale, et que j'ai trop rencontrée sur des livres, en partie détruits par le feu, dans ma bibliothèque. Sur certains feuillets, une marque ronde de la grandeur d'une lentille au moins, noirâtre, amincie, indique un point touché, incomplètement brûlé. A mon avis, à celui de MM. Dureau et Hahn, ainsi que de M. Thierry-Poux, il s'agit d'altérations du papier par le feu et non de piqûres ou de mouillage. Toutefois, les feuillets 494 à 500 ont des traces de brûlures moins nettes; ils ont des taches grandes et brunes à contours irréguliers; probablement en ces endroits l'action de l'humidité s'est-elle jointe à celle du feu? J'en ai vu de pareilles après mon incendie.

Le volume porte en tête une annotation de la main de R. Mead et une autre de de Boze. Richard Mead dit expressément que cet exemplaire vu par Colladon présente les traces du feu. A la fin de l'ouvrage, deux pages remplies et signées par Colladon forment un index ayant servi pour instruire le procès contre Servet.

Ce livre provient-il du bûcher de Vienne, comme le pensait Chéreau, auquel je vous renvoie pour les détails complémentaires (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1879, p. 762-766), ou bien du bûcher de Genève, ainsi que l'a dit M. Dastre? Je suis de cette dernière opinion. Qui sait si Colladon n'a pas voulu ravoir l'exemplaire annoté par lui, si ce volume n'a pas été ramassé, avant d'être détruit, pour retourner en possession de l'accusateur?

En ouvrant ce livre à la page 370, on lit ces lignes remarquables : « .....Cette communication (du ventricule droit avec le ventricule gauche) n'a pas lieu, comme on le croit communément, par la cloison mitoyenne du cœur ; mais par un grand artifice le sang subtil est poussé, par un long conduit, du ventricule droit dans les poumons ; par les poumons il est préparé, il devient jaune, et de la veine artérieuse (artère pulmonaire) il est transfusé dans l'artère veineuse (veine pulmonaire). »

Le trajet du sang à travers les poumons est nettement indiqué ; Servet connaissait la circulation pulmonaire et le disait en 1553 ; il est même possible que le manuscrit de la *Christianismi restitutio* ait été envoyé, dès 1546, à Calvin et à Mélanchthon. Je dois noter cependant qu'en lisant les pages précédant et suivant le passage que j'ai traduit on trouve l'auteur imbu de galénisme, admettant que la cloison interventriculaire peut laisser transsuder quelque chose : *licet aliquid resudare possit*. Villanovanus savait que le sang conduit par le ventricule droit dans les poumons, où il était préparé et devenait jaune ou rouge clair ou vermeil, ainsi que traduit M. Dastre, passe de l'artère pulmonaire dans les veines pulmonaires au moyen de la communication des anastomoses finales de ces vaisseaux (déjà admise, au moins en partie, par Galien), mais il croit encore à l'élaboration des fuliginosités du sang dans la veine pulmonaire, à leur sortie de ce canal, servant en quelque sorte de cheminée ou de tuyau d'appel. Enfin Servet accorde au ventricule gauche le perfectionnement du sang (veineux pour devenir artériel) sous la puissante vivification du feu qui y est contenu.

Remarquez-le bien, messieurs, cette découverte du trajet du sang à travers les poumons, cette circulation pulmonaire, ou petite circulation, comme nous disons de nos jours, Servet la donne comme une observation qu'il ne s'attribue pas. Elle est perdue dans son livre au milieu de considérations sur l'esprit vital qui se compose et se nourrit de l'air inspiré ainsi que d'un sang très subtil, l'esprit vital ayant son origine dans le ventricule gauche du cœur et sa génération étant surtout aidée par le poumon. La transfusion du sang de l'artère veineuse dans la veine artérieuse à travers le poumon est noyée dans un flot de raisonnements théoriques et métaphysiques d'une importance majeure pour Servet. Il trouve dans les livres hébraïques, *Genèse*, *Deutéronome*, *Lévitique* : *Anima omnis carnis in sanguine est* ; alors, poursui-

vant cette idée, il étudie les pérégrinations du sang. Et faites attention à ceci : aucun des contemporains de Servet n'a cherché soit à l'approuver, soit à le contredire ; pendant près d'un demi-siècle, nul ne l'a connu comme auteur médical. Ce n'est qu'en 1697 que le philologue William Wotton exhuma, pour ainsi dire, le passage physiologique du livre de Servet, d'après un manuscrit copié sur l'original et qui appartenait à l'évêque de Norwich.

L'infortuné théologien, victime d'une violence fanatique, a été discuté, puis mis à mort pour ses convictions religieuses ; jamais il n'a été attaqué pour ses idées médicales. J'aurai encore à rechercher la part de Michel Servet dans la découverte de la circulation pulmonaire.

Me voici en présence de Matteo Realdo Colombo, de Crémone. Déjà, l'année dernière, je vous ai dit ce qu'était Colombus : maître ès arts, puis pharmacien, chirurgien, élève et prosecteur de Vésale, auquel il succède comme professeur dans la chaire de Padoue. On ignore la date exacte de sa naissance, qui peut, ce me semble, être placée dans les premières années du XVIe siècle ; il meurt en 1559.

Colombus, après avoir été l'ami de Vésale, devint un de ses critiques ; il nous offre un esprit indépendant, mais présomptueux. C'était sans conteste un habile anatomiste, fort précis, un physiologiste disant que les vivisections en apprennent plus pendant une petite heure que trois longs mois de lectures galéniques. On a comparé Matteo Colombo à Claude Bernard; mais, s'il y a quelque ressemblance entre eux pour le zèle à interroger l'organisation vivante, quelle différence dans leur caractère ! Autant Colombus était orgueilleux, d'humeur hautaine, tranchant dans l'exposition de ses idées, autant Claude Bernard était modeste, affable et mesuré, lui qui a fait de si belles découvertes.

Livré à un travail assidu, à de longues et difficiles recherches, Colombo ne s'occupait point de controverses religieuses. Son titre de gloire est d'avoir poursuivi l'étude de la circulation pulmonaire et de l'avoir parfaitement décrite, mieux que Servet, à mon avis; il l'a connue avant celui-ci, quoiqu'il ne l'ait publiée que six ans plus tard.

Pendant ses expériences, faites surtout sur des chiens, en présence de personnages marquants : de l'archevêque Orsini, de

l'évêque Aloisius, de Ranuce Farnèse, prieur de Venise, de Bernard Salviat, prieur de Rome, etc., Colombus montrait les veines pulmonaires pleines de sang, se moquant de ceux qui ne voyaient dans ces vaisseaux que des tuyaux pleins de fuliginosités ou de fumée. Dans ses livres, *De re medica*, il dit expressément : « Entre les deux ventricules (du cœur) existe une cloison à travers laquelle presque tous les anatomistes pensent que le sang passe du ventricule droit dans le ventricule gauche, mais le chemin parcouru est beaucoup plus long. En effet, le sang est porté par la veine artérieuse (artère pulmonaire) au poumon, où il est rendu plus léger; ensuite, mélangé à l'air, il est porté par l'artère veineuse (veine pulmonaire) au ventricule gauche du cœur. » Et il ajoute fièrement : « Ce que personne, jusqu'ici, n'a marqué par écrit, quoique cela puisse être facilement vu par tout le monde... Je sais que cet usage nouveau des poumons, qu'aucun anatomiste n'a jusqu'à présent imaginé, paraîtra peu digne de confiance et semblera être un paradoxe. » Voilà bien le langage de l'homme trouvant une vérité, la réclamant comme son œuvre et la défendant contre « les auteurs excellents qui n'ont pas su apercevoir une chose si claire ou contre les ignorants qui ne peuvent rien supporter de nouveau ».

La petite circulation est précisée. Servet laissait transsuder encore quelque chose par la cloison interventriculaire ; Colombo la ferme complètement, sans hésitation, sans le souci de l'opinion de Galien ou de Vésale. Il a vu et revu sur les animaux vivants le sang revenant du poumon; il ne le dit pas *flavus*, comme Servet, mais avec un luxe d'adjectifs il le déclare *floridus*, *tenuis*, *pulcher*. En outre, Colombo fait exécuter aux valvules cardiaques leurs vrais mouvements; elles s'opposent au retour du sang, qui avance et n'ondule plus.

J'ai à peine besoin de revenir sur ce point délicat : lequel de Servet ou de Colombo a découvert la circulation pulmonaire ou petite circulation? Il semble naturel que Colombo n'ait pas eu connaissance de l'ouvrage théologique et détruit de Servet ; mais on a objecté qu'il pouvait avoir eu, comme plusieurs autres, communication d'opinions dont on parlait tout bas, qu'on n'osait avouer tout haut, car elles provenaient d'un hérétique. M. H. Tollin, qui a entrepris le panégyrique à outrance de Servet, a opposé péniblement textes contre textes pour établir, ce qu'avait dit Zecchinelli, que Colombo a été plagiaire. M. E. Turner a repris

la question et démontré la partialité de Tollin. Ceux de vous qui voudraient en avoir la preuve trouveront l'exposé du débat dans le *Progrès médical* de 1885 (nos 18, 19, 20, 21, 24, 26, 27 mai, juin, juillet).

Le trajet du sang veineux à travers le poumon a dû constituer une préoccupation favorite pour Colombo. Si Harvey a mis plus de quatorze années de réflexions pour trouver et pour établir le circuit du sang, il est probable que pendant longtemps, dix ou douze ans peut-être, Colombo devait répéter ses investigations, les exposer à ses élèves et à ses amis, en parler fréquemment. La différence de six années de priorité de publication, en faveur de Servet, n'a pas l'importance que lui ont attribuée Watton et ceux qui ont suivi le philologue anglais, surtout M. H. Tollin. Lorsque Valverde, sujet espagnol, élève de Colombo, publia en 1556, à Rome, une *Histoire de la composition du corps humain*, il mentionna dans la dédicace écrite dès 1554 la découverte de son maître, établie sur les expériences faites tant sur les animaux vivants que sur les cadavres. Valverde ne cite aucunement Servet. Plus tard, en 1598, dans un volume de *Lettres philosophiques* publié à Francfort, l'éditeur Scholzius, au sujet de l'opinion d'un Espagnol soutenant que le sang passe du ventricule droit dans les poumons en suivant un long détour, met en regard : *Colombi opinio*. A mon avis, tout ce qui a été supposé, parfois très habilement, pour attribuer à Servet la découverte de la petite circulation n'est pas probant. Je conclus donc que Servet a reçu d'Italie la connaissance du fait dont il n'a point revendiqué l'idée première; enfin, si de Vienne, en Dauphiné, Servet s'est rendu à Padoue, comme Morejon l'atteste, la question est tranchée de plus en plus en faveur de Colombo.

Jusqu'ici, messieurs, personne n'a prononcé le mot de circulation; il se trouve dans les écrits de Césalpin. Je dois vous dire de suite que, malgré les éloges qui lui ont été prodignés, entre autres par Geoffroy Saint-Hilaire et par Flourens, Césalpin a peu ou point compris ce sujet; partisan absolu d'Aristote et de Galien, il n'a rien inventé. N'allez pas croire cependant que ce fût un savant médiocre; il avait un esprit subtil, délié; il était théologien et philosophe, en même temps médecin, un peu anatomiste et surtout naturaliste, un des créateurs de la méthode en botanique. Né en Toscane, à Arezzo, en 1519, André Césalpin

mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Rome, le 23 février 1603. De bonne heure célèbre, il voyagea, puis il accepta une chaire de philosophie et de botanique à Pise; il vint à Rome, appelé par Clément VIII, et il y finit ses jours.

Tiraboschi a dit de Césalpin que, dans ses discussions avec Taurellus et dans sa philosophie panthéiste, il ne se comprenait pas toujours lui-même. Sa réputation comme naturaliste est très méritée; il distingua les plantes en classes, d'après les caractères tirés de la fleur ainsi que du fruit, et décrivit les végétaux de son pays; il composa et laissa un important herbier.

Où se trouve le mot *circulatio*? Dans le livre V des *Questions péripatéticiennes* publié en 1571, à Venise; la dédicace est datée de Pise, calendes de juin 1569. *Huic sanguinis* circulationi *ex dextro cordis ventriculo per pulmonem in sinistrum ejusdem ventriculum*, etc. Mais, dans ce passage, le mot circulation s'applique uniquement au circuit pulmonaire, mieux exposé par Colombo qui avait indiqué l'action de l'air sur le sang dans la respiration. Césalpin en revient à la réfrigération galénique, il admet la perméabilité de la cloison : le sang est « transmis du ventricule droit au ventricule gauche pour se refroidir, partie à travers sa cloison, partie par les poumons ». Dans la VI[e] proposition du livre précité, Césalpin admet que les veines et les artères parties du cœur vont se réunir dans le cerveau et dans la moelle épinière, pour former les nerfs et porter le mouvement aux muscles. Où trouver dans cela une indication de la circulation générale?

Dans l'ouvrage remarquable *De plantis*, paru à Florence en 1583, on a signalé, au sujet de la nutrition des plantes, une phrase admirée par Flourens, à mon sens mal interprétée : « Dans les animaux, nous voyons que l'aliment est conduit par les veines au cœur, comme à l'officine de la chaleur naturelle; qu'après y avoir reçu la dernière perfection il est distribué dans les artères par tout le corps, à l'aide de l'esprit qui est engendré dans le cœur du même aliment. Dans les plantes, nous ne voyons ni veines ni autres conduits. » Flourens a remplacé le mot aliment (*alimentum*) par sang; mais que signifie *alimentum* pour Césalpin? Dans un autre ouvrage publié dix ans plus tard : *De questionum medicarum* (Venise, 1593), l'aliment est désigné comme le sang formé dans le foie, le sang qui vient du foie et qui va au poumon par la cloison et le circuit pulmonaire. Quant « à la distribution

des artères », Colombo avait dit la même chose, en ajoutant qu'il en était ainsi pour le sang des veines. Césalpin n'a rien ajouté, et c'est Flourens qui a complété à tort le sens de la phrase avec nos idées actuelles, que Césalpin ne soupçonnait pas. Le lien entre les deux circulations manque absolument, totalement.

Un dernier point reste à examiner. Césalpin a indiqué le gonflement des veines au-dessous d'un obstacle, et Flourens en a conclu qu'il a connu la circulation générale ou grande circulation. C'est dans les *Questionum medicarum libri II*, parues à Venise en 1593, avec la 2e édition des *Questionum peripateticum libri V*, que, dans un long exposé au sujet de la suffocation dans l'angine (lib. II, p. 234), Césalpin fait cette remarque : « Il serait curieux de rechercher pourquoi les veines se gonflent au-dessous du point comprimé et non pas au-dessus, ce que savent par expérience ceux qui saignent, car ils posent le lien au-dessus du point où sera faite l'incision et non au-dessous, parce que les veines se gonflent au-dessous de la ligature et non au-dessus. Mais il aurait dû en être autrement si le mouvement du sang et de l'esprit se fait des viscères dans tout le corps. Aristote résout-il le problème en disant (*De Somn.*, cap. III) : « Ce qui est éva-« poré doit être poussé quelque part, puis revenir sur lui-même « comme l'Euripe. Car la chaleur animale se porte naturellement « vers les parties supérieures, d'où elle redescend ensuite en « revenant sur elle-même. » Ainsi parle Aristote. Finalement, pour Césalpin, la suffocation dans l'angine est due à l'occlusion des veines de la tête ou des parties supérieures. Loin d'attribuer le gonflement veineux à un courant centripète, il croit à un flux pendant la veille et à un reflux pendant le sommeil, « où la chaleur naturelle passe des artères dans les veines par les orifices de communication qu'on appelle anastomoses, et de là se porte au cœur ». Ici, on voit qu'il ne s'agit plus de sang, mais de chaleur naturelle. Plus on étudie impartialement Césalpin, plus on est forcé de conclure que dans la plupart de ses assertions se dresse un obstacle à la circulation générale : toujours l'antique flux et reflux dans les veines d'un côté, dans les artères de l'autre. L'illustre péripatéticien aurait-il entrevu la grande circulation (je vous ai montré qu'il était en arrière de Colombo pour la circulation pulmonaire), qu'il aurait, par respect pour Aristote, cherché une théorie, afin de ne pas voir les choses autrement que son oracle.

Laissant de côté Carlo Ruini de Bologne et Eustachio Rudio, qui, en 1598 et en 1900, ont traité de la circulation pulmonaire, je vais vous parler de Fabrice d'Aquapendente et des valvules des veines; j'ai hâte d'arriver ensuite aux contradicteurs directs de Harvey.

Je vous ai déjà montré et je vous montre encore ce bel in-folio : *De venarum ostiolis liber*, publié à Padoue, en 1603, par Fabrice; remarquez les belles figures qu'il renferme. Fabrice d'Aquapendente avait fait, dès 1574 et avant les réflexions de Césalpin, sa démonstration des valvules des veines. La découverte de ces valvules remonte plus haut : Charles Estienne, le frère du célèbre imprimeur, les avait vues à Paris et consignées dans un écrit, en 1445; Jacques Dubois ou Sylvius avait pareillement remarqué les valvules de plusieurs veines du corps. Canani, en 1547, avait découvert des replis valvulaires à l'orifice de la veine azygos; du reste, Vésale indique des valvules à l'orifice des veines hépatiques. Eustachi fit connaître, non seulement la valvule qui porte son nom, mais celles qu'on trouve aux orifices des veines propres du cœur ou coronaires. Posthius constatait, à Montpellier, les valvules des veines crurales; Salomon Alberti en signalait aussi dans les veines rénales, crurales, et autres veines des membres.

Fabrice d'Aquapendente avait observé « avec une grande joie » que la plupart des veines possèdent des valvules qui s'ouvrent du côté du cœur; il les a soigneusement représentées. Mais il n'en saisit pas la vraie fonction ; il pensait qu'elles avaient été faites pour modérer l'afflux du sang veineux et l'empêcher surtout « de se porter en trop grande abondance vers les parties déclives, ce qui aurait le double inconvénient de priver les parties supérieures de l'aliment qui leur est nécessaire et d'amener un gonflement perpétuel des mains et des pieds ».

Harvey allant droit au but, au milieu des à peu près et des hésitations de ses contemporains, envisage clairement la circulation totale du sang, et il la démontre.

Après avoir longtemps cherché, il avait trouvé juste; ses expériences sont décisives. Il ne méconnaît pas Colombo et Fabrice d'Aquapendente, il nomme le premier : *peritissimus*, *doctissimus*; il dit du second : « Jérôme-Fabrice d'Aquapendente, très habile anatomiste et vénérable vieillard... qui a découvert les valvules

membraneuses des veines... n'a pas su en trouver les usages, ni les autres après lui. » Remarquez, messieurs, que Harvey ne mentionne ni Servet ni Césalpin; l'ouvrage théologique et le *Traité des plantes* n'ont pas dû être connus ou majeurs pour lui; c'est pour contester la découverte de Harvey qu'on lui a opposé Césalpin, comme on a opposé Servet à Colombo.

Il y a deux parties distinctes dans le livre de Harvey, *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis*, pour : 1° détruire les anciennes erreurs; 2° édifier les nouvelles vérités. Le prologue ou préface montre que les suppositions, les arguments et raisonnements, attaqués par Harvey, n'auraient jamais été réfutés, ni l'autorité de Galien détruite, sans des faits rigoureusement observés, sans des expériences démonstratives, absolument probantes. Les adversaires de Harvey n'ont pas contesté les expériences, ils ont entassé raisonnements sur raisonnements.

Cette préface est bien moins intéressante que la seconde partie, et d'accord avec mon cher et nouveau collègue, le professeur Charles Richet, je la trouve confuse, sinon embrouillée. Quelle différence avec la seconde partie expérimentale!

Harvey affirme que son livre est le seul où l'on ait tracé une nouvelle route au sang et où l'on ait montré qu'il revient sur lui-même. Sans rien retrancher du mérite des anciens, sans entrer en lice avec ses maîtres en anatomie, il ne recherche, dit-il, que le vrai. Jamais auteur n'a pris plus de précautions pour éviter les reproches de précipitation, d'irrévérence, ainsi que pour multiplier et pour solidement établir ses preuves.

La postérité accepte, sans en détruire aucune, ces preuves de l'ouvrage capital de Harvey; les faits relatés dans la seconde partie sont l'expression désormais acquise de la vérité : le sang se dirige du cœur vers les organes par les artères, et il revient des organes au cœur par les veines. Le sang passe d'un ventricule à l'autre à travers le poumon; l'aorte distribue à tout l'organisme le sang revivifié; le sang artériel est repris par le système veineux, les veines sont des vaisseaux dont la fonction est de ramener le sang des extrémités au cœur, les valvules des veines favorisent le mouvement qui a commencé dans les petites pour finir dans les grandes. Telle est la circulation complète du sang partout décrite aujourd'hui, enseignée de bonne heure aux enfants; mais rappelez-vous cette pensée de Biot : « Rien n'est plus clair que ce qu'on a trouvé hier, rien n'est plus difficile à

voir que ce qu'on trouvera demain », et prononcez sur le mérite de Harvey.

Il vous faudra lire, messieurs, ce livre de Harvey que Flourens déclare « le plus beau de la physiologie ». Vous verrez que l'expérimentateur n'a pas cherché la solution de problèmes ardus dans les ouvrages anciens, mais dans l'observation personnelle. Il a patiemment constaté comment battait le cœur sur les divers animaux vivants et il a fini par éclaircir le mystère des contractions cardiaques, par voir et apprécier la systole, la diastole et le repos. On avait fait du cœur un organe d'aspiration qui attire le sang du foie, Harvey prouve le contraire; il en fait un agent propulseur. La contraction des oreillettes est l'accessoire, la contraction des ventricules est l'essentiel et cette contraction est isochrone avec la pulsation des artères, avec le pouls, avec le choc du cœur contre la poitrine. De plus, en tenant compte de la capacité des cavités du cœur et estimant la quantité du liquide renfermé dans l'ensemble des vaisseaux, il conclut que le mouvement qui entraîne le sang dans les artères et qui le ramène par les veines doit s'accomplir dans un très court espace de temps, et de la sorte le sang exécute un circuit, est doué d'une circulation rapide et incessante.

Retenez bien, messieurs, que c'est par l'expérimentation que la petite et la grande circulation ont été définitivement établies.

Avant de vous parler des principaux détracteurs et adversaires de Harvey, je dois avec impartialité vous signaler deux lacunes dans son œuvre : il n'a pas compris l'influence de l'air atmosphérique sur le sang; il n'a pas connu les anastomoses des artères et des veines dans les tissus. Il a imaginé que le sang, au sortir des fines terminaisons artérielles, doit glisser dans les tuniques des veines et qu'il arrive « ce qu'on observe dans la conjonction des uretères avec la vessie et le canal biliaire (cholédoque) avec l'intestin duodénum ». Toutefois, Harvey admettait de véritables anastomoses dans les plexus choroïdes, les vaisseaux spermatiques et les vaisseaux ombilicaux. Il était réservé à Malpighi de voir pour la première fois en 1661, à l'aide du microscope, le passage direct du sang des artères dans les veines par les capillaires, et, si Jacques Dubois a le premier injecté les vaisseaux, Ruysch a montré, vers 1690, non plus la circulation en acte, mais la circulation anastomotique au repos, par ses admirables

injections pénétrant jusque dans les ramifications vasculaires les plus ténues.

La résistance et l'opposition aux vues nouvelles de Harvey ont été vives et opiniâtres, le dénigrement et l'attaque ont été plus d'une fois accompagnés d'injures. Le premier adversaire a été un jeune médecin exerçant dans le Yorkshire; il se nommait Primerose, Français d'origine, né à Saint-Jean-d'Angély, en Saintonge, et avait étudié à Montpellier.

Primerose, deux ans après la publication de Harvey, fit paraître un premier libelle et il a poursuivi la doctrine harveyenne au moins quatre fois. Sa prétendue réfutation lui avait coûté quinze longs jours de travail. Les anciens, dit-il, ne connaissaient pas ce qu'on appelle la circulation, et guérissaient leurs malades. Si les ventricules ont tous les deux le même usage, il n'en fallait qu'un pour remplir cet office, la cloison du cœur est réellement poreuse, etc. Notez que Primerose n'a pas songé à ouvrir un animal vivant pour combattre les idées d'Harvey.

Le second antagoniste, Parisanus, était médecin à Venise; c'est un élève de Fabrice d'Aquapendente, auquel il fit peu d'honneur. Il confond les valvules sigmoïdes aortiques avec la valvule mitrale; il ne peut comprendre comment les matières impures qui existent souvent dans le sang peuvent traverser le cœur. Le sang veineux se dirigeant vers les poumons, c'est pour les nourrir.

Harvey prétend, dit Parisanus, que le pouls provient du sang envoyé dans l'aorte; il en résulte une pulsation, il y a aussi un certain bruit au cœur « que nous autres, pauvres sourds, ni aucun des médecins de Venise ne pouvons entendre; que celui qui l'entend à Londres soit trois fois heureux. Quant à nous, nous écrivons à Venise. »

Caspar ou Gaspard Hoffmann, professeur d'Altorf, croyait à l'imperméabilité de la cloison du cœur; mais, malgré les expériences lumineuses faites devant lui par Harvey qui, en 1636, suivait le comte d'Arundel en Allemagne, il se refusait à croire à la circulation complète du sang. Vers la fin de sa vie, d'après Slegel, il était moins affirmatif. Jean Wesling, professeur à Padoue, éleva des doutes contre la circulation, dans une lettre écrite en 1636; il méprise les libelles de Primerose et de Parisanus, mais la différence lui paraît trop considérable entre le sang arté-

riel et le sang veineux pour qu'il puisse admettre une transition immédiate.

Le plus célèbre et le plus violent des antagonistes de Harvey est Jean Riolan le fils, ou Riolan II, qui, dès 1645, combattit par écrit la circulation et fit soutenir des thèses où il défendait l'autorité de Galien. Riolan est le seul auquel Harvey ait répondu et à deux reprises. Vous pouvez voir dans une de nos salles le portrait de Riolan; il ne donne pas l'idée d'un « homme grossier, querelleur et sans modestie », comme le dépeint Sprengel, mais « d'un fort bon homme », au dire de Guy Patin, son voisin de galerie et son successeur jadis au décanat. Malgré les démonstrations de Harvey à Riolan, qui accompagnait Marie de Médicis en Angleterre où elle allait voir sa fille Henriette, celui-ci nie la circulation. Anatomiste de grand mérite, il ne sait pas et ne veut pas faire de recherches physiologiques, il emploie des expressions fâcheuses au lieu de raisons, il réplique à Harvey : *Sed pace tua dicam, multa te proposuisse absurda, pluraque falsa.* Vous savez, messieurs, quel cas il faut faire de ces invectives. Poussé à bout, Riolan dit enfin : « Le sang ne circule pas, si ce n'est par accident ».

Après Riolan est venu Guy Patin, l'ennemi de Renaudot et de l'antimoine, des apothicaires et de Mazarin. C'est lui qui employait la qualification de *circulator* (charlatan); il ne manque pas une occasion de décocher un trait, mais tout son esprit et ses plaisanteries ne valent pas une expérience; le ridicule retomberait sur lui si l'écrivain n'eût sauvé le médecin. On pense à Riolan et à Guy Patin, quand Diafoirus dit à son fils : « Ce qui me plaît en lui, et ce en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens et qu'il n'a jamais voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences touchant la circulation du sang et autres opinions de même farine. » O Molière!

Je mentionne seulement Franzolius qui proteste de son respect pour Aristote et Galien et de sa tolérance pour les recherches modernes, pourvu qu'elles ne contrarient pas trop les anciennes. Et aussi Joannes a Turre, Jean de la Torre, qui gémit du scandale causé par Harvey et tous les misérables novateurs; il croit que c'est par suite d'un état douloureux et contre nature que les veines se gonflent au-dessous de la ligature. Folius, admirateur de Parisanus, croit à la persistance du « trou oval »; c'est par

là et un autre petit pertuis placé à côté que s'opère le passage du sang du cœur droit au cœur gauche. Magnassius tient avec Colombus et même Harvey contre Galien; mais il ne voit dans le cœur que la fabrication des esprits en vue du cerveau, et dans les artères que le mouvement et la distribution de ces esprits. Enfin, Homobonus Piso nie la circulation en 1690, et encore en 1726, parce qu'elle trouble la thérapeutique, qu'elle détruit la doctrine de la révulsion et de la dérivation. J'en ai beaucoup passé, messieurs; ceux qui n'écrivaient pas, le grand nombre, disaient leur mot hostile; l'opposition a duré pendant la première moitié du XVIIIe siècle.

De son vivant, Harvey a été défendu par des hommes éminents; Werner Rolfink fut un de ses premiers partisans. Professeur à Iéna, il répandit en Allemagne la doctrine harveyenne; il fournit un argument en faveur du passage du sang des artères dans les veines, celui du nombre et du volume plus considérable de ces derniers vaisseaux. René Descartes adopta la nouvelle théorie dès 1637, dans une lettre écrite à Jean de Béverwyk. Il trouva un antagoniste dans Fortuné Plempius; mais ce dernier, vaincu par l'évidence, se rétracta en 1652 avec une admirable bonne foi et passa publiquement au nombre des défenseurs de la nouvelle doctrine. Son exemple eut des suites heureuses. Drake, Regius, Walæus, Back, Slégel, Ent, et autres, ont défendu Harvey de son vivant. La circulation a été définitivement admise en dépit de toutes les résistances; de plus, l'histoire a fait justice contre ceux prétendant bien à tort qu'elle était connue des anciens.

Van der Linden, dès 1661, suivi par Spon, Wedel et autres, s'efforce de tirer d'un passage obscur *des Songes* la preuve qu'Hippocrate connaissait la circulation, que Césalpin la connaissait aussi, mais qu'Harvey avait volé ce qu'il en savait à un pharmacien de Londres nommé Hériot, lequel à son tour avait volé Césalpin! Charles Patin (1685), le Carolus chéri, fils de Guy Patin, blâme les modernes plus avides de gloire qu'il ne convient, revendique énergiquement la doctrine de la circulation pour les anciens : Hippocrate lui paraît très clair à ce sujet, Galien plus obscur. Harvey et ses prédécesseurs sont les « restaurateurs », sinon les « inventeurs » de cette doctrine. Stenzel (1731) a d'étranges opinions. Il ne peut pas supporter que Bontekoe et Wartlitzius attribuent la découverte de la circulation à Salomon,

Cleyerus aux Chinois, Francius à Érasistrate, toutefois, il ne serait pas éloigné de voir des précurseurs de Harvey soit dans le scoliaste d'Euripide, soit dans l'évêque Némésius. Il pense aussi qu'Hippocrate en savait très long sur ce sujet, presque aussi long que Harvey. Je borne là ce que j'aurais à dire des anciens auteurs voulant trouver dans Hippocrate ou Galien l'idée ou la trace de la circulation.

Les modernes discutent encore la part de Harvey et quelques-uns la font petite. Les auteurs italiens qui ont écrit sur l'époque de la Renaissance si glorieuse pour leur patrie, depuis Morgagni jusqu'à l'Anonyme de Bizzozero, revendiquent la circulation pour Colombo, Césalpin, même Fabrice : Harvey n'est pas l'inventeur, mais le démonstrateur. En Allemagne, M. Henri Tollin, licencié en théologie, pasteur à Magdebourg, soutient que Servet a trouvé la circulation avant Colombo ; il est suivi en cela, entre autres, par MM. Ch. Dardier et O. Douen. L'érudition incontestable de M. Tollin est pesante ; il se surcharge de citations, de notes ; il arrive à l'encombrement ; au milieu de passages copiés, tronqués, enchevêtrés, il s'égare dans des raisonnements à perte de vue. Il admet que, si Servet n'eût point parlé du trajet du sang par le poumon, son nom serait resté inconnu aux physiologistes et aux médecins ; mais, ajoute-t-il, l'illustre Espagnol n'aurait encore perdu qu'un seul fleuron de sa riche couronne. J'accepte à mon tour que Servet doit être remarquable dans ses controverses religieuses, mais j'affirme que les pages où Servet mentionne la circulation pulmonaire ont fait autant, sinon plus, pour sa réputation que tout le reste de son œuvre. M. H. Tollin accorde trop à la question de nationalité (*Archives de Wirchow*, XCIV[e] vol., 1883 ; *Archives de Pflüger*, XXXIII[e] vol., 1884) pour les opinions émises sur Harvey : il cherche à cribler d'épigrammes les Français qui ont considéré Harvey comme un novateur. Si M. Tollin est issu de nos protestants réfugiés, il a perdu les qualités de la mère patrie, la précision et la clarté. Il peut, du reste, ajouter ma conviction à celle de Flourens, de Milne-Edwards, de Béclard, de Daremberg, de Chéreau, de MM. Charles Richet, Dastre, E. Turner. Je me trouve très honoré d'être en si parfaite compagnie.

Enfin, je conclus que, lorsqu'on compare ce qu'on savait de la circulation avant 1628 et ce que Harvey est venu apprendre, on doit reconnaître l'œuvre du génie. Les prédécesseurs ont eu,

soit l'intuition d'une conception vague, soit l'invention bornée ; Harvey aurait-il pu faire sa découverte sans les données acquises ? On peut l'affirmer par les valvules des veines dont Fabrice et d'autres avaient connaissance. Personne avant lui n'a eu la notion du grand cercle, la conviction de la circulation générale. Si dans les écoles italiennes quelques-uns ont pu entrevoir cette admirable chose : la circulation du sang, aucun ne l'a mise en lumière, aucun n'a fait le livre magistral de Harvey.

On a cherché à représenter Harvey comme ennemi du progrès parce qu'il a repoussé la découverte des vaisseaux chylifères et lymphatiques. Il est certain que Harvey, si rudement éprouvé, si maltraité par ses adversaires, a été injuste envers Aselli et Pecquet, en niant la valeur de leurs recherches. Était-ce par envie? n'est-ce pas plutôt par indifférence? Il a dit quelque part que son grand âge et l'état d'agitation où se trouvait l'Angleterre ne lui permettaient pas de vérifier les travaux des autres. Sans vouloir doter Harvey d'une perfection qu'il n'avait pas, et en reconnaissant ses faiblesses, j'ai peine à croire à la jalousie chez un homme d'un aussi grand caractère.

Je vous ai parlé longuement de l'ouvrage de Harvey sur la circulation du sang, sur les mouvements du cœur chez l'homme et les animaux ; il y a un autre ouvrage d'Harvey à vous faire connaître, celui sur la génération. Je vais vous montrer de beaux exemplaires et diverses éditions de l'un et de l'autre ; je tiens aussi à vous présenter à cette occasion quelques livres précieux.

Le traité de Harvey sur la circulation du sang n'a que 72 feuillets, avec deux planches, comprenant 4 figures.

Voici l'*editio princeps*, recouverte en parchemin, portant au catalogue de notre bibliothèque le n° 5608.

Exercitatio anatomica || de motv cordis et san || gvinis in animali || bvs, Gvilielmi Harvei angli, || *Medici Regii et Professoris Anatomiæ in Collegio Medicorum Londinensi.* — Francofvrti. Svmptibvs Gvilielmi Fitzeri. Anno m.dc.xxviii ; in-4°.

Les éditions qui ont suivi sont fort nombreuses, je vous indique les principales :

Lugduni Batavorum, 1639, in-4°, avec la réfutation de Pari-

sanus et de Primerose. — Patavii, 1643, in-12. — Amstelodami, 1645, in-folio, avec Spigel. — Patavii, 1646, in-4°. — Lugduni, 1647, in-4°. — Roterodami, 1648, in-12, avec une préface de Sylvius (de le Boe).

L'édition intitulée : *Exercitationes duæ anatomicæ de circulatione sanguinis ad Johannem Riolanum filium*. Roterodami, 1649, in-12, a été reproduite.

Cantabrigiæ, 1649, in-12. — Parisiis, 1650, in-12.

Dix ans plus tard ont paru les : *Exercitationes anatomicæ tres de motu cordis et sanguinis circulatione*. Roterodami, 1559, in-12.

Londini, 1660, in-8°. — Roterodami, 1661, in-12. — *Ibid.*, 1671, in-12. — Lugduni Batavorum, 1736, in-4°, édition d'Albinus.

Les traductions anglaises ont été faites, à Londres, en 1653, in-8°; à Édimbourg, en 1824, in-8°.

M. Charles Richet a donné une édition française sous le titre :

HARVEY. LA CIRCULATION DU SANG. — DES MOUVEMENTS DU CŒUR CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX. DEUX RÉPONSES A RIOLAN. — Traduction française, avec une introduction historique et des notes. Paris, G. Masson, M D CCC LXXIX, in-8°.

L'ouvrage sur la génération des animaux, dont voici l'*editio princeps*, recouverte en parchemin, porte au catalogue le n° 6198; il est intitulé :

EXERCITATIONES || De || Generatione Animalium || *Quibus accedunt quædam* || De Partu : De Membranis ac humoribus Uteri : || et de Conceptione. — Autore GUILIELMO HARVEO || *Anglo*, in Collegio Medicorum *Londi* || *nensium* Anatomes et Chirurgiæ Professore. — LONDINI, Typis DU-GUARDIANIS; impensis *Octaviani* || *Pulleyn* in Cæmenterio *Paulino*. — M.DC.LI, in-4°.

Il y a un frontispice orné, représentant Jupiter avec l'aigle, tenant dans sa main un œuf entr'ouvert sur lequel est la légende :

ovo omnia. De cet œuf s'échappent une sauterelle, une araignée, un papillon, un poisson, un serpent, un crocodile et un enfant.
Après l'introduction de Georges Ent et une préface, le traité renferme 301 feuillets, plus un erratum d'un demi-feuillet.

Les autres éditions ont été successivement :

Amstelodami, 1651, in-12. — *Ibid.*, 1662, in-12. — Patavia, 1666, in-12. — Hagæ Comit., 1680, in-12.

La traduction anglaise a paru à Londres, en 1653, in-12.
Le Traité de la génération renferme beaucoup d'observations très exactes, témoignant de l'esprit généralisateur de Harvey, mais parfois prolixe ; il offre des répétitions, même quelques contradictions. Harvey nie la génération spontanée, il dit expressément : Tous les corps vivants viennent d'un œuf.
On trouve dans ce traité des faits intéressants sur l'avortement, les accouchements laborieux et plusieurs maladies de l'utérus.

Les œuvres complètes de Harvey ont été publiées à Londres. Vous avez devant vous un bel exemplaire, nº 5477 du Catalogue :

Gvilielmi Harveii || Opera omnia : || a Collegio || Medicorum Londinensi || edita : || m d cc lxvi, in-4°.

Un grand nombre d'ouvrages ont paru sur W. Harvey ; un des plus récents est celui de Wilis : William Harvey. *A History of the discovery of the Circulation of the Blood.* With a Portrait of Harvey, after Faithorne. London, 1878, in-8°.
Vous savez que parmi les contradicteurs de Harvey se trouve Charles Patin, fils de Guy Patin. Son libelle in-4° est sous vos yeux, il porte le nº 6301.

Circulationem sanguinis a veteribus cognitam fvisse, || oratio || Habita in Archi-Lyceo Patavino, || Die iii novembris m.dc.lxxxv. || A Carolo Patino, || eqvite D. Marci, Doct. medico Paris. || Primario practice Extr. Professore. — Patavii, m.dc.lxxxv. || Ex Typographia Seminarii Patavini. — *SUPERIORUM PERMISSU.*

Remarquez le titre avec armes parlantes. Une dédicace est suivie des feuillets 289 à 294.

J'appelle votre attention sur une remarquable publication qui vient de paraître. C'est une reproduction en planches photographiques d'un manuscrit de W. Harvey, possédé par le British Museum. Ce manuscrit est composé de notes pour des cours d'anatomie datant de 1616, antérieures de douze années au Traité de 1628.

L'œuvre manuscrite du maître a été soigneusement respectée; elle comprend 185 feuillets photographiés; trois ne sont pas remplis, plusieurs offrent depuis deux lignes jusqu'à un demi-feuillet; vous voyez en face d'eux une légende imprimée, facile à lire, reproduisant l'écriture, aidant à la compréhension du texte primitif. Ce dernier, tracé plus ou moins à la hâte, est presque partout en langue latine, parfois avec des additions ou interpolations en anglais, quand le latin n'a pas de mots pour rendre la pensée. Il y a des citations d'Aristote, de Colombo, de Galien surtout; mais on s'aperçoit que l'autorité des anciens n'est pas prédominante. Harvey a une érudition sûre, dont il sait se dégager pour aller en avant. On trouve dans ces notes combien la génération des animaux et principalement la circulation du sang préoccupaient le professeur.

Le titre de cette publication est le suivant :

PRÆLECTIONES ANATOMIÆ || UNIVERSALIS || BY WILLIAM HARVEY || EDITED WITH AN AUTOTYPE REPRODUCTION OF THE ORIGINAL || BY A COMMITTEE OF || THE ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS OF LONDON. || London, J. et A. Churchill, 1886. — Grand in-8°, avec une introduction et planches photographiques.

Enfin, remarquez cet in-8°. C'est la réimpression ou reproduction, faite à Nuremberg, du fameux livre de Servet : *Christianismi restitutio;* il est catalogué sous le n° 35495.

On distingue cette édition de la première, si rare, avec le nombre des lignes supérieur de trois par feuillet. Les lignes étant plus courtes, il a fallu à l'imprimeur de Nuremberg les augmenter pour que les pages fussent sensiblement pareilles. La date, vers le milieu du dernier feuillet, avant l'erratum, est 1553; mais, au bas, on lit le millésime 1740, en petits caractères romains.

L'ancienne école de la rue de la Bûcherie a compté parmi ses professeurs les deux Riolan ; dans ce siècle, la Faculté a possédé successivement les deux Béclard, aujourd'hui nous avons le bonheur d'avoir à la fois les deux Richet. Nos vœux de longue vie et de prospérité accompagnent à la fois le professeur de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu et le professeur de physiologie qui succède à notre regretté Béclard.

Je viens de prononcer, messieurs, un nom qui restera. Nous avions en Jules Béclard non seulement un doyen éminent, mais un ami dévoué. Sa perte est trop récente pour qu'un hommage ait pu être rendu au professeur ainsi qu'au secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine. Je tiens à vous rappeler, en quelques paroles, ce maître si affectionné et si regretté.

Jules Béclard eut pour père Pierre-Augustin Béclard (1785-1825), qui, venu d'Angers en 1808, succédait par le concours à Dupuytren comme chef des travaux anatomiques, à Marjolin comme chirurgien de la Pitié, et qui, devenu professeur d'anatomie, succombait en plein succès à l'âge de quarante ans. Né en 1818, docteur en 1842, Jules Béclard concourait, en 1844, pour l'agrégation avec Claude Bernard et l'emportait sur celui-ci, le jury ayant remarqué chez Béclard de rares aptitudes professorales, la clarté jointe à une méthode rigoureuse d'exposition et l'élégance du langage sans recherche. A vingt-huit ans, Jules Béclard disputait la chaire d'anatomie à Denonvilliers, puis la chaire d'hygiène à Bouchardat.

En 1852, Béclard fit paraître une nouvelle édition des *Éléments d'anatomie générale* de son père, ensuite la traduction française de l'*Histologie* de Kœlliker, en collaboration avec M. Marc Sée, enfin son *Traité de physiologie humaine*, devenu aussitôt classique, traduit dans toutes les langues, depuis l'allemand jusqu'à l'arabe, et parvenu à sa septième édition.

Parmi de nombreux mémoires relatifs à l'anatomie générale et à la physiologie, je ne puis passer sous silence les études de Béclard sur l'influence de la température pour le développement comparé des systèmes organiques, et aussi l'influence de la lumière ainsi que des divers rayons colorés du spectre sur le développement des animaux, et des mêmes rayons colorés envisagés dans leurs rapports avec les phénomènes de nutrition. Je

dois vous signaler encore, comme une œuvre originale, les travaux de Béclard sur le mécanisme de l'absorption et les phénomènes de l'endosmose; sur les fonctions de la rate et de la veine porte; sur la contraction musculaire dans ses rapports avec la température animale. C'est dans ces dernières recherches que l'expérimentateur a établi que la chaleur musculaire est complémentaire du travail mécanique utile produit par la contraction; il prouve, en d'autres termes, la transformation des forces.

Je puis vous dire un détail peu connu de la vie de Béclard. Des amis puissants, désireux de lui voir employer de suite, au profit de la science, ses qualités de professeur et d'administrateur, avaient voulu l'envoyer à Montpellier, lui faisant même entrevoir le décanat. Béclard n'accepta pas, préférant rester sur la brèche à Paris. Il n'eut pas à se repentir de sa résolution, puisqu'en 1872 il devint professeur de physiologie après Longet et notre doyen, en 1881, après Vulpian.

L'Académie de médecine avait ouvert ses portes à Jules Béclard dès 1862, quelques mois après avoir admis Claude Bernard. Un an plus tard, Béclard était élu secrétaire annuel, et, dix ans après, il succédait à Dubois, d'Amiens, comme secrétaire perpétuel. Dans ce poste élevé, Béclard s'est montré gardien vigilant des traditions académiques et souvent arbitre des opinions controversées. Il excellait à mettre en relief, dans les éloges qu'il prononçait pendant les séances solennelles, la carrière et les travaux des membres illustres de la compagnie, de Gerdy, Velpeau, Trousseau, Nélaton, Andral, et le dernier éloge, le plus remarquable, fut celui de Claude Bernard, son premier compétiteur.

Jules Béclard possédait l'art d'écrire et de parler; sa voix était forte, bien timbrée; son élocution facile, colorée, énergique au besoin; sa diction parfaite, indiquant et faisant valoir toutes les nuances de son discours.

A la faculté, Béclard avait la modération, l'affabilité, la justice. Si d'autres doyens ont pu être aussi aimés, nul ne l'a été davantage; il était avant tout homme de bien.

Béclard a succombé dans l'exercice de ses fonctions; nul doyen, depuis soixante-dix-sept ans, depuis Thouret, n'était mort à la Faculté. Nous avons fait à notre chef des funérailles dignes de lui; le ministre de l'instruction publique, M. Marcelin

Berthelot, toutes les autorités scientifiques, tout le corps médical de Paris, tous nos chers élèves sont venus accompagner sa dépouille. Jules Béclard repose auprès de son père dans notre grande nécropole, où deux images de bronze rappellent les traits des deux Béclard. Et, si un jour les fils du doyen et du secrétaire perpétuel viennent se présenter à la Faculté, ils trouveront ici une grande sympathie et un souvenir toujours présent.

Messieurs, vous avez pu vous convaincre que la découverte de la circulation du sang est une des parties les plus instructives de l'histoire de la médecine. Je vous ai montré les idées *à priori* opposant pendant de longs siècles une barrière à la vérité. Vous avez apprécié comment et avec quels efforts cette vérité arrive enfin à se manifester. Le raisonnement seul, dans les sciences d'observation, enfante trop souvent l'erreur et d'autres raisonnements qui suivent à l'appui, lui donnent la force et l'audace; l'expérimentation répétée, bien conduite, dévoile et renverse l'erreur. Un dernier exemple : nous avons vu de nos jours la théorie de Beau sur les mouvements et les bruits du cœur faire des adeptes; Valleix, Béhier, plusieurs autres admettaient un premier bruit dû au choc du sang lancé par les oreillettes dans les ventricules, se produisant pendant leur dilatation, et un deuxième bruit cardiaque dû au sang affluant brusquement des veines sur les parois des oreillettes! Les jeunes hésitaient en présence de Beau, argumentateur habile et convaincu; les protestations si légitimes de Bouillaud ne parvenaient pas à convaincre. Les expériences remarquables de MM. Marey et Chauveau ont été faites, prouvant la succession des mouvements du cœur, l'enregistrant par des tracés irrécusables, fixant le siège et l'étendue des bruits. Dès lors, la théorie de Beau s'est effondrée; personne ne l'a invoquée, plus tard, dans les mémoires et thèses qu'au titre de souvenir historique.

Je vous ai dit l'année dernière les ressources de nos écoles anatomiques, je tiens à vous faire remarquer, en terminant, l'état prospère de nos écoles physiologiques, bien pourvues, s'abstenant de stériles raisonnements, cherchant par tous les moyens d'expérimentation les faits vrais et d'application utile. Que ce soit dans notre Faculté avec M. Charles Richet, à la Sorbonne avec

M. Dastre, au Collège de France avec M. Brown-Séquard, au Muséum avec MM. Rouget et Chauveau, et avec d'autres encore de Paris et de la province, partout la physiologie avance d'un pas assuré. Les découvertes qui se succéderont dans un avenir plein de promesses caractérisent le progrès, comparable, suivant une expression de Jules Béclard, à une chaîne dont les premiers anneaux sont entre nos mains et dont les derniers se dérobent encore à nos regards.

L'ANCIENNE ACADÉMIE DE CHIRURGIE

Pour apprécier une institution académique, il faut connaître à quel moment elle s'est produite, quelle a été sa raison d'être, pourquoi et comment elle s'est constituée. Une revue rétrospective et aussi rapide que possible de l'Histoire de la Chirurgie vient s'imposer ici ; elle ne sera pas sans profit pour vous.

J'ai eu souvent à vous montrer les origines de notre science, à vous dire que médecine et chirurgie ont été contemporaines. Dans les premiers temps de la chirurgie, les connaissances anatomiques faisant défaut, on ne trouve que des opérations faites aveuglément : la castration des animaux appliquée à l'homme ; chez les Chinois et les Japonais l'acupuncture ; chez les Indous les autoplasties faciales ; la circoncision obligatoire des Hébreux ; la saignée, les caustiques, le pansement des plaies avec des topiques surtout végétaux.

Dans l'antique Grèce, après les légendes de Chiron le centaure et d'Esculape maniant le fer et le feu, viennent dans les poèmes homériques, Machaon et Podalire ainsi que d'autres guerriers médecins, habiles à extraire les traits et à panser les blessures. Hippocrate, le législateur de la médecine, est aussi remarquable pour la chirurgie dans les livres qui nous sont parvenus sous son nom. L'observation clinique avait fait acquérir une somme de connaissances sur l'évolution des états morbides externes : plaies, traumatismes, tumeurs. Les hippocratiques étudiaient la marche de la nature, en recherchaient la loi, d'où leur naturalisme caractéristique, aidant les effets utiles, agissant avec douceur, mais aussi parfois avec violence en suivant les voies naturelles. Lisez à ce sujet Dujardin et Peyrilhe, Littré, Ermerins, Pétrequin ; les deux traités περὶ ἀγμῶν, περὶ ἄρθρων, *de fractis, de articulis* sont le « grand monument chirurgical de l'antiquité, et aussi un modèle

pour tous les temps, une des productions les plus précieuses de la science et de la littérature grecques » (E. Littré, *Œuvres complètes d'Hippocrate*, t. IV, p. 75, 1844).

Les Alexandrins, appuyés sur l'anatomie, avaient une très grande hardiesse. Praxagore de Cos, maître d'Hérophile, dans le cas de « passion iliaque », après l'insuccès des vomitifs, de l'insufflation de l'air et des autres moyens ordinaires, ouvrait l'abdomen et même l'intestin, le dégorgeait, puis recousait les parties à l'aide de la suture (Cælus Aurelianus, *celerum vel acutorum passionum*, lib. III, cap. xvii, édition de Haller, t. X, p. 282, 1774). Érasistrate, pour les tumeurs, les abcès de la rate et du foie, incisait les parois abdominales et mettait les organes à découvert, afin d'agir sur eux directement (Cælius Aurelianus, *de morbis chronicis*, lib. III, cap. iv, *loco citato*, t. XI, p. 234, 1774). Ammonius le lithotomiste paraît avoir eu le premier l'idée de la lithotritie. Dans sa dernière période, l'École alexandrine laissa la chirurgie stationnaire et même à l'état rétrograde; l'empirisme, le spécialisme ignorant envahissaient la science; au lieu de manœuvres opératoires, on avait recours à une foule de topiques.

Suivant la remarque de Goulin, le nom de chirurgien a d'abord été employé par Celse qui néanmoins n'a pas, quoi qu'on en ait dit, partagé la médecine en trois parties : la diététique, la pharmacie, la chirurgie (*Celse et ses œuvres*, *Revue scientifique*, t. XXXIV, p. 719, 1884). On doit noter que la chirurgie n'a jamais trouvé une grande faveur à Rome. Si on compare Hippocrate à Celse, on remarque chez celui-ci des connaissances nouvelles; l'évolution chirurgicale est manifeste. Celse n'a pas l'originalité d'Hippocrate, clinicien de génie; mais c'est un écrivain sage et judicieux. Avec Galien, la chirurgie n'avance pas; il n'est point novateur en opérations. En ce moment, la haute chirurgie est délaissée, les spécialistes abondent : oculistes, dentistes, herniaires, balnéaires, ceux qui se bornaient aux maladies de la peau, du visage, de l'anus, ou pratiquant la lithotomie, la paracentèse, le cathétérisme, etc., etc.

Une longue période confuse succède à Galien. Je note, au passage, Antyllus connu par des fragments relatés par les commentateurs, et qui s'était occupé de la cataracte avec extraction ainsi que de la bronchotomie. Les compilateurs ont remplacé partout les auteurs originaux. Les Arabes arrivent au viiie siècle, l'École

d'Alexandrie est dispersée; les conquérants possèdent les traductions des Grecs, devenus leurs guides dans la pratique de l'art. Ils adoptent surtout Galien et en exagèrent les défauts et les subtilités; ils ne pouvaient disséquer de corps humains : pas d'anatomie, aussi la chirurgie est-elle frappée de discrédit, même de répulsion; elle tombe au plus bas. Partout des emplâtres et l'abus de la pyrotechnie. Cependant, et par exception, Avenzoar observait avec regret que les médecins ne faisaient point la saignée, ni les opérations, ne traitaient pas les luxations et les fractures. Albucasis, de Zahara près de Cordoue, est un auteur du XIIe siècle, déplorant le manque d'opérateurs; il a écrit en empruntant beaucoup aux autres, mais sans être dépourvu d'originalité; pour la première fois, des figures accompagnent la description des appareils et des instruments de son arsenal de chirurgie.

En Occident, les barbares qui s'étaient précipités sur Rome offrent le triste spectacle de pillage, de massacres, de guerres continuelles pour se partager les dépouilles. Beaucoup de documents précieux sont perdus; les usages grossiers, la ruse ou la force, la superstition et l'ignorance remplacent la civilisation. La science disparaît en majeure partie, elle est à peine cultivée; les manuscrits sont conservés par les monastères ou par de rares adeptes. Les gens d'église et les clercs sont les plus instruits, parmi eux sont les médecins et quelques juifs chassés d'Orient; les pratiques chirurgicales sont abandonnées aux ignorants, aux barbiers, aux rebouteurs. Enfin, les Écoles, puis les Universités sont fondées : Salerne occupe le premier rang, avec les doctrines méthodique et galénique. Constantin l'Africain y apporte ses traductions latines; Gérard de Crémone continue, en Espagne, à traduire les Arabes, eux-mêmes traducteurs des Grecs.

Remarquez bien, messieurs, et j'y insiste, que la décadence avait été plus rapide et plus complète pour la médecine que pour les autres branches des connaissances humaines. La pratique de l'art médical était libre, chacun pouvait s'y livrer, sans titres, à ses risques et périls; on trouvait des clercs et des laïques, des chrétiens et des juifs, des médecins, des médecins-chirurgiens, des femmes médecins, des barbiers, des baigneurs, des rebouteurs, etc. L'ignorance du plus grand nombre de ces guérisseurs était complète, mais on comptait toujours des exceptions, avec des hommes sérieux ayant fait des études.

Après l'apparition des Universités établies dans les endroits où existaient déjà des Écoles, les autorités avaient publié quelques décrets pour remédier aux abus continuels relatifs à l'exercice de la médecine et de la chirurgie. Nous voyons Montpellier commencer à conférer des grades médicaux en 1220, Salerne en 1237, Paris en 1270. Ces grades ou degrés ne s'accordaient qu'à des clercs; ils furent, à Montpellier en particulier, moins difficiles à obtenir pour les chirurgiens que pour les médecins. En 1272, un arrêt de Jacques Ier défend aux chrétiens et aux juifs de tout sexe d'exercer la médecine à Montpellier et dans son territoire, s'ils n'ont été examinés et n'ont reçu la licence. Frédéric II n'en permettait l'exercice dans son royaume de Naples qu'à ceux que l'École de Salerne avait reçus maîtres. Tout élève devait étudier pendant cinq ans, les trois premières années étaient consacrées à la logique et « à la chirurgie qui est une partie de la médecine ». Les chirurgiens devaient avoir pendant un an, au moins, suivi les leçons de chirurgie et s'être perfectionnés surtout dans l'anatomie, sans laquelle on ne saurait faire sûrement aucune opération. Voilà pour Salerne où Roger de Parme, Roland et les quatre maîtres avaient eu la célébrité; dans l'école rivale de Bologne, se trouvent Hugues de Lucques, Théodoric et Guillaume de Salicet. Ce dernier, bien supérieur à tous, est le premier chirurgien de son époque et le précurseur de Guy de Chauliac; né à Plaisance, il suit les armées, puis s'établit dans sa patrie, successivement à Bologne et à Vérone. Sa remarquable Chirurgie est terminée le 8 juin 1275 et dédiée à son ami Bonus.

Lanfranchi ou Lanfranc de Milan, disciple de Guillaume qu'il appelle « son Maître de bonne mémoire », mérite votre attention par l'influence qu'il exerça sur la chirurgie française. Les manuscrits étaient alors très rares, très difficiles à consulter. Lanfranc visita les Universités qui les possédaient et en prit connaissance. Exilé de Milan par Mathieu Visconti, il vint à Lyon, puis à Paris, en 1295; ses leçons obtinrent un brillant succès et eurent lieu devant les élèves venus de toutes parts. L'École de Paris reçut favorablement les enseignements de Lanfranc, introduisant la science italienne. Le doyen de la Faculté, Jean de Passavant, et de vaillants bacheliers pressaient le chirurgien milanais de faire des démonstrations; les auditeurs étaient heureux d'en profiter.

Je dois dire expressément que déjà et depuis longtemps les barbiers envahissants s'étaient réunis en communauté ou confrérie ; leur chef était le barbier du roi. La loi leur permettait de soigner les plaies légères, « les clous, les bosses » et de faire quelques opérations. Dès la première moitié du XIIIe siècle, d'après les documents que je dois à M. Dureau, les maîtres chirurgiens voulant s'élever au-dessus des ignorants barbiers firent instituer la confrérie ou Collège de Saint-Cosme. Ils eurent des statuts que nous possédons encore manuscrits, comprenant trente-six articles, datant de 1268, ayant pour titre : *Statuts et ordonnances des maîtres-chirurgiens jurés de la ville et faubourgs de de Paris*. C'était chose nécessaire ; car Brunus en 1252, dans le *Prœmium* de sa *Chirurgia magna*, déclare que la plupart de ceux qui exercent la chirurgie sont des idiots, des rustiques, des imbéciles. Il y a une chose plus horrible encore : la pratique est souvent confiée à des femmes viles et présomptueuses. Par un besoin mal entendu de leur dignité, les médecins ont abandonné aux barbiers la saignée et les scarifications. » Jean Pitart avait obtenu de Louis IX et de Philippe le Bel des privilèges en faveur des chirurgiens; l'édit de ce dernier, en 1311, montre à quel degré d'abaissement l'art chirurgical était parvenu. L'édit mentionne : le roi ayant appris que nombre de gens de divers pays et états, meurtriers, larrons, faux monnayeurs, voleurs, usuriers, etc., se mêlent de pratiquer la chirurgie dans notre ville et vicomté de Paris, comme s'ils avaient subi des examens suffisants et prêté le serment, mettent des bannières à leurs fenêtres comme de vrais chirurgiens, pansant et visitant plusieurs fois les malades et les blessés dans les églises et les endroits privilégiés... ordonnons que, dans notre ville et vicomté de Paris, aucun chirurgien ou chirurgienne n'exercent la chirurgie s'ils n'ont été au préalable examinés et approuvés par les maîtres chirurgiens jurés demeurant à Paris, appelés par notre « amé chirurgien Pitardi » juré de notre Châtelet à Paris et par ses successeurs... Malgré ces garanties, la confrérie de Saint-Cosme, ou Saint-Côme, était loin de former un collège chargé d'enseigner la chirurgie, de conférer tous les grades ; les chirurgiens qui prirent plus tard le titre de chirurgiens-lettrés ou de robe longue pour se distinguer des barbiers ont eu de longues luttes à soutenir avec ceux-ci et avec la Faculté.

Malgré l'impulsion donnée par Lanfranc et malgré le talent

réel d'Henri de Mondeville, mis en relief avec soin par Chéreau, les préjugés contre la médecine opératoire s'accentuèrent de plus en plus. Dès le commencement du XIVe siècle, la décadence de la chirurgie s'était fait sentir en l'Italie, déchirée par la guerre civile. En France, on enveloppa dans un même dédain les opérations, les hommes qui les pratiquaient et la chirurgie entière qui n'eut plus de chaire spéciale à la Faculté de Paris. En 1350, les bacheliers qui voulaient faire des cours s'engageaient par serment à ne point pratiquer la chirurgie manuelle.

Au milieu de ce désarroi paraît un restaurateur de la chirurgie : Guy, né à Chauliac, village situé près de Mende dans les Cévennes. Nous ignorons la date précise de sa naissance, mais il s'est dépeint dans ses livres comme Galien. Guy de Chauliac étudie à Toulouse, puis à Montpellier, et y devient érudit; il va ensuite à Bologne où il reçoit l'enseignement anatomique de Nicolas Bertrucci et chirurgical des arabistes. Il se rend à Paris, à Lyon et retourne à Montpellier; il y séjourne, car il cite les praticiens le plus en renom. Enfin, il est appelé à Avignon par Clément VI, élu pape en 1342. Guy donna ses soins aux malades quand eut lieu la peste noire dont il fut lui-même atteint et pendant laquelle « la charité était morte et l'espérance abattue ». Après la mort de Clément VI, son successeur Innocent VI prit Guy pour médecin ; celui-ci vit le retour de la peste à Avignon en 1360 et put l'observer de nouveau. Enfin, sous Urbain V, en 1363, il composa sa grande chirurgie qu'il a écrite suivant ses expressions « pour le soulas de sa vieillesse ». Là s'arrêtent les documents bibliographiques ; la date de la mort pour maître Guy de Chauliac est aussi obscure que celle de sa naissance.

Nous possédons de Guy de Chauliac sa Grande Chirurgie, mais il avait composé d'autres livres dont on n'a que les titres. Son principal ouvrage, d'abord intitulé : *Inventorium sive collectorium artis chirurgicalis medicinæ*; fut désigné sous le nom de *Chirurgia magna* par Laurent Joubert dans sa traduction française, aujourd'hui la plus célèbre. L'édition ancienne est celle des Junte parue en 1490, à Venise ; une autre, dans leur collection des arabistes, date de 1546. Un chirurgien juré de Bordeaux, Simon Mingelousaux, a mis en français et commenté Guy de Chauliac à la fin du XVIIe siècle.

La Grande Chirurgie a fait époque, remplaçant toutes ses aînées, pénétrant partout, vulgarisant la chirurgie. On en fit des abrégés,

des extraits, des sortes de manuels pratiques, et par un jeu d'esprit, sous le nom de Guidon, ou de Fleurs du grand Guidon, parurent des catéchismes chirurgicaux par demandes et réponses.

Les médecins et même les chirurgiens latinisants murmurèrent contre la traduction française de Guy de Chauliac et la dédaignaient, devant s'en tenir aux anciens auteurs. Cependant on rapporte que plus d'un la lisait en cachette, tout en ayant honte d'y prendre quelque chose. Mais les chirurgiens qui n'étaient pas nourris dans les lettres grecques et latines, les barbiers surtout qui opéraient avec eux et se souciaient médiocrement du galénisme et de la scolastique, étaient heureux d'avoir dans Guy et les Guidons une exposition claire et accessible aux intelligences les plus ordinaires. Il y eut parmi les plébéiens de la chirurgie des hommes d'un esprit droit, opérant bien, sachant observer et juger, où l'on trouve Franco et Ambroise Paré ; mais n'anticipons pas.

L'élan chirurgical dû à Guy de Chauliac, élan renforcé par les traductions de son ouvrage dans les langues de l'Europe, n'eut pas de durée. Notre pays vit fondre sur lui des calamités qui durèrent un siècle ; la faculté de Montpellier, comme celle de Paris, ne permit à ses docteurs que l'usage de la médecine interne. La chirurgie retombe presque entièrement en des mains ignorantes ou viles, barbiers, opérateurs ambulants ou « coureurs ». Toutefois, au xve siècle, arrivent des événements remarquables et d'insignes découvertes. Les projectiles lancés par la poudre de guerre vont renouveler la chirurgie des armées ; la syphilis sévit à Naples et dans le midi de l'Europe avec de redoutables manifestations ; les lettrés fuient Constantinople tombée au pouvoir des Turcs et se réfugient en Italie. Gutemberg, en 1445, trouve avec l'imprimerie le moyen de propager les trésors intellectuels ; les traducteurs, les imprimeurs multiplient les livres ; en 1492, Christophe Colomb découvre le nouveau monde.

Le xvie siècle recueille les bienfaits de la Renaissance et voit apparaître la réforme anatomique de Vésale et l'école d'Ambroise Paré. Les prédécesseurs de ce dernier, Jean de Vigo, Béranger de Carpi, Mariano-Santo de Barleta en Italie, Vavasseur, Vidius-Vidius au Collège de France établi par François Ier, Tagault, Dalechamps, restent au-dessous d'un chirurgien-barbier qui prend le premier rang.

Ambroise Paré, auquel tous les pays ont donné le nom de Père

de la chirurgie moderne, né vers 1510 d'un valet de chambre barbier, d'autres ont dit d'un pauvre coffretier, reçut une éducation sommaire, entra comme apprenti chez un barbier de province et continua son apprentissage chez un barbier de Paris. En 1533, on le trouve à l'Hôtel-Dieu comme chirurgien interne, et il y séjourna trois ans, ayant « été à même de connaître, en égard à la grande quantité de malades y gisant habituellement, tout ce qui peut être altération ou maladie du corps humain, et en même temps y apprendre en une infinité de corps tout ce qui se peut dire ou considérer en anatomie ». En sortant de l'Hôtel-Dieu, Ambroise fait sa première campagne avec le maréchal de Montejan ; l'huile bouillante lui manque pour cautériser les plaies d'armes à feu, son anxiété est profonde, mais il reconnaît que ces plaies sont en meilleur état que celles traitées par les caustiques. En 1539, Ambroise Paré est à Paris, aidé par Sylvius ou Jacques Dubois, son maître, qui lui faisait faire des saignées en ville ; il passe les examens de barbier en 1540 et 1541 ; il se marie deux ans plus tard avec Jeanne Mazelin, et, en 1542, rejoint une armée à Perpignan. Le traité remarquable : *la Méthode de traicter les playes faictes par hacquebutes et aultres bastons à feu ; flèches, dardz, etc.*, accompagné de planches, parut en 1545.

De retour à Paris, Ambroise, qui n'avait jamais cessé de disséquer, même pendant ses campagnes, reprit ses recherches avec Thierry de Héry, son ami, comme lui barbier-chirurgien, et aussi Jean Colombier ; en 1549-1550, il publia sa *Briefve collection de l'administration anatomique*. De nouveau revenu à l'armée, au siège de Damvilliers, il appliqua la ligature des artères comme moyen hémostatique. Le roi le nomme, en 1552, un de ses chirurgiens ordinaires et l'envoie à Metz assiégé par Charles-Quint ; Paré parvient à s'introduire dans la place et y soigne les blessés. Fait prisonnier l'année suivante, après la capitulation d'Hesdin, il recouvre péniblement sa liberté. Ambroise Paré, dont la réputation allait grandissant, demanda son admission au Collège de Saint-Côme : il fut bachelier le 23 août 1554, licencié le 8 octobre et docteur le 18 décembre (l'acte porte : docteur et non pas : maître). Cinq ans après, Paré reprend sa vie de chirurgien militaire, et, successivement attaché à Henri II et à François II, il fut nommé premier chirurgien de Charles IX et de Henri III. Obligé de suivre les souverains à la guerre ou dans leurs voyages, Paré trouvait le temps d'écrire le résultat de ses observations et

de ses méditations. Enfin, en 1575, parut sa première édition in-folio complète. Il mourut le 20 décembre 1590.

Les œuvres de Paré avec des planches représentant des objets d'anatomie normale et pathologique, des appareils, des procédés opératoires sont extrêmement remarquables ; elles ont eu de nombreuses éditions. La plus récente est celle de Malgaigne, lisez-la, et surtout l'introduction qui est un savoureux morceau d'histoire. Voyez aussi d'intéressants détails sur Ambroise Paré donnés récemment par MM. Le Paulmier et Corlieu (*Ambroise Paré d'après de nouveaux documents, etc.*, avec portrait inédit. Paris, in-8, 1884).

Le chirurgien devenu illustre, après avoir été barbier, avait l'amour de l'art porté jusqu'à la passion, la volonté, l'énergie, le travail persévérant. Il a vu par ses yeux, et, quoique hardi, tendait à la conservation des membres ; sa grande expérience le rendait précieux pour l'expertise chirurgicale ; les faits, les anecdotes qu'il rapporte ou raconte, avec naturel et avec une bonhomie relevés par une pointe de malice, offrent beaucoup d'intérêt. Les compatriotes de Paré lui ont élevé une statue à Laval, et c'est justice.

Guy de Chauliac n'avait pas eu de rivaux ni de successeurs, Ambroise Paré eut deux émules : le premier, Daga Chacon (chirurgien de don Juan d'Autriche, fils de Charles-Quint et aussi de don Carlos, fils de Philippe II), dont le *Traité théorique et pratique de chirurgie*, écrit en langue castillane, est trop peu connu ; le second, Pierre Franco, de Turries, près de Sisteron, en Provence. Ce dernier, qui n'était pas érudit, et d'abord inciseur ambulant, parcourut les principales villes de la Suisse, où il se fit connaître par des succès ; il rentra en France, à Orange, où il mourut on ne sait à quelle date. Profond observateur, d'un rare bon sens, disant ses fautes et ses insuccès, esprit inventif auquel on doit le débridement des hernies, l'extraction de la pierre par le haut appareil ou taille sus-pubienne, tel fut Franco.

Je vous signalerai, parmi les continuateurs de Paré, Guillemeau, qui posa les bases de l'obstétrique scientifique, Pigray, Sévérin Pineau, Habicot, Rousset, Cabrol de Montpellier.

Remarquez expressément que les luttes entre les médecins et les chirurgiens, les lettrés et les barbiers illettrés ont exercé une influence des plus funestes sur la chirurgie et ses progrès. Des

combats analogues se retrouvent dans l'antiquité, à Rome, Alexandrie, chez les Arabes. Les chirurgiens ont presque toujours fait preuve d'énergie et de persévérance ; notre pays a eu, peut-être, le plus à souffrir de ces querelles stériles, qui ont eu lieu aussi à un haut degré en Danemark et en Autriche.

Je vous ai déjà parlé des barbiers et de leur antagonisme avec le Collège de Saint-Côme, ou des chirurgiens lettrés ou de robe longue. D'autre part, les chirurgiens lettrés luttaient avec la Faculté. On a écrit des volumes sur ce sujet fort intéressant et que je vais rapidement vous exposer.

Avant le XIIIe siècle, les barbiers étaient les chirurgiens les plus répandus ; dans les grandes villes seulement, on trouvait de rares chirurgiens laïques et des médecins-chirurgiens lettrés qui daignaient opérer de leurs propres mains ; partout les ignorants barbiers discréditaient la chirurgie. La confrérie de Saint-Côme, composée à son origine de quelques chirurgiens jurés, obtint le droit de surveiller les barbiers ; elle voulait restreindre leurs attributions, les annuler au besoin, arriver au droit absolu de former les chirurgiens laïques, de conférer les grades de bachelier, licencié et maître, en constituant ainsi une sorte de faculté de chirurgie semblable à la Faculté ou École majeure de médecine, et qui devait finir par être annexée comme elle à l'Université. Les barbiers nombreux, soutenus par leur chef, le barbier du roi, défendaient leurs antiques privilèges et continuaient à pratiquer la chirurgie, que beaucoup de chirurgiens de Saint-Côme négligeaient presque autant que les médecins lettrés, groupés autour de la Faculté de médecine. Cette dernière contestait à la confrérie ou collège de Saint-Côme son indépendance et ses privilèges ; elle prétendait avoir seule juridiction sur la science médicale tout entière, les chirurgiens de Saint-Côme, quels qu'ils fussent, devaient être considérés comme ses élèves, suivre ses leçons ; leurs titres devaient être sanctionnés par elle. Il va sans dire que la Faculté avait des droits absolus sur les barbiers.

Ces prétentions opposées rendaient les conflits inévitables. Une série interminable de discussions, de procès, d'arrêts continuait entre les barbiers, les chirurgiens, les maîtres-régents, plus tard docteurs de la Faculté. De temps en temps, les hostilités cessaient, il y avait trêve apparente; mais les haines existaient sourdement, et, à la moindre occasion favorable, les combats recommençaient. Tous les édits, les ordonnances, les jugements qui se multipliaient

n'atteignaient pas le mal dans ses racines; on perdait ainsi un temps précieux et ces luttes sourdes ou déclarées, loin de servir la science et l'enseignement, en arrêtaient l'essor et nuisaient à leur dignité.

Pendant tout le XIVe siècle, le Collège de Saint-Côme contesta les droits conférés légalement aux barbiers ; mais il vit repousser ses prétentions. En 1372, un édit royal motivé fixa la part de la barberie dans les opérations ; les chirurgiens de robe longue conservèrent leur suprématie, leur juridiction sur les barbiers et le droit de conférer des grades en chirurgie ; ils exigèrent que leurs bacheliers fussent lettrés, connaissant la langue latine. Plus tard, les empiétements des barbiers allant croissant, la confrérie de Saint-Côme demanda le secours de l'Université et de l'École de médecine; dans une supplique, elle consentait à regarder ses membres et ses disciples comme leurs élèves, pourvu qu'on l'aidât pour repousser les abus des barbiers et des empiriques. Une longue trêve suivit et le Collège de Saint-Côme, tout en ayant fait acte de soumission, maintenait son indépendance, sous la protection des chirurgiens des rois.

La barberie continuait sourdement à étendre son domaine ; les hostilités reparurent. En 1436, les chirurgiens de robe longue réclament de nouveau les bons offices de l'Université et de l'École ; ils demandent à être écoliers de l'Université, avec la plénitude des privilèges attachés à ce titre. Leur requête fut agréée, mais on leur retira le droit de pouvoir conférer des grades autres que bachelier et licencié. On ne les traita plus comme corporation, ils furent contraints à suivre les leçons des maîtres-régents de la Faculté leur suzeraine. La bonne intelligence parut se rétablir, les chirurgiens acquirent des connaissances médicales ; toutefois, ils continuèrent à donner la maîtrise en chirurgie sans intervention de la Faculté. En 1470, celle-ci ayant introduit deux de ses membres dans un examen de maîtrise, un procès s'ensuivit, et le Collège de Saint-Côme fit reconnaître son privilège. Mais la Faculté tenait à ses prérogatives ; elle contesta aux chirurgiens le droit de prescrire des médicaments internes et des topiques afin de les réduire aux œuvres manuelles. Bientôt après quelques médecins, suscités par elle, commencèrent à faire des leçons d'anatomie en langue vulgaire, pour que les barbiers puissent les suivre. Réclamation en 1491 des chirurgiens de Saint-Côme : les cours furent suspendus. Mais, trois ans plus tard, la Faculté dé-

cida qu'un de ses maîtres lirait aux barbiers Guy de Chauliac et autres auteurs en latin, avec explications en français ; de plus, un autre maître leur enseignerait l'anatomie sur le corps des suppliciés ; l'École, par ces détours, devenait l'institutrice des barbiers. Les chirurgiens protestèrent, les cours furent supprimés, sous la condition que les chirurgiens ne formuleraient plus d'ordonnances, celles-ci n'appartenant qu'aux maîtres de la Faculté.

En 1498, supplique des barbiers pour le rétablissement en leur faveur des cours d'anatomie ; en 1499, ils obtiennent l'enseignement chirurgical. Réclamation des chirurgiens ; les cours de chirurgie durent être faits en latin, mais avec des explications en français qui les rendaient accessibles aux barbiers. Les chirurgiens se soumirent. La Faculté, fière de ses succès, pensa qu'elle pouvait intervenir dans les actes de maîtrise que le Collège de Saint-Côme conférait aux chirurgiens et aux barbiers ; le Collège se défendit vigoureusement. De là, une suite de procès avec les barbiers appuyés par la Faculté ; les prétentions des chirurgiens étaient justes, la plupart des arrêts furent favorables, mais le courage et les forces s'usaient dans des triomphes toujours contestés et très chèrement achetés. Fatigués de ces discussions, de ces luttes incessantes, les chirurgiens se rendirent au bureau de l'École en demandant la paix. La Faculté les accueillit avec joie ; en 1515, elle renouvela les lettres de 1436. Les chirurgiens durent la reconnaître comme leur mère (*alma mater*), se déclarer élèves de l'École, promettant de la reconnaître toujours comme supérieure et maîtresse et de lui rendre, comme écoliers et comme disciples, les devoirs qui lui étaient dus.

La réunion des deux confréries des barbiers et des chirurgiens eut lieu ; rien ne pouvait être plus agréable à la Faculté que de voir les chirurgiens de robe longue s'abaisser au niveau des barbiers et tomber plus immédiatement encore sous son autorité. Le Parlement confirma l'union le 7 février 1660 (*Commentaires de la Faculté*, XIVe volume, p. 492). Cette assimilation malheureuse faisait perdre à la chirurgie une grande partie de la considération qu'elle avait pu acquérir.

Sous la Faculté triomphante, il y eut enfin des chirurgiens-barbiers, des chirurgiens, des médecins qui pouvaient exercer la médecine dans toutes ses parties. Les chirurgiens avaient néanmoins la suprématie sur les chirurgiens-barbiers. Dans ces interminables contestations et procédures, les chirurgiens de Saint-Côme et la

Faculté, opposés par des intérêts contraires, déployèrent toutes les ressources d'une diplomatie tortueuse avec de déplorables intrigues. Les médecins remportèrent la victoire, mais ce fut pour séparer plus profondément la médecine de la chirurgie, qui, de plus en plus opprimée, ne pouvait que s'abaisser et rétrograder. Lorsqu'un chirurgien opérait un malade, il devait être assisté d'un médecin dirigeant le traitement ; le chirurgien levait plus tard l'appareil et pansait la plaie, il n'avait pas le choix de l'onguent ou de l'emplâtre.

Le relèvement de la chirurgie arrive enfin au XVIIIe siècle. Déjà Bienaise et Roberdeau avaient par leurs dons rétabli dans les écoles des charges de démonstrateurs en anatomie et en chirurgie. De plus, les chirurgiens des maisons royales, tels que Beissier, Clément, Félix, Mareschal, préoccupés des intérêts de la science, en faisaient ressortir les mérites auprès des classes élevées. Inspiré par Félix et par Mareschal, Louis XIV confia, en 1671, dans l'école du Jardin des Plantes, l'anatomie et la médecine opératoire à un chirurgien et non à des médecins qui ne les avaient étudiés que d'une manière superficielle. Dionis, chirurgien de la reine, obtint un grand succès ; il communiquait à ses disciples son amour pour la chirurgie. Dezeimeris a insisté avec raison sur le rôle méconnu des anciens chirurgiens des hôpitaux de Paris qui, même au temps d'Ambroise Paré, enseignaient pratiquement, soit en conduisant les élèves au lit des malades, soit en opérant devant eux et cela plusieurs siècles avant l'établissement des cliniques officielles.

Les mémoires du temps rapportent l'opération faite à Louis XIV, pour une fistule anale, le 21 novembre 1687, par son premier chirurgien, Charles-François Félix, fils de François Félix de Tassy. L'opérateur n'avait agi qu'après deux mois d'expériences pour employer l'incision, opération simple, réputée nouvelle, mais déjà pratiquée et familière aux chirurgiens de l'antiquité, ce qui vous montre combien l'art chirurgical était encore retardataire. A la mort de Félix, Georges Mareschal, né à Calais, en 1658, eut la charge de premier chirurgien du roi ; élève de Morel et de Roger, chirurgiens de l'hôpital de la Charité, il prit la direction de cet hôpital célèbre peu après sa maîtrise en chirurgie. Devenu chirurgien de Louis XV, Mareschal fit choix en Lapeyronie d'un successeur insigne.

Je tiens à insister sur ce dernier, sur Lapeyronie, né à Mont-

pellier le 15 janvier 1678, où son père exerçait la chirurgie, où il étudia et fut reçu maître à dix-neuf ans avec une dispense d'âge. Chirac conseilla de l'envoyer à Paris ; là, il devint l'élève et le commensal de Mareschal. De retour à Montpellier, sa réputation grandit ; il fut professeur public aux écoles de médecine, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Saint-Éloy, puis chirurgien-major de l'armée des Cévennes. Le duc de Chaulnes se trouvant atteint d'une fistule regardée comme incurable, Chirac fit appeler Lapeyronie qui guérit le malade, et qui fut retenu à Paris par ses protecteurs. Agrégé au collège de Saint-Côme, Lapeyronie fut quelque temps après nommé chirurgien de la Charité, puis à la fois démonstrateur au collège des chirurgiens et au Jardin du Roi. Mareschal et Lapeyronie ne cessèrent d'appeler l'attention de Louis XV sur la chirurgie et obtinrent des faveurs exceptionnelles ; cinq places de démonstrateurs furent créées dans l'école de Saint-Côme pour l'enseignement anatomo-chirurgical par lettres patentes de septembre 1724. Ces mesures soulevèrent des orages ; la Faculté protesta, mais sans succès, qu'elle avait seule le droit d'enseigner les diverses branches de l'art. Lapeyronie fit nommer à ses frais un sixième démonstrateur, faisant annuellement deux cours, l'un pour les chirurgiens, l'autre pour les sages-femmes. Le nombre des professeurs fut bientôt porté à douze par l'adjonction de six adjoints et Lapeyronie paya leur traitement ; il arrivait ainsi à réaliser le vœu poursuivi par la confrérie de Saint-Côme, en établissant une véritable école, une Faculté de chirurgie pourvue d'un nombreux personnel d'élite et dont il partageait presque les frais avec l'État.

Ce qu'il avait fait pour Paris,Lapeyronie l'obtint pour Montpellier, et cette création ne coûta rien au pays, car le généreux chirurgien fit construire les locaux destinés à l'enseignement et aux travaux pratiques, et de même pourvut de sa bourse aux honoraires des huit professeurs titulaires ou adjoints.

François de la Peyronie, qui avait été anobli en 1721, mourut à Versailles le 25 avril 1747, et, dans un testament admirable, le bienfaiteur prévoyant donnait aux établissements qu'il avait fondés sa fortune entière. Il laissa des sommes pour les amphithéâtres à construire, pour faire face à un enseignement complet, créer une bibliothèque, sans oublier les hôpitaux. Personne avant lui n'avait fait autant et aussi bien.

Nous voici arrivés à l'événement le plus important dans l'histoire de la chirurgie moderne, à la création de l'Académie de chirurgie. Vous pouvez apprécier l'opportunité de cette création et ses causes; les principaux auteurs sont Mareschal et Lapeyronie.

L'institution d'une Académie parmi les chirurgiens parisiens eut lieu le 12 décembre 1731. Elle tint sa première séance le 18 décembre de la même année, sous la présidence de Mareschal; une liste de 70 membres fut présentée, Jean-Louis Petit fut désigné comme directeur et Morand comme secrétaire. En 1739, les statuts furent renouvelés, le nombre des maîtres résidants fixé à soixante, sans compter les officiers; le 3 mai 1742, eurent lieu des élections nouvelles. Mais l'Académie, jusqu'en 1748, n'eut pas d'existence légale, elle portait le titre de Société Académique des chirurgiens de Paris. Devenue, en 1748, l'Académie royale de chirurgie, elle reçut des statuts définitifs le 18 mars 1751.

Mareschal et Lapeyronie ont eu pour successeur La Martinière qui présida l'Académie de chirurgie pendant trente-six ans; j'ai à vous parler de Morand, de Quesnay, et surtout d'Antoine Louis, le secrétaire par excellence qui fut, comme on l'a dit, l'âme de la compagnie. Il faut que j'esquisse rapidement le portrait de ces dignitaires.

La Martinière était né en 1696; il fut agrégé au Collège des chirurgiens dès 1728 et il se fit remarquer au service sanitaire des armées par son activité et ses talents d'administrateur. Doué de fermeté, d'un discernement rare, il présidait admirablement l'Académie, réprimant les abus qui auraient pu s'introduire, stimulant l'émulation, disciplinant une compagnie qui rappelait parfois les chirurgiens-barbiers de jadis. Ses efforts, sa persévérance faisaient respecter les travailleurs par les esprits brouillons ou mécontents.

Sous l'initiative de Germain Pichaut de La Martinière, des écoles de chirurgie furent installées dans les principales villes de France, de nouvelles chaires créées à Paris, l'école pratique établie et dotée à ses frais. La Martinière obtint un édifice pour le Collège des chirurgiens et l'Académie de chirurgie : c'est celui où nous sommes. Enfin, un hospice, plutôt hôpital clinique dans lequel il fonda lui-même dix lits et situé en face, était dû à l'instigation bienfaisante de La Martinière.

Vous pouvez juger les résultats obtenus par l'Académie de chirurgie. Chirac avait conçu la pensée d'une Académie de

médecine qui aurait correspondu avec les médecins de tous les hôpitaux du royaume, mais il était mort sans en avoir vu la réalisation. La réunion de tous les chirurgiens de France, concourant au progrès, était un fait accompli. Les chirurgiens de la cour avaient relevé l'art et aussi les praticiens illettrés exerçant une sorte de métier manuel et mécanique. Les médecins lettrés ne possédaient pas d'Académie ; il avait été hardi d'en créer une en luttant contre la Faculté. Tous les chirurgiens, sans exception, étaient conviés à un travail rénovateur ; l'Académie siégeant à Paris concentrait les observations de délégués appartenant à toutes les provinces et surveillant les corporations locales, facilitant, provoquant au besoin les communications. L'Académie accueillait tout, examinait tout, choisissait les documents et avec eux élaborait des mémoires qui composent une sorte d'encyclopédie chirurgicale. Suivant la juste expression de M. le professeur Verneuil, l'Académie de chirurgie a été la première réunion homogène, composée d'égaux poursuivant le même but et associant leur activité, leurs aptitudes et jusqu'à leurs qualités contraires, pour atteindre la plus haute expression du travail collectif.

L'Académie avait compris son devoir d'une manière supérieure ; elle proposa des prix, provoquant une série de travaux individuels, mettant en lumière des inconnus. Finalement, la chirurgie était émancipée par une institution sans pareille ; les méprisés furent relevés, les démonstrateurs de chirurgie, les membres de l'Académie luttèrent avec succès contre l'enseignement médical officiel, les « seigneurs et maîtres des chirurgiens » eurent à se réformer sur le modèle de leurs affranchis.

Passons en revue les secrétaires de l'Académie de chirurgie. Morand (Sauveur-François), né à Paris le 2 avril 1697, était de la fondation. Actif, très répandu, ayant encore plus d'habileté que de mérite, il céda la place à Quesnay, puis, lors de la réorganisation de l'Académie en 1751, il fut en titre le premier secrétaire perpétuel. Servi par les circonstances, Morand avait obtenu de hautes charges ; La Martinière et Pibrac le firent démissionner en faveur de Louis.

François Quesnay (1694-1774) était du petit village de Mérey, près de Montfort-l'Amaury ; travailleur infatigable, maître en chirurgie en 1718, il s'était fixé à Mantes. La Peyronie le remarqua et le fit venir à Paris. La préface du premier volume des *Mémoires*

de l'Académie est de Quesnay, non seulement chirurgien éminent, mais économiste politique remarquable.

J'arrive à Louis, qu'il ne vous faut pas confondre avec Jean-Louis Petit (1674-1750), né à Paris et l'un des plus grands chirurgiens du XVIIIe siècle. Passionné dès l'enfance pour l'anatomie, Jean-Louis Petit devient prosecteur de Littre ; il suit les armées, puis fait des cours et arrive à une pratique étendue; il se distingue entre tous par l'importance et le succès de ses travaux. Il n'eut qu'un seul fils, mort à vingt-huit ans. Le grand ouvrage de Jean-Louis Petit est posthume, publié en 1774.

Antoine Louis, né à Metz le 13 février 1723, suivit la carrière de son père, chirurgien renommé. Son éducation avait été fort soignée ; à vingt et un ans, ayant servi dans l'armée, il avait, par son mérite, attiré l'attention de La Peyronie. Une place de chirurgien étant vacante à la Salpêtrière, Louis, grâce au concours, dont je suis le partisan convaincu et déclaré, l'emporta sur des rivaux plus âgés que lui. Aspirant à devenir membre de la Société académique de chirurgie, il présenta successivement deux mémoires ; l'un n'obtint que le deuxième accessit, mais l'autre fut couronné l'année suivante à l'unanimité des suffrages. L'ardeur déployée par Louis dans la polémique dévoilait son habileté de plume ; il défendait la chirurgie contre les écrits des médecins qui la voulaient régenter ; de même, parmi les mémoires qui précédèrent son agrégation au Collège de chirurgie, se trouve la finesse jointe à la solidité du jugement.

Maître ès arts et associé de l'Académie depuis 1746, Louis voulut, à l'expiration de ses six années d'internat à la Salpêtrière, soutenir publiquement une thèse sur les plaies de tête. La soutenance eut lieu sous la présidence de Morand aux écoles de chirurgie ; le doyen avec deux docteurs de la Faculté de médecine usèrent de leur droit et argumentèrent le candidat. Cette cérémonie, tombée en désuétude, eut beaucoup de retentissement ; elle fut remarquable avec des juges de mérite et un candidat hors ligne. La thèse de Louis du 25 septembre 1749 est « à image », comme d'autres que vous voyez encadrées dans les salles d'examens. Lisez à ce sujet les curieuses recherches de M. Turner, parues dans la *Gazette hebdom.* de 1879 (n°s 45, 46 et 48).

La Martinière remplaça pour Louis son premier protecteur La Peyronie ; bientôt Louis fut nommé professeur de physiologie au

Collège des chirurgiens et commissaire de l'Académie pour les extraits, en d'autres termes secrétaire adjoint. Absolument digne de ces choix, il professa pendant plus de quarante ans, maniant non moins bien la parole que la plume. Passant par l'hôpital de la Charité, avant d'aller à l'armée du Rhin, gravement malade à Cassel, il se rendit à Montpellier pour s'y rétablir. Son retour à Paris donna lieu à une très heureuse mesure ; il fut choisi comme secrétaire perpétuel de l'Académie à la place de Morand ; depuis quelques années, il l'était de fait ; il en eut le titre et la charge.

Antoine Louis met un dévouement inépuisable au service de la Compagnie ; malgré l'envie, la jalousie, il surmonte les obstacles qui se dressent ; il tient tête aux orages que les passions suscitent. Il organise, il donne la meilleure direction pour les travaux et les discussions. Ailleurs, il assemble les faits isolés, les coordonne, les rattache à de grands principes et les présente sous une forme saisissante propre à les graver dans le souvenir. Outre ses fonctions de secrétaire, il a été l'un des plus féconds et des plus laborieux collaborateurs ; il coopéra aux 2e et 3e volumes et surtout aux 4e et 5e volumes des *Mémoires*. Louis avait énormément lu et médité, la chirurgie s'était accrue et développée en quelque sorte sous ses yeux ; il a pu mieux qu'un autre résumer la science de son époque. Mais cette intelligence fine et nerveuse sentait vivement la critique ; La Martinière le soutenait, lui conseillait le mépris des injures et le faisait même renoncer à des projets de retraite. Après avoir publié le 5e volume des *Mémoires*, A. Louis resta dix-huit ans sans qu'il en donnât la suite si attendue. Il mourut le 20 mai 1792, et il fut enterré, comme il l'avait demandé, au milieu des pauvres, dans le cimetière de la Salpêtrière.

Outre les travaux de chirurgie, Louis a traduit les Aphorismes chirurgicaux de Boerhaave et fait paraître une édition des Maladies vénériennes d'Astruc et aussi du Traité des maladies des os de Jean-Louis Petit. On lui doit une série de mémoires de valeur sur la médecine légale, car, docteur en droit, il étudia et éclaira bon nombre de questions difficiles pour lesquelles les tribunaux demandaient le concours de son esprit juste et autorisé.

On doit regretter que Louis n'ait pas publié quelques volumes avec les matériaux dont il disposait et qui restent enfouis dans l'insuffisant local de notre Académie de médecine. Nous devons à Dubois d'Amiens de connaître les Éloges que Louis prononçait

dans les séances solennelles de l'Académie de chirurgie ; ils constituent un des beaux titres de gloire de leur auteur. Ces Éloges sont de véritables notices biographiques où la correction du style, l'élévation de la pensée, l'amour de la vérité dominent ; on y retrouve l'expert légiste en même temps que l'écrivain élégant ; aussi Louis est-il plutôt historien que panégyriste. Est-ce par crainte des morsures de la critique, est-ce par faiblesse ou par dégoût ? Louis n'a pas voulu faire paraître lui-même, et de son vivant, ces éloges qui demeurent un précieux document historique du XVIIIe siècle.

Vous trouverez à la bibliothèque de l'Académie de médecine, rue des Saints-Pères, le buste d'Antoine Louis par un maître de la sculpture, par Houdon. Il est représenté en costume de chirurgien de robe longue, avec large ceinture et rabat ; le front est découvert, la face pleine, animée d'un sourire doux, mais ironique, avec des yeux petits, fins et pénétrants. Ce beau marbre donne une impression multiple ; on sent l'intelligence, la distinction, le contentement intérieur, avec une ombre de timidité ou de misanthropie. En effet, si Louis n'eut pas à lutter pour les difficultés de la vie, son humeur irritable, son amour-propre excessif lui attirèrent des contrariétés ; il suscitait des ressentiments implacables parmi les confrères dont la plupart étaient trop illettrés pour apprécier son talent délicat. Malgré ce léger revers de médaille, Antoine Louis est une grande figure et du petit nombre de celles qui gagnent à être bien connues.

Ne soyez pas surpris des résultats obtenus après la fondation de l'Académie de chirurgie. Le 23 avril 1743, une déclaration du roi, rédigée par d'Aguesseau, sépare à jamais les chirurgiens de la confrérie des barbiers ; elle exige des élèves une éducation libérale ; elle relève la maîtrise en chirurgie, en la rendant difficile à obtenir et seulement après des examens sévères.

Le 4 juillet 1750, l'École pratique de chirurgie est fondée, recevant en 1760 une nouvelle forme.

De plus, sur les plans de l'architecte Gondoin, la première pierre du Collège de chirurgie a été posée en 1774 par Louis XVI, sur l'emplacement de l'ancien Collège de Bourgogne, et, le même jour, le roi y fonda une chaire de chimie qui n'existait pas encore. Ce fut aussi Louis XVI qui donna au Collège des chirurgiens un hospice appelé depuis Hôpital ou Clinique de perfectionnement, dans lequel, dit Gondoin, sont traitées les maladies

chirurgicales de nature extraordinaire. Les maîtres y multiplient leurs leçons, les élèves s'y instruisent dans la pratique.

Le Collège de chirurgie, où est installée notre Faculté, fut achevé en moins de deux ans, et la première thèse y fut soutenue le 31 août 1776. L'Académie de chirurgie y tenait ses séances; quatorze professeurs étaient chargés de l'enseignement.

La fin de l'Académie de chirurgie ne répond pas au commencement; après La Martinière, elle avait eu Andouillé, presque inconnu, pour président; ayant brillé d'un si vif éclat, elle vivait sur les souvenirs du passé. Des discussions intestines la minaient; le grand secrétaire Antoine Louis ayant disparu, elle allait périclitant; Pierre Sue était nommé secrétaire par intérim. Mais le collège des chirurgiens florissait dans son bel édifice, tandis que la Faculté de médecine était obligée d'aller se réfugier aux vieilles Écoles de droit, rue Saint-Jean-de-Beauvais, abandonnant les locaux de la Bûcherie, qui menaçaient ruine. D'autre part, la Société royale de médecine, n'ayant que quelques années d'existence avec Vicq d'Azyr pour secrétaire, luttait contre elle. Une loi de l'Assemblée législative du 17 août 1792, puis un décret de la Convention du 8 août 1793 renversèrent et détruisirent à la fois l'ancienne Faculté et le Collège de Saint-Côme, l'Académie royale de chirurgie et la Société royale de médecine.

J'ai fait placer sous vos yeux un bel exemplaire des Mémoires de l'Académie de chirurgie :

Mémoires de l'Académie royale de chirurgie; Paris, in-4°, 5 vol., 1743-1774.

Nouvelle édition réimpression à dater de 1787.

Edition in-12 en 15 volumes, Paris, 1781-1784.

Une dernière édition de Paris est en 10 volumes in-8°, 1819 — la moins estimée.

Les Prix de l'Académie royale de chirurgie, publiés à Paris dans le format in-4°, se composant de 5 volumes en 7 tomes.

Recueil des pièces qui ont concouru pour le prix de l'Académie royale de chirurgie, Paris, 5 volumes en sept parties ou tomes, 1753-1798.

Dans l'édition in-12, les prix forment 13 volumes; Paris, 1775-1778.

Voici encore un volume in-4° des Séances de l'Académie de chirurgie :

Séance publique de l'Académie royale de chirurgie, Paris, Michel Lambert, in-4°, 154 pages, 1779 (n° 90137 du catalogue de la bibliothèque).

Il m'est impossible aujourd'hui de vous donner une idée, même sommaire, des matières contenues dans cette précieuse collection. Je vous recommande encore un résumé de l'Histoire de l'Académie, par Quesnay, au commencement du deuxième volume des Mémoires, et un autre article relatif à la même Histoire, par Antoine Louis, placé à la tête du volume quatrième.

Lisez et méditez les Mémoires et les Prix. Vous verrez que toutes les parties de la chirurgie ont été traitées par l'Académie et se trouvent dans ses recueils : la pathologie chirurgicale, les lésions, les vices de conformation ; les appareils, instruments et machines, et aussi l'action des topiques et médicaments externes, sans oublier l'hygiène chirurgicale, l'influence de l'air, de l'alimentation, des exercices, venant en aide à la chirurgie proprement dite.

L'Académie représentait ainsi la chirurgie, non seulement pour Paris, mais pour l'extérieur. Vous trouverez ses membres titulaires les plus éminents, ses associés, rivalisant tous de zèle, résidents et régnicoles, contribuant ensemble au progrès de l'art. J'énumère parmi eux : Bordenave, Tenon, de Lafaye, de Garengeot, Ledran, Malaval, Faget, Foubert, Bassuel, Hévin, Pibrac, Ræderer, Benomont, Flurant, Faure, Pipelet, Boucher, Houstet, Ravaton, etc. ; et encore Lecat et David, à Rouen ; Pouteau, à Lyon ; Goulard, Lamorier, Vigaroux, à Montpellier ; Daviel, à Marseille, etc. Au nombre des associés étrangers, vous trouverez Haller, van Swieten, les deux Hunter, Cheselden, Camper, Wilius, Bertrandi, Molinelli, etc., etc.

Remarquez les Éloges d'Antoine Louis, publiés, comme je vous l'ai dit, par Dubois d'Amiens :

Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie royale de chirurgie de 1750 à 1792, par A. Louis, *recueillis et publiés pour la première fois au nom de l'Académie impériale de médecine et*

d'après les manuscrits originaux, avec une introduction, des notes et des éclaircissements, par E.-Fréd. Dubois d'Amiens.

In-8° ; Paris, J.-B. Baillière et fils, 1859.

Je vous recommande l'Introduction, riche en détails, sur l'Histoire de l'Académie de chirurgie et sur les personnages de cette époque.

La chirurgie avait été épurée, émancipée et fortifiée par l'Académie de chirurgie; cependant, avec Desault qui porta la clinique chirurgicale à un point qu'elle n'avait pas encore atteint, l'art n'étendait guère son domaine au delà des opérations savamment et habilement pratiquées. Bichat, élève de Desault, posa les questions d'anatomie générale et prépara l'avènement du microscope; puis vint Dupuytren étonnant ses auditeurs par la sûreté de son diagnostic et la hardiesse de ses décisions. Les successeurs directs du chirurgien de l'Hôtel-Dieu n'ont pas cessé de travailler aux progrès de l'art; les applications de la méthode sous-cutanée, les injections iodées, le traitement des fistules vésico-vaginales, l'ovariotomie, etc., etc., sont là pour le prouver.

Deux fondations d'une grande importance ont eu lieu en 1820 et 1842, d'abord celle de l'Académie de médecine destinée à faire revivre le souvenir et l'utilité de ses illustres devancières, puis celle de la Société de chirurgie, faisant appel, avec Auguste Bérard, à tous les chirurgiens pour l'étude et le perfectionnement de la chirurgie sous la fière et noble devise : Vérité dans la science, moralité dans l'art.

L'Académie de médecine comprend à la fois la médecine, la chirurgie et les sciences dites accessoires; c'est l'idée de Celse et aussi de l'ancienne Faculté de médecine réunissant en un seul faisceau toutes les connaissances médicales, et rendant des services au pays, correspondant avec le gouvernement qui la consulte. La Société de chirurgie répond à la tendance actuelle des esprits : creuser plus profondément une partie limitée de la science, après en avoir toutefois étudié et possédé l'ensemble. La division du grand prix de l'internat en médailles d'or médicale et chirurgicale montre cette séparation appliquée au couronnement des études pratiques dans nos hôpitaux.

Deux conquêtes contemporaines, l'anesthésie et l'antisepsie, ont renouvelé la science chirurgicale. L'anesthésie, cet admirable adjuvant de l'opérateur, supprimant la douleur et la contraction

musculaire, rendent inutiles la promptitude, la prestidigitation jadis trop prisées. Vous assistez à l'application de plus en plus perfectionnée des modes de pansement antiseptique qui se rattachent aux admirables découvertes de M. Pasteur. Le rôle des matières septiques et des ferments explique l'intoxication nosocomiale ; nous pouvons dire que leur exclusion des plaies, leur destruction avec des agents spéciaux, expérimentalement démontrée, comptent parmi les plus grands services que l'art de guérir ait rendus à l'humanité.

Un maître, que nous avons récemment perdu, résumait en lui les qualités maîtresses du chirurgien. Vous devinez que je veux parler d'Athanase-Léon Gosselin, président de l'Académie des sciences, professeur de la Faculté, membre de l'Académie de médecine et de la Société de chirurgie, chirurgien de l'hôpital de la Charité. Né le 16 juin 1815, il étudia successivement à Versailles et à Paris ; il arrivait au concours interne des hôpitaux, aide d'anatomie, prosecteur, presque toujours le premier, enfin chef des travaux anatomiques. Le concours pour le professorat ayant été supprimé par décret, Gosselin attendit assez longtemps pour arriver à la chaire de pathologie externe qu'il occupa jusqu'à la mort de Velpeau ; il devint alors professeur de clinique chirurgicale. Vous connaissez tous son *Compendium de chirurgie* commencé avec A. Bérard, poursuivi avec Denonvilliers ; vous méditerez ses *Leçons sur les hernies* et sa *Clinique de l'hôpital de la Charité*, plusieurs fois rééditée. Gosselin était avant tout l'homme du devoir et aussi un maître bienveillant, un professeur accompli. Son ami et collègue, M. le professeur Richet, lui a rendu devant l'Académie des sciences un hommage affectueux refusé par Gosselin à ses funérailles. Je tiens à vous montrer un médaillon reproduisant les traits de Gosselin peu avant sa mort et dû au talent de M. O. Roty, de l'Académie des beaux-arts.

Gosselin était passionné pour la chirurgie; il croyait à ses progrès, il était heureux d'y applaudir et de les accepter. Pour lui, comme pour le vieux Guy de Chauliac, le présent ainsi que le passé ressemblaient à l'enfant placé sur les épaules du géant, et celui-là, malgré sa jeunesse, voit mieux et plus loin.

L'ANTISEPSIE

Si, avant notre époque, le malade craignait l'opération à cause de la douleur, le chirurgien redoutait les complications qui pouvaient trop souvent compromettre le résultat final. « Une piqûre d'épingle est une porte ouverte à la mort, » disait Velpeau. Quelle était donc la cause inconnue amenant l'altération des plaies, l'érysipèle, l'angioleucite, les phlegmons gangréneux, l'infection purulente? De tout temps, les opérateurs se sont grandement préoccupés, surtout parmi les agglomérations d'hommes, au milieu des villes assiégées, après les batailles, dans les hôpitaux, etc., des frissons précurseurs du changement des plaies, de l'aspect devenu blafard, suivis des complications avec délire, d'anxiété respiratoire, de la teinte jaunâtre des téguments, de la mort avec putridité.

Les explications n'ont jamais manqué : la fièvre était de nature maligne. On invoquait jadis la métastase : le pus quittait la place, il se portait ailleurs. Dès que l'anatomie pathologique eut permis la constatation des abcès viscéraux ou articulaires, ceux-ci furent appelés abcès métastatiques. Boerhaave dit que la résorption se faisait aux orifices érodés ou agrandis des veines. Pouteau, pour expliquer les abcès du foie après les plaies de tête, admettait un engorgement du cerveau qui faisait refluer le sang de l'aorte descendante; Bertrandi supposait une inflammation hépatique par retour du sang de la veine cave inférieure sur lequel celui de la veine cave supérieure venait exercer une pression exagérée. Vous voyez les raisons hydrauliques bizarres auxquelles on était réduit et que l'Académie de chirurgie admettait avec trop de faveur. Desault et Bichat invoquaient les sympathies du foie et du cerveau. Puis, on regarda les collections purulentes viscérales, survenues à la suite des plaies, comme étant des tubercules ramollis.

De 1802 à 1813, Monteggia s'était efforcé de prouver que le pus était absorbé par les veines et déposé dans les viscères. En 1815, Gaspard, médecin à Saint-Étienne, étudiait le premier l'action des liquides naturels ou « décomposés » introduits dans le sang. Il fit voir qu'une faible dose de pus, injecté dans les veines, ne donne pas la mort s'il est expulsé par quelque excrétion critique, mais qu'une grande quantité ou des injections successives sont toujours mortelles. Ces expériences, publiées en 1809, passèrent inaperçues; l'auteur les continua, les varia, et il donnait deux mémoires importants en 1822 et 1824 dans le *Journal de physiologie* de Magendie. En 1823, dans sa thèse du doctorat, Velpeau déclara que les abcès métastatiques sont dus à une altération du sang causée par l'entrée du pus et son transport dans les organes, soit que le pus vienne de la plaie ou qu'il soit sécrété par les veines environnantes. C'était, en somme, la doctrine de la phlébite pressentie par Hunter, Hogdson et Ribes (1816), admise par Mareschal (1829), soutenue par Dance (1828-1829), Blandin et J. Cruveilhier. La diathèse purulente de J.-P. Teissier, renouvelée de De Haën, ne détrôna pas la phlébite, que les recherches de Castelnau et Ducret venaient étayer et que Sédillot établissait de plus en plus.

La théorie de l'embolie, le transport de parties ou de particules détachées d'un point des voies circulatoires et arrivées au loin y produisant un arrêt du sang ou des accidents infectieux, a été l'expression de faits réels, mais plus connus des anciens qu'on ne l'a dit. Galien paraît avoir observé sur les animaux les caillots fibrineux du cœur, et, n'étant jamais à court, il attribuait certaines morts subites au transport des polypes du cœur dans les vaisseaux pulmonaires. Vésale avait signalé, sans les comprendre, les coïncidences de la gangrène des membres avec les affections cardiaques. Théophile Bonet a rapporté des exemples de concrétions sanguines venant des cavités ventriculaires et arrivant à l'aide du courant sanguin, soit dans les artères du cerveau, soit dans les artères pulmonaires; il reconnaît que la mort subite est due à l'action mécanique de ces bouchons ou *obturamenta*. Van Swieten, dans ses *Commentaires*, parle avec soin des concrétions du système artériel; il ne connaissait pas les coagulations spéciales aux veines. Alibert eut le soupçon que les caillots sont locaux, nés sur place, qu'ils ne résultent pas de

l'inflammation de la paroi vasculaire, mais qu'ils la font survenir. En 1832, François (de Mons) émit une opinion analogue. Legroux, dès 1827, avait appelé de nouveau l'attention sur les coagulations polypiformes qui, détachées du cœur, deviennent la cause d'oblitérations artérielles, suivies de gangrène. (*Thèse de Paris*, 1827, n° 215.)

Virchow, de 1846 à 1856, fit voir que, au lieu d'être l'effet de l'inflammation du vaisseau, le caillot, ainsi que l'avait pensé Alibert, en est presque toujours la cause. Il décrivit la thrombose, ainsi que les transformations et les migrations des concrétions sanguines; il précisa ce qu'est l'embolie et l'embolus émigré. Virchow et ses élèves montrèrent comment se produisent les *infarctus*, les abcès infarctueux et le rôle des très petites concrétions, ou fragments, amenant au point d'arrêt l'inflammation septique ou purulente. On arrive ici à la théorie de la phlébite, ou tout au moins on y confine avec Billroth.

L'embolie septique nous ramène à d'autres idées, à la théorie de la septicémie. Dès 1825, Bouillaud signalait la possibilité d'une pénétration de matières âcres et irritantes dans le système veineux comme la cause de ces fièvres graves qui consistent dans une désorganisation du sang. Bouillaud est revenu sur ces idées, tant dans son *Traité des fièvres* dites essentielles que dans sa *Nosographie médicale;* il regarde l'infection purulente des blessés comme une infection septique, putride ou typhoïde. Piorry, dans sa *Médecine iatrique*, est aussi affirmatif, et c'est à lui que revient le mot de pyohémie, entré dans le langage médical. Darcet, dans sa thèse (1842), avait admis que le pus au contact de l'air se décompose en deux parties, l'une globulaire, l'autre séro-sanieuse; la première, arrêtée dans les capillaires du poumon, produit les abcès métastatiques; la seconde vicie le sang et amène les accidents putrides. En 1843, Sédillot avançait que la fonte gangréneuse des parties et que les détritus absorbés avec le pus sont la principale cause de l'injection purulente. Un an plus tard, Copland reconnaît que les matières purulentes sanieuses entraînées dans la circulation sanguine produisent la fièvre hectique aiguë, les fièvres rémittentes ou adynamiques des blessés, suivies de phlébites ou de dépôts purulents dans les viscères ou les articulations. M. Alphonse Guérin, dès 1847, considère l'infection purulente comme un empoisonnement miasmatique; il la croit

éminemment infectieuse. Faisant intervenir la notion du miasme aérien, M. A. Guérin donne le nom de typhus chirurgical à l'infection purulente des plaies ; elle se rapproche, à son avis, des maladies causées par une altération du sang comme la fièvre typhoïde, la fièvre jaune, la peste. La nature du miasme diffère seule pour l'infection purulente et la fièvre palustre; avec la première, les émanations animales engendrent la maladie; avec la seconde, ce sont les émanations végétales putréfiées. Le poison est produit dans la plaie du malade ou dans celle d'un blessé voisin. Le frisson initial est le même, indiquant la pénétration dans l'économie de l'agent toxique.

Pour M. Alphonse Guérin, les doctrines de la résorption du pus et de la phlébite sont insuffisantes, erronées; celle de l'infection miasmatique s'applique à tous les faits. Les idées de M. A. Guérin émises dans sa thèse, en 1847, complétées en 1871, vous prouveront que la nature septique de l'infection des plaies était connue et formulée en France avant F. Schuh, Roser, Weber, etc. Voillemier avait depuis longtemps assimilé l'infection purulente à la pyohémie; V. Roser, en disant, en 1860 et puis en 1872, qu'elle est une maladie zymotique, reproduisait en d'autres termes les idées d'A. Guérin; quant à la septicémie avec l'embolie fine métastatique, elle rappelle la théorie du dédoublement émise par Darcet.

Mon savant collègue, M. Verneuil, avait, dès 1869 et aussi en 1871, admis que l'infection purulente est un empoisonnement. Mais, pour lui, la pyohémie n'est qu'une complication, ou plutôt une phase, d'une maladie générale : la septicémie. Elle résulte de la pénétration dans le sang d'une substance toxique, septique, engendrée à la surface de la plaie et qu'il désigne sous le nom de virus traumatique. Cette toxémie par matière organique, il la nomme encore : septicémie traumatique, et, comme dans les empoisonnements, elle peut être rapide, successive ou lente.

Le fluide sanieux résultant de la mortification des éléments anatomiques des plaies doit ses qualités délétères au principe découvert par Bergmann et Schmiedberg appelé : sepsine. Le virus traumatique se forme de bonne heure à la surface des plaies, mais, pour produire ses effets toxiques, il faut qu'il pénètre dans le sang en circulation. A faible dose, il en résulte une fièvre traumatique, ébauche de la septicémie; à forte dose arrive

la pyémie. Il peut y avoir auto-infection et aussi hétéro-infection et, de plus, complications de la fièvre traumatique avec l'érysipèle, la lymphangite, la phlébite, le phlegmon diffus.

Pour vous exposer les recherches multipliées de l'agent infectieux des plaies, je ne puis suivre constamment l'ordre chronologique; il y a, dans la marche des idées, tantôt un temps d'arrêt, parfois des routes parallèles suivies à la fois, puis on arrive à des principes déjà trouvés, mais restés sans application.

Après la discussion académique de 1871, où prennent part Gosselin, Jules Guérin, Bouillaud, Chauffard et d'autres, la doctrine de la phlébite est reconnue trop étroite; on admet le fait de l'intoxication de la plaie et l'atmosphère du blessé viciée par une matière délétère et contagieuse. Il importe de s'opposer à la pénétration de cette matière septique; d'autre part, le pus est à redouter. On s'occupe alors de procédés d'oblitération. Le bistouri produit une section nette des tissus, il est délaissé. Les caustiques chimiques sont en honneur : on pratique la cautérisation en flèches, le galvanocautère est étudié et rend de grands services. On tente les sections mousses des tissus et les arrachements. Puis arrivent les ligatures en masse, l'écraseur linéaire auquel Chassaignac attache son nom.

Les atmosphères artificielles sont adaptées à la plaie; vous vous rappelez ce que je vous ai déjà dit de Humphry Davy et de l'Institut pneumatique de Clifton. Demarquay, de 1858 à 1866, étudie l'action des gaz sur la marche des plaies sous-cutanées et aussi de celles largement ouvertes. L'oxygène ralentit la réparation des tendons divisés, l'hydrogène exerce une action plus fâcheuse encore, l'acide carbonique favorise la guérison. Le séjour dans le gaz carbonique pour les ulcères gangréneux, pour les plaies de mauvaise nature et encore pour les plaies récentes amena des résultats remarquables.

Les chirurgiens, qui avaient renoncé aux onguents, aux baumes, aux emplâtres, employaient les corps gras, le cérat en particulier, quand ils ne pouvaient empêcher la suppuration. Mais l'eau avait été mise à profit avant l'emploi de l'air artificiel; depuis longtemps, soit pure, soit additionnée de quelque substance, elle faisait la base de remèdes mystérieux.

Kern, en 1809, a été le continuateur de ce qu'avaient fait Lom-

bard et Percy en 1785. Retenez que Percy et Dominique-Jean Larrey étaient grands partisans de l'eau dans les pansements; Walther, en 1827, en réclamait à tort la priorité.

Les pansements à l'eau pure, les bains permanents sur les plaies ont été vantés par Liston, qui, jusqu'à la fin de ses jours, protestait contre les onguents, les plumasseaux et les compresses, contre les éponges d'une propreté douteuse, « pratiques sales... révoltant le sens commun ». L'eau était employée, imbibant des morceaux de *lint*, sorte de tissu de lin ou de chanvre appliqué sur la plaie par sa face tomenteuse, le tout enveloppé par un tissu imperméable, taffetas gommé, papier verni, gutta-percha en feuilles. Le pansement à l'eau simple, rationnel, économique, ne s'est pas acclimaté en France; il ne saurait neutraliser l'action du principe toxique, il ne met pas les plaies à l'abri de son contact.

Comme l'eau, les liquides alcooliques ont été depuis longtemps employés pour le pansement des plaies; les vulnéraires et l'eau d'arquebusade doivent une partie de leurs propriétés à l'alcool, de même les baumes liquides jusqu'à la teinture d'arnica et l'eau-de-vie camphrée. De nos jours, Batailhé et Guillet, Nélaton, Chédevergne avaient conseillé et employé de nouveau l'esprit de vin. Ces pansements par occlusion ont fait abandonner l'alcool pur ou étendu, et pareillement la glycérine découverte par Scheele, et qui, à notre hôpital Saint-Louis, était entrée dans les pansements contre les plaies de mauvaise nature, diphtéroïdes ou phagédéniques.

L'occlusion de la plaie avait pour but de la soustraire au contact de l'air; les sutures, ainsi que les serres-fines, le diachylon, le taffetas d'Angleterre, le collodion, les pansements dits crustacés, les pansements rares, ont rempli tour à tour cette indication.

Le pansement rare n'est pas de récente origine. Dès 1616, César Magatus faisait remarquer la tendance naturelle des plaies à la guérison et disait : « Ce qu'il faut éviter avec grand soin, c'est le contact de l'air, parce qu'il irrite la plaie; ce sont les mouvements, parce qu'ils dérangent le travail d'agglutination... » Dominique-Jean Larrey recommandait aussi de laisser en place les appareils de fracture et de ne toucher aux pansements, après les amputations, qu'au bout de sept, huit ou neuf jours. Le prin-

cipe était excellent ; mais la charpie, les compresses et les bandes laissent facilement passer l'air et la plaie s'altère à son contact. Les cuirasses de bandelettes imbriquées de diachylon, le mucilage de gomme et la baudruche, les occlusions pneumatiques, aujourd'hui abandonnées, ont été suivies du pansement ouaté, qui a constitué un grand, un véritable progrès.

Le coton employé pour les brûlures avait été à plusieurs reprises signalé pour les pansements. J.-V. Chatelain, médecin militaire, le vantait, en 1836, comme pouvant maintenir une douce chaleur sur les plaies, empêchant le contact de l'air et diminuant la suppuration. Nélaton avait fait entrer le coton dans les appareils inamovibles ; mais c'est M. Alphonse Guérin qui a eu le mérite de vouloir, avec le coton cardé, mettre les plaies d'amputation à l'abri de l'intoxication miasmatique. Il a appliqué son pansement ouaté après avoir arrêté complètement l'écoulement du sang et lavé la plaie avec un mélange d'eau et d'alcool camphré. La profondeur de la plaie, les anfractuosités sont garnies d'ouate neuve, jusqu'à ce que le fond soit de niveau avec les bords. Puis, par-dessus, M. A. Guérin applique des couches de coton de plus en plus épaisses ; de nouvelles bandes sont enroulées circulairement jusqu'à tripler le volume du moignon ; l'appareil ne doit être levé qu'au bout de vingt ou de vingt-cinq jours. Le pansement n'est pas absolument par occlusion, mais il filtre l'air sans l'empêcher d'arriver ; les résultats obtenus ont été, en 1871, le salut de la moitié, au moins, des opérés, et on a dit avec raison que jamais on n'avait vu à Paris autant d'amputés vivants dans un même hôpital. En résumé, avec le pansement ouaté de M. Alphonse Guérin, on a la filtration de l'air, la compression très exacte de la plaie et du moignon, compression élastique et ischémique, et, de plus, immobilisation parfaite avec absence de douleur, enfin rareté du pansement.

Arrivons aux désinfectants. Velpeau, en juillet 1859, signalait à l'Académie des sciences une poudre, employée avec succès dans son service par Corne, médecin-vétérinaire, et Demeaux, ancien interne des hôpitaux. Cette poudre, composée de cent parties de plâtre pulvérisé mélangé à une ou trois parties de coaltar provenant de la distillation de la houille, enlevait l'odeur des plaies. Les ulcères cancéreux, les pièces d'appareil imbibées de pus, les liquides infects, les parties sphacélées perdaient au contact leur

fétidité. Bouley expérimenta la poudre Corne et Demeaux ; il eut à l'École d'Alfort les résultats obtenus à la Charité de Paris. Les chimistes montrèrent bientôt que le coaltar n'était pas le seul corps pouvant faire disparaître la puanteur des matières animales putréfiées ; la poudre de charbon, les chlorures alcalins, les produits de la distillation du bois, les sels de plomb, etc., avaient la même propriété. On reconnut plus tard que la poudre de Corne et Demeaux ne fait disparaître l'odeur du pus qu'à la condition de l'absorber, ce qu'elle ne fait qu'en faible quantité. Le liquide séjournant sous la croûte formée conserve sa puanteur ; les applications devaient être très souvent renouvelées. On proposa comme préférables l'iode (Marchal de Calvi, Boinet), le perchlorure de fer (Terreil, Deleau), le chlorate de potasse (Billard de Corbigny). Puis Lebeuf, pharmacien à Bayonne, et qui avait déjà émulsionné avec la teinture de saponine les baumes de tolu et du Pérou, l'huile de ricin, le goudron, l'oléo-résine de copahu, etc., émulsionna le coaltar ; il composa le coaltar saponiné qui est un bon topique des plaies de mauvais aspect. Mais la composition du coaltar, auquel l'alcool enlève les principes actifs tels que l'acide phénique, la benzine, la naphtaline, est variable ; Bobœuf proposa de substituer au coaltar les phénates alcalins bien définis. Le phénate de soude prit le nom de phénol Bobœuf (1860).

Les phénates devaient conduire à l'acide phénique, auquel le coaltar et beaucoup de substances désinfectantes doivent leur action, et Lemaire avait expérimenté à la fois le coaltar et l'acide phénique. Il communiquait, le 14 mars 1861, à l'Institut, les résultats qu'il avait obtenus avec ce dernier ; bientôt la vogue de l'acide phénique s'établit en thérapeutique et en hygiène, tant en France qu'à l'étranger. Plusieurs l'ont regardé comme une panacée. Lister, à Edimbourg, l'a adopté d'une manière exclusive, et le pansement de Lister à l'acide phénique est devenu célèbre. Il n'est que juste de dire qu'une nouvelle donnée était venue s'ajouter aux connaissances déjà acquises sur l'infection des plaies, c'était celle des microbes ou, en d'autres termes, des vibrions septiques. M. Pasteur avait montré le rôle des microorganismes et l'explication étiologique en découlait : le pansement ouaté d'Alphonse Guérin s'opposait à leur arrivée dans la plaie ; le pansement à l'acide phénique de Lister avait, de plus, le pouvoir de les détruire.

Vous venez de voir comment on avait considéré les accidents

locaux et généraux des plaies, avant d'arriver au fait de la contamination par les germes ou microbes infectieux, répandus dans l'air ou souillant les objets mis en contact avec les malades. En vous rappelant les noms de Gaspard, Darcet, Sédillot, Davaine, Coze et Feltz, je dois ajouter qu'en 1857 et surtout 1860 M. Pasteur, étudiant le vibrion septique, a mis en évidence son action dans la putréfaction des matières et des liquides organiques. Il a prouvé que ces matières placées à l'abri de l'air ou simplement d'un air privé de ces vibrions, en d'autres termes stérilisé, se conservaient indéfiniment sans se corrompre. La théorie des microorganismes infectieux, germes, schizomycètes, bactéries, cocci, était dès lors établie scientifiquement. Les microbes, pour employer l'expression de Sédillot, avaient une manière de vivre spéciale, ils causaient les fermentations ; en pénétrant dans les plaies, ils s'y développaient rapidement aux dépens des liquides et produisaient la septicémie. Il est à peine besoin d'ajouter qu'en filtrant l'air, en le privant de microbes, ou bien en détruisant ceux-ci à l'aide d'agents appropriés on devait rendre toute plaie accidentelle ou chirurgicale absolument aseptique. Vous appréciez comment M. Alphonse Guérin et Lister ont appliqué et confirmé la doctrine de M. Pasteur.

L'ensemble des procédés employés tour à tour pour prévenir ou pour détruire les ferments septiques constitue la méthode antiseptique. Je rechercherai plus tard si les anciens ne l'ont pas pressentie. Le but est d'arriver à débarrasser toute plaie de microorganismes, germes ou microbes infectieux, de la rendre aseptique, et finalement l'asepsie (α, privatif, σῆψις, putréfaction) des plaies résulte de l'application rigoureuse des moyens antiseptiques.

On a discuté pour se rendre compte de l'action des antiseptiques sur les plaies. Notre regretté Gosselin admettait qu'ils fussent germicides, mais de plus et principalement coagulants de l'albumine sur les capillaires ouverts ; grâce à l'oblitération vasculaire, l'absorption des produits septiques serait arrêtée. Il n'est pas besoin d'invoquer cette action caustique ou coagulante, et parfois elle pourrait créer des dangers. L'étude déjà faite sur le développement plus ou moins rapide des microbes infectieux dans les liquides organiques, ainsi que sur les doses d'une substance antiseptique, susceptible, soit de tuer les microbes, soit d'entraver leur développement, montre que l'antisepsie chimique est avant tout microbicide. On a objecté aussi que les méthodes anciennes

de pansement donnent les meilleurs résultats, à la condition des soins de propreté. Il est sûr qu'il peut en être ainsi à la campagne, au milieu d'un air pur et sain ; mais dans les villes, où les accidents d'infection des plaies étaient si communs, le pronostic des opérations hospitalières a complètement changé depuis les procédés d'antisepsie. Mon collègue de la Faculté et de l'hôpital de la Charité, M. le professeur Trélat, a pu dire, en ouvrant son cours de 1886, que depuis sept ans, et par suite des perfectionnements successifs des moyens de pansements antiseptiques, il avait vu la mortalité opératoire graduellement diminuer ; elle était tombée de 15 pour 100 à 8,6, et enfin à 2 pour 100.

Jetons un coup d'œil rapide sur les moyens actuellement en usage pour réaliser l'antisepsie, et d'abord sur ceux qui s'opposent le mieux à l'arrivée des microorganismes dans les plaies. Ici, les agents chimiques ne sont pas employés directement ; on veut faire chirurgicalement une plaie aseptique avec des instruments stérilisés, puis la recouvrir avec des pièces de pansement rendues aseptiques afin de la protéger contre l'accès d'un air contaminé.

La chaleur a été de tout temps un moyen héroïque, mais il faut qu'elle soit assez élevée ; elle constitue le plus puissant microbicide. Les spores des schizomycètes résistent à 100, même à 120 degrés de chaleur sèche ; ils sont détruits à 100 ou 110 degrés de chaleur humide et surtout de vapeur d'eau sous pression. La stérilisation des instruments, la désinfection des objets de pansement par la chaleur a fait inventer des étuves à air surchauffé ; on a utilisé aussi les bains d'huile bouillante à 120 ou 130 degrés pour rendre aseptiques les instruments de chirurgie.

L'eau bouillie ou filtrée rigoureusement est un excellent liquide de lavage ; les anciens l'ont parfaitement connue.

La réunion immédiate des plaies doit presque toujours être tentée ; le drainage permet de la réaliser, mais les drains de caoutchouc, de verre, de métal, d'os décalcifié seront de plus en plus abandonnés avec une plaie bien aseptisée. Les sutures par les fils métalliques ou organiques (soie, crins de Florence, catgut) exigent une stérilisation absolue. Les éponges, difficiles à tenir en bon état de propreté, sont délaissées pour le coton hydrophile, les compresses et les tissus aseptisés, de plus en plus en faveur.

Le choix à faire pour un cas donné d'un antiseptique chimique est des plus importants. La clinique et le laboratoire ont fait voir que les divers antiseptiques sont loin d'avoir la même puissance parasiticide ; celle-ci varie encore en présence de chaque microorganisme particulier. Il vous faut donc connaître le pouvoir destructeur maximum de chaque agent chimique, mais tenir, en même temps, le plus grand compte de ses propriétés trop irritantes et parfois extrêmement toxiques. En résumé, il faut savoir employer la substance active au maximum de pouvoir microbicide, au minimum de pouvoir toxique.

Je ne puis que vous renvoyer pour cette question délicate du choix des désinfectants des plaies aux récents *Traités d'antisepsie pratique* de MM. Le Gendre et Barette. Les propriétés des divers antiseptiques, appelés aussi désinfectants, antivirulents, antizymotiques, ne sont pas encore entièrement connues et fixées ; mais nous possédons, depuis les expériences de Ratimoff sur le microbe de la septicémie, beaucoup d'autres travaux précieux qui démontrent le pouvoir des sels de mercure, d'argent, de cuivre, des bromures et des iodures, des acides thymique, salicylique, phénique, benzoïque, etc. Pénétrez-vous de cette vérité, tous les jours démontrée, que l'acide phénique est loin d'être, comme vous l'entendrez répéter, le plus actif des microbicides. Le sublimé corrosif, si employé, lui est absolument supérieur, et plus encore le bi-iodure de mercure qui, entre les mains de mon collègue et ami M. Panas, rend de si précieux services en oculistique ; sachez aussi apprécier l'action du brome et de l'iode, de l'eau oxygénée, de l'iodoforme, du chlorure de zinc, du permanganate de potasse et de beaucoup d'autres composés. Les essences, jadis utilisées dans les embaumements, et qui avaient une grande place dans les pharmacopées du moyen âge, servent non seulement comme désinfectantes pour l'odeur, mais elles sont réellement microbicides. M. Chamberland a prouvé l'efficacité des vapeurs ou des émulsions de l'essence d'origan, de canelle de la Chine et de Ceylan, d'angélique, etc., contre les bactéridies et leurs germes.

Les pansements antiseptiques sont humides ou secs. Les solutions chimiques pour laver les plaies fraîches, ou au contraire anciennes, les détergent, entraînant aussi les produits septiques qu'elles peuvent renfermer; les pulvérisateurs rendent les plus grands services. Les substances sèches constituent une couche protectrice destinée à absorber les liquides de la plaie et à les

rendre aseptiques. C'est ici que sont utilisés : les gazes, le coton hydrophile, l'étoupe, la tourbe cardée, la ramie, la laine et la sciure de bois, le sable, la cendre, etc. Les pansements secs ont l'avantage de ne pas être renouvelables tous les jours, comme les pansements humides; du reste, chaque pansement remplit des indications particulières. On ne doit jamais abuser de la poudre d'iodoforme ni des sciures imprégnées de sublimé.

L'asepsie et les pansements antiseptiques ont permis de faire des opérations auxquelles on n'aurait presque jamais eu recours, il y a peu d'années; je veux parler de l'ouverture des articulations et des gaines tendineuses, de la laparotomie, de l'enlèvement de l'utérus malade ou de ses annexes, etc. Le progrès et le bienfait sont considérables.

Les plaies exposées récentes, non infectées, doivent toujours guérir; le résultat est plus difficile à atteindre pour les plaies cavitaires ou communiquant avec une cavité viscérale. La suppuration regardée comme nécessaire, les diverses sortes de pus, si étudiées dans leur aspect, leur consistance, passeront de plus en plus dans le domaine historique. La méthode antiseptique amènera la réparation et la cicatrisation des plaies sans suppuration, excepté dans des cas exceptionnels. Le pus est un indice d'infection; il faut combattre sa production par le lavage ou la pulvérisation antiseptiques. Les complications dues au *Streptococcus pyogenes* de l'érysipèle, qui est pareillement l'agent actif, le facteur de l'infection purulente ainsi que de l'infection puerpérale, et encore à la pourriture d'hôpital, que j'ai reconnue depuis longtemps (1860) comme une mortification des éléments histologiques et qui provient d'une septicémie gangréneuse, doivent disparaître ou devenir extrêmement rares. Pour éviter ces redoutables complications, la propreté absolue du malade, le lavage des téguments ou des parties à sectionner sont nécessaires et aussi l'hygiène spéciale du chirurgien, de ses aides, le costume non souillé, la désinfection rigoureuse des mains et des instruments. Avec des précautions minutieuses, avec l'entourage aseptique, le malade, même dans un hôpital, dans un milieu peu salubre, est préservé sûrement et il guérit.

Je me borne à ces considérations : plus vous vous approcherez de l'idéal antiseptique pour l'opéré, mieux vous assurerez le succès de l'opération à pratiquer. Je veux examiner un point

historique du plus haut intérêt, et rechercher si l'antisepsie est absolument nouvelle et si, du temps des Hippocratiques, elle n'était pas déjà mise en œuvre.

Il peut vous paraître extraordinaire que les anciens aient connu et tiré parti de l'antisepsie, eux qui n'avaient à leur disposition ni le microscope ni la chimie. Je tiens à vous présenter rapidement les recherches d'un savant professeur de l'Université d'Athènes, M. Anagnostakis, sur cet intéressant sujet.

Les citations qu'il a faites avec le plus grand soin, surtout d'après Littré, sont fort nombreuses : je ne puis vous les indiquer toutes; j'en ferai un résumé, en vous recommandant de lire avec soin le mémoire remarquable dont je vous donnerai le titre.

La propreté dans le pansement des plaies est recommandée par Hippocrate, expressément et avec insistance : « Les pièces d'appareil doivent être propres... on doit avoir sous la main des linges propres et des bandes propres... puis on pressera dessus à diverses reprises avec un linge propre. » Galien dit aussi : « La propreté de la plaie est une condition indispensable; la saleté empêche la guérison. »

Les Hippocratiques employaient pour le pansement des affusions d'eau chaude, et appréciaient avec la main le degré de température. « Les plaies aiment la chaleur... L'eau doit être aussi chaude qu'on peut le supporter, en la versant sur sa main. » Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'ils se servaient non pas d'eau commune, ni simplement d'eau de pluie, mais d'eau de pluie préalablement bouillie; nous dirions d'eau pure stérilisée.

M. Anagnostakis discute avec soin les mots par lesquels Hippocrate désignait les antiseptiques. Il fait remarquer, parmi les quatre éléments qui dans l'opinion du grand médecin grec constituent le corps, ceux ayant le rôle prépondérant pour la pathologie des plaies et qui sont : la sécheresse et l'humidité. La sécheresse domine dans l'état normal, tandis que, dans l'état ulcéreux ou sanieux, l'humidité prend le dessus. « La plaie est humide, le sain est sec... Les plaies suppurent par l'intermédiaire du sang qui s'altère et s'échauffe, jusqu'à ce que, pourri, il soit transformé en pus... En effet, ce qui empêche la guérison des plaies, c'est la pourriture du sang. Nécessairement les chairs contuses et écrasées pourrissent, deviennent purulentes et se fondent. » D'où il faut le dessèchement de la plaie pour l'empêcher de suppurer; la dessiccation hippocratique des plaies n'est

autre que l'antisepsie : les médicaments siccatifs ou asceptes sont, en réalité, nos antiseptiques.

Tous les médicaments desséchants étaient des substances pouvant servir pour embaumer les morts ; aussi dessécher (ξηραίνω), conserver (ταριχεύω), aseptiser (ἀποσήπω) sont-ils synonymes.

Les moyens antiseptiques sont les suivants. Le vin, asepte le plus usité, remplaçait l'alcool que les anciens ne connaissaient pas. Le vin était chauffé avant son emploi. « Il ne faut humecter les plaies, si ce n'est avec du vin... Ils fixent par dessus, à l'aide d'un bandage roulé, des compresses imbibées de vin... Avec ces préparations, on empêchera très vite les plaies récentes de suppurer... Si on est en été, on humectera fréquemment les compresses avec du vin... On les humectera avec du vin, surtout en été, car les parties pourrissent quand on emploie de l'huile ou même du cérat, vu qu'elles ont besoin d'être desséchées plus fortement. » Hippocrate dit encore : « Le vin doux employé avec persévérance suffit pour les plaies de longue durée. » On le préconisait contre l'otorrhée, la leucorrhée ; les préparations vulnéraires : *de vino myrtite*, *myrsinite*, *resinato*, *cedrito*, *picato*, etc., se retrouvent dans Dioscoride. Le peuple grec emploie toujours le pansement avec le vin ; il y a ajouté l'eau-de-vie ou la teinture de myrrhe sous le nom de baume.

Galien a insisté sur le vin comme desséchant : « Præ paretur vero interea vinum austerum calidum... Cæterum quod injicitur, vinum nigrum, austerum et tepidum erit. » (Galeni, *De methodo medendi*, VIII, 4, t. X, p. 414 et 419, édition Kühn.)

Hippocrate employait comme siccatif le sel, l'eau de mer échauffée : « Elle borne et fait cesser les plaies rongeantes. » Celse appliquait le sel sur les morsures venimeuses ; les accoucheurs, au dire de Soranus, saupoudraient les nouveau-nés avec du sel trituré en poudre impalpable. Paul d'Égine instillait dans l'œil opéré de cataracte une légère solution de sel marin.

Une des curiosités du travail de M. Anagnostakis est la trouvaille de la ligature des artères faite par Galien avec des liens provenant de la France et confectionnés ou imprégnés avec une matière particulière qui les rendait aseptiques (ἐξ ὕλης δυσσήπτου). Galien indique même la rue de Rome, où on les vendait bon marché : « Si vous exercez, dit-il, dans une ville où vous ne pouvez pas vous en procurer, contentez-vous d'un fil de soie que vous aurez préparé d'avance ; si cela vous fait défaut, servez-

vous de la matière la plus aseptique (τὴν ἀσηπτοτέραν ὕλην) que vous aurez sous la main, telle que les cordes fines. » Ne pensez-vous pas immédiatement au catgut ?

Le goudron était employé sous forme de pommade ou d'emplâtre, de préférence au cérat simple, qui n'était destiné qu'à mettre les plaies à l'abri du contact de l'air. « En effet, sur la plaie même, on étendra du cérat au goudron; les parties environnantes seront enduites de cérat blanc. On pansera avec du cérat au goudron et des compresses imbibées de vin. » La résine, l'asphalte servaient à préparer des emplâtres agglutinatifs et antiputrides. Voici une recette hippocratique : « Des brûlures par le feu : Faire fondre de la graisse de porc vieille, y mêler de la résine et de l'asphalte, enduire de ce mélange un linge, chauffer ce linge au feu, l'appliquer et mettre un bandage. » Les emplâtres d'onguent et de mastic sont encore très usités chez le peuple grec.

Les anciens obtenaient avec le cuivre et le vitriol bleu ce que nous demandons au sublimé. Les préparations de cuivre constituaient la base des médicaments enhèmes (ἔναιμα), c'est-à-dire de ceux qu'on mettait sur les plaies récentes préalablement essuyées « afin de les empêcher de suppurer... Quand l'écoulement du sang a cessé, il faut faire une onction avec le médicament enhème, où il entre de la fleur de cuivre ». Oribase et Dioscoride recommandent le vitriol bleu (χάλκανθος), la battiture de cuivre (λεπὶς), le cuivre pyriteux, le cuivre brûlé. On appliquait aussi les enhèmes en poudre, comme on fait de nos jours avec l'iodoforme.

Les médicaments aromatiques et amers faisaient partie des vulnéraires. Hippocrate conseille « le vin, miel de cèdre, myrrhe ». Dioscoride cite le thym, l'aloès, l'absinthe, etc.

Le feu, le plus puissant antiseptique, était employé dès la plus haute antiquité. Vous vous rappelez ce qu'en disait Hippocrate : « Ce que le fer ne guérit pas, le feu le guérit; ce que le feu ne guérit pas doit être regardé comme incurable. » Paul d'Égine employait le fer rouge pour ouvrir les abcès du foie. Albucasis se servait du cautère pour toute espèce d'abcès ; le médecin arabe étendait et imitait la pratique des anciens médecins de la Grèce.

En résumé, les Hippocratiques connaissaient les avantages de l'antisepsie que M. Anagnostakis voudrait voir appeler *aposepsie*. Leur but était de s'opposer à la pourriture des plaies, et ils

utilisaient les substances antiputrides dont ils pouvaient disposer.

L'eau bouillie et stérilisée, le lavage de la plaie avec le vin échauffé ou une solution de cuivre, l'onction au goudron et la réunion immédiate faite autant que possible; puis la poudre de fleur de cuivre, un mélange de substances aromatiques étaient employées. L'emplâtre au goudron, le taffetas à la résine ou à l'asphalte servaient de même. Les parties voisines de la plaie étaient enduites de cérat pour empêcher le contact de l'air. Le pansement était toujours fait avec des compresses imbibées de vin, le tout recouvert et maintenu par des bandes de toile très propre.

Vous voyez, les premières applications de la méthode antiseptique remontent à plus de vingt-deux siècles; l'art nouveau retournerait, suivant M. Anagnostakis, à son vieux point de départ.

Vous avez devant vous une petite collection de documents relatifs à l'histoire de l'anesthésie et de l'antisepsie. Beaucoup d'entre eux renferment une bibliographie où vous trouverez l'indication des Notes et Mémoires auxquels j'ai souvent fait des emprunts. Je vais vous indiquer le titre des ouvrages principaux.

Voici d'abord :

E.-F. Bouisson, *Traité théorique et pratique de la méthode anesthésique appliquée à la chirurgie et aux différentes branches de l'art de guérir.* — Paris, 1850, in-8°.

Maurice Perrin et Ludger Lallemand, *Traité d'anesthésie chirurgicale.* — Paris, 1863, in-8°.

Je vous signale un article important dans chacun des Dictionnaires de médecine récemment terminés.

Anesthésiques (Agents), par J. Giraldès, in *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique*, t. II, p. 219-260, 1865.

Anesthésie chirurgicale, par Maurice Perrin, in *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, t. IV, p. 434-491, 1866.

Les pièces relatives à la découverte de l'anesthésie par l'éther sont résumées dans ces deux opuscules :

W.-T.-G. Morton, *Mémoire sur la découverte du nouvel emploi de l'éther sulfurique, suivi de pièces justificatives.* Paris, 1847, in-8°.

J.-L. LORD et H.-A. LORD, *Défense des droits du docteur* CHARLES-T. JACKSON *à la découverte de l'éthérisation, suivie de pièces justificatives.* — Paris, 1848, in-8°.

Vous trouverez dans l'*Histoire de la chirurgie française,* de mon ami M. J. Rochard, une riche collection de faits et d'appréciations judicieuses. Peu de livres sont écrits avec autant de savoir et de verve entraînante :

JULES ROCHARD, *Histoire de la chirurgie française au* XIXe *siècle, étude historique et critique sur les progrès faits en chirurgie et dans les sciences qui s'y rapportent depuis la suppression de l'Académie royale de chirurgie jusqu'à l'époque actuelle.* — Paris, 1875, in-8°.

Ne négligez pas ce volume :

E. VALLIN, *Traité des désinfectants et de la désinfection,* avec 27 figures dans le texte. — Paris, 1882, in-8°.

A. ANAGNOSTAKIS, *la Méthode antiseptique chez les anciens.* — Athènes, 1889, in-4°.

L'ouvrage que voici est déjà classique ; il vous fournira les renseignements les plus détaillés sur toutes les pratiques de l'antisepsie :

LE GENDRE, BARETTE, LEPAGE, *Traité pratique d'antisepsie appliquée à la thérapeutique et à l'hygiène* (médecine — chirurgie — obstétrique). — Paris, 1888, 2 vol. grand in-8°.
Tome Ier. — *Première partie :* Préliminaires ; généralités. — *Deuxième partie :* Antisepsie médicale, par M. Paul Le Gendre.
Tome II. — *Troisième partie :* Antisepsie chirurgicale, par M. Barette. — *Quatrième partie :* Antisepsie obstétricale, par M. Lepage.

J'insiste sur le dernier livre vraiment magistral de mon cher collègue et ami M. le professeur Bouchard, qu'il ne vous suffira pas de lire, mais qu'il vous faudra méditer ; rempli de remarques utiles sur le présent, il fait apercevoir aux chercheurs de nouveaux horizons :

CHARLES BOUCHARD, *Thérapeutique des maladies infectieuses ; antisepsie.* Cours professé à la Faculté de médecine de Paris pendant l'année 1887-1888, recueilli et publié par M. Paul Le Gendre. — Paris, 1889, in-8°.

J'ai terminé ce que je voulais vous dire aujourd'hui sur l'antisepsie chirurgicale, et les préceptes acquis viennent s'appliquer à l'antisepsie obstétricale dont l'importance est si grande, j'allais dire si exceptionnelle. Il y a quelques années à peine, la mortalité des femmes en couches était vraiment effrayante. Les résultats obtenus par mon collègue et ami M. Tarnier ont montré la valeur supérieure des pratiques antiseptiques ; ils ont été tellement extraordinaires qu'on les jugeait d'abord presque impossibles à obtenir. Nous pouvons espérer que la fièvre puerpérale, dont le nom seul est une épouvante, sera reléguée au nombre des maladies historiques.

Les maternités ont été des asiles redoutés où la femme de la meilleure santé risquait de succomber. Grâce à une antisepsie rigoureuse, la parturiente qui n'est pas une blessée, mais qui vient y accomplir un acte physiologique, n'aura plus à craindre ni pour sa vie ni pour sa santé. Le chiffre de la mortalité de 1 sur 5, observé dans plusieurs épidémies puerpérales, est tombé à moins de 1 pour 100. Dans un relevé des résultats obtenus à la Maternité de La Riboisière, mon collègue, M. Pinard, de 1882 à 1889 et sur 12,580 femmes venant accoucher, a constaté une perte générale de 0,74 pour 100 ; la mortalité par infection purulente n'est que de 0,39 pour 100.

Avant de nous séparer, je tiens à vous dire un mot de l'antisepsie générale et médicale, née d'hier, formulée au Congrès de Copenhague, et qui n'est pas une « illusion généreuse ». J'ai pratiqué l'antisepsie intestinale avec le charbon et le calomel ; j'ai adopté présentement les formules de mon collègue et ami M. Bouchard, et je m'en trouve fort bien. D'ailleurs, qu'elle s'applique aux voies digestives, aux cavités séreuses, à l'appareil respiratoire, l'antisepsie médicale rendra, j'en suis convaincu, des services de plus en plus nombreux. Notons qu'elle ne veut pas atteindre et détruire directement l'agent, le microbe infectieux ; elle tient à le réduire à l'impuissance, à maîtriser sa multiplication, en un mot à le rendre aussi inoffensif que possible. Retenez bien que les questions si intéressantes d'immunité, de vaccination préventive, etc. sont étroitement liées à l'antisepsie médicale ; ne croyez pas que l'action portée contre l'agent infectieux fasse négliger l'ensemble de l'organisme et perdre de vue la résistance dont il est capable. Pour me servir d'une expression de Davaine,

« l'hôte » à l'état sain, bien portant, n'est pas favorable aux parasites, tandis que la plante ou l'animal débilités sont facilement envahis par eux. Il faut donc fortifier, donner à l'homme le plus possible de résistance organique et vitale, tout en agissant contre l'ennemi infectieux, contre les substances toxiques, les poisons qu'il a produits.

Je conclus en formulant un vœu général, exprimé aussi par M. Proust, inspecteur général des services sanitaires. Dans un rapport, approuvé par le conseil consultatif d'hygiène publique, mon collègue fait ressortir les bienfaits que la méthode antiseptique et les pansements propres ont procurés aux femmes en couches et aux opérés, ainsi que ceux qu'il serait facile d'obtenir par l'assainissement des localités malsaines. C'est, en effet, lorsque nos villes se seront assainies que l'on verra diminuer la mortalité causée par les maladies infectieuses, et surtout par la fièvre typhoïde dans la population civile et dans notre armée. C'est, de même, lorsque nos ports présenteront un terrain réfractaire à la pénétration des germes morbides exotiques qu'on pourra supprimer les dernières entraves quarantainaires. Il est donc du devoir de tous, des municipalités ainsi que des gouvernements, d'assainir dans le plus bref délai possible les villes, les ports et le pays tout entier.

L'ANESTHÉSIE

Au début de l'histoire abrégée de l'anesthésie, je tiens à préciser qu'il s'agit de l'anesthésie chirurgicale qui a pour but de supprimer la douleur pendant les opérations. L'anesthésie médicale, l'ἀναίσθησις d'Arétée de Cappadoce, mérite aussi votre attention, surtout au moment où les diverses modalités de la paralysie du sentiment, analgésiques et autres, bien marquées ou frustes, sont étudiées avec plus de soin que jamais. J'ai essayé, dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, d'en donner une idée, il y a plus de douze ans ; depuis, le sujet s'est considérablement agrandi.

L'anesthésie chirurgicale est très ancienne, mais vous allez vous convaincre que, jusqu'à une époque récente, il n'existait pas de méthode régulière pour empêcher les souffrances du patient. Les tentatives, tantôt couronnées de succès, tantôt plus ou moins inefficaces, sont néanmoins remarquables et il faut les connaître.

Chez les Assyriens, au dire de Benedictus, cité par Gaspard Hoffmann, on liait « les veines qui sont autour de la gorge aux jeunes gens auxquels on voulait enlever le prépuce, parce qu'ils perdaient ainsi le sentiment et le mouvement ». Il est certain que la ligature placée sur le cou devait comprimer les veines, les vaisseaux carotidiens et les nerfs qui leur sont accolés. Cette compression en masse du cou a soulevé au moyen âge des controverses basées sur des expériences contradictoires. Vous savez que la compression bien faite des carotides peut produire le sommeil et l'insensibilité, en privant les centres nerveux de l'apport du sang artériel.

Depuis un temps immémorial, les opérateurs ont cherché dans les plantes somnifères une ressource anesthésique.

Les Chinois pratiquaient l'acupuncture en utilisant les propriétés d'une herbe narcotique appartenant, d'après Stanislas

Julien, à la famille des Urticées, une espèce de chanvre appelée *Ma-yo* (*Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, t. XXVIII, p. 195-198, 1849).

L'antique Grèce connaissait, outre le νηπενθὴς d'Homère, le pouvoir calmant et soporifique de plusieurs végétaux. Je vous signalerai les vertus attribuées par Dioscoride à la mandragore, qu'il douait de propriétés stupéfiantes très énergiques. Il est certain que la mandragore et ses analogues ont servi chez des malades auxquels on avait à faire des incisions ou des cautérisations.

Les Grecs ainsi que les Romains ont eu recours à l'anesthésie chirurgicale, car Pline et Dioscoride mentionnent une pierre de Memphis qui, broyée et délayée dans du vinaigre, avait la propriété de rendre insensibles les parties du corps devant être coupées ou divisées. On s'accorde, avec les traducteurs français de Pline, avec Antoine du Pinet et Littré, à voir dans la pierre de Memphis une espèce de marbre portant le nom du lieu où il se trouvait. Ce marbre calcaire, broyé et délayé dans un acide, fournissait en abondance de l'acide carbonique, agent actif de la préparation. Les premières applications d'un moyen recommandé récemment pour l'insensibilité locale se trouvent, en réalité, reportées à dix-huit siècles.

Je vous ai parlé souvent des admirables écoles italiennes de la Renaissance. A Bologne, des préparations narcotiques imitées des anciens se transmettaient traditionnellement des maîtres aux disciples. Hugues de Lucques donnait à Théodoric une recette complexe que nous a fait connaître Jehan Canappe dans sa traduction en français de Guy de Chauliac : « Mais aucuns, comme Théodoric, leur donnent médecines abdormitives qui les endorment, affin que ne sentent incision, comme opium, succus morellæ, hyosciami, mandragoræ, hederæ arboræ, cicutæ, lactucæ, et plongent dedans esponge et la laissent seicher au soleil, et quand il est nécessité, ilz mettent cette esponge en eaul chaulde et leur donnent à odorer tant qu'ilz prennent sommeil et s'endorment, et quand ilz sont endormis, ilz font l'opération. Et puis avec une austre esponge baignée en vin aigre et appliquée es narines, les éveillent ou ilz mettent es narines ou en l'oreille succum rutæ ou seni, et ainsi les éveillent, comme ilz dient. » (Maistre Jehan Canappe, *Le Guydon en françoys;* Lyon, 1538, p. 258). Notez ce procédé par inhalation narcotique et l'application de vinaigre sous les narines pour réveiller le dormeur.

Un chapitre extrêmement curieux du livre de Jean-Baptiste della Porta sur la *Magie naturelle* relate le mode de conservation ainsi que d'administration d'une préparation somnifère volatile : « Ces substances étaient converties en essence. Celle-ci doit être renfermée hermétiquement dans des vases de plomb pour que la partie subtile ne s'en échappe point, car, sans cette précaution, le remède perdrait sa vertu. Au moment de s'en servir, on ôte le couvercle et l'on porte immédiatement le vase aux narines de la personne à endormir; elle aspire la partie la plus subtile de l'essence, et, par ce moyen, ses sens seront enfermés comme dans une citadelle, de telle sorte qu'elle pourrait être enterrée dans le sommeil le plus profond, dont il ne serait possible de la tirer que par la plus grande violence. Après ce sommeil, la personne n'éprouve aucune pesanteur de tête et n'a aucune connaissance de ce qui lui est arrivé. » La date de publication de la *Magie naturelle* à Naples, in-folio, est 1558; peut-on arriver à connaître la substance volatile qui, à cette époque et entre les mains d'initiés, produisait un sommeil profond? On trouve dans un opuscule attribué à Albert le Grand la formule d'un liquide désigné sous le nom d'*aqua ardens*. Pour obtenir ce liquide, l'auteur recommande de distiller dans un alambic un mélange de vin foncé en couleur, de chaux vive, de sel commun, de tartre et de figues vertes, et de conserver le produit de la distillation dans un vase de verre. (Alberti Magni, *Liber de mirabilibus mundi*, 1555, édit. in-12, sans pagination.) Quel pouvait être ce liquide? était-il capable de produire l'anesthésie? Je me suis adressé à mon collègue et ami, M. Armand Gautier, si compétent sur un pareil sujet. Il n'est pas douteux pour lui que les alchimistes aient pratiqué la distillation des fleurs et des feuilles vénéneuses, surtout des Solanées. Il lui paraît évident que l'*aqua ardens* d'Albert le Grand est au moins l'eau-de-vie, connue aussi des Arabes et de leurs successeurs européens du XVIe siècle. De plus, la distillation avec la chaux vive et le tartre doit donner un produit alcoolique plus concentré, ces substances étant très avides d'eau. Reste à connaître l'influence des figues vertes; est-elle réelle? Mon savant collègue m'a promis de s'en occuper et je vous ferai part du résultat.

Bodin, le célèbre auteur de la *Démonomanie*, dit expressément : « L'on peut bien endormir des personnes avec la mandragore et autres breuvages narcotiques, en sorte que la personne semblera

morte, et néanmoins il y en a qu'on endort si bien qu'ils ne se réveillent plus, et les autres ayant pris les breuvages dorment quelquefois trois et quatre jours sans éveiller, comme on fait en Turquie à ceux qu'on veut chastrer, et se pratiqua en un garçon du bas Languedoc étant esclave, qui depuis fut racheté. » (Bodin, *Démonomanie des sorciers,* 1598, édit. in-12, page 247.)

Après ces tentatives variées, je mentionnerai Sassard, chirurgien de l'hôpital de la Charité, qui publia dans le *Journal de physique*, en 1781, une Dissertation sur les moyens de calmer la douleur; il recommandait une préparation narcotique, mais il voulait plutôt modérer l'ébranlement nerveux que les souffrances de l'opéré. Beaucoup plus tard, en 1847, l'opium entre les mains de Dauriol avait procuré une perte complète du sentiment chez cinq malades soumis à des opérations sanglantes. M. Courty, dans sa thèse de concours (Montpellier, 1849, p. 17), signale une désarticulation coxofémorale pratiquée à Berne sur une femme narcotisée de la même manière ; l'opération provoqua un seul cri plaintif chez la malade, qui fut comme endormie pendant tout le temps.

La compression des troncs nerveux, rappelant les antiques procédés assyriens, avait été pratiquée par James Moore, à la fin du siècle dernier (1784). Après des insuccès, le chirurgien anglais publiait l'observation d'une amputation de jambe supportée sans douleur, à l'aide d'un compresseur à deux pelotes disposées sur le trajet du sciatique et du crural. Liégard, de Caen, est revenu sur la compression circulaire des membres au-dessus du point malade, avant et pendant l'opération, comme moyen anesthésique (1837). Ses essais n'ont pas eu un succès constant et, finalement, la compression a été reconnue insuffisante et même dangereuse.

En résumé et pendant des siècles, la prophylaxie de la douleur a suscité des tentatives réitérées, parfois persévérantes, mais les moyens employés ont été abandonnés, puis repris, puis abandonnés de nouveau, ce qui prouve qu'ils n'avaient rien d'absolument sûr. A l'occasion, on s'est servi et non sans succès de divers modificateurs de la sensibilité, modificateurs physiques ou biologiques, tels que la réfrigération des tissus, les émotions vives ou inattendues, la torpeur de l'ivresse, les états de somnambulisme, mais par cas isolés et sans méthode régulière et suivie. J'y reviendrai en vous parlant de l'anesthésie et des pratiques d'hypnotisme.

Les grandes découvertes ne sont point l'œuvre d'un seul; elles viennent réaliser en quelque sorte une aspiration idéale, longtemps inféconde, marquée par des tentatives dont la signification réelle est méconnue. Pour produire l'anesthésie chirurgicale, il fallait posséder un agent subtil, traversant l'économie et d'une action prompte, énergique, passagère. Théodoric avec les vapeurs narcotiques, Jean-Baptiste della Porta conseillant une *aqua ardens* n'avaient qu'incomplètement réussi. Ce fut à la fin du siècle dernier qu'une voie nouvelle s'est ouverte. Cavendish et Priestley étudiaient les propriétés d'une forme spéciale de la matière : les fluides élastiques nommés gaz par van Helmont; Lavoisier, avec sa théorie chimique de la respiration, donnait à ces travaux un intérêt majeur. On voyait en Angleterre, dans l'inspiration pulmonaire des corps gazeux, toute une thérapeutique.

Beddoes, à la fois chimiste et médecin, doit être regardé comme un initiateur de la méthode anesthésique par les gaz. En 1795, il fonda par souscription, à Clifton, petit bourg situé près de Bristol, un institut pneumatique (Medical pneumatic Institution) dans lequel il se proposait de traiter les maladies par l'emploi des atmosphères artificielles. On était à l'époque où les inhalations d'éther, ainsi que d'air fixe (acide carbonique), avaient de la faveur, dirigées par Pearson et Thornton, contre la phtisie et d'autres affections de poitrine. Beddoes avait mis à la tête de son laboratoire Humphry Davy, qui n'avait que vingt ans et qu'il chargea d'étudier l'action des gaz sur l'organisme humain. Vous voyez ici l'apparition de l'aérothérapie, et, de nos jours, ne recherche-t-on pas encore les effets de l'air comprimé, de l'oxygène pur, des vapeurs iodées, térébenthinées et même celles de l'acide fluorhydrique?

Le premier gaz que le hasard offrit aux investigations de H. Davy fut le protoxyde d'azote, qu'il désignait sous le nom d'oxyde nitreux. Il constata que l'inhalation provoquait une hilarité bruyante, qu'elle exaltait l'action musculaire, mais qu'elle abolissait la sensibilité. Le protoxyde d'azote avait été découvert par Priestley en 1776; Davy fit connaître ses expériences en 1799, et il pensa que ce gaz pourrait peut-être faire disparaître la douleur physique, « employé avec avantage dans les opérations de chirurgie qui ne s'accompagnent pas d'une grande effusion de sang ». Les expériences de Davy furent répétées tant en Angleterre qu'en France, en Allemagne et en Suède, mais avec des

résultats différents. Les uns éprouvèrent l'effet du gaz hilarant, les autres ne ressentirent qu'une saveur douceâtre au palais, ou seulement de la suffocation ou de la pesanteur de tête. Cette inconstance des effets du protoxyde d'azote conduisit à renoncer à son emploi. On passait à côté de l'anesthésie méthodique ; toutefois l'impulsion était donnée.

Les inhalations gazeuses devenues à la mode, il était naturel de chercher un agent donnant, comme le protoxyde d'azote et plus sûrement que lui, des sensations agréables. L'éther, par sa limpidité, par sa rapide volatilisation, par son odeur suave, devait naturellement plaire aux expérimentateurs. On ne sait à quelle date précise l'éther sulfurique fut substitué au gaz hilarant, mais, quelques années après l'abandon de ce dernier, les étudiants de chimie, dans les cours publics, les élèves et les apprentis, dans les laboratoires de pharmacie, prenaient l'habitude, comme objet d'amusement, de respirer des vapeurs d'éther. La tradition s'en est conservée longtemps en Angleterre ainsi qu'aux États-Unis d'Amérique.

Les propriétés stupéfiantes de l'éther ont été plusieurs fois mises en relief depuis Beddoes jusqu'à l'éthérisation chirurgicale régulière, soit par des expériences physiologiques, soit par des faits pathologiques. Faciles à reconnaître et à apprécier après la découverte, elles étaient restées sans portée; aucune tentative vraiment scientifique n'avait eu lieu. C'est en vain qu'Orfila, Brodie, Giacomini les signalaient d'une façon explicite, que Thornton avait provoqué sans le vouloir une insensibilité complète chez une malade à laquelle il faisait respirer de l'éther sulfurique. Un journal anglais avait rapporté l'histoire d'un gentleman tombé dans une léthargie profonde qui dura trente heures et menaçait sa vie pour avoir inhalé des vapeurs d'éther. La servante d'un droguiste était morte sous l'action de l'éther répandu dans la chambre où elle était couchée, et venant d'une jarre brisée par accident. Christison avait cité le fait d'un jeune homme complètement insensible après avoir respiré un air fortement chargé de vapeurs d'éther sulfurique. J'ai entendu le professeur Cruveilhier raconter un cas de sa pratique privée dans lequel il avait observé les phénomènes de l'anesthésie par l'éther peu de temps avant l'application méthodique de l'éthérisation.

Dans les sciences d'observation, la vérité reste cachée jusqu'au moment décisif; les corps savants ne parviennent pas constam-

ment à la mettre au jour. Grâce à l'obligeance de mon ami M. Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine, je puis vous donner les détails suivants. En octobre 1828, un chirurgien de Londres nommé Hickmann écrivit au roi Charles X qu'il avait découvert le moyen de suspendre la sensibilité chez les individus qui doivent subir de grandes opérations chirurgicales. Ce moyen consistait à introduire méthodiquement certains gaz dans le poumon. La lettre de Hickmann, écrite en anglais, fut transmise à l'Académie, renvoyée à la section de médecine, et Gérardin fut chargé de l'examiner. La section a remis son rapport, et, dans la séance générale du 21 octobre 1828, le secrétaire lut ce rapport dans lequel, outre le détail ci-dessus, Gérardin ajoute que Hickmann n'a fait l'essai que sur les animaux et qu'il voudrait expérimenter ce moyen devant les grands chirurgiens de Paris. Le bureau avait désigné alors Dubois, Richerand, Murat, Ségalas et Ribes pour examiner la question. Aucun rapport sur ce sujet n'a été retrouvé jusqu'à ce jour dans les archives de l'Académie.

Quel était le procédé de Hickmann ? M. Dureau a fait des recherches pour ravoir le dossier confié à Ségalas, mort le 19 octobre 1875. Son fils, Émile Ségalas, docteur en médecine, avait naturellement pris possession de tous les papiers médicaux paternels ; malade, il partit pour le Midi, et il revint de Bordeaux dans un état si grave qu'il put à peine arriver à Paris pour y mourir. Malheureusement pour nos recherches, Émile Ségalas avait laissé tout son mobilier à une personne dont on n'a plus la trace. Aucun des membres de l'Académie en 1828 n'existe actuellement ; les journaux anglais du temps n'ont encore rien fourni sur les inhalations gazeuses proposées par Hickmann ; s'agissait-il du protoxyde d'azote ou plus probablement d'un mélange d'air et d'éther ?

Un des maîtres de la chirurgie française, Velpeau, disait en 1839, dans ses *Nouveaux éléments de médecine opératoire*, t. I, p. 32 : « Éviter la douleur dans les opérations est une chimère qu'il n'est plus permis de poursuivre aujourd'hui. » J'ajoute bien vite que Velpeau a été le premier, huit ans plus tard, à révoquer son arrêt, prouvant ainsi, messieurs, que, dans les sciences, il ne faut jamais désespérer de l'avenir.

L'honneur d'expériences publiques et authentiques revient à un médecin grec, à M. W. C. Long, d'Athènes, qui avait le premier fait usage des inhalations d'éther pour diverses opérations

le 30 mars, le 5 juillet 1842 et le 9 septembre 1843, mais ces expériences n'eurent aucun retentissement.

Deux années après, une tentative d'anesthésie chirurgicale fut exécutée en Amérique ; elle eut pour son auteur des conséquences désastreuses. Au mois de novembre 1844, Horace Wels, dentiste de Hartford, petite ville du comté de Connecticut, eut l'idée de vérifier sur lui-même le fait énoncé par Davy, au sujet de l'abolition de la douleur par le protoxyde d'azote. Il put se faire arracher une dent sans rien éprouver ; enhardi par ce résultat, il obtint un succès complet chez douze, au moins, de ses clients. Comprenant l'importance de la découverte, H. Wels vint à Boston, se mit en rapport avec W.-T.-G. Morton, son ancien associé, et tous les deux obtinrent de Charles Warren, chirurgien de l'hôpital général, l'autorisation d'une expérience publique. Celle-ci eut lieu en présence des élèves qui devaient se réunir, le soir même, « pour s'amuser à respirer de l'éther ». Un patient se prêta pour l'arrachement d'une dent ; Wels, plein de confiance, lui fit respirer le protoxyde d'azote qu'il avait préparé, mais l'inconstance des effets du gaz trahit l'expérimentateur. Au moment de l'avulsion pratiquée par Wels lui-même, un cri perçant de douleur s'éleva, suivi de rires et de sifflets. Le malheureux dentiste, confus, découragé, revint à Hartford, y tomba malade de chagrin, et, comme d'autres inventeurs, renonça aux expériences, à sa profession, sinon à son rêve. Plus tard, quand l'éthérisation eut traversé l'Atlantique et que l'écho de son triomphe revint aux États-Unis, H. Wels se rendit en Europe pour revendiquer sa part de gloire. Mais ses droits ne pouvaient être appuyés sur aucun document irrécusable ; il se vit éconduit à Londres d'abord, à Paris ensuite, où il passa l'hiver de 1847 et où il écrivit une lettre à l'Académie de médecine le 23 février. Accablé par le chagrin et la misère, inconsolable d'avoir approché si près du but sans l'atteindre, il revint en Amérique, puis se donna la mort en s'ouvrant les veines dans un bain et en respirant de l'éther pendant son agonie.

Lorsque la nouvelle se répandit en Europe qu'on avait trouvé en Amérique le secret d'abolir la douleur, et qu'il suffisait de respirer de l'éther pour rendre insensible celui qui allait subir une opération, cette nouvelle fut accueillie avec défiance. La simplicité du moyen était grande, autant que la propriété merveilleuse due à un agent connu depuis trois siècles et employé cons-

tamment dans la pratique médicale. Mais il était facile de savoir la vérité ; on vérifia le fait, les doutes cessèrent. Il y eut alors une explosion d'enthousiasme ; les applaudissements des deux mondes saluèrent la découverte de l'anesthésie.

Personne ne savait au juste ce qui s'était passé. L'habitude des respirations récréatives d'éther diminuait aux États-Unis ; elle avait donné lieu à de sérieux accidents et même à des cas de mort. Les dangers de l'emploi de l'éther étant reconnus rendaient craintifs médecins et chirurgiens. Une circonstance fortuite fit expérimenter par Charles Jackson, docteur de l'Université de Harward, les vapeurs éthérées. Géologue et chimiste, il préparait du chlore, et il aspira ce gaz émané d'une bouteille brisée ; voulant combattre l'irritation violente qui suivit, il imagina d'aspirer simultanément des vapeurs d'éther et d'ammoniaque, dans l'espoir que l'hydrogène de l'éther formerait, avec le chlore, de l'acide chlorhydrique lequel serait fixé par l'ammoniaque. L'éther procura du soulagement ; son usage fut continué et l'anesthésie se produisit. Dès ce moment (1842), Jackson admit en théorie l'anesthésie par l'éther, mais ce ne fut que quatre ans plus tard qu'il put la faire réaliser par un dentiste de Boston. Ce dentiste était William Morton, le même qui avait assisté le malheureux H. Wels ; il vint le 1er septembre 1846 trouver Jackson dans son laboratoire et lui demanda le moyen de simuler une tentative quelconque sur une malade pusillanime qui demandait à être magnétisée. Jackson lui conseilla de recourir à l'éther et lui remit pour cela un flacon de Wolff muni à ses deux ouvertures de tubes de verre. Le dentiste, qui ne connaissait rien de l'éther, essaya l'effet sur lui-même ; il réussit parfaitement et aussi chez un malade auquel il extirpa une dent barrée sans que ce dernier s'en aperçût. Plein de joie, Morton vint annoncer ce double succès à Jackson qui n'en fut point surpris et qui, de plus, lui dit de s'adresser à Charles Warren pour que l'éther fût employé dans une opération sérieuse. Warren, ayant accepté, pratiqua, le vendredi 16 octobre 1846, l'ablation d'une volumineuse tumeur du cou nécessitant une dissection longue et sûrement douloureuse ; l'opération eut lieu en présence des élèves de la Faculté de médecine, ainsi que d'un grand nombre des praticiens de Boston. Morton, au moyen d'un flacon confectionné d'aprés les conseils de Gould, à deux tubulures, muni de deux soupapes et contenant une éponge imbibée d'éther, endormit le patient ; l'insensibilité fut obtenue

au bout de trois minutes et se prolongea pendant toute l'opération. Le malade déclarait au réveil qu'il n'avait rien senti. Le lendemain, dans le même hôpital, une ablation de tumeur fut faite par Hayward, avec succès ; le 7 novembre, Bigelow réussit complètement pour une amputation de cuisse et, le même jour, il vint faire part, à la Société médicale de Boston, des faits précédents.

Morton avait dès le début pensé à profiter seul de la découverte, il n'avait cédé aux conseils de Jackson que par contrainte ; ne renonçant pas à ses vues mercantiles, d'après l'avis et par l'intermédiaire de H. Eddy, il fit consentir Jackson à prendre en commun un brevet d'invention. Le 27 octobre, une patente fut demandée aux noms collectifs de Jackson et de Morton. Peu après, en février 1847, au moment où H. Wels se débattait misérablement à Paris, Morton entreprit de ravir à Jackson tout le mérite de l'éthérisation. Un procès fut intenté avec mémoires à l'appui, et, si j'ai précisé avec soin les faits, c'est pour qu'il vous soit facile d'établir les titres et les droits de chacun.

L'honneur de la découverte est pour Jackson, c'est lui qui a seul appris à Morton les propriétés de l'éther que ce dernier ne soupçonnait même pas et que depuis il a voulu conserver secrètes pour en bénéficier. Morton a été un agent d'exécution, d'autant plus entreprenant et hardi qu'il connaissait moins la question ; il eût dû se contenter des bénéfices matériels que Jackson a constamment refusé de partager avec lui. Du reste, dans le brevet du 27 octobre, Jackson figure comme l'inventeur et Morton comme le propriétaire de la découverte.

Plus tard, l'Académie des sciences décerna le prix Montyon à Jackson et lui fit obtenir la croix de la Légion d'honneur. En Amérique, on a attaché plus d'importance à l'exécution qu'à l'idée et on a regardé Morton comme plus méritant. Je crois que vous trouverez avec moi que l'Académie des sciences a bien jugé.

Jackson, quelques jours après les opérations pratiquées, avait adressé à l'Académie des sciences un pli cacheté exposant les faits de la manière la plus précise. Morton, dans son impatience, en avait fait part à un dentiste de Londres dans une lettre parvenue le 17 décembre 1846. Boot l'expérimenta de suite sur un de ses clients, et deux jours après, le 19, Liston pratiquait une amputation de cuisse et un arrachement de l'ongle du gros orteil sans que les malades en aient eu conscience. La plupart des chirur-

giens de Londres avaient obtenu, à la fin du mois, des succès pareils.

La nouvelle de ces résultats parvint en France ; dès le mois de décembre, Jobert fit à l'hôpital Saint-Louis, avec l'assistance d'un jeune médecin américain, un essai qui échoua par l'imperfection de l'appareil ; peu après il réussissait complètement. Le 12 janvier 1847, Malgaigne faisait la première communication scientifique sur l'éthérisation, et, le 1er février suivant, Velpeau, instruit de la découverte, mais qui avait refusé d'employer un moyen offert sous la condition d'un marché sans qu'on lui indiquât la nature de l'agent, sortit de la réserve qu'il s'était imposée. Il lut à l'Académie des sciences un rapport remarquable sur l'anesthésie par l'éther, sa réalité, son importance, les services qu'elle avait rendus. La pratique de l'éthérisation se répandit de tous côtés dans les hôpitaux et la ville ; J. Cloquet, Roux, Laugier donnèrent l'exemple ; Magendie et Lallemand furent les seuls à résister. La province répéta les tentatives parisiennes, et avec le même succès. Cependant, la découverte de l'anesthésie était venue du nouveau monde, en quelque sorte à l'état brut, et elle avait besoin d'être étudiée sous tous les aspects. Alors et de toutes parts, les recherches commencèrent ; les communications, les publications se succédèrent avec rapidité : les chirurgiens perfectionnaient le mode d'emploi, les physiologistes expérimentaient l'action de l'éther sur le système nerveux, et ils recherchaient bientôt les propriétés des composés voisins de l'éther sulfurique. Je ne puis que vous indiquer ici l'esprit et la direction de cet ensemble de travaux ; à la plupart d'entre eux se rattache un nom français. Il n'est que justice de rappeler que l'initiative des chirurgiens et des physiologistes de notre pays a largement contribué pour changer une notion parvenue presque à l'état d'empirisme en une méthode vraiment scientifique.

Ne pouvant entrer dans les détails, je me bornerai à vous faire remarquer combien Velpeau avait eu raison d'insister sur les deux grandes applications de l'éthérisation : l'abolition de la douleur, la résolution de l'action musculaire. De plus, Velpeau faisait pressentir les avantages qu'on pourrait en retirer pour les accouchements, et c'est à Simpson, d'Édimbourg, que revient le mérite d'avoir employé le premier l'éther de cette manière. Simpson y eut recours le 17 janvier 1847 et publia le mois suivant un mémoire à ce sujet. Le 30 janvier, Fournier-Deschamps

se servit de l'éther avec succès pour appliquer le forceps, et, le 23 février, Paul Dubois communiquait à l'Académie de médecine un travail confirmatif de celui de Simpson.

Les inhalations étaient plus ou moins actives, suivant les instruments employés. Le flacon primitif de Morton fut perfectionné en Angleterre et en France; on régularisa le système de soupapes disposées en sens inverse, le diamètre des tubes fut calculé sur celui de la trachée. Le choix du récipient, la forme de l'embouchure, etc. augmentèrent la sûreté et le bon fonctionnement des appareils se succédant en si grand nombre, que notre Charrière en a décrit une soixantaine dans ses diverses notices.

Gerdy, étudiant sur lui-même les sensations que procure l'éther, les analysait avec sa finesse habituelle, Flourens et Longet établissaient que l'action des vapeurs éthérées s'exerce directement et primitivement sur le système nerveux, que l'animal perd d'abord l'intelligence, puis l'équilibre des mouvements, et que ces pertes entraînent bientôt celle de la vie. Divers expérimentateurs constataient les propriétés de l'éther mis en contact avec le cerveau et les nerfs, injecté dans les veines, déposé dans les mailles du tissu cellulaire ou conjonctif, mélangé au sang retiré par la saignée. D'autres cherchaient les effets de l'absorption gastrique, et Serres, Longet, Blandin reconnaissaient l'impossibilité d'obtenir ainsi l'anesthésie à moins d'employer des doses toxiques. Simonin (de Nancy), Marc-Dupuy, Pirogoff essayaient sans grands résultats l'injection rectale de l'éther pur ou mélangé d'eau pour produire l'anesthésie.

Bientôt les recherches s'adressèrent aux substances les plus rapprochées chimiquement de l'éther sulfurique; Flourens rendait compte à l'Institut des résultats obtenus avec l'éther chlorhydrique (22 février 1847), L. Figuier communiquait à l'Académie des sciences de Montpellier les effets de l'éther acétique et Bouisson les vérifiait sur le malade; Chambert étudiait les autres corps du même groupe, et ces agents produisaient aussi l'anesthésie; mais l'éther sulfurique l'emportait sur tous à cause de son prix peu élevé, sa conservation plus facile. Ces recherches amenèrent bientôt un résultat important et imprévu : elles mirent en évidence un liquide volatil doué de propriétés encore plus énergiques, primant ainsi tous les autres.

Soubeiran père avait découvert, en 1831, un corps résultant de la distillation de l'alcool avec le chlorure de chaux et que

Dumas avait appelé : chloroforme. Berzélius ne le mentionne pas dans son *Traité de chimie*. Natalis Guillot avait essayé ce chloroforme comme antispasmodique dans l'asthme, à l'intérieur, étendu de cent fois son poids d'eau distillée, mais il était à peu près inconnu de la plupart des médecins. Flourens fut conduit à l'expérimenter à cause de son analogie avec l'éther chlorhydrique; les effets qu'il obtint furent d'une rapidité ainsi que d'une énergie sans égales. Au bout de quelques minutes, les animaux furent « si complètement éthérisés qu'il fut possible de constater sur la moelle mise à nu la perte de son pouvoir excito-moteur ». (*Académie des sciences*, 22 février 1847.) L'énoncé n'était suivi d'aucune remarque; cette indication si précise passa inaperçue. La surprise fut extrême quand on apprit que J.-Y. Simpson venait d'employer le chloroforme avec le plus grand succès. En observateur sévère, Simpson n'annonça le résultat favorable de la chloroformisation qu'après avoir réuni cinquante observations à l'appui, dans un mémoire lu, le 10 novembre 1847, devant la Société médico-chirurgicale d'Édimbourg. Toute la presse scientifique répandit ce mémoire et la sensation fut considérable; le nouvel agent fut interrogé, on put s'assurer que des gouttes de chloroforme versées sur un mouchoir amenaient rapidement l'anesthésie. L'éther fut délaissé.

L'enthousiasme du premier moment ne tarda pas à se refroidir, car un certain nombre de morts subites pendant la chloroformisation étaient survenues. On s'était abusé en regardant l'emploi des anesthésiques comme inoffensif; on y recourait pour les opérations les plus légères, les malades se faisaient un jeu de se laisser endormir. Quelques cas de mort par l'éther, restés dans le vague, la mort ayant été assez lente à se produire, n'avaient pas ébranlé la confiance; avec le chloroforme il n'en fut pas ainsi. Flourens avait dit : « L'éther sulfurique est un agent merveilleux et terrible, le chloroforme est plus merveilleux et plus terrible encore; » il n'avait que trop raison. Au mois de mai 1848, une femme de trente ans forte et vigoureuse, chloroformée pour une opération légère, était comme foudroyée. Cette mort fit impression; l'autorité ministérielle consulta l'Académie de médecine, une commission fut nommée; Malgaigne, rapporteur, fit tous ses efforts pour absoudre le chloroforme. L'Académie sanctionna cette opinion bienveillante, rangeant toutefois le chloroforme parmi les poisons, mais affirmant qu'à l'aide de certaines pré-

cautions on pouvait mettre les malades à l'abri du danger. Cette confiance ne dura pas. Malgré tous les soins apportés à l'emploi du chloroforme, la prudence avec laquelle on y avait recours, de nouveaux cas de mort eurent lieu, et la justice porta la question devant les tribunaux. Une réaction se manifesta en province; Sédillot en donna le signal à Strasbourg, Buisson à Montpellier; Pétrequin et Diday à Lyon revinrent à l'éther. Les éclectiques employèrent l'un ou l'autre agent, suivant les sujets, l'âge, le sexe, la gravité, la durée des opérations. On mélangea l'éther et le chloroforme; la Société médicale de Londres adopta un composé de 3 parties d'éther, 2 de chloroforme et 1 partie d'alcool. Paul Bert préconisa les vapeurs titrées de chloroforme et d'air atmosphérique.

En 1853, la Société de chirurgie s'occupa de la question et, après un rapport de Robert sur un cas de mort arrivée à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, la discussion se prolongea jusqu'au commencement d'octobre. La majorité de la Société pensa que les cas de mort, regrettables mais clairsemés, ne suffisaient pas pour faire renoncer à un agent aussi précieux que le chloroforme. L'Académie de médecine a été de nouveau saisie plusieurs fois de ce grave problème depuis 1857, et, récemment encore (16 juillet 1889), mon collègue et ami M. le professeur Le Fort recommandait un chlorure de méthylène qui paraît être composé, suivant M. Dastre, de 70 parties de chloroforme et de 30 parties d'alcool méthylique. Un grand nombre de sociétés savantes, la Société de chirurgie en particulier, ont fréquemment discuté sur les accidents causés par le chloroforme, et, si, à l'étranger surtout, on est revenu à l'éther, à Paris on continue à se servir de l'agent merveilleux mais terrible, si bien qualifié par Flourens.

Je ne vous dirai qu'un mot des succédanés du chloroforme et des anesthésiques récents.

Vous avez déjà vu que l'anesthésie n'est pas limitée aux éthers et que beaucoup de corps gazeux ou de liquides volatils la possèdent : l'acide carbonique, l'oxyde et le sulfure de carbone, le protoxyde d'azote, les diverses essences de lavande, d'amandes amères, de moutarde, la benzine, l'huile de naphte, etc. Il sera toujours impossible d'employer ceux de ces corps qui sont de violents poisons; d'autres ont encore été essayés, tels que l'acétone, acceptée d'abord par Simpson, l'aldéhyde préconisée par

Poggiale, la liqueur des Hollandais vantée par Nunnely, repoussée comme dangereuse par Snow et Simpson, regardée comme inefficace par Robert. L'amylène, découvert par Balard en 1844, a eu sa vogue avec Snow, Smith, de Græfe, Giraldès, mais des cas de mort donnèrent à réfléchir, et Velpeau lui porta le dernier coup. La kérosolène, les chlorures de méthylène, ni aucun des anesthésiques nouvellement essayés ne sont parvenus à se substituer couramment et constamment, soit au chloroforme, soit même à l'éther.

Il faut mentionner l'anesthésie mixte, qui n'a pas encore donné tout ce qu'on peut en attendre. Claude Bernard a indiqué l'action successive et surajoutée du chloroforme et de la morphine. Il y a dans l'emploi soit de l'acétate ou du chlorhydrate morphiniques, injectés, tantôt avant, tantôt après l'inhalation chloroformique, de précieuses ressources pour les longues opérations, avec moins de risques d'accidents mortels.

L'hypnotisme a été mis en usage pour priver le patient de la sensibilité aux opérations. Depuis le fait célèbre de Jules Cloquet enlevant sans douleur un cancer du sein à une magnétisée, en 1829; après les observations de Ward, de Loysel, d'Esdaile, de Braid, de Broca, de Guérineau, jusqu'à la récente communication de mon ami M. Mesnet à l'Académie de médecine (30 juillet 1889), l'hypnotisme ne pourra être qu'une ressource limitée. S'il est possible d'endormir certains sujets nerveux, surtout des femmes, il demeure constant que, suivant les expressions de Mesnet, l'anesthésie hypnotique ne sera jamais que le privilège de quelques malades accessibles à ce mode d'action. Toutefois, l'hypnotisme exerce sur certains sujets une action perturbatrice du système nerveux, qui suspend leur sensibilité au point qu'une longue opération sanglante peut être pratiquée sur eux sans éveiller de douleur.

Il nous reste à examiner l'anesthésie locale, et on conçoit combien il serait utile de produire l'insensibilité des parties du corps qui doivent être opérées, sans autre influence sur le reste ou l'ensemble de l'organisme. Mais le moyen n'existe pas encore; nous ne pouvons qu'engourdir les téguments sur une étendue limitée ou rendre insensibles les extrémités d'un petit volume. Ces ressources, quoique restreintes, ne sont point dépourvues d'utilité, bien au contraire.

Rappelez-vous les effets anesthésiques locaux faits dans l'antiquité avec la pierre de Memphis. La compression des nerfs, l'action du froid remontent à une époque fort reculée. Dès la découverte de l'éthérisation, les recherches d'anesthésie locale ont été poursuivies avec cet agent, puis avec le chloroforme. Simpson, essayant l'action locale de tous les stupéfiants, reconnut que le chloroforme possède une supériorité marquée, mais son action est insuffisante pour éviter la douleur opératoire profonde; en outre, l'application des vapeurs chloroformiques congestionne les tissus et donne une sensation de brûlure. L'éther sulfurique agit par ses vapeurs d'une manière moins efficace.

En 1848 Aran, pour calmer les douleurs spontanées, s'adressait à l'éther chlorhydrique chloré. Le professeur A. Richet, en 1849, renonçait à l'anesthésie locale par la liqueur des Hollandais et reprenait l'éther. On reconnut que le liquide agissait principalement par évaporation et en produisant un froid intense. Dès lors, la glace et les mélanges réfrigérants furent employés pour de petites opérations. Vous connaissez tous les derniers perfectionnements avec les liquides vaporisés, l'éther du flacon de Richardson, le chlorure de méthylène de Debove, etc. Le stypage de Bailly n'est pas à dédaigner, surtout en application sur les muqueuses. L'engourdissement par application de sulfure de carbone, et surtout par la morphine ainsi que par la cocaïne en injections, est devenu récemment, comme le stypage, une précieuse ressource contre la douleur locale.

Pour clore cette histoire abrégée de l'anesthésie, je vous recommanderai d'employer toujours avec prudence les grands agents anesthésiques, principalement le chloroforme, auquel le regretté Maurice Perrin attribue les morts subites par une syncope spéciale. De plus, il vous faut remarquer expressément que l'anesthésie n'a pas borné ses bienfaits à l'abolition de la douleur : elle a supprimé la chirurgie rapide à l'excès ou de prestidigitation. Enfin, les chirurgiens n'ayant plus à compter avec le supplice opératoire, sûrs des plus délicates dissections, ont exigé le succès après l'opération si bien finie; ils ont envisagé les suites, recherché les causes de mort par la plaie et par le milieu. L'anesthésie a permis de s'occuper à fond des meilleurs pansements et de l'antisepsie.

SYDENHAM ET SON ŒUVRE

(1624-1689)

Thomas Sydenham, surnommé l'Hippocrate anglais, et l'un des plus grands médecins praticiens du XVII[e] siècle, est né en 1624, à Winford-Eagle, dans le Dorsetshire ou comté de Dorset. Son père Guillaume s'était marié vers 1601 avec Jeanne, fille de Jean Jeffery de Coltherston ; plusieurs enfants étaient nés de leur union, et Thomas avait pour frères : Guillaume et François, pour sœurs : Marie, Élisabeth et Marthe.

La famille d'où provenait le médecin anglais était ancienne, divisée en plusieurs branches, et ne manquait pas d'illustration; elle tirait son nom d'une petite localité appelée Sydenham, située dans le comté de Somerset. Jean de Sydenham est mentionné dès le règne de Henri III, et il y eut des Combe-Sydenham et des Sydenham de Brimpton. Plusieurs remplirent des charges importantes ; la plupart avaient tenu le rang d'écuyer. W. Berry, dans son *Dictionnaire héraldique*, donne les armes de Thomas, le bisaïeul du médecin : d'argent à trois béliers passant de sable ; une molette d'éperon non colletée, c'est-à-dire dépourvue de sa tige.

Les premières années de Thomas Sydenham, sur lesquelles nous n'avons aucun renseignement, s'écoulèrent, selon toute probabilité, d'une manière paisible ; il reçut une bonne éducation, sa famille étant heureuse et riche. Quand il eut dix-sept ans, ses parents voulurent le faire instruire dans les arts libéraux. Les deux célèbres Universités d'Oxford et de Cambridge se partageaient le haut enseignement ; Thomas fut envoyé à Oxford, sans doute à cause de la proximité. Déjà son frère aîné Guillaume y avait été admis comme pensionnaire gentilhomme. Nous savons

que Sydenham y entra au collège de la Madeleine (Magdalen Hall) à la session de la Saint-Jean, correspondant alors à la fin de l'année scolaire. L'étude des arts (nous dirions aujourd'hui des lettres) durait sept ans et celle des facultés supérieures : théologie, droit civil et canon, médecine, se prolongeait une fois de plus.

Les études de Thomas Sydenham furent interrompues. Charles Ier avait dû quitter Londres, en guerre avec son Parlement ; après la bataille d'Egde-Hill (23 octobre 1642), il se rendit à Oxford, accompagné de toute son armée, car, suivant la remarque de Guizot, Oxford était des grandes villes d'Angleterre la plus dévouée à sa cause. En effet, depuis le 18 août précédent, les membres de l'Université, quatre cents environ, s'exerçaient au maniement des armes ; ils avaient envoyé depuis le commencement des troubles plus de 10,000 livres sterling. Le roi, après avoir fait d'Oxford son quartier général, transforma le nouveau Collège (*Collegium novum*) en arsenal et les *togati* furent en mesure d'être incorporés à l'armée.

Je dois noter que les Sydenham, du comté de Dorset, avaient, ainsi que le comté lui-même, embrassé la cause du Parlement. Vous allez en avoir la preuve. En 1644, la mère de Thomas Sydenham fut assassinée par un soldat de l'armée royale, et François, son fils, frère de Thomas, major dans l'armée du Parlement, périt quelques mois après de la même manière. Tous les mémoires du temps parlent de Guillaume, le frère aîné, mêlé aux événements politiques ; nous le trouvons parmi les parlementariens, capitaine du château de Sandford (1643), colonel de cavalerie avec le gouvernement de Weymouth (1644), puis gouverneur de l'île de Wight (1649), etc. Appelé au Parlement en 1653, Guillaume Sydenham est partisan d'Olivier Cromwell, et le Protecteur le fit commissaire de l'Échiquier et l'un de ses favoris. A la mort de Cromwell, son fils Richard continua au colonel Sydenham les faveurs paternelles ; il le nomma au Conseil d'État (1659), puis membre de la Commission des Dix. Thomas Sydenham avait les opinions des siens, « c'était une tête ronde dans une famille de têtes rondes ». Il avait dû quitter l'Université royale quand Charles Ier y était venu ; plus tard il remplissait les fonctions de capitaine, et André Brown a fait connaître comment Thomas avait échappé à la mort lorsqu'un soldat furieux déchargea sur lui, à bout portant, un pistolet dont la balle ne pénétra point.

C'est en 1645 qu'un événement imprévu décida la vocation

médicale de Thomas Sydenham. Son frère Guillaume étant malade à Londres, quartier général de l'armée du Parlement, était soigné par T. Coxe, médecin de cette armée. Thomas rencontra le médecin pendant une de ses visites, et Coxe lui demanda avec bonté à quelle profession il se destinait quand il pourrait reprendre ses études. « Je n'avais jamais pensé à la profession médicale, nous dit Sydenham dans ses *OEuvres*, mais les exhortations, l'autorité avec laquelle me parla Coxe, me décidèrent à m'y donner tout entier.

Thomas attendait la fin de la guerre civile pour revenir à Oxford ; il y rentrait avec les parlementariens ; la ville se rendit le 24 juin 1646. A quel moment Sydenham, maître ès-arts en 1648, avait-il reçu le baccalauréat et la maîtrise ? On accordait des dispenses, et Thomas, grâce à l'influence de son frère aîné, ne devait pas avoir eu de peine à les obtenir.

Parmi les divers Halls ou Collèges (*aulæ*) de l'Université d'Oxford, un des plus remarquables avait reçu le nom de *Collegium omnium fidelium de Oxonia*, ou par abréviation *Collegium omnium animarum*. Le Collège de toutes les âmes avait donné à Charles Ier des marques de sympathie ; aussi les parlementariens devenus les maîtres « déversèrent sur ce Collège la pleine coupe de leur rire » ; le 16 octobre 1648, seize de ses membres furent chassés ; le lendemain, dix nominations d'agrégés (*fellows*) furent faites tout à la fois. Sydenham avait l'une des places nouvelles ; il s'adonna dès lors avec ardeur aux études médicales et il ne quitta l'Université qu'en 1656.

J'arrive à un point historique controversé. Pendant le cours de ses études, ou peu après, Thomas Sydenham est-il venu en France et à Montpellier ? Je réponds par l'affirmative. Rappelez-vous qu'à cette époque l'École de Montpellier était une des plus célèbres du continent, ajoutez qu'il s'y trouvait un homme très remarquable comme praticien : Charles Barbeyrac. Né en Provence (1629), venu à Montpellier pour le doctorat (1649), Barbeyrac n'appartenait pas à l'enseignement officiel, mais sa réputation s'étendait au loin ; on le consultait de toutes parts pour les cas les plus difficiles. Mme de Sévigné l'a célébré dans ses lettres. L'enseignement privé du praticien était fort suivi : dix ou douze étudiants l'accompagnaient tous les jours chez ses malades ; il les entretenait de la maladie qu'ils venaient de voir et des remèdes prescrits, il répondait à toutes les questions qu'ils lui faisaient

sans cesse. Barbeyrac avait beaucoup d'idées nouvelles, sa pratique était simple, il l'avait débarrassée de quantité de choses inutiles, obtenant des succès surprenants. J'ai tiré de Moreri (*Dictionnaire historique*, t. II, p. 101, Paris, 1759) cette esquisse que j'ai abrégée. Lisez la biographie et vous admettrez facilement que Sydenham a connu Barbeyrac auquel il ressemblait par les idées et les manières. De plus, Pierre Desault, de Bordeaux, nous fournit le témoignage suivant : « Feu Émeric père... m'a dit avoir connu Sydenham à Montpellier... il avait même entretenu longtemps commerce de lettres avec lui... c'était un homme d'un grand jugement et d'une probité reconnue, etc. « *Dissertation sur les maladies vénériennes... avec deux dissertations l'une sur la rage, l'autre sur la phtisie...* Bordeaux, 1733, in-12, p. 359). La valeur d'un tel document est péremptoire ; néanmoins, Jules Vignal, dans sa thèse d'agrégation, doutait encore (*Th. agr. Montpellier*, 1860, p. 14). J'ai écrit récemment à mon collègue M. Grasset ; mais, dans son obligeante réponse, il ne m'a transmis que des renseignements peu démonstratifs. Un passage d'Estève (1) laisse supposer que Sydenham est venu à Montpellier et apprit de Chatelain le traitement de la petite vérole par les rafraîchissants. Bouteille (2) paraît croire au séjour de Sydenham à Montpellier et à ses relations directes avec Barbeyrac, tandis qu'Éloy (3) parle simplement de Locke, bon ami de Sydenham, qui avait particulièrement connu Barbeyrac à Montpellier. M. Grasset observe que, parmi les professeurs de Montpellier, Baumes s'étonnait de l'assertion de Bouteille, pour lui non fondée, tandis que L. Boyer penchait vers la manière de voir d'Estève.

Il eût été utile de savoir par les œuvres de Barbeyrac ce que Sydenham aurait pu y trouver ou y apprendre ; mais le praticien de Montpellier n'a rien écrit lui-même. Tout ce qui a été publié sous son nom est insuffisant et posthume.

L'affirmation de Pierre Desault me paraît lever tous les doutes, et les auteurs anglais eux-mêmes doivent admettre le voyage et le séjour de Sydenham à Montpellier.

(1) *La Vie et les Principes de M. Fizes, pour servir à l'histoire de la médecine de Montpellier*. Amsterdam, 1765, p. 14, en note.

(2) *Seconde dissertation sur l'inoculation à M. Darluc* (*Journ. de méd.*, etc.), dédié à Monsieur, par M. A. Roux, 1776, t. XLV, p. 516.

(3) *Dictionn. histor. de la médecine ancienne et moderne*, etc. Mons, 1778, t. Ier, p. 257, art. Barbeyrac.

Thomas Sydenham sortit d'Oxford, en 1656, pour exercer la profession médicale à Westminster, l'un des quartiers de Londres. Mettant de côté les idées préconçues, ne tenant pas à être savant, trouvant que le meilleur moyen de s'instruire dans l'art médical était de le pratiquer, Sydenham met tout le soin possible à connaître les phénomènes spontanés des différentes maladies. « Telle est la méthode que j'ai suivie sans réserve, dit-il, bien assuré qu'en prenant la nature pour guide je ne pourrais m'écarter jamais du droit chemin de la simple largeur de l'ongle, quand même elle me conduirait dans des régions tout à fait inconnues. »

Sydenham souffrit fortement de la goutte en 1660, et déjà, dès l'âge de vingt-cinq ans (1649), il en avait éprouvé les atteintes. Chez lui, la goutte devait être héréditaire; issu de parents riches, il avait mené une vie sédentaire, à part les années de guerre civile et son voyage en France. L'accès goutteux fut long. « Pendant deux mois de l'été, je dus tantôt m'aliter, tantôt me jeter sur mon lit. A la fin de l'attaque, je commençai à éprouver dans le rein gauche, parfois aussi dans le droit, mais plus rarement, une douleur sourde et obtuse. Après la convalescence, cette douleur me resta, plus vive à de certains intervalles, quoique toujours tolérable. Je n'avais jamais eu de ces accès de coliques néphrétiques accompagnés d'une violente douleur se propageant le long de l'uretère du côté de la vessie et d'énormes vomissements. Mais malgré l'absence des signes d'un calcul rénal, j'avais des raisons de croire qu'une pierre assez volumineuse était logée dans le bassinet d'un de mes reins, que sa grosseur l'empêchait de pénétrer dans l'uretère, et qu'elle était la cause des symptômes dont je viens de parler. »

Trois ans plus tard, Sydenham, pour obéir à un décret datant d'Henri VIII, prit *licence* d'exercice. Il se présenta aux censeurs le 24 avril, le 8 mai ainsi que le 5 juin, et fut admis à la licence le 25 juin 1663.

L'observation patiente des fièvres avait d'abord occupé spécialement Sydenham, il avait trouvé une méthode de traitement lui donnant d'éclatants succès. Pressé par ses amis, il fit paraître à Londres son premier ouvrage : *Methodus curandi febres*, etc., 1666, avec une dédicace au très illustre et très excellent Robert Boyle. Le médecin acquittait une dette de reconnaissance, car c'était Boyle qui avait conseillé à Sydenham de se fixer à Londres.

J'insisterai bientôt sur la *Méthode*, et si on ne peut déterminer sûrement quelles étaient les fièvres qui font l'objet de la première section, il est probable que les maladies typhoïdes y avaient au moins autant de part que les maladies palustres. L'état hygiénique de la cité était déplorable; les maisons étaient pour la plupart en bois, mal construites, irrégulières, chaque étage supérieur dépassait l'étage du dessous, de sorte qu'elles se touchaient presque par le haut, fermant ainsi l'accès de l'air pur et du soleil. Les rues étaient tortueuses, coudées, le plus grand nombre non pavées. J'emprunte à Érasme une description de l'état des rues de Londres, et le récit est d'autant plus à retenir que le célèbre érudit affectionnait l'Angleterre. « Presque partout le sol est fait d'une argile servant de matrice à des joncs de marais, et cela forme une croûte qui reste parfois intacte pendant vingt ans, conservant sous elle des crachats, des matières vomies, de l'urine des hommes et des chiens, de la bière, des restants de poisson et d'autres ordures que je ne veux pas nommer. Le temps vient-il à changer? Il se dégage d'un sol pareil une vapeur que je ne crois pas du tout salutaire. » Et encore « les Anglais n'ont pas le moindre souci de l'exposition qu'ils donnent à leurs portes et à leurs fenêtres. La plupart des chambres sont disposées de cette façon que la ventilation est tout à fait impossible... leurs parois sont garnies de carreaux de verre qui donnent bien accès à la lumière, mais non pas au grand air, tandis qu'à travers les fentes de ces mêmes parois il filtre une brise parfois pestilentielle que les chambres conservent longtemps ».

Londres n'avait alors que peu d'égouts et de conduits souterrains. Des chaînes étaient tendues pour empêcher de traverser les rues étroites où les immondices étaient accumulées. On trouvait dans le centre même de la ville un grand nombre de places, véritables voiries avec les boues et les détritus amoncelés; quand les amas étaient trop considérables, des chariots passaient pour les enlever. L'approvisionnement de l'eau était des plus défectueux; sous le règne de Jacques Ier, une partie arrivait de Tyburn, une autre était puisée dans la Tamise, au pont de Londres, au moyen de roues hydrauliques, et cette eau était polluée. La troisième partie d'approvisionnement était encore plus dangereuse; dans tous les faubourgs et dans un grand nombre de maisons de la cité même, il y avait des puits au milieu des habi-

tations. Vous voyez quelle devait être l'impureté d'une eau semblable et ce qui pouvait résulter de son emploi pour l'alimentation. Qui aurait, à cette époque, osé dire et même penser qu'un jour viendrait où le président du comité d'hygiène de France, notre cher doyen, M. Brouardel, répondant le premier au discours de bienvenue du prince de Galles, rendrait hommage au bon état hygiénique de la Cité, tout en recherchant les progrès à accomplir? Mais que de localités de notre pays rappellent encore les faubourgs de Londres au temps de Sydenham! il importe de donner partout une eau potable parfaitement pure. Que je serais heureux de voir la fièvre typhoïde, grâce aux progrès de l'hygiène, devenir une maladie historique!

La *Méthode de traiter des fièvres* ne tarda pas à se répandre; peu après son apparition à Londres, elle fut imprimée à Amsterdam.

Vous ne pourriez apprécier Thomas Sydenham sans connaître deux hommes qui ont eu sur lui une grande influence : Locke et Mapletoft. Parlons d'abord du premier. Jean Locke, le célèbre philosophe, né en 1632, un peu plus jeune que Sydenham, était médecin. Étudiant à Oxford, il avait la réputation « du plus habile et plus ingénieux jeune homme qui fût dans le Collège », surtout pour l'étude de la médecine et de la physique générale. Locke devint non seulement le médecin de la famille de lord Ashley, mais encore le commensal et l'ami. En 1668, nous avons la preuve que Locke était déjà fort lié avec Sydenham, qu'il en suivait la pratique médicale, l'accompagnant chez ses plus intéressants malades, tandis que Thomas lui prêtait son aide auprès de la famille Ashley. Locke, d'une santé très délicate, n'avait point d'autre clientèle; il n'aurait pu supporter la fatigue de nombreuses visites médicales. De plus, Locke avait le privilège de lire et d'annoter les manuscrits de Sydenham, tandis que celui-ci corrigeait, au besoin, les rédactions de Locke; il en résultait pour eux une sorte de collaboration.

Mapletoft, à peu près du même âge que Locke, en avait été le condisciple. Après avoir terminé ses études, Mapletoft avait voyagé en France et en Italie pendant trois années pour se perfectionner dans ses études. De retour à Londres, il fut d'abord docteur à Cambridge, en 1667, et il vint à Londres pour exercer. C'est là qu'il connut Sydenham, dont il suivait la pratique professionnelle. Nous retrouverons Mapletoft voyageant avec des person-

nages et obtenant de grands titres médicaux. Il fut utile à Sydenham pour la publication de ses œuvres; enfin, il quitta la médecine pour entrer dans les ordres religieux (1683).

La seconde édition de la *Méthode* fut publiée au commencement de 1668, avec un titre rédigé probablement par Locke, ainsi que des distiques latins composés à la louange de son ami. Thomas Sydenham dédie cette nouvelle édition à Robert Boyle comme l'avait été la première; il dit expressément : « Mon ami M. Locke vous a tourmenté par le récit de ma pratique, comme il s'est tourmenté lui-même en m'accompagnant en particulier chez un grand nombre de varioleux. » Dans la section nouvelle de cette édition, Sydenham fait le récit de la peste qui sévit à Londres en 1665 et l'année suivante. J'aurai soin de revenir, en vous parlant des Œuvres de Sydenham, sur cette peste de Londres, si terrible, si meurtrière, pendant laquelle le grand praticien eut une défaillance dont il s'est accusé lui-même.

Nous devons aux recherches de Bourne, qui a écrit la vie de Locke avec des documents nouveaux, de curieux détails relatifs aussi à Sydenham. C'est ainsi que Thomas, étudiant la variole avec un soin extrême, avait eu le dessein, en 1670, de donner un Traité spécial sur cette maladie, avec une préface de Locke. La dédicace était pour lord Ashley; mais l'ouvrage resta inédit. Les notes retenues par Locke ont disparu depuis dans les précieux *Anecdota Sydenhamiana* (p. 58) que nous devons au Dr Greenhill; le reste fut rattaché par Sydenham à ses *Observationes medicæ* publiées en 1676. Dans cet intervalle, Locke, dont le protecteur lord Ashley, était devenu grand-chancelier avec le titre de comte de Shaftesbury, fut obligé de quitter Londres « où le charbon de pierre que l'on y brûle l'incommodait ». Il se retirait à la campagne pour respirer « un air non gâté par les vapeurs de charbon dont la ville est pleine ». En 1675, Locke, « qui avait un penchant à tomber dans l'étisie », voyagea en France; il se rendit à Montpellier, où il résida environ deux ans et où il connut Barbeyrac.

Thomas Sydenham, après le départ de Locke, son fidèle ami, fit paraître un ouvrage nouveau, ses *Observationes medicæ*, qu'il considérait avec modestie comme une troisième édition de sa *Méthode*. Il avait longtemps hésité pour les publier; il eût voulu « l'appui d'une plus longue expérience ». L'envie s'était attachée à lui, on tournait sa pratique en dérision, des jaloux l'injuriaient,

ses amis obtinrent qu'il cherchât par de nouveaux écrits « à obtenir l'appui et l'estime des hommes sincères ». La dédicace est pour son « très excellent ami M. Jean Mapletoft, docteur en médecine, professeur au collège Gresham de Londres, et membre de la Société royale de la même ville ». Nous avons vu déjà Mapletoft, docteur de Cambridge, exerçant à Londres en 1667, mais il s'était fait ensuite recevoir docteur en médecine à Oxford, puis il avait accompagné, en 1670, lord Essex, ambassadeur en Danemark. Un an après, Mapletoft avait suivi en France la douairière de Northumberland. Lorsque Sydenham lui dédia son ouvrage, Jean Mapletoft venait d'être nommé professeur au Collège Gresham et membre de la Société royale. L'hommage de Sydenham était dû à l'ami, ainsi qu'au témoin des faits remarquables cités dans les *Observationes*; un motif spécial de remerciement pour l'habile latiniste Mapletoft devait s'y joindre. Je discuterai ce point délicat.

Locke n'avait pas été oublié dans l'épître dédicatoire : « Vous savez combien M. Jean Locke, notre excellent ami à tous les deux, approuvait ma méthode, dit Sydenham; il l'avait profondément examinée dans tous ses détails. »

Sydenham a-t-il pu avoir un initiateur pour ses *Observationes?* Oui, notre Guillaume Baillou avait, un siècle auparavant, écrit l'histoire des épidémies qui régnèrent à Paris de 1570 à 1579, et la première édition des Œuvres complètes de Baillou a paru en 1635. Mais, si Thomas Sydenham a connu le livre des *Épidémies* et des *Éphémérides*, on ne saurait lui contester une grande originalité de vues et d'appréciations. Quant à ses compatriotes Wilis et Morton, qui ont signalé : le premier, des fièvres catarrhales et intermittentes (1657-1658); le second, une fièvre synoque ou rémittente dont il fut lui-même atteint et qui dura de 1658 à 1664, leurs Œuvres n'ont paru que tardivement, pour Wilis en 1682, et pour Morton en 1696.

Malgré une grande indifférence pour les honneurs, Sydenham voulut rehausser son Œuvre aux yeux de ses rivaux en se faisant recevoir docteur en médecine, grade qu'il n'avait point encore. Il se rendit à Cambridge, où étudiait son fils aîné Guillaume. Eut-il à subir les épreuves ordinaires des candidats au doctorat? ou bien son mérite, ses succès comme auteur et comme praticien, suffirent-ils pour obtenir facilement le *jus incipiendi in facultate*

medicinæ? Thomas Sydenham fut admis au doctorat, à Cambridge, le 17 mai 1676.

Peu après sa réception, Sydenham devint malade ; il a fait le récit de ses souffrances ; je le reproduis en employant souvent ses propres expressions. Dans l'hiver de 1676, Sydenham s'était longtemps promené par suite d'un grand dégel ; il rendit de l'urine sanglante. Le même accident se reproduisit toutes les fois qu'il voulait faire à pied une course un peu longue, ou aller en voiture sur le pavé, si lente que pût être l'allure des chevaux. Le sang paraissait presque pur, mais, peu de temps après la mixtion, il se rassemblait en grumeaux au fond du vase, tandis que les couches supérieures d'urine devenaient limpides. La région des reins était le siège, « non d'une douleur continuelle, mais d'une sorte de sentiment pénible, d'une forme gravative. »

Au commencement de 1677, Thomas fut repris d'une hématurie, reparaissant au moindre mouvement. Ensuite la goutte survint et le tourmenta de ses plus cruelles douleurs ; « elle était moins articulaire que viscérale », il s'y joignait de la prostration des forces, de l'œdème des membres inférieurs.

Au bout de trois mois passés sans sortir, Sydenham put aller à la campagne ; à l'automne, il rentra dans sa famille, mais il ne put reprendre la visite des malades pour le reste de cette année. D'après les symptômes et les signes de sa maladie rénale si bien indiqués et non moins bien appréciés par Sydenham, il devait exister un calcul retenu dans le bassinet. A cette époque, c'eût été folie de vouloir en délivrer Thomas. Je ne puis m'empêcher de vous dire qu'aujourd'hui, avec l'aide de l'antisepsie, la néphrectomie eût peut-être débarrassé le grand praticien.

Deux ans plus tard, on trouve Sydenham en relation épistolaire avec plusieurs médecins ; car, si les écrits de l'auteur lui avaient créé des adversaires et des ennemis, ils avaient frappé l'attention des hommes sans préjugés. Robert Brady, professeur à Cambridge, le félicitait sur ses *Observationes*, lui demandait s'il avait continué l'histoire des Constitutions médicales de Londres, et aussi ce que l'expérience lui avait appris sur les indications du quinquina. Henri Paman, agrégé du Collège Saint-Jean, de Cambridge, voulait avoir une méthode de traitement pour le mal vénérien. Sydenham répondit magistralement à l'un et à l'autre, traçant la relation des maladies épidémiques de 1676 à 1680, moins l'année 1677, pendant laquelle il eut sa grave hématurie ;

donnant l'histoire médicale du quinquina, et enfin faisant une description superbe *de lue venerea*. Ces deux réponses furent publiées à Londres dans le courant de l'année 1680.

Guillaume Cole, inconnu de Sydenham, le priait de lui communiquer ses idées sur la variole confluente et sur les affections hystériques. Sydenham, dans une longue lettre, lui déclarait qu'il est « plus clair que le jour qu'il ne faut pas obliger un malade atteint de variole confluente à garder le lit jour et nuit avant que l'éruption soit complète » ; il observe que très peu de femmes sont tout à fait exemptes d'hystérie et qu'un assez grand nombre d'hommes en sont atteints, « particulièrement ceux qu'on a l'habitude de traiter d'hypocondriaques » ; il entrevoyait nettement l'hystérie mâle. Sydenham fait voir que l'hystérie « imite presque toutes les maladies qui arrivent au genre humain » ; il étudie le clou hystérique, la toux, les vomissements, l'œdème, l'odontalgie, la rachialgie. Ce tableau est si fidèle qu'il ne reste vraiment à y ajouter que les récents et précis diagnostics, surtout pour l'hystérie mâle, si bien établis par mon collègue et ami M. Charcot. La réponse de Sydenham à Cole fut imprimée en 1682.

Thomas Short, membre du Collège des médecins de Londres, distingué par son esprit pratique et son urbanité, avait souvent défendu Sydenham ; celui-ci était dans l'intention d'écrire une histoire des maladies chroniques et de la lui dédier. Les douleurs de la goutte l'en empêchèrent, et, chaque fois qu'il voulut s'appliquer à ce travail, les accès survinrent. Sydenham ne put offrir à Short qu'un petit traité (*tractaculum*) sur la goutte et d'hydropisie ; mais, sa main étant incapable de tenir une plume, il le dicta entièrement à un docteur de ses amis. Thomas Sydenham avait alors cinquante-neuf ans, et je vous rappelle qu'il souffrait de la goutte depuis sa vingt-cinquième année. Quel observateur pouvait être plus habile que lui et mieux préparé pour exprimer les souffrances du goutteux ! Le *Tractatus de Podagra*, paru en 1683, est encore et sera toujours loué par les cliniciens.

Locke, après son voyage en France, était rentré en Angleterre en 1679. Les notes médicales de son journal deviennent abondantes à ce moment et les relations avec Sydenham très fréquentes. Ces relations personnelles durent cesser lorsque Locke suivit le comte de Shaftesbury en Hollande (1683), et peut-être n'eut-il pas avant son retour la possibilité de revoir Sydenham. Il reste des portions d'un volume manuscrit revisé par Locke, en Hollande,

et qu'il intitulait : Extraits des cahiers de médecine de Sydenham et quelques bonnes lettres sur différents sujets (*Extracts of Sydenham's Physick Books and some good Letters on various Subjects*) ; toutes les lettres sont perdues, mais les notes existent au nombre de 22, et parfois très intéressantes. La plupart se retrouvent éparses dans les Œuvres de Sydenham. Locke, vous le savez, consultait les papiers de Thomas et suivait très exactement ses travaux et sa pratique. C'est au milieu du siècle dernier que M. Rawlinson légua une collection de manuscrits à la Bibliothèque bodléienne d'Oxford ; ils y étaient oubliés lorsque le Dr Greenhill les découvrit, les publia en 1845, comme je vous l'ai déjà dit, sous le titre d'*Anecdota Sydenhamiana*. Enfin, Bourne, en 1876, reconnaissant l'écriture de Locke, lui attribue, avec raison, la paternité de ce volume manuscrit.

Sydenham, en 1685, voulut rééditer ce qu'il avait publié jusqu'alors. Les *Observationes medicæ* furent améliorées et le titre augmenté : *Editio quarta ab authore adhuc vivo emendatior et auctior reddita*. Les autres Œuvres, malgré des additions, étaient qualifiées *Editio secunda*.

Charles Goodall, membre du Collège des médecins de Londres, avait, comme Short, pris souvent la défense de Sydenham et, de plus, apprécié très favorablement ses ouvrages. Thomas lui écrivit pour lui dédier des Observations sur une fièvre d'un nouveau genre, suivies de deux petits traités de quelques pages. Retenez les titres, surtout le dernier : *De febre putrida variolis confluentibus superveniente. — De Mictu sanguineo a calculo renibus impacto*. L'ouvrage parut à Londres, en 1686, sous le titre de *Schedula monitoria de novæ febris ingressu*.

Le calcul rénal dont Sydenham s'était occupé en dernier lieu et qu'il avait depuis longtemps le fit cruellement souffrir à la fin de sa vie. L'hématurie reparut au printemps de 1686. « Pendant tout l'hiver précédent, dit-il, j'avais souffert de la goutte; l'inaptitude de mes membres au mouvement m'avait condamné au repos plus longtemps que d'habitude. L'hématurie se montra de nouveau. » L'affaiblissement progressa, il devint extrême, et les douleurs n'étaient calmées que par le laudanum liquide. Les derniers moments de Thomas Sydenham nous ont été racontés par un de ses amis : « La goutte... se jeta sur les viscères... il fut pris de vomissements et de diarrhée considérable... Pour comble de maux, le calcul rénal ayant ulcéré les vaisseaux voisins, il survint

une hématurie dont sa vieillesse épuisée ne put supporter l'excessive abondance ; dès lors, s'abandonnant à sa destinée, l'âme remplie de paix et de sérénité au milieu de tant de douleurs, il expira. » Sydenham mourut dans sa maison de Pall-Mall-Westminster, le 31 décembre 1689 ; il avait défendu pour ses obsèques toute pompe funèbre. Son corps fut déposé dans un des bas-côtés, près de la porte méridionale, dans l'église Saint-Jacques de Westminster.

S'il m'a été possible de vous présenter la vie de Sydenham plus complètement et plus sûrement que je l'ai fait jusqu'ici dans mon cours, c'est grâce à la thèse de M. Frédéric Picard, couronnée par la Faculté et passée sous ma présidence en 1889, année du deuxième centenaire de la mort de Sydenham. La biographie du grand praticien avait été l'objet des publications estimées de Ward, Baumes, Kühn, de Greenhill, Latham, F. Jahn, Finckenstein, etc., mais aucune d'elles n'a la valeur du travail de F. Picard. Sur ma recommandation, le candidat a séjourné plusieurs mois en Angleterre, compulsant et comparant les divers textes et nous rapportant un portrait de Sydenham. J'offre cette thèse comme un modèle à suivre par ceux de vous qui voudraient faire d'autres études biographiques de nos grands médecins.

Arrivons à une brève analyse des Œuvres de Sydenham, après avoir jeté un coup d'œil sur l'époque où il vécut. Trois grandes sectes médicales se disputaient la prééminence : les galénistes, les chimiâtres, les iatromécaniciens qui arrivaient. Les galénistes et les gréco-arabistes, admettant le dogme des quatre qualités humorales et les divers tempéraments qui en dérivent, leur opposaient une quantité de formules et une polypharmacie des plus compliquées. Les chimiâtres, issus des alchimistes, réagissaient ; comptant peu sur la diététique, ils donnaient avec hardiesse et non sans raison les nouveaux médicaments tirés du fourneau, ainsi que les substances les plus actives du règne minéral. Les iatromécaniciens ou iatromathématiciens s'efforçaient partout, dans le corps humain, d'atténuer et de désobstruer.

Sydenham, avec un rare bon sens, voulut étudier par ses propres yeux et avec une application soutenue. Il repousse les hypothèses, aussi bien la tradition routinière que l'enthousiasme pour les nouveautés : « la nature est son guide ».

Dès son premier ouvrage, *Methodus curandi febres*, après un court préambule où il montre l'importance des devoirs médicaux,

Sydenham célèbre l'observation qui n'est point l'empirisme, et il dit : « Je raconte tout avec franchise et sans art. » Il suit invariablement cette règle de conduite, en recherchant les indications (ou, suivant ses expressions : telle ou telle intention) de la saignée, des vomitifs, des calmants, des purgatifs, des cordiaux.

Dans une première section figuraient les fièvres continues, puis une deuxième section était destinée à l'étude des syndrômes compliquant ces mêmes fièvres continues, ainsi : *Phrenitis*, *Pleuritis*, *Febris symptomatica vernalis*, *Tussis*, *Narium hæmorrhagia*, *Singultus*, *Diarrhæ*, *Ileus*. La troisième section traitait des fièvres intermittentes et la quatrième, de la variole.

Sydenham a bien distingué le premier les deux formes de variole discrète et confluente. Son traitement était catégorique : ne pas suivre la pratique usitée du régime chaud, à quelque moment que ce soit de la maladie. Il citait des cas où les malades avaient échappé à la mort en s'exposant au froid ou en buvant de l'eau fraîche. Il rapporte le fait suivant : un jeune homme pris de variole délire fortement ; la garde confie pendant quelques instants le malade à des voisins et ceux-ci ne tardent pas à le croire mort. Le temps était chaud, le jeune homme gras. Afin de prévenir la mauvaise odeur du cadavre, on le retira du lit, on l'exposa nu sur une table, recouvert d'un linceul. La garde, au retour, reçoit la nouvelle et, remplie de tristesse, soulève le linceul ; il lui semble apercevoir sur le visage de légers signes de vie. Elle replace dans le lit ce prétendu cadavre, et peu de jours après le malade était revenu à la santé.

Je veux vous faire remarquer, au sujet de la variole, jadis si généralisée que presque tout le monde en portait les traces, et si meurtrière qu'elle défigurait ou privait de la vue ceux qu'elle ne tuait pas, que c'est à un Anglais, Édouard Jenner, venu un siècle après Sydenham, que nous devons la vaccine. On a peine à concevoir qu'il reste quelques opposants à l'admirable pratique des vaccinations et des revaccinations bien faites qui, sans la routine et d'injustes préventions, rendraient l'horrible variole de plus en plus rare et finiraient par nous en délivrer.

En 1668, dans la seconde édition de la *Méthode*, Sydenham ajoute une section nouvelle pour la peste. Il en fait l'histoire : « Dès l'an 664, une maladie pestilentielle sévit à Londres. » En 1198, ce fut à la fois la famine et la peste ; « il restait à peine assez d'individus en santé pour porter secours aux malades ou

pour enterrer les morts. Les monastères seuls échappèrent à ces deux fléaux ». Notez la valeur efficace de l'isolement.

La peste de 1315 fut si meurtrière que, « au rapport des historiens, les vivants suffisaient à peine pour enterrer ceux qui succombaient ». En 1348, la peste noire apparut à Londres à la suite du siège de Calais ; ses ravages furent terribles : il ne survécut qu'un individu sur six. « Les cimetières ne pouvant contenir les morts, on creusa de vastes fosses dans lesquelles on jeta jusqu'à cinquante mille cadavres. »

A partir de cette époque, l'Angleterre et Londres ont vu se succéder les épidémies appelées par les auteurs pestes à bubons de 1353-1363, de 1383-1386, de 1457-1490. Londres a été particulièrement atteinte en 1453-1548, puis en 1563-1564 et 1593, 1598, 1603-1611, 1625, 1629, 1636-1648 ; enfin l'épidémie de 1665 fut si meurtrière qu'elle porte dans l'histoire le nom de Peste de Londres.

Cette dernière peste paraissait venir de Hollande par des marchandises importées de la Turquie, peut-être à la suite de prisonniers allemands. L'automne de 1664 avait été fort humide ; il y eut des épizooties et dans un quartier pauvre la peste se déclara : deux cas furent constatés en novembre et décembre. L'hiver fut très froid ; la peste reparut en février, puis en avril ; en mai et juin, Sydenham soigna plusieurs personnes ; bientôt la mortalité devint fort grande. Le roi et la cour avaient quitté Londres ; 200,000 personnes suivirent leur exemple, en même temps « 40,000 domestiques ou artisans furent renvoyés et se trouvèrent tout à coup sans asile, exposés aux atteintes du fléau et de la faim ».

La mortalité croissant toujours et au moment le plus terrible, Sydenham quitta la ville. « Voyant, dit-il, brûler le mur de mon voisin, en face d'un danger qui me menaçait de si près, je finis par prêter l'oreille au conseil de mes amis et, me joignant à la multitude des fuyards, je me retirai avec ma famille à quelques milles de Londres. Néanmoins, j'y rentrai plus tôt que mes voisins, au moment où le fléau était d'une telle violence qu'on fut obligé de recourir à moi. » Vous connaissez l'exemple de Galien s'éloignant de Rome décimée par la peste en l'an 168 de notre ère ; Galien avait toujours des songes à son service : c'était un songe qui lui enjoignait de partir. D'autre part, vous savez que Guy de Chauliac restait pendant la peste d'Avignon ; Sydenham

n'a pas eu ce courage. On peut dire de lui qu'il n'a pas tardé à rentrer dans la cité décimée par l'épidémie et que sans son aveu nous n'aurions pas connu sa faiblesse. De nos jours, pareille chose n'est pas à craindre ; le sentiment du devoir domine : aucun de vous et de nous ne quitterait son poste d'honneur au moment du danger.

Le nombre des morts fut considérable ; la plupart évaluent à cent mille le nombre des victimes de cette grande calamité, Londres ayant à cette époque environ 700,000 habitants. Les affaires furent suspendues ; l'herbe croissait dans les rues ; le bruit des roues du fourgon aux cadavres et le cri « Apportez vos morts » s'entendaient seuls pendant la nuit. Le peuple se jeta « entre les mains des charlatans ; l'audace de ceux-ci fut sans pareille. » Aux approches de l'hiver, le fléau avait presque disparu ; quelques cas se montrèrent çà et là pendant l'hiver ; puis il resta la fièvre pestilentielle que Sydenham a décrite et qui dura un an.

Il faut vous signaler la cause qui a contribué le plus à faire cesser les épidémies de peste londonienne, cause terrible, dont Sydenham, occupé de chercher l'origine des maladies épidémiques dans les qualités occultes de l'air, ne dit rien. Je veux parler du grand incendie de Londres qui eut lieu en 1666 ; ceux de vous qui ont visité la Cité ont vu la colonne monumentale érigée en souvenir du sinistre. Le feu se déclara le 2 septembre, pendant la nuit, dans la boutique d'un boulanger ; la maison était pleine de fagots, le feu la consuma rapidement. Rappelez-vous que la plupart des maisons de la ville étaient en bois, avec les rues très étroites, et jugez quelle violence eut bientôt l'incendie : « La flamme se communiqua si promptement que les habitants, plongés dans l'effroi et la consternation, n'essayèrent pas de l'arrêter et ne s'occupèrent qu'à sauver leurs biens. » Le feu dura cinq jours sur « 396 âcres de terrain bâti » ; quinze quartiers furent consumés, ruinés ; huit autres à demi brûlés, comprenant 400 rues, 13,200 habitations, 89 églises, y compris la cathédrale de Saint-Paul, la Bourse, la Douane, une partie de Guidhall et une foule d'autres édifices de toute sorte. En dehors des objets d'une perte irréparable, on évalue à 3 ou 4 millions de livres sterling la somme des dégâts. Cette effroyable catastrophe produisit un résultat des plus remarquables, et ici le bien résulte du mal. L'architecte Christophe Wern fut chargé par le roi Charles de fournir les plans de reconstruction de la Cité. Les maisons de

bois furent abandonnées ; le lord-maire ordonna que tout propriétaire ferait paver la rue devant sa maison et la tiendrait propre. Défense fut faite de jeter des ordures ; on devait les garder et des hommes venaient les chercher. Au bout de quelques années, la partie brûlée de Londres était réédifiée. Les vieux puits étant comblés par les décombres, un plan d'approvisionnement pour lequel sir Hugh Myddelton s'était ruiné, ayant pour but d'amener de bonne eau de source par un canal de quarante milles de long, fut repris et exécuté ; l'eau de la « nouvelle rivière » devint d'un usage universel ; ce fut un grand bienfait hygiénique pour les habitants.

Arrivons aux *Observationes medicæ circa morborum auctorum historiam*, un des plus importants ouvrages de Sydenham. Il avait remanié et fondu en quelque sorte le *Methodus* dans ce nouvel ouvrage. La préface en est instructive; jugez-en par quelques fragments : « Le progrès de notre art exige... d'abord une histoire de toutes les maladies... une description achevée, faite d'après nature. » Il serait bon de réduire toutes les maladies « en espèces bien définies, avec le même soin, la même minutie qu'ont apporté nos botanistes à la description des plantes ». Il faudrait laisser résolument de côté « toute hypothèse philosophique ». Dans les descriptions il convient « de séparer les phénomènes propres à la maladie... d'avec ceux qui sont accidentels et adventifs... qui tiennent au tempérament et à l'âge du malade, au mode de traitement ». On doit enfin observer quelles sont les saisons « plus favorables à l'éclosion de tels genres de maladies... Quelques-unes sont de toutes les époques; d'autres, en assez grand nombre, surviennent à tels moments de l'année », comme certains animaux et certaines plantes. Tout cela est fort bien; on doit même savoir gré à Sydenham plus encore de ce qu'il voulait faire que de ce qu'il a fait, car il n'a pu remplir son programme.

Je ne puis en ce moment entrer dans les détails. Je me borne à vous indiquer pour les *Observationes* cinq constitutions médicales : 1661-1664, fièvres continues malignes, fièvres intermittentes; 1665-1666, la peste vraie à bubons et fièvre pestilentielle; 1667-1669, la variole dominante; 1669-1673, constitution dysentérique, choléra nostras, rougeole et variole; 1673-1675, fièvres comateuses, variole de mauvaise allure, affections thoraciques, surtout la grippe.

Qu'était pour Sydenham la maladie aiguë? « Un effort secourable accompli par la nature pour chasser au dehors par tous les moyens possibles la matière morbifique. » Et cette matière morbifique? « ...Certaines maladies proviennent de particules disséminées dans l'atmosphère... une fois introduites dans le corps et possédant des qualités contraires à celles de nos humeurs, (ces particules) se mêlent au sang, d'où le contage morbifique se répand dans tout l'organisme. D'autres maladies prennent leur source dans des fermentations ou des putréfactions de nos humeurs suivant divers procédés : soit quantité excessive, soit qualité mauvaise de ces humeurs; le corps devient incapable de les assimiler, puis de les excréter, et elles y séjournent au delà du temps convenable. » D'après Sydenham, « dans les maladies aiguës, la fièvre vient au secours de la nature pour séparer de la masse du sang celles de ses particules qui ont été corrompues; elles sont expulsées par les sueurs, la diarrhée, les éruptions ou toute autre évacuation de ce genre... Dans les maladies chroniques, la matière morbifique n'est pas de nature à exciter le processus fébrile, instrument de purification complète; aussi se fixe-t-elle sur telle partie du corps incapable de s'en débarrasser... ou bien la coction... n'est achevée qu'au bout d'un temps fort long. »

Les maladies épidémiques résulteraient, pour Sydenham, « d'une altération cachée et inexplicable de l'air... et non point d'une crase du sang ou des autres humeurs propres à tel individu ». Il y a, dit-il, des « *constitutions d'années* qui ne proviennent ni de la chaleur, ni du froid, ni de la sécheresse, ni de l'humidité, mais d'une altération cachée, inexplicable qui se produit dans les profondeurs du sol : des effluves en naissent qui souillent l'air, pénètrent dans le corps et le disposent à telle maladie particulière. Celle-ci prédomine aussi longtemps que dure la *constitution de l'air* correspondante, puis elle fait place à une autre au bout d'un certain nombre d'années. Chacune de ces constitutions générales ainsi comprises est caractérisée par une espèce de fièvre de la dernière gravité qui n'apparaît nulle part en dehors d'elle. Je donne à ces sortes de fièvres le nom de *stationnaires*. » Il y aurait beaucoup à dire sur cette manière de comprendre les conditions de l'épidémicité. Ne retenez que le fait d'un grand nombre d'individus frappés à la fois; c'est le sens du mot épidémie tel que l'avait pris Hippocrate. Les expres-

sions : *constitutions médicales stationnaires* ou *fixes* ont été adoptées par les modernes, et Sydenham appelle maladies *intercurrentes* ou *sporadiques* celles qui, provenant, soit d'une anomalie particulière et individuelle, soit de la saison, n'attaquent pas beaucoup de gens à la fois. Elles se montrent, dit-il, en même temps que règnent les épidémies.

Il faut vous dire un mot du Laudanum liquide célébré par Sydenham : « De tous les remèdes que le Tout-Puissant a donnés au genre humain pour soulager les misères, il n'en est point qui ait au même titre que l'opium la propriété de combattre un aussi grand nombre de maladies et même de les guérir... Sans lui la médecine serait manchote, etc. » Il ajoute en parlant du Laudanum : « C'est le meilleur des cordiaux, pour ne pas dire le seul que nous connaissions à présent. » La formule du Laudanum employé par Sydenham répond très à peu près à celle-ci :

Vin d'Espagne	400	grammes.
Opium.	62	—
Safran.	31	—
Poudre de cannelle . . . } *aa* . . .	4	—
— de clous de girofle }		

Les *Epistolæ responsoriæ* à Brady et à Paman montrent les idées de Sydenham sur l'efficacité du quinquina pour les fièvres intermittentes, et du mercure poussé jusqu'à la salivation contre la vérole. Nous avons vu que l'insalubrité de Londres favorisait extrêmement le développement des fièvres d'accès aussi bien que celui des fièvres typhoïdes. Thomas disait : « Les fièvres intermittentes du printemps sont, en général, de si courte durée et si légères, qu'elles guérissent lorsqu'elles sont traitées par un médecin ignorant... pourvu qu'il ne prescrive pas un traitement trop actif par les saignées et les purgatifs... Les fièvres d'automne, surtout les quartes, laissent des reliquats très fâcheux, par exemple l'hydropisie, des engorgements abdominaux. Les fièvres d'automne ne peuvent pas être guéries d'emblée. » Au début de sa pratique, Sydenham usait du traitement sudorifique et peu du quinquina; il le dit dans sa *Méthode*. Plus tard, l'*Épître à Brady* nous prouve qu'il est partisan du quina pour toutes les fièvres intermittentes et qu'il le met au-dessus de toute autre médication. Sydenham n'est point ainsi en contradiction avec lui-même, et,

dans maints endroits de ses ouvrages, on le voit renoncer à une pratique antérieure dès qu'elle lui semble moins efficace qu'une autre. Quoiqu'il se défende des idées préconçues, il en a émis plusieurs, mais il y tenait si peu qu'il revient au traitement que l'observation lui démontre le meilleur.

Il faut ajouter que jamais Sydenham n'a décrié l'écorce du Pérou, importée en Espagne en 1632, introduite en Angleterre vers 1655. Le quinquina tomba en désuétude parce que, employé surtout contre les fièvres quartes peu avant l'accès, il ne tuait pas, comme on l'a dit, mais il n'empêchait pas le malade de mourir. Sydenham dans la *Méthode*, en 1666, adjurait l'homme — s'il y en avait un — qui eût le secret de guérir radicalement les fièvres intermittentes de le publier pour le bien de l'humanité. Thomas visait de la sorte un ancien apprenti chez un pharmacien de Cambridge, qui se servait d'une préparation secrète de quinquina dans les pays marécageux de l'Essex. Ce fut en 1671 que ce dernier, nommé de son vrai nom Talbor, vint à Londres, et en 1679 qu'il passait en France, où son remède secret, dit de l'Anglais, fit merveille. Il vendit son remède à Louis XIV pour 2,000 francs de pension et 2,000 pistoles payées en une fois. A la mort de Talbor, le gouvernement français fit connaître la composition secrète; la poudre de quinquina en formait la base, et Talbor ajoutait, suivant les cas, des sucs de diverses plantes avec des procédés pharmaceutiques compliqués. Nous savons aujourd'hui que le quinquina, et surtout le sulfate de quinine, détruisent les hématozoaires du sang des paludiques. Les corps de Laveran, ceux que Nepveu s'efforce d'y ajouter et dont il parlait récemment au Congrès de Marseille paraissent être les véritables agents des fièvres intermittentes. Il y a loin des effluves supposés, que Sydenham faisait sortir du sein de la terre, aux faits positifs dont la science s'enrichit tous les jours sous l'influence des travaux qui ont rendu immortel le nom de L. Pasteur.

Il me reste à vous parler de l'ouvrage adressé à Charles Goodal sous le titre de *Schedula monitoria de novæ febris ingressu*. Sydenham y repousse une fois de plus la méthode sudorifique dans le traitement des maladies fébriles : « Il n'y a personne, je crois, si peu versé qu'il soit dans la pratique médicale, qui ignore tout le mal que font à un grand nombre de malades, par l'abus des sudorifiques, les vieilles femmes et les gens maladroits qui se donnent pour médecins. » Thomas heurtait et condamnait la

pratique de la plupart de ses contemporains. Un médecin écossais de bonne foi, André Browne, raconte combien il fut surpris en lisant dans la *Schedula* le traitement si paradoxal que proposait Sydenham ; il voulut faire le voyage de Londres pour poser à l'auteur et ses doutes et ses objections. Mais il ne fut pas longtemps sans éprouver le charme de cet homme dont on disait tant de mal et il resta « quelques mois » avec lui. « Je m'en retournai, ajoute-t-il, aussi joyeux que si j'emportais un trésor. »

On est frappé de la ressemblance qui existe entre les *Épidémies* hippocratiques et les *Observationes*, ainsi que les *Epistolæ* de Sydenham ; on n'y trouve pas un ordre plus sévère ni un diagnostic autrement rigoureux. Sydenham, pas plus qu'Hippocrate, ne comprend et ne décrit tout ce qu'il a sous les yeux ; mais, suivant une juste réflexion, il ne donne que ce qu'il voit, et c'est en raison de ce qu'il observe qu'il établit les indications thérapeutiques, après les tâtonnements auxquels il est impossible d'échapper au début d'une constitution médicale. C'est là qu'est la grande et incontestable supériorité de Sydenham sur ses devanciers et contemporains : il est réformateur de la pathologie de son temps. Profond observateur, Thomas employait une méthode qu'on peut trouver un peu étroite, mais, en définitive, bien plus sûre que toute autre appuyée sur les raisonnements et sur les systèmes. Élève plus ou moins direct d'Hippocrate, Thomas Sydenham est devenu l'inspirateur de l'École clinique de Vienne et des grands praticiens qui lui ont succédé. Il n'a certes pas trouvé le diagnostic local, il en était même fort éloigné, mais il y a conduit, en quelque sorte, en ramenant à l'observation constante et attentive des malades.

Vous connaissez présentement la vie et les œuvres de Sydenham ; je tiens à vous faire apprécier ses idées, son caractère, ses rapports avec le Collège des médecins de Londres et avec plusieurs de ses contemporains.

Qu'est-ce que le naturisme de Sydenham, qui apparaît dès les premières lignes de ses œuvres et qui semble y dominer ? La maladie n'est qu'un effort de la nature qui, pour la conservation du malade, s'efforce de rejeter ou évacuer la matière morbifique. Il semble, dès lors, que les varioles les plus confluentes, les pestes à bubons volumineux, les gouttes les plus tophacées, les dysenteries les plus abondantes devraient être les plus favorables ; la suette inondant les malades serait la plus conforme aux vœux de

la nature ? Vous ne trouverez pas Sydenham fidèle à sa définition, parce qu'il n'est pas systématique, parce qu'il a si bien vu, que la nature elle-même lui a montré qu'on ne devait pas toujours favoriser ses tendances ni se confier en aveugle à la sagesse de sa conduite. Il faut parfois la secourir, d'autres fois la réprimer, la mettre à la raison (*in ordinem redigere*), quand elle faiblit ou s'égare. Thomas est avant tout médecin, cherchant le meilleur traitement.

A plusieurs reprises, Sydenham revient sur l'utilité de noter les traits différentiels des maladies et de les réduire en espèces définies et certaines, comme, par exemple, le genre *Carduus* en botanique et les nombreuses espèces de ce genre. Il veut qu'on remarque avec soin quelles saisons favorisent plutôt telle espèce de maladie que telle autre, parce que les saisons ainsi que les climats ont leurs maladies comme elles ont leurs plantes spéciales, sans préjudice des maladies qui sévissent en tout temps et en tout pays. Insistant trop sur cette comparaison, qui avait séduit Trousseau, des maladies avec les plantes, Sydenham fait une part trop large aux influences extérieures et néglige l'idiosyncrasie. Il va jusqu'à supposer que, s'il connaissait dans tous ses détails l'histoire d'une maladie, il serait toujours en état de la guérir ; mais, par une formelle contradiction, il professe l'inutilité des observations particulières qui ne peuvent servir à l'enseignement des autres et, au plus, à soulager la mémoire du médecin qui les recueille. Ce défaut d'observations particulières est une des plus regrettables lacunes des ouvrages de Thomas ; il ne permet que difficilement le diagnostic actuel. Les Hippocratiques sont plus explicites à cet égard. Et, cependant, c'est plutôt dans les descriptions détaillées de la goutte, de l'affection hystérique, de l'enclavement du calcul rénal que Sydenham a excellé.

L'exposition des constitutions médicales, année par année, est chronologique. Sydenham est peu partisan des mots : ébullition ou fermentation du sang par la fièvre ; il préfère se contenter de l'expression : mouvement, qui ne préjuge rien. Thomas pense aussi, comme ses compatriotes Glisson et Warthon, que l'irritation des fibres n'est pas étrangère à la fièvre. Pour nous, habitués aux rigueurs du diagnostic local, il faut faire un effort pour comprendre les descriptions anciennes où la recherche des états généraux domine, où les états fébriles sont presque tout, l'état local étant un épiphénomène. Cependant cette étude presque

exclusive de l'état général dans ses rapports avec la constitution régnante fournit de bonnes indications thérapeutiques ; vous entendrez vos maîtres dans les hôpitaux vous dire que les constitutions médicales doivent être prises en considération. Les maladies les mieux localisées, lorsqu'elles se présentent sous forme épidémique et à des époques déterminées, ont un caractère à part qui commande le traitement. Même en négligeant les explications surannées et les divisions trop subtiles de Sydenham, tant sur la durée des constitutions médicales que sur les distinctions, en partie factices, des fièvres dans les épidémies et les affections saisonnières, ou les prétendus caprices de la nature, on arrive à reconnaître, en présence des résultats cliniques, son talent d'observation et la sûreté de ses indications curatives.

La variole a été une des études favorites de Thomas. Il a noté pas à pas le développement des pustules et la cessation du grand appareil fébrile quand se fait l'éruption ; il distingue, en praticien consommé, la fièvre de suppuration de la fièvre putride ou de résorption. Il admet, avec raison, les *Variolæ sine variolis ;* or nous savons aujourd'hui que les fébricules provenant des virus atténués sont très réelles, et qu'on peut les observer dans toutes maladies typhiques, pestilentielles ou zymotiques.

Si on écarte des explications inutiles et aussi de rares moyens thérapeutiques mal justifiés, on est frappé du grand nombre de vérités mises en lumière par Sydenham, de ses conseils excellents dans un siècle où régnait « le délire des hypothèses pour expliquer les maladies », où l'on vantait Hippocrate sans même savoir en quoi consistait la méthode d'observation. Dans le même pays où Wilis et Duncan défendaient l'iatrochimisme, où Pitcairn et Cole introduisaient l'iatromécanisme, Sydenham écrivait : « Un médecin qui n'a pour se régler que son imagination ne peut guère que se tromper ; celui qui passe son temps à forger des systèmes sans consulter les faits perd sa peine, n'avance pas la pratique et ne saurait manquer de s'égarer lui-même tout en jetant les autres dans l'erreur. »

Aux dons intellectuels remarquables de Sydenham s'ajoutaient de belles qualités morales, la franchise, la droiture, la bienveillance, le désintéressement. Pechey, son premier traducteur, a dit : « Une veine de sincérité coule au travers de ses œuvres, » et encore : « Il était religieux, loyal, instruit, d'un jugement solide, d'une honnêteté sans alliage. » Le docteur Molyneux écri-

vait à Locke, après la mort de Sydenham : « Je lui trouvai une telle finesse d'observation des malades, une habileté si achevée dans la science pratique... et avec cela une nature si communicative que mes rapports avec lui me firent le plus grand bien. » Sydenham, dans ses Œuvres, respecte profondément la vérité ; il ne perd jamais l'occasion de s'amender lui-même et de rapporter naïvement les fautes qu'il a commises, afin d'en préserver les autres médecins. Sans son propre aveu, nous ne connaîtrions pas sa fuite de Londres au plus fort de la peste de 1665, seule tache de sa belle vie. Sa simplicité lui faisait réprouver « ces remèdes pompeux qu'on accumule sur la tête de moribonds, de la même façon qu'on enguirlande un animal qu'on va bientôt immoler ». Il désapprouve « certaines femmes de qualité dont la bienveillance et la charité seraient mieux employées à nourrir les pauvres qu'à les médicamenter ».

Sydenham avait de l'enthousiasme pour la médecine, « art le plus précieux de tous les dons d'ici-bas... autant au-dessus d'eux que la vie est au-dessus de tous les biens dont elle nous apporte la jouissance ». Son dévouement était grand : « Si mes cruelles douleurs, si l'impossibilité de me mouvoir et tous les autres maux du corps dont j'ai été affligé pour la plus grande part de ma vie, et qui m'ont entravé si souvent dans l'exercice de ma profession, au détriment de mes affaires domestiques ; si tout cela, dis-je, aboutit à procurer aux autres du repos et le soulagement de leurs douleurs, j'estimerai, au moment d'entrer dans l'autre monde, que j'ai déjà reçu une récompense des misères que j'ai souffertes dans celui-ci. » Il ajoute ailleurs : « Au dernier jour de ma vie, je pourrai me donner ce témoignage que non seulement j'ai travaillé avec une sincérité parfaite et un soin achevé à la guérison de tous les malades qui se sont confiés à mes soins, quelle que fût leur condition, n'en traitant aucun autrement que je n'aurais voulu être traité moi-même. » Un dernier trait : Sydenham ayant à traiter un pauvre homme de son voisinage qui souffrait beaucoup d'une colique bilieuse sans arriver à la guérison par les narcotiques : « J'eus pitié de ce pauvre homme, dit-il, et de la misère où son mal l'avait réduit ; je lui prêtai un de mes chevaux pour qu'il fît de longues courses. »

Thomas Sydenham s'est montré peu désireux d'honneurs qui ne sont pas venus à lui. Il a exercé pendant seize années sans se faire recevoir docteur en médecine ; il n'a point été membre du

Collège des médecins de Londres, ni attaché à la cour. Pendant que Morton, W. Harris, Brady, Paman, Cole ne parlaient de lui qu'avec éloges, beaucoup d'autres, de ceux qui font nombre, épuisaient sur lui une critique basse, jalouse, calomnieuse. André Browne, dont je vous ai parlé et qui était venu trouver Sydenham après avoir lu la *Schedula*, me paraît avoir bien jugé ces choses délicates : « Peut-on croire, écrit-il, que ce grand homme, qui, pendant toute sa vie, témoigna si bien d'une âme noble, généreuse, clairvoyante, mourrait avec la réputation d'imposteur, d'assassin de l'humanité ? Et lui déclarait souvent qu'il serait plus affligé d'avoir mérité une imputation pareille que de subir n'importe quel châtiment ! Il méprisait les flatteries du monde, les applaudissements populaires, les richesses, les honneurs, jusqu'à sa propre santé, qu'il ruinait par ses méditations profondes et continuelles, par ses rêveries ; il sacrifiait libéralement tout cela pour le bien public. Après avoir longtemps examiné les méthodes de traitement de la plupart des maladies qui étaient communément adoptées, et les avoir abandonnées comme étant impropres et inutiles à leur fin ; après en avoir découvert d'autres plus efficaces, en scrutant la nature, il vint à ne retirer de tout cela comme récompense que la calomnie et l'ignominie, la jalousie de plusieurs de ses confrères du Collège et de quelques autres : jalousie qui finit par atteindre un si haut degré d'indignation, qu'ils s'efforcèrent de le bannir de cette illustre Société comme coupable d'hérésie médicale ; d'autres, enfin, par la médisance, arrivèrent à l'empêcher d'être appelé dans la famille royale où déjà il avait eu à donner ses conseils en même temps que les premiers médecins. » Sydenham n'était pas insensible aux critiques et aux injures, mais il n'y répondait que par le silence ; il opposait à ses détracteurs cette parole d'un ancien : « Il vous est aisé de m'attaquer tandis que je garde le silence ; vous avez appris à injurier, et moi j'ai appris à me contenter du témoignage de ma conscience en méprisant les injures. » Rappelez-vous que, dans sa jeunesse, Thomas avait pris les armes comme parlementarien, que son frère Guillaume avait été un des favoris de Cromwel, et vous admettrez avec moi qu'il n'a pas dû être difficile de persuader aux rois Jacques et Charles II que Sydenham devait être éloigné de la cour comme indigne de faveurs. D'autre part, Thomas, dans divers endroits de ses Œuvres, regrette que ses travaux longs et pénibles soient livrés à des ingrats ou à des pares-

seux. Le puritain est parfois, quoique très rarement, devenu irascible. En fallait-il plus pour faire accroire que le praticien qui avait assez de talent pour lire seul dans le livre de la nature méprisait au fond, comme l'a laissé entendre Blackmore, les œuvres et les conceptions de ses contemporains?

La renommée de Sydenham s'étendit après sa mort, et surtout, ce qui ne vous étonnera point, loin du pays de Sydenham, hors de l'Angleterre. De nombreuses éditions de ses œuvres partielles ou collectives avaient pendant sa vie été publiées à Amsterdam, à Strasbourg, à Genève, à Francfort, à Leyde; elles continuèrent plus nombreuses après lui, non seulement dans les villes que je viens de vous indiquer, mais à Nuremberg, à Leipzig, à Padoue, à Venise, à Lyon, à Édimbourg. Une traduction anglaise, celle de Pechey, parut en 1696, et en 1712 elle arrivait à sa cinquième édition. Plus tard survinrent les traductions complètes en français (1774), en allemand (1786) et en italien (1816).

L'Angleterre rendit enfin des hommages officiels à ce fils illustre; le premier de ces hommages fut l'*Oratio Harveiana* prononcée par Aburthnot en 1727, dans laquelle Thomas Sydenham est qualifié d'émule d'Hippocrate. Depuis, les éloges se succédèrent, s'accrurent : Sydenham devint l'Hippocrate anglais et enfin le Divin Sydenham; sa renommée fut universelle. La médecine française donna des témoignages d'admiration; de nos jours, Trousseau ne perdait jamais l'occasion de célébrer Sydenham dans son cours de clinique, et Lasègue traduisait avec respect le *Traité de la goutte*.

Les traits de Thomas Sydenham avaient été reproduits par le chevalier Lély, peintre fameux. Ce portrait existe en gravure dans la splendide collection du Recueil de Houbraken; on en ignore la date, mais elle est antérieure à 1680, époque où mourut Lély. Ce portrait a été rapporté de Londres et il enrichit la thèse de M. Frédéric Picard. Lorsque ce dernier vint me montrer le portrait authentique de Sydenham, je n'ai pu m'empêcher de lui dire : « Quelle belle physionomie de goutteux! » En effet, la figure est large, pleine, replète, formant un ensemble doux de traits réguliers, rappelant ceux d'un financier du XVIIIe siècle. Examinez par vous-même et jugez ensuite. C'est probablement ce même portrait que Guillaume, fils aîné de Thomas, offrit au Collège en juin 1694.

Marie Beale, élève du chevalier Lély et artiste de grande répu-

tation, avait aussi peint de son vivant Thomas Sydenham. Un portrait signé de cette artiste fut donné au Collège des médecins de Londres, en 1747, par Théophile Sydenham, petit-fils de Thomas. M. Forester possède un portrait fait par Marie Beale et daté de 1688.

Le Collège des médecins de Londres a fait exécuter, en 1757, un buste de Sydenham, pour le prix de cent livres sterling. Ce buste, dû au ciseau de Wilton, fut placé dans le cabinet du censeur.

Enfin, en 1809, le Collège des médecins voulut faire réparer le monument funéraire de Sydenham, et le projet fut réalisé l'année suivante. On grava sur la pierre tombale l'épitaphe que voici :

Prope hunc locum Sepultus est THOMAS SYDENHAM
Medicus in ævum nobilis. Natus erat A. D. 1624.
Vixit annos 65. *Deletis veteris sepulchri vestigiis,*
Ne rei memoriæ interiret, Hoc marmor poni jussit
Collegium Regale medicorum Londinense. A. D. 1810.
Optime merito.

J'ai fait placer sur cette table les diverses publications de Sydenham disposées suivant l'ordre chronologique, et de plus quelques beaux exemplaires des Œuvres complètes qui ont successivement paru.

Le premier ouvrage a pour titre : *Methodus curandi febres propriis observationibus superstructa.* Londini, 1668, in-8°. — *Idem*, Amstelodami, 1866, in-12.

Seconde édition : *Thomæ Sydenham medicinæ Doctoris methodus curandi febres propriis observationibus superstructa. Editio secunda priori multo auctior aut emendatior; cui accessit etiam sectio quinta de Peste sive febre pestinentiali.* Londini, 1666, in-8°.

Locke a dû contribuer à rédiger ce titre. Sydenham n'avait pas le doctorat indiqué; on retrouve en tête des distiques latins composés par Locke en guise de préface le même doctorat : *In tractatum de febribus D. D. Sydenhàm, praxin medicam apud Londinenses mira solertia æque ac felicitate exercentis.* D. D. équivaut sûrement à « Domini Doctoris ».

L'impression des *Observationes* fut terminée en 1676 et l'ouvrage parut ainsi libellé :

Observationes mediex circa morborum acutorum historiam et curationem. Authore Thoma Sydenham M. D. Londini, 1676, in-8°. — Argentorati, 1676, in-12. — Il y a aussi une édition de Genève (1683, in-12) et celle de Londres (editio quarta, 1685, in-8°).

On trouve pour épigraphe : Cicero de Nat. Deor. *Opinionum commenta delet dies : Naturæ judicia confirmat.*

Voici les deux réponses de Sydenham à Brady et à Paman publiées ensemble :

Epistolæ responsoriæ duæ a Thoma Sydenham M. D. Prima de morbis epidemicis ab anno 1675 *ad annum* 1680 *ad amplissimum doctissimumque virum Robertum Brady M. D. Collegii Cajo-Gonevillensis custodem, necnon Regium in Medicina apud Cantabrigienses professorem longe celeberrimum. Secunda de Luis Venereæ Historia et Curatione ad ornatissimum eruditissimumque virum Henricum Pamam M. D. Collegii Divi Johannis Cantabrigiensis, socium Academiæ oratorem publicum et in Collegio Greshamensi apud Londinenses in Medicina professorem.* Londini, 1680, in-8°. — *Idem*, Genevæ, 1683, in-12. — Editio secunda, Londini, 1685, in-8°.

Voyez ensuite la réponse de Sydenham à G. Cole :

Dissertatio epistolaris ad spectatissimum doctissimumque virum Gulielmum Cole M. D. de observationibus nuperis circa curationem variolarium confluentium, necnon de affectione hysterica, per Tho. Sydenham M. D. Londini, 1682, in-8°. — *Idem*, Francofurti, 1683, in-12. — Genevæ, 1684, in-12. — Editio secunda, Londini, 1685, in-8°.

Tractatus de Podagra et Hydrope, per Tho. Sydenham. M. D. Londini, 1683, in-8°; avec cette épigraphe : *Non fingendum aut excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat aut ferat.* Bacon. Lugduni-Batavorum, 1684, in-8°. — Editio secunda, Londini, 1685.

Les œuvres collectives éditées par Sydenham lui-même forment les *Opera universa*. Londini, 1685, in-8°.

Remarquez les dernières Observations de Sydenham parues de son vivant adressées à Ch. Goodall :

Schedula monitoria de novæ febris ingressu, per Tho. Sydenham M. D. (avec la même épigraphe que le *Traité de la goutte*). Londini, 1686, in-8°. — *Idem*, Amstelodami, 1687, in-8°. — Editio secunda, Londini, 1688, in-8°, avec la mention : *Editio secunda ab authore*

adhuc vivo emendatior ac additior reddita. On y remarque une ode latine où Édouard Hannes fait l'éloge de Sydenham.

Il faut que je vous fasse connaître les Œuvres posthumes. Thomas Sydenham, peu avant sa mort, méditait un Traité de la phtisie. Il ne nous reste à ce sujet que trois pages : *Tabis descriptio et cura*, insérées dans les *Processus integri*. De plus, Sydenham avait composé avec soin et écrit de sa propre main un Code médical pratique à l'usage de son fils aîné Guillaume. Le docteur Montfort, ami de Sydenham, fit tirer à Londres environ vingt exemplaires de ce Code médical, qui circulèrent dans le domaine privé. L'ouvrage ne resta pas longtemps caché, car il parut en appendice la même année, dans les *Miscellanea Curiosa* et imprimé à Nuremberg. L'année suivante, Montfort ayant connaissance du fait en donna une édition nouvelle.

Processus integri in Morbis fere omnibus curandis a D° Thoma Sydenham conscripti. Quibus accessit graphica symptomatum delineatio. Londini, 1693, in-12.

Cette édition a été regardée et dénommée comme la première, car celle de 1692 avait été trop restreinte pour mériter ce titre. On y trouve une préface de Monfort et une pièce de vers latins dans laquelle Christophe Crelle célèbre la mémoire de Sydenham et adresse des éloges à l'éditeur, son ami.

Editio secunda. Londini, in-12. Dans cette nouvelle édition, la pièce de vers latins est remplacée par une autre semblable et, de plus, augmentée du petit Traité de la phtisie, *Tabis descriptio et Cura*, d'un autre sur la Goutte, *de Podagra*, et de quelques additions, mais sans grande importance.

Processus integri in Morbis fere omnibus curandis, una cum plurimis observatu dignis, necnon de Phtisi tractatulo nunquam antehac edito, etc., Londini, 1695, in-12.

Les *Processus integri* étaient regardés comme le seul ouvrage posthume de T. Sydenham, lorsque, en 1763, un article de la *Biographia britannia* signalait un manuscrit ayant appartenu à l'évêque More : *Theologia rationalis* by Dr Thomas Sydenham (T. R. par le Dr T. S.). Latham a retrouvé le manuscrit dans la bibliothèque de l'Université de Cambridge ; c'est un recueil moitié anglais, moitié latin ; l'authenticité en paraît douteuse.

Les éditions complètes de Thomas Sydenham sont nombreuses, publiées surtout à Leipzig, à Genève, à Londres, à Leyde, à Venise (1).

Remarquez l'édition de Kühn et celles de Greenhill :

Th. Sydenhami, Opera universa medica curavit C. Gottl. Kühn, Lipsiæ, 1827, in-12.

Thomæ Sydenhami, M. D., Opera omnia. Edidit Guilielmus Alexander Greenhill. Londini, 1844, in-8°. — *Ed. altera*, Londini, 1846.

Ces deux éditions sont excellentes; la dernière est la meilleure que nous possédions : elle établit la corrélation du texte du vivant de l'auteur avec les passages dissemblables des éditions moins autorisées.

Il existe un grand nombre de traductions des œuvres de Sydenham, soit partielles, soit complètes, en langue anglaise (2), flamande, allemande, italienne, française. Je renvoie ceux de vous qui voudraient en avoir le détail à la thèse de M. F. Picard.

Voici la traduction française d'Augustin François Jault :

Médecine pratique de Sydenham, avec des notes, ouvrage traduit en français sur la dernière édition anglaise, par feu M. A.-F. Jault, docteur en médecine et professeur au Collège royal. Paris, 1774, in-8°.

Autre édition plus récente :

Œuvres de médecine pratique de Thomas Sydenham, traduites en français sur la dernière édition anglaise, par A.-F. Jault, docteur en médecine et professeur au Collège royal de Paris. *Nouvelle édition*, revue d'après la traduction latine et augmentée de notes explicatives ou critiques, et d'un discours apologétique sur Sydenham, par J.-B.-Th. Baumes, etc., 2 vol. Montpellier, 1816, in-8.

(1) *Thomæ Sydenham, Praxis medica experimentalis, sive opuscula universa, quotquot hactenus ab Autore* (*sic*) *ipso ultimum revisa et aucta in lucem prodierunt*, etc., Lipsiæ, 1695, 2 vol. in-8°. — Th. Syd., *Opera omnia medica*. Genevæ, 1696, in-8°. — Th. Syd., *id.* Londini, 1734, in-8°. — Th. Syd., *id.* Venetiis, 1735, in-f°. — Th. Syd., *id.* Genevæ, 1749, 2 vol. in-4°, etc., etc.

(2) *The whole Works...* by John Pechey. London, 1696, in-8°. — *The entire Works...*, newly made english..., by John Swan London, 1742, in-8°.

Je n'ai fait que signaler rapidement les œuvres complètes traduites en diverses langues, parce que je tiens à résoudre la question de savoir si Thomas Sydenham a écrit ses ouvrages en latin ou en anglais.

Cette question vous surprend peut-être et, en effet, jusque vers le milieu du siècle dernier (1740), tout le monde pensait que Sydenham avait rédigé ses écrits en langue latine, lorsque Jean Ward fit la déclaration suivante, dans la Vie des professeurs du collège Gresham : « Le Dr Sydenham avait, en 1676, publié ses *Observationes medicæ*..., qu'il dédia au Dr Mapletoft, et celui-ci, sur les désirs de l'auteur, les traduisit en latin. » Ward ajoute en note : « Les autres ouvrages de cet excellent médecin furent traduits plus tard dans la même langue par M. Gilbert Havers, du Collège de la Trinité à Cambridge, où il étudiait la médecine. C'était un ami du Dr Mapletoft. » Deux ans plus tard, Jean Swan fit paraître en tête d'une traduction des œuvres de Sydenham une biographie sans signature; on pouvait penser qu'il en était l'auteur, et cependant le biographe ajoutait : « M. Ward ayant négligé d'apporter aucune preuve de son assertion, la question ne saurait être décidée par sa seule autorité. » Dès que Ward eut connaissance de cette note (en 1743), il écrivit une longue épître où il développait les preuves de son argumentation. Il tenait du Rév. Jean Mapletoft, recteur de Byfield et fils du docteur ami de Sydenham, que son père avait traduit les *Observationes* ainsi que toutes les œuvres médicales de Sydenham, qui avaient paru jusqu'en 1783, époque où le Dr Mapletoft était entré dans les ordres. Il ne restait que la *Schedula*, traduite par Gilbert Havers d'après le témoignage de deux gentilshommes au Dr Montfort, l'éditeur des *Processus integri*, témoignage que ces gentilshommes auraient rapporté au Rév. Mapletoft. Ces assertions méritent, vous le voyez, une réfutation.

Mais que serait donc devenu le manuscrit anglais original? On sait qu'en 1795 P. Le Vaillant a fait don au Collège des médecins de Londres d'un volume manuscrit rédigé en anglais avec le titre : *Medical Observations* by Thomas Sydenham. Ce volume diffère absolument des *Observationes*. La préface est autre; il y a deux courts tableaux synoptiques inédits, l'un en latin sur les fièvres, l'autre moitié latin, moitié anglais, sur les combinaisons des fièvres ; le texte s'écarte parfois considérablement de celui des *Observationes*. On y trouve jusqu'à trois sortes d'écri-

tures différentes ; aucune d'elles ne saurait être assimilée à celle de Sydenham. Enfin, il n'est pas exact que ce manuscrit soit l'original des *Observationes ;* au plus peut-on penser qu'il doit être rangé parmi ceux dont Locke se servait et dont je vous ai parlé à plusieurs reprises. Cette opinion me paraît la plus admissible.

Il serait vraiment bien extraordinaire qu'après les recherches faites avec tant de soin par M. Greenhill à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, par M. Latham à la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, par M. Brown et par Bourne au Muséum britannique aucun manuscrit de Sydenham en anglais n'ait pu être découvert servant d'original positif à la prétendue traduction de Mapletoft. Locke n'eût pas manqué de signaler ces manuscrits.

A mon avis, rien n'oblige à refuser à Sydenham la paternité latine de ses œuvres. De l'aveu de tous, il avait composé lui-même en latin la première édition de sa *Méthode*, celle de 1666. La deuxième édition a même précédé les relations suivies de Mapletoft et de Sydenham. L'éducation du célèbre praticien, ainsi que ses goûts, lui avaient rendu l'idiome latin assez familier ; tous les Collèges des Universités d'Angleterre parlaient le latin, langue usuelle dans le monde savant. Le Collège *omnium animarum*, où Sydenham a séjourné pendant environ huit années, imposait formellement à ses membres l'obligation de s'exprimer et d'écrire en langue latine.

Je dois encore vous dire que Sydenham avait un esprit cultivé au point de vue littéraire ; c'était l'opinion de ceux qui l'ont connu. Wood, l'historien, écrivant six ans après la mort de Thomas, dit de lui « que c'était un homme d'un style fleuri ». Pechey, le premier de ses traducteurs, le qualifie d'homme instruit, d'un jugement solide, n'ajoutant rien qui laisse entendre que l'édition latine de ses ouvrages n'est pas de lui. Hans Sloane, qui avait connu beaucoup Sydenham, nous apprend que celui-ci avait dans son cabinet un fort joli buste de Cicéron « qui était son auteur favori ». Les premières éditions de la *Méthode* ont moins de style que les *Observationes*, néanmoins bien des passages sont d'une véritable élégance, et, si Johnson, le biographe d'abord anonyme, de la traduction de Swan, observe que les *Processus integri* montrent une plus grande habileté à écrire en latin qu'on ne veut en attribuer à Sydenham, il est incontestable que Thomas les avait rédigés de sa propre main. Concluons en

définitive que Thomas Sydenham a lui-même rédigé ses Observations et ses Lettres, mais que probablement il a pu confier à son ami Mapletoft de perfectionner la forme littéraire de quelques ouvrages, soit parce que les occupations absorbaient son temps, soit afin de donner à ses œuvres un cachet d'élégance que Mapletoft, latiniste habile. pouvait leur ajouter.

Encore quelques mots et j'aurai fini. J'espère que vous partagerez mon sentiment sur Thomas Sydenham, qui a été un grand médecin digne de ce nom, sincère, honnête, bienveillant, désintéressé. Il a poursuivi sa tâche, malgré une existence tourmentée par la maladie, sans recevoir les honneurs qu'il méritait, ayant de vrais amis, ne répondant aux injures que par le silence ; il n'a obtenu qu'après sa mort la justice qui lui était due. Philosophe à sa manière, si Thomas n'a pu échapper entièrement aux hypothèses, son bon sens clinique les lui faisait abandonner au moment opportun ; aussi, loin d'être un praticien expectant et découragé ou un thérapeutiste à outrance, il a usé de moyens sagement appropriés, et cela au grand profit des malades.

Sans être doué d'un génie hors ligne, Sydenham a été incontestablement, comme Hippocrate, un praticien de premier ordre. On ne peut qu'approuver les méthodes de traitement qu'il a trouvées et suivies, fondées sur une étude attentive des faits et non sur des raisonnements subtils ou de vaines théories. Sagace et profond observateur de la nature, il l'a décrite comme il l'a vue, sans l'altérer, sans passer à côté d'elle. Aussi puis-je vous dire, comme l'a fait remarquer mon prédécesseur Charles Daremberg, que, si les coryphées de l'archéisme, de la chimiatrie exagérée, de l'iatromécanisme occupent de moins en moins la mémoire de la plupart des médecins, aucun d'eux n'oubliera, même dans les âges futurs, le nom de Sydenham.

LAENNEC

René-Théophile-Hyacinthe Laënnec est né à Quimper, chef-lieu du département du Finistère, le 17 février 1781, et sa famille y tenait un rang des plus honorables dans le barreau et diverses magistratures locales. Son aïeul paternel, Michel-Marie-Alexandre Laënnec, d'abord sénéchal de la juridiction de Loc-Maria, puis maire de la ville et communauté de Quimper, avait été député aux États de Bretagne à Rennes (1763) ; son aïeul maternel, René-Félix Guesdon, sieur de Cécuman, avocat à la cour, était sénéchal des Régaires (1), de l'évêché de Quimper. L'aïeul paternel, Michel, né à Douarnenez (2) (29 septembre 1714), avait acquis le domaine de Kerlouarnec (3), terre et maison, le 12 janvier 1753.

En remontant plus haut, on trouve une série de Laënnec, notaires royaux, et l'un d'eux, René Laënnec, notaire et procureur au présidial, abandonna sa plume et sa charge pour commander en second une frégate armée en course, montée par des volontaires. Les hardis marins purent capturer un navire anglais le 24 juillet 1695 et des prisonniers furent amenés par le capitaine René dans la prison de Quimper (4). Un autre notaire, Louis

(1) Ce terme de Régaire ou Réguaire désignait la juridiction temporelle des évêques bretons, leur droit de haute, moyenne et basse justice exercée par des officiers ou Sénéchaux des Régaires.

(2) Michel-Marie-Alexandre Laënnec était né à Douarnenez et non à Quimper, d'après M. Denis de Thézan (Voy. M. Trévedy, *la Maison natale du docteur Laënnec*, in-8°, p. 7, Quimper, 1884).

(3) Le domaine de Kerlouarnec, acquis par Michel-M.-A. Laënnec et sa première femme, Jeanne-Catherine Huchet, fut laissé en héritage à Théophile-Marie, père de notre Laënnec (M. Trévedy, *loc. cit.*, p. 8 et 10).

(4) Prisonniers anglais écroués à Quimper (Voy. M. Trévedy, *loc. cit.*, p. 5 et 6).

Laënnec était à Bannalec, près de Quimperlé. Un sixième aïeul, Vincent Laënnec, notaire passe (1), puis royal, à Conq (Concarneau), né en 1540, devenu ardent ligueur, fut tué dans une rencontre en 1596. Enfin on arrive, après d'autres Laënnec ayant les prénoms de Alain, de Hervé, de Jehan, jusqu'à un dixième aïeul, Vincent Laënnec, notaire passe, mort en 1428.

Le père de notre Laënnec avait les prénoms de Théophile-Marie. C'était l'aîné des enfants de Michel; il était né à Quimper (2) le 17 juillet 1747. Sa vie fut très accidentée. D'abord procureur fiscal, successivement avocat au présidial, lieutenant particulier de l'Amirauté, sénéchal des Régaires, receveur des deniers du clergé ; la révolution en 1789 et en 1793 lui avait enlevé toutes ses charges. Il redevint avocat, présida le club de Quimperlé, puis obtint une place de juge, plus tard de conseiller de préfecture. Survivant à ses enfants, il mourut, âgé de près de quatre-vingt-dix ans, en 1836. Théophile-Marie Laënnec avait fait d'excellentes études ; vrai lettré du XVIIIe siècle, rimeur agréable, poète à ses heures, d'un caractère frivole et enjoué, on a de lui une foule de traits charmants. Pariset, dans son éloge de Laënnec, gratifie le père « d'homme d'esprit et de goût n'ayant pas eu de conduite » ; il est certain qu'il prenait les choses de la vie du meilleur côté, jovial, insouciant, toujours de bonne humeur, révolutionnaire malgré lui, acceptant tous les régimes et après un court veuvage épousant la fille riche d'un émigré (3). Toutefois, je dois ajouter

(1) Le notaire passe n'avait pas l'investiture royale ; c'est en recevant celle-ci que Vincent Laënnec, sixième aïeul, a dû avoir le blason dont il sera question plus tard.

(2) *La Biographie bretonne* et A. Du Chatelier indiquent à tort sa naissance à Kerlouarnec, car ce domaine n'avait été acquis par les époux Michel Laënnec, père et mère de Théophile, qu'en 1753. — D'après les notes et la correspondance de Théophile-Marie, il serait né à Kerlouarnec le 7 juillet 1747, mais ses dires de souvenir ne peuvent prévaloir contre les documents écrits et officiels (Voy. A. Du Chatelier, *les Laënnec sous l'ancien et le nouveau régime, de* 1763 *à* 1836, in-8°, p. 2 ; Vannes, 1885, et surtout M. Trévedy, *loc. cit.*, p. 8). Théophile-Marie a vu le jour rue Kéréon. M. Trévedy a publié successivement sur le père de notre Laënnec de très intéressants détails.

(3) Théophile-Marie, père de notre Laënnec, s'était en effet remarié à Geneviève-Julie-Agnès Urvoy de Saint-Bedan, veuve elle-même de J.-E.-André de Lehec, qui était mort à Trèves en 1793, et dont il n'eut pas d'enfants. A. Du Chatelier a fait connaître la biographie du malheureux officier A. de Lehec, qui lui a été fournie par le Dr G. de Closmadeuc. Cet

qu'il a fait et recueilli à son acquit un grand nombre de bonnes actions.

La première femme du père de notre Laënnec, la demoiselle Michelle-Gabrielle-Félicité Guesdon, était frêle et délicate; on s'accorde à dire qu'elle était phtisique. Elle eut rapidement quatre enfants, deux fils et deux filles; la dernière ne vécut qu'un jour et coûta la vie à sa mère le 15 novembre 1786.

Devenu veuf et du caractère que j'ai essayé de vous dépeindre, Théophile-Marie Laënnec dut sentir tout ce qui lui manquait pour diriger l'éducation de ses enfants, et, soit par nécessité, soit par sagesse, il abandonna simultanément à ses frères l'éducation de ses propres fils, dont l'aîné, notre René-Théophile-Hyacinthe, était dès cette époque chétif, amaigri, mais nerveux et résistant.

J'arrive à vous parler des frères de Théophile-Marie, des oncles du jeune Laënnec qui ont eu la plus grande influence sur sa carrière : l'un était médecin, l'autre prêtre. C'est à ce dernier que les enfants furent d'abord confiés. Michel-Jean-Alexandre Laënnec, de Penticorre(1), né en 1750, était docteur en théologie de la faculté de Sorbonne, recteur d'Elliant et devint théologal de Tréguier, chanoine et grand vicaire de Saint-Brieuc. Homme d'une grande probité, très attaché à ses devoirs, il donna des soins assidus à ses neveux, surtout à Théophile-Hyacinthe qui n'avait pas encore atteint sa sixième année. La mère de Laënnec était très pieuse et, dans le presbytère d'Elliant, le savant théologien insista sur une éducation religieuse et austère. L'endroit où vivaient les deux frères se trouvait sur la pente d'un coteau breton. En haut, se dressait le clocher d'une église de campagne dont la masse granitique arrêtait le vent du nord; devant la façade en plein midi s'étageait un terrain en terrasses qui arrivait

érudit et distingué confrère a donné de justes appréciations de plusieurs personnages du temps (Voy. A. du Chatelier, *les Laënnec*, etc., p. 55-57 et 115 à 121, 1885).

(1) Penticorre était le nom d'une petite propriété des environs de Pont-l'Abbé. — Michel J.-A. Laënnec, le théologien, n'était pas un grand oncle, comme Lallour, Henri Roger et d'autres l'ont répété. Il émigra et mourut jeune, à Southampton, en Angleterre, le 18 mars 1800. De curieuses lettres du père de notre Laënnec à son frère, le digne prêtre, ont été publiées par A. du Chatelier (Voy. A. du Chatelier, *les Laënnec*, etc., in-8°, p. 3 et 42-44, 1885. — Voyez aussi M. Trévedy, *loc. cit.*, p. 9.)

au bas jusqu'à une prairie. Pas un rayon de soleil n'était perdu, et les écoliers pouvaient s'ébattre à l'aise entre les poiriers du jardin de leur oncle. Celui-ci, à vie réglée, patriarcale, d'un calme parfait, laissait jouer ses neveux avec des camarades choisis et les instruisait dans les intervalles. Deux langues étaient parlées à Elliant, le français par les maîtres, le breton par les domestiques et les paysans; Laënnec savait le breton et le français, et plus tard il étudiait curieusement la langue indigène celtique.

Le séjour au presbytère d'Elliant ne dura que quelques années. Le zélé écolier dut rapidement apprendre les langues anciennes; son oncle devant se rendre à Trégnier comme chanoine craignit probablement que la nouvelle résidence fût moins bonne. Les jeunes Laënnec furent envoyés à Nantes auprès de l'autre frère de leur père, médecin des plus distingués.

Guillaume-François était né le 11 novembre 1748, à Quimper. Reçu docteur à Montpellier en 1773, il étudia encore, tant à Paris qu'en Angleterre, puis revint dans sa ville natale. Il fut pourvu en 1775 du titre de conseiller-médecin ordinaire du roi, acquit bientôt une grande réputation et fut même appelé à Brest pour assister les médecins de la marine après le combat naval d'Ouessant (1779). Son mérite l'attirait sur un plus grand théâtre; il vint à Nantes en 1781, il conquit par de brillantes épreuves tous les titres de l'Université dont il devint recteur, et en 1790 la confiance des habitants le fit membre de la première municipalité nantaise. Mais, dès 1792, les excès de la Révolution le déterminèrent à exercer exclusivement la médecine et à n'accepter que les fonctions de médecin en chef de l'Hôtel-Dieu qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1822. Guillaume-François Laënnec a été l'un des premiers professeurs de l'École de médecine fondée à Nantes en 1808 et il se livra à l'enseignement de la clinique interne et de la matière médicale. Fortement trempé, toujours à la hauteur des difficultés, l'ancien et le dernier recteur de Nantes fut un professeur émérite qui a laissé plusieurs écrits remarquables tant en latin qu'en français. Le souvenir de Guillaume-François Laënnec s'est perpétué à Nantes, son portrait est placé dans une des salles de l'École actuelle de plein exercice de médecine et de pharmacie (1).

(1) Guillaume-François Laënnec, l'ancien recteur, avait eu six enfants,

Quoique chargé d'une nombreuse famille, l'oncle du jeune Laënnec avait accepté la charge des enfants (1) de son frère et il s'en acquitta dignement, tendrement, inspirant à ses neveux les sentiments d'une reconnaissance toute filiale.

Les deux jeunes frères Laënnec, sous la direction de leur oncle de Nantes, firent à l'école centrale de fortes études littéraires, et leur succès fut très net. A ce moment, et à l'âge de quatorze ans, notre Laënnec pensait à une carrière dans l'arme du génie (2), son frère voulait être marin, mais on comprend fort bien qu'en poursuivant ses études et surtout en ayant sous les yeux l'exemple de son père adoptif R.-T. Hyacinthe, associé à la pratique médicale de son oncle, tant à l'hôpital qu'à la ville, se soit décidé pour la médecine. L'anatomie avait pour son intelligence pénétrante un grand attrait. Il devint dès le début médecin militaire dans ce temps où sévissait le double fléau de la guerre étrangère et de la guerre civile. Nommé interne dans un hôpital d'armée, il fut choisi pour accompagner les troupes dans une expédition du Morbihan, excursion dont il fit une rela-

parmi lesquels les docteurs Mériadec et Ambroise-François. Ce dernier (1790-1839), médecin militaire sous le Ier empire, puis professeur à l'École de Nantes, était le père du regretté Théophile-Ambroise Laënnec (1830-1896), qui a été longtemps directeur et professeur à cette même école de Nantes, et correspondant de l'Académie de médecine.

Christophe-Pélage (1785-1858), frère de Mériadec, avocat, recteur d'Académie, eut pour fils Charles-Christophe (1813-1880), père de Charles Laënnec actuellement agent de change à Nantes, et qui a trois fils mineurs.

Le nom de Laënnec est porté aujourd'hui par six personnes : Charles Laënnec, ses trois fils, et par les deux fils de Théophile-Ambroise : Robert-Henri-Guillaume, né le 19 mars 1869, et René-Édouard, né le 19 novembre 1871.

(1) Les deux frères arrivèrent à Nantes par mer sur le *Saint-Gontran*, le 15 mai 1788, et dès lors furent complètement élevés par leur oncle Guillaume-François.

(2) Le père de Laënnec écrivait, le 13 pluviôse an III (1795) : « J'aime fort que mon cher Théophile se destine au génie, mais pour consentir que Michaud (il nommait ainsi son second fils) immole sa vie au plus terrible des éléments... il faudra que la nature me paraisse l'avoir impérieusement voulu. » (A. Du Chatelier, *loc. cit.*, p. 56.) Michel-Marie-Bonaventure, seul frère de notre Laënnec, était né à Quimper le 14 juillet 1782 ; après de brillants succès littéraires, il mourut sans postérité le 11 janvier 1810.

tion originale et pendant laquelle il avait recueilli des notes intéressantes.

A l'âge de 19 ans, en 1800 (1), Laënnec vint à Paris; son ardeur pour le travail était extrême. Il se perfectionna dans la connaissance des langues mortes latine et grecque, arrivant à parler et à écrire en latin avec une élégance rare; il apprit aussi l'anglais et l'allemand.

Pour apprécier les travaux et la découverte majeure de Laënnec, il faut avoir présent l'état des sciences médicales au moment de son arrivée. Depuis Sydenham, l'Hippocrate anglais (1624-1689), observateur attentif, impartial, évitant tout système préconçu, ne voulant que l'observation fidèle des malades, les théories les plus opposées avaient surgi à la fin du XVIIe et pendant le XVIIIe siècle. L'iatrochimie, puis surtout l'iatromécanisme s'étaient tour à tour développés avec Borelli, Baglivi, Pitcairn, W. Cole, Mead, avec Boerhaave, Hoffmann, mais faisant fausse route, réduisant l'être humain à une machine qu'on cherchait à connaître par des calculs mathématiques. A l'iatromécanisme succédait le solidisme sous toutes ses formes, à côté l'animisme de Stahl arrivant au vitalisme spécial de Barthez; puis la doctrine de l'irritabilité hallérienne appliquée à la pathologie aboutissait au système nervosodynamique de Cullen, à l'incitabilité de Brown, à l'irritation de Broussais. D'autre part, plus précise et plus sûre, l'anatomie cultivée avec soin, mais d'abord s'isolant trop de la physiologie, avait donné d'heureux résultats dont profitait la chirurgie jusques et avec Desault; l'ouverture des cadavres avait fourni peu à peu de précieux matériaux accumulés, mis en ordre par Morgagni.

Bichat mourait prématurément, et, en fin de compte, médecins et chirurgiens, théoriciens ainsi que praticiens, se partageaient en deux camps, et la Faculté en deux écoles rivales. Le premier camp avait à sa tête Corvisart, s'inspirant de la doctrine hippocratique faisant école à la Charité. L'autre camp était celui de

(1) Cette date est indiquée par ceux qui ont le mieux connu Laënnec et par sa famille. Beaugrand adopte pour l'arrivée l'année 1799, et 1801 pour les prix de l'École pratique. (Voy. *Diction. encyclopédique des sciences médicales*, 2e série, t. I, p. 120.) Dezeimeris fait venir Laënnec en 1799, mais les grands prix de médecine et de chirurgie ont été remportés en 1802 (*Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, t. III, 2e partie, p. 371).

Pinel à la Salpêtrière. Le premier avait pour dogme l'observation; humoriste, il cherchait le progrès par l'étude des faits. L'autre camp, la seconde école, se glorifiait du titre ambitieux de médecine philosophique, et systématisait en faisant usage des procédés analytiques. Solidiste, elle divisait les maladies à sa guise, cherchant à les répartir en classes, ordres, genres, espèces et variétés. Chaque maladie devait avoir un siège déterminé; les maladies générales venaient à la fin des tableaux nosologiques dans un appendice.

C'est dans le camp de la médecine d'observation et auprès de Corvisart que se plaça Laënnec et il lui resta fidèlement attaché, observant avec soin au lieu de systématiser, rédigeant bientôt plusieurs travaux ainsi que sa thèse de doctorat qui fut soutenue en l'an XII (1804), deux ans après la mort de Bichat. Elle avait pour titre : *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate relativement à la médecine pratique*, et mérite une brève analyse.

La thèse a un préambule et le candidat montre que les différences d'opinion chez les hommes qui s'occupent de science viennent bien moins des faits que des idées théoriques ou systématiques, c'est-à-dire de la manière de coordonner et de comprendre ces faits. Il ajoute que chaque âge, chaque école a des idées systématiques propres. On se prévient contre un auteur, en proportion de ce que sa théorie s'éloigne de celle qu'on admet soi-même. Cette réflexion est des plus justes, et Laënnec, par la suite, en fournira la preuve dans sa lutte avec Broussais, son compatriote. Hippocrate, dit Laënnec, est de tous les auteurs celui qui ne peut déplaire, car nulle part il n'a fait étalage de ses idées systématiques.

Le premier paragraphe traite de la méthode hippocratique. Le deuxième paragraphe contient trente-huit propositions développées ; j'indiquerai rapidement l'exposé des maladies générales connues sous le nom de fièvres. Il nous paraît, dit Laënnec, qu'Hippocrate regardait la fièvre comme une affection particulière, toujours de même nature, à type continu ou intermittent. Quant aux fièvres continues, il les divisait en aiguës et en chroniques.

Après cet exposé, le candidat compare la pyrétologie hippocratique avec celle des modernes, de Selle et de Pinel en particulier, qui reconnaissent cinq assemblages principaux de symptômes fébriles ou cinq sortes de fièvres. On leur donne les noms d'inflammatoire (fièvre angioténique, de Pinel) ; bilieuse (méningo-

gastrique, de Pinel); muqueuse ou pituiteuse (adéno-méningée, de Pinel); putride (adynamique, de Pinel); enfin maligne (ataxique, de Pinel).

De sa propre autorité, Laënnec supprime de la classe des fièvres essentielles de Pinel l'ordre des fièvres adéno-nerveuses, attendu qu'il ne veut parler que des fièvres admises généralement et non point de celles souvent rejetées, telles que les fièvres vermineuses, catarrhales, adéno-nerveuses. Remarquez la décision du candidat allant de front contre les idées régnantes, commençant la révolution pyrétologique accomplie par Broussais, douze années plus tard. Après ce rude coup, et continuant son parallèle, Laënnec ajoute : ne pourrait-on pas considérer la fièvre comme une affection essentielle, accompagnée de tous les symptômes qui constituent les choses communes des maladies ? et finalement : on ne reconnaîtrait que deux espèces de fièvre continue, l'une aiguë, l'autre chronique. A la rigueur, conclut Laënnec, on pourrait même n'en admettre qu'une espèce.

Au sujet de la fièvre lente, le candidat cite la thèse de Broussais soutenue l'an XI (1803) intitulée : *Recherches sur la fièvre hectique sans désorganisation des viscères*, pour remarquer avec soin que les fièvres hectiques de cette nature sont réellement des fièvres simples lentes. Il y a loin de la classification proposée par Laënnec à celle de la « Nosographie philosophique » parue depuis dix ans et qui régnait en souveraine. Et, en outre, je dois vous faire remarquer Laënnec en appelant à la thèse de Broussais ; c'est que ce dernier alors ultra-essentialiste soutenait contre son maître Pinel que la fièvre hectique était une fièvre essentielle. Entre le Broussais de l'an XI et le Broussais de 1816, quelle différence ! Pinel, dans les éditions postérieures de sa « Nosographie », ne fit que signaler en passant la « prétendue fièvre simple, l'accusant de n'être qu'une pure abstraction ». Ces discussions stériles sont loin de nous, ces grands mots d'essentialité, de fièvres essentielles, cachent au fond la non-connaissance des choses.

Le 3e paragraphe de la thèse est destiné à la médecine symptomatique, à la séméiotique, portée si haut et si loin par Hippocrate, enfin à la nosologie dans laquelle les modernes ont une grande supériorité. Le candidat invoque l'autorité de Corvisart, l'illustre fondateur de la clinique française, et lui témoigne sa

reconnaissance, ne se doutant pas qu'il serait un jour son glorieux successeur.

La dédicace de la thèse mérite de nous arrêter un instant. Le père de Laënnec, qui suivait les progrès de son fils et qui y applaudissait de loin, lui envoya des conseils parfois très bons, parfois étranges. Il lui recommandait, en particulier, tantôt de dédier sa thèse au Ministre, tantôt au « digne et bon père » et à tous ses proches (1). Laënnec avec tact et avec noblesse resta juste, simple, reconnaissant, en dédiant sa dissertation inaugurale à son cher oncle : *Optimo, dilecto patruo, secundo patri, G. F. Laennec, ob educationem a pueritia institutam, optima in studio medico consilia et omnis generis beneficia, gratus et amantissimus discipulus, R. Th. Laennec.*

Je vous ai dit que l'écolier chétif d'Elliant et de Nantes était extrêmement bien doué, qu'il pouvait aspirer aux premières places. Deux ans après son arrivée, deux ans avant de passer sa thèse, il remportait au concours de l'École pratique les deux premiers grands prix, tant de médecine que de chirurgie, montrant ainsi des aptitudes simultanées, vraiment remarquables, car, en médecine opératoire, l'épreuve avait été : l'amputation du bras par désarticulation scapulo-humérale.

La clinique, l'anatomie normale et pathologique ont d'abord occupé Laënnec ; ses premiers travaux ont paru dans le Journal de Corvisart, Leroux et Boyer. En voici un aperçu : *Sur une maladie du cœur avec affection du poumon et de la plèvre gauche* (tome IV) ; — *Histoire des inflammations du péritoine* (t. IV et V) ; — *Observation sur un suicide commis avec un rasoir*, par Laënnec et Tonnelier (t. V) ; — *Note sur l'arachnoïde intérieure des ventricules ; — Note sur une capsule synoviale située entre l'apophyse acromion et l'humérus* (t. V) ; — *Lettre à Dupuytren sur des tuniques qui enveloppent certains viscères et fournissent des gaines membraneuses à leurs vaisseaux* (t. V et VI) ; — *Observation sur une maladie du cœur avec péripneumonie*, par Bayle et Laënnec (t. VII), etc., etc. (2).

(1) Voy. A. Du Chatelier, *les Laënnec*, etc., p. 81 à 85, et aussi p. 100 et p. 118.

(2) Pour les titres complets des travaux et leur publication dans le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, de 1803 à 1814, voyez Dezeimeris, in *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, article *Laënnec*, t. III, p. 372-373, 1837.

Laënnec n'avait que vingt et un ans lorsqu'il publia son mémoire sur la péritonite dont tout, même le nom, était inconnu avant les recherches de Walter et de Bichat, antérieures seulement aux siennes de quelques années. Laënnec, dont l'anatomie était, comme je l'ai déjà noté, l'étude favorite, s'applique à la description de l'exsudat, des fausses membranes. Dans le cas de terminaison heureuse, il reconnaît que la matière exsudée se transforme en plaques, en brides. C'est à la métamorphose des fausses membranes, remarquez bien son idée, que sont dues les granulations ainsi que les autres produits accidentels rencontrés chez les sujets qui ont échappé aux premiers effets d'une inflammation de poitrine. Qui aurait pu deviner à ce moment, que Laënnec, regardant les productions accidentelles comme des suites d'inflammation, aurait néanmoins, fidèle à la vérité constatée plus tard, été l'adversaire résolu de Broussais, admettant et voulant voir partout des phlegmasies chroniques ?

Vers le commencement du siècle, l'autorité créa dans l'École de médecine, sous le titre de Société de la Faculté ou de l'École, une sorte de conseil s'occupant des questions d'intérêt public et investi de la plupart des attributions de l'Académie de médecine actuelle. La Société fut d'abord composée du personnel, de vingt-huit membres, et, dans le but de faire progresser la science, elle choisit des adjoints parmi les jeunes médecins d'avenir. Laënnec fut un des meilleurs adjoints, et, dans la séance du 20 nivôse an XIII, il fit une double communication : Une note sur l'*Anatomie pathologique ;* une observation sur des *Vers ascarides* qui remplissaient les voies biliaires d'un enfant dont le canal thoracique s'ouvrait dans l'estomac. Dans la séance du 24 prairial an XIII, il lut un mémoire sur *Vers vésiculaires,* principalement sur ceux qui se trouvent dans le corps humain.

Très attaché à la société de l'École de médecine, Laënnec en suivait les travaux et en accrut le nombre avec les siens. Mais, de presque tous les mémoires, des rapports faits en son nom ou de concert avec Hallé, Chaussier, Leroux, Larrey, de tous ces écrits dont le recueil serait si précieux, il ne reste guère que le titre et la date. La nature des communications montre la marche suivie par Laënnec, il s'attachait à l'anatomie pathologique, il faisait l'examen des pièces qu'on lui confiait, il en présentait lui-même. Son mémoire sur *les mélanoses* est de 1806, une observation de tumeur du cerveau provenant d'une jeune femme de la Salpêtrière

lui offre un type de *production encéphaloïde*. Pariset dit (1) qu'en février 1815 Laënnec amena dans l'assemblée un malade atteint d'hydrothorax qui secoué faisait entendre un bruit caractéristique. Le 1er mai de cette même année 1815, il aurait lu un grand mémoire sur l'auscultation, et, le 14 mai, il aurait fait en public la première démonstration de son stéthoscope. Mais n'anticipons pas, poursuivons l'étude successive des divers travaux.

Laënnec, adjoint de la Société de l'École, était membre de la Société anatomique (2) récemment fondée et qui invitait à l'ouverture des corps pour préciser le siège des maladies et assurer le diagnostic. Corvisart attachait, vous le savez, la plus grande importance à la détermination des lésions ; Laënnec, reconnaissant pour un tel maître, lui vient en aide ; il est aussi plein d'affection pour Bayle (3), son collaborateur ; ce dernier est un véritable ami voué au culte de l'anatomie pathologique. Bayle, nous dit-il, depuis l'année 1801 jusqu'à celle de sa mort, c'est-à-dire pendant près de quatorze ans, a passé peu de jours sans faire des ouvertures de cadavres et souvent plusieurs dans la même journée. Il recueillait sur toutes des notes exactes, ainsi que sur les maladies auxquelles ces sujets avaient succombé. Un travail si

(1) Voy. *Éloge de Laënnec* (in *Mémoires de l'Académie de médecine*, in-4°, t. VIII, p. 28, 1840). J'ai vainement cherché dans les *Bulletins de la Faculté de médecine de Paris et de la Société établie dans son sein*, in-8°, années 1814 à 1818, les assertions de Pariset, qui ont été répétées de tous côtés par divers biographes.

(2) Sous le titre modeste de Société anatomique, une réunion d'élèves de l'École pratique avait été fondée, sous les auspices de la Faculté, par Dupuytren, le 12 frimaire an XII (3 décembre 1803) ; elle brilla d'un vif éclat, mais son existence fut passagère. Le 12 janvier 1826, J. Cruveilhier, frappé de l'importance des services rendus par l'ancienne Société anatomique, la reconstitua sur de solides bases (Voy. *Discours de Cruveilhier*, 12 janvier 1826, et A. Lenoir, *Exposé des travaux de la Société anatomique pendant l'année* 1826 ; rapport lu en séance le 18 janvier 1827).

(3) Gaspard-Laurent Bayle était né au Vernet (Basses-Alpes) le 18 août 1774 ; venu à Paris en 1798, reçu docteur en 1801, il devint médecin titulaire à la Charité en 1807 et publia ses *Recherches sur la phtisie pulmonaire* (in-8°, Paris) en 1810. G.-L. Bayle est mort en 1816. — Son neveu, Antoine-Laurent-Jessé Bayle, né pareillement au Vernet en 1799, arrivé à Paris en 1815, fut bibliothécaire-adjoint de la Faculté en 1824, agrégé en 1827, et il a fait paraître une *Encyclopédie des Sciences médicales* composée d'une quarantaine de volumes. Bayle, neveu, atteint d'une maladie chronique, succomba en mars 1858.

opiniâtre a produit les « Recherches sur la phtisie pulmonaire » en 1810 ; l'évolution des tubercules y est décrite, suivant Laënnec, d'une manière beaucoup plus exacte qu'on ne l'avait fait encore. Ces Recherches ont été le point de départ de celles de Laënnec, qui peuvent servir de modèle, et qui ont résisté victorieusement à toutes les attaques. Tandis que Bayle avait fait plusieurs espèces de phtisies avec de simples variétés particulières, Laënnec a prouvé l'unité de la phtisie dans ses manifestations diverses. Nul avant Laënnec ni depuis n'a été mieux inspiré ni plus exact.

Passionné pour l'anatomie pathologique, Laënnec la considérait comme une science à part ayant une méthode propre et une classification fondée sur les lésions, considérées indépendamment des symptômes qui les accompagnent et des lieux où elles existent. Cette classification, il l'exposa, il l'enseigna dans des cours publics, cours qui le disputaient à ceux que Dupuytren avait ouverts et où il professait en même temps que Laënnec sur le même sujet. Les deux rivaux réclamèrent la priorité de leurs idées; des reproches de plagiat furent échangés. Dupuytren accusait Laënnec de s'être attribué ses travaux, celui-ci se défendit avec une fermeté calme; les adversaires s'étaient rencontrés sur le même terrain, tous les deux contribuaient à fonder l'anatomie pathologique en France. Bientôt, ils suivirent une direction différente où chacun d'eux devait s'illustrer et le temps effaça ces imputations blessantes et ces discordes. Plus tard, Laënnec, avec la générosité de son caractère, montra qu'il avait oublié les emportements de son ombrageux rival.

La classification de Laënnec résumée dans le Dictionnaire des Sciences médicales, bien qu'incomplète, a eu de la célébrité; elle comprenait quatre divisions fondamentales : 1° lésions de nutrition, telles que hypertrophie, atrophie; 2° altérations de position, telles que hernies, luxations; 3° altérations de texture produites par un agent extérieur, ou par le développement d'un corps étranger organisé; 4° les corps animés étrangers, tels que les vers, les insectes. Longtemps, on a retenu de cette classification l'idée des tissus accidentels, divisés en analogues aux tissus naturels de l'économie et en ceux qui n'existent jamais que par suite d'un état morbifique et sans analogues. Ces vues conduisaient plus loin que les études, sans lien commun, poursuivies par Morgagni et l'histologie dans ses commencements

admettait les cellules dites spécifiques du cancer et du tubercule. Aujourd'hui, nous savons que tous les tissus morbides dérivent d'un élément normal de l'économie : l'hétérologie des tissus n'existe pas.

Parmi les auteurs qui se sont occupés des Vers ou helminthes, se trouve Laënnec; il avait lu, en 1804, à la Société de l'École, un mémoire en deux parties sur les Vers vésiculaires. Dans la première partie, il établit pour le cinquième ordre le genre nouveau des Acéphalocystes, analogue au *Splanchnococcus* de Bremser; il en recherche les caractères et admet quatre modes de reproduction. Il crée une espèce de Cysticerque à double vessie, purement nominale. Dans la seconde partie, il propose un tableau de tous les Vers vésiculaires trouvés dans l'homme et les animaux. A ce mémoire se joignaient des dessins représentant soit les Vers eux-mêmes, soit leurs parties principales grossies au microscope. Plus tard, Laënnec a parlé du *Tænia visceralis*, espèce fictive, et du *Distomus intersectus* (1806). Dans le Dictionnaire des Sciences médicales il s'occupe des Ascarides (tome II), du *Ditrachyceros* ou Bicorne rude (tome X), de la Filaire ou furie infernale (tome XV). L'helminthologie a largement progressé depuis Laënnec, ses Acéphalocystes ne sont qu'une phase de développement des Vers cestoïdes, en particulier du *Tænia echinococcus*, mais ses descriptions ont toujours eu le mérite de l'exactitude.

J'ai hâte de célébrer la grande découverte de Laënnec, je ne fais que vous signaler ses observations anatomo-pathologiques et cliniques, ainsi que ses extraits et analyses d'ouvrages les plus importants parus de 1804 à 1814, donnés dans le journal de Corvisart, Leroux et Boyer; ses Rapports dans les Bulletins de la Société de l'École de médecine, où il avait lu, en décembre 1810, un mémoire en latin sur l'angine de poitrine (*De angina pectoris commentarius*). Il a publié dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, en sus des articles d'Helminthologie, les suivants : Anatomie pathologique; Cartilages accidentels ; Dégénération; Désagrégation; Encéphaloïde; enfin, dans la *Bibliothèque médicale*, vous trouverez une exposition de la doctrine crâniologique du docteur Gall (trois articles dans les tomes XIV et XV) (1).

(1) Pour l'ensemble des travaux de Laënnec, outre Dezeimeris déjà men-

La réputation de Laënnec s'était étendue et la gloire allait venir. Il lui fallait un champ d'études bien à lui et plus vaste, car la médecine comme l'astronomie a ses observatoires qui sont nos hôpitaux. En 1814, on le trouve à la Salpêtrière soignant les victimes de la guerre, et, en 1816, il entre titulaire à Necker (1). C'est dans cet hôpital que ses recherches ont été poursuivies, complétées, et qu'il a recueilli les matériaux de la première édition de son livre immortel sur l'*Auscultation médiate*, paru en 1819.

On a raconté de diverses manières comment Laënnec avait été amené à sa découverte. Tantôt c'était au moyen d'un cahier de visite roulé en cylindre qu'il aurait entendu ce qu'il n'avait pu encore constater, tantôt un rouleau de papier à lettre lui aurait servi. L'idée lui serait venue d'écouter la poitrine avec un corps interposé, parce qu'il aurait vu des enfants percevant aux extrémités d'une poutre le faible choc ou bruit qu'ils produisaient, etc. Le mieux, pour avoir la certitude, est de recourir à l'auteur, de l'évoquer en quelque sorte. C'est ce que je fais en vous

tionné plus haut, voyez Beaugrand (*Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, article *Laënnec*, 2e série, t. I, p. 120-121, 1868), et aussi le *Traité de l'auscultation médiate*, 5e édition, Introduction, p. III-V, 1879.

(1) Laënnec a-t-il passé par Beaujon ? Le Dr Charles Fournel, auquel j'ai inspiré une thèse sur cet hôpital en 1884, n'y a pas trouvé trace de notre Laënnec parmi les anciens médecins de cet établissement hospitalier. Le directeur actuel de ce même hôpital a bien voulu faire de nouvelles recherches; elles sont restées sans résultat. Dans la 5e édition de *l'Auscultation médiate*, Lasègue, surveillant la publication, indique dans l'Introduction, « Laënnec chargé, en 1814, du service de santé organisé à la Salpêtrière pour les conscrits bretons », et il ajoute : « Il (Laënnec) est d'abord nommé médecin de l'hôpital Beaujon, et, en 1817, médecin de l'hôpital Necker. » Cette dernière assertion est inexacte.

En effet, M. Brelet, directeur actuel, m'a fourni les renseignements suivants : le 29 mai 1816, la liste de présentation des candidats à la place de médecin à l'hôpital Necker était ainsi composée : *Laënnec*, Renauldin, Fizeau, Salmade, Maygrier. Le premier candidat a dû être nommé dans un délai de quinze jours. De plus, sur les registres du même hôpital, on trouve que Laënnec a quitté Necker le 19 mars 1823, et à la suite de cette date sont écrits sur la colonne d'observations les mots « par démission ».

Tous les documents importants de l'hôpital de la Charité, apportés au chef-lieu de l'Administration, place Victoria, ayant été détruits par l'incendie de la Commune en 1871, il ne reste plus rien du séjour de Laënnec dans cet hôpital. J'ai dû, à regret, m'en passer quand j'ai fait l'*Histoire de l'hôpital de la Charité*, 1606-1878.

rapportant ce que Laënnec dit nettement au sujet de son auscultation médiate.

« Je fus consulté en 1816 (1) pour une jeune personne qui présentait des symptômes généraux de maladie du cœur et chez laquelle l'application de la main et la percussion donnaient peu de résultat à raison de l'embonpoint. L'âge et le sexe de la malade m'interdisant l'espèce d'examen dont je viens de parler (il s'agit de l'auscultation immédiate), je vins à me rappeler un phénomène d'acoustique fort connu : si on applique l'oreille à l'extrémité d'une poutre, on entend très distinctement un coup d'épingle donné à l'autre bout. J'imaginai que l'on pouvait peut-être tirer parti, dans le cas dont il s'agissait, de cette propriété des corps. Je pris un cahier de papier, j'en formai un rouleau fortement serré dont j'appliquai une extrémité sur la région précordiale, et, posant l'oreille à l'autre bout, je fus aussi surpris que satisfait d'entendre les battements du cœur d'une manière beaucoup plus nette et plus distincte que je ne l'avais jamais fait par l'application immédiate de l'oreille.

« Je présumai dès lors que ce moyen pouvait devenir une méthode utile et applicable, non seulement à l'étude des battements du cœur, mais encore à celle de tous les mouvements qui peuvent produire du bruit dans la cavité de la poitrine, et par conséquent à l'exploration de la respiration, de la voix, du râle, et peut-être même de la fluctuation d'un liquide épanché dans les plèvres ou le péricarde.

« Dans cette conviction, je commençai sur le champ à l'Hôpital Necker une suite d'observations qui m'ont donné pour résultats des signes nouveaux, sûrs, faciles à saisir pour la plupart, et propres à rendre le diagnostic de presque toutes les maladies du poumon, des plèvres et du cœur plus certain et plus circonstancié peut-être que les diagnostics chirurgicaux établis à l'aide de la sonde ou de l'introduction du doigt (2). »

Ceci nous démontre que c'est au sujet d'une maladie de cœur,

(1) Pariset, cité partout, a indiqué l'année 1815 pour les premières études de Laënnec. (Voy. *Mémoires de l'Acad. royale de médecine*, in-4°, t. VIII, p. 28, 1840.) E. Lallour et Fr. Guermonprez ont reproduit cette assertion fautive, adoptée aussi par Didier, Saucerotte, etc. (*Laënnec, Notice historique*, in-8°, 2e édition avec figures, p. 55-56; Lille, 1892.)

(2) *Traité de l'auscultation médiate*, etc., 2e édition, p. 7 et 8, 1826. — Dans la 1re édition, le texte est le même, p. 7-9, 1819.

et Corvisart s'occupait beaucoup de ces maladies, que Laënnec a employé le cahier de papier, roulé en cylindre et appliqué sur le thorax, et qu'aussitôt à l'hôpital Necker il a expérimenté, puis étendu le moyen nouveau d'investigation à toutes les maladies de la poitrine. Laënnec connaissait parfaitement l'auscultation immédiate, il la jugeait insuffisante. Il rapporte l'observation hippocratique du traité *De morbis* et la discute, puis il énumère avec soin une « foule de raisons (qui) rendront toujours l'auscultation bien médiate d'un usage plus sûr et plus étendu » (1).

Laënnec dit expressément au sujet du stéthoscope : « Le premier instrument dont j'ai fait usage était un cylindre ou rouleau de papier, de seize lignes de diamètre et d'un pied de longueur, formé de trois cahiers de papier battu, fortement serré, maintenu par du papier collé, et aplani à la lime aux deux extrémités » ; il insiste sur l'utilité du conduit interne pour l'exploration de la voix, il décrit minutieusement les diverses parties de l'instrument : cylindre de bois avec embout, brisé au milieu (2) et ajoute : « Je n'avais pas cru d'abord nécessaire de donner un nom à un instrument aussi simple ; d'autres en ont jugé autrement, et je l'ai entendu désigner sous divers noms, tous impropres et quelquefois barbares, et entre autres sous ceux de « sonomètre, pectoriloque, thoraciloque, cornet médical », etc. Je lui ai donné en conséquence le nom de « stéthoscope », qui me paraît exprimer le mieux son principal usage. Il peut d'ailleurs, comme nous le verrons, s'appliquer à d'autres objets qu'à l'exploration de la poitrine (3). »

(1) Andral, dans une note étendue, insérée dans la 4e édition (t. I, p. 54 à 57), énumère les avantages de l'auscultation immédiate, qui ne mérite pas tous les reproches que lui attribue Laënnec.

(2) Laënnec avait remarqué, en outre, que les corps les plus denses ne sont pas, comme l'analogie pourrait le faire penser, les plus propres à former ces instruments spéciaux. Le verre, dit-il, et les métaux sont lourds et trop froids en hiver, etc. (*Loc. cit.*, p. 10.)

(3) Voy. *De l'auscultation médiate,* 1re édition, p. 10, en note, et p. 11 dans la 2e édition.

Les applications du stéthoscope à la grossesse par Mayor, surtout Lejumeau de Kergaradec, de Lens, celles à la chirurgie par Lisfranc, etc., ne tardèrent pas à avoir lieu. (J.-A. Lejumeau de Kergaradec, *Mémoire sur l'auscultation appliquée à l'étude de la grossesse*, etc., lu à l'Académie de médecine le 26 décembre 1821, in-8° de 43 pages ; Paris, 1822. — J. Lisfranc, *Mémoires sur de nouvelles applications du stéthoscope de M. le professeur Laënnec*, in-8° ; Paris, 1823.)

Voilà donc Laënnec enrichissant, dotant la médecine d'un sens nouveau, celui de l'ouïe, dont elle était jusqu'à lui dépourvue, sens éminemment utile, intellectuel et dont elle ne saurait désormais se passer. L'auscultation donne la clé du diagnostic dans les maladies si nombreuses où elle est applicable. L'invention n'est pas celle de l'instrument auquel Laënnec tenait tant; il avait créé l'auscultation médiate avec le stéthoscope; ce dernier n'est presque rien, l'auscultation elle-même est tout.

Les élèves venaient à l'Hôpital Necker pour écouter Laënnec et s'instruire au lit des malades; ils admiraient son diagnostic et ses nouveaux procédés cliniques. Lorsque parut, en 1819, le livre : *De l'auscultation médiate*, il provoqua la surprise et beaucoup de curiosité; les médecins affluèrent, des doutes furent émis, ils ne purent durer devant l'évidence des faits; des contradictions s'élevèrent, la réalité les rendit muettes. Le traité fut traduit en plusieurs langues. La sensation admirative fut alors immense; on venait des divers points du globe, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Angleterre, de la Grèce, des États-Unis d'Amérique, et tous revenus dans leur pays étaient émerveillés des prodiges du stéthoscope, ou plutôt de l'auscultation, pour la connaissance des maladies de poitrine.

Que de fois vous ai-je parlé du livre de Laënnec, en vous montrant la fidélité des descriptions et la manière claire de présenter la pathologie! Plusieurs séances ne suffiraient pas pour analyser et résumer l'œuvre entière. Je ne puis qu'insister sur la révélation faite par Laënnec des bruits plaintifs des organes malades, des canaux aérifères, du parenchyme du poumon, des orifices du cœur; ces bruits anormaux sont caractérisés par des expressions partout adoptées. Les altérations profondes, d'un diagnostic auparavant impossible, se précisent : la certitude s'établit à la place de l'inconnu.

Il faut dire que, si Laënnec a fait voir, en quelque sorte, par l'auscultation les lésions cachées, c'est qu'il les connaissait parfaitement. Il a tracé dans son livre si beau les descriptions anatomiques, à l'œil nu, de la pneumonie, de l'apoplexie pulmonaire, d'une manière si exacte qu'on ne pourrait mieux faire aujourd'hui. S'il a été un clinicien de génie, c'est qu'il était, comme l'a dit mon cher collègue M. Potain, « un excellent anatomo-pathologiste ».

Après la publication de son livre en 1819, Laënnec qui depuis vingt ans travaillait sans relâche avait épuisé ses forces, il ne résistait plus. En faisant l'autopsie d'un phtisique, il s'était blessé au doigt avec une scie, pour ouvrir le rachis; la blessure ne s'était pas guérie et un tubercule anatomique avait persisté. Inspirant à ses amis de vives inquiétudes, il quitta Paris pour respirer l'air natal dans son domaine de Kerlouarnec, près de Douarnenez. Peu à peu, il se rétablit. Le calme et le repos lui furent favorables. Il étudia la langue bretonne, devint tourneur assez habile, se livra aux longues promenades, à la chasse. Deux ans plus tard, il revenait à Paris, où les honneurs devaient l'assaillir, et les luttes recommencer. Laënnec fut appelé successivement à des emplois éminents à la cour, au Collège de France et à la Faculté.

Une lettre curieuse, longtemps inédite de Laënnec (1), écrite dès son retour, nous montre l'emploi de son temps et sa nomination auprès de la duchesse de Berry. « Depuis que je suis ici (à Paris), j'ai été forcé par mes amis de me jeter de suite dans l'enseignement de la médecine pratique (à l'Hôpital Necker); et, quoique à part mon service d'hôpital je ne voie des malades qu'en consultation, je ne laisse pas que d'avoir déjà en ce genre autant d'occupation que ma santé m'en permet. M. Hallé, mon ancien maître, vient de m'en donner une nouvelle, qui, tout honorable qu'elle est, ne laisse pas de me contrarier un peu. Il m'a fait nommer médecin de S. A. R. Mme la duchesse de Berri, sans m'en rien dire et sans me donner le temps de consulter mes forces; il ne m'a laissé que l'alternative d'accepter, ou de lui donner, en refusant, l'apparence de s'être avancé un peu légèrement. » Ce langage simple et droit montre que Hallé connaissait bien Laënnec et qu'il l'appréciait fort (2).

(1) Voy. Fr. Guermonprez, *Un mot sur Laënnec*, in-8°, p. 7; Lille, 1892.

(2) Dans la correspondance si curieuse du père de notre Laënnec, on trouve ces passages adressés à son fils chéri : « Et vous, mon cher Théophile, où en sont vos rêves personnels? Le fameux Traité avance, je m'en doute. Je n'ai garde de vous dire qu'il faille livrer l'ouvrage tout chaud en sortant de la forge. *Hâtez-vous lentement*, etc. Un habitant de Paris, qu'on ne m'a pas nommé, alla, pendant les fêtes du couronnement, consulter M. Hallé. La conversation étant tombée sur vous, ce savant professeur dit en propres termes : votre jeune compatriote peut devenir avant quarante ans le premier médecin de l'Europe, s'il continue à travailler comme il travaille. *Macte animo generose puer, sic itur ad astra.* Vous ne tarderez pas

Vous avez déjà vu la querelle de Dupuytren et de Laënnec au sujet de l'anatomie pathologique : Dupuytren à son apogée désirait une charge chirurgicale à la cour ; le célèbre chirurgien pouvait y prétendre, mais il était de ceux qui ne veulent rien négliger ; il demanda nettement à son ancien rival de l'appuyer. Laënnec accepta la mission et la remplit avec empressement.

Depuis le 25 août 1822, Laënnec occupait la chaire de médecine du Collège de France où il succédait à Hallé (1). Il n'avait pas intrigué pour obtenir cette chaire, il n'hésita pas à en accepter la charge. Une autre lettre de lui à ce sujet (2) montre nettement comment les choses se sont passées : « Après la mort de M. Hallé, mes amis, quelques membres de l'Université et le Ministre lui-même m'invitèrent à me mettre sur les rangs en qualité de professeur de médecine. Cette affaire, ainsi entamée, paraissait toute simple et semblait devoir se terminer en huit jours. J'étais sûr de la majorité des voix parmi les professeurs du Collège qui ont le droit de présenter un candidat. Mais, dans ce moment, l'amendement de M. Bastard de l'Étang ayant fait croire à beaucoup de gens que le ministère allait tomber, trois des hommes sur lesquels je devais le plus compter se réunirent aux libéraux et donnèrent une majorité d'une voix à mon principal concurrent, dont le moindre défaut pour professer la médecine était de ne l'avoir jamais étudiée. Cet événement a beaucoup retardé la terminaison de mon affaire ; elle vient cependant de finir et, depuis trois jours, je suis lecteur et professeur royal au Collège de France. C'est le seul établissement qui ait traversé la révolution. »

La première leçon du cours de Laënnec au Collège de France avait été trouvée tellement judicieuse, qu'elle a été choisie comme introduction en tête des *Archives de médecine* qui commençaient

à recevoir la caisse des livres celto-bretons. » (A. Du Chatelier, *les Laënnec*, etc., p. 108).

(1) Je dois relever une inexactitude dans la brochure intéressante de M. le professeur Cornil : *Introduction et premier chapitre du traité inédit sur l'anatomie pathologique*. Il y est dit, p. IV de la Préface, que Laënnec a succédé à Portal au Collège de France ; il s'agit, non de Portal, mais de Hallé. Une faute d'impression fait entrer Laënnec à l'hôpital Necker en 1806 ; il faut lire 1816.

(2) La lettre est du 28 août 1822 ; elle est écrite par Laënnec à Mgr Doubideau de Crouseilhes, évêque de Quimper et de Léon, et conservée aux Archives de l'évêché de Quimper (Fr. Guermonprez, *Un mot sur Laënnec*, in-8°, p. 19 ; Lille, 1892.

leur publication devenue si remarquable (1). Dans son discours d'ouverture, il montre que les éléments des maladies sont plus nombreux que le supposaient alors des systématiques ; les liquides aussi bien que les solides ont leurs altérations propres, d'où naissent des altérations secondaires et réciproques amenant à leur suite de nombreuses maladies toutes différentes.

Le licenciement de la Faculté qui en ouvrait les portes à Laënnec fut un acte violent et regrettable de l'autorité. Les amis du pouvoir l'expliquaient par les désordres survenus à la fin de 1822 ; la réorganisation eut lieu au commencement de 1823.

L'ordonnance royale si controversée nommait Laënnec à l'une des quatre chaires de clinique médicale, celle de l'Hôpital de la Charité. Au moment de prendre possession de sa chaire, la situation du professeur était difficile ; on lui reprochait son arrivée irrégulière, l'opposition se grossissait du nombre des mécontents, des révoqués et de leur entourage hostile. Et cependant, Laënnec, qui faisait partie de la Commission chargée de l'organisation nouvelle, avait préféré la chaire de clinique au poste élevé de membre du Conseil royal de l'Instruction publique. Il couvrait, en réalité, l'inique mesure de son mérite reconnu, de sa valeur, de son autorité morale. Son influence lui servit pour intervenir en faveur de plusieurs professeurs menacés qui lui durent la conservation de leur chaire, et même plusieurs de ceux qu'on destitua reconnurent ses efforts généreux.

Il faut dire expressément que Laënnec était un modèle du professorat. Son zèle, son exactitude ne se démentirent jamais, et malgré une santé toujours chancelante, toujours menacée. A la Charité, il s'efforçait, comme il l'avait fait à Necker, d'initier les élèves au diagnostic, il les familiarisait avec la pratique de la stéthoscopie et de l'auscultation. Pénétré au plus haut point de ses devoirs et de la responsabilité professorale, il réglait sa vie d'une manière « simple et paisible », accomplissant son service d'hôpital, sa part dans les concours et les examens, se livrant avec une indépendance complète d'esprit à ses recherches personnelles, collaborant aux travaux des sociétés savantes. Comme examinateur, il était bienveillant, mais impitoyable pour l'ignorance, surtout prétentieuse. Laënnec s'attirait par cette vie si

(1) *Archives générales de médecine*, in-8°, t. I, p. I-XX, janvier 1823.

belle et méritoire l'estime de tous et le respect des contemporains; on trouvait extraordinaire qu'il pût suffire à tant de travaux.

Laënnec avait la parole facile, s'exprimant avec méthode, clarté, simplicité. Sans artifices oratoires, il donnait sinon du relief, du moins du charme à ses leçons, conversant avec son auditoire qu'il intéressait en même temps qu'il l'instruisait. A la Charité, il eut pour disciples la foule des médecins accourus de toutes parts venant étudier l'auscultation ; pour attirer ce courant, son importante découverte pouvait suffire; pour le maintenir, il fallait le dévouement au professorat, à l'intérêt des auditeurs, but réel de l'enseignement. Laënnec a manifesté cette pensée dans la dédicace de la seconde édition de son livre, en 1826. En s'adressant à ses collègues : *clarissimis collegis Facultatis medicæ parisiensis professoribus*, il la précise en ces termes : *studiosorum utilitati inserviendi scientiamque medicam promovendi officium.*

J'arrive à la mémorable lutte de Laënnec et de Broussais. Vous savez que ce dernier, dès 1821, était parvenu au faîte des dignités de la médecine militaire, et, dès lors, il voulut être le réformateur médical. Les idées reçues, les méthodes de traitement jusque-là employées devaient être remplacées par sa nouvelle doctrine et par une thérapeutique appropriée. Celui qui avait écrit la célèbre *Histoire des phlegmasies chroniques* (1808) et l'*Examen de la doctrine médicale généralement adoptée et des systèmes modernes de nosologie* (1816) était un formidable adversaire. Broussais, avec son éloquence mâle, rude, écrasante, remuait, soulevait, entraînait ses partisans, plus intolérants peut-être que lui. Les opposants aux réformes du novateur étaient durement qualifiés, voués à l'indignation publique; Laënnec parmi eux devint le point de mire du chef et de ses disciples.

Au physique et au moral, les deux combattants scientifiques ne se ressemblaient nullement, quoique compatriotes, nés aux deux extrémités de la Bretagne. Broussais était d'une constitution robuste, bilieux, d'un caractère énergique, dominateur, d'une imagination fougueuse que les obstacles irritaient jusqu'à l'exaltation; Laënnec, toujours chétif, restait de petite taille; sa maigreur excessive, son teint pâle, ses joues creuses ne laissaient pas soupçonner sa vigueur morale, et même une force muscu-

laire dont il a donné des preuves. La polémique fut acharnée : Broussais qualifie Laënnec d' « homme opiniâtre, dominé par un petit nombre d'idées fixes et n'épargnant pas les sophismes pour les faire prévaloir », il le traite « d'amant du vague et l'insubstantiel », puis « de fataliste », et, enfin, « de partisan de l'ontologie médicale, de l'obscurantisme scientifique et des préjugés rétrogrades ». Laënnec, calme et ferme, défendit la médecine traditionnelle, mais progressive, dédaignant presque toujours les diatribes dirigées contre lui, mais quelquefois cependant, et surtout dans la seconde édition de son livre, reprochant à son adversaire de « sacrifier à des êtres de raison, à des fantômes de l'antique nuit », rétorquant l'accusation d'ontologisme dont abusait l'impétueux réformateur. L'histoire impartiale a fait la part de chacun et donné raison à Laënnec.

Mais la carrière de Laënnec va finir. Sa santé dépérissait de jour en jour. Le mal qui progressait le mit une dernière fois sur la route de la Bretagne, il y arriva pour y mourir (1), emporté par cette phtisie qu'il avait si parfaitement étudiée.

Les hommes comme Laënnec édifient eux-mêmes leur piédestal et l'avenir se charge de la statue. C'est à Quimper, sur la place Saint-Corentin, que celle-ci a été inaugurée le 15 août 1868, quarante-deux ans, presque jour pour jour, après la mort de Laënnec. Le funèbre anniversaire était suivi cette fois du monument triomphal.

Le professeur est en costume officiel, toge et rabat, assis et tenant dans sa main droite le stéthoscope. Le bronze repose sur un socle en granit ayant sur la face antérieure : LAENNEC; et sur la face opposée l'inscription suivante :

(1) Lejumeau de Kergaradec a noté que le voyage en Bretagne fut extrêmement pénible, avec des accidents fâcheux, et, de plus, qu'au mois d'avril Laënnec avait éprouvé de la fièvre, avec dyspnée, toux et douleurs de côté, que la diarrhée l'affaiblissait, enfin que le ventre était devenu sensible, surtout dans l'hypochondre droit. (Notice sur le professeur Laënnec, extrait de la *Nouvelle Bibliothèque médicale*, 6 pages, Catalogue de la Faculté, n° 46791.)

A L'INVENTEUR DE L'AUSCULTATION
LAENNEC, RENÉ-THÉOPHILE-HYACINTHE,
NÉ A QUIMPER LE 17 FÉVRIER 1781
MORT A PLOARÉ EN 1826;
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
ET AU COLLÈGE DE FRANCE;
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Ce monument a été élevé
par l'Association générale des médecins de France,
par la Bretagne
et par les médecins français et étrangers
(1868).

La première idée de l'érection d'une statue à Laënnec est due à l'initiative du docteur Le Diberder, de Lorient. Adoptée d'enthousiasme par l'Association générale des médecins de France, elle réunit vite toutes les sympathies. Parmi les discours prononcés à l'inauguration, je vous signale ceux d'Henri Roger, de Bouillaud, surtout celui de L. de Kergaradec, homme excellent, que j'ai connu, et qui a donné sur Laënnec intime des détails que je vous rapporterai bientôt. A l'Académie de médecine, où Laënnec avait été nommé membre dès la fondation et où il n'est apparu que peu de fois, on décida que son image serait placée exceptionnellement, après un rapport de Husson (1), et son éloge en séance publique a été prononcé par Pariset le 1er décembre 1839 (2).

Nous possédons de Laënnec plusieurs portraits, l'un d'eux fait par lui-même (3) doit être très ressemblant. Un second portrait représentant pareillement Laënnec en robe et rabat avec le stéthoscope au-dessous mérite votre attention (4). Un dessin litho-

(1) Rapport sur la convenance de placer le buste de Laënnec dans la salle des séances de l'Académie (*Mémoires de l'Académie de médecine*, in-4°, t. VII, p. 30-44, 1838).

(2) Éloge de Laënnec (*Mémoires de l'Académie de médecine*, in-4°, t. VIII, p. 19-40, 1840).

(3) Ce portrait est mis au frontispice dans la brochure sur *Laënnec*, par E. Lallour et Fr. Guermonprez (2e édition, in-12; Lille, 1892).

(4) Voyez ce portrait en frontispice dans la brochure publiée par M. le professeur V. Cornil : *Introduction et premier chapitre du Traité inédit d'ana-*

graphique reproduit par la photographie est conservé à l'hôpital Laënnec, où il a été donné par mon collègue et ami M. le professeur Cornil (1); ce dessin offre, à côté de la figure du grand clinicien placée de profil, le stéthoscope avec embout. Le musée de Quimper renferme un portrait peint sur toile dont nous avons une copie Un buste en bronze de Laënnec, par Lequesne, l'auteur de la statue de Quimper, est dans notre salle principale des thèses, il est dû à l'initiative généreuse de mon excellent ami et collègue M. C. Potain; un autre buste par Maillard a figuré au Salon de 1892, c'est le plus idéalisé.

Le nom de Laënnec a été donné à un hôpital de la rue de Sèvres fondé par le cardinal de Larochefoucauld; vous avez connu l'amphithéâtre Laënnec récemment démoli et qui, reconstruit, reprendra son glorieux nom.

Je vous ai parlé de J.-A. Lejumeau de Kergaradec, un de ceux, avec Bayle, qui ont le mieux connu Laënnec. Lejumeau de Kergaradec, accueilli dans l'intimité, après avoir fait un compte-rendu excellent du livre magistral, a révélé pour beaucoup un Laënnec familier, autre que « l'homme méditatif, d'un tempérament froid ». Par lui, on connaît l'extrême bonté, la douceur, la simplicité de caractère de Laënnec, sa modestie qui semblait ne pas soupçonner la grande renommée acquise. L. de Kergaradec insiste sur la belle intelligence, le travail assidu, l'esprit réfléchi, le sens droit, le jugement sûr, étranger aux fantaisies d'une imagination mal réglée. « Il observait avec soin; il méditait, et ne se hâtait pas de conclure ». Jamais Laënnec n'a recherché l'éclat; il se plaisait au milieu d'amis choisis, donnant alors libre cours « à son caractère aimable et doux, aux saillies toujours inoffensives d'un esprit orné, délicat et fin ». Laënnec était extrêmement pieux et très tolérant. Ni les honneurs, ni la

tomie pathologique de Laënnec (in-8°; Paris, Alcan, 1884). M. Launois a placé ce même portrait d'une plus grande dimension dans une publication récente et spéciale : *La Contagion de la tuberculose* (in-4°; Paris, 1896, avec cette mention : « Ce portrait... a été donné par Laënnec père... à Mlle Marie-Anne Leloutre, directeur des postes à Saint-Brieuc (1824).

(1) Cette reproduction d'une lithographie signée B. Nannoni est en regard du portrait précité dans la brochure de M. le professeur V. Cornil : *Introduction et premier chapitre*, etc. Le Dr A. Toulmouche indique expressément le dessin de Nannoni, comme reproduisant fidèlement les traits de Laënnec. (Voy. *Archives gén. de médecine*, t. XXV, p. 634, 1875).

fortune n'avaient porté la plus légère atteinte à la simplicité de ses mœurs. Chez lui la modération était unie à beaucoup de fermeté.

Vous avez vu comment, après la publication de son livre, en 1819, Laënnec, fatigué outre mesure, était venu pendant près de deux ans dans son modeste et bien-aimé manoir de Kerlouarnec chercher le rétablissement de ses forces. Il avait l'attachement au pays natal, il aimait la solitude, menant une vie retirée, respirant avec bonheur l'air vif des champs ou de la plage. Là, il accueillait avec bienveillance ses rustiques voisins, parlant leur langue, s'occupant de leur santé, de leurs cultures, de leurs intérêts; on l'écoutait avec respect. Là, comme à Paris, il répandait largement, mais discrètement, ses bienfaits, la charité était doublée, chez lui, d'une bienveillance qui s'ignorait :

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Là, enfin, il méditait à l'aise sur l'auscultation, sur ses travaux, sur la seconde édition de son livre.

Quand Laënnec, se sentant réconforté, sinon rétabli, revint à Paris en 1822, quand, ayant la nostalgie de l'enseignement, il passa de Necker à la Charité, L. de Kergaradec fut attaché à lui comme agrégé; il constate le concours nombreux de médecins distingués désireux de connaître Laënnec. « Une telle affluence était bien faite pour flatter l'amour-propre de celui qui en était l'objet, et il s'en réjouissait, parce qu'il y voyait un moyen de diffusion rapide; il n'en fut pas ébloui. »

J'ai trouvé sur les différents séjours de Laënnec de fort intéressants détails par un témoin oculaire, A. du Châtelier (1). Il est certain qu'en sus des repos forcés Laënnec venait presque tous les ans passer quelques semaines à sa terre de Kerlouarnec, que, chasseur et très bon marcheur, le grand médecin aimait à courir la campagne en quête de gibier. « J'avais un très beau chien d'arrêt à cette époque, et réuni à deux épagneuls, plus ou moins dressés qu'il (Laënnec) amenait de Paris avec lui, nous eûmes la chance plusieurs fois de garnir nos carniers de bon nombre de perdreaux. Tout en chassant, il s'arrêta une fois au coin d'un fossé, prenant mon braque entre les jambes pour l'aus-

(1) *Les Laënnec*, etc., in-8°, p. 109, Vannes, 1885.

culter des deux côtés, après s'être livré à des percussions répétées sur les côtes du pauvre animal. »

Laënnec aussi était tourneur assez habile et possédait plusieurs arts d'agrément (1). Il s'occupait, je vous l'ai dit, de la langue celtique, et son père le consultait même à ce sujet. Dans la si curieuse correspondance paternelle rapportée par A. Du Chatelier, on voit que Théophile-Marie se plaît à chercher et demande à son cher fils la signification étymologique de leur nom : « *Laennec* qu'on prononce Lennec, vient de *Lenn*, leçon, lecture. Il se traduit par liseur, homme d'études ; ainsi *Scoarnec*, veut dire un homme à longues oreilles... *Mézec*, un homme honteux, de *mez*, honte ; *Kerlouarnec*, village des renards, de *Ker*, lieu, et *Louarn*, renard (2). »

A titre de curiosité je vous montre un spécimen du blason que l'armorial de Pol de Courcy attribue à Laënnec, sieur de Kerlouarnec, et qui s'énonce : au 1er d'argent au lion léopardé de sable ; au 2e de sable à trois fasces d'or. Ces armes sont attribuées à : Vincent Laënnec, notaire royal à Conq en 1573 et, comme je vous l'ai dit, sixième aïeul de l'inventeur de l'auscultation (3).

Après la publication de la seconde édition de son livre qui était comme son testament scientifique, Laënnec épuisé, observant fidèlement sur lui-même les derniers assauts « de ce mal qui va consumant », se sentant perdu sans retour, résigna ses fonctions à la cour, se démit du professorat au Collège de France et à la Faculté de médecine, et quitta définitivement Paris. Ses chers

(1) Laënnec était musicien et jouait de la flûte ; il connaissait l'escrime et maniait bien le fleuret (Voy. A. Toulmouche, *Arch. gén. de médecine*, t. XXV, pp. 631-635, 1875). Il est certain que beaucoup de membres de la famille Laënnec ont eu un réel talent pour le dessin, la peinture et la musique.

(2) Cette signification étymologique se trouve confirmée quand Guillaume-François est obligé à Nantes de prendre des grades nouveaux pour entrer dans cette Université, dont il devint le recteur. Il soutint une thèse sous le nom de G.-F. Laënnec de la Renardais (*Guillelmi-Francisci* Laennec de la Renardais, *Corisopitæi, Consiliarii medici ordinarii Regis, jamdudum doctoris medici Monspeliensis, antiqui navalum nosocomiorum in Portu Brestense medici extraordinarii, thæseos tutoris tentamen*, etc. *Nannetis, ex typographia Viduæ Querro*, 1782.

(3) Laënnec, dans sa thèse et dans les deux éditions de son livre, ne met pas de tréma (¨) sur l'E de son nom. C'est après sa mort que la famille a placé un tréma sur le nom patronymique et à une date relativement récente.

Bretons l'entourèrent de soins affectueux ; pendant les dernières semaines, les paysans se disputèrent l'honneur de traîner sa petite voiture quand il allait respirer l'air marin sur la grève du Ris. Toutes les familles du pays, riches et surtout pauvres, se réunirent auprès de son cercueil et l'accompagnèrent au cimetière de Ploaré.

Laënnec légua sa bibliothèque à la ville de Quimper. Jusqu'au dernier moment, il conserva la lucidité de son esprit, et quelques heures avant sa mort, retirant de ses doigts une à une les bagues qu'il portait, il répondait à sa femme qui l'interrogeait doucement : « Il faudrait que bientôt un autre me rendît ce service, je ne veux pas qu'on en ait le chagrin. »

Je n'ai point encore visité la tombe de Laënnec, ce que je veux faire, mais j'en ai vu le dessin. La première pierre tumulaire avait une inscription pour Laënnec seul, elle est rapportée fidèlement par Lallour et Guermonprez. Une photographie récente reproduit l'épitaphe et au bas celle de la femme de Laënnec, demoiselle Guichard, morte à Kerlouarnec en 1847 (1).

Rien de ce qui concerne notre Laënnec ne pouvant être indifférent, je tiens à vous dire que la ville de Quimper a donné à une de ses rues ce nom illustre. Elle a aussi fait mettre une plaque de marbre sur la maison de la rue de la Vieille-Cohue, devenue rue Laënnec, pour indiquer le lieu de naissance de René-Théophile-Hyacinthe. Mais il est reconnu présentement, à la suite d'une trouvaille de A. du Chatelier et des recherches couronnées de succès de M. J. Trévédy (2), que l'inventeur de l'auscultation est né sûrement, non pas rue de la Vieille-Cohue, au n° 19, où habitait sa veuve et où elle affirmait qu'il était né, mais en face du pont, sur le quai. Rien de mieux que de laisser le nom de Laënnec à une rue de sa ville natale, mais la vérité historique voudrait, et j'en exprime le vœu, que la plaque de marbre commémorative

(1) Notre Laënnec s'était marié à Paris le 16 décembre 1824 avec Jacquette Guichard, veuve Argou, amie de sa famille, et qui est morte à Kerlouarnec le 2 août 1847 (Voyez dans E. Lallour et Guermonprez, *Laënnec, Notice historique*, etc., 2e édition, les figures des pages 16 et 63. Petit in-8° ; Lille, 1892).

(2) A. du Chatelier, *les Laënnec*, etc., in-8°, p. 68 et note, Vannes, 1885, et surtout J. Trévedy, *la Maison natale du docteur Laënnec*, in-8°, p. 2, 13, 19 et 25 ; Quimper, 1881.

de sa naissance soit apposée sur la maison si bien indiquée par A. du Chatelier et J. Trévédy.

J'ai fait disposer devant vous, sur cette table, la thèse inaugurale, les diverses éditions du Traité de Laënnec, ainsi que plusieurs brochures et ouvrages contenant des notices très intéressantes. Remarquez aussi l'étui usé, renfermant ce grand stéthoscope, qui a beaucoup servi à l'auteur de l'auscultation médiate ; il m'a été confié par M. Robert Laënnec.

Voici la thèse inaugurale :

Propositions sur la doctrine d'Hippocrate relativement à la médecine pratique, présentées et soutenues à l'École de médecine de Paris, le 22 prairial, an XII, par René-Théophile-Hyacinthe Laennec, de Quimper (département du Finistère). Imprimerie de Didot père, rue des Maçons-Sorbonne, n° 406. Thèses de Paris, n° 241, in-4°, 39 pages, an XII (1804).

Ces deux volumes reliés (portant le n° 31,750 du catalogue de la Faculté) vous offrent la première édition, presque introuvable :

De l'auscultation médiate ou Traité du diagnostic des maladies des poumons et du cœur fondé principalement sur ce nouveau moyen d'exploration, par R.-T.-H. Laennec, D. M. P., médecin de l'hôpital Necker, médecin honoraire des dispensaires, membre de la Société de la Faculté de médecine de Paris et de plusieurs autres Sociétés savantes nationales et étrangères, 2 volumes in-8°, avec 4 planches, Paris, J.-A. Brosson et J.-S. Chaudé, 1819.

La deuxième édition a paru en 1826, l'année de la mort de son auteur, elle est rarissime, en deux volumes :

Traité de l'auscultation médiate et des maladies des poumons et du cœur, par R.-T.-H. Laennec, médecin de S. A. R. Mme la duchesse de Berri, lecteur et professeur royal de médecine au Collège de France, professeur de clinique à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie royale de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc. 2 volumes in-8°, avec 4 planches, Paris, J.-S. Chaudé, 1826.

Mériadec Laënnec, cousin germain et disciple fidèle de l'auteur

de l'Auscultation a donné une troisième édition, formant trois volumes :

Traité de l'auscultation médiate et des maladies des poumons et du cœur, par R.-T.-H. Laennec, etc. 3e édition, augmentée de notes, par Mériadec Laennec, D. M. P., ancien chef de clinique de la Faculté de médecine à l'hôpital de la Charité, médecin des dispensaires, associé correspondant de la Société anatomique de Nantes, etc. 3 volumes in-8°, avec planches, Paris, J.-S. Chaudé, 1831.

Le livre de Laënnec s'épuisant rapidement et de plus en plus, Andral en fit paraître une 4e édition, également en trois volumes :

Traité de l'auscultation médiate et des maladies des poumons et du cœur, par R.-T.-H. Laennec, etc., avec les notes et additions de (Mériadec) Laennec, 4e édition considérablement augmentée par M. Andral, etc. 3 volumes in-8°, avec planches, Paris, J.-S. Chaudé, 1837.

Une cinquième édition a été faite sous le contrôle de la Faculté, reproduisant fidèlement la deuxième, et par les soins de Lasègue :

Traité de l'auscultation médiate et des maladies des poumons et du cœur, par R.-T.-H. Laënnec, etc. Un volume grand in-8° de xxiv-986 pages avec deux planches, Paris, Asselin et Cie, 1879.

Remarquez ces deux petits traités concernant Laënnec, vous devez les connaître ; le premier est dû à M. le professeur V. Cornil, qui a publié la partie importante d'un manuscrit de Laënnec resté inédit, et que lui avait confié le regretté Théophile-Ambroise, directeur de l'École secondaire de Nantes, mort en 1896 :

Traité inédit sur l'anatomie pathologique ou exposition des altérations visibles qu'éprouve le corps humain dans l'état de maladie. — Introduction et premier chapitre du Traité inédit d'anatomie pathologique de Laënnec. Brochure petit in-8°, xiii-77 pages, avec deux portraits, Paris, F. Alcan, 1884.

Le second traité fait partie d'une bibliothèque rétrospective,

d'une collection de chefs-d'œuvre, sous le titre : *Les maîtres de la science*, due à l'initiative de M. le professeur Charles Richet :

Laënnec, 1781-1826. *De l'auscultation médiate. De l'exploration de la poitrine.* Brochure in-12, 112 pages, Paris, G. Masson, 1893.

C'est la reproduction exacte et très utile du commencement de la deuxième édition, parue en 1826, du Traité de Laënnec.

Ces diverses brochures se rapportent à Laënnec ou à sa famille ; en voici la brève indication chronologique :

1826. Après la mort : *Notice historique sur Laënnec*, par A.-L.-J. Bayle, extrait de la *Revue médicale*, tirage à part, in-8°, 19 pages. — *Notice* de J.-A. Lejumeau de Kergaradec sur le professeur Laënnec, in-8°, avec la maxime : *Obiit, non periit*, in-8°, 26 pages.

1827. *Notice sur le professeur Laënnec*, par A. Boulland, extrait du *Journal des Progrès des sciences médicales*, in-8°, t. I, p. 284 et suiv.

1868. Après l'inauguration de la statue à Quimper : Notice de Denis de Thézan, *Étude historique, généalogique et biographique*, Quimper. — Notice de Emmanuel Lallour, *Laënnec, notice historique*, in-8°, 20 pages ; Quimper. — Notice de Geffroy, *A la mémoire de Laënnec*, poésie. — Ad. Lecadre, *Broussais et Laënnec, étude comparative*, in-8° ; le Havre.

Discours de Bouillaud, Henri Roger, de Lejumeau de Kergaradec, etc. (1).

1851. Soudres, *Études médicales sur Laënnec*, thèse de Montpellier, n° 108.

1865. Chauffard, *Laënnec*, in *Conférences historiques faites à la Faculté de médecine en 1865*, p. 61 à 107.

1879. Chéreau, *Laënnec, esquisse biographique*, in *Archives générales de Médecine*, vol. II, p. 51-58, détails nombreux avec liste de travaux.

1884. J. Trévedy, *la Maison natale du docteur Laënnec*, avec une lettre inédite de Laënnec, in-8°, 32 pages ; Quimper.

(1) Pour la cérémonie de Quimper, voir le n° de l'*Union médicale* du 22 août 1868. — Discours de A. Tardieu (*Union médicale*, 3e série, t. VI, p. 249-250. — Discours de H. Roger, *idem*, p. 298-302. — Discours de J.-A. Lejumeau de Kergaradec (*Bulletin de l'Académie de médecine*, t. XXXIII, p. 807). — J. Bouillaud, *Éloge de Laënnec*, tirage à part, in-8°, 16 pages ; Paris, Malteste, 1868.

1885. A. Du Chatelier, *les Laënnec sous l'ancien et le nouveau régime*, de 1763 à 1836, in-8°, 121 pages; Vannes.

1892. Fr. Guermonprez, *Un mot sur Laënnec*, in-8°, 20 pages, avec figures; Lille.

1893. Emmanuel Lallour et Guermonprez, *Laënnec, Notice historique*, in-8°, 96 pages, avec nombreuses gravures, blason de Laënnec, etc.; Lille.

1894. *Th.-Marie Laënnec*, extrait du *Moniteur des Côtes-du-Nord*, in-8°; Saint-Brieuc. (Catalogue de la Faculté, n° 49070.)

Vous trouverez aussi des détails sur la vie de Laënnec dans les autres articles biographiques publiés sur lui, mais défiez-vous des renseignements par ouï-dire et de seconde main.

Après cette leçon que j'ai rendue aussi rapide et aussi précise que possible, j'espère que vous connaîtrez Laënnec, et que vous étudierez longuement son œuvre supérieure; Haller aurait dit : *Liber eximius, aureus*. Son traité d'auscultation si beau, amenant une révélation diagnostique, a été fait en trois ans et porté à une telle perfection que, si on a pu y ajouter, rien n'a dû en être retranché. L'ardent travailleur, si persévérant, si courageux, d'un génie libre et indépendant, a écrit dans une langue pure, simple, dégagée d'efforts, parfaite. Toutes les formules de l'admiration ont été épuisées et, chose bien exceptionnelle, les plus fortes, les plus expressives sont les plus justes.

La place de Laënnec est au-dessus d'Avenbrugger, auprès d'Hippocrate que les anciens appelaient « le divin ». Laënnec est incontestablement un des grands maîtres de notre science et la plus remarquable, la plus éminente personnalité médicale des temps modernes.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

I. Anatomie pathologique humaine.

1. Recherches cliniques et anatomiques sur les affections pseudo-membraneuses, productions plastiques, diphtériques, ulcéro-membraneuses, aphteuses, croup, muguet, etc.

Un volume in-8° de 542 pages, avec six planches dessinées par l'auteur et gravées. Paris, Labé, 1861.

Concours de médecine et de chirurgie des prix Monthyon. Mention honorable et 1,000 francs. Séance du 23 décembre 1861.

2. Nouveaux éléments d'anatomie pathologique descriptive et histologique.

Un volume grand in-8°, de 1078 p. avec 298 figures sur bois, dont 95 dessinées par l'auteur. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1879.

3. Examen comparatif du liquide expectoré et du liquide extrait de la cavité pleurale dans un cas de pleurésie compliquée d'expectoration séro-albumineuse.

Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie, t. XI, p. 654-657, août 1874.

4. Sur le nævus en général et sur une modification particulière et non décrite, observée dans un nævus de la paupière supérieure.

In-4°, 74 pages, avec planche. Thèse de doctorat, 1854, n° 38.

(1) Dans cet index bibliographique, l'ordre qu'a suivi Laboulbène, soit dans ses exposés de titres, soit dans le classement de ses manuscrits a été scrupuleusement respecté.

5. Note sur une modification particulière observée dans un nævus vasculaire proéminent de la paupière supérieure.

Mémoires de la Société de biologie, 1re série, t. V, p. 197, 1853, avec planche.

6. Recherches sur plusieurs points de l'anatomie pathologique des nævi et des tumeurs érectiles.

Travail présenté à l'Institut (Académie des Sciences). Concours des prix Monthyon de 1855. Encouragement de 600 francs.

7. Note pour servir à l'étude des tumeurs érectiles de l'intestin.

Lue à l'Académie de médecine dans la séance du 4 juin 1872.

8. Mémoire sur trois productions morbides non décrites.

En commun avec le professeur Charles Robin.
Mémoires de la Société de biologie, 1re série, t. V, p. 185, 1853, avec planches.

9. Mémoire sur une paralysie des membres supérieurs seuls; conservation de la sensibilité; induration de la moelle épinière, ramollissement dans l'espace compris entre les troisième et sixième vertèbres dorsales.

Lu à la Société médicale des hôpitaux de Paris, séance du 8 août 1855.
Union médicale, 15 décembre 1855. Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, t. II, p. 498.

10. Hémorrhagie siégeant dans la protubérance annulaire; paralysie sans convulsions, résolution des membres; mort deux heures après l'accident.

Mémoires de la Société de biologie, 2e série, t. II, p. 153, 1855.

11. Description et figure d'un anévrysme du tronc basilaire spontanément oblitéré.

Dans le traité d'anatomie pathologique générale et spéciale par H. Lebert, t. I, p. 574, CXCIX, pl. LXXII, fig. 4, 1857.

12. Note sur une variété non décrite de Spina bifida.

Mémoires de la Société de biologie, 4e série, t. V, p. 211-216, 1868.

13. Note sur le cerveau d'un nègre mulâtre présentant une teinte jaunâtre particulière.

Comptes-rendus de la Société de biologie, t. I, p. 6, 1849.

14. Examen microscopique d'une altération morbide des deux nerfs pneumogastriques, des ganglions bronchiques et de l'aorte dans un cas de suffocation mortelle, avec intégrité du larynx et des voies aériennes.

Bulletin de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. I, p. 236, 1864.

15. Elimination de la membrane interne de l'estomac et d'une partie de l'œsophage à la suite de l'ingestion d'acide sulfurique.

Bulletin de l'Académie de médecine, séance du 19 décembre 1876 et du 13 mars 1877. — Voy. aussi les Bulletins de la Société médicale des hôpitaux, 2e série, t. XIII, p. 389, et t. XIV, p. 90, séance du 23 mars 1877, avec une lettre de M. le docteur Mignot (de Chantelle) sur un fait semblable.

16. Mémoire sur une hernie inguinale dont le sac intérieur (ou situé dans l'abdomen) ne renfermait qu'une partie de la circonférence de l'intestin grêle.

Mémoire de la Société de biologie, 2e série, t. I, p. 291, avec planche, 1854.

17. Des tumeurs cartilagineuses de la trachée.

Gazette des hôpitaux, 51e année, p. 763, avec figures, 1878.

18. Concrétions ostéo-calcaires de la plèvre, examen microscopique.

Comptes-rendus de la Société de biologie, t. V, p. 6, 1854.

19. Abcès lombaire communiquant avec le colon descendant.

Bulletins de la Société anatomique de Paris, 28e année, p. 368, 1853.

20. Description d'une fausse membrane péritonéale et kystique adhérant par un pédicule à la face inférieure du diaphragme.

Comptes-rendus de la Société de biologie, p. 209, 1871, et Gazette médicale de Paris, nº 22, p. 305-306, 1873.

21. Hépatite suppurée lobulaire, avec cirrhose généralisée.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. III, p. 25, 1851.

22. Sur les calculs coralliformes du foie.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XII, p. 93, 1875.

23. Altération spéciale du foie et des reins.

En commun avec le Dr Charles Bernard.
Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. IV, p. 160, 1852.

24. Altération graisseuse du rein, etc.

Dans le manuel d'anatomie pathologique de Houel, in-12, p. 588, 1857.

25. Absence congénitale d'une grande partie du réservoir urinaire chez un enfant du sexe masculin, né à terme et mort le sixième jour après sa naissance.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. V, p. 57, 1853.

26. Dilatation de l'uretère et du rein gauches.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. II, p 166, 1850.

27. Observation d'une muqueuse utérine rendue après un mois et demi de rétention des règles.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. II, p. 161, 1850.

28. Utérus avec hémorrhagie dans les trompes de Fallope et kystes pileux de l'ovaire gauche.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. IV, p 185, 1852.

29. Tumeurs fibroïdes de l'utérus, examen microscopique.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 2e série, t. II, p. 7, 1855.

30. Description de deux productions polypiformes du col de l'utérus, constituées par une simple extension des éléments de cet organe.

En commun avec le docteur Davaine.
Comptes-rendus de la Société de biologie, 2e série, t. II, p. 142, 1855.

31. Hypertrophie générale de l'utérus, corps fibreux engagé dans le col.

En commun avec le docteur Tillaux.
Bulletin général de thérapeutique, t. LXXV, p. 447, 1868.

32. Utérus présentant un polype folliculaire et quelques follicules dilatés sur d'autres points.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 2e série, t. II, p. 147, 1855.

33. Mémoire sur un placenta offrant simultanément les lésions de l'apoplexie placentaire et de l'oblitération fibreuse des villosités.

En commun avec le docteur Hiffelsheim.
Mémoires de la Société de biologie, 2e série, t. I, p. 77, 1854.

34. Sur un volumineux hystéro-fibrome (léiomyome fibreux) ayant eu un développement rapide et observé chez une femme de vingt-huit ans.

Mémoires de la Société de biologie, 4e série, t. IV, p. 200, 1869, avec planche.

35. Hypertrophie générale des ganglions lymphatiques, adénite de forme chronique et généralisée.

Mémoires de la Société de biologie, 4e série, t. I, p. 183, 1865.

36. Sur l'examen du sang dans le scorbut observé à Paris en 1871.

Comptes-rendus de l'Institut (Académie des sciences), t. LXVII, p. 411, séance du 3 avril 1871.

37. Mémoire sur les signes anatomo-pathologiques et médico-légaux fournis par les mains des ouvriers piqueurs, tailleurs ou rhabilleurs de pierres meulières.

Mémoires de la Société de biologie, 3e série, t. IV, p. 191, avec une planche, 1862.

38. Leçon d'ouverture du cours d'anatomie pathologique fait à la Faculté pendant le semestre d'été de l'année 1866.

Revue des cours scientifiques, troisième année, n° 47, p. 761, 1866.

39. Diathèse cancéreuse et mélanique ayant envahi presque tous les organes et notamment le cœur.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 2e série, t. I, p. 32, 1854.

40. Observation de diathèse cancéreuse, etc.

Union médicale, t. VI, p. 601, 1852.

41. Cancer du mésentère observé sur une vieille femme.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 2e série, t. I, p. 9, 1854.

42. Cancer du rein gauche; tumeur rénale; hématurie habituelle; caillot encéphaloïde dans la veine cave et la veine rénale gauches.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 2e série, t. II, p. 51, 1855.

43. Cancroïde de la joue et des lèvres, ganglions sous-maxillaires engorgés, etc.

Bulletins de la Société anatomique, 28e année, p. 373, 1853.

44. Du liquide renfermé dans l'articulation du genou, pendant le cours du rhumatisme blennorrhagique.

Lu à l'Académie de médecine le 16 juillet 1872.

II. — Anatomie pathologique des animaux.

45. Examen de cicatrices de la moelle épinière chez des cochons d'Inde un an après l'hémisection de la moelle épinière.

En commun avec le Pr E. Brown-Séquard.
Mémoires de la Société de biologie, t. III, p. 77-78, 1851.

46. Déformation des pattes consistant en une hypertrophie considérable du derme et de la couche épidermique des pattes chez un oiseau vivant à l'état sauvage (Picus leuconotus).

Comptes-rendus de la Société de biologie, 3e série, t. IV, p. 52, 1862.

47. Œuf de poule monstrueux renfermant à la fois un iaune monstrueux et une vésicule ovarienne.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 3e série, t. I, p. 161, 1859.

48. Croup chez une poule, examen microscopique.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 2e série, t. II, p. 88, 1855.

49. Note sur l'hypertrophie de la membrane interne du gésier observée sur deux gallinacés.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. II, p. 188, 1850.

III. — Monstruosités sur des insectes et sur une plante.

50. Monstruosité des antennes chez les insectes.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. I, p. 94, 1849.

51. Description de deux insectes polyméliens.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. I, p. 83, 1849.

52. Note sur un palpe monstrueux de Bembidium.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VIII, p. 534, 1850.

53. Représentation d'un Œpis mellifica cyclope.

En commun avec M. H. Lucas.
Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VIII, p. 740, pl. 12, fig. 1-3, 1868.

54. Note sur une monstruosité de l'Oryctes Silenus.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VII, p. 645, 1859.

55. Note sur des Synanthies d'Eremostachys laciniata.

En commun avec M. Léon Soubeiran.
Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. V, p. 123, 1853.

IV. — Pathologie comparée.

56. Mémoire sur l'incubation de la variole.

Bulletin de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. V, p. 214, 1869.

57. Mémoire sur la vaccine, la variole et l'action qu'elles exercent l'une sur l'autre.

Commission de la vaccine à l'Académie de médecine (médaille d'argent, 1850).

58. Mémoire sur la variole et plusieurs autres fièvres éruptives.

Prix de l'Académie de médecine, séance du 12 décembre 1854. Bulletin de l'Académie de médecine, t. XX, p. 320.

59. Sur les récidives de la variole, après un temps fort court.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. VIII, p. 10, 1871.

60. Du vaccin humain comparé au vaccin de génisse.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XII, p. 280, 1875.

61. Note sur les éruptions vaccinales généralisées.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVII, p. 178, 1880.

62. Sur le scorbut pendant le siège de Paris.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. VII, p. 23 et 29, 1870.

63. Observation de scorbut chez une jeune fille.

Dans le mémoire de A. Delpech, extrait des Annales d'hygiène publique et de médecine légale, 2e série, t. XXXV, 1871, tirage à part, p. 35, observation IX.

64. Sur la non-existence du typhus à Paris pendant le siège.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. VIII, p. 7, 1871.

65. Cas de méningites pendant le siège de Paris.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. VIII, p. 28 et 29, 1871.

66. Coïncidence de l'herpès du pharynx et de l'herpès labial.

Dans la thèse du docteur Féron. Thèse de Paris, 20 août 1858.

67. Des névralgies viscérales.

Thèse pour l'agrégation. Section de médecine et de médecine légale. In-8°, 109 pages, Paris, Labé, 1860.

68. Note sur une chorée rhumatismale avec endo-péricardite.

Compte-rendu de la Société de biologie, 3e série, t. I, p. 147, 1862.

69. Hydrothorax aigu symptomatique, thoracentèse, etc.

Dans la thèse du docteur Albert Dufour, Thèse de Paris, p. 23, 11 janvier 1853.

70. Anesthésie médicale.

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, t. IV, p. 424, 1866.

71. Observation de syphilis transmise par le cathétérisme de la trompe d'Eustache.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. II, p. 136, 1865.

72. Des ruptures prétendues spontanées du cœur.

En commun avec E. Labarraque.
Mémoires de la Société de biologie, 5e série, t. III, p. 219, avec planche, 1872.

73. Note sur l'élévation de la température centrale chez les malades atteints de pleurésie aiguë et auxquels on vient de pratiquer la thoracentèse.

Comptes-rendus de l'Institut (Académie des sciences), t. LXXV, p. 1283, 18 novembre 1872.

74. Sur la cause de l'élévation de la température centrale chez les malades atteints de pleurésie aiguë et auxquels on vient de pratiquer la thoracentèse.

Comptes-rendus de l'Institut (Académie des sciences), t. LXXVI, p. 446, 17 février 1873, et Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie, t. X, p. 181-184, 1873.

75. Sur la valeur diagnostique du soulèvement anormal des artères sous-clavières, pour reconnaître la dilatation de la partie supérieure de l'aorte.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2e série, t. III, p. 1192, 1874.

76. Sur la succussion hippocratique produite et perçue dans une tumeur abdominale.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2e série, t. IV, p. 113, séance du 26 janvier 1875, et p. 933, séance du 3 août 1875.

77. Du bruit de fluctuation hydro-aérique, à timbre métallique, perçu dans les tumeurs abdominales.

Archives générales de médecine, t. XXVI, p. 257-275, septembre 1875.

78. De la coloration des cheveux, ainsi que des mains et des pieds, produite par le violet d'aniline, et des troubles occasionnés dans la santé des ouvriers qui préparent cette substance.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIII, p. 83, 1876.

79. Pigmentation cutanée chez les malades intoxiqués par le sulfure de carbone.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIII, p. 167, 1876.

80. Deux faits de perforation intestinale arrivant dans le cours de la fièvre typhoïde sans les symptômes ordinaires de péritonite, mais avec un abaissement de la température.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIII, p. 346, 1876.

81. Des ulcérations du col de l'utérus, de sa tuberculose, action remarquable de la teinture d'iode comme moyen de diagnostic.

Bulletin général de thérapeutique, etc., t. XCV, p. 146, avec figure, 30 août 1878.

82. Terme : Néo-membrane, proposé par Laboulbène, adopté par Charles Robin.

Recherches sur les affections pseudo-membraneuses, in-8, p. 64, 1861, et Dict. encyclop. des Sciences médicales, 2e série, t. XII, p. 100, 1877.

83. Termes : pseudhymène, nécrohymène, néohymène, proposés par Laboulbène.

Nouveaux éléments d'anatomie pathologique, etc., in-8, pages 12, 13, 530, 1879.

84. Sur une malade atteinte de cyanose ou maladie bleue.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XI, p. 300, 1874-1875.

85. Oblitération embolique de l'artère humérale droite chez un homme tuberculeux; gangrène de l'avant-bras et de la main; œdème léger consécutif.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XI, avec figures sur bois, p. 303-307, 1874.

86. Mémoire sur une espèce de fistule biliaire non encore décrite et qu'on peut appeler hépato-bronchique.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XII, p. 240, 1875.

87. Œdème et éruption bulleuse hémiplégique survenus chez une malade frappée d'hémorrhagie cérébrale et ayant succombé au quatorzième jour.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 5e série, t. V, p. 281, 1873.

88. Fièvres typhoïdes à rechutes.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIV, p. 123, 1877.

89. Sur un cas de Beribéri observé à l'hôpital de la Charité.

Archives de médecine navale, t. XXX, p. 372-398, 1878.

90. Dothiénentérie à l'hôpital de la Charité pendant le premier trimestre de l'année 1880.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVII, p. 44, 1880

91. Scrofulide ulcéreuse du voile du palais; tuberculose pulmonaire.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVII, p. 158-162, avec 2 figures sur bois, 1880.

92. Note sur les ulcérations tuberculeuses de la langue, suivies de guérison, mais accompagnées du développement de lésions pulmonaires.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XI, p. 174-178, avec une planche, 1874.

93. Leçons cliniques faites à l'hôpital de la Charité en 1878. — Des vibrations vocales thoraciques (France médicale, 1878); Stomatite ulcéro-membraneuse ou nécrohyménique (France médicale, 1878); Empoisonnement par le phosphore; empoisonnement par l'ammoniaque (France médicale, 1879); Tuberculose bucco-pharyngée (France médicale, 1879); Trichines et trichinose (Gazette des hôpitaux, 1879, p. 163 et 178).

94. Leçons sur l'histoire des maladies : La Peste (Gazette des hôpitaux, 1880, pp. 82, 91, 106). — Le Choléra (Gazette des hôpitaux, 1880, pp. 409, 417, 425). — La Fièvre jaune (Gazette des hôpitaux, 1880, pp. 505, 515). — Les Quarantaines (Gazette des hôpitaux, 1880, p. 70). — Le Scorbut (Gazette des hôpitaux, p. 945). — La Fièvre à rechutes ou récurrente (Gazette des hôpitaux, 1880, p. 993). — La Méningite cérébro-spinale épidémique (Gazette des hôpitaux, 1881, pp. 154, 178, 225). — Le Strongle géant (Gazette des hôpitaux, 1881, p. 794 et 817). — La Rage (Gazette des hôpitaux, 1883, pp. 489, 497, 513, 553, 585, 633). — La Morve et le Farcin (Gazette des hôpitaux, 1883, pp. 833, 843, 857, 881, 905).

95. Kyste ovarique et ascite coexistant chez une femme atteinte de ramollissement cérébral. Paracentèses donnant issue à une matière colloïde de couleur rosée et à un liquide ascitique chargé de cholestérine.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XV, p. 126-129, 1878.

96. Hémianesthésie complète du côté gauche, sensitive et sensorielle, avec hémiplégie motrice incomplète du même côté du corps et sans contracture; transfert en plaques.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVI, p. 301-302, 1879.

97. Hémiplégie gauche incomplète avec hémianesthésie symptomatique d'une lésion cérébrale; application d'un aimant; retour de la sensibilité dans des zones limitées, avec transfert dans les points exactement symétriques du côté opposé.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVII, p. 75-77, 1880.

98. Tumeurs nombreuses sous-cutanées, produites par des sarcomes fasciculés myxoïdes.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVII, p. 177, 1880.

99. Des parotidites dans les suites de couches.

Gazette des hôpitaux, 56e année, p. 595, 1883.

100. Note sur l'inosurie succédant au diabète glycosurique et paraissant avoir une action favorable.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XX, p. 186-188, année 1893.

100 *bis*. Note sur l'importation et la propagation du choléra, en 1884, dans le canton d'Aspet (Haute-Garonne), avec une carte.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2e série, t. XIV, p. 399-405, 1885.

V. — Thérapeutique.

101. Mémoire sur le traitement de la pneumonie aiguë par l'expectation, par comparaison au traitement homéopathique.

Lu à la Société médicale des hôpitaux de Paris.
Rapport favorable du docteur Vigla, séance du 22 septembre 1852.
En extrait dans les Bulletins de la Société anatomique des hôpitaux de Paris, t. I, p. 558.

102. Mémoire sur l'emploi de la ciguë dans les engorgements chroniques mono-articulaires chez les scrofuleux.

Bulletin général de thérapeutique, t. LXIII, p. 289, 1862.

103. Nouvelle observation d'engorgement mono-articulaire chronique du genou, avec hydarthrose, guéri par l'emploi de la ciguë.

Gazette des hôpitaux, n° 4, p. 11, 10 janvier 1863.

104. Mémoire sur les bons effets des émissions sanguines et des vésicatoires dans la pelvi-péritonite séro-adhésive.

Bulletin général de thérapeutique, t. LXIV, p. 153, 1863.

105. Mémoire sur trois observations de tumeurs cancéreuses du sein, ayant acquis un très grand développement et guéries par l'opération sans récidive, après neuf, six et trois années.

En commun avec le docteur Manec.
Mémoires de la Société de biologie, 2e série, t. V, p. 239, 1858.

106. Corps étranger (morceau de bois volumineux) traversant dans toute sa hauteur l'aisselle droite; extraction par l'auteur.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 2e série, t. I, p. 104, 1854.

107. Kyste de l'ovaire uniloculaire, ponctions antérieures, reproduction du liquide; injection iodée, réduction très grande du kyste, guérison.

Mémoires de la Société de biologie, 2e série, t. III, p. 87, 1856.

108. Pleurésie purulente, suivie de pyo-pneumothorax et guérie au moyen de la thoracentèse et du lavage de la plèvre.

Bulletin général de thérapeutique, t. LXXXII, p. 97, avec figures, 1872.

109. Des corps étrangers fixés dans le larynx et de leur extraction.

Bulletin général de thérapeutique, t. LXXXIII, p. 145, avec figures, 1872.

110. Empoisonnement par le phosphore des allumettes chimiques; guérison au moyen de l'essence de térébenthine.

Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie, n° 33, p. 524, 1874.

111. Rapport sur le service médical des eaux minérales de la France pendant les années 1872-1873.

Mémoires de l'Académie de médecine, t. XXXII, p. 1877.

112. Quelques modifications apportées à l'appareil aspirateur de M. le Professeur Potain.

Bulletin général de thérapeutique, t. XCV, p. 241, avec figures, 1878. — Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, t. XXVIII, p. 742, avec figures, 1880.

113. Sur l'ignipuncture employée pour combattre l'œdème considérable des membres inférieurs.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVI, p. 254-255, 1879.

114. Vaccination des nævi materni et des petites tumeurs érectiles.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVIII, p. 123, 1881.

115. Bons effets du traitement des tumeurs cancroïdes ou épithéliales de la face par le caustique arsénical de Rousselot.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVIII, p. 123-124, 1881.

116. Observations de cancroïdes guéris par le caustique arsénical.

In Thèse du docteur Ojarès, Thèse de Paris, n° 182, 1881.

117. Sur l'action de la pelletiérine.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIX, p. 285, 1882.

118. Sur un malade suggestionnable.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 3e série, t. II, p. 430, 1885.

119. Don à la Société nationale d'Agriculture de graines du Cassia alata. Efficacité des feuilles fraîches de cette plante pour guérir l'herpès circiné parasitaire des pays chauds.

Bulletins de la Société nationale d'Agriculture de France, t. XLII, p. 311-337, mai 1887.

120. Sur une manière simple et commode de faire rendre le Ténia.

Bulletin général de thérapeutique, t. LXXXV, p. 145 et 193, 1893.

121. Traitement des vers cestoïdes, Ténias et Botriocéphales.

Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales, 3e partie, t. XV, p. 543-551, 1885.

VI. — Varia.

§ I. — Notices avec listes de travaux.

122. Éloge de Legendre.

Bulletins de la Société anatomique de Paris, 2e série, t. II, 32e année, 1857.

123. Notice nécrologique sur Émile Charre.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, Bull., p. XXXIX, 1848.

124. Allocution prononcée aux funérailles du professeur Duméril, au nom de la Société entomologique de France.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VIII, p. 651, 1860.

125. Liste des travaux d'entomologie publiés par le docteur Léon Dufour.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. V, p. 216, 1865.

126. Notice nécrologique sur le docteur Charles Aubé et liste de ses travaux.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IX, p. 601-612, 1869.

127. Notice sur le docteur Antoine Dours.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. IV, p. 353-358, 1874.

128. Allocution prononcée, au nom de l'Académie de médecine, aux obsèques du professeur J. Béhier.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2e série, t. V, p. 478-481, 1876.

129. Notice sur Edouard Perris, avec une liste de ses travaux d'entomologie.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. IX, p. 373-388, 1879.

130. Notice sur C.-J. Davaine.

Mémoires de la Société de biologie, 8e série, t. I, pages 1-20.
Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. IV, p. 361-364, 1884.

131. Discours prononcé au nom de la Faculté de médecine, à l'inauguration de la statue du professeur Bouillaud.

Gazette des hôpitaux, no 57, p. 451-453, 1885.

132. Notice sur le professeur Henri Milne-Edwards, avec une liste de ses travaux d'entomologie.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. V, p. 463-466, 1885.

133. Notice sur le professeur Charles-Philippe Robin, avec une liste de ses travaux sur l'entomologie et les Annélides.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. V, p. 467-472, 1885.

§ II. — Préfaces, Introduction d'ouvrages.

134. Introduction au Précis d'Histoire de la médecine, par M. le docteur Bouillet.

In-8, J.-B. Baillière et fils, Paris, 1883. Traduit en grec, Athènes, 1885.

135. Introduction aux Essais de Bibliographie médicale, par M. le docteur L.-H. Petit.

In-8, G. Masson, Paris, p. VII, 240, 1887.

§ III. — Histoire des Sciences et des Établissements hospitaliers.

136. Première leçon d'ouverture du cours d'Histoire de la médecine et de la chirurgie (6 novembre 1879).

Gazette des hôpitaux, 1879, pages 1113, 1121. — France médicale, n° 66, 1879. — Bulletin de thérapeutique, 30 novembre 1879.

137. Histoire de l'ancienne Faculté de médecine de Paris. — Histoire du Journalisme médical. — Les livres hippocratiques. — Celse et la médecine à Rome. — Galien et ses œuvres. — Les Médecins arabes. — Paracelse et Van Helmont. — Les Anatomistes anciens et la renaissance anatomique au XVIe siècle. — W. Harvey et la circulation du sang.

Leçons publiées dans la Revue scientifique, 1879 à 1887, et reproduites dans plusieurs journaux médicaux.

138. Sur le mot Poléoclinique (πολέως, génitif de πόλις, et κλίνη), proposé en remplacement de celui de Polyclinique.

Lettre à M. le docteur Ranse, in Gazette médicale de Paris, 4e série, t. IV, p. 115, 6 mars 1875.

139. L'Hôpital de la Charité de Paris, 1606-1878, avec un plan en héliogravure représentant la Charité au XVIIIe siècle.

Publié dans la Gazette médicale de Paris, 1879. Tirage à part in-8, J.-B. Baillière et fils, p. 1-45, 1878.

140. Laboulbène a fait faire l'histoire de plusieurs hôpitaux de Paris :

a) Histoire de l'hôpital Notre-Dame-de-Pitié, 1612-1882, par le docteur O. Guillier ;

b) Histoire de la Salpêtrière, de 1656 à 1790, par le docteur Boucher ;

c) Histoire de l'hôpital Beaujon, par le docteur Fournel ;

d) Histoire de l'hôpital Necker, par le docteur Gervais ;

e) Histoire de l'hôpital du Midi et ses origines, Recherches sur l'histoire de la Syphilis à Paris, par le docteur Albert Pignot.

VII. — Entomologie anatomique et physiologique.

141. Note sur l'anatomie des insectes.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. X, p. 335, 1852.

142. Description d'une nouvelle espèce française de Læmophlæus (L. Dufouri).

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VI, p. 295, 1848, avec une figure sur bois.

143. Étude sur le genre Œpus de Leach et description d'une nouvelle espèce française (Trechus-Æpus Robini).

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VII, p. 25, pl. 2, no 1, 1849.

144. Description de quelques Acariens et d'une Hydrachne.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. IX, p. 295, pl. 9, 1851.

145. Sur les mœurs et l'anatomie de la Micralymna brevipenne.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 73-110, pl. 2 et 3, 1858.

146. Description de l'Acarus (Tyroglyphus) entomophagus et observations anatomiques sur le genre Tyroglyphus.

En commun avec M. le professeur Charles Robin.
Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. II, p. 317-338, pl. 10, 1862.

147. Description de plusieurs espèces nouvelles du genre Gyretes.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. I, p. 47, pl. 1, no II, 1853.

148. Description et anatomie d'un insecte maritime qui forme un genre nouveau dans l'ordre des Thysanoures et la famille des Podurides.

Mémoires de la Société de biologie, 4e série, t. I, p. 189, 1865.
Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IV, p. 705, pl. 11, 1864.

149. Rapport sur la session extraordinaire de la Société entomologique, tenue à Grenoble au mois de juillet 1858.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. II, p. 819-900, 1858.

150. Observations sur les insectes tubérivores, avec réfutation de l'erreur qui, attribuant les truffes à la piqûre des insectes, les a fait assimiler aux galles végétales.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IV, p. 69-114, pl. 2, figures 1-27, 1864.

151. Réfutation de l'opinion de Valserres, sur l'origine des Truffes.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. V, Bull., p. LXII, 1865.

152. Sur les stigmates de la larve du Nosodendron fasciculaire.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. II, p. 149, pl. 2, fig. 3 *c*, 1862.

153. Note sur le système nerveux de la Nemoptera lusitanica.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. IV, Bull., p. xxv, 1856.

154. Sur le foie des insectes.

Comptes-rendus de la Société entomologique de France, 1re série, t. I, p. 97, 1849, et t. V, p. 18, 1853. — Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VIII, p. 313, 1850.

155. Note sur la matière pulvérulente qui recouvre la surface du corps des Lixus et de quelques insectes.

En commun avec E. Follin.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. V, p. 301, 1848, avec figure sur bois.

156. Réponse sur la note de Charles Coquerel sur la prétendue poussière cryptogamique qui recouvre le corps de certains insectes.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VIII, p. 17, 1850.

157. Recherches sur les appareils de la digestion et de la reproduction du Buprestis (Anthaxia) manca.

Archives entomologiques, t. I, p. 204, 1857, avec deux planches gravées.

158. Recherches sur l'anatomie du Buprestis gigantea.

Archives entomologiques, t. I, p. 465, 1857, avec une planche.

159. Détails anatomiques sur deux larves de coléoptères : les Anobium abietis et pertinax.

Comptes-rendus de la Société de biologie, t. I, p. 97, 1849.

160. Note sur les caroncules thoraciques, ou cocardes rouges, du Malachius bipustulatus.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 522, pl. 13, no 11, 1858.

161. Notes anatomiques sur le Bacillus gallicus.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 136, 1857.

162. Examen anatomique de deux Melolontha vulgaris trouvés accouplés et paraissant du sexe mâle.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VII, p. 567, 1859.

163. Exemples nombreux de la très grande ressemblance offerte par les larves de plusieurs insectes pendant le jeune âge.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2e série, t. II, p. 468, 1873.

164. Eclosions d'insectes observées par le docteur J.-E. Giraud, recueillies et annotées par A. Laboulbène.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. VII, p. 397, 1877.

165. Description et figure d'une chenille mineuse des feuilles du bouleau.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. III, p. 99, pl. 1, fig. 1, 1863.

166. Sur la préparation des insectes de la taille la plus exiguë, etc.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VI, p. 581-596, avec une planche, 1866.

167. Faune entomologique française ou description des insectes qui se trouvent en France.

En collaboration avec M. Léon Fairmaire.
Un gros volume in-12 de 665 pages, Paris, 1854.

168. Sur les insectes des cadavres et nécrophiles.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2e série, t. XV, p. 824, 1886.

169. Sur les applications de l'entomologie à la médecine légale.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. VI, Bulletin, p. CII-CIII, 1886.

170. Insectes recueillis au Tonkin par M. le docteur Albert Lejeune, et insectes du Cambodge recueillis par M. le docteur Bachelier.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. VI, Bulletin, p. XXXIX et XLIV et aussi CI, 1886.

171. Sur la physiologie de l'aiguillon des Hyménoptères.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. IV, p. 17, 1852.

172. Sur la physiologie des organes annexés aux conduits des œufs chez les insectes femelles.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. IV, p. 18, 1852.

173. Observations physiologiques sur le développement alaire ultime chez les nymphes de l'Orchestes populi Fabricius.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. V, Bulletin, p. CCXVII, 1885.

A. Myriapodes.

174. Le Blaniulus guttulatus, petit myriapode rencontré en quantité considérable dans les tubercules de pomme de terre et divers fruits, en Anjou.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. II, Bulletin, p. CXLIX, 1882.

B. Arachnides.

175. Note sur le tétranychus lintearius observé en Anjou.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. II, Bulletin, p. LXXVI, 1872.

176. Note sur les cocons d'une araignée l'Agebena (Agræca) brunnea Blackwal.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. III, Bulletin, p. CXIV, 1873.

177. Essais d'utilisation des toiles d'araignées.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. I, Bulletin, p. XCII-XCIII, 1881.

C. Coléoptères.

178. Note sur la phosphorescence des larves et des nymphes du genre Lampyris.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. III, p. 470, 1883.

179. Sur les organes phosphorescents thoraciques et abdominal du Cocuyo de Cuba. — Observations sur les organes lumineux du Pyrophorus noctilucus Linné.

En commun avec le professeur Ch. Robin.

Comptes-rendus de l'Institut (Académie des sciences), t. LXXVII, p. 511, séance du 25 août 1873. — Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. III, p. 529-536, 1873.

180. Note sur le ver luisant mâle (Lampyris noctiluca).

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. V, p. 316, 1882.

181. Sur l'appétit carnassier des Elater.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VI, Bulletin, p. xxxvii, 1848.

182. Quelques détails sur le genre Zeugophora.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VII, Bull., p. xlix, 1849.

183. Liste des insectes coléoptères recueillis aux environs de Clermont-Ferrand et du Mont-Dore, pendant la session extraordinaire de la Société entomologique en Auvergne, au mois de juin-juillet 1859.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VII, p. 670-678, 1859.

184. Sur un habitat septentrional du Rhizotrogus marginipes.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. V, p. xxviii, 1847.

185. L'ergot de seigle ne provient pas de la morsure d'un coléoptère malacoderme (Telephorus melanurus).

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VIII, Bulletin, p. xxvii, 1867.

186. Note sur une larve d'insecte Coléoptère incluse dans la peau durcie et pupiforme de la larve, trouvée à Cannes au mois de mai 1870.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. IV, p. 45, pl. 2, n° 1, 1874.

187. Sur une larve de Coléoptère à hypermétamorphose.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. V, Bulletin, p. vii, 1875.

188. Description de plusieurs larves de Coléoptères, avec remarques.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. II, p. 559, pl. 13, 1862.

189. Lettre sur la larve de Cicindela hybrida.

Archives entomologiques, t. I, p. 105, 1857.

190. Description de la larve du Callicnemis Latreillei.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. I, p. 607, pl. 16, fig. 5, 1861.

191. Sur la larve de l'Elmis æneus.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. X, p. 405, pl. 9, 1870. — Mémoires de la Société de biologie, 5e série, t. II, p. 39, avec planches.

192. Histoire des métamorphoses du Larinus carlinæ.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 279, pl. 7, n° 2, 1858.

193. Histoire des métamorphoses de l'Orchestes rufus.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 286, pl. 7, n° 3, 1858.

194. Description des métamorphoses du Dosytes cæruleus.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 513, pl. XIII, no 1, 1858.

195. Mœurs et habitat d'une Halticide du genre Lithonoma (L. marginata).

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IX, Bulletin, p. XXII, 1869.

196. Note sur les mœurs du Drilus flavescens à l'état de larve.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. IX, Bulletin, p. VIII, 1879.

D. Orthoptères.

197. Note sur les mœurs de l'Acridium brevipenne.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. VII, Bulletin, p. XXIV, 1849.

198. Sur les modifications évolutives de l'Acridium peregrinum.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t V, Bulletin, p. CXIV, 1875.

E. Névroptères.

199. Observations sur le Termes lucifugus, ou Fourmi blanche, provenant d'Agen.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VIII, Bulletin, p. CV, 1860, et mêmes Annales, 6e série, t. VI, Bulletin, p. LII, LIII, 1886.

200. Remarques physiologiques sur la Nemura nebulosa et la Perla parisiana.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VIII, Bulletin, p. XXXVII, 1868.

201. Note sur l'habitat et les mœurs du Bittacus tipularius Linné, insecte névroptère.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. II, Bulletin, p. LXXVI, 1872, et mêmes Annales, 6e série, t. II, Bulletin, p. CXXXIII, CXLVIII, CXLIX, 1882.

F. Hyménoptères.

202. Sur la larve du Taxonus agilis découverte dans l'Arundo phragmites.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. VII, Bulletin, p. CXXX, 1877.

G. Lépidoptères.

203. Note sur le cocon du Bombyx Paphia.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. X, p. 535, pl. 15, n° IV, 1852.

204. Remarques sur la chenille de l'Aglossa cuprealis.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IX, Bulletin, p. XXXIX, 1869.

205. Sur un fourreau très remarquable de Psychide.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. V, Bulletin, p. CXXX, 1875.

206. Observations sur le genre Palustra et anatomie de la chenille de la Palustra Laboulbeni.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. III, p. 303, planche 8, n° II, fig. 5 à 9, 1873.

207. Sur les pattes rudimentaires de la larve de la Pachetra leucophæa au sortir de l'œuf.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. II, Bulletin, p. LVI, avec figures, 1872.

208. Sur un habitat de la Callimorpha hera, variété lutescens.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. III, Bulletin, p. XCIII, 1883.

209. Mémoire sur l'organe musical de la Chelonia pudica.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VI, p. 690, pl. 10, fig. 4 et 5, 1864.

210. Observations sur le bruit particulier ou cri du Sphinx (Acherontia) Atropos et sur un organe situé à l'articulation de la jambe et de la cuisse chez cet insecte lépidoptère.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. III, p. 537, 1873.

II. Hémiptères.

211. Fumagine des plantes produite au moyen du miellat des Pucerons.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VII, Bulletin, p. LXXIV, 1867.

212. Note sur la résistance à l'immersion d'un Aphis du Sureau commun.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. II, Bulletin, p. CXXXIV, 1882.

I. Diptères.

213. Note sur l'Anthrax Sinuata et la Chrysis ignita parasites des Odynères.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, Bulletin, p. CXII, 1858.

214. Histoire des métamorphoses de la Teichomyza fusca.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VII, p. 33, pl. 5, fig. 1 à 14, 1867.

215. Note sur l'apparition d'une très grande quantité de Diptères noirs (Bibio Marci Linne) à Paris, à la fin du mois d'avril et en mai 1872.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. II, p. 209, 1872.

206. Métamorphoses du Ceratopogon Dufouri.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IX, p. 157, pl. 7, 1869.

217. Métamorphoses d'un Diptère de la famille des Dolichopodes (Systenus adpropinquans Lœw).

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. III, p. 49-56, pl. 5, no 1, 1873.

218. Description d'un Diptère de la division des Anthomyzides (Spilogaster ulmicola Laboulbène) sous les trois états de larve, de pupe et d'insecte parfait.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. III, p. 307-312, planche 8, no 1, 1873.

219. Métamorphoses de la Cécidomyie du buis (Cecidomyia [Diplosis] buxi).

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. III, p. 313-326, pl. 9, fig. 1-17, 1873.

220. Larves de Phora vivant aux dépens de matières azotées dans les insectes récemment morts et dans les champignons.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. V, Bulletin, p. CXXXI, 1875.

221. Note sur une Muscide (Chlorops læta) rencontrée par milliers dans un grenier à Laval.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. V, Bulletin, p. CCVI, 1875.

222. Sur la larve d'un Diptère syrphide, le Microdon mutabilis.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. II, Bulletin, p. XCVII et CV, 1882, et aussi in Mémoire de M. Poujade, mêmes Annales, 6e série, t. III, p. 24, 1883.

223. Note sur une mouche à larve mineuse des feuilles du Houx (Phytomyza aquifolii Goureau).

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. X, p. 95-96, 1880.

224. Note sur le Subula citripes, Léon Dufour, qui doit être réuni au Subula varia Meigen.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. II, p. 313-315, 1882.

225. Note sur des œufs remarquables d'Insecte diptère.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. VI, p. 285, pl. 4, fig. 1, 2 et 3, 1886.

226. Note descriptive et anatomique sur l'Alophora aurigera Egger.

Annales de la Société entomologique de France, Bulletin, p. VIII, 1879, et 6e série, t. IV, p. 17-27, et pl. I, fig. 5 et 6, 1884.

227. Métamorphoses du Pulex felix.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. II, p. 267, pl. 13, fig. 1-17, 1872.

228. Remarques sur l'alimentation des larves de la Puce du chat.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. III, Bulletin, p. VII, 1873.

229. Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.

Articles : Animaux nuisibles, Ammodyte, Aspic, Bothrops, Céraste, Maringouins, Moustiques, Aspergillus, Bedeguar, Leptothrix.

Bœuf, Lièvre, Lapin, Bécasse, Caille, Lagopède, Barbeau, Brochet, Cabeliau, Carpe, Lamproie, Merlan, Raie, Langouste.

Chargé de la partie entomologique dans cette publication, Laboulbène a fait paraître les principaux ordres : Coléoptères, Orthoptères, Névroptères, Lépidoptères, Hémiptères, Diptères, Rhipiptères.

Parmi les sujets traités dans chaque classe ou dans chaque ordre spécial, il faut mentionner :

Myriapodes. — Chilopode, Géophile, Lithobie.

Arachnides. — Araignées, Cubione, Latrodecte, Lycose, Malmignatte, Ségestrie, Tarentule, Tégénéraire; Androctone, Buthus, Scorpions; Acariens, Acaropse, Bête d'août, Demodex, Dermanysse, Gamasides.

Coléoptères. — Larves, Nymphes; Blaps, Bupreste (des anciens), Cantharides, Carabes, Cérocome, Curculionites, Doryphore (nuisible aux pommes de terre), Elatérides, Larin, Lucane, Meloe, Mylabre.

Orthoptères. — Blatte, Courtilière, Criquets (émigrants et destructeurs), Grillon, Sauterelles.

Névroptères. — Fourmilion, Termites.

Hyménoptères. — Térébrants, Mellifères, Bourdons, Fourmis, Guèpe, Lecheguana, Cynipides.

Lépidoptères. — Chenilles, Chrysalides, Métamorphoses; Diurnes, Crépusculaires; Aglosse, Bombyx, Papillons, Paons de nuit, Pébrine (maladie corpusculaire des vers à soie), Soie (zoologie), Teignes (Alucite des céréales).

Hémiptères. — Cigale, Cochenille, Nèpe, Notonecte, Réduve.

Diptères. — Céphalénusie, Cutérèbre, Dermatobie, Astrides, Cousin, Chlorops, Lucilie, Macaque (Ver), Ornithomyie, Oscinis, Simulie, Stomoxe.

VIII. — Parasites de l'homme et des animaux domestiques.

(Trichinose et ladrerie par cysticerques et échinocoques, helminthes divers).

230. Relation de la première épidémie de Trichinose observée en France.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2e série, t. X, pp. 206-216, 1881.

231. De l'infection par les Trichines ou Trichinose et des moyens de la reconnaître.

Annales d'hygiène publique et de médecine légale, 3e série, t. V, p. 401-408, 1881.

232. Sur l'état larvaire des Helminthes nématodes, parasites, du genre Ascaride.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. CIV, p. 1593-1595, 1887.

233. Le Dermatophilus penetrans observé à Paris.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VII, Bull., p. IV, 1867.

In Thèse du docteur Gage-Lebas, Thèse de Paris, n° 223, avec une planche, 1867.

Article Chique du Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 1re série, t. XVI, p. 234, 1874.

234. Sur la Synonymie du Dermatophilus ou Pulex penetrans.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. IV, Bulletin, p. CLV, 1874.

235. Sur le Sarcopsyllus gallinaceus Westwood, appartenant au genre Dermatophilus.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. V, Bulletin, p. CXIV, 1875.

236. Rapport sur une larve d'Astride extraite de la peau d'un homme à Cayenne.

Mémoires de la Société de biologie, 3e série, t. II, p. 161, 1860.

237. Description et figure d'une larve d'Astride de Cayenne.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. I, p. 249, pl. 7, 1861.

238. Examen de la larve vivante d'un Insecte Diptère du Brésil (Dermatobia noxalis) observée à Paris.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2e série, t. XII, p. 729-731, 1883.

239. Parasites, parasitisme

En commun avec le Dr C. Davaine.
Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 2e série, t. XXI, p. 66-116, 1885.

240. Sur les parasites de la diarrhée de Cochinchine.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIV, p. 73, 1877.

241. Note sur un cas de filaire hématique. Filariose avec chylo-hématurie.

Bulletins de l'Académie de médecine, 3e série, t. XIX, p. 881-882, 1888.

242. Sur l'innocuité des Trichocéphales et sur leur rareté actuelle.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVI, p. 254, 1879.

243. Cas remarquable de maladie vermineuse, par le Dr d'Ardenne. Note par A. Laboulbène.

Journal d'hygiène, n° 166, p. 566, 27 novembre 1879.

244. Anévrisme vermineux de l'artère mésentérique chez un Hémione.

In Davaine, Traité des Entozoaires, 1re édition, p. 338, note, 1860.

245. Note sur la difficulté de reconnaître les Cysticerques du Tænia saginata ou inermis dans les muscles du veau et du bœuf.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. CXI, p. 26-28, 1890.

246. Sur les moyens de reconnaître les Cysticerques du Tænia saginata, produisant la ladrerie du veau et du bœuf, malgré leur rapide disparition à l'air atmosphérique.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. CXI, p. 155-157, 1890.

247. Lettre sur la fréquence du Tænia inermis en Algérie et au nord de l'Afrique et sur le développement du Tænia inerme par les Cysticerques de la viande du bœuf.

Bulletins de l'Académie de médecine, 2e série, t. VI, p 1022-1023, 1877.

248. Sur le cerveau d'une femme morte avec des accidents épileptiformes et atteint de Cysticerques cérébraux.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XV, p. 47-48, 1878.

249. Sur la ladrerie humaine par le Cysticerque du porc et sur la ladrerie du bœuf par le Cysticerque inerme.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. II, p. 120-121, 1885.

250. Observations physiologiques sur le Tænia solium.

Mémoires de la Société de biologie, 5ᵉ série, t. I, p. 109, 1870. — Gazette médicale de Paris, nº 34, p. 406-408, 1872.

251. Le Tænia observé dans l'intestin.

Mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2ᵉ série, t. XVII, p. 148-150, 1880.

252. Tænia remarquable par sa coloration ardoisée rendu par une personne ayant habité l'Amérique du Nord.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2ᵉ série, t. XII, p. 297, 1875.

253. Mémoires sur les Tænia, les Echinocoques et les Bothriocéphales de l'homme.

Mémoire de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2ᵉ série, t. XIII, p. 38-82, avec 73 figures gravées sur bois, 1876.

254. Remarques sur un Tænia fusa ou continua présenté par M. Vallin.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2ᵉ série, t. XIV, p. 240, 1877.

255. Sur le prétendu polymorphisme des Tænia.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2ᵉ série, t. XVI, p. 156-157 et p. 179, 1879.

256. Nouvelle réponse à M. P. Mégnin sur le prétendu polymorphisme du Tænia solium.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2ᵉ série, t. XVI, p. 179, 1879.

257. Sur la fréquence du Tænia inerme; pigmentation de la tête. Usage immodéré de la viande crue du bœuf favorisant la production de ce tænia.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2ᵉ série, t. XII, p. 298-299, 1875.

258. Deux observations de nombreux Tænia rendus par des malades, au nombre pour la première de 21 et pour la deuxième de 35 helminthes.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 3e série, t. VIII, p. 259-261, 1891.

259. Sur l'augmentation de fréquence du Tænia en France et sur sa diminution actuelle, au sujet d'une communication de M. Bérenger-Féraud.

Bulletin de l'Académie de médecine, 3e série, t. XXVII, p. 135-137, 1892.

260. Examen microscopique de kystes hydatiques de la plèvre droite, du foie et des tissus environnants.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. IV, p. 175, 1852.

261. Observation du kyste hydatique du foie guéri après des applications de potasse caustique, l'ouverture du kyste et des injections iodées.

In Davaine, Traité des Entozoaires, 1re édition, Obs. CCLXXXIII, p. 588 et 605, 1860.

262. Kyste hydatique de la région postérieure du cou.

In Davaine, Traité des Entozoaires, 2e édition, p. 627, 1877.

263. Sur les corpuscules calcaires des Echinocoques.

Mémoires de la Société de biologie, 5e série, t. II, p. 57, avec une planche lithographiée, 1870.

264. L'action toxique spéciale du liquide des kystes hydatiques est due à une ptomaïne.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 3e série, t. I, p. 117, 1888.

265. Le Bothriocéphale large observé à la Charité.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIV, p. 269, 1877.

266. Sur un Bothriocéphale présenté par M. le Dr Lereboullet.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XV, p. 47, 1878.

267. Sur les caractères zoologiques et cliniques du Bothriocéphale large et sur l'expulsion des Ténias.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XV, p. 253-254, 1879.

268. Importance pour le diagnostic du Bothriocéphale large de l'examen des matières alvines renfermant les œufs du ver.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XVI, p. 253-254, 1879.

269. Nouvelles observations sur les œufs du Bothriocéphale.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIX, p. 286, 1882.

270. Observation du Dr Prunac sur des Distomes hépatiques rendus par une femme au nombre de trente-deux, avec réflexions.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2e série, t. VIII, p. 629-630, 1879.

271. Observations faites à Paris sur les œufs de la Bilharzia hæmatobia.

In Chaker, Thèse de Paris, no 127, pp. 221-222.

272. Du rôle de l'Anguillule stercorale dans la diarrhée de Cochinchine.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIV, p. 27, 1877.

273. Sur l'état larvaire des Helminthes nématodes, parasites du genre Ascaride.

Comptes-rendus de l'Institut (Académie des Sciences), t. CIV, p. 1593-1595, 6 juin 1887.

274. Examen de la larve vivante d'un insecte diptère du Brésil (Dermatobia noxalis) observée à Paris.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2e série, t. XII, p. 729-731, 1883.

275. Lucilia hominivorax observée au Mexique.

Annales de la Société entomologique de France, 4ᵉ série, t. VIII, Bulletin, p. XXXVI, 1868.

276. Lucilia.

Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales, 2ᵉ série, t. III, p. 166, 1869.

277. Sur une mouche Tsé-Tsé de l'Afrique australe.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2ᵉ série, t. XIX, p. 721-724, 1888.

278. Une mouche Tsé-Tsé de l'Afrique tropicale.

Revue scientifique, nº 22, p. 700, 2 juin 1888.

279. Note sur des mouches Tsé-Tsé de l'Afrique méridionale.

Bulletin de l'Académie de médecine, 2ᵉ série, t. XX, p. 654-656, 1888.

280. Mœurs et nocivité de la Glossina morsitans.

Annales de la Société entomologique de France, 6ᵉ série, t. VIII, Bulletin, p. LXXXVIII et CLVIII, 1888.

281. Sur les différentes piqûres produites par les insectes.

Annales de la Société entomologique de France, 6ᵉ série, t. IX, Bulletin, p. CXXXIII, 1889.

282. Note sur l'insecte diptère nuisible de Terre-Neuve signalé par M. le Dʳ Treille.

Archives de médecine navale, t. XXXVII, p. 222-224, septembre 1882.

283. Note relative aux piqûres de mouches inoculant le charbon, avec observations.

Annales de la Société entomologique de France, 5ᵉ série, t. V, Bulletin, p. CXXIX-CXXX, 1875.

284. Constatation du Dermestes vulpinus dont les larves attaquaient des peaux de chèvres charbonneuses venant de Chine, ces Dermestes renferment des bactéridies charbonneuses.

Bulletin de l'Académie de médecine, 3ᵉ série, t. XXXI, séance du 16 janvier 1894.

285. Observation de piqûre de l'Hermatopota pluvialis.

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 4e série, t. XIII, p. 31-32, 1887.

286. Sur les larves de Muscides du genre Anthomyia, rendues dans les matières des vomissements et dans les selles par une femme.

En commun avec le professeur Charles Robin.
Comptes-rendus de la Société de biologie, 2e série, t. III, p. 8, 1856.

287. Larves vivantes de Diptères trouvées dans les matières vomies par une femme et ayant produit le Curtonevra stabulans Fallen.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. III, Bulletin, p. LXXXIX-XCII, 1883.

288. Sur la Sarcophila magnifica et sa synonymie.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. III, p. XCII et XCIII, 1883.

289. Observations de Myosis due à la Sarcophaga (Sarcophila) magnifica Schiner, avec réflexions.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. IV, p. 28-44, pl. I, fig. 7, 1884.

290. Observations d'un cas de Myosis par la Sarcophoga (Sarcophila) magnifica.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. IV, Bulletin, p. CLIX, 1884.

291. Sur le Bichuque (Hémiptère Réduvide exotique) observé vivant à Paris.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. VI, Bulletin, p. XXI-XXII et CXLIII, 1876.

292. Sur un Thrips abondant à Paris et nuisible par ses piqûres.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IX, Bulletin, p. XLVII, 1869.

293. Mémoire sur les Argas de Perse.

En commun avec M. P. Méguin.
Journal de l'anatomie et de la physiologie de l'homme et des animaux, t. XVIII, p. 317-341, p. XXI, XXII, XXIII, 1882.

294. Note sur des Argas de Perse envoyés par le Dr Tholozan.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. I, Bulletin. p. LXXXVIII-LXXXIX, 1881.

295. Sur la piqûre de l'Argas reflexus et sur la longévité de cette Arachnide.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. II, Bulletin, p. XCVII et XCIX, 1882.

296. Un cas de Tique dans l'espèce humaine. Observation d'un fait d'Ixodes reduvius ayant pénétré sous la place sans causer d'accidents.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 3e série, t. IX, p. 681-684, 1892.
Bulletin de l'Académie de médecine, 3e série, t. XXVIII, p. 647-648, 1892.

IX. — Parasites de divers animaux.

A. Parasites vrais.

297. Métamorphoses d'une mouche parasite (Tachina villica).

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. I, p. 231, pl. 7, 1861.

298. Notes sur des larves d'insectes diptères trouvées dans les tuniques de l'estomac, les replis péritonéaux et la paroi abdominale chez des grenouilles.

En commun avec le professeur A. Vulpian.
Mémoires de la Société de biologie, 3e série, t. III, p. 329, pl. VI, fig. 1 à 9, 1861.

299. La Lucilia dispar rencontrée en grand nombre dans les nids d'hirondelles.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VIII, Bulletin, p. LXIX, 1868.

300. Note sur la nymphe de l'Anthrax sinuata.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. V, p. 781, pl. 15, no II, 1857.

301. Sur l'Anthrax æthiops dont la larve est parasite d'un Hyménoptère (Heriades truncorum).

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. III, p. 57, pl. 5, no III, 1873.

302. Histoire d'un Ichneumon parasite des Araignées (Pimpla Fairmairi).

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. VI, p. 797, pl. 17, no 2, 1858.

302 *bis*. Note sur la Pimpla oculatoria.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IX, Bulletin, p. XV, 1869.

303. Remarques sur plusieurs espèces de Pimpla, parasites des Arachnides.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. VIII, Bulletin, p. LIII, 1878.

304. Note sur les mœurs de la Pimpla oculatoria et sur les ravages qu'elle peut produire dans les nids d'araignées.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. I, p. 444, 1871.

305. Parasitisme de la Chrysis ignita.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. I, p. 74, 1849.

306. Les Eurytoma rubicola J. Giraud, et Diomorus kollari Forster, sont parasites du Crabo rubicola L. Dufour, qui niche dans les tiges sèches de la Ronce.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. VIII, p. 423 et 426, notes, 1877.

307. Observations sur les Triongulins (Larves parasites de Meloe.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. I, Bulletin, p. XC-XCI, 1881.

308. Note pour servir à l'histoire des parasites de la Noctua (Hadena) brassicæ.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. I, p. 612, 1861.

309. Mémoire sur le Sphærogina ventricosa Newport.

En commun avec M. P. Méguin.
Journal de l'anatomie et de la physiologie, etc., t. XXI, p. 1-18, avec une planche, 1885.

310. Note sur un Acarien, le Sphærognia ventricosa Newport.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 8e série, t. II, p. 282, 1885.

311. Moyens à employer contre les Dermanysses des oiseaux. Perchoirs en tige de roseau placés dans les cages.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, année 1893, séance du 22 novembre 1893.

312. Description d'un Acarien trouvé à Terre-Neuve dans le pus qui s'écoulait de l'oreille, à la suite de l'inflammation du conduit auditif.

Annales de la Société entomologique de France, 2e série, t. IX, p. 301, pl. 9, fig. 4, 1851.

313. Note sur un Acarus trouvé dans l'urine d'un malade.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 2e série, t. V, p. 140, 1858.

314. Note sur des Helminthes parasites du genre Mermis sortis du corps du Gryllus domesticus et du Dysticus marginalis.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. II, p. 576, 1862.

315. Note sur un Helminthe parasite du genre Mermis sorti du corps d'un Orthoptère à la Nouvelle-Calédonie.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. IV, p. 678, 1864.

316. Mermis parasite d'un Asilus crabroniformis.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. V, p. 143, 1857.

317. La Branchiobdella Astaci, parasite de l'Astacus fluviatilis.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. V, Bulletin, p CLVIII, 1875.

318. Réflexions sur la nature parasitaire de l'impaludisme admise par M. A. Laveran.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIX, p. 108 et 110-111, 1882.

B. Faux parasites.

319. Geophilus electricus prétendu parasite chez une jeune fille.

Annales de la Société entomologique de France, 10e série, t. III, Bulletin, p. LXXXIX, 1867.

320. Sur de prétendues Larves ayant vécu dans le corps humain.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. II, Bulletin, p. CVII, 1882.

C. Pseudhelminthes.

321. Corps étranger trouvé dans les garde-robes, pris pour un Ascaride, mais n'étant autre qu'un tendon de muscle.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 2e série, t. XIX, p. 270 et 276, 1882.

322. Sur des productions helminthiformes ayant l'aspect de vers nématoïdes du genre Trichocéphale.

Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 3e série, t. III, 26 novembre 1886.

X. — Galles végétales.

323. Histoire des métamorphoses d'un Centorhynchus qui produit une galle sur le Draba verna.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. IV, p. 145, pl. 4, fig. 1-11, 1856.
Mémoires de la Société de biologie, 2e série, t. III, p. 147, 1856.

324. Sur une galle végétale africaine.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1re série, t. V, p. 82, 1853.

325. Note sur les galles du Calligonum Cosnosum et du Limoniastrum Guyonanum trouvées en Algérie.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. V, Bulletin, p. LX, 1857.

326. Sur une galle du Genista tinctoria.

Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. VIII, Bulletin, p. CLXXXIV, 1888.

327. Sur diverses galles végétales.

In B. Nabias, Les Galles et leurs habitants, thèse d'agrégation, Paris, 1886.

328. Cynips, Cynipides.

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, t. XXIV, p. 561-565, 1880.

329. Galles et métamorphoses du Gymnætron compomalæ.

Annales de la Société entomologique de France, t. VI, p. 900-904, pl. 17, n° 1, fig. 1-7, 1858.

330. Sur les diverses formes que peuvent présenter les galles végétales produites par le même insecte.

Mémoires de la Société de biologie, 4e série, t. V, p. 217, 1869.

331. Figures de la Galle de la Josonia glutinosa et de l'aile de la Mouche (Tephritis) qui produit cette Galle.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. II, p. 145, pl. 2, fig. 4, 1862.

332. Essai d'une théorie sur la production des diverses Galles végétales.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. CXIV, p. 720-723, 1892.

XI. — Dommages causés par les insectes attaquant les cultures.

A. — Céréales.

333. Étude sur la résistance comparative de plusieurs variétés de blé cultivées dans le Nord aux attaques de la Cécidomyie (Cecidomyia tritici).

Bulletin des séances de la Société nationale d'Agriculture de France, t. LI, p, 725-733, 1891.

334. Dégâts commis sur les épis de maïs par un insecte hémiptère (Pentatoma [Nezara] viridula Linné).

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. CVIII, p. 1131-1133, 1889.

335. Sur les moyens de détruire les insectes hémiptères qui nuisent aux épis en formation du maïs et du blé.

Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences, t. CVIII, p. 1269-1271, 1889.

336. Mœurs d'un Botys nuisible au maïs.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. IX, Bulletin, p. VIII, 1879.

337. Mémoires sur les dommages causés au maïs et au chanvre par les Chenilles du Botys nubilalis Hubner.

En commun avec le professeur Ch. Robin.
Annales de la Société entomologique de France, 6e série, t. IV, p. 1-16. planche I, fig. 1 à 4, 1884.

338. Note sur les dommages causés aux récoltes du maïs sur pied par la Chenille du Botys nubilalis.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. CVI, p. 1388-1391, 1888,

B. — Plantes économiques, colza, betteraves.

339. Note sur des Siliques de colza attaquées par des insectes.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. V, p. 791, 1857.

340. Sur un moyen de préserver les plants de betteraves, ainsi que les jeunes végétaux économiques ou d'ornement, contre les attaques des vers gris (chenilles d'Agrotis) et d'autres larves d'insectes.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. CXVI, p. 702-704, 1893.

341. Sur un moyen de préserver les jeunes betteraves du ver gris (chenilles d'Agrotis) et d'autres larves d'insectes.

Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France, t. LIII, p. 217-229, 1893.

C. — Vigne.

342. La Cochylis Roserana (ou ambiguella) observée à Villefranche-sur-Saône.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. V, p. xc, 1857.

343. Note sur la Cochylis de la vigne et les moyens d'en arrêter les ravages.

Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France, séance du 20 décembre 1898.

344. Sur un insecte coléoptère attaquant les vignes en Tunisie (Ligniperda francisca).

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. CX, p. 539-540, 1890.

345. Sarments de vigne attaqués par la larve de la Tenthredo strigosa.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. X, p. cviii-cix, 1879.

346. Phylloxera.

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 2e série, t. XXIV, p. 823-836, 1887.

347. Pyrale.

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 2e série, t. XXVII, p. 917-921, 1889.

D. — Arbres des forêts et des avenues.

348. Sur les différences sexuelles du Corœbus bifaniatus et sur les prétendus œufs de cet insecte coléoptère nuisible au Chêne-vert.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences, t. XCVIII, p. 549-551, 1884.

349. Dégâts causés aux Pins sylvestres par un insecte hyménoptère du genre Sirex.

Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France, t. LII, p. 541-547, 1892.

350. Note sur les dégâts de l'Orchestes fogi.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. II, Bulletin, p. XXIII, 1862.

351. Description et figure d'une chenille mineuse des feuilles du bouleau.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. III, p. 99, pl. 1, fig. 1, 1863.

352. Description d'un insecte diptère qui se développe dans les plaies des ormes.

Mémoires de la Société de biologie, 4e série, t. V, p. 149, pl. II, 1869.

E. — Vergers et arbres fruitiers.

353. Dégâts produits par les chenilles de l'Yponomeuta malinella.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. III, Bulletin, p. CXII, 1873.

354. Sur les mœurs des femelles aptères du genre Hibernia (H. Brumata et H. defoliaria).

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. V, p. 109, 1865.

355. Rapport sur les ravages causés aux pommiers à cidre en Normandie par la Cheimatobie.

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, t. CXXXV, p. 572-580, 1893.

356. Détermination des insectes nuisibles aux fruits du Juglans regia.

Mémoires de la Société de biologie, 5e série, t. II, p. 29, 1870.

357. Observations sur des noix véreuses et sur les insectes qui les habitent (Siphonella nucis E. Perris et Carpocapsa pomonana Hubner).

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. I, p. 295, 1871.

358. Mouches des fruits de l'Olivier et leurs parasites.

Comptes-rendus de la Société de biologie, 1er série, t. I, p. 10, 1849.

359. Note sur les dommages causés par la Ceratitis hispanica.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. I, p. 439-443, 1871.

360. Observations sur les altérations produites sur les oranges d'Algérie par un insecte diptère.

Mémoires de la Société de biologie, 5e série, t. III, p. 191, 1872.

F. — Jardin potager et d'ornement.

361. Larve mineuse des feuilles du céleri dans le midi de la France (Tephritis heraclei).

Bulletin de la Société nationale d'Agriculture, séance du 10 janvier 1894.

362. Dégâts causés aux tiges d'églantiers servant de porte-greffes par le Cemonus unicolor.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. V, p. 303-304, 1875, et 6e série, t. X, Bulletin, p. cv, 1890.

363. Description des métamorphoses de la Cecidomyia papaveris et remarques sur plusieurs espèces du genre Cecidomyia.

Annales de la Société entomologique de France, 3e série, t. V, p. 567, pl. 12, fig. 1-21, 1897.

364. Larve mineure de la Phytomyza rufiventris nuisible aux Anthemis des jardins.

Annales de la Société entomologique de France, 4e série, t. VII, Bulletin, p. LII, 1867.

365. Note sur la larve du Brachycerus undatus et sur celle de l'Eumerus lunulatus nuisant aux bulbes ou oignons de Narcisses, à Antibes.

Annales de la Société entomologique de France, 5e série, t. V, p. 95-96, 1875.

G. — Prairies.

366. Ravages causés par une chenille à fourreau (Psyche atra) dans les prairies élevées de l'Auvergne.

Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France, t. LIII, p. 549-554, 1893.

H. — Insectes nuisibles indifféremment a toutes les cultures et varia.

367. Le ver blanc et le Hanneton.
Bulletin de la Société nationale d'Agriculture, t. LII, p. 198-206, 1891.

368. Destruction du Hanneton.

Bulletin de la Société nationale d'Agriculture, t. LII, p. 217-229, 1891.

369. Les insectes qui perforent les bouchons dans les caves.

Bulletin de la Société nationale d'Agriculture, t. LI, p 432-437, 1891.

ERRATA

Page 5, ligne 18, lire *Jasmin* au lieu de *Josmain ;*
— 12, — 20, lire *Reiche* au lieu de *Cheiche.*

TABLE DES MATIÈRES

Dijon. — Imprimerie Darantiere, 65, rue Chabot-Charny.

